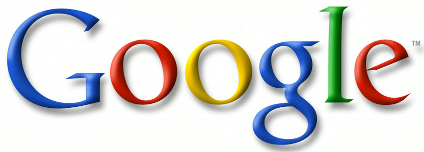



Stanford University Libraries
3 6105 027 841 431



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT

DE PONTOISE

ET

DU VEXIN

TOME XVII



PONTOISE

IMPRIMERIE DE AMÉDÉE PARIS

Lucien PARIS, successeur

1895

La Société laisse aux auteurs des Mémoires qu'elle publie toute la responsabilité de leurs écrits

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT

DE PONTOISE

ET

DU VEXIN

TOME XVII



PONTOISE

IMPRIMERIE DE AMÉDÉE PARIS

LUCIEN PARIS, successeur

—

1895



SOCIÉTÉ HISTORIQUE

ET ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT

DE PONTOISE ET DU VEXIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :

M. SERÉ-DEPOIN, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, ancien maire de Pontoise, ancien Président du Conseil d'arrondissement, 56, rue Charles-Laffitte, à Neuilly (Seine).

Vice-Présidents :

M. Charles SORET DE BOISBRUNET, ancien Conseiller d'État, contrôleur général de l'armée, commandeur de la Légion d'honneur, au château de Pontoise.

M. Louis PASSY, ancien sous-secrétaire d'État, député de l'Eure, conseiller général, membre titulaire du Comité des Travaux historiques, secrétaire perpétuel de la Société Nationale d'Agriculture, à Paris.

Secrétaire général :

M. Joseph DEPOIN, officier d'Académie, ancien sténographe de la Chambre des Députés, propriétaire à Pontoise, membre de la Commission des Antiquités et des Arts.

Secrétaire général adjoint :

M. VIGNIER, officier de l'Instruction publique, inspecteur primaire honoraire, à Pontoise.

Secrétaire rédacteur :

M. MALLET, docteur en droit, officier d'Académie, conseiller municipal à Pontoise, membre de la Commission des Antiquités et des Arts.

Archiviste bibliothécaire, Conservateur des collections :

M. Henri LEBAS, architecte d'arrondissement, inspecteur des Antiquités et des Arts pour l'arrondissement de Pontoise.

Archiviste-adjoint :

M. Romain BUQUET, propriétaire à Pontoise.

Trésorier :

M. Gustave JOUARRE, ancien notaire, conseiller municipal, président de la Société d'Horticulture, à Pontoise.

Administrateurs :

MM. Louis AIGOIN, conservateur des hypothèques en retraite, à Pontoise ;
le vicomte CORNUDET, conseiller général de Seine-et-Oise, maire de Neuville, au château de Neuville, par Conflans-Sainte-Honorine ;
Alex. DE GOSSELLIN, propriétaire, au château d'Auvers-sur-Oise ;
Eugène LEBAIGUE, chevalier de la Légion d'honneur, administrateur des Hospices, propriétaire à Pontoise ;
Edgar MAREUSE, officier de l'Instruction publique, secrétaire du Comité des Inscriptions parisiennes, membre de la Commission des Antiquités et des Arts ;
l'abbé Léon NEVEU, docteur en théologie, curé-doyen de Saint-Maclou, archiprêtre de Pontoise, chanoine honoraire de Versailles ;
Mme TAVET, directrice du Musée, à Pontoise.

Comité de publication :

Président : M. le vicomte CORNUDET.
Secrétaire : M. VIGNIER.



Les réunions trimestrielles du Conseil d'administration, auxquelles les membres de la Société peuvent assister, ont lieu le *troisième mardi* des mois de *janvier*, *avril*, *juillet* et *octobre*.

En 1896, les dates de ces quatre séances sont :

21 janvier.	15 juillet.
15 avril.	21 octobre.





LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

AU 30 SEPTEMBRE 1895

MEMBRES FONDATEURS

MM. † Agnès, propriétaire, à Pontoise.

Aigoin, conservateur des hypothèques en retraite, à Pontoise.

Bélier (Eugène), ancien conseiller général, maire de Méry-sur-Oise.

Delacour, notaire honoraire, à Pontoise.

Delpeuch (Édouard), principal du Collège de Châteaudun.

Depoin (Joseph), propriétaire, à Pontoise.

† Driou (l'abbé), archiprêtre de Pontoise.

† Durand (Edmond), propriétaire, au château de Maubuisson.

† Fitan (Alfred), libraire, à Paris.

† François, commissaire-priseur, à Pontoise.

† Gaillard (Paul), propriétaire du château de Menucourt.

† Germain, ancien maire de Pontoise.

de Gossellin (Alex.), propriétaire, au château d'Auvers-s.-Oise.

Graeb (le baron), ancien sous-préfet, à Paris.

† Grimot (l'abbé), curé de l'Isle-Adam, correspondant du ministère de l'Instruction publique.

Groux (l'abbé), archiprêtre de Saint-Louis, à Versailles.

Hustin, chef de Cabinet du Président du Sénat, au Palais du Luxembourg.

† Jourdain, membre de l'Institut, à Taverny.

† Laurent, président de la Société d'Horticulture, à Montmorency.

Lebas (Jules), architecte d'arrondissement honre, à Pontoise.

Le Bastier de Théméricourt, propriétaire, au château de Théméricourt, par Vigny.

Archiviste bibliothécaire, Conservateur des collections :

M. Henri LEBAS, architecte d'arrondissement, inspecteur des Antiquités et des Arts pour l'arrondissement de Pontoise.

Archiviste-adjoint :

M. Romain BUQUET, propriétaire à Pontoise.

Trésorier :

M. Gustave JOUARRE, ancien notaire, conseiller municipal, président de la Société d'Horticulture, à Pontoise.

Administrateurs :

MM. Louis AIGOIN, conservateur des hypothèques en retraite, à Pontoise;

le vicomte CORNUDET, conseiller général de Seine-et-Oise, maire de Neuville, au château de Neuville, par Conflans-Sainte-Honorine;

Alex. DE GOSSELLIN, propriétaire, au château d'Auvers-sur-Oise;

Eugène LEBAIGUE, chevalier de la Légion d'honneur, administrateur des Hospices, propriétaire à Pontoise;

Edgar MAREUSE, officier de l'Instruction publique, secrétaire du Comité des Inscriptions parisiennes, membre de la Commission des Antiquités et des Arts;

l'abbé Léon NEVEU, docteur en théologie, curé-doyen de Saint-Maclou, archiprêtre de Pontoise, chanoine honoraire de Versailles;

Mme TAVET, directrice du Musée, à Pontoise.

Comité de publication :

Président : M. le vicomte CORNUDET.
Secrétaire : M. VIGNIER.

Les réunions trimestrielles du Conseil d'administration, auxquelles les membres de la Société peuvent assister, ont lieu le *troisième mardi* des mois de *janvier*, *avril*, *juillet* et *octobre*.

En 1896, les dates de ces quatre séances sont :

21 janvier.	15 juillet.
15 avril.	21 octobre.



LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

AU 30 SEPTEMBRE 1895

MEMBRES FONDATEURS

MM. † Agnès, propriétaire, à Pontoise.
Aigoin, conservateur des hypothèques en retraite, à Pontoise.
Bélier (Eugène), ancien conseiller général, maire de Méry-sur-Oise.
Delacour, notaire honoraire, à Pontoise.
Delpeuch (Édouard), principal du Collège de Châteaudun.
Depoin (Joseph), propriétaire, à Pontoise.
† Driou (l'abbé), archiprêtre de Pontoise.
† Durand (Edmond), propriétaire, au château de Maubuisson.
† Fitan (Alfred), libraire, à Paris.
† François, commissaire-priseur, à Pontoise.
† Gaillard (Paul), propriétaire du château de Menucourt.
† Germain, ancien maire de Pontoise.
de Gossellin (Alex.), propriétaire, au château d'Auvers-s.-Oise.
Graeb (le baron), ancien sous-préfet, à Paris.
† Grimot (l'abbé), curé de l'Isle-Adam, correspondant du ministère de l'Instruction publique.
Groux (l'abbé), archiprêtre de Saint-Louis, à Versailles.
Hustin, chef de Cabinet du Président du Sénat, au Palais du Luxembourg.
† Jourdain, membre de l'Institut, à Taverny.
† Laurent, président de la Société d'Horticulture, à Montmorency.
Lebas (Jules), architecte d'arrondissement hon^re, à Pontoise.
Le Bastier de Théméricourt, propriétaire, au château de Théméricourt, par Vigny.

Archiviste bibliothécaire, Conservateur des collections :

M. Henri LEBAS, architecte d'arrondissement, inspecteur des Antiquités et des Arts pour l'arrondissement de Pontoise.

Archiviste-adjoint :

M. Romain BUQUET, propriétaire à Pontoise.

Trésorier :

M. Gustave JOUARRE, ancien notaire, conseiller municipal, président de la Société d'Horticulture, à Pontoise.

Administrateurs :

MM. Louis AIGOIN, conservateur des hypothèques en retraite, à Pontoise;
le vicomte CORNUDET, conseiller général de Seine-et-Oise, maire de Neuville, au château de Neuville, par Conflans-Sainte-Honorine;
Alex. DE GOSSELLIN, propriétaire, au château d'Auvers-sur-Oise;
Eugène LEBAIGUE, chevalier de la Légion d'honneur, administrateur des Hospices, propriétaire à Pontoise;
Edgar MAREUSE, officier de l'Instruction publique, secrétaire du Comité des Inscriptions parisiennes, membre de la Commission des Antiquités et des Arts;
l'abbé Léon NEVEU, docteur en théologie, curé-doyen de Saint-Maclou, archiprêtre de Pontoise, chanoine honoraire de Versailles;

Mme TAVET, directrice du Musée, à Pontoise.

Comité de publication :

Président : M. le vicomte CORNUDET.
Secrétaire : M. VIGNIER.

Les réunions trimestrielles du Conseil d'administration, auxquelles les membres de la Société peuvent assister, ont lieu le *troisième mardi* des mois de *janvier*, *avril*, *juillet* et *octobre*.

En 1896, les dates de ces quatre séances sont :

21 janvier.	15 juillet.
15 avril.	21 octobre.



LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

AU 30 SEPTEMBRE 1895

MEMBRES FONDATEURS

MM. † Agnès, propriétaire, à Pontoise.
Aigoin, conservateur des hypothèques en retraite, à Pontoise.
Bélier (Eugène), ancien conseiller général, maire de Méry-sur-Oise.
Delacour, notaire honoraire, à Pontoise.
Delpeuch (Édouard), principal du Collège de Châteaudun.
Depoin (Joseph), propriétaire, à Pontoise.
† Driou (l'abbé), archiprêtre de Pontoise.
† Durand (Edmond), propriétaire, au château de Maubuisson.
† Fitan (Alfred), libraire, à Paris.
† François, commissaire-priseur, à Pontoise.
† Gaillard (Paul), propriétaire du château de Menucourt.
† Germain, ancien maire de Pontoise.
de Gossellin (Alex.), propriétaire, au château d'Auvers-s.-Oise.
Graeb (le baron), ancien sous-préfet, à Paris.
† Grimot (l'abbé), curé de l'Isle-Adam, correspondant du ministère de l'Instruction publique.
Groux (l'abbé), archiprêtre de Saint-Louis, à Versailles.
Hustin, chef de Cabinet du Président du Sénat, au Palais du Luxembourg.
† Jourdain, membre de l'Institut, à Taverny.
† Laurent, président de la Société d'Horticulture, à Montmorency.
Lebas (Jules), architecte d'arrondissement hon^re, à Pontoise.
Le Bastier de Théméricourt, propriétaire, au château de Théméricourt, par Vigny.

MM. † Le Charpentier (Henri), auteur de *la Ligue à Pontoise*.
† Paris (Amédée), imprimeur à Pontoise, directeur de l'*Écho Pontoisien*.
† Petit (Henri), trésorier-payeur général, à Saint-Étienne.
† Potiquet (Alfred), lauréat de l'Institut.
Poulain (l'abbé), curé-doyen de Meulan.
Rendu (Eugène), ancien député de Seine-et-Oise, inspecteur général de l'Université, à Paris.
Say (Léon), ancien ministre des Finances, ancien président du Sénat, au château de Stors.
Seré-Depoin, ancien maire de Pontoise, ancien président du Conseil d'arrondissement.
† Tavet, inspecteur des Antiquités et des Arts, à Pontoise.
† Thomas (Léon), auteur de *la Bibliographie pontoisienne*.
† Vasserot, conseiller à la Cour des Comptes, à Poissy.
Vignier, inspecteur primaire, à Pontoise.
Vitali (le comte Philippe), propriétaire, au château de Vigny.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

MM. Anthyme-Saint-Paul, à Paris.
Augé de Lassus, à Paris.
† Chennevière, bibliothécaire de la ville de Fontainebleau.
† Corblet (l'abbé), directeur de *la Revue de l'Art chrétien*.
Coüard, archiviste départemental, correspondant du ministère de l'Instruction publique, trésorier de la Commission des Antiquités et des Arts, à Versailles.
de la Croix (le R. P. Camille), à Poitiers.
de Dion (le comte Adolphe), président de la Société archéologique de Rambouillet, vice-président de la Commission des Antiquités et des Arts, à Montfort-l'Amaury.
Dutilleux (A.), chef de division de la préfecture de Seine-et-Oise, secrétaire de la Commission des Antiquités et des Arts.
Gautier (Léon), professeur à l'École des Chartes, à Paris.
† Hachette, président de la Soc. Arch. de Château-Thierry.
Manuel (l'abbé), curé de Cires-lès-Mello (Oise).
de Marsy (le comte Arthur), directeur de la Société Française d'Archéologie, à Compiègne.
Mataigne (Henri), lauréat de la Société de Géographie, à Auvers-sur-Oise.
† de Montaiglon, professeur à l'École des Chartes.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Le Comité des Travaux Historiques.
La Société des Antiquaires de Picardie.
La Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise.
Le Comité Archéologique de Senlis.
La Société Historique de Compiègne.
La Société Académique de l'Aube.
La Société Académique de Boulogne-sur-Mer.
La Société Académique de l'Oise.
La Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
La Société de l'Histoire de Normandie.
La Société Historique du Gatinais.
La Société Française d'Archéologie.
La Société Archéologique de Rambouillet.
La Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.
La Société des Amis des Monuments.

MEMBRES TITULAIRES

S. Gr. Mgr Goux, évêque de Versailles.
† S. Gr. Mgr Maréchal, évêque de Laval.
MM. Abbadie (le docteur), à l'Isle-Adam.
† Achenbach-Wahl, à Nucourt.
Mme Agnès, à Pontoise.
MM. Allain (Alfred), négociant, à Paris.
† Allez (Charles), à Éragny, près Gisors.
Ancourt (l'abbé), curé-doyen de Beaumont-sur-Oise.
Arnoul, conseiller municipal, directeur d'usine, à Saint-Ouen-l'Aumône.
Audoux, conseiller municipal, président de la Société de gymnastique de Pontoise.
Auzely, à Neuilly-sur-Seine.
Bachelet, directeur de la Sucrerie, à Us.
† Bachelier (Henri), conseiller général, à Magny-en-Vexin.
Baratte, propriétaire, suppléant du juge de paix, à Pontoise.
† Baron, conseiller municipal, à Pontoise.
Barré, bibliothécaire, à Beauvais.
Barret (l'abbé), aumônier du lycée de Beauvais.
Basque (l'abbé), curé de Fly (Seine-Inférieure).
Batardy, notaire, à Paris.
Baticle (l'abbé), curé de Delincourt (Oise).

MM. Baulot (le commandant), à Paris.
Beaudoin, architecte, à Pontoise.
Béjot (Henri-Jules), agent de change, à Paris.
Béjot (Paul), agent de change, à Paris.
Bélier (Paul), directeur de carrières, à Méry-sur-Oise.
Bellenger (Alfred), à Paris.
Bellin (Jules), imprimeur, à Montdidier.
Berga (René), camérier de S. S. Léon XIII, à Versailles.
† Bergeron (le docteur), à Paris.
Bénard (Gustave), directeur du gaz, à Pontoise.
Bernard (Constant), officier d'Académie, à Paris.
Bernier, ancien caissier de la Banque de France, à Paris.
Berniquet, préfet de la Gironde.
Besnard, notaire, à Saint-Denis.
Besnard (Henri), président du Comice agricole, à Versailles.
† Besnard (l'abbé), curé d'Enghien-les-Bains.
† Besnus, notaire, à Conflans-Sainte-Honorine.
† de Beurnonville (Maurice), au chât. de la Chapelle (S.-et-O.).
La Bibliothèque municipale de Corbeil.
† Bignon (l'abbé), curé-doyen de Gisors.
† Binder, maire de l'Isle-Adam.
Bizet (Osmond), instituteur, à Parmain-l'Isle-Adam.
Blanquart (l'abbé), curé de La Saussaye (Eure).
Blot, propriétaire, à Neuilly (Seine).
de Boisbrunet (Charles), ancien conseiller d'État, contrôleur général de l'armée, au château de Pontoise.
Boisseau (Adolphe), agriculteur, à Gonesse.
Bonaparte (S. A. le prince Roland), à Paris.
† Bordessolle, commissaire de surveillance, à Pontoise.
Boucault (l'abbé), curé de Sevran.
Boucher, directeur de l'École communale d'Argenteuil.
Boucher (l'abbé), curé de Saint-Lucien (Seine-Inférieure).
Mme † Boudault, à Pontoise.
MM. Bouillet (l'abbé), professeur au Petit-Séminaire, à Paris.
Bouresche, marchand de meubles, à Pontoise.
Bourgeois, avoué, à Pontoise.
Bournon (Fernand), bibliothécaire de la ville de Saint-Denis, directeur de la *Correspondance historique*, membre de la Commission des Antiquités et des Arts.
Boursier (l'abbé), curé de Cergy.
† Bouvry, propriétaire au château de Saint-Martin, à Pontoise.
Mme Bouvry, au château de Saint-Martin.
MM. Branchu, instituteur, à Guiry.
Braire, entrepreneur, à Pontoise.

MM. Brandel (l'abbé), curé de Presles.
† de Bray (le baron), au château de Montgeroult.
Mme de Bray (la baronne), au château de Montgeroult.
MM. de la Briffe (le marquis), conseiller général, au château de Neuville, par Houdan (S.-et-O.).
Brincard, député de Seine-et-Oise, à Domont.
Mme Bro de Comères (la baronne), propriétaire, à Paris.
MM. Broche, principal du Collège, à Pontoise.
Buquet (Romain), propriétaire, à Pontoise.
Cadot (l'abbé), curé de Nolléval (Seine-Inférieure).
Caignard (Gabriel), à Pontoise.
Caffin (Édouard), membre de la Commission des Antiquités et des Arts, à Cergy.
Carlier, ancien commissaire-priseur, à Paris.
Cauchy (Henry), ingénieur, à Gonesse.
Cesbron (le docteur), médecin, à Marines.
Chabrun (le chanoine), curé de Bois-d'Arcy (S.-et-O.).
Chaire, entrepreneur, à Pontoise.
Chamotte-Romeuf, propriétaire, à Franconville.
† Champy, propriétaire, à Gisors.
Chartier (René), avoué, à Pontoise.
Chauchat (Ferdinand), conseiller référendaire à la Cour des Comptes, au château de l'Abbaye-du-Val.
Chauvin (L.-D.), à Paris.
Chénot, entrepreneur, à Pontoise.
Choconin, notaire, à Pontoise.
Clavier (S.), caissier à la Banque de France.
Cobus, huissier, à Pontoise.
Collongues (le baron Paul d'Avon de), consul de France à Malaga.
Compiègne (l'abbé), curé de Saint-Just (Oise).
Coquet, architecte, à Pontoise.
Corbin, propriétaire, à Magny.
† Cordier, conseiller à la Cour des Comptes, à Paris.
Cordier (P.), à l'Isle-Adam (S.-et-O.).
Corneau (René), notaire, à Taverny.
Cornuau, notaire honoraire, à Versailles.
Cornudet (le vicomte J.), conseiller général, propriétaire, au château de Neuville (S.-et-O.).
Corroyer, architecte, inspecteur général des édifices diocésains, à Paris.
Couarde (l'abbé), curé de Bézu-Saint-Éloi (Eure).
Coulbeaux, avoué honoraire, à Pontoise.
Courage (l'abbé), vicaire à Saint-Philippe-du-Roule.

MM. de Courcel (Georges), à Paris.
de Courcel (Valentin), à Paris.
Couturier, avocat, à Pontoise.
Coville (Gustave), entrepreneur, conseiller municipal, à Pontoise.
Coville (Robert), entrepreneur, à Magny-en-Vexin.
Crépin (l'abbé), curé d'Évry-Petit-Bourg.
Crimail (le docteur), médecin, à Pontoise.
Dacheux (l'abbé), curé d'Enghien-les-Bains.
Decauville (Paul), sénateur de Seine-et-Oise, à Paris.
Mme Decauville, à Goussainville (Seine-et-Oise).
MM. Defresne-Bast, maire d'Argenteuil.
Dehaynin (Albert), à Paris.
Dehaynin (Georges), à Paris.
Delacour, négociant, à Pontoise.
† Delaunay, avoué, à Corbeil.
Delisle de la Chasserie, à La Flèche (Sarthe).
Delle (l'abbé), curé de Nucourt.
Mme Delport, à Pontoise.
MM. Demars (Louis), à Villeron.
Demars (Victor), ingénieur, à Paris.
† Derreulx, négociant, à Pontoise.
† Désert, maire d'Épinay-Champlâtreux.
Deshayes, négociant, à Pontoise.
Desmazure (E.), entrepreneur, à Pontoise.
Dessain, à Paris.
† Deville (Jules), à Paris.
Donnio (l'abbé), chanoine titulaire, à Versailles.
† Double (Lucien), avocat à la Cour d'appel, à Paris.
Dreux, notaire, à Mantes.
Dubois (l'abbé), curé-doyen de Poissy.
Dubois (Charles), à Paris.
Dubray (Albert), membre de la Commission des Antiquités et des Arts, maire de Boissy-l'Aillerie.
Dufour, conservateur de la Bibliothèque et des Archives, secrétaire général de la Société historique de Corbeil.
Dumont (l'abbé), secrétaire de l'Évêché, à Beauvais.
† Dupray, conservateur des hypothèques, à Pontoise.
Dupressoir, à Paris.
† Durand, architecte du Gouvernement, à Mantes.
Mme Durand, propriétaire, au château de Maubuisson.
MM. Durenne, propriétaire, à Presles.
Dutruleau (l'abbé), curé de Jouy-le-Moutier.
† Écorcheville (Ch.), propriétaire, à Saint-Ouen-l'Aumône.

M. Écorcheville (Jules), à Saint-Ouen-l'Aumône.

Mme Emangard, propriétaire, à La Feuillie (Seine-Inférieure).

MM. de l'Épinois (Charles), à Neuilly (Seine).

Esménard, propriétaire, villa du Clos, à Pontoise.

† Esnot (l'abbé), curé-doyen de Magny-en-Vexin.

Faivre (l'abbé), vicaire, à Argenteuil.

Fessart (Charles), à Paris.

† Feuilloley, conseiller général, à Magny-en-Vexin.

Feuilloley, vice-président du Tribunal de la Seine, à Paris.

Finot (l'abbé), curé de Magny-les-Hameaux (S.-et-O.).

Fontaine, instituteur, à Neuville (S.-et-O.).

Mme Fontaine, propriétaire, à Arnouville-lès-Gonesse.

MM. † Fortier, maire de Boissy-l'Aillerie.

Fortier (Henri), notaire, à Vigny.

Fossey (l'abbé), curé de Saint-Maclou (Eure).

† Foucher (l'abbé), curé de Presles.

Fourdrignier, membre de la Commission des Antiquités et des Arts, à Saint-Germain.

Fournez, membre de la Commission des Antiquités et des Arts, à Sèvres.

Fouyé, notaire honoraire, à Marines.

† Fricotté (l'abbé), curé de Pierrelaye.

† de Gaillon (le marquis), maire de Gaillon.

Gastine, notaire, à Paris.

Gatelas (l'abbé), curé d'Illois (Seine-Inférieure).

Gaut (l'abbé), curé d'Osny.

† Gauthier (le président), propriétaire, à Pontoise.

Mme Gauthier, au château de Pontoise.

MM. Gauthier (l'abbé), ancien curé de Saint-Cyr-l'École, auteur du *Pouillé de Versailles* et du *Dictionnaire Topographique de Seine-et-Oise*, membre de la Commission des Antiquités et des Arts.

Gauthier (le docteur), à Magny-en-Vexin.

Gendrot, notaire, à Pontoise.

Genty (l'abbé), curé de Livry.

Gervais (Paul), au château de La Manais (Seine-Inférieure).

Gilbert-Boucher (Maurice), conseiller général, à Luzarches.

† Girard, notaire, à Montmorency.

Giraut, entrepreneur, à Pontoise.

Godet, agriculteur, au Mesnil-Aubry (S.-et-O.).

Godet (Pierre), négociant, à Saint-Ouen-l'Aumône.

Goguel, maire d'Eaubonne (S.-et-O.).

de Gossellin (Gabriel), au château d'Auvers-sur-Oise.

Goupy (l'abbé), aumônier de l'Hôtel-Dieu, à Pontoise.

MM. Grasset (l'abbé), curé de Vétheuil (S.-et-O.).
Graux (le docteur), médecin, à Contréxeville.
Grégoire, sous-préfet de Pontoise.
Greuet, instituteur à Neauphle-le-Vieux (S.-et-O.).
† Grosstephan (l'abbé), curé de Livry.
Groulez (Charles), à Paris.
Groulez (Georges), négociant, à Gisors.
Guéléran (Théven), régisseur, au château d'Us.
Guérin-Bridault, maire de Montmorency.
† Guérin (Victor), propriétaire, à Pontoise.
Habert (Gustave), secrétaire général de la Compagnie de Lyon, à Hérivaux.

Mme Hadamard (Zélie), de la Comédie-Française.

MM. † Hahn (Alex.), archéologue, à Luzarches.
Hamot (Charles), propriétaire, à Vigny.
Hamot (P.-É.), propriétaire, au chât. de Beaujour, à Pontoise.
Harmois (l'abbé), aumônier des Carmélites, à Pontoise.
Haulard, architecte, à Beaumont-sur-Oise.
Hauquelin (l'abbé), curé d'Andrésy.
Haussmann (Georges), conseiller général, ancien député de Seine-et-Oise, avocat, à Versailles.
Hautefeuille (l'abbé), curé de Jouy-le-Comte.
d'Héricourt (Edgar), à Paris.
Hermier (l'abbé), curé de La Feuillie (Seine-Inférieure).
Humbert, professeur au Lycée Charlemagne, à Paris.
Isbecque (l'abbé), curé d'Asnières-sur-Oise.
Jaluzot, député de la Nièvre, propriétaire, à Pontoise.
Jolly (Théophile), agent d'assurances, à Pontoise.
Jossier, trésorier-payeur général, au Puy.
Jouarre (Gustave), ancien notaire, conseiller municipal, à Pontoise.
Jouarre (Léon), à Paris.

Mlles Kapeler (Louise), propriétaire, à l'Isle-Adam.
Kapeler (Sophie), propriétaire, à l'Isle-Adam.

MM. de Kersaint (le comte Raoul), à Paris.
Lacombe (Paul), trésorier de la Société de l'Histoire de Paris.
† Lamarre, ancien notaire, à Pontoise.
Laferté (Joseph), représentant du Creusot, à Paris.
Lambert, officier d'Académie, à Méry-sur-Oise.
Lanceleux (l'abbé), curé de Saint-Symphorien, à Versailles.
Lanctin, ancien percepteur, à Pontoise.
Landerault (l'abbé), curé de Villiers-le-Bel.
Laurence, administrateur des Hospices, à Pontoise.
de Léautaud (le vicomte Arthur), au château de Busagny.

MM. Lebaigue, propriétaire, à Pontoise.
Lebas (Henri), architecte d'arrondissement, à Pontoise.
Le Bas (Aristide), architecte-expert, à Paris.
† Lebaudy (Gustave), député de Seine-et-Oise.
Lebaudy (Paul), député, au château de Rosny (S.-et-O.).
Lebaut (l'abbé), curé de Montgeroult.
Lebeaux (Jules), agent d'assurances, à Pontoise.
Lebeaux (l'abbé), curé de Saint-Gervais, près Magny-en-Vexin.
Le Bret (Jean de la Croix), à Gisors.
Lecaudé (l'abbé), curé de Bourth (Eure).
Le Cerf (L.), agriculteur, au Tremblay, par Roissy.
† Lechalard, notaire honoraire, à Pontoise.
Mme Le Charpentier, des Dames Auxiliatrices, à Nantes.
MM. Le Charpentier (Georges), à Paris.
Le Chenetier (l'abbé), curé de Thiverval, membre de la Commission des Antiquités et des Arts.
Lecointe (Jules), comptable, à Paris.
Lefebvre (l'abbé), curé de Nonancourt (Eure).
Lefèvre, directeur de l'école communale de Livry.
Lefèvre - Pontalis (Eugène), bibliothécaire des Sociétés savantes, archiviste du Comité des Travaux historiques, membre de la Commission des Antiquités et des Arts.
Lefèvre-Pontalis (Germain), secrétaire d'ambassade, à Paris.
Lefranc (l'abbé), curé de Labbeville.
† Lefrançois, avoué, à Pontoise.
† Léger, notaire honoraire, à Beaumont.
Léger, notaire, à Marines.
† Léger, juge de paix, à Magny-en-Vexin.
Lemaire (A.), à Paris.
† Lemaitre, ancien trésorier payeur général, à Laon.
Lempérier (l'abbé), chanoine titulaire, à Versailles.
Le Pileur (le docteur), à Paris.
Le Ronne (Victor), membre de la Commission des Antiquités et des Arts, à Magny-en-Vexin.
† Leroux, propriétaire, à Paris.
Le Seur, juge de paix, à l'Isle-Adam.
Létourville (le comte de), propriétaire, au château de Guiry.
Létourville (le comte Henri de), à Paris.
Levasseur, à Paris.
Leveau, entrepreneur, à Pontoise.
Leviez (Eugène), vice-président de l'Association philotechnique de Paris.
Ligeron, propriétaire, à Gency.
† Locard, propriétaire, à Pontoise.

MM. Magne (Lucien), architecte du Gouvernement, à Paris, membre de la Commission des Antiquités et des Arts.
Maignan (Albert), artiste peintre, à Paris, membre de la Commission des Antiquités et des Arts.
Maire (Athanase), à Cognac.
Mallet, docteur en droit, avoué, à Pontoise.
Maquet (Adrien), commis archiviste, à Versailles.
Marais (l'abbé), vicaire de Gisors.
Marc, secrétaire de la direction du chemin de fer de Ceinture.
Maréchal (l'abbé), vicaire de Gonesse.
Mareuse, secrétaire du Comité des Inscriptions Parisiennes, membre de la Commission des Antiquités et des Arts.
Mareux, propriétaire, à Parmain-l'Isle-Adam.
Marié (Georges), banquier, à Pontoise.
Mme Marion, propriétaire, à Pontoise.
MM. Marsaux (l'abbé), curé-doyen de Chambly (Oise).
Martin (Alexis), publiciste, à Paris.
† Martin (Francis), à Villeneuve-Saint-Georges.
Martin (Henri), à Argenteuil.
Martin-Sabon, maire de Ronquerolles (S.-et-O.).
Masson (Arthur), à Pontoise.
Masson (Ernest), maire de Livry.
Masson (Frédéric), à Paris.
Mathey (l'abbé), à Paris.
† Mathias, ingénieur en chef du chemin de fer du Nord.
Mme Mathias, propriétaire, à Pontoise.
MM. Mennessier-Nodier, trésorier payeur général, à Chambéry.
Ménétrier (Paul), notaire, à Gisors.
† Méresse, propriétaire, à Compiègne.
† de Merval (Stephano), au château de Canteleu (Seine-Inf.).
Metgé (Gustave), ancien sous-préfet de Pontoise.
Miaux (l'abbé), curé de la Villetertre (Oise).
Millet (Charles), maire de Saint-Ouen-l'Aumône.
Moizard (l'abbé), curé d'Hérouville.
Mme Mollier, professeur de musique, à Pontoise.
MM. Monthiers, propriétaire, au château de Frouville (S.-et-O.).
Morin (Gabriel), à Liancourt-Saint-Pierre (Oise).
Müller (le chanoine Eugène), curé de Saint-Leu-d'Esserent.
† Muller (l'abbé), curé de Beaumont-sur-Vesle (Marne).
Muret (Maurice), conseiller général, maire de Margency, membre de la Commission des Antiquités et des Arts.
Murgey, sculpteur, à Mériel.
Musée Carnavalet (le), à Paris.
Muzard, suppléant du juge de paix, à Montmorency.

M. Nacquart (Raymond), ancien maire de Pontoise.
Neveu (l'abbé), archiprêtre de Pontoise.
Normand (Charles), secrétaire général de la Société des Amis des Monuments et des Arts, directeur de l'*Ami des Monuments*, à Paris.
Olivier (l'abbé), curé-doyen de Gisors.
Ozanne, agent d'assurances, à Pontoise.
Parguez (Gaston), à Paris.
Paris (Lucien), imprimeur, à Pontoise.
Passy (Louis), député de l'Eure, à Paris.
Patrouillard, inspecteur de l'Association normande, à Gisors.
Paulmier, propriétaire, à Neuilly-sur-Seine.
Pelay (Édouard), ancien président de la Société des Bibliophiles rouennais.
† Petit, aux Vanneaux, près l'Isle-Adam.
Petit de Coupray (le colonel), à la Fère.
Pfahler-Millet, propriétaire, à Saint-Ouen-l'Aumône.
Picard (l'abbé), curé de Chars.
Picot (Georges), membre de l'Institut et du Comité des Travaux historiques, à Paris.
Pierné (l'abbé), vicaire, à Enghien-les-Bains.
Pierra, directeur d'école primaire, à Maudétour.
Pierron (l'abbé), curé-doyen de Marcoussis.
Pigis (l'abbé), curé de Bezons.
Pihan (le chanoine), curé d'Estrées-Saint-Denis.
Pihan de la Forest (Louis), propriétaire, à Pontoise.
Pillon (l'abbé), chanoine honoraire, curé-doyen de Chaumont-en-Vexin.
† Pinaut (Félix), délégué cantonal, à Paris.
Pinson (Paul), auteur de la *Bibliographie Étampoise*, à Douai.
Plancouard (Léon), professeur à Berck-sur-Mer, membre de la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise.
Poirier (l'abbé), curé de Chamarande.
† Poreaux (J.), négociant, à Saint-Ouen-l'Aumône.
Poreaux (Julien), négociant, à Saint-Ouen-l'Aumône.
Portier (l'abbé), curé de l'Isle-Adam.
Potel (Lucien), à Paris.
Potron, propriétaire, au château de Presles.
Pozzo di Borgo (le comte), à Paris.
Prévost (Albert), clerc d'avoué, à Pontoise.
† Rajon, aqua-fortiste, à Auvers-sur-Oise.
Ratel (Henri), à Paris.
Raulet (Lucien), à Paris.

MM. Régnier (Louis), à Évreux.
Reignat (l'abbé), curé de Maisons-Laffitte.
Remilly (le docteur), président de la Société des Sciences naturelles et médicales, à Versailles.
Rendu (Ambroise), avocat à la Cour d'appel, à Paris.
Retali, maire de Sannois.
Rey (Auguste), membre de la Commission des Antiquités et des Arts, maire de Saint-Prix (S.-et-O.).
Rhoné (Arthur), homme de lettres, à Paris.
Riqueur (Eugène), à Paris.
Robcis, maître peintre-verrier, à Paris.
Roger, antiquaire, à Paris.
Roger-Ballu, conseiller général, inspecteur des Beaux-Arts, maire de Gournay-sur-Marne.
Roguenand (l'abbé), curé de Guiry (S.-et-O.).
Roquet, maire de Vigny (S.-et-O.).
† Rousselle, maire de Genicourt.
Rousselle (Gustave), maire de Genicourt.
de la Ruelle (J.), avocat, à Paris.
Mmes de Saint-Chamans (la marquise), au château de Couvron.
de Saint-Denis, à Paris.
MM. Salentin, directeur d'école, à Méru (Oise).
Salles, notaire honoraire, à Paris.
Salomé, avoué honoraire, à Pontoise.
† Sanglier (l'abbé), curé de Sevran.
Sarazin (Ambroise), constructeur, à Us.
Sarazin (Arsène), à Magny-en-Vexin.
Sartiaux, ingénieur-chef de l'exploitation du chemin de fer du Nord, à Pontoise.
Schaeuffelé (le docteur), à Livry.
† Sauvage (le chanoine), intendant de la Primatiale, à Rouen.
Schenck, artiste peintre, à Gonesse.
de Ségur-Lamoignon (le comte Edgar), au château de Méry-sur-Oise.
Séjournant (l'abbé), curé-doyen de la Ferté-Alais.
Sennelier (Alfred), notaire honoraire, à Vigny.
† Seré (Florimond), banquier, à Compiègne.
Mme Seré (Florimond), à Compiègne.
MM. † Seré (Paul), au Havre.
Seyès, libraire, à Pontoise.
Sonhalder (Alfred), à Argenteuil.
Sorel, président du Tribunal, à Compiègne.
Souchon (Victor), à Paris.
Surirey, à Neuilly-sur-Seine.

Mme Tavet, propriétaire, à Pontoise.
MM. Tessier (le chanoine), aumônier du château de Versailles.
Tessier (l'abbé), curé d'Auvers-sur-Oise.
Tétard (Félix), à Paris.
Tétard (Fernand), agriculteur, à Gonesse.
Tétard (Stanislas), agriculteur, à Gonesse.
Thiriot (l'abbé), curé de Villemaur (Aube).
Mme Thomas (Léon), à Pontoise.
MM. Thomas (l'abbé), curé de Taverny.
Thomassin, maire de Puiseux, près Pontoise.
† Thomel (G.-E.), esquire, à Londres.
† Thoureau, ancien maire de l'Isle-Adam.
Tilliet, instituteur, à Andilly (S.-et-O.).
† Tison, huissier, à Pontoise.
Toussaint, attaché au Ministère de l'Agriculture, à Pontoise.
Tranchant (Charles), ancien conseiller d'État, à Paris.
Trinquand, notaire, à Pontoise.
de Troussures (le comte), à Troussures (Oise).
Truchy, ancien maire de Luzarches.
† de Valdan (le général), à l'Isle-Adam.
de Vatimesnil (Henri), au château de Vatimesnil (Eure).
de Vaux (le baron Almir), au château de Neuilly-en-Vexin.
Véron (Louis), ancien avoué, à Paris.
† Vié (l'abbé), chanoine honoraire, archiprêtre de Pontoise.





Ch. Ecorcherz



CHARLES ÉCORCHEVILLE

La Société Historique a fait, cette année, une nouvelle et sensible perte en la personne de Charles Écorcheville, propriétaire et ancien conseiller municipal à Saint-Ouen-l'Aumône, un de ses administrateurs, enlevé en quelques jours, le 20 avril 1895, à l'affection des siens par une congestion pulmonaire.

Le mardi 23 ont eu lieu, en l'église de Saint-Ouen, les funérailles de cet homme de bien, qui s'intéressait à toutes les œuvres charitables et utiles. Une affluence considérable venue de toutes parts entourait le cercueil qui disparaissait sous un monceau de fleurs et de couronnes.

Le deuil était conduit par MM. Jules Écorcheville, fils du défunt; Ernest Fouquier, Francis Le Roy et Charles Valadon, ses gendres.

Suivaient derrière le cercueil, qu'escortaient les enfants des Écoles et de l'Hospice : MM. Charles Millet, maire de Saint-Ouen ; Seré-Depoin, ancien maire de Pontoise ; Julien Roy, professeur à l'École des Chartes ; Foullon, secrétaire général de la Com-

pagnie de l'Ouest ; Bolle, président de la Société de *La Fourmi ;* Lepelletier, substitut du Procureur de la République ; Ladureau, Diousidon, juges au Tribunal de Pontoise ; Ambroise Rendu, avocat à la Cour d'appel, ancien conseiller général de Pontoise ; Eugène Bélier, maire de Méry-sur-Oise, ancien conseiller général de l'Isle-Adam ; Thomassin, maire de Puiseux ; Joseph Depoin, secrétaire général ; Jouarre, trésorier ; Henri Lebas, archiviste de la Société Historique ; l'abbé Fortier, curé d'Ennery ; Espinasse, ancien maire de Saint-Ouen ; Neppel, Véron, Legrand, et quantité de personnes notables des environs.

Au cimetière, M. Ambroise Rendu a pris la parole, et d'une voix très émue a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Nous venons saluer pour la dernière fois, groupés autour de cette tombe, un homme de bien, un noble cœur.

Au nom des amis de M. Écorcheville, au nom de ceux, plus nombreux encore, qu'il a obligés, je tiens à lui rendre ce suprême hommage.

Nul ne l'a plus mérité que lui.

Il réunissait — ce n'est point un banal éloge — tous les dons de l'intelligence et toutes les délicatesses du sentiment. Loyal et droit, il avait su traverser les grandes affaires, la tête haute, armé de cette vieille probité commerciale qui faisait jadis la fortune d'une maison. Aux ardeurs d'une âme généreuse, il joignait la sagacité et la prudence qui sont indispensables au succès.

La Providence, d'ailleurs, lui avait donné une compagne digne de lui, et je l'entends encore, ce modèle des époux, au sortir du cimetière où il laissait, voici deux ans à peine, la meilleure partie de lui-même : « Ma pauvre femme, disait-il, elle a été mon bon génie, mon ange gardien. C'est à sa vaillance et à son dévouement que je dois tout ».

Il lui devait beaucoup, en effet, car elle avait élevé avec lui cette famille qui m'entoure et dont notre sympathie adoucira, si elle peut l'être, la profonde douleur.

Dans leurs enfants les parents se survivent et se retrouvent. M. et Madame Écorcheville étaient une vivante et perpétuelle leçon. Ils ne voulaient point se reposer tant qu'il restait à accomplir

quelque chose de bon et d'utile, et la mort qui les réunit aujourd'hui a mis seule fin à leur labeur. C'étaient des ouvriers de la première heure, qui savaient porter sans défaillance le poids d'une rude journée.

Cet exemple portera ses fruits. Il sera recueilli pieusement par tous ceux qui ont connu et aimé M. et Madame Écorcheville ; il sera un titre d'honneur pour leurs enfants. Heureux ceux qui ont derrière eux un tel passé. S'il impose de grands devoirs, c'est aussi le meilleur des guides pour la vie.

Mais l'homme privé qui était excellent, ne doit pas nous faire oublier ici le bon citoyen. Fils d'un ancien maire de Saint-Ouen-l'Aumône, M. Écorcheville a été longtemps conseiller municipal de cette commune et il l'a dotée des services importants du gaz et de l'eau. Il s'intéressait à ses œuvres de bienfaisance et ne reculait jamais devant un service à rendre. Profondément dévoué à toutes les idées généreuses, il a fait plus que personne pour les Écoles chrétiennes de l'arrondissement dont il s'honorait d'être le patron.

C'était, en effet, l'homme des convictions fermes et des fidélités à toute épreuve. Avec sa grande intelligence et la souplesse de son esprit, rompu aux affaires comme aux lettres, il était cependant tout d'une pièce quand il s'agissait d'un devoir à remplir ou d'une vérité à affirmer.

Il n'a jamais su ce que c'était qu'une capitulation de conscience, et ce qu'il pensait, il le disait vivement comme ceux qui ont la foi. Son langage énergique, souvent accentué, était bien l'expression d'une âme fière et sûre d'elle-même. Aussi, lorsque la mort est venue, il a tourné les yeux vers les demeures éternelles où l'attendait sa compagne et il a demandé à Dieu la récompense destinée aux justes.

C'est sur cette consolante pensée que nous nous éloignerons de cette tombe où nous laissons M. Écorcheville à la garde de ceux qu'il aimait.

Aux hommes de bonne volonté et de devoir, Dieu a promis la paix. Notre ami la possède et nous lui disons : au revoir.

M. Joseph Depoin, au nom de la Société Historique, a prononcé les paroles suivantes :

Messieurs,

La Société Historique du Vexin doit à son tour à Charles Écorcheville une parole de gratitude et d'adieu.

Un deuil trop récent et trop intime ferme malheureusement la bouche à notre Président. A son défaut, le Secrétaire général qui le

remplace vous eût redit, si une voix autorisée ne l'avait déjà fait, tout l'amour que notre ami regretté portait à l'instruction, et comment on lui doit, au prix de sacrifices personnels, aussi nombreux qu'ignorés, la prospérité et le développement de ces berceaux intellectuels qui aideront à garder au cœur du jeune peuple qui s'élève les vertus intègres, l'honneur des générations passées.

Cet amour de l'instruction, élargie, rayonnante, idéalisée, de l'enseignement compris dans le grand sens du mot, celui qui développe dans l'âme les idées générales et la notion de la responsabilité, avait poussé Charles Écorcheville à s'initier aux travaux des Sociétés d'histoire.

La poursuite et le dégagement de la vérité à travers les obscurités des temps lointains, lui paraissait une tâche digne de passionner les intelligences.

Il avait été membre des Associations normandes ; il le fut de la Société du Vexin dès qu'elle se fonda. Depuis douze ans, il en était administrateur. Au nom de notre Compagnie, où il ne comptait que des amis et où sa mort prématurée laisse d'unanimes regrets, je lui adresse un suprême et douloureux hommage !

Ces deux discours ont vivement ému l'assistance et nous avons cru devoir leur donner place ici, car nous ne saurions rendre en meilleurs termes le passé laborieux de notre regretté collègue, la dignité de sa vie et l'étendue de ses vertus.





EXTRAIT SOMMAIRE

DES PROCÈS-VERBAUX

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 17 Janvier 1894

Présidence de M. Seré-Depoin

Des félicitations sont adressées à M. Gastine, notaire à Paris, à l'occasion de sa récente promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Sont admis comme membres titulaires, sur le rapport de la Commission d'admission :

M. l'abbé Lucien Gatelas, curé d'Illois, près Aumale, présenté par M. Seré-Depoin et M. l'abbé Neveu.

M. Charles Normand, secrétaire de la Société des Amis des Monuments, directeur de l'*Ami des Monuments et des Arts*, 98, rue de Miromesnil, à Paris, présenté par MM. Seré-Depoin et J. Depoin.

M. Morin, de Chaumont, communique des dossiers d'archives paroissiales concernant des fondations de services religieux. Ces pièces lui seront remises après avoir été inventoriées.

M. l'abbé Gatelas communique l'inscription d'un reliquaire dont il demande le déchiffrement. Cette inscription doit se lire ainsi : *De Sudorio Sancte Alene matris imperatoris Constantini.*

M. Depoin signale un article du *Monde* rendant compte de l'ouvrage de M. l'abbé Thomas : *Une nouvelle page de l'histoire de Rosny.*

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 18 Avril 1894

Présidence de M. SERÉ-DEPOIN

Sont admis comme membres titulaires, sur la proposition de la Commission d'admission :

Mme Marion, propriétaire, 11, Grande-Rue, à Pontoise, présentée par Mme Tavet et M. Joseph Depoin.

Mme de Saint-Denis, 9, rue Montessuy, à Paris, présentée par MM. Seré-Depoin et J. Depoin.

M. l'abbé Gaut, curé d'Osny, présenté par M. l'abbé Neveu et M. le vicomte de Léautaud.

M. Hustin, nommé chef de cabinet de M. le Président du Sénat, devant s'installer au Luxembourg, offre à la Société, à titre gracieux, la collection des clichés de *Seine-et-Oise illustré*, sous la seule condition d'être libéré à l'avenir du paiement de sa cotisation.

Le Conseil, considérant l'importance de ce don, accepte cette offre et, pour témoigner sa gratitude envers M. Hustin, décide de l'inscrire en outre sur la liste des membres fondateurs de la Société.

M. Léon Plancouard offre à la Société une notice nécrologique imprimée sur sa mère, Mme Plancouard.

Il envoie au Conseil une notice de M. Camille Sarazin, qui est renvoyée au Comité de publication.

Le Conseil accorde à la Bibliothèque des Sociétés savantes à la Sorbonne, sur la demande de M. Coüard, la collection des Mémoires non épuisés.

M. Écorcheville communique au Conseil des détails biographiques sur Mlles Renault, de Saint-Ouen-l'Aumône. Leur père était vétérinaire à Saint-Ouen. Il eut quatre enfants, dont deux se distinguèrent par leur intelligence : un fils, directeur de l'école d'Alfort, père de M. Léon Renault, ancien préfet de police ; il mourut des fièvres gagnées en Italie, où il était allé faire des expériences dans les Marais Pontins pour la plantation des eucalyptus, là où les Trappistes ont fondé depuis des établissements, — et une fille, sœur Caroline, qui, dès 1859, s'était transportée à Constantinople, où elle remplissait la mission patriotique de veiller sur la conservation des tombes des soldats français morts en Crimée et inhumés au cimetière de Scutari. Elle avait fondé une institution mixte où on donnait simultanément l'éducation aux jeunes filles

musulmanes et aux européennes. Le sultan, qui l'honorait beaucoup, lui avait fait cadeau des terrains et de l'argent nécessaires pour la construction d'un hôpital. Son activité d'esprit était merveilleuse. En 1863, l'Empereur la rappela pour l'envoyer au Mexique à la tête des religieuses qui y furent dirigées et dont un grand nombre succombèrent. Elle revint un instant à la maison-mère de Paris, puis elle fut renvoyée en Orient comme supérieure générale des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul de Constantinople et d'Asie mineure. Elle vient de mourir à l'âge de 80 ans.

Il reste de cette famille, à Saint-Ouen, une dernière représentante, sœur de la R. M. Renault : c'est Mlle Renault qui a 78 ans, et est la Providence des pauvres de cette paroisse.

M. Seré-Depoin rend compte du banquet des moliéristes, organisée par M. Mareuse, auquel il a assisté avec le secrétaire général. A propos de Molière et de l'interprétation à donner au vers fameux sur le sonnet d'Oronte :

Franchement il est bon à mettre au cabinet,

il signale dans l'inventaire de M. de la Coré, seigneur de Saint-Ouen-l'Aumône, la mention d'un cabinet qui représente bien un meuble en bois, une sorte de bahut. Ce M. de la Coré avait une loge à la foire Saint-Laurent. Or, un personnage de Molière dit, dans une autre pièce, à sa fille : Veux-tu que je t'achète un bahut à la foire Saint-Laurent ? Il y a là une association d'idées qui n'est pas sans intérêt.

M. Mareuse est tout à fait d'avis que l'interprétation du mot *cabinet* dans le sens de meuble n'est pas douteuse. *Le Misanthrope* est une pièce sérieuse où Molière n'aurait pas glissé une bouffonnerie d'un goût douteux.

M. Ch. Normand propose à la Société l'échange entre *l'Ami des Monuments* et un nombre équivalent de publications de la Société. Le Conseil autorise cet échange.

M. l'abbé Marsaux communique une note sur Limetz.

M. Dufour signale une pièce du catalogue de la librairie Dumont, intéressant les Mathurins de Pontoise.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 6 Mai 1894

Présidence de M. SERÉ-DEPOIN

Sont admis comme membres titulaires sur le rapport de la Commission d'admission :

M. Eugène Riqueur, 11, rue Portalis, à Paris, présenté par Mme Tavet et Mme Marion ;

M. Ch. Fessart, 49, rue Cambon, à Paris, présenté par MM. Seré-Depoin et Truchy.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 6 Mai 1894

La Société Historique du Vexin a tenu dimanche 6 mai, à l'Hôtel-de-Ville de Pontoise, son Assemblée générale, sous la présidence de M. Seré-Depoin, ancien maire de Pontoise, son président.

Aux côtés de M. Seré-Depoin avaient pris place : M. Soret de Boisbrunet, ancien conseiller d'État, contrôleur général de l'armée, et M. Louis Passy, député de l'Eure, secrétaire général de la Société nationale d'Agriculture, vice-présidents ; M. Joseph Depoin, secrétaire général ; M. Vignier, inspecteur primaire honoraire de l'arrondissement de Pontoise, secrétaire général adjoint ; M. Jouarre, ancien notaire, conseiller municipal à Pontoise, trésorier ; M. Louis Aigoin, conservateur des Hypothèques en retraite ; M. Edgar Mareuse, secrétaire du Comité des Inscriptions Parisiennes ; Mme Tavet, directrice du Musée de Pontoise, administrateurs de la Société ; M. Émile Caron, président de la Société de Numismatique ; M. Charles Tranchant, conseiller d'État, ancien président de la Société de l'Histoire de Paris ; M. Lacombe, trésorier de la Société de l'Histoire de Paris ; M. Baratte, suppléant du juge de paix à Pontoise ; M. Charles Millet, maire de Saint-Ouen-l'Aumône ; M. Auguste Rey, maire de Saint-Prix, et un grand nombre de sociétaires.

Après avoir souhaité la bienvenue aux principales notabilités qui avaient bien voulu répondre à la convocation de la Société, M. le Président a donné lecture de lettres d'excuses de MM. Hauréau, membre de l'Institut ; Augé de Lassus ; le comte de Marsy, directeur de la Société française d'Archéologie ; le vicomte Cornudet, conseiller général, et de plusieurs administrateurs et sociétaires.

Dans une courte allocution, M. le Président a remercié les membres qui ont bien voulu, cette année, communiquer à la Société des documents historiques, et notamment M. le vicomte de Léautaud, qui a déposé aux archives de la Société environ 4,000 pièces intéressant Pontoise et ses environs.

Il a énuméré les travaux en cours de publication ou de préparation et signalé l'utilité de certaines études à entreprendre, notamment l'Histoire du Notariat à Pontoise, et a terminé en se félicitant de l'union qui n'a cessé de régner, depuis la fondation de la Société, entre tous ses membres.

M. Joseph Depoin, secrétaire général, a donné lecture du rapport suivant sur les travaux de la Société :

« MESSIEURS,

» Notre Société n'a pas à se montrer moins satisfaite de l'exercice dont j'ai à vous rendre compte qu'elle ne l'avait été de ses devanciers.

» Vingt-trois nouveaux membres sont venus se joindre à nous, et nous n'avons eu à déplorer que la perte de quatre sociétaires : M. l'abbé Foucher, curé de Presles ; M. l'abbé Fricotté, curé de Pierrelaye ; M. Derreulx, négociant à Pontoise, et M. Alfred Fitan, libraire à Paris, auteur, avec Henri Le Charpentier, de la publication du *Journal d'un Bourgeois de Gisors*. M. Fitan était un de nos fondateurs, et ses recherches historiques sur sa ville natale avaient été poursuivies par lui avec une grande persévérance. Une mort prématurée ne lui a pas permis de coordonner ses notes, encore moins de les publier. Il est à souhaiter que de si utiles matériaux ne restent pas perdus pour l'histoire locale.

» Depuis la dernière assemblée, nous n'avons eu à vous distribuer qu'une petite plaquette sur les *Capitaines de Pontoise,* tirage à part du bulletin de la Commission des Antiquités et des Arts.

» Ce n'est pas que nos imprimeurs soient restés à ne rien faire. Mais le *Livre des métiers de Gisors,* édité chez M. Pâris et dont vous allez entendre M. Louis Passy vous détailler tout l'intérêt, n'est pas terminé encore, et le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin* a été seulement confié depuis peu à M. Bellin, de Montdidier.

» Nous devrions, suivant l'usage, vous remettre, au cours de la réunion, notre volume annuel de Mémoires. Mais diverses circonstances nous ont forcés de retarder un peu l'apparition du tome XVI. Il contiendra, outre les procès-verbaux des séances de 1893, deux notices sur M. l'abbé Vié et M. Alfred Fitan, une savante étude architectonique comparative de M. Anthyme Saint-Paul sur *Poissy et Morienval ;* un mémoire de M. le comte de Marsy sur les *Arbalétriers tournaisiens au siège de Pontoise en 1441*, dont vous allez entendre la lecture ; un curieux document sur le *Prix des vivres* au XVIe siècle, retrouvé par M. Louis Régnier (un marché pour l'approvisionnement de la maison du duc de Longueville) ; enfin, le *Livre de raison* du subdélégué de Pontoise sous Louis XIV, Jean-Baptiste Le Maistre, publié et annoté par notre président.

» La promenade annuelle, faite à Enghien par la Société au mois de septembre 1893, a eu un grand succès ; on y a entendu de fort attachantes communications et d'excellente musique, dans le grand théâtre du Jardin des Roses. Cette année, c'est à Luzarches que nous vous proposerons de diriger nos pas. Nous n'aurons plus ainsi que l'excursion de Livry, proposée par M. Mareuse, à organiser plus tard, pour avoir terminé le tour des huit cantons de notre arrondissement. Mais notre domaine historique est si vaste, que les sujets d'études et les buts de promenade ne nous manqueront pas de longtemps encore. Depuis la vallée de l'Epte et de l'Andelle jusqu'aux bords fleuris qu'arrose la Seine, depuis les Mont-joyes de Saint-Denis et de Conflans jusqu'aux Mont-javoult du Beauvaisis, de Saint-Germain à Méru, et des Andelys à Royaumont ; nous avons une ample moisson d'observations à recueillir, de recherches à faire, de monuments et de points de vue à contempler.

» C'est donc sans inquiétude que nos sociétaires, qu'ils voyagent en carrosse ou en chemin de fer, qu'ils soient piétons ou bicyclistes, peuvent envisager l'avenir. Il en est de même pour ceux que leurs goûts ou leurs rhumatismes écartent de toute locomotion, et qui s'en consolent en feuilletant les comptes rendus de nos promenades et les travaux de nos collaborateurs. Nous pouvons leur faire espérer une série de publications que nos ressources, un peu restreintes par une organisation plus complète et devenue tout à fait nécessaire, de nos bureaux, mais heureusement assez ample encore, nous permettront de réaliser et d'illustrer au meilleur possible — gratis — par suite du don généreux que vient de nous faire M. Hustin de tous les clichés de *Seine-et-Oise illustré* relatifs à notre contrée. Vous joindrez certainement l'expression de votre gratitude à celle que le Conseil a voulu témoigner à M. Hustin, en lui décernant le titre de membre fondateur. » *(Applaudissements)*.

M. Jouarre, trésorier, a présenté en ces termes le rapport financier :

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

C'est avec un vif sentiment de satisfaction que je constate chaque année une augmentation dans le nombre de nos sociétaires et comme conséquence une augmentation dans nos recettes.

A vrai dire cet accroissement, qui s'explique par l'intérêt de nos publications et aussi par le zèle que chacun met, et, en particulier, M. le Président et M. le Secrétaire, pour recruter de nouveaux adhérents, est bien heureux, car nos charges sont considérables.

Néanmoins, comme vous le verrez tout à l'heure, nous avons, en 1893, fait face à toutes ces charges, comme j'ai l'intime conviction que nous y ferons face dans l'avenir.

Voici, d'ailleurs, le résumé, très succinct, des opérations de l'année 1893 :

RECETTES

1° Solde en caisse au 31 décembre 1892 .	34^f 45	
2° Une année de rente 3 °/₀ amortissable.	45 »»	
3° Une année de rente 3 °/₀ perpétuel. .	12 »»	
4° Rachat par M. Béjot, de Nointel, de sa cotisation	100 »»	
5° Subvention du Conseil général . . .	100 »»	
6° Don de la Ville d'Argenteuil. . . .	50 »»	
7° Vente de publications.	240 50	
8° Remboursement par M. Seré-Depoin de mémoires de travaux exécutés dans les locaux de la Société et qui avaient été payés avec les fonds de la Société	148 »»	
9° Droits d'entrée et cotisations perçus en 1893	3.325 »»	
Total des recettes. . . .	4.054^f 95	4.054^f 95

DÉPENSES

Premièrement. Dépenses réelles :		
1° Frais généraux	1.152^f 58	
2° Frais d'impression payés à M. Pâris .	2.000 »»	
3° Coût de 400 photographies de M. Agnès payées à M. Pierre Petit . . .	100 »»	
A reporter. . . .	3.252^f 58	4.054^f 95

Report. . . .	3.252 f 58	4.054 f 95
4° Deuxième acompte remis à M. Mataigne sur le prix des 350 exemplaires de sa Géographie de la France cédés par lui à la Société	200 »	
5° Factures de travaux, à la charge de la Société, payées à divers entrepreneurs	196 »	
6° Factures de MM. Chaire et Desmazure dont M. Seré-Depoin a conservé le montant à sa charge. . . .	148 »	
Deuxièmement. Versement de fonds :		
7° Versement à MM. Marié et fils et Bélier du rachat de la cotisation de M. Béjot	100 »	
Total des dépenses . . .	3.896 f 58	3.896 f 58
Il y avait donc en caisse au 31 décembre 1893. .		158 f 35
Si l'on ajoute à cette somme :		
1° Compte chez MM. Marié et Bélier au 31 décembre 1893		723 20
2° Le capital des 45 francs de rente amortissable (prix d'achat)		1.219 70
3° Le capital des 12 francs de rente 3 °/₀ perpétuel (prix d'achat)		330 »
On trouve que la Société était propriétaire d'un capital pouvant être évalué à		2.431 f 25
Et ce non compris les recouvrements à affectuer pour cotisations en retard et s'élevant environ à 100 francs, la valeur du mobilier garnissant les locaux de la Société et celle des collections et des archives, le tout porté ici pour mémoire		*Mémoire.*

Les comptes sont approuvés avec félicitations.

Les membres sortants du Conseil, MM. le vicomte Cornudet, J. Depoin, Alex. de Gossellin, Mallet et Mme Tavet, ont été réélus à l'unanimité.

D'intéressantes communications ont rempli le reste de la séance, dont elles formaient l'attrait principal.

M. le comte de Marsy, dans une notice très documentée qui, en son absence, a été lue par M. Depoin, a fait revivre les péripéties militaires du siège de Pontoise en 1441, à propos de l'envoi à l'armée du roi Charles VII par les consaulx (échevins) de Tournay, de 50 arbalétriers et 25 pavoiseurs (porte-boucliers) dont il a retracé

la levée, l'équipement, le voyage, la participation aux combats et la discipline particulière. Cette résurrection d'un épisode de l'histoire des grandes luttes du xve siècle a vivement intéressé l'assistance.

M. Emile Caron, dont l'autorité en matière de numismatique est hors de pair, est venu à son tour, dans un véritable cours extrêmement précis et pratique de numismatique française, fixer les idées de ses auditeurs sur la valeur d'une découverte faite à Pontoise, dans une maison aujourd'hui reconstruite de fond en comble, qu'on appelait la *Maison du Trésor* et qui joignait autrefois l'arcade Saint-Mellon, à l'entrée de la cour intérieure du Château. On a trouvé en démolissant l'ancien bâtiment un pot contenant une masse de pièces d'argent pesant en tout 6 kilogrammes et demi. Ce sont des deniers d'argent à un aloi faible, 6 deniers par sol environ, soit 50 pour cent d'alliage ; c'est pourtant un type supérieur à celui de beaucoup de pièces du Moyen âge, notamment à celles frappées pendant la guerre de Cent Ans, qui ne contenaient que quinze centièmes d'argent.

On a relevé dans le trésor de Pontoise de nombreuses pièces épiscopales et féodales dont une rarissime, celle d'un comte intérimaire de Pierrefonds qui a battu monnaie pendant le séjour de son frère à la Croisade. L'un des résultats les plus importants de l'examen de ce trésor a été de faire définitivement attribuer à Louis VII un type de pièces bien connu, jusqu'ici considéré comme appartenant à Louis le Gros.

M. Louis Passy a fait sur les métiers de Gisors, dont il publie le Cartulaire sous les auspices de la Société, un travail d'un intérêt considérable dont il a donné la primeur — au moins pour le premier chapitre — à l'Assemblée qui en a été particulièrement impressionnée.

C'est en réalité tout le passé civil et municipal de Gisors que M. Louis Passy a fait revivre, et l'auditoire, séduit par cette attachante restitution, n'a pas ménagé ses applaudissements à l'éminent écrivain.

M. Delacour, notaire honoraire, a communiqué à l'Assemblée des pièces concernant plusieurs de ses ancêtres, ayant exercé le notariat à Pontoise.

Puis la séance étant levée, la plupart des sociétaires, répondant à une gracieuse invitation de M. de Boisbrunet, sont allés contempler, du haut de la terrasse du Château, l'admirable paysage qui réjouissait jadis les yeux du bon roi Saint-Louis et de Marguerite de Provence. — Après le régal des oreilles, le régal des yeux : la fête a été complète.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 4 Juillet 1894

Présidence de M. Seré-Depoin

M. le Président signale la mort de M. Lhérault, d'Argenteuil, notre ancien confrère, qu'on a appelé le *Parmentier de l'asperge*.

Le Secrétaire général exprime les regrets que fait éprouver aux amis de la science la mort de M. le docteur Gillet de Grandmont, ancien secrétaire général de la Société de Médecine pratique, l'un des fondateurs de la réunion des Secrétaires généraux et de l'Hôtel des Sociétés savantes, et celle de M. Laroche, ancien architecte d'arrondissement, président de la Société d'Archéologie en formation à Corbeil.

Le Conseil s'associe à ces regrets.

M. le Président communique au Conseil une correspondance échangée par lui avec M. Viollet-le-Duc, sous-directeur des Beaux-Arts, et avec M. de Mortillet, président de la Société d'anthropologie, au sujet du dolmen de Trye-Château, sous lequel se serait produit un éboulement paraissant indiquer l'existence d'un souterrain. M. de Mortillet est allé, avec une délégation de sa Société, visiter ce monument à une date à laquelle, par une fâcheuse série de coïncidences, aucun des membres du Conseil n'a pu répondre à son invitation et prendre part à l'excursion.

M. le Président rend compte de l'excursion de la Société à Luzarches, qui se solde en balance, grâce à l'intervention d'un comptable invisible auquel le Conseil adresse ses remercîments. M. Seré-Depoin se propose de publier, sous sa responsabilité, l'étude qu'il a préparée sur *Luzarches sous le Directoire*. Les autres communications de MM. Augé de Lassus, Wilfrid de Fonvielle et J. Depoin paraîtront dans les Mémoires (tome XVII).

Le Conseil, sur la proposition de M. le Président, adresse des remercîments aux personnes qui ont contribué par leur gracieux accueil au succès de l'excursion de Luzarches, et en particulier à M. Gilbert-Boucher, maire et conseiller général. Il remercie également le *Figaro* et les journaux locaux qui ont rendu compte de l'excursion.

M. le Président rend compte de l'excursion de la Société de Rambouillet à Saint-Sulpice-de-Favières. Il annonce la formation d'une Société archéologique à Corbeil et lui souhaite la bienvenue.

M. Depoin présente un rapport sommaire sur le Congrès de la Société française d'archéologie à Saintes et La Rochelle et sur la

célébration des Noces d'or de la Société historique de Sens, auxquelles il a représenté la Société du Vexin.

Sont admis comme membres titulaires, sur le rapport de la Commission d'admission :

M. Eugène Leviez, vice-président de l'Association philotechnique de Paris, 27, rue du Mont-Thabor, et à la Chancellerie, par Domont (S.-et-O.), présenté par MM. Seré-Depoin et J. Depoin.

M. l'abbé Courage, vicaire à Saint-Philippe-du-Roule, 11, rue des Écuries-d'Artois, à Paris, présenté par MM. Seré-Depoin et l'abbé Neveu.

M. Gustave Habert, secrétaire général de la Compagnie de Lyon, 88, rue Saint-Lazare, à Paris, présenté par MM. Seré-Depoin et J. Depoin.

M. Ernest Masson, avocat, maire de Livry, 124, boulevard Magenta, à Paris, présenté par MM. Véron et J. Depoin.

Le Conseil décide de donner aux nouveaux sociétaires, admis en 1894, la table des Mémoires.

Le Conseil remercie M. l'abbé Marsaux et M. Louis Régnier de l'envoi de leur ouvrage : *Autour de Dammartin*.

Le Conseil décide de proposer comme associés correspondants à l'Assemblée générale de 1895 M. Augé de Lassus et M. Anthyme Saint-Paul, en reconnaissance de leurs intéressantes communications à la Société.

Le Conseil adresse des félicitations à M. Rey au sujet du prix que l'Institut vient de lui décerner.

M. Depoin communique au Conseil deux intéressantes brochures, l'une de M. Boulé, juge de paix à Pontoise : *Hélyon sire de Jacqueville au XVe siècle ;* l'autre de M. Germain Lefèvre-Pontalis : *La Panique anglaise en mai 1429*.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 17 Octobre 1894

Présidence de M. Seré-Depoin

M. le Président fait part au Conseil de la mort de M. Louis-Gottfried Achenbach, de Nucourt, décédé le 10 août, à l'âge de 60 ans. M. Depoin annonce également la mort de M. l'abbé Sauvage, chanoine intendant de la primatiale, à Rouen, et lit au Conseil des extraits d'une notice biographique consacrée par M. l'abbé Tougard à l'érudit hagiographe normand.

Les regrets unanimes du Conseil accueillent cette double communication.

MM. Gustave Habert et Leviez écrivent au Conseil pour le remercier de leur admission.

Sont admis comme membres titulaires, sur la proposition de la Commission d'admission :

M. l'abbé Basque, curé de Fly, canton d'Argueil (Seine-Inférieure), présenté par MM. l'abbé Hermier et Seré-Depoin.

M. Fontaine, instituteur à Neuville, par Conflans-Sainte-Honorine, présenté par MM. le vicomte Cornudet, maire de Neuville, et Vignier, inspecteur primaire honoraire.

M. Paul Gervais, au château de la Manais, par Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure), présenté par MM. Seré-Depoin et Jouarre.

M. l'abbé Miaux, curé de la Villetertre (Oise), présenté par MM. Régnier et Le Bret.

M. le Président informe le Conseil qu'il vient de toucher la subvention de 100 francs que le Conseil général nous a maintenue grâce à l'appui de M. le vicomte Cornudet, conseiller général de Pontoise.

Le Conseil décide que le tome XVI sera envoyé aux sociétaires admis en 1894, ainsi que le *Cartulaire de Saint-Martin* et la table des Mémoires ; — que la Bibliographie de M. Louis Régnier sera publiée à part avec la Bibliographie des autographes dressée par M. Depoin ; — que le tome XVI se terminera par un article bibliographique de M. Régnier sur l'*Architecture religieuse au XII*e *siècle*, de M. Eugène Lefèvre-Pontalis.

Le Conseil prend la résolution suivante :

Pour aider la Ville de Pontoise dans la publication si intéressante des délibérations de la Municipalité aux XVIIe et XVIIIe siècles, le Conseil vote une somme de 300 francs à joindre à celle de 100 francs déjà accordée par le Conseil municipal, à condition que 450 exemplaires du tirage à part de l'édition préparée par M. Mallet seront remis à la Société.

M. Depoin lit quelques passages d'une brochure de notre confrère, M. Lucien Raulet, intitulée : « *Relation inédite d'un voyage aux glacières de Savoie en 1762*, par le duc de La Rochefoucauld d'Enville, avec introduction et notes ». L'introduction contient une notice biographique sur l'auteur, renfermant des détails inédits tirés des archives du château de la Roche-Guyon.





EXCURSION A ENGHIEN

Le 28 Septembre 1893

La Société Historique du Vexin a tenu en 1893 sa réunion extraordinaire, le jeudi 28 septembre, au Casino d'Enghien-les-Bains, dont le directeur, M. Touzé, lui offrait, avec son extrême obligeance, la plus cordiale hospitalité.

Après un déjeuner et une excursion sur les bords du lac, les membres de la Société se sont rendus dans la salle du théâtre du Casino, où se trouvait rassemblé un fort bel auditoire de 400 invités, composant l'élite de la population enghiennoise.

Sur l'estrade avaient pris place, aux côtés de M. Seré-Depoin, président de la Société : M. le comte de Marsy, président de la Société française d'Archéologie ; M. Sorel, président du Tribunal de Compiègne ; M. Soret de Boisbrunet, contrôleur général de l'armée, vice-président de la Société du Vexin ; MM. Depoin, secrétaire général ; Jouarre, trésorier ; Henri Lebas, archiviste ; L. Aigoin, ancien trésorier de la Société, etc., etc.

On remarquait dans l'assistance : MM. Retali, maire de Sannois ; Charles Millet, maire de Saint-Ouen-l'Aumône ;

l'abbé Brandel, curé du Mesnil-Aubry; M. le Vicaire d'Enghien; M. Wilfrid de Fonvielle, président de la Société d'aérostation, etc.

Le programme de la séance comportait l'audition de plusieurs morceaux exécutés par l'excellent orchestre du Casino, sous la direction de M. Paul Videix; puis deux communications historiques.

M. Joseph Depoin a exposé le but et l'organisation de la Société Historique du Vexin et l'intérêt que présentent les études dont elle cherche à répandre le goût. Il a particulièrement insisté sur les conditions d'attention et de calme d'esprit qu'exige, pour être fructueuse, la lecture des livres d'histoire. (Nous reproduisons plus loin cette allocution.)

M. Seré-Depoin a pris ensuite la parole et s'est proposé de montrer dans Enghien un type original des *Villes qui n'ont point d'histoire*. Enghien est en effet une agglomération récente constituée aux dépens des territoires de Montmorency, Deuil, etc.; tous ses édifices portent le cachet contemporain.

Mais d'où vient son nom? M. Seré-Depoin signale, au xe siècle, l'existence d'une ville d'Enghien dans le Hainaut, et il s'écrie : « Voilà l'Ancêtre! » — Il donne ensuite l'étymologie (probable) de ce nom, esquisse l'histoire de la Ville depuis sa fondation jusqu'à nos jours et celle des seigneurs qui ont porté le nom d'Enghien. Il montre la transmission de cette seigneurie dans les maisons de Luxembourg, de Bourbon et de Condé, l'établissement en France des comtes et ducs d'Enghien. Parmi eux, il cite Henri IV, à qui le bailli de cette ville fit un jour une visite dont le récit offre un piquant intérêt anecdotique.

Rappelant les événements dramatiques qui ont fait passer, en 1633, le duché-pairie de Montmorency dans la maison de Condé, il cite les lettres-patentes de Louis XIV donnant, en 1689, le nom d'Enghien [attribué toujours aux aînés de cette maison] à la ville de Montmorency, qui l'a gardé jusqu'à la Révolution. De 1793 à 1813, elle l'a échangé contre celui d'Émile, en souvenir du héros de Jean-Jacques. En 1814, aux Cent-Jours, à la seconde Restauration de 1815, la ville échange alternativement le nom de Montmorency, que Napoléon Ier lui avait rendu en partant pour la campagne de Russie, contre le nom d'Enghien, qu'elle finit par

conserver. Ce nom lui reste jusqu'en 1832 où une ordonnance de Louis-Philippe, en rétablissant le nom de Montmorency, sépare de cette commune un territoire spécial comprenant le lac et ses environs, et réserve le nom d'Enghien à ce hameau détaché de la grande paroisse.

Mais c'est seulement en 1851 que le territoire ainsi constitué reçoit le titre de commune. « C'est ainsi, dit M. Seré-Depoin, qu'Enghien peut aujourdhui nous donner l'hospitalité. En reconnaissance, nous lui apportons l'origine de son histoire et la préface de son nom. »

Sur tout cela, M. Seré-Depoin a semé, à pleines mains et de mémoire, des noms, des dates, des événements inédits, des détails infinis, avec une profusion, un entrain et un esprit intarissables.

Un prochain tome des Mémoires de la Société Historique publiera le texte entier de cet intéressant et pittoresque discours, qui a recueilli des applaudissements aussi chaleureux qu'unanimes.

Nous citerons seulement la péroraison de l'orateur, que nous reconstituons de souvenir :

Messieurs, a dit M. Seré-Depoin, associez-vous, venez à nous, et un jour prochain nous irons ensemble visiter l'ancêtre, comparer le vieux Enghien à Enghien-le-Neuf, et je vous promets que nul d'entre nous ne regrettera ce charmant voyage. J'ai l'honneur de voir assis à mes côtés M. le comte de Marsy, président de la Société française d'Archéologie, qui veut bien nous promettre pour la circonstance d'être notre cicérone : Personne ne connaît mieux que lui la Belgique, les Flandres et le Hainaut. Groupez-vous donc pour la grande excursion aux pays flamands.

Mais, pour réussir dans cette entreprise, il faut l'amour de la science, le culte de l'histoire, le feu sacré... il faut... l'*Etincelle !*

L'orateur avait à peine terminé son allocution que la toile du théâtre allait se lever pour la représentation de la comédie de Pailleron, annoncée au programme. Aussi cette allusion spirituelle a-t-elle été couverte de bravos.

M. le comte de Marsy s'est levé alors et a assuré la Société de tout son concours, aux applaudissements de l'assistance.

Puis les artistes ont pris possession du théâtre. Mlle Rose Syma, de l'Odéon, Mlle Barsanges et M. Henri Monteux ont enlevé, avec le plus grand succès, la vive et gracieuse *Étincelle*, que les habitués de la Comédie-Française ont retrouvée là dans tout son scintillant éclat.

Sociétaires et invités sont partis enchantés de cette agréable journée, favorisée par un soleil inespéré la veille.

(*Écho Pontoisien* du 5 octobre 1893).





L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE

ALLOCUTION

PRONONCÉE A L'EXCURSION D'ENGHIEN

Par M. J. Depoin, Secrétaire général

Mesdames, Messieurs,

Notre Président m'a chargé de le remplacer aujourd'hui pour vous exposer en quelques mots l'origine, le but et l'œuvre de la Société Historique qui vous rend visite aujourd'hui. Je ne saurais mieux faire que d'emprunter cet aperçu à l'une de nos publications antérieures.

(Ici l'orateur donne quelques extraits d'une communication faite à une précédente excursion par M. Seré-Depoin).

A ces paroles, que prononçait naguère notre Président, permettez-moi d'ajouter quelques mots sur la nature du concours que nous vous demandons.

Tout le monde assurément ne peut pas s'appeler Léopold Delisle et ressusciter le règne de Philippe-Auguste ou publier, comme le Père Anselme, l'*Histoire généalogique de la Maison de France et des Grands Officiers de la Couronne* en une dizaine de volumes in-folio.

Mais tout le monde peut s'intéresser à l'histoire dans une mesure plus ou moins grande, soit en en recherchant les sources, en nous faisant part des découvertes opérées et en devenant ainsi notre utile collaborateur, soit en lisant les travaux d'autrui pour s'instruire, *addictus jurare in verba magistri*, — des exemples mémorables du passé.

Cette dernière catégorie est assurément la plus nombreuse, et je voudrais m'adresser à elle aujourd'hui, en causant un moment avec vous de ce sujet : *Comment on doit lire un livre d'histoire.*

Rassurez-vous, Mesdames, je n'ai en ce faisant aucun désir de tourner au pédagogue et de vous traduire quelque poème didascalique en vers latins dans le goût du Père Vanière.

Je voudrais simplement vous engager à faire ce que j'ai fait moi-même quand j'ai commencé mes études archéologiques, ne me doutant pas alors qu'elles me conduiraient à absorber une aussi respectable quantité de la poussière des archives.

J'ai lu naturellement, en débutant, des ouvrages d'histoire générale, puis des monographies, — le mot n'était pas encore pourtant alors aussi à la mode qu'il l'est devenu — des publications documentaires, puis des livres de science pure. Enfin je suis même allé jusqu'à lire... des cartulaires, chose que je me garderais, tant s'en faut, de conseiller aux débutants, bien que — vous vous en doutez peut-être un peu — *anch io son pittor !* j'en aie quelques-uns sur la conscience.

Mais, pour lire les ouvrages fructueusement et y puiser le goût croissant des études rétrospectives, il est certaines conditions qu'il faut observer ; il y a un choix à faire, une gradation à suivre ; il y a aussi une méthode de lecture, et c'est le point sur lequel je voudrais insister.



Je ne voudrais pas vous faire l'injure de rééditer ici le mot d'un fort savant, malheureusement doublé d'un vilain sceptique, qui rangeait les lecteurs — il les connaissait un peu, c'était un vrai *rat* de bibliothèque — en trois catégories:

Les *tamis*, qui laissent passer tout ce qu'ils reçoivent;

Les *éponges*, qui rendent à peu près tout, un peu plus trouble et un peu plus sale;

Les *filtres*, qui ne gardent que la vase.

Mais enfin, si l'on tenait au *trilemme* de Charles Alexandre, il faudrait tâcher d'être des *éponges* immaculées, dont s'exprime, quand on les presse, un liquide aussi clair que lorsqu'elles l'ont absorbé.

C'est là justement le difficile. Ce n'est pas du tout commode, croyez-moi, de se distinguer dans la catégorie des *éponges*, et même de s'y ranger. Assurément il ne saurait se trouver un *filtre* parmi nous, mais combien — surtout à notre époque fiévreuse et agitée — le *tamis* est dangereux... et répandu!

« Il y a, disait madame Necker, des gens auxquels la lecture ne sert de rien; les idées passent debout dans leur tête ».

C'est pourtant quand il s'agit d'histoire que ce genre de lecteurs fait l'effet le plus déplorable, et j'étends sans hésiter ce qualificatif, des *tamis* aux *éponges* mal essorées. Car l'histoire n'est pas comme ces récits d'imagination ou de fantaisie destinés à servir de jouet à quelque précoce vent d'automne. A combien de feuillets de romans ne peut-on pas appliquer la ballade d'Arnault :

> Pauvre feuille desséchée,
> De ta tige détachée,
> Où vas-tu? — Je n'en sais rien...

Hélas! on sait trop souvent où elles vont... mais il serait incongru d'insister sur le triste sort que l'impatience ou le dédain du lecteur inflige trop souvent à ces *pauvres feuilles détachées... (Sourires).*



Non, Messieurs, l'histoire est une chose sérieuse qui mérite d'être retenue et qui doit l'être dans son entier, sans omissions ni lacunes. Nous ne sommes plus au temps où elle servait d'exutoire aux haines et aux rancœurs des partis ; où, en l'absence d'investigations approfondies, les légendes intéressées s'implantant à l'aise dans le cerveau du peuple, le grand philosophe Joseph de Maistre était en droit de la qualifier de sa plume vengeresse : « une conspiration permanente contre la vérité ».

L'histoire écrite avec des mémoires plus ou moins authentiques, avec des récits frelatés, pas plus que l'histoire écrite par ordre ; l'histoire pamphlétaire pas plus que « l'histoire d'État », n'existent désormais. Continuant et développant l'œuvre laborieuse des Bénédictins, le Comité des Travaux historiques, secondé par l'admirable enseignement de l'École des chartes et par l'incessante action de la Société française d'archéologie, a fait justice de ces fâcheux errements. Taine a tué Mignet..... et bien d'autres !

La vérité historique, établie sur le document, sur la pièce originale contrôlés par une critique sévère et judicieuse, la vérité est *une ;* demeure-t-elle incomplète, l'*histoire* cesse d'exister.

Parmi les nombreuses académies de fantaisie qui foisonnaient en Italie au siècle dernier et qui s'intitulaient les *Illuminés*, les *Énervés* et *tutti quanti*, il y en avait, je crois, une qu'on appelait l'*Académie des A-peu-près*. Eh bien, cela ne pouvait pas être, vous le devinez sans peine, une Société d'archéologie. *(On rit).*



Ce devoir qui s'impose à tous ceux qui écrivent l'histoire, d'être scrupuleusement attentifs et minutieusement précis, il incombe en quelque mesure aussi à ceux qui la lisent. Il faut lire l'histoire avec l'intention de s'en pénétrer dans son intégrité ou tout au moins dans ses lignes essentielles.

Vous allez nous trouver peut-être bien exigeants : « Eh quoi ! direz-vous, parce que vous aurez rassemblé vos productions dans une publication que vous dénommez « *Mémoires* », évidemment avec l'arrière-pensée de l'imposer à *la nôtre*, il

faut absolument que nous nous mettions à apprendre vos élucubrations par cœur ! »

Par cœur, ce serait beaucoup demander, et nous n'y songeons guère. Mais, en tenant compte des exagérations que peut se permettre décemment toute critique qui se respecte, il reste ce point, que vous avez à retenir sérieusement ce que vous lisez, quand il s'agit surtout de documents ; et pour cela les livres d'histoire doivent être lus à tête reposée, au moment où l'on est tranquille, où l'on n'a pas trop d'enfants sur ses tapis, ou trop de lettres d'affaires sur son bureau.

La sévère Clio, comme auraient dit nos pères, ne tolère pas les écarts que la plupart de ses sœurs autorisent ; elle veut être servie par des adorateurs recueillis.

Si les trois qualités par Horace attribuées au sage — *justum*, *tenacem*, *impavidum* — la droiture, la persévérance, l'imperturbabilité, sont au premier chef celles qui conviennent aux historiens, elles ne sont pas moins à leur place chez celui qui, voulant se pénétrer de leur œuvre, consacre à cette étude toutes ses facultés.

Je connais des mélomanes qui ne souffriraient pas qu'on échangeât deux mots à voix basse auprès d'eux pendant qu'une diva roucoule son ariette ; je citerai des joueurs de whist ou d'échecs que les chuchotements d'une galerie distraite ou babillarde exaspèrent... il y a même des joueurs de jacquet qui s'en plaignent : cela trouble leurs combinaisons. *(On rit).*

Que dirai-je des pêcheurs à la ligne ? Le moindre susurrement dans le voisinage effarouche leur proie ; la conversation la plus mystérieuse et la plus discrète leur semble intolérable ; pour un peu ils feraient volontiers taire les rossignols.

Si, pour des distractions destinées à reposer l'âme, on prend de pareilles précautions, quelle attention n'est pas requise pour les choses qui supposent notre intelligence en plein fonctionnement, qui mettent en activité ses principaux rouages !

Être attentif, c'est la première condition pour pouvoir demeurer mémoratif. Aujourd'hui que la psychologie a remplacé la muscade de l'amphitryon de Boileau et qu'on en a mis partout, on a établi psychologiquement les relations de la mémoire avec le tempérament, le caractère, et l'écriture qui

les reflète. Eh bien, on est tombé d'accord pour faire reposer la formule de la mémoire sur la base de l'attention combinée avec le jugement.

Ne lisons donc pas les livres d'histoire comme on parcourt un roman dont en général il ne reste rien dans l'esprit, qu'une impression vague de contentement ou de déplaisir, quelque chose comme le parfum vite évaporé d'une femme qu'on croise.

Ce sont des reliques plus substantielles qu'il faut garder de la lecture d'une publication historique. Si par instants elle vous semble trop austère, si l'auteur n'a pas su toujours s'inspirer du conseil de l'aimable poète :

Amara læto
Temperet risu...

... Ne soyez pas de ces lecteurs dont Voltaire, oracle d'une époque frivole, a dit qu'ils aiment mieux s'amuser que s'instruire. Acceptez franchement l'enseignement qu'on vous apporte : sous son apparente aridité, il portera d'excellents fruits. La lecture de l'histoire meuble l'esprit d'idées justes ; celui qui ne base point sur elle ses conclusions ne sera jamais qu'un raisonneur futile. Pour les individus comme pour les peuples, pour les nations comme pour les princes, l'expérience du passé est la leçon de l'avenir. *(Applaudissements).*





LUZARCHES (ANCIENNE PORTE)



EXCURSION A LUZARCHES

Le 10 Juin 1894

La Société historique du Vexin a fait, le dimanche 10 juin 1894, à Luzarches, son excursion annuelle, sous la direction de son président, M. Seré-Depoin. Un grand nombre de sociétaires dont plusieurs dames avaient répondu à l'appel de la Société.

Après une visite matinale aux ruines archéologiques de Luzarches, donjons de Saint-Côme et de la Motte, restes de la Collégiale de Saint-Côme, prisons seigneuriales, porte de la ville et ponts-levis ; — après être montés au sommet du vieux donjon, sur lequel le regretté docteur Broca avait établi sa maison de campagne, d'où l'on jouit d'un panorama délicieux ; — enfin, après une visite à Rocquemont, où M. Gilbert-Boucher a conservé le curieux cadran-solaire de Sophie Arnould, — les excursionnistes se sont rendus à l'église Saint-Damien.

M. Joseph Depoin, secrétaire général de la Société, a donné lecture, avant de pénétrer dans l'église, d'une notice fort intéressante de M. l'abbé Eugène Müller, de Senlis, sur ce monument du XIIe siècle, objet de nombreux remaniements.

Les visiteurs, gracieusement guidés par M. Morize, pro-

priétaire au château d'En-Bas, et par M. Truchy, son gendre, ont parcouru ce spacieux et ravissant domaine où d'élégantes constructions modernes se marient à des ruines féodales, toutes tapissées de lierre.

A midi, un excellent déjeuner de 40 couverts attendait les excursionnistes à l'hôtel Saint-Damien. Des toasts ont été portés par M. Seré-Depoin à la ville de Luzarches; par M. Gilbert-Boucher à la Société du Vexin; par M. Joseph Depoin aux nombreuses Sociétés représentées à l'excursion; par M. Lorin, secrétaire de la Société historique de Rambouillet, aux dames.

A deux heures, dans la salle du théâtre, devant les habitants de la Ville qui, réunis aux excursionnistes, formaient un très nombreux auditoire, M. Seré-Depoin a pris place sur l'estrade, ayant à ses côtés M. Maurice Gilbert-Boucher, conseiller général et maire de Luzarches; M. Le Blanc, ancien directeur de l'École de Rome, membre de l'Institut; M. Wilfrid de Fonvielle, président de la Société d'aérostation; M. Augé de Lassus; M. Truchy, ancien maire de Luzarches; MM. Soret de Boisbrunet, vice-président; Joseph Depoin, secrétaire général, et Jouarre, trésorier de la Société historique du Vexin; M. Guillois, lauréat de l'Académie française, etc., etc.

M. Seré-Depoin a ouvert la séance par une allocution sur le rôle de la Société historique, ses moyens d'action et l'intérêt qu'il y a pour chaque cité comprise dans sa sphère d'études à se rattacher à elle. Il a signalé les principaux points de l'histoire de Luzarches, que les travaux de l'abbé Lebeuf, de MM. Hahn et Millescamps et des membres de la Société de Senlis n'ont pas entièrement élucidés.

M. Joseph Depoin a pris ensuite la parole pour retracer l'histoire des abbayes d'Hérivaux et de Royaumont, et du prieuré de Baillon, dépendant de cette dernière.

M. Augé de Lassus, dans une de ces étincelantes conférences qui lui ont acquis une si grande situation dans le monde des lettres, a tenu son auditoire sous le charme de son élégante parole, en lui retraçant les épisodes de la vie de Sophie Arnould, la spirituelle actrice qui, devenue propriétaire du couvent de Rocquemont, vint terminer sa carrière à Luzarches, où elle a laissé des descendants.

M. Wilfrid de Fonvielle a fait à son tour vibrer la corde patriotique en relatant d'une façon saisissante les péripéties d'une ascension nocturne tentée, le 31 décembre 1870, par le ballon l'*Armée de la Loire,* pour faire parvenir 80 kilos de dépêches et une quantité de pigeons voyageurs au gouvernement de Tours. Grâce au dévouement du maire, de la directrice des postes et d'un habitant de Luzarches qui, se trouvant dans l'auditoire, a été l'objet d'une ovation, on a pu soustraire à l'ennemi qui occupait Luzarches, l'aérostat, son contenu et ceux qui le montaient.

M. Seré-Depoin devait terminer la séance par une étude ayant pour titre : *Luzarches sous le Directoire*, où il se proposait de faire revivre le souvenir de Benjamin Constant, acquéreur du monastère d'Hérivaux, président, à cette époque, de l'Administration municipale cantonale de Luzarches, inaugurant la fête des époux et de la fidélité, avec Madame de Staël et Sophie Arnould parmi ses auditeurs. Il n'a pu, faute de temps, qu'esquisser la conclusion de cette étude.

Un laboureur avait dit à propos des religieux chassés de leurs asiles en 1791 : « C'était de l'avoine, nous ne voulons plus que du blé ». En considérant quels singuliers successeurs avaient pris leur place, à Hérivaux et à Royaumont, il est permis de compléter la formule : « On voulait du blé, on n'a eu que de l'ivraie ».

L'heure du départ a forcé M. le Président à lever la séance au grand regret de tous. Les félicitations les plus chaleureuses ont été prodiguées à la Société du Vexin pour cette excursion qui, le temps étant resté de la fête jusqu'au bout, a été certainement l'une des plus réussies qu'elle ait organisées.

(*Écho Pontoisien* du 14 juin 1894).





LES NOCES D'ARGENT

DE LA

Société Historique de Compiègne

La Société Historique de Compiègne a célébré ses Noces d'Argent les jeudi 8 et vendredi 9 juin 1893.

Elle avait invité à cette fête les Sociétés savantes qui sont en relation avec elle. M. Sorel, président de la Société et président du Tribunal civil, a reçu ses invités à l'Hôtel-de-Ville. Après un discours de M. le Président, M. le comte de Marsy, secrétaire général, a fait un long compte rendu des travaux de la *Société de Compiègne*, compte rendu qu'on peut lire dans les publications de la Société.

M. Seré-Depoin, président de la *Société de Pontoise et du Vexin*, invité à prendre la parole, a prononcé le discours suivant :

MESDAMES, MESSIEURS,

Je n'ai véritablement aucun titre pour prendre la parole devant tant de personnes érudites et distinguées. J'avais supplié M. le Président de désigner dans cette assemblée un orateur plus compétent et plus disert. Je regrette que parmi tant de héros, il ait choisi... Childebrand.

Tout confus de ce choix malheureux que mon insuffisance rendait invraisemblable, je me suis demandé, sur un air connu, quel est donc ce mystère ? Je crois en avoir percé le secret.

En compagnie de plusieurs des vôtres, je prends part tous les ans aux travaux de la section d'histoire et de philologie du Congrès de la Sorbonne, section présidée par M. Léopold Delisle, le plus savant et le plus aimé de nos maîtres. A chaque séance, l'illustre administrateur général de la Bibliothèque Nationale appelle au bureau, à titre d'assesseur, quelques-uns des délégués des Sociétés savantes de France. J'eus l'honneur, il y a deux ans, dans ces conditions, de m'asseoir à ses côtés.

— Quelle gloire ! me dit avec un sourire à double détente un aimable confrère.

— N'en soyez point jaloux, répliquai-je humblement, cette année, on choisit les assesseurs au... poids. *(Rires).*

La même cause me vaut ici le même honneur, mais cette fois-ci, hélas ! que de péril dans cet honneur !

Vous connaissez maintenant « mes qualités », comme on dit au Palais ; vous allez, dans un instant, connaître mes défauts.

Mesdames, Messieurs,

Je suis de ceux qui trouvent dans les études d'histoire locale un attrait infini et passionnant. L'œuvre est aimable, la visée en est claire, le but défini, l'exécution attachante et aucune amertume n'y apparaît. La vérité s'y montre toute fraîche et toute souriante à ceux qui l'aiment et la respectent. La recherche du document est comparable au plaisir de la chasse ; elle en a tous les entraînements, toutes les surprises et toutes les joies, avec le danger en moins de périr sous le poids d'un cheval emballé ou sous le plomb meurtrier d'un ami maladroit. Que de variétés dans ces recherches ! Un jour, on exhume d'une liasse un vieux parchemin, tout surpris de revoir la lumière après un sommeil séculaire ; un autre jour, on découvre sous le lierre qui l'étreint, la tourelle en ruines, dernier vestige du manoir féodal à reconstituer. Enfin on rencontre, dans des pérégrinations accidentées et pleines d'imprévu, à travers les archives locales, des événements oubliés, parfois dramatiques, des détails abondants et curieux, des légendes émouvantes et instructives.

Telles sont, en grand raccourci, les attractions de l'histoire locale. Ces études, sans doute, n'ont pas les superbes envolées de l'histoire générale, mais la perspective, pour être limitée, n'en est pas moins exacte, le tableau, pour être réduit, n'en est pas moins séduisant.

De tous ces matériaux amassés, triés, classés, contrôlés sortira,

à son heure, la modeste monographie du village, ce précieux dictionnaire des actes des ancêtres, ce d'Hozier des petites gens, ce paroissien civil des œuvres de la Communauté.

A une époque où tout ne va que pour la science et par la science, je demande à voir où en est autour de nous l'étude des sciences historiques et, particulièrement, l'étude de l'histoire locale.

Je commence par déclarer qu'en général — j'établirai tout à l'heure les exceptions — on ne connaît pas, en France, l'histoire locale. Allez et venez d'un bout à l'autre de notre pays ; entrez dans les villes et dans les villages ; interrogez les habitants sur l'origine de leur commune ou de leurs monuments ; questionnez-les sur l'état des personnes, sur les institutions, les coutumes, les mœurs, les événements du passé : vous n'en rencontrez pas un sur cent qui soit en mesure de vous éclairer.

A quoi tient cette ignorance trop générale de l'histoire de la patrie locale, si bien définie la seconde patrie ? N'ayant pas le loisir d'en signaler les causes multiples, je me borne à en constater l'existence et à en déplorer l'effet. Je me hâte toutefois d'ajouter que cet ostracisme ne saurait être imputé au dédain ou à l'indifférence de nos populations, leur bon sens et leur patriotisme protestent contre cette inculpation en réclamant chaque jour ardemment, unanimement, les bienfaisants enseignements de l'histoire du pays. Le coupable ici n'est pas l'homme qui ignore, c'est la société qui ne l'instruit pas ; ce ne sont pas les lecteurs qui manquent, c'est le livre qui leur fait défaut.

Dans le but de mettre au jour le précieux livre destiné à reconstituer la petite patrie dans la grande, il s'est formé en France, depuis plus d'un demi-siècle, de nombreuses associations libres. Grâce au dévoûment et à la persévérance d'une légion d'hommes de bien, d'heureux résultats ont été obtenus. Mais combien reste profonde encore, malgré leurs efforts, la lacune qu'il importe de combler ! C'est par la publication de milliers de volumes qu'il faudrait vulgariser les connaissances de l'histoire locale ; nous n'en sommes encore, hélas ! très péniblement, qu'aux centaines !

Dans le mouvement en avant qui s'accomplit et grandit tous les jours, plusieurs départements se distinguent par leur activité. Celui de l'Oise se trouve, de ce chef, en bon rang, et, parmi les associations de cette région, la Société historique de Compiègne se place en première ligne. La fortune qui nous est échue d'assister aux noces d'argent de cette vaillante compagnie, nous fournit l'occasion de montrer la part glorieuse qui lui revient dans la distribution de la bonne semence.

Après le remarquable rapport que vous avez entendu au début de cette séance et qui a valu à M. de Marsy de si justes applaudis-

sements, je n'aurai pas l'impertinence de tenter le résumé d'une œuvre qui a demandé vingt-cinq années de labeur et de recherches à des hommes studieux et distingués. Je me bornerai à constater que vous avez abordé et résolu, avec le plus grand succès, toutes les questions inscrites au programme des Sociétés savantes : archéologie, histoire, numismatique, céramique, typographie, biographie, bibliographie, monographie des villes, des villages et des monuments, chroniques locales, rien ne vous a échappé.

Si je l'osais, j'appellerais votre attention sur un plus grand développement à donner à vos publications sur l'administration locale à la fin de l'ancien régime. Nos contemporains connaissent très imparfaitement l'organisation de l'élection, l'œuvre des subdélégués, des anciennes Sociétés d'agriculture, des Assemblées provinciales de Melun et du département de Senlis. Il est désirable que de claires explications soient fournies sur ces matières, prélude obligé de l'histoire de la Révolution. M. Sorel a publié sur la Révolution à Compiègne et à Chantilly des travaux précieux. Je souhaite qu'il ne s'en tienne pas là et qu'il nous donne, avec l'autorité, la prudence et la mesure qui lui appartiennent, la suite de ces utiles et savantes études.

Messieurs, l'œuvre de la Société historique de Compiègne est belle, noble et patriotique. Dans cet heureux pays, l'ignorance de l'histoire de la seconde patrie serait sans excuse. On peut savoir, ici, d'où l'on vient — indication précieuse pour mesurer où l'on va — connaître les mœurs de l'ancêtre, l'origine des monuments et s'initier aux mouvements mémorables du passé. Et, disons-le bien haut, cette science locale n'est ni le privilège d'un groupe, ni l'apanage de quelques érudits ; c'est un bien commun à tous, en même temps qu'à chacun. Établie sur des documents authentiques, elle s'apprend dans des publications populaires facilement abordables et éclatantes de précision et de lumière. Aussi bien sommes-nous accourus, de divers côtés, à la fête d'aujourd'hui, pour célébrer cette grande clarté et pour adresser d'une voix unanime à nos vaillants confrères de chaleureux bravos.

L'œuvre est-elle terminée ? Je dirais volontiers qu'elle est sans fin, tant elle est considérable. Le département de l'Oise ne compte pas moins de sept cents communes dont l'immense majorité reste actuellement privée de l'utile monographie locale. Dans la région où rayonne la Société de Compiègne, s'il existe encore plusieurs lacunes, on peut être assuré que la docte Compagnie s'exercera, sans relâche, à les combler, et que, de ce côté, de nouveaux efforts aboutiront à de nouveaux triomphes.

Ce n'est pas sans des peines infinies, ni sans d'importants sacrifices qu'on arrivera à cet heureux résultat : mais ce n'est pas non

plus sans en recueillir des satisfactions morales de la plus haute valeur. L'étude des sciences historiques est, à la fois, remplie d'intérêt et de charme, *utile dulci*. J'ai dit ailleurs — on me permettra de prendre mon bien où je le trouve — que cet exercice noble et salutaire donne de la droiture, de la sérénité et de l'autorité au jugement de l'homme, en laissant celui qui s'y livre, indifférent ou dédaigneux, devant les agitations stériles et décevantes de la politique. N'y eût-il à nos labeurs que cette récompense, je la trouverais digne d'envie.

Et notez bien que la Société de Compiègne n'est pas isolée ; toutes les Sociétés savantes de France, dont plusieurs sont représentées ici par d'éminents délégués, se livrent à l'envi, avec ardeur et persévérance, à l'étude et à la vulgarisation des sciences historiques. Grâce à ce concours puissant et éclairé, l'histoire générale s'enrichit chaque jour de précieux documents et l'histoire locale voit disparaître peu à peu ses obscurités séculaires. Réjouissons-nous, Messieurs, car l'heure est proche où chacun de nos villages pourra connaître enfin ses origines et son passé.

La haute mission des Sociétés savantes de France me fournira l'occasion d'une dernière réflexion. Je rappellerai que leur création est due à l'initiative individuelle ; que leur fonctionnement est libre et que leur indépendance est entière. J'aimerais à pouvoir dire combien cette indépendance, garantie de l'impartialité et de la sincérité de nos travaux, leur donne d'autorité ; combien elle concourt au progrès des sciences ; combien ces libertés dont nous jouissons sont justes et salutaires. Le sentiment de mon insuffisance sur ces questions m'imposant de Conrart le silence prudent, j'invoquerai le secours de la puissante parole d'éminents ministres de l'Instruction publique.

M. Spuller, s'adressant aux délégués des Sociétés savantes au Congrès de la Sorbonne, tenu en 1887, s'exprime ainsi :

« ..... L'État méconnaîtrait sa mission, il méconnaîtrait le caractère des associations que les citoyens forment entre eux pour » échanger leurs idées et se donner appui et force, s'il prétendait à » les diriger, à les gouverner. Gardez donc votre liberté, Messieurs, » et continuez à la mettre à profit ; tous nous y gagnerons, et, j'ose » le dire, nul parmi nous ne songe à la limiter. Il est parfaitement » utile que vous existiez, que vous viviez d'une vie active et féconde » pour l'État. Plus vous vous développerez, plus nous aurons sujet » de nous réjouir de vos progrès, et, si parmi vous, parmi vos » Sociétés, il en est qui ont besoin de l'assistance, de l'encouragement, du dévoûment de l'État, vous avez le droit de le réclamer » et d'y compter. Ce concours puissant ne peut vous manquer, en » aucun cas il ne doit vous faire défaut ».

M. Lockroy constate avec esprit, en 1888, que la science n'a pas d'opinions :

« ..... On nous a reproché de trop aimer le passé, on me » reproche de le sacrifier au présent ou même à l'avenir. Je » repousse cette accusation pour vous et pour moi. Quelles que » soient les préférences politiques de chacun de vous, il se dégage » de vos travaux un esprit supérieur de justice et d'impartialité, cet » esprit c'est l'esprit scientifique. Sans lui, vous le savez bien, rien » ne vaut en histoire, rien n'est vrai. Or, n'est-ce pas lui qui finit » toujours par dominer en vous ? A force d'étudier le détail et de » préciser le fait, on acquiert un besoin impérieux d'exactitude qui » se subordonne tout. La science n'a pas d'opinion, mais par cela » seul qu'elle recherche la vérité, elle est libérale ».

M. Fallières, en 1889, expose par le menu les travaux des Sociétés savantes :

« ..... Je vous retrouve aujourd'hui, Messieurs, aussi vivants, » aussi passionnément épris de la vérité, plus chargés de conquêtes » qu'en 1884. Vous fouillez le sol, vous explorez les ruines, vous » examinez minutieusement nos dépôts scientifiques : rien n'échappe » à votre patiente perspicacité et vos recherches n'éclairent pas » seulement tous les jours davantage le passé de notre pays, elles » aident à reconstituer notre histoire générale ».

M. Bourgeois, en 1890, montre l'initiative individuelle présidant librement à la formation de nos Sociétés :

« ..... Je salue avec une égale fierté la féconde activité de tous » ceux qui, librement, en dehors des cadres universitaires, poussés » vers la science, soit par leur goût personnel, soit par l'heureuse » rencontre d'un milieu favorable, d'un groupe d'amis savants et » désireux de savoir plus encore, ont, des points les plus éloignés » de notre pays, envoyé au Congrès de 1890 une contribution de » recherches d'une haute valeur et d'une infinie variété. Laissez-» moi donc, d'une façon générale, adresser à l'ensemble des Sociétés » dont vous êtes les représentants, les remerciements de la France » laborieuse et instruite, de tous ceux qui ont le souci de voir » chaque jour s'élever le niveau intellectuel de notre chère Patrie ».

Enfin, cette année, M. Poincarré proclame les bienfaits de nos libres associations :

« ..... Vòs Sociétés sont libres, Messieurs, et c'est le secret de » leur force et de leur prospérité. Vous entretenez, dans la France

» entière, des foyers dont la chaleur se répand partout, mais dont
» les rayons ne laissent jamais de converger au centre. Vos moyens
» sont multiples ; votre but est commun, et cette science moderne
» dont vous professez le culte, la science moderne, scrupuleuse et
» persévérante dans l'analyse, prudente et réfléchie dans la synthèse,
» vous n'avez tous d'autre ambition que de la mettre, toujours plus
» riche et plus outillée, au service de la Patrie ».

Que répondre aux grands maîtres de l'Université de France, prononçant publiquement ce tels éloges ?.... Un seul mot : Nous sommes fiers de les avoir justifiés dans le passé ; nous sommes fermement résolus à les mériter dans l'avenir, et nous profitons des Noces d'Argent de la Société de Compiègne pour en prendre l'engagement vis-à-vis de la science.





LE TRÉSOR DE PONTOISE

Par M. Émile CARON

Président de la Société de Numismatique

Une trouvaille de monnaies de billon des XIe et XIIe siècles, pesant six kilogrammes et demi, a été faite le 28 mars 1892, à Pontoise, sur l'emplacement de l'ancien château. Les monnaies du XIe siècle, celles de Philippe Ier, peut-être des anonymes de Chartres, de Saint-Martin de Tours, n'y figuraient que par de très rares exemplaires. Mais le XIIe siècle y est très largement représenté par environ 6,000 monnaies royales de Louis VI (1108-1137), et de Louis VII (1137-1180), et par quelques monnaies féodales : de Gautier de Mortagne et Roger de Rosoy, évêques de Laon, ce dernier mort en 1180 ; d'Yves, comte de Soissons (1160) ; de Conon, comte de Soissons, frappé à Pierrefonds (1178-1180) ; de Philippe d'Alsace (1156-1183), deniers frappés à Crépy et à Amiens ; de Jean Ier, comte de Ponthieu (1147-1191) ; d'Anselme, comte de Saint-Pol (1150-1174) ; d'Hugues IV, comte de Saint-Pol (1174-1205) ; d'Henri Ier, comte de Champagne (1152-1180). Ce dépôt si considérable ne nous a donc fait connaître aucune pièce inédite. Nous y avons vainement cherché un second exemplaire du denier de Louis VI, frappé à Compiègne, bien que les ateliers voisins de Soissons, de Saint-Médard de Soissons, de Crépy et de Pierrefonds y soient représentés.

Ce n'est donc pas, tant au point de vue de la rareté et de la curiosité, que la trouvaille de Pontoise mérite d'être étudiée. Mais elle fournit des renseignements précieux pour la classification des monnaies au nom de LVDOVICVS REX. Comme, sur plus de 6,000 pièces, il ne s'est trouvé qu'une *seule* monnaie de Philippe-

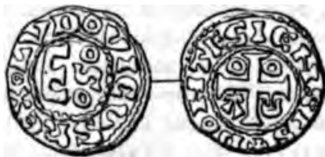
Auguste, on peut affirmer que le dépôt a été fait peu après 1180, date de son avènement. Il faut en conclure que toutes les monnaies au nom de LVDOVICVS REX, avec la légende FRA | OƆN en boustrophédon, appartiennent à Louis VII et non à Louis VIII (1223-1226), comme elles avaient été classées jusqu'à présent. De même, il y a lieu de faire remonter à Louis VI les monnaies avec LVDOVICVS RE+ FRA avec les *c* carrés, monnaies qui avaient
NCO
été attribuées à Louis VII.

Tels sont les deux points capitaux qui ressortent de l'étude de la trouvaille de Pontoise.

En ce qui concerne le monnayage particulier de cet atelier, nous n'avons rencontré ni le denier frappé par Philippe Ier ni ceux frappés par Louis VI, par imitation du type paternel. L'un d'eux a été gravé dans l'ouvrage de Poey d'Avant, pl. II, nº 7; un autre existe dans la collection bien connue de M. Meyer, à Paris. Comme ce dernier ne figure pas dans la monographie de la numismatique pontoisienne, publiée par M. Thomas, nous en donnons ici la description et le dessin :

o LVDOVICVS REX dans le champ, grand E et ω avec deux annelets.

℞ + PONTESIENSIS, croix à laquelle sont appendus Λ et ω, et deux annelets aux 1er et 2e. Poids, $1^{d}15$.



Le poids et la parfaite similitude du type avec celui de Philippe Ier classent sans hésitation ce denier à Louis VI.

Quant au type lui-même, il tendait à imiter le monogramme immobilisé d'Erbert sur les deniers du Mans, si répandus en Normandie et dans les pays voisins par les Plantagenets. Est-ce uniquement à une question de voisinage qu'est due la présence dans notre trouvaille d'une douzaine de deniers d'Henri II, roi d'Angleterre ; son fils Henri, dit Court-Martel, avait épousé Marguerite, fille de Louis VII, et, selon l'abbé Trou, Pontoise lui aurait été donnée en dot. N'insistons pas sur ce point. L'abbé Trou ne cite pas le document révélant ce fait, et, selon les bénédictins de Saint-Maur, ce serait Gisors et non Pontoise que Marguerite aurait reçue en dot.

Quoiqu'il en soit, il est à remarquer que ces deniers anglais,

d'un meilleur aloi et d'un poids plus élevé que les nôtres, ont tous été rognés sur les bords, quelques-uns sont devenus presque carrés.

Après l'imitation des deniers manceaux l'atelier de Pontoise frappa à deux types distincts.

Ils présentent au centre : l'un, l'*oméga* et l'*alpha* suspendus à deux pals reliés entr'eux ; l'autre, Λ et ω également suspendus à deux pals reliés. On serait tenté de croire que ce dernier type est le plus ancien comme étant le plus régulier. Il n'en est rien. En effet, les monnaies frappées à Paris par Philippe Ier et Louis VI portent, comme type central, ω et Λ. Nous estimons que celles de Pontoise en sont l'imitation et ont été émises par Louis VI ; et à l'appui de cette proposition, nous trouvons deux arguments, l'un dans la légende du droit écrit LVDOVICVS RE+ avec le *c* carré et la croisette remplaçant l'X de REX, comme dans la première famille des monnaies frappées à Paris ; l'autre dans la légende du revers PONTISARCASTI, légende correcte qui s'altéra rapidement. Ces deniers étaient au nombre de 17 dans la portion de trouvaille que nous avons acquise (2 kilos 350).

Tout en conservant la légende du droit LVDOVICVS RE+, celle du revers se modifie en PONTISI CNRSI (3 deniers) et en PONTISIENSI (8 deniers).

Une autre émission porte LVDOVICVS REX conservant le *c* carré, mais avec X de REX. La légende du revers est altérée en PONTISICNRSI (9 deniers).

Nous arrivons au 2e type central, celui de l'Λ et ω portant au droit la légende LVDOVICVS REX avec le *c* ordinaire et l'X de REX. Nous en avons constaté avec des légendes altérées :

PONTISICNRSI.. 55
PONTISICNESI.. 1
PONTESICNSIS.. 1
Jusqu'à ce qu'elle se régularise en PONTESCIENSIS... 1
qui paraît en être la dernière expression et ne rappelle plus le château de Pontoise, mais la Ville elle-même, et indiquerait peut-être que l'atelier monétaire avait changé de local.

Enfin, nous devons signaler dans ce 2e type, une émission où la croisette initiale des légendes est remplacée par un besant comme sur le denier gravé plus haut.

Nous avons relevé 104 deniers de Pontoise dans notre portion de trouvaille.





UN COIN INCONNU

de Seine-et-Oise

Par M. l'Abbé MARSAUX

Curé-doyen de Chambly

DEPUIS un certain nombre d'années, des raisons de famille nous amènent dans un modeste village de Seine-et-Oise, aux confins du département, sur la lisière de l'Eure. Nous voulons parler de Limetz. Situé sur les bords de l'Epte, dont les eaux claires fuient à l'ombre des arbres, tout en faisant tourner des moulins, au joyeux tic-tac, à quelques pas de la Seine, que longe la ligne de Rouen sillonnée par de nombreux trains, le village séduit au premier abord. Les promenades aux environs sont pleines d'attraits, mais on ne peut toujours se promener ; il faut compter avec la fatigue et les jours de pluie. Que faire ? Interroger le passé et apprendre l'histoire du pays que l'on habite ; car chaque village, chaque maison a son histoire. Nous avons cherché dans les modestes archives du presbytère ; nous avons fait notre petite provision de notes. Bien que nous nous soyons spécialement occupé de Limetz, nous y avons ajouté ce que nous avons appris ou remarqué touchant les villages voisins. En y joignant quelques excursions plus lointaines qui supposent le secours d'une voiture, nous avons réussi à composer un petit bagage que nous croyons présentable et que nous offrons à la Société historique et archéologique de Pontoise.

LIMETZ

Cette paroisse appartenait autrefois au diocèse de Rouen, archidiaconé du Vexin français, doyenné de Magny. L'église, placée sous le vocable de Saint-Sulpice[1], n'est pas d'un grand intérêt au point de vue architectural. Le plan primitif comprenait un chœur et une nef séparés par la tour du clocher. Les chapelles latérales sont venues se greffer depuis. Un grand retable avec tableau aveugle les lancettes percées dans le mur droit qui termine le chœur. Au dossier d'un banc, placé dans la chapelle de la Sainte-Vierge, nous avons relevé les armoiries suivantes qui sont celles de la famille De Vaux : *d'argent au chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant du même.*

Dans les registres de catholicité nous relevons la mention suivante :

« Monseigneur Grégoire de la Forge, docteur en théologie, conseiller, aumônier et prédicateur ordinaire du Roi, général de l'ordre de la Très Sainte-Trinité et de la Rédemption des captifs, est mort à Limetz le 27e jour du mois d'août 1706, à l'âge de 56 ans. Ses entrailles ont été inhumées dans le chœur de l'église de Limetz, son corps à l'hermitage de Pontoise et son cœur à la maison royale de Fontainebleau ». Aucune inscription, aucun signe n'indique la place où les entrailles du prélat ont été enterrées, et sans la mention du registre le fait serait parfaitement inconnu. Comment Monseigneur de la Forge est-il venu mourir à Limetz ? Le registre ne le dit pas. On sait que jusqu'au début du siècle, les corsaires étaient maîtres de la Méditerranée et faisaient souvent des chrétiens prisonniers. L'histoire de Saint-Vincent-de-Paul ne nous apprend que trop le sort réservé à ces infortunés. Pour lutter contre ce fléau, l'Eglise avait fondé l'ordre des Mathurins ou Trinitaires qui s'occupait du rachat des esclaves. Non seulement les Mathurins avaient des couvents un peu partout, dans le Midi principalement, mais encore ils avaient établi de nombreuses confréries. Le diocèse d'Évreux, voisin de Limetz, en comptait plusieurs. Il est probable que Monseigneur de la Forge était en voyage pour visiter ces divers établissements quand la maladie et la mort le surprirent à Limetz.

Dans les mêmes archives, nous avons relevé une permission de Mgr Jacques-Nicolas Colbert[2], archevêque de Rouen, Primat de

(1) Elle était autrefois, au XIIIe siècle, sous le vocable de Saint-Pierre. La cure était à la présentation du roi. Elle a été depuis à celle de l'archevêque de Rouen, jusqu'à la Révolution.

(2) Fils du grand Colbert, ministre sous Louis XIV. Il fut archevêque de Rouen de 1691 à 1707. Il était membre de l'Académie Française et l'un des créateurs de l'Académie des Inscriptions.

Normandie, à l'effet d'établir l'adoration du Saint-Sacrement dans la paroisse de Limetz. Cette permission, datée de l'année 1700, était accordée à la requête des curés de la Conférence de Vétheuil. L'institution, nouvelle dans la paroisse, était déjà assez ancienne dans le royaume, car le document que nous avons noté mentionne un bref d'indulgences donné par le Pape Clément X à Marie-Thérèse, reine de France.

L'institution la plus intéressante et la plus curieuse de Limetz, institution qui, bien que dégénérée de sa ferveur primitive, a survécu au temps et aux révolutions, c'est celle de la Confrérie connue sous le nom de *Charité*.

Voici sur son établissement les documents que nous fournissent les archives de l'église :

Au commencement du xviii[e] siècle, les habitants de Limetz adressent une requête à l'autorité ecclésiastique exprimant leur désir « d'avoir en leur église une confrérie de la Charité sous le titre du Saint-Sacrement ». Cette requête fut bien accueillie et la confrérie érigée, comme l'atteste la pièce suivante :

« Vincent François Desmaretz pbr licencié en droit, prieur commendataire du prieuré de Saint Denis de Nogent-le-Rotrou (1), grand vicaire et official de Pontoise et du Vexin français, pour Mgr l'illustrissime et Révérendissime archevêque de Rouen, primat de Normandie, vu la requête présentée par les sieurs curé, marguilliers, sindic (2) et habitans de la paroisse de Limetz..... érige et erigeons en la paroisse de Limetz la confrérie sous le nom et titre de Charité etc.

» Donné à Pontoise ce second aoust mil sept cent un.

» Signé : Desmaretz.

» Et par commandement :

» Fr. Aubery secrétaire. »

Les membres de la confrérie portent un insigne spécial dans les cérémonies funèbres et aux fêtes où ils figurent en corps. Cet insigne consiste en une espèce de baudrier, orné d'un ostensoir brodé en bosse. Ce baudrier s'appelle *chaperon*. Le cliqueteur, chargé d'annoncer les décès dans le pays, porte dans l'exercice de ses fonctions une dalmatique noire appelée *tabar* et agite une sonnette. Le cliqueteur est un reste du moyen âge. A cette époque les crieurs des morts étaient fréquents. Il y en avait dans toutes les villes, même à

(1) Fondé en 1029 par Geoffroy II. Les restes du prieuré servent de tribunal et de maison d'arrêt.

(2) Magistrat municipal dont les fonctions avaient beaucoup d'analogies avec celles des maires actuels.

Paris. Fournel, dans son livre : *Les cris de Paris*, donne une gravure représentant le clocheteur des trépassés en 1755, d'après un dessin du temps. Il porte une longue tunique blanche semée de larmes, de tibias et de têtes de mort.

La confrérie a ses dignitaires qui sont soumis à l'élection. En voici le catalogue à la date de la fondation. Plusieurs familles, dont nous citons les noms, existent encore, ce qui donne à cette liste un intérêt particulier.

Catalogue des officiers et frères de la Charité du Très Saint Sacrement de la paroisse de Saint Sulpice de Limetz 1701 :

Le roy : Mre Joseph Le Beau prêtre curé de Limetz.

Le vice-roy : M. Jacques Nicolle procureur fiscal du marquisat de Blaru.

Le prévost : Nicolas Muzard.

L'échevin : M. Nicolas Cochet tabellion.

Le porte-bannière : Charles Morsan.

Le cliqueteur : Louis Gautier.

Nous avons vu la Charité un jour de fête patronale, Saint-Sulpice. Tous les confrères ont assisté à la grand'messe. Il ont pris part à la procession, à laquelle ils portent une croix indépendante de la croix du clergé. Deux confrères l'escortent avec des flambeaux. Ils se présentent à l'Offertoire avec croix (1) et flambeaux ; à l'élévation ils viennent s'agenouiller à la grille du sanctuaire toujours avec les mêmes insignes. Le règlement de la confrérie, du moins le plus ancien, est consigné dans les registres. Nous en extrayons les articles qui nous ont paru avoir plus d'intérêt :

Article 9e. Le 3e dimanche du mois, première messe chantée par le chapelain de la Charité — rétribution fondée par Guillaume Issard et sa femme.

Article 12e. La fête de la Charité sera celle du Saint-Sacrement. Tous les confrères communieront le jour du Saint-Sacrement ou pendant l'Octave.

Article 13e. Pour ce qui est des officiers de la Charité, il y aura un roy, un vice-roy, un prévost, un eschevin, un porte-bannière, un cliqueteur et huit frères.

(1) Et lorsque lesdits frères tiendront banc, sera toujours devant eux une croix portative pour se souvenir de l'extrême charité de Notre Seigneur Jésus-Christ mourant pour nous en croix. — C. F. Veuclin : *Documents concernant les confréries de charité normandes ; confrérie d'Alençon.*

Article 14. Le roy portera la croix, sera juge de tous les différents, conjointement avec les prévost et échevin (1), et quand l'affaire sera de conséquence les frères s'assembleront avec eux chez M. le curé; tous les confrères se soumettront à leur jugement. On évitera surtout de crier dans ces assemblées et on se souviendra que la charité est douce et patiente.

Article 15. Le roy mettra la nappe chez lui et donnera un plat de viande. Si les confrères veulent manger ensemble, ils donneront vingt sols au roy par tête et il leur fournira pour lors un repas honnête qui finira, au plus tard, à dix heures du soir; on s'y réjouira dans le seigneur avec modestie (2), évitant toutes paroles et chansons déshonnêtes et les querelles. Le roy, pour se décharger de ce soin, pourra faire un présent honnête à la chapelle. Le roy sera dorénavant choisi parmi les anciens frères, autant que faire se pourra et sera vice-roy un an sans exercice. On pourra déroger à cette règle en faveur des personnes qualifiées ou par leur caractère, leur naissance ou leur charge.

Article 16. Le prévost recevra les deniers de la Charité et en rendra compte tous les mois et un général à la fin de l'année (3).

Article 17. L'échevin aura soin de faire venir les rentes et les revenus de la Charité, d'aider le prévost et de faire une liste, tous les ans, des confrères, pour recevoir les redevances et une de ceux qui n'ont pas payé.

Article 18. Le cliqueteur quêtera, tous les dimanches et fêtes, dans l'église et aux enterrements, avertira quand un confrère sera mort, annoncera qu'il est mort en cliquetant dans les rues de Limetz et de Villé, tintera la cloque pour faire assembler les confrères (4).

Le mobilier et le vestiaire sont sans aucun intérêt. Nous avons remarqué cependant sur les fonts-baptismaux, un jour de fête, une nappe à point coupé qui mérite d'être signalée.

Notons en face de l'église la croix en pierre de l'ancien cimetière.

(1) ... Se aucun desdicts frères et sœurs de ladicte Charité et confrairie sont [en procès avec] aucun d'eulx, à l'occasion d'icelle ou aultrement, lesdictz eschevin ou prévost les réduiront, s'ils peuvent, à bon amour. — *Op. cit : Confrérie de Louviers.*

(2) Ces paroles sont empruntées à la Sainte-Écriture. L'apôtre Saint-Paul a dit : *Gaudete in Domino... Modestia vestra nota sit omnibus hominibus.* (Philip. IV. 4,5).

(3) Et après le *Libera*, ung chacun des frères montera à la salle pour ouyr et entendre le compte tant de la recepte et mise qui aura esté faite pour le moys. — *Op. cit : Confrérie d'Evreux, 1541.*

(4) Nous devons la communication de ces documents à l'obligeance du regretté M. Lemercier, curé de la paroisse, frappé en chaire d'une attaque de paralysie le jour de Noël 1894 et décédé peu de temps après.

GOMMECOURT

Gommecourt, en latin *Gomericuria,* paroisse voisine de Limetz, dépendant du doyenné de Bonnières, appartenait autrefois au diocèse de Rouen, archidiaconé du Vexin français, doyenné de Magny. L'église offre peu d'intérêt à l'extérieur. L'intérieur, quoique modeste, donne lieu à quelques remarques bonnes à consigner. Le style est celui du xve siècle et de la Renaissance. A l'entrée du sanctuaire, notons deux chapiteaux à sujets eucharistiques. Sur l'un, deux anges supportant un calice, sur l'autre, deux anges enlevant un ostensoir. La cuve des fonts baptismaux accuse la Renaissance, mais elle est lourde et sans ornements. On voit quelques fragments de vitraux. Au point de vue iconographique, signalons une statue de la Sainte-Vierge en bois. Elle est entourée du collège apostolique ; une statue de Saint-Fiacre en bois. Il a pour insigne un livre et un louchet (1). Elle provient de la chapelle de Clachaloze.

L'objet le plus intéressant est une pierre tombale relatant une fondation. Elle est fixée contre la muraille, dans la nef. En voici le passage le plus saillant :

..... Damien Géraulme en son vivant marchant demeurant à Clachaloze par̄ de Gomecourt... Louise du Boq sa femme ; lesquels ont donné à l'église de céans leur par̄ la somme de huit livres de rente et à la chapelle de Mr Saint-Fiacre de Clachaloze pareille somme à la charge que lad. église de Gomecourt et lad. chapelle de Clachaloze seront tenus et subjets dores en avant et tousiours donner pain et vin le jeudy de la cesne et à tous ceulx et celles qui assisteront à la cesne ensemble... lequel deffunct Damien Geraulme décéda le dix^eme iour de juin mil six cens vingt et Louise du Boq le (resté en blanc).

La lacune que nous signalons donne à croire que la pierre avait été gravée par la veuve après le décès de son mari, dont elle ratifiait la donation. Elle voulait reposer à côté de son conjoint et avait inscrit son nom, laissant le soin de marquer la date de son décès à des héritiers qui ont négligé de le faire.

Quant à la fondation elle nous paraît digne d'être notée. Elle atteste un usage assez fréquent au xviie et xviiie siècles. C'était alors la coutume, pendant les Ténèbres du Jeudi-Saint, de distribuer aux assistants du pain et du vin pour rappeler la cène faite par Notre-Seigneur. A Boulogne-la-Grasse (Oise), on distribuait, ce jour-là, un petit pain en forme de croissant qu'on appelait, pour cette raison,

(1) Expression normande pour désigner une bêche : on *fouit* la terre avec un *louchet.*

corniau. La dépense était à la charge de la Fabrique. En 1712 et 1713, elle paie 4 livres 5 sols; en 1714, elle paie 4 livres 10 sous; en 1715, elle paie : pour 17 pots de vin la somme de 102 sols. (C. F., abbé Martin-Val. Hist. de Boulogne-la-Grasse, p. 133).

L'église dédiée à Saints-Crépin et Crépinien était du temps d'Eudes Rigaud à la présentation de l'abbé de Saint-Germer qui céda ce droit au seigneur. Dès 1577 le patronage appartenait au comte de la Roche-Guyon.

BENNECOURT

Bennecourt, *Bannecuria*, comme Limetz et Gommecourt, faisait partie du diocèse de Rouen et appartenait au doyenné de Magny, du Vexin français. Le village est bâti au bord de la Seine, en face de Bonnières, et l'église située sur une petite éminence. C'est un bon modèle d'édifice rural au xve siècle. Elle est partagée en trois nefs. Un déambulatoire contourne le chœur. Aux piliers de la nef sont adossés des dais, style Renaissance, qui ont abrité des statues d'apôtres. Les statues ont malheureusement disparu, mais les noms se lisent encore. Quelques fragments de vitraux ont survécu. Nous y avons relevé les armes de la famille La Rochefoucauld : *d'azur à cinq cottices d'or*. L'église a pour titulaire Saint-Ouen. Comme la plupart des paroisses du voisinage, Bennecourt possède une confrérie de la Charité. Elle est sous le vocable du Saint-Esprit et de Saint-Sébastien. Aussi le bâton de la confrérie représente la Vierge au milieu des Apôtres. Une colombe plane au-dessus de sa tête. La colombe, avec l'image de Saint-Sébastien, se retrouve sur les vêtements des confrères.

La collation de la cure appartenait à l'archevêque de Rouen. Elle avait en 1758 une succursale appelée Tripoleval.

APPENDICE

Sous ce titre nous groupons nos notes sur deux localités beaucoup plus connues et dont plusieurs auteurs se sont occupé. Même après les publications déjà faites, nous croyons que nos notes ne font pas double emploi et qu'elles pourront fournir quelques renseignements utiles.

LA ROCHE-GUYON

La Roche-Guyon, *Rupes Guidonis*, comme les localités ci-dessus décrites, appartenait au Vexin français, diocèse de Rouen. Cette localité est surtout célèbre par son château. Il se compose de

deux parties : le château inférieur, de date plus récente, véritable musée d'antiquités, et le vieux château avec donjon, dont Viollet-le-Duc a fait une étude très consciencieuse [1]. Après le maître il est difficile d'apporter du nouveau ; nous ne pouvons que glaner dans le champ de l'anecdote. Une des tours contenait, il y a encore quelques années, une *chambre noire* qui permettait de voir tout ce qui se passait sur la place du bourg où se tient le marché. Or, il arriva un jour qu'une femme, peu scrupuleuse, déroba quelques objets à la boutique ambulante d'un marchand, certaine de n'avoir été vue par personne de l'entourage. Elle avait compté sans la chambre noire. Les nobles habitants du château s'y amusaient à regarder le va-et-vient du marché. La voleuse fut aperçue, dénoncée, et, quelques instants après, fouillée et arrêtée. *Si non e vero bene trovato.*

L'église est un médiocre édifice du XVe siècle. On y remarque surtout le tombeau de François de Silly, duc de la Roche-Guyon, mort en 1627. Le duc est représenté agenouillé ; devant lui, sur un coussin, repose sa petite-fille, emmaillottée. Notons encore les vantaux de la porte, ils datent du XVIe siècle et sont décorés d'arabesques et de médaillons. La Roche-Guyon possédait autrefois un prieuré sous le vocable de Saint-Nicaise, dépendant de celui de Gasny (Eure). Saint-Nicaise, premier archevêque de Rouen, fut martyrisé par ordre de Fescennius, à Scamnis (Écos, Eure). Une pieuse chrétienne, Pience, prit soin de sa sépulture qui eut lieu à Gasny. Pience était une noble dame de la Roche-Guyon. Elle fut amenée au christianisme par Saint-Nicaise. La chapelle du château, creusée dans la montagne, rappelle son souvenir et celui du saint apôtre. Elle a été construite à la place de la grotte où Saint-Nicaise offrait le sacrifice et où il convertit Sainte-Pience, qui, elle-même, devait sceller la foi de son sang. Étrange versatilité des choses humaines ; Sainte-Pience ne reçoit aucun culte à la Roche-Guyon, sa patrie, mais elle est honorée à Meulan avec Saint-Nicaise.

On trouvera dans *Seine-et-Oise illustré* [2] une vue de la Roche-Guyon. Elle représente, sur une même planche, le château, le pont, le donjon, l'église et l'église de Haute-Isle. Cette dernière n'a rien à voir avec l'architecture. Ce qui en fait la curiosité c'est qu'elle est creusée dans le roc. Une belle grille en bois, de style Louis XIII, sépare le chœur de la nef. Elle est condamnée à une destruction inévitable, car l'église, par sa position, est très humide. Une partie des habitations sont creusées, comme l'église, dans la paroi de la falaise, et, comme le dit Boileau qui a décrit ce village :

(1) C. F. Dictionnaire d'architecture, tome II, p. 406 ; tome III, p. 8, fig. 8 et 9 ; tome V, p. 59, fig. 21, 24.

(2) 6 juin 1886, p. 279.

L'habitant n'y connaît ni la chaux ni le plâtre,
Et dans le roc qui cède et se coupe aisément
Chacun sait de sa main creuser un logement (1).

VETHEUIL

C'est encore au Vexin français que Vetheuil, *Vetholium*, appartenait avant la Révolution. C'est aujourd'hui une paroisse du doyenné de Magny(2). Son église est un monument tout à fait remarquable et qui mérite d'arrêter un instant notre attention. Nous y trouvons plusieurs époques et partant plusieurs styles. Au XIIe siècle appartient l'abside ; la nef est du XVIe, le joli porche qui est sur le côté date de la Renaissance. A la même époque appartient le portail principal ; il est même un peu postérieur. Passons en revue ces différents morceaux.

La façade principale, œuvre de la Renaissance, offre trois étages. Au rez-de-chaussée, le portail offre deux baies, en anse de panier, inscrites dans une grande arcade à plein cintre. Le tympan est décoré de niches vides ; au trumeau une Vierge magnifique. Le portail est accosté de deux contreforts carrés qui se terminent par des lanternons. Au-dessus de la grande arcade règne une frise ornée de patères qui se prolongent sur les chapiteaux des pilastres formant contreforts.

Les vantaux de la porte sont ornés de bas-reliefs représentant Adam et Ève, en présence du Père éternel, le sacrifice d'Abraham, le meurtre d'Abel par Caïn, la tentation d'Adam et d'Ève. Au-dessous de ces bas-reliefs sont les statues symboliques de la Force, la Justice, la Religion et l'Espérance.

Le portail méridional, avec son porche, l'emporte de beaucoup sur le précédent. Il est d'une délicatesse incomparable. Notre savant confrère et ami, M. Louis Régnier, dont on connaît la compétence, n'hésite pas à l'attribuer à Jean Grappin, de Gisors (3). Le plafond est semé des chiffres d'Henri II (H couronnés), et de Catherine de Médicis. Le trumeau montre une belle statue de la Vierge. Les vantaux offrent deux bas-reliefs représentant l'Annonciation et l'Assomption. Près du porche on voit un cadran solaire avec cette inscription : *Unam time*. Les inscriptions de cadrans solaires étaient fréquentes à la Renaissance et même jusqu'au siècle dernier.

(1) Épitre à Lamoignon.

(2) Vetheuil a été très important autrefois. Outre l'église Notre-Dame, il y avait sous Philippe-Auguste un hôpital de Saint-Mathurin et une léproserie de Saint-Etienne.

(3) *La Renaissance dans le Vexin*, p. 53.

Les fenêtres de la nef accusent le XVe et XVIe siècles ; le chœur est la partie la plus ancienne de l'édifice. Il date du XIIe siècle, ses fenêtres sont à lancettes ornées de dents de scie et surmontées d'un oculus. Les contreforts offrent l'exemple du contrefort proprement dit, composé de retraites successives et de glacis répétés. Au-dessus des appuis des fenêtres l'architecte a ménagé un passage, disposition originale dont l'Ile-de-France offre plusieurs exemples, notamment à Taverny (Seine-et-Oise), et à Chambly (Oise). Au-dessous des fenêtres règne une corniche composée d'arcatures subdivisées. Une corniche analogue circule au niveau du toit. Toute cette partie de l'édifice, par la simplicité des lignes, l'énergie des profils, l'unité du plan, satisfait l'œil et constitue un excellent morceau.

Entrons dans l'édifice ; plusieurs objets attirent l'attention. Dans la nef des culs-de-lampes supportent des statues anciennes. Les fonts baptismaux, cuve oblongue décorée de quatre feuilles, datent peut-être du XIIe siècle. Dans l'angle de la chapelle on remarque une piscine.

Notons une peinture sur bois représentant les Saintes Femmes au tombeau et la Résurrection.

A remarquer surtout le retable en bois sculpté représentant les scènes de la Passion. Il mesure 3 mètres 20 centimètres de largeur. Voici l'ordre des scènes : la flagellation, le portement de croix, le crucifiement, qui est le sujet central, la descente de croix, la mise au tombeau et la Résurrection.

La chapelle la plus intéressante est celle de la Confrérie. Vetheuil posséda de bonne heure une Charité. Ses statuts furent approuvés le 27 avril 1583 par Grégoire XIII (1). Cette chapelle est décorée de fresques assez bien conservées. A la voûte l'artiste a peint les quatre Évangélistes. Au-dessus de l'autel rayonne un ostensoir supporté par deux anges. En face se déroule une procession où les confrères apparaissent avec leur costume. A ce point de vue cette peinture murale est curieuse. Les membres de la Charité sont revêtus de grandes robes, ils portent un ostensoir brodé sur l'épaule. Cet insigne et la fresque de l'autel indiquent que la Confrérie était placée sous le vocable du Saint Sacrement. Au-dessous de la procession est représentée la scène imposante de la résurrection générale. On voit des anges sonnant de la trompette et des morts sortant de leur tombeau ou soulevant leur pierre sépulcrale.

Au bas de cette fresque on lit l'inscription suivante :

« Messire Gabriel Morin, secrétaire du roi, bienfaiteur de cette Confrérie, décédé à Paris en l'an 1771, dont le père avait été prévot,

(1) C. F. Veuclin, op. cit., p. 137.

est mort dans son exercice, lui a légué par testament une somme de 300 # qui ont été employés en l'année 1773 pour lambrisser la chapelle et en rafraîchir les peintures qui avaient été peintes autrefois aux dépens de Robert Bouché, prévot, et de Jean Grison, échevin... Elle a été restaurée en 1829, pendant l'exercice de Dupré, prévot, et de Heude, échevin. »

Plusieurs auteurs se sont occupés de l'église de Vetheuil.

On nous saura gré d'indiquer ici leurs ouvages.

BIBLIOGRAPHIE :

GAILHABAUD. — L'architecture du ve au xviie siècle, tome IV ; 2 planches : façade et porche latéral.

VIOLLET-LE-DUC. — Dictionnaire de l'architecture : élévation et plan d'un contrefort ; tome IV, p. 296, fig. 14 et 15.

RÉGNIER. — *La Renaissance dans le Vexin*, p. 52 et 53.

SEINE-ET-OISE ILLUSTRÉ. — Publication périodique : 14 Mars 1886, vue de la façade latérale ; 16 mai 1886, retable.

PAUL POIRIER. — *Description de Mantes et des environs*, p. 118 et suivantes ; une vue de la façade.

PALUSTRE. — *La Renaissance en France*, tome II, p. 16-19.

L'abbé AMAURY. — Notice sur Vetheuil et son église, in-8° de 38 pages.

Archives de la Commission des Monuments historiques. — Étude avec planches de M. Alphonse Durand, architecte, chargé de la restauration.





SEPT LETTRES

DU MARÉCHAL DE VILLEROY

DATÉES DE PONTOISE

(1652)

Communiquées par M. DUFOUR

Conservateur de la Bibliothèque et des Archives de la ville de Corbeil
Secrétaire général de la Société historique d'Étampes, de Corbeil et du Hurepoix

---

Copie d'une lettre adressée de Pontoise, à M. Bourgoin [1], *commandant pour le Roy à Corbeil, par le Maréchal de Villeroy — 1652*

Monsieur. Vous treuverés cy joinct l'ordre du Roy pour faire couper le boys nécessaire pour faire friser et pallissader vos ouvrages, ainsy que vous me mandés le juger à propos, comme ledict ordre vous est adressé, vous l'exécuterés ponctuellement et tiendrés aussi la main à l'exécution de celuy pour la subsistance du régiment de Carignan qu'il fault recevoir dans la ville et non les chevaux et bagages qui suivront l'ordre de Mr de Montbar, ensuitte

(1) Jacques Bourgoin, officier de fortune, né à Corbeil en 1585, servit sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Il était en dernier lieu colonel du régiment de la Tour. Il mourut en 1661 à Corbeil, dont le Roi l'avait nommé gouverneur.
Il avait aussi servi en Suède sous Gustave-Adolphe. La bibliothèque de Corbeil possède plusieurs lettres de ce monarque adressées à Jacques Bourgoin.
A. D.

de celui du Roy que vous treuverés aussi dans ce paquet; l'on aura soing de vous délivrer de cette garnison, dès que le plus grand danger sera passé et le plustost que l'on pourra. Je m'asseure cependant qu'il n'est pas nécessaire de vous recommander de bien faire vostre debvoir en cette rencontre, ne se pouvant rien adjouster à vostr' affection et fidélité cest pourquoy je me contenteray de vous asseurer de la continuation de mon affection et que je suis,

Monsieur,

Vostre très afectioné serviteur

VILLEROY.

A Ponthoise ce 25 juillet 1652.

Au dos est écrit : Monsieur
Monsieur Bourgoin
commandant pour le Roy à Corbeil.

(2 cachets de cire rouge, aux armes des Villeroy).

Copie d'une lettre adressée de Pontoise, à Mr de Launay[1]*, prévost de Corbeil, par le Maréchal de Villeroy — 1652*

Monsieur. J'ai receu vos deux lettres des 22 et 23 et suis bien fasché d'aprendre vostre indisposition et celle de Mr vostre fils dont j'espère qu'il ne mesarrivera pas, s'il plait à Dieu, mais en cas que vous fussiés affligé de ce malheur, la Reine m'a faict la grace de m'asseurer le béneffice, pour un aultre de vos enffans, de la capacité duquel je me suis faict fort, ainsy vous n'aves rien à craindre de ce costé-là. Quant au régiment de Carignan lequel est dans vos fauxbourgs, Il fault que vous le receuviés, et auplustost de crainte de pis. Car les ennemis ayant très certainement dessein sur vostre lieu, ils l'exécuteront plus volontiers et plus aussitost qu'ils le sçauront desnué de garnison. Je viens de dire à M. de Corbeil de le receuvoir, et il faudra que tous deux ensemble vous preniés soing de lui faire fournir la subsistance conformément aux ordres du Roy, relatifs à ceux de M. de Montbar, et d'en faire faire

(1) Jean de Launay, prévôt de Corbeil, devint plus tard abbé de Saint-Spire, tout en conservant ses fonctions de prévôt. Ce cumul est unique dans les fastes de la ville de Corbeil et, probablemment, très rare ailleurs.

A. D.

les advances lesquelles seront rembourcées sur les deniers qu'on va lever sur les marchandises qui passeront, et qui seront receus par ung comis qu'on envoye à cet effet, pour l'establissement duquel le Roy escrira audict s[r] de Corbeil. J'ay faict ordonner que les bagages et chevaux dudict régiment prendront l'ordre dudict s[r] de Montbar pour se retirer ailleurs qu'audict Corbeil affin de le descharger d'aultant, et que l'on fera couper dans les forêts voisines les boys nécessaire pour friser et palissader les travaulx en vostre présence affin que l'estimation en soit faicte ainsi que vous verrés par tous lesdicts ordres que j'adresse audict s[r] de Corbeil. Je vous prie d'avoir l'œuil à tout et particulièrement à faire assister Villeroy (1) de ce dont ils pourront avoir besoing si vous en êtes requis, continués moy aussi vos bonnes graces et me croyés,

Monsieur,

Vostre très afectioné serviteur.

VILLEROY.

A Ponthoise ce 25 juillet 1652.

Adresse : A Monsieur
Monsieur de Launay
prevost de Corbeil

(Avec deux cachets de cire rouge, aux armes des Villeroy).

Copie d'une lettre adressée de Pontoise à M. Bourgoin, commandant pour le Roi, à Corbeil, par le maréchal de Villeroy — 1652.

A Ponthoise 31 juillet.

Monsieur. J'ai veu par vostre lettre du 28 et par celle de M. le Prévost et informations qu'il m'a envoyés les désordres que les soldats du régiment de Carignan ont comis aux environs de Corbeil et dans la ville mesme, au subjet desquels les habitans ne les veullent recevoir; il fault que la punition s'en ensuive et j'y contribueray ce qui dépendra de moy contre ceux qui se treuveront coupables. Mais cependant il fault que les ordres du Roy soient exécutés, et vostre considération mesme des uns et des aultres vous doibt obliger à recevoir ledict régiment dans la ville,

(1) Le château de Villeroy, situé près de Corbeil, dont le maréchal, signataire de cette lettre, était propriétaire.

A. D.

laquelle sans ladicte garnison seroit attaquée sans doubte par les troupes des princes qui ne cherchent que cette occasion, ce qui seroit la perte et la ruyne totalle de la ville et du pays. L'on donnera ordre au premier jour à leur subsistance et celle des Suisses, et au fond pour les travaux que vous faictes faire, sur les deniers des entrées qui se léveront audict Corbeil par le comis qui s'y en va, et cependant vous pourrés continuer à faire paier les despences les plus pressées sur le mesme fond et ainsi que vous avés commencé. Continués moy tousiours vostr'amitié et me croyés,

Monsieur,

Vostre très afectioné serviteur.

VILLEROY.

J'ai a vous dire de plus que vous n'aurés pas long temps ledict régiment.

Au dos : A Monsieur
Monsieur Bourgoin
commandant pour le Roy
à Corbeil.

(2 cachets de cire rouge, aux armes des Villeroy).

Copie d'une lettre adressée de Pontoise à M. de Launay, prévost de Corbeil, par le Maréchal de Villeroy — 1652.

Monsieur. J'ai reçeu vostre lettre du 28 et veu par les informations que vous m'avés envoyées, les meurtres et désordres que les soldats du régiment de Carignan ont comis dans la ville et aux environs, lesquels il fault punir en la personne de ceux qui en sont coulpables et en cela je vous protégerai tout aultant qu'il me sera possible, mais ce sont des crimes particuliers qui ne doibvent pas empescher que vous ne receviés ledict régiment parce que c'est l'ordre du Roy, et qu'outre cela c'est la seule seureté et l'unique moyen d'empescher que les troupes des P P. n'entreprennent ce qu'ils ont dessein d'exécuter, ce qui seroit vostre ruine totalle; et vous deves d'ailleurs estre asseuré que ledict régiment et compaignies de Suisses, mesme les travaux qu'il y fault faire seront payés sur les deniers des entrées par les mains du comis qu'on y envoyra au premier jour, et mandant cependant à Mr Bourgoin qu'on peut continuer à prendre l'argent nécessaire pour lesdicts travaux et

payement de la subsistance sur le mesme fonds et en la forme dont vous m'escrivés tous deux. Du surplus je seray bien aise d'aprendre des nouvelles de vostre santé et que vous me croyés,

Monsieur,

Vostre très afectioné serviteur

VILLEROY.

A Ponthoise ce 31 juillet 1652.

Vous n'aurés pas longtemps ledict régiment.

Adresse : A Monsieur
Monsieur De Launay
Prevost de Corbeil.

(2 cachets de cire rouge, aux armes des Villeroy).

Copie d'une lettre adressée de Pontoise à M. Bourgoin, commandant pour le Roi à Corbeil, par le Maréchal de Villeroy — 1652.

Monsieur. Celuy qui vous rendra cette lettre, s'en allant à Corbeil pour y faire la recepte des droicts d'entrée dont je vous ai desja escript, je vous prie de l'assister de vostre authorité et de le protéger en ce qui vous sera possible dans son establissement et recepte, quoy faisant vous rendrés un service considérable au Roy et procureres aussi le soulagement de la ville et du pays qui seront descharges de l'entretenement et subsistance de la garnison qui seront pris sur lesdicts deniers, celle-cy n'estant à aultre subject je demeureray

Monsieur,

Vostre très afectioné serviteur

VILLEROY.

A Ponthoise ce 6 aoust 1652.

Adresse : A Monsieur
Monsieur Bourgoing
Commandant pour le Roy à Corbeil
à Corbeil.

(Avec deux cachets de cire rouge aux armes des Villeroy).

Copie d'une lettre adressée à M. Bourgoin, commandant pour le Roi à Corbeil, par le maréchal de Villeroy — 1652

Monsieur. J'ai receu vos deux lettres; j'ai bien du déplaisir de la mort de Mr le prévost en qui je perds beaucoup et vous puis asseurer que j'aurai tousiours sa famille en particulière protection, comme j'ay chargé Mr Duperray qui s'en retourne à Corbeil de l'asseurer. J'ai faict conserver le beneffice du fils mort pour celui des frères qu'on a désiré, et entends de conserver a celui qui en est le plus capable, les charges que le père avoit dans Corbeil. Quand à vostre garnison, j'ay faict treuver bon qu'on vous ostast le régiment de Carignan puisqu'il se treuve tant d'aversion pour eux dans l'esprit des habitans, au lieu duquel et de tant de chevaux et esquipages qui font plus de désordre que tout le reste, vous aurés seulement cent hommes détachés que Mr de Montbar vous envoyra, pourveu toutesfois qu'avecq ces cent hommes et vos deux compagnies de Suisses, vous soyés en estat de conserver la place, à quoy il fault principalement prendre garde par-dessus touttes les aultres considérations, et en attendant que les six compagnies du régiment de Lyonnois qui sont en chemin d'y venir soient arrivées pour tenir la place dudict régiment de Carignan et desdicts cent hommes, la subsistance desquels, ensemble les travaux et fortiffications, seront continués à prendre comme de coutume, en attendant qu'on le puisse faire avecq plus d'ordre; quand aux deux particuliers nommés Hucher et Duhamel mentionnés dans la vostre dernière vous ne dévés pas marchander à les mettre dehors de la ville, aussi bien que tous les séditieux et les mutins; outre que vous en avés l'authorité, Je vous en donne encore le pouvoir et vous prie de n'y pas manquer; j'ai chargé aussy Mr Du perray de vous seconder en ce qu'il pourra, prenés confiance en luy et me croyés

Monsieur,

Vostre très afectioné serviteur,

VILLEROY.

A Ponthoise ce Aoust 1652.

Devant de sortir le régiment de Carignan, faictes sortir de la ville lec factieux et y faictes entrer les cent hommes.

Au dos : Monsieur Monsieur Bourgoing
Commandant à Corbeil

(Avec cachets aux armes des Villeroy).

Copie d'une lettre adressée à M. Bourgoin, commandant pour le Roi à Corbeil, par le maréchal de Villeroy — 1652

Monsieur. Je viens de receuvoir vostre lettre du 6, laquelle ayant esté ouverte en chemin par des cavalliers qui arrestèrent le porteur, je vous la renvoye affin que vous voyés encore ce qui y est contenu, et que vous vous précaultionnés contre les advantages qu'on en pourroit tirer. Vous avés bien faict de vous oposer au passage des fourrageurs, et je vous en remercie aussi bien que du soin que vous avés eu d'advertir mes villages qui auroient souffert beaucoup moings s'ils avoient sceu en proffiter. Les armées estans retirées ainsi que vous me mandés, vous serez désormais un peu plus en repos, et je n'estime pas qu'il soit besoing de laisser plus aucuns soldats dans mes maisons et villages, escrivant au sieur Duperrai de les faire réunir, cependant vous avés bien faict de retenir les deux compagnies de Suisses encore quelque temps, puisque vous ne seriez pas en seureté si les armées ne sont plus esloignées ; quant au comis de Melun, il n'a plus de prétexte de ne pas payer puisqu'on lui a donné le consentement de son comis géneral qu'il demandoit, et que la liberté du passage par le descampement de l'armée et la saison présente luy vont donner en deux jours de quoi aquiter entièrement la paye, à quoi il le fault s'il vous plait contraindre de force s'il ne le faict aultrement, et retenir tous les batteaux en disant aux marchands qu'ils aillent se faire rendre l'argent au comis de Melun pour ensuitte le paier à Corbeil jusques à la concurrance de la somme que messieurs du conseil ont assignée pour la garnison. J'ai mandé à Mr le conseiller de vous payer et le major aussi de vos apointemens de deux moys suivant l'estat du roy, lorsqu'il aura receu l'argent, c'est pourquoi vous y debvés aussi tenir la main. Vous avez bien faict de ne pas refuser les quatre milliers de poudre, mais il fault garder le reste jusques à ce que je vous le mande aultrement. Continués je vous prie à me donner de vos nouvelles et me croyés,

Monsieur,

Vostre très afectioné serviteur
VILLEROY.

A Ponthoise ce 8 octobre 1652.

J'escris au commandant des six compagnies de s'ajuster avec vous pour le choix de celui qui fera fonction de major pendant l'indisposition du sieur de la Chopinière, et lui mande et à Mr Du perray aussi que je treuve bon qu'on employe pas les dix-sept sols a donner du pain aux soldats puis qu'ils le treuvent estre à propos.

(Sans adresse ni cachets).



Documents d'Histoire Nobiliaire

(FAMILLES DE DIVERSES PROVINCES)

TIRÉS DES ACTES DE CATHOLICITÉ DE GISORS

Par M. RÉGNIER

Le petit recueil qui suit n'a pas besoin d'introduction. En dépouillant les registres des baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse de Gisors avant 1790, nous avons relevé un certain nombre de renseignements tout à fait étrangers à l'histoire locale, mais que nous nous sommes proposé de mettre un jour aux mains des chercheurs, pour lesquels ils peuvent ne pas être sans intérêt. M. le marquis de Granges de Surgères vient de nous donner l'exemple dans le livre qu'il a intitulé : *Histoire nobiliaire : 2,500 actes de l'état-civil ou notariés concernant les familles de l'ancienne France* (1). Notre maigre butin reste loin de la magnifique moisson faite par lui dans la comptabilité des anciens États de Bretagne. Qu'importe ! Un document est un document, et rien ne saurait le remplacer pour ceux qui

(1) Nantes, chez l'auteur, 66, rue Saint-Clément (1895; in-8°). 85 exempl. mis en vente au prix de 20 fr., le reste souscrit.

ont le souci d'étudier sérieusement le passé, en quelque chemin que leur ardeur les conduise. Le jour viendra sans doute où, à ceux-là, nous pourrons offrir, non des notes comme aujourd'hui, mais une histoire ou tout au moins un essai d'histoire des anciennes familles gisortiennes.

ABSOLUT. — 22 avril 1748. Bapt. de Maximilien-Alphonse-Claude, né le même jour, fils de m[re] Alexandre Absolut, écuyer, s[r] de la Gastine, officier de l'hôtel royal des Invalides (sign. : Absolut de la Gastine), et de Reine-Thérèse Tupigny, son épouse.

ALEXANDRE. — Voir *Bellenger* (de).

AUDEBRAND (d'). — 2 mars 1699. Mar. de Claude Daudebrand, écuyer, s[r] des Vallettes (sign. : C. Daudebrand Desvallettes), fils de m[re] Gaspard Daudebrand, écuyer, s[r] des Vallettes, et de Marie de Saint-Julien, de la paroisse de Celle Barmontoise, dioc. de Limoges, avec d[lle] Catherine Vigneron, fille de Jean Vigneron, greffier de l'hôtel de ville de Gisors, et de Jeanne Langlois, de la paroisse de Gisors.

BAINAGUÉ DE SAINT-PARDOUX DE LA CHAMPS. — 31 mars 1784. Inhumation de d[lle] Anne-Françoise Bainagué de Saint-Pardoux de la Champs, demeurant en son hôtel, rue de la Harpe, proche la place Saint-Michel, à Paris, décédée la veille à Gisors, chez m[r] Fourmont, s[gr] de la Fresnaye et de Boispréaux, âgée de 58 ans.

BARRY. — Antoine Barry, s[r] de Boischaumont, est parrain le 25 juillet 1656.

BAUDRAND (de). — Voir *Velart de Paudy* (de).

BELENCOURT (le s[r] de). — Voir *Viger*.

BELLENGER (de). — 24 août 1685. Bapt. de Marguerite, fille de feu René Bellanger, écuyer, et de Marguerite Rivière. Marraine : Anne Le Goix, femme d'Hugues Alexandre, écuyer, sieur de la Mote Hanache.

4 nov. 1690. Mar. de Louis de Berenger, écuyer, et de Marguerite Levé. Le futur signe : Louis de Bellenger ; la future ne sait pas signer.

11 déc. 1693. Inh. de Louis Bellanger, s[r] de Beaupré, âgé d'environ 70 ans.

24 déc. 1701. Inh. de Marguerite Levé, veuve du sr Belanger, écuyer, sr de Beaupré, âgée de 72 ans, décédée la veille.

Blin (de). — Voir *Salé*.

Bouget (de). — 21 fév. 1689. Mar. de Bernard de Bouget, sr de la Motte, intéressé dans les fermes du roi, demeurant en la paroisse Sainte-Geneviève de Vernon, avec dlle Madeleine Lefebvre, veuve du sr Nicolas Lambert, demeurant au hameau de Frenelles, paroisse de Boisemont, avec permission du sr Troussel, curé dudit Boisemont, et après bans publiés en la paroisse Saint-Aubin d'Écouis, où demeurait ci-devant la future. Présents : Catherine Morineau, mère du futur ; Jeanne de Bouget, sa sœur ; mre Claude Lefebvre, sr de Neufvemare, lieutenant général criminel du bailliage de Gisors, etc.
Peut-être faut-il lire : de Douget.

Bruchié de Verbois. — Voir *Darets de Blanry*.

Brunet (de). — 7 oct. 1728. Inh. dans le cimetière, selon sa volonté, de dame Anne de la Selle, veuve de mre Jean-Charles de Brunet, écuyer, sgr de Neully *(sic)* et autres lieux, décédée la veille, âgée de 75 ans.

Bryas (de). — Voir *Velart de Paudy* (de).

Buzerolle (de). — 11 mars 1778. Mar. de mr Jean-Marie-Nicolas, chevalier de Buzerolle, capitaine au corps royal du génie, fils de mr Jean-Claude-François, chevalier de Buzerolle, vicomte d'Urcel, conseiller du roi, lieutenant particulier assesseur criminel au bailliage de Vermandois et siège présidial de Laon, et de dame Marie-Charlotte-Élisabeth Marquette de Marly, de fait de la paroisse de Landau, en Alsace, diocèse de Spire, et de droit de celle de Saint-Michel de Laon, âgé de 36 ans et demi, avec dlle Marie-Joseph-Marguerite Dagneau de Mareste d'Ampcourt, fille de feu Marie-Joseph Dagneau de Mareste d'Ampcourt, écuyer, président trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Soissons, et de dame Marie-Jeanne-Marguerite Dagneau de Richecourt, de droit de la paroisse de Saint-Remy de Laon et de fait de celle de Gisors, âgée de 21 ans. Présent : mre Jean-Charles-Joseph-Hyacinthe de Sars, chevalier, ci-devant capitaine premier aide-major du régiment d'Orléans-infanterie, actuellement lieutenant de NN. SS. les maréchaux de France au siège présidial de Laon, demeurant à Laon.

Canon de Ville (de). — Voir *Darets de Blanry*.

Caudron. — Voir *Le Boutillier*.

Chalons de Launac. — Voir *Richard de Roussy*.

Chardin. — Voir *Rouvray* (de).

Coquerel. — 28 nov. 1761. Mar. de m^r Louis-Joseph Coquerel, écuyer, garde du corps de Sa Majesté, compagnie de Luxembourg, brigade de Roncherolles, fils majeur de feu m^re Jacques-Charles Coquerel, écuyer, conseiller du roi, maître ordinaire de la Cour des comptes, aides et finances de Normandie, seigneur et patron honoraire d'Andé, Vieux-Rouen et autres lieux, et de feue noble dame Marguerite-Élisabeth Tharel, de la paroisse de Notre-Dame de Louviers, avec dame Marie-Marguerite Bellet, veuve de m^e Pierre de Waubert de Chevilly, écuyer, de la paroisse de Gisors.

Le 23 du même mois de novembre, permission de célébrer ce mariage avait été donnée au curé de Saint-Eustache de Paris.

Dagneau de Mareste d'Ampcourt, Dagneau de Richecourt. — Voir *Buzerolle* (de).

Darets de Blanry. — 6 août 1785. Bapt. de Marie-Antoine-Alexandre, né la veille, fils de m^re Alexandre-Farnèse Darets de Blanry, écuyer, ancien lieutenant des eaux-et-forêts de Sésanne, en Champagne, et de Marie-Louise-Hyacinthe Bruchié de Verbois, de la paroisse de Gisors. Parrain : m^re Antoine-Stanislas Le Chevalier de Cordelier, écuyer, capitaine commandant au régiment de la Guadeloupe, y demeurant ordinairement, mais étant présentement à Paris. Marraine : dame Marie-Anne-Catherine Bruchié de Verbois, veuve de m^re Bonifaee Darets, vivant directeur de la manufacture d'armes de Troyes, en Champagne, depuis quelques semaines sur la paroisse de Gisors.

29 mars 1787. Bapt. d'un fils des mêmes, né le 27 (mort le 30 août 1788). Parrain : m^re Albert-Joseph-Hulpien Henriet, écuyer, avocat au parlement, de la paroisse Saint-Laurent de Paris. Marraine : Julie Darets, épouse de m^re Charles-Gabriel, baron de Canon, marquis de Ville, maréchal des camps et armées du roi, de la même paroisse.

Delesque. — 24 mai 1777. Inh. dans le cimetière de Jeanne-Thérèse-Geneviève Garnon, veuve de m^re François Delesque, chevalier, s^r de la Houssaye, ancien garde du corps du roi, capitaine de cavalerie, lieutenant des chasses du roi et chevalier de Saint-Louis, décédée la veille, âgée de 77 ans. Présent : m^re Charles-François Delesque, écuyer, s^r de la Houssaye, garde du corps du roi et capitaine de cavalerie, son fils.

Douget (de). — Voir *Bouget* (de).

Des Noyers. — 16 nov. 1698. Bapt. de Catherine-Françoise, née la veille, fille de m^e Philippe des Noiers, écuyer, à la suite de M. de Chamilly, en Danemarq, et de Marie Despouville. Parrain : François des Noyers, écuyer. Marraine : Françoise Drouet, veuve de Charles Despouville, écuyer, s^r de Rouvres, avocat en Parlement.

Despouville. — Voir *Des Noyers*.

Dieusse (de). — 23 oct. 1774. Inh. dans l'église de Marie-Catherine Lafineur, originaire de Namur, veuve de M. le baron de Dieusse, capitaine d'infanterie au service de l'Espagne, décédée la veille en la paroisse de Gisors, où elle était en pension. Présent : Guillaume Hamoires, fils de M. Guillaume Hamoir, lieutenant-colonel du régiment de Belgieu-Dragon, au service de l'Espagne, premier mari de la défunte.

D'Origny. — Voir *Du Wicquet de l'Enclos*.

Du Wicquet de l'Enclos. — 26 mars 1762. Inh. dans le cimetière de m^re^ Antoine-Joseph du Vicquet, écuyer, s^r^ de Lenclos, élève de l'école royale et militaire, fils aîné de m^re^ Charles-César-Marc-Antoine du Vicquet, écuyer, s^gr^ de Lenclos, garde du corps du roi et capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, grand bailli d'épée des bourg et comté de Samers en Boulonnois, et de dame Marie-Joseph Maçau, décédé la veille sur la paroisse de Gisors, âgé de 11 ans 8 mois. Présents : m^re^ Alexandre-Auguste-François du Wiquet de Lenclos, écuyer, s^gr^ de Saint-Inglever, garde du corps du roi, son oncle paternel, et m^re^ Jacques Fabars, ancien brigadier des gardes du corps du roi, écuyer, chevalier de Saint-Louis, tous deux de la paroisse de Gisors.

19 janv. 1763. Inh. dans l'église de Marie-Thérèse de Launoy, femme de m^re^ Alexandre-Auguste-François du Wiquet de Lenclos, chevalier, s^gr^ de Saint-Inglevert, garde du corps du roi, compagnie de Luxembourg, décédée le même jour, âgée de 78 ans environ.

28 juin 1768. Permission donnée à M. le curé de Saint-Eustache de Paris de marier m^re^ Pierre-Denis Dorigny, écuyer, s^gr^ de Recy et d'Estournelle, et garde du corps du roi, compagnie de Luxembourg, fils majeur de feu m^re^ J.-B. d'Origny, écuyer, et de feue Louise-Suzanne Pellé, de la paroisse de Saint-Alpin de Châlons-sur-Marne, avec d^lle^ Marie-Anne du Wicquet de l'Enclos, fille majeure de feu m^e^ Antoine du Wicquet. écuyer, s^gr^ de l'Enclos, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de roi commandant en la ville de Montreuil-sur-Mer, et de feue Marie-Catherine De Mansel, de la paroisse de Gisors.

Fabars (de). — 26 nov. 1774. Inh. sur la chaussée du grand portail de m^re^ Jacques de Fabars, ancien capitaine de cavalerie, officier de la maison du roi, chevalier de Saint-Louis, pensionnaire de S. M., décédé la veille en la paroisse de Gisors, à l'âge de 77 ans. — Voir *Du Wicquet de l'Enclos*.

Fourmont. — Voir *Villeneuve* (de).

Fromentin. — Voir *Pilliers* (de).

Gaillard. — Le 1er sept. 1657 est parrain Thomas Gaillard, écuyer, sr des Marteaux.

Gallimard. — 18 mars 1694. Inh. dans l'église d'Edme Gallimard, sr de Champlain, garde du corps de S. M., de la compagnie de M. le maréchal de Luxembourg, de la brigade de M. de Montesson, âgé de 24 ans, décédé la veille en l'hôtellerie de *la Chasse royale*. Présent un parent qui signe : De Gallimard Beauchampt.

Gaultier. — 16 avril 1665. Mar. de noble homme mre Philippe-Emmanuel Gaultier, écuyer, gentilhomme servant de la reine, avec dlle Angélique d'Abra Draconis (sign. : de Ruconis).

Gillot. — Voir *Troussebois* (de).

Gohon (de). — 24 août 1779. Inh. de Pierre-Nicolas Gohon de la Fabrillerie, fils de mre Marie-Guillaume de Gohon de Corval, écuyer, conseiller du roi, auditeur ordinaire en sa cour des comptes, aides et finances de Normandie, demeurant à Rouen, décédé la veille au collège de Gisors, âgé d'environ 12 ans. Présent : Guillaume-Ambroise de Gohon de Corval, son frère.

Gommé. — 13 juillet 1727. Inh. dans le cimetière de Louis-François Gommé, cavalier en la compagnie de M. de Flavacourt, fils de défunt Charles Gommé, sr d'Ogerval, avocat au Parlement de Normandie, décédé le même jour, âgé de 22 ans.

Gouhier. — 21 nov. 1733. Inh. dans le cimetière de dlle Marie-Jeanne-Françoise Gouhier, âgée de 26 ans, fille du sr François Gouhyer, écuyer, sgr de Lignières, décédée la veille.

Gras (de). — 1er janv. 1783. Bapt. de Pierre-François et d'Émilie-Eugénie, enfants jumeaux nés le même jour de Jacques de Gras, écuyer, sgr de la Combe, et de dame Anne Maurice, de la paroisse de Gisors, originaires des Banuets, paroisse d'Obessan, diocèse de Gap.

Guiard. — 24 mars 1694. Inh. de Vincent Guiard, écuyer, sr des Forges, natif de la Vacherie en Champagne, proche Dervis (Ervy), diocèse de Sens, garde du corps de S. M., de la compagnie de M. le maréchal de Luxembourg, de la brigade de M. le comte de Montesson, étant en garnison en la ville de Gisors, décédé la veille au logis de Jean Picquet, tanneur, âgé de 26 ans.

Guiry (de). — 5 oct. 1731. Inh. dans le cimetière d'André de Guiry, chevalier, ancien officier du roi, décédé la veille, âgé de 71 ans.

Henriet. — Voir *Darets de Blanry*.

Herbinot. — 27 fév. 1731. Inh. dans le cimetière d'Anne Le Roux, veuve de Michel Herbinot, s^{r} Destouches, officier de la musique du roi, décédée la veille, âgée de 92 ans environ.

His. — Le 5 mai 1674 est marraine Nicole Basset, femme de Pierre His, s^{r} des Marolettes.

Krestixguher. — 17 avril 1719. Mar. de Jean-Daniel Krestixguher, s^{r} du Moncel, âgé de 27 ans, fils de défunt Jean-Joseph Krestixguher, pensionnaire du roi et bourgeois de Strasbourg, et de Marie-Marguerite Kretelet, de la paroisse de Saint-Séverin de Paris (sign. : Dumoncel), — avec Marie Sarazin, fille d'Antoine Sarazin et de défunte Madeleine Lejeune, de la paroisse de Gisors.

La Coste (de). — 13 juin 1724. Inh. dans l'église de Pierre de la Coste, écuyer, brigadier des gardes du corps de S. M., chevalier de l'ordre de Saint-Louis, décédé la veille, âgé de 57 ans.

La Hogue (de). — Le 20 sept. 1699 est parrain m^{e} Pierre de la Hogue, s^{r} du Fay, avocat au parlement de Paris (sign. : De Lahogue).

La Motte (de). — Le 28 sept. 1658 est parrain Jean de la Motte, s^{r} de Picquemont.

La Pommeraye (de). — 4 juillet 1783. Inh. de dame Élisabeth-Jeanne Nouëtte, veuve de m^{re} Antoine de la Pommeraye, écuyer, secrétaire du roi et de ses finances, chef de génie et major de place de Castel de Vide en Portugal, décédée le 2 juillet, âgée de 81 ans. Présent m^{re} Georges-François Richard, chevalier de Roussy, ancien brigadier des mousquetaires, lieutenant-colonel de cavalerie.

La Salle. — Voir *Le Boutillier*.

La Selle. — Voir *Brunet* (de), *Le Boutillier*.

Le Bouracher. — 9 sept 1689. Inh. dans le cimetière de Vincent, décédé la veille, âgé de trois semaines, fils naturel d'Anne Le Bouracher, écuyer, s^{r} de Launey, et de Marguerite Rivière.

12 nov. 1694. Inh. de Marguerite de la Rivière, femme du s^{r} de Launay, écuyer, âgée de 40 ans.

Le Boutillier. — 16 avril 1684. Bapt. de Marie-Jeanne-Françoise, fille de François Le Boutillier, écuyer, s^{r} de Maigremont, et de Marie de la Selle. Parrain : m^{re} Jean-Charles de Brunet, chevalier, s^{gr} de Neuilly. Cette enfant fut inhumée le 17 juillet suivant. Dans l'acte d'inhumation, sa mère est appelée de la Salle.

Le 30 sept. 1697 est marraine dame Élisabeth Robert de Caudron, femme du s^{r} Bouthillier, écuyer, s^{r} de Maigremont. Elle signe : Caudron.

Le Chevalier de Cordelier. — Voir *Darets de Blanry*.

LEFEBVRE. — Voir *Viger*, *Villeneuve* (de).

LEFÈVRE DE GRANDCAMP. — 8 mars 1770. Bapt. de Victoire-Marie-Françoise, fille de Pierre-Louis Lefèvre, sr de Grandcamp, bourgeois, et de dame Marie-Madeleine de Navailles, son épouse, de la paroisse de Gisors, née le même jour. (Elle mourut le 30 mars). Parrain : Charles de Navailles, aussi bourgeois de Gisors. Marraine : dame Marie Lefèvre, veuve du sr Jean Le Fauconnier de Saint-Manvieux, bourgeois de la paroisse de Saint-Pierre de Caen, représentée par Marie-Madeleine Lefèvre de Grandcamp, sœur de l'enfant.

14 juillet 1772. Bapt. de Charles-Henri, fils des mêmes, né le même jour. Parrain : Pierre-Charles Lefèvre de Grandcamp, frère de l'enfant.

3 déc. 1772. Inh. de Claude-Marie Lefèvre de Grandcamp, fils des mêmes, décédé la veille, âgé de 16 mois.

24 mars 1774. Bapt. de Marie-Charles, fils de Pierre-Louis Lefèvre de Grandcamp, employé dans les fermes du roi, et de Marie-Madeleine de Navailles, son épouse, de la paroisse de Gisors.

5 déc. 1775. Bapt. de Marie-Victoire, fille des mêmes, née la veille. Le père signe : Lefèvre de Grandcamp.

7 fév. 1777. Bapt. de Marie-Sophie, fille des mêmes, née la veille. Elle fut inhumée le 1er avril 1779

25 mars 1779. Inh. de Marie-Victoire, fille de Louis Lefebvre de Grandcamp, employé aux aides, et de Marie-Madeleine de Navailles, de la paroisse de Gisors, décédée la veille, âgée de trois ans et trois mois.

LE GOIX. — Voir *Bellenger* (de).

LE GRAND. — Le 6 août 1662 est parrain René-Claude Le Grand, écuyer, sr de Mont Rôty.

LE MERCIER. — Voir *Viger*.

LEPLAT. — Le 14 juillet 1642 est parrain Louis Leplat, sr de la Roche de Bury, maître d'hôtel de M. de Flavacourt.

LE ROY. — 13 juin 1650. Bapt. de Charles-Gabriel, fils de Charles Le Roy, sr de Potonville, et d'Élisabeth Lemyrrhe. Parrain : Gabriel de Boulanvillé (lisez : Boulainvilliers).

2 juin 1653. Bapt. de Clément-Charles, fils de Charles Le Roy, écuyer, sr de Potonville, et de Jeanne-Isabelle de Myr.

MALTE (de). — Voir *Troussebois* (de).

MARQUETTE DE MARLY. — Voir *Buzerolle* (de).

MAUDUIT (de). — Voir *Ysnel*.

Maullay (de). — 3 oct. 1638. Bapt. de Jeanne, fille de Joachim de Maullay, écuyer, et d'Anne de Vautier.

9 oct. 1638. Bapt. de Mathieu, fils des mêmes.

28 mars 1643. Bapt. de Catherine, fille de Joachim Molay, écuyer, s^r de la Loirre, et de d^lle Anne Suzanne. Parrain : Henry d'Orléans de Rothelin, abbé de N.-D. de Josaphat. Marr. : d^lle Marie de Mornay de Buhy.

26 nov. 1646. Bapt. de Jean, fils de Joachim de Molé, écuyer, s^r de la Loyre, et d'Anne de Vaultier. Parrain : Jean de Saint-Germain, chevalier, baron de Courson, s^r de Courcelles et de la Bretesche, maître d'hôtel ordinaire du roi et de la reine régente.

Monneval (de). — « Le mardy, à dix heures du matin, 24me avril 1708, tout nostre clergé en corps, avons faict l'inhumation du sieur (en blanc) de Monneval, écuyer, garde du corps du roy, natif proche d'Argentan, mort hier subitement, et inhumé dans nostre église parroissiale. » (Signé) « Thomas de St André (curé) ; — Cardel, commandant ; — Bardotte, porte-estandart ; — Daniel de Leguet (?) ; — Le Couturier ; — Le Couturié. »

Montfalcon (de). — 11 janv. 1780. Inh. de dame Marie-Louise de Mauroy de Montfalcon, veuve de M. Pierre d'Azimond de Montfalcon, chevalier de Saint-Louis, ancien exempt des gardes du corps de S. M., compagnie de Noailles, de la paroisse de Gisors, décédée le 9 janv., âgée de 74 ans.

Morin de la Boissaye. — 2 déc. 1785. Inh. de d^lle Marie Tricot de Champ Mesley, native de la paroisse de Saint-Roch de Paris, âgée d'environ 34 ans, épouse de m^re Louis Morin de la Boissaye, écuyer, garde de la porte du roi, s^gr des fief, terre et seigneurie de Richebourg, la Feuillie en Lyons, décédée la veille à Gisors, en la maison de M. Brisset.

Morineau (de). — Voir *Bouget* (de).

Myr (de). — 25 sept. 1662. Mar. de Gédéon de Mirre, écuyer, s^r de la Lere, etc., avec d^lle Marie Pastey. (Sign. : Gedeon de Mir La Laire, Marie de Pastey).

9 avril 1710. Inh. dans l'église de m^re Georges de Myr, chevalier, seigneur de la Lere, décédé la veille, âgé de 46 ans. — Voir *Le Roy*.

Noroy (de). — 12 déc. 1642. Est parrain Pierre de Noroy, écuyer, s^r de Héruval.

Nouëtte. — Voir *La Pommeraye* (de).

Parent. — Voir *Troussebois* (de).

Pasté (de). — 23 juillet 1722. Inh. dans le cimetière de Jean de Pasté, écuyer, sr de Coudray, décédé la veille à l'hôtel-Dieu, âgé de 87 ans.

Pastey (de). — Voir *Myr* (de).

Pelletier de Saint-Germier. — Le 29 avril 1722 est parrain François Pelletier de Saint-Gremié, écuyer, garde de S. M. (sign.: St. Germier).

8 juillet 1739. Bapt. de Marie-Anne-Félicité, fille de mre François Pelletier, sr de Saint-Germier, écuyer, garde du corps du roi, et de dame Marguerite Pennier, de la paroisse de Gisors, née le 23 janv. 1739.

Piètre de Courville. — 19 août 1787. Inh. de dlle Marie-Catherine Chesneau, veuve en premières noces du sr Claude-Denis Lenglet, marchand en cette ville, et en deuxièmes de mre Augustin Piètre de Courville, chevalier de Saint-Louis, sous-brigadier des gardes du corps du roi, décédée la nuit précédente, âgée de 84 ans 9 mois 4 jours.

Pilliers (de). — 19 mai 1619. Mar. de Louis de Pilliers et de Marie Fromentin.

Quesnel. — 4 mai 1790. Inh. de mre Jacques Quesnel, ancien officier au régiment de cuirassiers, dans lequel il a servi S. M. 47 ans, chevalier de Saint-Louis, de la paroisse de Gisors, décédé la veille, âgé de 80 ans 6 mois.

Reynal (de). — 11 janv. 1790. Bapt. d'Aurore-Mélanie-Colombe, fille de mre Christophe-Philippe de Reynal, écuyer, me en chirurgie et ancien chirurgien des hôpitaux militaires et des armées du roi, et de Marie-Françoise Carrière, son épouse, de la paroisse de Gisors.

Ricard. — Voir *Rodevau*.

Richard de Roussy. — 28 fév. 1786. Inh. de dlle Élisabeth-Françoise Richard de Roussy, fille de mre Georges-François Richard de Roussy, ancien brigadier de la première compagnie de mousquetaires, lieutenant-colonel de cavalerie et chevalier de Saint-Louis, et de feue Élisabeth-Sophie Chalons de Launac, de la paroisse de Gisors, décédée la veille, âgée d'environ 19 ans.

Rodevau. — 8 janv. 1693. Bapt. de Louise, fille de Jean-Baptiste Rodevau, écuyer, sr de Duremont, commis aux aides à Gisors, et de Louise Ricard.

Rouvray (de). — Le 22 déc. 1697 est marraine Marie Chardin, femme de Christophe de Rouvray, sr de la Boulaye.

Ruconis (de). — Voir *Gaultier*.

SAINT-GERMAIN (de). — Voir *Maullay* (de).

SALÉ. — 9 fév. 1665. Bapt. de Robert, fils de Jacques Salé, écuyer, sr de Cramont, et de Guillerine de Blin.

SARS (de). — Voir *Buzerolle* (de).

TARBOICHER DE BRÉZÉ. — 17 mai 1772. Inh. dans le cimetière d'Antoine-Charles Tarboicher de Brézé, fils d'Antoine Tarboicher de Brézé, chevalier, résident en la cour des monnoyes de Paris, de la paroisse Saint-Paul dudit lieu, et de Françoise Montagu, décédé la veille, chez M. Aphrodisie-Victor Thomas de Blanmont, maître de pension, de la paroisse de Gisors, âgé de près de 8 ans.

THAREL. — Voir *Coquerel.*

TRICOT DE CHAMPMESLEY. — Voir *Morin de la Boissaye.*

TROUSSEBOIS (de). — 12 août 1762. Mar. de mre Arnold-Ferdinand de Troussebois, chevalier de Saint-Louis, âgé de 52 ans, fils de feu mre Charles-François de Troussebois, chevalier, lieutenant-colonel d'artillerie, et de feue dame Gertrude-Ferdinande de Malte, de la paroisse de Lion en Sullias, diocèse d'Orléans, — avec Marie-Madeleine Gillot, veuve du sr Charles-Pierre Parent, ancien secrétaire de la Compagnie des Indes, de la paroisse de Gisors.

VAULTIER (de). — Voir *Maullay* (de).

VELART DE PAUDY (de). — 27 sept. 1760. Inh. dans le cimetière de de Jeanne-Charlotte-Anne de Baudrand, veuve de mre Frédéric-Godefroy-Maurice de Velart, marquis de Paudy, chevalier, en son vivant commandant du premier escadron du régiment de Peseux dragons, de la paroisse de Gisors, décédée la veille, âgée de 88 ans ou environ. Présent : M. Anne-François, chevalier de Bryas, écuyer, capitaine au régiment de royal Roussillon cavalerie (sign. : Le chr de Bryas).

VIGER. — 11 oct. 1691. Mar. de me François du Viger (sign. : Viger), de la paroisse de Saint-Jean de Caen, avec dlle Marie-Françoise Le Mercier, fille de François Le Mercier et de Marie Lefebvre, ci-devant veuve du sr de Belencourt, de la paroisse de Gisors.

5 août 1692. Bapt. de Jacques-François, né le 28 juillet du mar. de mre François Viger et de Marie-Françoise Le Mercier. Parrain : mre Jacques Viger, avocat au présidial de Caen.

VILLENEUVE (de). — 22 juin 1780. Inh. de de Marie-Anne Cousturier, épouse de mre Paul-Henri-Robert de Villeneuve, conseiller honoraire à la cour des comptes et finances de Normandie, de la paroisse de Gisors, décédée la veille, âgée de 68 ans. Présents :

m^re Auguste Lefebvre de Saint-Hilaire, écuyer, conseiller auditeur en la Chambre des comptes et finances de Normandie, son neveu en loi, et m^re Eustache-François-Louis-Raymond-Alexandre Fourmont, écuyer, s^gr de la Fresnaye, conseiller auditeur en ladite Chambre, de la dite paroisse, son cousin.

29 mai 1784. Inh. de m^re Paul-Henry-Robert de Villeneuve, écuyer, conseiller du roi, auditeur honoraire en sa Chambre des comptes, aides et finances de Normandie, décédé la veille, âgé de 92 ans 4 mois 11 jours.

Waubert de Chevilly (de). — Voir *Coquerel*.

Ysnel. — 13 nov. 1675. Mar. d'Adrien Isnel, écuyer, s^r de Saint-Sylvestre, de la paroisse de Maulévrier (sign. : Adrien Ysnel), avec d^lle Françoise de Mauduit, de la paroisse de Gisors.





ANCIENS USAGES DE CHAMBLY

Par M. l'Abbé MARSAUX

Curé-doyen de Chambly

On nous pardonnera de parler exclusivement de notre paroisse : chacun aime son clocher. D'ailleurs n'est-ce pas une devise qui serait féconde en résultats, si chacun l'adoptait : *Antiquam exquirere matrem ?* M. le Président nous l'a dit bien souvent : connaître son village, le coin de terre que l'on habite. Le conseil est marqué au coin de la sagesse. Nous sommes heureux de le suivre.

Chambly, réduit aujourd'hui au rang de bourg, était autrefois une ville qui a eu son rôle et son importance. Elle avait des armoiries qu'elle se glorifie encore d'arborer au moins sur la bannière de sa joyeuse fanfare et sur le timbre de la mairie (1). Son écu, qui est celui de Pierre de Chambly, chambellan de Philippe-le-Hardi, porte : *de gueules à trois coquilles d'or*. Son histoire contemporaine est bien uniforme. Elle ressemble à celle de toutes les communes. Il n'en était pas ainsi autrefois. Elle avait ses coutumes et ses usages particuliers. Qu'on nous permette d'en rappeler quelques-uns.

Dans une délibération du conseil de fabrique de 1753, nous voyons consigné l'usage suivant : « Par chacun an, par la main du célébrant, à la distribution solennelle des cierges, le jour de la

(1) On les retrouve encore sur une riche chasuble verte donnée par M. et Mme Masson et sur une table de pierre portant les principales dates de l'histoire de l'église et placée dans le sanctuaire.

Chandeleur, un cierge sera donné à chacun des marguilliers en charge, à titre de récompense et de reconnaissance de leur assiduité aux offices dans le banc de l'œuvre et aux assemblées ou bureau qui se tiennent les second et quatrième dimanches du mois pour le bien et les intérêts de la fabrique, et le dimanche du mois de janvier dans le bureau ordinaire sera chacun an fixé le nombre et le poids des cierges à distribuer relativement aux places et à l'assiduité aux offices et assemblées. Ce qui a été trouvé juste et raisonnable ». — Nous dirons comme la délibération : c'est juste et raisonnable, ou comme la préface de la Messe : *Vere dignum et justum est* Mais l'assiduité n'est pas la vertu des marguilliers du XIXe siècle ; pas de marguilliers... pas de cierges. Nous le regrettons, car nous aimons les anciens usages.

C'était autrefois la coutume en nombre d'endroits que le curé, en guise de casuel, prit ce qu'on appelait *le spolium* du défunt : c'est-à-dire ses vêtements et même son lit (1). Nous trouvons un vestige de cet usage à l'église Notre-Dame de Chambly. Il y avait bien un tarif comme de nos jours, mais une clause spéciale porte : « La somme pourra être compensée aux inhumations des chefs d'hôtel (c'est-à-dire propriétaires), ou de tout autre usant de ses droits, décédé dans la paroisse, par le meilleur habit des dits deffunts quant et quant le corps à l'église, pour le profit et entretenement d'icelle, suivant les anciens termes, titres et usages ».

Nous trouvons, en effet, les registres du Conseil de fabrique remplis de ventes d'habits, qui étaient laissés d'ordinaire : « au dernier et plus offrant enchérisseur ».

Souvent le fils du défunt achetait l'habit. Parfois, quand il pouvait servir à la décoration de l'église, on le gardait, c'est ce qui arriva le 4 juin 1754, dernière fête de la Pentecôte. « On apporta sur le banc de l'œuvre *la robe* d'André Parant qui, d'un consentement unanime, fut réservée pour la fabrique ». Chambly était autrefois une châtellenie. On y rendait la justice. C'est ce qui explique l'expression robe d'André Parant. Elle pouvait servir à faire une robe de bedeau. L'usage de les habiller comme des appariteurs est une invention moderne, autrefois ils étaient toujours vêtus d'une ample robe. C'est encore l'usage à la cathédrale de Beauvais. En 1765 la robe de Marie-Anne Touvet « étant de soie noire a été réservée pour l'usage de la fabrique ».

Il est bon également de se rappeler que les habits, autrefois, étaient souvent brodés, du moins ceux de cérémonie. Ils pouvaient donc servir à la décoration des autels. A Saint-Piat, à Tournai

(1) Dans le midi, au Moyen âge, on portait le mort sur un lit de parade qui restait au curé.

(Belgique), l'église recevait de même des habits et même des couvertures de cheval en dons volontaires, tandis qu'à Chambly ils venaient sous forme de casuel. Mgr Barbier de Montault cite, dans la *Revue de l'Art chrétien* du mois de mars 1891, la disposition suivante extraite d'un obituaire : « Je donne à l'église Saint-Piat mes couvertures de cheval, qui sont de drap, pour parer le grand autel d'icelle église ».

L'église Notre-Dame de Chambly, avant la Révolution, possédait une belle sonnerie de quatre cloches « sonnantes et accordantes ». Cela exigeait un bataillon de sonneurs. Il y avait, nous apprend un ancien règlement, onze sonneurs en tout. Voici comment les choses étaient déterminées :

« Le premier bedeau de l'église sera ordinairement le maître sonneur.

» Il aura sous lui sept sonneurs à la taxe de 4 sols et quatre à la taxe de 5 sols, dont les noms seront écrits sur un catalogue dans le clocher. Le premier sonneur sera le second bedeau qui aura aussi le droit d'être *cliqueteur* ».

On appelait *cliquetum*, cliquet ou clinquet, une sorte de cloche. Le *cliqueteur* ou clocheteur est le sonneur qui précédait les convois funèbres et les annonçait par les rues. Il remplissait le rôle de prieur d'enterrements (1). Une de ses fonctions consistait aussi à éveiller, la nuit, pour faire penser aux morts, particulièrement à la Toussaint et à Noël. Le cliqueteur chantait d'une voix traînante : « Réveillez-vous gens qui dormez. — Priez Dieu pour les trépassez. — Pensez à mort, pensez à mort ». On l'appelait aussi, en certains endroits, le clocheteur des trépassés. — L'usage d'annoncer les enterrements par la clochette des trépassés est encore en vigueur dans le diocèse d'Évreux et dans certaines paroisses de Seine-et-Oise, limitrophes, par exemple à Limetz, où il existe des confréries de charité. Les sonneurs, après leur mort, avaient droit à la sonnerie des deux moyennes cloches et à une messe basse au bout de l'an. Ils avaient le privilège de communier avec *le clergé* le Jeudi-Saint et à la messe de minuit.

A Chambly, le cliqueteur eut encore une autre fonction, celle de précéder les processions. L'inventaire de l'église, fait en 1793, mentionne *deux sonnettes* pour les processions. L'usage existe encore pour la procession de la Fête-Dieu. Un clerc marche en tête, une grosse sonnette à la main, peut-être la vieille sonnette du cliqueteur, pour annoncer le passage du cortège sacré. Le cliqueteur est une fonction religieuse à son origine ; cependant, à Beaumont-

(1) Il annonçait les décès en disant dans les rues : *Priez Dieu pour l'âme de Maître ou de Messire*, selon la qualité du défunt. Il portait aussi l'avis de la mort, ce qu'on appelait la *semonce* chez les parents et amis.

sur-Oise, ce nom était donné, il y a encore quelques années, à l'homme chargé de faire les annonces municipales, parcequ'au lieu de tambour il se servit longtemps d'une clochette.

Il existe une touchante coutume qui a bravé les siècles et qui s'observe encore fidèlement. Le jour de l'Assomption, on suspend une grappe de raisin, qui est alors une primeur, à la main de la statue de la Sainte-Vierge. Chambly était autrefois un pays vignoble et nous voyons en 1575 les chanoines de Saint-Pierre de Beauvais faire bail des dîmes de vin de Chambly moyennant 93 livres tournois par an. Il est naturel de penser que l'usage précité vient des vignerons qui voulaient par là mettre leur vendange sous la protection de la Sainte-Vierge. Cet usage a encore un sens plus élevé. Marie est la terre vierge, la terre promise et sans tache qui a produit le *fruit* de vie, le *raisin mystérieux* qui est Jésus. C'est pour le même motif que les peintres ou sculpteurs mettent souvent à la main de la Vierge Marie une grappe de raisin (1). Cette grappe est symbolique et nullement un hors-d'œuvre ou un caprice d'artiste, comme on pourrait le croire tout d'abord.

Du sacré passons au profane. Il est un vieil usage cher à tout habitant de Chambly, et dont je dirais volontiers, si ce n'était un cliché, qu'il se perd dans la nuit des temps. C'est celui de la fête du bois Hourdy ou de la Folie. On n'en sait pas au juste l'origine qui est fort ancienne. Voici en quoi elle consiste :

Le Mercredi des Cendres, on va chercher dans le bois un arbre et des fagots. L'arbre est planté sur la place du marché, entouré de bourrées, de paille et garni de pièces d'artifice suspendues dans les branches. Le premier dimanche de Carême a lieu une cavalcade. Des jeunes gens costumés, à cheval, parcourent les rues de la ville. Au centre du cortège est un char portant une déesse entourée de petits enfants costumés en amours. Le plus vieux garçon du pays conduit le char. La cavalcade terminée, à l'approche de la nuit, a lieu l'embrasement de l'arbre ; la flamme, en s'élevant, fait partir les pièces d'artifice. Autrefois, c'était le syndic de la commune qui mettait lui-même le feu.

Autrefois, également, on allait chercher l'arbre avec grand appareil. Aujourd'hui les choses se font très simplement. Au moment du départ, la troupe entendait l'ordre suivant, répété chaque année :

« On a l'honneur de vous prévenir, messieurs, tant cavaliers que

(1) Tout le monde connait le tableau de Mignard : *La Vierge aux Raisins*. Citons encore une statue de la Sainte-Vierge à Chamant (Oise), xiv° siècle ; une autre statue rue de l'Abbé-Gellée, n° 14, à Beauvais. Parfois c'est l'Enfant-Jésus qui tient la grappe. Une chasuble de la cathédrale de Tournai porte un magnifique médaillon central qui représente l'Enfant-Jésus portant une croix en forme de tau et exprimant une grappe de raisin dans un calice.

fantassins, que l'on ait soin d'écouter le commandement et que chacun ait grande attention de suivre son rang, d'observer ses distances. Tous ceux qui seront désobéissants aux ordres du commandant ou des officiers subalternes seront condamnés à douze sols d'amende au profit de la masse de la troupe. Défense, sous peine d'être chassé et banni de la troupe, de jurer et blasphémer le saint nom de Dieu et celui de sa sainte Mère et de chercher aucune dispute. Défense de s'écarter de son rang dans la plaine et de galoper sous peine d'amende.

» La générale et boute-selle à dix heures du matin. Toutes les troupes s'assembleront sur la place de Chambly à douze heures précises, où elles attendront leurs commandants pour aller aux fascines ».

Jusqu'en 1746 on prenait l'arbre et les fagots dans un bois sis au terroir de Champagne, qui fut revendiqué à cette époque par le prieur de Saint-Nicolas, de Pontoise. François Marquis, marchand mercier, et Louise Le Roy, sa femme, firent don à leur ville natale de trois quartiers et demi de bois-taillis, près de Gaudicourt, au lieu dit les Châtaigniers. L'acte fut reçu par Nicolas Picque le 9 mars (1). La Révolution seule a interrompu cet usage, et encore le voyons-nous revivre sous une autre forme. En effet, en 1794, le 21 ventôse, on fit une grande fête pour la plantation d'un arbre de la liberté, mis en terre avec toutes ses racines, *afin qu'il fleurisse sous l'égide de la Constitution française.* Or, dans le cortège organisé à cette occasion, nous voyons figurer une déesse montée sur un char, accompagnée de petites citoyennes. On le voit, cela ressemble singulièrement au cortège du Bois-Hourdy, dont c'était alors l'époque. En effet, en 1794, le premier dimanche de Carême tombait le 9 mars, mais les dimanches avaient été abolis et remplacés par les décadis. De là un léger écart de date. La fête était suivie d'une foire qui se tient encore le premier dimanche de Carême.

En terminant ce rapide aperçu, signalons encore un usage assez singulier. Au milieu de la place du Marché s'élevait une croix, comme on le voit indiqué sur un ancien plan de la ville. Or, la coutume locale assignait cet endroit pour le lieu de réunion des « *ménestriers* ».

(1) La minute est dans l'étude de Me Tisserant, notaire à Chambly.





QUELQUES NOTES

SUR LUZARCHES

Par M. le Chanoine Eug. MÜLLER

Premier vicaire de Senlis

A Monsieur Seré-Depoin, Président de la Société Archéologique de Pontoise

J'exprime tout d'abord le regret très vif que j'éprouve d'être empêché de prendre part à votre excursion et fête archéologique, vous priant d'agréer en témoignage de mon dévouement ces quelques notes.

CHAPITRE Ier

Un regard sur l'église paroissiale de Saint-Damien

L'église Saint-Damien, qui est la première étape de votre excursion, est un édifice très remanié dont les morceaux du XIIe siècle surtout méritent cependant un regard attentif. Vous me permettrez de disséquer ce monument.

(A). L'abside principale en cul-de-four repose sur un massif de maçonnerie arrondi en dedans et pentagonal en dehors, et prend jour par trois ou cinq baies médiocres dont le cintre repose sur une paire de colonnettes. Cette abside date peut-être de la fin du XIe siècle, opinion que ne contredit pas l'étude des pilastres qui servent de contreforts à cette abside : colonnes reposant sur une base antique et couronnées par un chapiteau conique comme vous en retrouverez à Saint-Étienne, près de Pierrefonds, et à Saint-Germer (Oise). Noter aussi les modillons qui exagèrent leur saillie pour atteindre le larmier, selon un système que le prieuré de Bray (Oise), ramènera, et les cordons de billettes qui contournent le mur terminal et encadrent les baies.

(B). La chapelle des saints Cosme et Damien, qui escorte le chœur au nord et est précédée du clocher, est bâtie sur un plan circulaire ; elle montre un art, des chapiteaux, des bases un peu moins archaïques et prend la lumière par trois baies seulement.

Les étages inférieurs du clocher accusent le milieu du XIIe siècle. Son ordonnance est telle : au-dessus des combles, chaque pan est ouvert par un cintre solitaire ; au-dessus les baies, éclairent, deux par deux, deux étages.

(C). Pour la chapelle de la Vierge elle a été refaite, à notre humble avis, vers 1240. M. Rohault de Fleury, dont la science est si perspicace, l'attribue au XIVe siècle. Je vous invite à prendre parti, avec une belle indépendance, et d'examiner, avec plus de temps que je n'ai pu le faire, les colonnes et les profils des arcs.

(F). Le reste de l'édifice appartient à cette époque de pastiche souvent séduisant de l'art romain que l'on appelle la Renaissance. La façade entr'autres n'est point sans charmes avec les ébrasements profonds de son portail où le sculpteur a représenté l'ancien des

jours cantonné des quatre animaux symboliques, et sa rose encadrée de deux pilastres à vigoureux retraits ; nous avons déjà signalé, dans une plaquette sur les *Caractéristiques des saints Cosme et Damien,* les médaillons carrés qui décorent les ébrasements. Voici ce que j'en disais :

Au premier médaillon, celui de gauche, un lit où repose une femme, deux gardes qui portent ou lavent chacune un enfant, etc., indiquent la naissance des deux illustres jumeaux ; au second médaillon, une nef d'église du XVIe siècle se termine par un autel carré précédé d'un gradin unique et surmonté d'un retable élevé où l'on distingue le Christ en croix, la Vierge et Saint-Jean ; aux pieds de l'autel, deux priants et, plus près des spectateurs, un malade étendu qu'un mire paraît soigner : évidemment ce sont des pèlerins qui sollicitent le secours des deux saints martyrs et reçoivent les soins charitables des délégués du corps médical de Paris à la neuvaine du pèlerinage.

Pourquoi le rédacteur du Registre paroissial cherche-t-il une ressemblance intentionnelle entre l'architecture de la nef, qui est indiquée sur ce médaillon, et l'architecture de l'église Saint-Barthélemy de Paris ? « L'église Saint-Damien », y est-il écrit « était pri» mitivement sous le vocable de saint Barthélemy ». Quoiqu'il en soit, cette partie de la façade est datée de l'année 1537 et est l'œuvre de « Nicolas de Saint-Michel, entrepreneur ».

Il est regrettable que l'on ait supprimé la cheminée qui existait jadis à côté des fonts, comme à Creil, Montataire, Nogent-les-Vierges, etc.

M. de Guilhermy a indiqué dans ses *Inscriptions de la France* (t. II, p. 474 et suiv.) les pierres tombales ou commémoratives qui fournissent ou fournissaient une partie du dallage de Saint-Damien : des sieurs de Bertinval (1634) ; de Jehan Re...., prieur de l'abbaye d'Hérivaulx (1624 et 1645) ; d'Antoine Bonnefoy, laboureur, et de Marye de Sevre, sa femme (1644 et 1647) ; de Monsieur Bonnefoy, bailli de Luzarches ; de Claude Bazot, curé de Luzarches (1652), pierre très intéressante, mais disparue ; d'Anne Tardif, vivante femme de Nicolas Le Conte, marchand (1656) ; de Louis Bonneval, officier (1700) ; de damoiselle Marie-Claude Baron (1685), avec donation de sa mère, datée de 1723.

L'on apercevra en entrant, au-dessus du tympan intérieur de la porte, un bas-relief en demi-bosse du XVe siècle, juché là je ne sais pourquoi. Au centre du tableau une croix ; à gauche du spectateur, un bourgeois suivi de ses sept fils ; de l'autre côté, sa femme accompagnée de six filles. Quelle est cette belle famille qui avait placé à Saint-Damien ou à Saint-Cosme ce memento pieux ?

M. le Doyen vous montrera les reliquaires, qui sont une des richesses de son église. Hélas! que de trésors sacrés que nous avons ailleurs décrits, ont été brûlés ou vendus! L'on m'a raconté que des ouvriers remuant les fondations de l'église, avaient découvert des cercueils *en plâtre* et que les habitants de Villiers-le-Bel apportaient autrefois leurs morts à Saint-Damien pour fournir à leur inhumation une terre plus sainte et privilégiée, usage que l'on observait, dit-on, à Hénonville, près Méru, etc.

M. Rohault de Fleury a reproduit le plan, une vue et un groupe de colonnes de l'abside de Saint-Damien.

CHAPITRE II

Château et Collégiale de Saint-Cosme

« La Seigneurie de Luzarches », écrivait en 1876, dans les *Mémoires du Comité archéologique de Senlis*, M. E. Dupuis, aujourd'hui président de cette Société, « la Seigneurie de Luzarches » ayant été divisée dès le XIIe siècle (1), deux châteaux : La Motte » et Saint-Côme, existaient au moyen âge. Le premier est complè» tement détruit, et il ne reste de l'œuvre que la base du donjon » sur laquelle on a élevé une maison de campagne qui appartient » aujourd'hui (1876) au savant docteur Broca. Dans le jardin de » cette propriété subsistent quelques ruines de l'ancienne Collégiale » de Saint-Cosme et Saint-Damien élevée au XIIIe siècle et qui était » l'objet d'un pèlerinage célèbre ». Ces quelques ruines consistent en un pan de mur de la basse-nef du Nord. M. Rohault de Fleury a dessiné et gravé une restauration de l'église Saint-Côme « d'après » les ruines et les divers documents fournis par M. Hahn, plan et » façade absidale XIIe et XIIIe siècles ». Je me permets de vous renvoyer à ce document comme aussi à mon *Inventaire de la Collégiale Saint-Cosme* aux XIVe et XVe siècles.

J'ai vu au presbytère une image de la Confrérie de Saint-Cosme et de Saint-Damien, mais ce diplôme qui servît à la Collégiale de Saint-Cosme avait été composé primitivement pour Meulan ou Montmartre dont on aperçoit encore, ce semble, le nom mal raturé.

(1) Vers 1151, Luzarches était possédé par Emme de Clermont, fille de Hugues Ier, dit Afforty (XIV, 105).

CHAPITRE III

Extraits d'Afforty concernant Luzarches et particulièrement la collégiale Saint-Cosme

Nous avons indiqué déjà, dans le tome XV de ces Mémoires, sous le titre d'*Inventaire de la collégiale Saint-Cosme au* XIVe *et* XVe *siècles,* quelques documents dont nous devons la conservation ou la copie à la curiosité très patiente du chanoine Afforty. Voici quelques autres extraits qui méritent d'être notés et qui complèteront ma modeste communication.

1175 environ. Eudes, maire de Luzarches (1).

1181. Fondation de la chapelle Saint-Jean : « Et doit le chapellain de laditte chapelle... être à toutes les heures nuit et jour... par la charte de fondation qui est en la huche du trésor (2) ».

1204. Cure : Règlements (3).

1209. Donations faites à l'abbaye d'Hérivaux par Baudoin, fils du maire de Luzarches (4).

1231. Thibaut de Beaumont, seigneur de Luzarches, et sa femme Garda, vendent à Royaumont (sceau de Thibaut) (5). — Libéralités de Constance, fille de Baudoin *(suprà)*, et femme de Hugues le Loup, chevalier, en faveur d'Hérivaux (6).

1277. Fondation de l'obit de Marie, la mairesse *(Maiorisse)*, femme du maire de Luzarches (7).

1295. Vente de trois quartiers de vigne faite au chapitre de Luzarches par Ferry *(Ferricus)*, de Luzarches, trésorier de Saint-Rieul de Senlis, au lieu dit « le Montouer de l'Espinette (8) ».

1305. Mathieu de Chaumontel, écuyer, donne à Saint-Cosme 15 livres par. Guillaume de Baron, d'une famille qui semble avoir tenu une assez grande place dans le pays, était lors curé de Luzarches (9).

Voici quelques autres noms de curés que nous avons rencontrés dans nos fiches : 1343, Jean de Beaumont ; 1393, Jean de Révillon.

(1) XIV, 475. — (2) XVI, 258. — (3) XV, 96 et 97. — (4) XV, 207. — (5) XV, 705. — (6) XV, 686. — (7) XVI, 35, 43 et 57. — (8) XVI, 287 et 728. — (9) XVII, 160 et 276 ; XVIII, 143 et suiv.

ce document une nomenclature des rues, des lieux environnants et des familles nobles.

1393. Extrait des Registres capitulaires : « Avons reçu de » M. Jehan de Revillon, curé de Luzarches et notre cochanoine... » une lettre contenant certain pardon impétré par M. Charles de » Hangest seigneur de la Mote du dit Luzarches... Nous avons » donné à maître Yves le Differeur nos écoles jusqu'à trois ans et » sur ce, fait le serment accoutumé et doit apprendre les enfants » de cuer de notre église sans qu'il en prenne [rien] et ne doit » avoir aucun proffit ». L'instruction vraiment gratuite ne date pas d'hier.

1396. « L'instrument du serment de nos chapelains a été baillé » à maître Simon Monnet chanoine de S. Frambourg [de Senlis] » et tabellion apostolique. »

1397. Terre baillée à « Robin [Robert] de Gascourt, écuyer. »

1400. « Par vertu des lettres [de] M. le duc d'Orléans seigneur » de Luzarches en partie [du chatel d'en haut]. Je Guillaume » Sisain chanoine et prevot... ay mis M. Jean de la Porte (1) en » possession de la prébende... et lui ay assigné lieu en estat avec » crieur. »

1405. Règlements capitulaires : « Nous avons ordonné que » dorénavant nul ne soit prévot de notre église plus d'une » année... »

1413. Item : « Nous avons ordonné que le prévost fasse dili- » gence pour le fait des chandelières (2) qui ne font pas ouvrage » suffisant; pour le fait du curé de Lusarches qui le jour de Paques » dernier passé prinst (3) de faire les oblations de tous ses parois- » siens qui ce jour furent communiez à Saint-Damien à quoy nous » devions avoir la moitié... »

« ame et feal chevalier mestre de notre hôtel et capitaine de Senlis (1368) »; à Gilles le Gallois d'Aunoy, seigneur en partie de Luzarches avec Philippe de Beaumont (1368-1390); à maître Thibaut d'Aunoy (1393); à Galois d'Acy (1411); à Robert d'Aunoy, conseiller et chambellant des rois Charles V et Charles VI, capitaine des ville et marché de Meaux (1386), ayant son manoir seigneurial à Ourville près de Louvres et inhumé à l'abbaye du Val en 1414.

Quelle est l'étymologie de ce sobriquet? Robert le Gallois entr'autres employa glorieusement sa vie à guerroyer contre les Anglais. (Aff. V, 4740, 4775, 5378; XIX, 59, 433, 496, 603; XX, 279, 319; XXIII, 12. Voir *Inscrip. de la France* par de Guilhermy, t. II, p. 387 : à *Mériel*. L'on y voit les restes du monument funéraire de Robert d'Aunoy.

(1) D'une famille senlisienne considérable.

(2) Femmes fabriquant ou vendant les chandelles.

(3) Prit sur lui de retenir à son profit la totalité des oblations, etc.

1415. Souffrance donnée par le duc d'Orléans, seigneur du chastel d'En-Haut à Luzarches (1).

1428. Du Registre capitulaire : « Nous avons donné l'eau » benoiste (2) à Alain le Duc pour lui aider a aprendre et a dire et » faire le service a Saint-Damien et pour esteindre les chandelles » tant qu'il nous plaira. »

1481. Bois près de Coye acquis de M. du Lude par le roi et donnés à la collégiale.

1494. « Sentence pour les dismes de Luzarches », prononcée par Denys Alligret, doyen de la collégiale de Montmirail, diocèse de Chartres et vice-gérent de Jean [Lhuillier], évêque de Meaux.

1508. Guillaume des Portes par son testament laisse à la collégiale « une caque de vin tous les ans pris à Chaumontel. »

1511. Apporté et relaté (3) à la date de 28 avril 1511 : Dénombrement de la terre de Luzarches fourni à l'évêque de Paris par Dlle Dauphine de Condas, veuve de Marc Cenesme, et ses enfants, Jean Cenesme, écuyer, etc. ;

Et premièrement deux chasteaux... dont l'un est appellé *la Motte* fermé de murailles...

Item l'autre chateau appellé *le Chatel S. Cosme* aussy fermé de murailles...

Item un autre manoir appellé *le Vivier du Gril*...

Item *trois viviers*...

Item... les villages qui s'ensuivent : Fosses, etc.

1522. Acte passé par Me Pierre Cirrier, Jean Hatté et Eustache de Belloy, chanoines de Luzarches, en faveur de Cenesme, aussy chanoine du dit lieu, étudiant à Paris en théologie.

1526. Transaction entre « les Religieux d'Herivaux..., Me Richard le Roullié..., abbé commendataire de Notre Dame d'Herivaux..., Medard de Breton prieur de la Grange des Bois..., » Charles Sablon, prieur de Fosses, etc... Nobles hommes et les » seigneurs de Luzarches, Jehan Cenesme escuyer, Me Lois » Cenesme, archiprestre de Saulmeur, frères Seigneurs de Luzarches »... pour... pièces de bois... assises au lieu dit le Val de Cepoy. En l'une d'icelles y a une Fosse appellée *La Soulart*. Il est question dans ce document de Hugues, maire de Luzarches vers 1209 ; de Raoul le Bouteiller, seigneur de Luzarches vers 1240 (4).

(1) XX, 488.

(2) Nous avons bénit.

(3) XXIII, 318. — (4) XXIII, 799.

Je serais fort heureux si ces indications, réunies à la façon peu harmonique des moellons qu'on empile dans la pensée d'un édifice à venir, pouvaient être de quelque utilité aux historiens de Luzarches. C'est la seule prétention de cette *Note.*





Portrait et autographe de Sophie ARNOULD



SOPHIE ARNOULD

A LUZARCHES

CONFÉRENCE FAITE A L'EXCURSION DE LUZARCHES

Par M. L. AUGÉ DE LASSUS

Associé correspondant de la Société

Elle s'appelait Madelaine ; elle s'appelait Sophie. Elle entra dans notre exil terrestre, exil qui lui fut souvent très agréable, sous la protection de ces deux patronnes. L'existence de Madelaine se partage en deux périodes bien différentes ; l'illustre pécheresse devait être une illustre repentie. Arnould se contenta d'imiter très fidèlement le premier exemple, jugeant sans doute le second d'une application plus difficile.

Sophie est un nom grec qui veut dire sagesse. Si la sagesse en question est la sagesse que Minerve conseillait, que recommandent les austères enseignements du Christianisme, Arnould ne la connut jamais que de réputation. Si au contraire nous évoquons la sagesse très complaisante dont quelque aimable disciple d'Épicure se pouvait contenter, sagesse très souriante, très accueillante à toutes les prières, celle-ci Arnould l'a comprise à merveille et la devait cultiver le plus longtemps qu'il lui fut possible.

Cette Madelaine impénitente et qui jamais ne regretta que la fuite de ses plaisirs, cette Sophie toute charmante, rêvant d'une charmante retraite où s'éteindraient ses derniers jours, la devait trouver à Luzarches, dans ces campagnes aimables, apaisées, aisément souriantes. Ainsi nous appartient, Mesdames et Messieurs, ainsi vous appartient, ville si joyeusement hospitalière, le crépuscule un peu attristé d'une existence si longtemps radieuse. Arnould nous arrivait, hélas! aux environs de la cinquantaine, un peu défleurie après tant d'épanouissements et de remontantes floraisons. Elle était née à Paris, le 14 février 1744, disait-elle; premier mensonge et non pas le dernier, mais il l'en faut remercier, jamais Sophie ne mentit que pour nous plaire. Elle était née quatre ans plus tôt, en 1740. Elle naquit, continue-t-elle, rue Bétisy, dans l'hôtel de Coligny, dans la chambre même où fut tué, par une terrible nuit d'août 1572, l'amiral huguenot. Ainsi le souvenir de la Saint-Barthélemy aurait plané sur le berceau de la comédienne; second mensonge et dont nous devons cette fois encore remercier la menteuse, car ce mensonge fait très bien dans le paysage. En réalité, Sophie naquit moins tragiquement, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois; et plus tard seulement elle habita la rue Bétisy.

Ses parents sont d'honnêtes bourgeois et l'élèvent avec le plus grand soin, lui faisant enseigner le latin, l'italien, la musique. Sa mère, en un temps où les salons sont devenus une puissance, a le sien où fréquentent Moncrif, Piron, l'abbé de Bernis, et avec lui une église complaisante à la muse badine; un salon où la petite Sophie voit aussi paraître, dans les grands jours, le vieux Fontenelle, Voltaire enfin, deux patriarches peu orthodoxes, mais d'une bruyante renommée. Et voilà quel parrainage devrait trouver, à son premier éveil, l'esprit de notre chère Sophie.

A peine a-t-elle chanté dans un lieu public, encore presque une enfant, c'est aux offices des ténèbres, dans la semaine sainte de 1753, qu'elle fait sensation. La princesse de Conty l'embrasse et court la présenter à la reine Marie Leczinska, puis, ainsi que le veut l'étiquette, à la seconde reine plus effective, Madame de Pompadour. Ici se place une anecdote tout à l'honneur de Pompadour, une fois n'est pas coutume. Admirant la grâce et la gentillesse de la fillette, elle dit à la mère qui accompagnait l'enfant : « Madame, il se peut que la reine vous demande votre fille pour sa musique, ne la lui donnez pas! Croyant avoir donné votre enfant à la reine, vous pourriez bien l'avoir donné au roi ». Tragique parole qui étonne chez une femme descendue à toutes les complaisances honteuses, mais qui sonne sur la tête de Louis XV comme un terrible anathème.

La famille Arnould, honnête, nous l'avons dit, se devait peu

soucier des gloires mais aussi des dangers du théâtre. Cependant la gêne survenue, aussi la première envolée d'une vocation évidente, devaient emporter ces résistances bientôt défaillantes. C'est dans un divertissement, dit *les Amours des Dieux*, que pour la première fois nous saluons, nous pouvons dire nous acclamons Sophie et voici l'aurore de ce règne qui ne devait connaître, en effet, d'autres dieux que les amours. Quel éblouissement et que c'est enivrant et joli d'incarner ainsi de si magnifiques personnages ! C'est un âge d'or en madrigaux et en musique, une constante apothéose ; à défaut de l'Olympe, c'est le moins que l'on soit princesse ou magicienne. Sophie est tour à tour la Vénus d'*Énée* et *Lavinie*, aussi, mais bien passagèrement, car c'est une mésalliance, la Colette que Jean-Jacques Rousseau fait soupirer dans son *Devin du Village*. L'amour de Castor et les tendresses de Pollux l'exaltent par-dessus les étoiles, dans le chef-d'œuvre de Rameau. Elle module, avec des grâces infinies, les tristesses de la princesse Télaïre et se fait applaudir, non pas seulement des mains toujours battantes, mais encore des larmes partout répandues, lorsqu'elle dit :

Tristes apprêts, pâles flambeaux,
Jour plus affreux que les ténèbres,
Astres lugubres des tombeaux,
Non, je ne verrai plus que vos clartés funèbres !

Nous ne saurions suivre Sophie dans cette marche triomphale, à travers les destinées de l'Académie royale de musique. Elle règne, elle plane, et ses grands yeux expressifs qui s'en vont interroger l'espace ou ronger les cœurs, sa voix non pas très puissante, paraît-il, mais très harmonieusement timbrée, très émue, très pénétrante, ne sauraient lasser, pendant quinze ans et plus, la faveur enthousiaste de la ville et de la cour. Cependant les ouvrages où Sophie se révèle et paraît, sont déjà connus pour la plupart ; qu'elle interprète Lully ou Rameau, elle rencontre le souvenir peut-être encore mal effacé des premiers créateurs.

Mais voici l'heure entre toutes glorieuse d'une création personnelle. La grande bataille des gluckistes et des piccinnistes est déchaînée et fait de l'Opéra l'antre de toutes les tempêtes. Sophie, l'Iphigénie d'*Iphigénie en Aulide*, descend dans la mêlée ; le chevalier Gluck, l'évocateur sublime des beautés éternelles où la Grèce avait séjourné, le remueur formidable des passions humaines, a remis dans ces belles mains une large part de ses ambitions et de ses rêves ; et dans la victoire obtenue, Sophie peut revendiquer sa gerbe de lauriers.

Nul ne saurait bien longtemps se maintenir sur l'escarpement

d'une cime dernière. Le sol manque sous le pied et la descente est fatale.

Aucune création ne devait mériter à Sophie une telle apogée de fortune et de gloire. La voix se fatigue et en quelque sorte prend des rides, alors que le front de la cantatrice ne les connaît pas encore ; et Gluck lui-même confie, à de plus jeunes interprètes, l'accomplissement de ses rêves. Un astre de si haut vol veut tout un cortège de satellites.

Mais Sophie n'est pas seulement chanteuse et tragédienne; l'Opéra n'enferme pas toute sa renommée. Elle cause, c'est un enchantement ; elle écrit, c'est un délice ; elle sourit, c'est une ivresse. On se rue au théâtre quand elle joue ; on quémande le plaisir de fréquenter chez elle, et ses soupers sont estimés une faveur des dieux. D'Alembert, Diderot, toute l'Encyclopédie, les poètes, Dorat, Lemierre, Sedaine, sont assidus aux mardis de Sophie. Elle sait les attirer, mieux encore les retenir et très brillamment fait sa partie dans la conversation. Elle a beaucoup d'amis et pour quelques-uns la syllabe finale du mot amis pourrait être changée ; mais amitié, amour, amourette font excellent ménage, et l'esprit, le rire toujours aidant, les moins favorisés obtiennent encore quelque miette de ce joyeux festin.

Les réparties, les propos malins éclatent sur ses lèvres comme les pétards et les fusées d'un feu d'artifice ; c'est un éblouissement. Cela pique très souvent, quelquefois même écorche jusqu'au sang; mais les blessés, s'ils ripostent, ont bien tort, car les flèches vont revenir de plus belle, ce carquois d'un esprit toujours jeune n'est jamais épuisé ; hélas le carquois de l'amour le sera beaucoup plus vite.

Elle se plaint que la cheminée de sa loge à l'Opéra fume outrageusement ; et Thomas, un académicien très solennel, s'étant fait l'écho de cette plainte auprès des gentilshommes à qui incombait le haut gouvernement de l'Opéra, lui vient dire : « J'ai vu M. de la Vrillière ; je lui ai parlé de votre cheminée, d'abord en citoyen, puis en philosophe. — Eh, Monsieur, interrompt Sophie, c'est en ramoneur qu'il fallait parler. »

Un contrôleur général des finances achète un manchon superbe. « Qu'a-t-il besoin d'un manchon ? demande Sophie ; il a toujours ses mains dans nos poches ». Et devant un ruisseau indigent qu'un châtelain s'obstinait à creuser dans son parc : « Cela ressemble, dit-elle, à une rivière comme deux gouttes d'eau. »

Une demoiselle de Luzy, quelque peu compromise, court les salons, annonçant qu'elle veut être religieuse : « Elle s'est faite sainte, insinue Sophie, en apprenant que Dieu s'est fait homme. »

M[lle] Guimard est maigre à désoler un anachorète et cependant

la voilà qui danse entre Gardel et Dauberval : « Je crois voir, dit Sophie, deux chiens qui se disputent un os. »

Ses bonnes camarades de théâtre, comme d'usage, sont les victimes qu'elle ménage le moins. Clairon, après quelque frasque, est emmenée au For-l'Évêque et tragiquement s'écrie : « Le roi est maître de ma vie, de ma fortune, non pas de mon honneur. — En effet, réplique Sophie, où il n'y a rien, le roi perd ses droits. »

Gentil Bernard, le très charmant poète de *Castor et Pollux*, nous dirions aujourd'hui le *parolier*, ce qui est horrible, trouve, assure-t-il, mille agréments à s'entretenir lui-même. « Prenez garde, mon cher, vous causez avec un flatteur. »

Elle dit de Beaumarchais : « Cet homme sera pendu, mais la corde cassera. »

Le sang-froid, l'aplomb, nous pourrions dire l'effronterie, ne lui font pas défaut. Elle sait que les membres du Caveau, poètes et joyeux chansonniers, se réunissent avec quel mystère, et que les femmes sont absolument exclues de ces agapes fraternelles. Par ruse elle viole la consigne et le petit cénacle voit sortir tout à coup, des ombres d'une tapisserie tombante, la sémillante Sophie. Du moins ils font bon visage au sacrilège.

Les coqs vivaient en paix ; une poule survint et voici la guerre allumée, chante à peu près notre bon La Fontaine. Voici une poule dans le poulailler des poètes, et quelle poule ! Une poule sultane ! Cependant la bonne humeur persiste. Sophie, selon l'usage, paie sa bienvenue de couplets plus ou moins improvisés. Cependant ces Messieurs du Caveau n'eurent garde d'innover dans leur règlement, et Sophie resta la seule apparition féminine que leur table ait connue.

Vers ce temps Sophie Arnould demeure dans la rue Neuve-des-Petits-Champs, et dans le jardin, tout voisin, du Palais-Royal, elle fait tirer un feu d'artifice à l'occasion d'une naissance princière. Le scandale est grand et cependant qui jamais aurait prévu que le nouveau-né, ainsi salué par les fusées de Sophie, serait mieux qu'un prince, un roi de France ou plutôt des Français, le futur Louis-Philippe ?

Sophie obéit à la mode du jour. Son chien est malade. Elle le mène chez le magnétiseur Mesmer, dont le baquet magique fait fureur. Le chien en meurt. « Je n'ai rien à me reprocher, assure Sophie ; il est mort parfaitement guéri. »

La cour et la ville font visite à Voltaire rentré à Paris et rayonnant dans une suprême apothéose ; Sophie elle aussi se présente : « Mademoiselle, lui dit Voltaire, j'ai quatre-vingt-quatre ans et j'ai fait quatre-vingt-quatre sottises. — Bagatelle, Monsieur, j'ai quarante ans et j'en ai fait plus de mille. »

L'âge vient cependant et les avertissements se font plus fréquents, quelquefois plus cruels. Un flâneur, reconnaissant Sophie dans le jardin du Palais-Royal, lui fredonne au passage un air d'Alceste : « Caron t'appelle ; entends sa voix ! » La plus méchante des méchancetés, mais elle-même ne les a pas toujours ménagées au prochain. « Je me suis mordu la langue, a-t-elle dit un jour. — Et vous n'êtes pas empoisonnée, lui a-t-on aussitôt répliqué ».

La voilà retraitée à quatre mille livres de pension, puis à deux mille. Ce n'est pas l'opulence.

Elle n'est plus Psyché, Vénus, Proserpine, Eucharis ; elle n'est plus que Sophie. Elle n'oserait revêtir les beaux costumes d'autrefois.

La Révolution, que du reste Sophie salue gaiement, car elle est pénétrée des idées nouvelles, ne devait pas tarder à payer ce bel enthousiasme d'une singulière ingratitude. Les pensions ne sont plus soldées, ou le sont très mal. Cependant les biens du clergé, ceux des corporations religieuses sont sécularisés et vendus ; et nous trouvons en 1790 Sophie Arnould propriétaire du petit domaine de Rocquemont, qui la veille encore appartenait aux religieux du tiers ordre de Saint-François. Le domaine, bien que modeste, dépasse encore les ressources et les moyens très réduits de la châtelaine ; elle revend presque aussitôt une partie des terres et des bois. Quelques années plus tard, l'habitation même est revendue par elle à Munier. Elle y maintient cependant sa résidence et de 1790 à 1800, la ci-devant pensionnaire de l'Académie royale appartient pleinement à Luzarches. Elle demeure à Luzarches, elle y marie sa fille, divorcée d'un premier mariage, ce qui édifie médiocrement Sophie, car elle appelle le divorce le sacrement de l'adultère, et cette répugnance est assez curieuse chez une femme qui jamais ne devait s'embarrasser de scrupules en ces sortes de choses ; à Luzarches, elle devient grand'mère d'un petit-fils qui devait mourir il y a seulement une trentaine d'années ; à Luzarches, elle voit mourir cette fille, du reste peu aimée et peu aimable. Elle s'appelait Mme Sandrin et mourut à vingt-neuf ans. Les Sandrin étaient une famille de Luzarches, honorablement connue dans le pays.

De sa jeunesse aventureuse, Sophie ne gardait pas que cette fille. Il convient de signaler encore un fils que le comte de Lauraguais, le premier élu d'une liste assez longue et que je n'entreprendrai pas d'établir, cela nous mènerait un peu loin, que le comte de Lauragais avouait pour sien. Ce fils, destiné d'abord à l'Église, pourvu d'une abbaye, puis emporté au souffle généreux qui jetait aux frontières tant de vaillances et de juvéniles héroïsmes, ce fils, Constant Dioville de Brancas, les Lauraguais portaient aussi le nom de

Brancas, devait mourir, colonel de cuirassiers, au terrible duel, un instant incertain, qui ensanglanta l'île de Lobau. C'était le favori et le plus aimé de Sophie ; son orgueil de mère se complaisait à le suivre. Dans les belles batailles que chaque jour enfantait, elle aussi pouvait dire, et Dieu sait de quelle ardeur elle s'écriait : « Mon fils était là ! »

A Luzarches, Sophie Arnould est bien vite connue de tous et de tous aimée. Elle avait encore sans doute quelques reflets de ses grâces lointaines et son cœur, délivré maintenant des coquetteries quelquefois malfaisantes, se révélait capable de très sérieuses tendresses. Plus de salon que hantent les célébrités du jour ; les amis eux-mêmes, les derniers que l'âge ou les événements n'ont pas éloignés pour jamais, ne viennent que par hasard, et de très loin en très loin ; c'est tout un voyage d'aller de Paris à Luzarches, non pas sans danger même, car les plus terribles années de trouble et de suspicions haineuses, c'est à Luzarches que Sophie devait les passer. Nous l'avons dit, les bouleversements consommés n'étaient pas pour lui déplaire ; elle est acquéreur de biens nationaux ; sur la chapelle dont elle a fait son boudoir, boudoir bien apaisé toutefois, boudoir de réforme, car Sophie n'est plus la Sophie d'autrefois, elle a fait mettre cette inscription impertinente : « *Ite*, *missa est* ». Cependant elle répugne à toutes les violences, elle ose même hautement s'en indigner. Certes, comme elle le proclame, elle a toujours connu les droits de l'homme et n'a jamais voulu y contredire, mais Marat et quelques autres ne lui inspirent que de l'horreur. Aussi les menaces, les perquisitions mêmes ne lui sont pas épargnées. C'est le temps où le buste de Marat partout s'étale et trône ; et voilà que les perquisiteurs trouvent, dans le salon de Sophie, son buste fleuri et souriant, comme elle l'était aux jours d'antan ; et les perquisiteurs, persuadés qu'un seul buste est encore de ce monde, reconnaissent Marat. Cela vaut un brevet de civisme à Sophie ; la méprise, qui la sauve cependant, ne la flatte que médiocrement. Supposons que la méprise fut un peu complaisante, au moins chez quelques-uns, et n'oublions pas que Sophie avait su se faire aimer à Luzarches comme à Paris, bien qu'un peu autrement.

Après les violences de la Terreur, le Directoire, moins farouche, fait le bon apôtre et complaisamment multiplie, il ne les avait pas toutes inventées, les fêtes civiques. On fête la jeunesse, la vieillesse, aussi les époux et le bonheur conjugal. Une de ces fêtes est célébrée à Luzarches, et savez-vous quel est le pontife officiant, ou du moins assistant de cette cérémonie édifiante ? Benjamin Constant, alors dans les honneurs administratifs et communaux. Une femme déjà illustre l'accompagne et le couve d'un regard très complaisant. Elle est mariée, lui est divorcé, et en effet ne s'agit-il pas d'exalter le

bonheur conjugal ? Seulement elle est mariée à M. de Staël et le bel Adolphe rêve déjà d'épouser une seconde femme qui ne sera pas Mme de Staël. Dans l'assistance s'est égarée Sophie, sa fille aussi sans doute, déjà divorcée, et voilà, n'est-ce pas, une plaisante façon d'exalter la vertu des époux et le bonheur conjugal ?

A cette date, Benjamin Constant est propriétaire d'Hérivaux, une abbaye de votre voisinage immédiat.

On aurait alors vainement cherché à Luzarches un cercle de beaux esprits, Sophie ne peut plus causer des lèvres, elle cause d'une plume alerte ; elle écrit beaucoup. Elle aime, elle adore son Luzarches et sa maison ci-devant sainte qu'elle appelle son Paraclet, reprenant ainsi pour elle le nom d'une retraite fameuse et se donnant pour une nouvelle Héloïse regrettant de nombreux Abélard. Ses Abélard cependant, moins disgraciés que l'autre, la visitent quelquefois.

« Mon bel ange, écrivait-elle à l'un d'eux, un architecte, Belanger, qu'elle avait choisi, disait-elle, pour utiliser les pierres que l'on jetait dans son jardin, mon bel ange, voilà ta Sophie de retour dans sa pauvre petite chaumière.... Je suis toujours comme ces bons chiens qui reviennent sur le coup, qui lèche la main du maître qui les a frappés..... »

Elle songe à ses cultures ; il lui faut des jeunes arbres. Elle veut planter. Planter à cet âge ! Pauvre femme ! Peut-être verra-t-elle les fleurs ; elle ne cueillera pas les fruits.

« J'ai une terre excellente, dit-elle, un emplacement charmant; tout y vient comme au jardin d'Éden. Voilà pourquoi je commence ma demande par des pommes ; non que j'aie un Adam à tenter, ni que je sois encore dans le cas de trouver un Pâris qui soit tenté de me la donner, mais on est bien aise, dans tous les temps de sa vie, de garder une poire (elle pouvait dire une pomme) pour la soif.... Bonjour, mon bon bébé, mon ancien et éternel ami, n'oublie jamais qu'il reste dans un coin de cette terre, un être qui t'a aimé bien tendrement, à la raison comme à la folie et qui t'aimera jusqu'au dernier soupir de son dernier moment, et celle-là, c'est ta Sophie.... Adieu encore, quoique ce mot coûte à mon cœur. Si l'amour laisse quelques moments à l'amitié, donne-les à ta pauvre amie. »

En effet, Belanger est marié et Sophie connaît, estime, chérit sa femme. La situation est délicate ; Sophie y joue son personnage un peu difficile avec une adresse charmante. Écrivant à ce cher Belanger : « Je t'envoie un bon baiser », elle ajoute : « Je charge ta femme de te le donner. »

En date de novembre 1797, elle écrit : « Je suis maigre comme une arête, pâle comme la mort. Ah ! mon Dieu, ce que c'est que de

nous ! Le beau plaisir de vieillir sans avoir plus à compter ni printemps, ni plaisirs, ni amours..... Dis à nos bons amis de ce bon temps que la bonne Sophie est encore heureuse par le souvenir qu'elle conserve d'eux et qu'elle les embrasse avec son vieux visage de cœur toujours jeune et qui ne vieillira jamais en amitié comme en tendresse, sentiment qui me fait croire bien fortement à l'immortalité de notre âme, et que, lorsque nous mourons, ce n'est que pour changer de coque comme les vers à soie... »

Fermière et franchement paysanne, elle a pour son jardin, pour ses hôtes nouveaux cet amour attendri dont les comédiens, lassés des arbres en carton et de l'azur en toile peinte, sont très souvent coutumiers.

« J'ai une basse-cour, écrit-elle ; mes courtisans y sont assez nombreux : poules, coqs, dindons, cochons, moutons, lapins... il y a beaucoup à profiter avec ces beaux esprits-là, lorsqu'ils sont à notre table... »

Elle plaisante, mais hélas ! pas toujours, car sa détresse est grande. « Le bien que j'ai fait, et celui que je fais, est le seul bien qui me reste. » Et plus tard, ce cri lui échappe : « Combien est-il cruel, après avoir allumé tant de feux, de n'avoir pas aujourd'hui de quoi brûler un fagot dans une cheminée ! » « Voilà que la sécheresse empêche de croître, dit-elle encore... J'ai à peine du persil pour mettre sur une bosse au front... J'ai toujours réfléchi qu'il n'y avait jamais de vie heureuse, qu'il y avait seulement des jours heureux dans cette vie... »

Et fredonnant un air d'opéra-comique resté célèbre, elle dit : « Ils sont passés, ces jours de fête !... » Puis elle conclut : « J'en suis fâchée, en vérité, car tout ça était bien gentil. »

Elle dit encore : « C'était le bon temps ; j'étais bien malheureuse. »

Elle envoie une mèche de cheveux blancs à Lauraguais, la bien-aimé de ses premiers printemps, et ces vers enguirlandent la triste relique :

Les voilà ces cheveux depuis longtemps blanchis.
D'une longue union qu'ils soient pour nous le gage.
Je ne regrette rien de ce que m'ôta l'âge ;
Il m'a laissé de vrais amis.

On m'aime presque autant, j'ose aimer davantage.
L'astre de l'amitié luit dans l'hiver des ans,
Fruit précieux du goût, de l'estime et du temps.
On ne s'y méprend plus, on cède à son empire ;
Et l'on joint sous les cheveux blancs,
Au charme de s'aimer, le droit de se le dire.

L'apparition de Bonaparte est acclamée de Sophie comme de la France presque tout entière : « Ma foi, c'est un homme, dit-elle, ou je ne m'y connais pas ! » Et elle s'y connaissait très bien.

Peut-être à cet enthousiasme de Française et de patriote se mêla-t-il quelque espérance d'une meilleure destinée. La pauvre Sophie crie misère plus que jamais, et cette fois elle compte être mieux entendue. La cigale ayant chanté tout l'été, se trouve fort dépourvue, car la bise est venue. Elle va crier famine chez la fourmi, qui n'est pas sa voisine, et qui se nomme elle aussi Bonaparte, avec le prénom de Lucien, puis qui se nommera Chaptal. Voici une lettre encore inédite, heureuse trouvaille de notre très aimé Président, M. Seré-Depoin, ces trouvailles-là n'arrivent qu'à ceux qui les méritent ; et cette lettre nous mettra dans la confidence, non pas seulement d'une misère cruelle et imméritée, mais encore d'une fierté d'âme qui grandit singulièrement Sophie Arnould :

« An 8 de la République.

» SOPHIE ARNOULD CI-DEVANT DU THÉATRE DES ARTS ;

» *Au citoyen Lucien Bonaparte, Ministre de l'Intérieur.*

» Citoyen Ministre,

» La faim, Dit le proverbe, chasse Le loup du Bois : je ne suis pas loup encorre, mais ! mes besoins, la position vraiment malheureuse, dans la qu'elle je me trouve (et ! par des causes que L'on ne peut ignorer) me forcent, Citoyen Ministre : de prendre la Liberté de vous interrompre, pour me R'appeler à votre souvenir.

» Je voudrois Bien ne pas Vous Ennuyer de mes Misères, Car, c'est un chapitre donc vous devez estre bien Rasatié par le temps qui court : Mais ! je suis forcée de vous dires, que je meure de faim, que voilà le cinquième mois qui court que par une fatalité attachée vraisemblablement à Ma Mauvaise Etoile) *je ne suis point payée au théâtre des Arts :* ainsy que vous l'avez ordonné je suis Ruinée ; Et les amis sur lesquels je pourois compter aux Besoins le sonts Egallement. je n'aie donc que cette Ressource ; daignez prendre cette demande en considération, *Et me faire payer :* Car, c'est Bien le droit du jeu, Que la Veuve de Castor, vive au moins de son Douaire : C'est bien assez, qu'un Règlement, aussi sot qu'injuste La prive de ses Reprises ; par le Refus d'une Représentation à son proffit ! sur un théâtre où pendant vingt années, Elle fut L'jdole, dont elle fit la Gloire, et la fortune. Cette phrase, direz-vous, Citoyen Ministre, n'est pas trop modeste : mais ! mettez vous un moment a ma place eh ! vous verrais comme vous supporterez un tel procédé :... — On me dit — On ne vous refuse pas !

Mais — *prenez un role dans la piece donnée* a cette intention ; Eh ! dans quel role de mon genre ! pourois-je estre supportable. a mon age ; dans celuy de pomône ! D'Eglé ; de psiché, D'iphigenie &a &a &a. Enfin tous les rolles dans lesquêls j'ay acquis de la célébrité... que j'aille ! a mon age ! a près de soixante ans ; jouer un role de nimphe, de divinité, de Bergère ; ou bien : celuy de la fille D'Agamennon ; eh ! fi donc : quelles pleurs feroient Verser une telle victime, En vérité, c'est trop bette aussy....

» L'on me donne pour exemple, des grands talents qui onts reparus devant le public. Le Dieu de la danse ; oui ! mais tout le monde n'est pas un Dieu ; eh puis ! a près de soixante et quinze ans ! Mon camarade a bien montré tout le charme de son Art.... mais on n'en a pas moins vue dans cette Eternel idole du publique, que sa console et sa base exterieure un peu détruits par le temps. Je veux bien croire que nécessité contraint la loy et que les pauvres gens ne peuvent *vivres que de ce qu'ils mangent ;* Mais ! Vous m'avouerez ! qu'il faut avoir bien faim ! pour vivre ainsy au dépend de sa gloire, eh bien moy ; j'aime mieux, à ce prix : mourir de faim, que de honte...

» Vous avez entendu Ma chance : Daignez accueillir ma Demande, et ma Reconnaissance égallera les sentiments de Respects et destimes que je vous ai vouée pour la vie.

» SOPHIE ARNOULD.

» Ma retraite est à Luzarche, Département de Seine et Oise. »

Les secours arrivent, mais tardifs, étroitement mesurés. Au jour de ces épreuves cruelles, les dernières, Sophie Arnould n'appartient plus à Luzarches. Elle est à Paris, rue de l'Oratoire, accueillant quelques fidèles, gémissant ses maux, et toutefois tempérant d'un sourire qui devient héroïque, tant de misères et de désolations.

« Me voilà encore comme Job sur mon fumier et à souffrir comme une malheureuse, écrit-elle, quoique mes Esculapes soient enchantés des miracles qu'ils ont opérés sur mes maux. Moi je trouve que ces messieurs sont faciles à enchanter. Vous voyez, mes amis ; ils chantent leur victoire, tandis que je crie mes maux. »

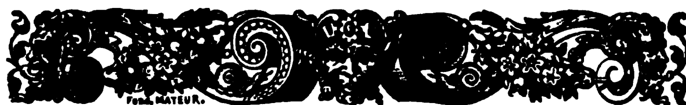
Au reste, elle avait quelquefois médit de la médecine et des médecins. Rencontrant l'un d'eux qui partait pour la chasse, le fusil sur l'épaule : « Docteur, vous allez voir vos malades, lui dit-elle ; avez-vous peur de les manquer ? »

Ne médisons jamais des médecins : leur rancune est redoutable.

Sophie Arnould meurt à Paris le 30 vendémiaire an XI, soit le 22 octobre 1802.

Je ne sais si cette causerie vous l'a rendue présente. Je l'aurais voulu cependant, et parmi tant de fantômes disparus, aucun ne méritait mieux d'être évoqué. Ce n'est pas là un revenant attristé, bien au contraire, et, pour ma part, je n'ai trouvé que joie en sa douce compagnie. Sophie avait fait préparer, à Luzarches, une tombe qu'elle s'était promise, mais qu'elle ne devait pas occuper, et sur cette tombe elle avait fait graver ces mots empruntés à l'Évangile : « Beaucoup de péchés lui seront pardonnés, car elle a beaucoup aimé ». Ainsi revenait à sa pensée le souvenir de sa patronne Madelaine. Eh bien, à votre tour, Mesdames, à votre tour, Messieurs, ne refusez pas souvenir et pardon à cette toute charmante femme ; elle fut le talent, la grâce, l'esprit, même le cœur, le cœur surtout, en ses jours de disgrâce et d'abandon. Ce pardon vous le lui devez, d'autant plus que parmi tant d'amours, germés dans cette tête folle et dans ce cœur facile, l'amour de Luzarches et de la retraite choisie fut le dernier, le plus fidèle et le plus profond.





LE VEXIN AUX SALONS

DE 1894 ET DE 1895

Par M. Louis RÉGNIER

1894

I. — *Exposition de la Société des Artistes français aux Champs-Élysées*

Les Andelys. — Modèle du monument élevé à la mémoire du peintre Chaplin, par Étienne Leroux (nº 3301), exécuté en bronze pour la municipalité des Andelys et inauguré le 24 septembre 1893. — Église Saint-Sauveur, au Petit-Andely. Dessins d'architecture par A.-J.-B. Aurenque (nº 3832). [Élévation de la façade ; — élévation latérale sud ; — élévation de la façade restaurée. (Pourquoi supprimer le porche ? Pourquoi aussi ce tympan à jour, d'une disposition bizarre ?) ; — coupe transversale de la nef ; — coupe longitudinale ; — plan du rez-de-chaussée ; — plan à la hauteur du triforium ; — vue perspective vers l'abside ; — détails intérieurs et extérieurs].

Auvers-sur-Oise. — L'église d'Auvers, eau forte par Léon Bastard (nº 4056). On voit l'escalier du S.-O. et le clocher.

Bazincourt. — Le soir après la pluie à Bazincourt (Eure), peinture par Jacinthe Pozier (nº 1494). Paysage dans lequel on voit le clocher.

Bougival. — État actuel de l'église de Bougival, aquarelle par

L.-L.-E. Berthault (nº 3847). Vue de l'abside et du clocher. — Église de Bougival, aquarelle par L.-L. Jaumin (nº 3937). Même vue.

Ermont. — Village d'Ermont, aquarelle par Charles Félix (nº 2172). On voit le clocher.

Étrépagny. — « Venite ad me omnes ». Peinture décorative par Alphonse Monchablon (nº 1325), destinée à l'abside de la chapelle de la communauté des Dominicaines d'Étrépagny. Appartient à Mme Albert de Vatimesnil. — Mairie d'Étrépagny, dessin à la plume par Henry d'Hervilly (nº 3930). Ensemble S.-O. Nous admirerions presque sans réserve l'hôtel-de-ville d'Étrépagny, œuvre de M. Frédéric Morin (1892), si les dimensions de ce beau monument Louis XIII étaient plus modestes. L'hôtel-de-ville a le tort d'écraser de sa masse l'église, du xivᵉ siècle, l'une des mieux proportionnées que nous connaissions.

Fleury-sur-Andelle. — Monument de Pouyer-Quertier, par Alph.-E. Guilloux (nº 3177). Érigé par souscription à Rouen, place Cauchoise.

Freneuse. — Paysage : Freneuse. Peinture par Charles Charlay-Pompon (nº 408). On voit l'église.

Montjavoult. — Montjavoult (Oise), peinture par Aymar Pezant (nº 1450). Paysage dans lequel on voit la tour de l'église.

Santeuil. — Restauration de l'église de Santeuil. Neuf cadres par Émile Dupont (nº 3894).

Coupe longitudinale. (Pourquoi l'auteur a-t-il supprimé la voûte en berceau brisé du chœur pour ne conserver qu'un doubleau supportant la charpente ? Si une chose est faite pour surprendre, c'est l'ignorance de tous ces jeunes architectes quant à l'histoire de l'architecture. M. Dupont s'imagine donc que la voûte en berceau brisé n'était pas employée au xiiᵉ siècle?) — Élévation façade et clocher. — Élévation chevet et clocher. (M. Dupont restitue au chevet, remanié au xivᵉ siècle, — voir *Notice archéologique sur l'église de Santeuil*, par Eug. Lefèvre-Pontalis, dans les *Mémoires* de notre Société, t. X, — deux fenêtres cintrées séparées par un contrefort). — Élévation longitudinale sud. — Coupe transversale au chœur. — Élévation du chevet et des croisillons, état actuel. — Plan. — Détails.

Triel. — Les bruyères, effet du matin [à Triel, dont on voit l'église]. Peinture par William Didier-Pouget (nº 617).

Vernon. — Vieux pont près Vernon. Eau forte par Henri Vallois (nº 4528).

II. — *Exposition de la Société nationale des Beaux-Arts au Champ-de-Mars*

Gasny. — L'église de Gasny (Eure). Peinture par G.-A. Orange (nº 871). On ne voit que le clocher.

Les Mureaux. — Clocher de l'église des Mureaux. Ensemble et détails. Dessins par Farochon et Roussel (nºˢ 532 à 537). (Qui eût dit qu'il y eût tant de choses dans le moderne clocher des Mureaux ?)

1895

I. — *Exposition de la Société des Artistes français aux Champs-Élysées*

Auvers-sur-Oise. — L'église et la rue à Auvers-sur-Oise. Eau forte par E.-G. Touron (nº 4532).

Bézu-la-Forêt. — Souvenir du château de Bézu-la-Forêt (une tour d'angle). Lithographie par Mˡˡᵉ B.-J. Houbigant (nº 4261).

Drocourt. — Projet d'église pour Drocourt (Seine-et-Oise), par Charles Garin (nº 3845). Plans, coupes, élévations. — Pourquoi cette imitation du roman poitevin ? L'Ile-de-France ne renferme-t-elle pas assez de bons modèles ?

La Frette. — La Frette, paysage (dans lequel on voit le clocher de l'église). Peinture par Alexis Delahogue (nº 551).

Gisors. — Église de Gisors. Élévation de la façade. Dessin-aquarelle par Basile Couréménos (nº 3804). — Les proportions sont peu exactes ; la restitution du couronnement de la tour N. est fantaisiste.

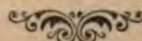
Jeufosse. — Le village de Jeufosse (paysage dans lequel on voit le clocher de l'église). Peinture par J.-A. Sauzay (nº 1714).

Méry-sur-Oise. — Église de Méry-sur-Oise (extrémité de la nef et clocher). Peinture par Léon Bastard (nº 118). — L'église de Méry-sur-Oise. Lithographie par le même (nº 4015).

Pontoise. — Portrait de Mˡˡᵉ Maria Deraismes. Miniature par Mˡˡᵉ Clémentine Charrier (nº 2123). — Décoration (exécutée) du chœur de Notre-Dame de Pontoise. Aquarelle par A.-D. Guilbert (nº 3862). — Croquis archéologiques dans l'Ile-de-France, l'Orléanais et la Bourgogne. Dessins au crayon par A.-A. Grellet (nº 3858). Parmi ces dessins : Notre-Dame de Pontoise ; ensemble N.-O.



TABLE DES MATIÈRES



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT

DE PONTOISE

ET

DU VEXIN

TOME XVIII



PONTOISE

IMPRIMERIE DE AMÉDÉE PARIS

LUCIEN PARIS, successeur

—

1896

La Société laisse aux auteurs des Mémoires qu'elle publie toute la responsabilité de leurs écrits

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT

DE PONTOISE

ET

DU VEXIN

MÉMOIRES

DE LA

OCIÉTÉ HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT

DE PONTOISE

ET

DU VEXIN

TOME XVIII



PONTOISE

IMPRIMERIE DE AMÉDÉE PARIS

LUCIEN PARIS, successeur

—

1896



SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ARRONDISSEMENT
DE PONTOISE ET DU VEXIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :

Seré-Depoin, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, ancien maire de Pontoise, ancien Président du Conseil d'arrondissement, 56, rue Charles-Laffitte, à Neuilly (Seine).

Vice-Présidents :

Charles Soret de Boisbrunet, ancien Conseiller d'État, contrôleur général de l'armée, commandeur de la Légion d'honneur, au château de Pontoise.

Louis Passy, ancien sous-secrétaire d'État, député de l'Eure, conseiller général, membre titulaire du Comité des Travaux historiques, secrétaire perpétuel de la Société Nationale d'Agriculture, à Paris.

Secrétaire général :

Joseph Depoin, officier d'Académie, ancien sténographe de la Chambre des Députés, propriétaire à Pontoise, membre de la Commission des Antiquités et des Arts.

Secrétaire général adjoint :

Vignier, officier de l'Instruction publique, inspecteur primaire honoraire, à Pontoise.

Secrétaire rédacteur :

Mallet, docteur en droit, officier d'Académie, conseiller municipal à Pontoise, membre de la Commission des Antiquités et des Arts.

Archiviste bibliothécaire, Conservateur des collections :

M. Henri Lebas, architecte d'arrondissement, inspecteur des Antiquités et des Arts pour l'arrondissement de Pontoise.

Archiviste-adjoint :

M. Romain Buquet, propriétaire à Pontoise.

Trésorier :

M. Gustave Jouarre, ancien notaire, conseiller municipal, président de la Société d'Horticulture, à Pontoise.

Administrateurs :

MM. Louis Aigoin, conservateur des hypothèques en retraite, à Pontoise;

le vicomte Cornudet, conseiller général de Seine-et-Oise, maire de Neuville, au château de Neuville, par Conflans-Sainte-Honorine;

Alex. de Gossellin, propriétaire, au château d'Auvers-sur-Oise;

Eugène Lebaigue, chevalier de la Légion d'honneur, administrateur des Hospices, propriétaire à Pontoise;

Edgar Mareuse, officier de l'Instruction publique, secrétaire du Comité des Inscriptions parisiennes, membre de la Commission des Antiquités et des Arts;

l'abbé Léon Neveu, docteur en théologie, curé-doyen de Saint-Maclou, archiprêtre de Pontoise, chanoine honoraire de Versailles;

Mme Tavet, directrice du Musée, à Pontoise.

Comité de publication :

Président : M. le vicomte Cornudet.
Secrétaire : M. Vignier.



Les réunions trimestrielles du Conseil d'administration, auxquelles les membres de la Société peuvent assister, ont lieu le *troisième mardi* des mois de *janvier*, *avril*, *juillet* et *octobre*.

En 1896, les dates de ces quatre séances sont :

21 janvier.	15 juillet.
15 avril.	21 octobre.





EXTRAIT SOMMAIRE

DES PROCÈS-VERBAUX

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 15 Janvier 1895

Présidence de M. Seré-Depoin

M. le Président remercie nos honorables confrères du dehors qui ont bien voulu venir à cette réunion, et il adresse un souhait particulier de bienvenue à M. le Sous-Préfet Grégoire, qui assiste à la séance. C'est une tradition qu'il renoue, car ses prédécesseurs ont donné à la Société un concours si continu et si persévérant, que plusieurs d'entre eux, appelés à des postes plus élevés, comme MM. les Préfets de Bordeaux et de Tarbes, ont tenu à être maintenus sur ses contrôles.

M. le Président, s'adressant à la nombreuse délégation de la Société archéologique de Corbeil qui se trouve présente, lui exprime les sentiments de vive et cordiale confraternité que professe la Société du Vexin à l'égard de sa jeune sœur et, en remerciant particulièrement M. Dufour des nombreuses communications qu'il a faites à notre Compagnie, il croit pouvoir promettre une complète réciprocité de la part des Membres Pontoisiens, qui se feront un devoir de signaler tout ce qu'ils trouveront sur Étampes et sur Corbeil.

M. Dufour remercie M. le Président des sentiments qu'il vient d'énoncer et prend acte de ses promesses. Il se félicite de retrouver,

comme Sous-Préfet de Pontoise, M. Grégoire, qui a laissé à Corbeil de si excellents souvenirs et dont la sympathie, pour tout ce qui concerne l'art et l'histoire, lui est connue de vieille date. Il demande à M. Grégoire la permission de le présenter d'office comme membre de la Société du Vexin.

M. le Secrétaire général exprime les regrets que fait éprouver à la Société la perte de M. Léon Palustre, mort prématurément le 26 octobre, à l'âge de 57 ans, et celle de M. Laurière, secrétaire général de la Société Française d'Archéologie, décédé le 30 octobre. Il donne lecture d'une notice nécrologique de M. Ludovic Guignard sur le regretté M. Palustre. Le Conseil s'associe aux sentiments exprimés par M. Depoin.

Sont admis comme membres titulaires, sur l'avis conforme de la Commission :

M. l'abbé Ancourt, curé de Beaumont-sur-Oise, présenté par MM. l'abbé Marsaux et Mareuse ;

M. George de Courcel, 178, boulevard Haussmann, présenté par MM. Depoin et Dufour ;

M. Pierre Godet, négociant à Saint-Ouen-l'Aumône, présenté par MM. Seré-Depoin et Caignard ;

M. Grégoire, sous-préfet de Pontoise, présenté par MM. Dufour et le vicomte Cornudet ;

M. Athanase Maire, ancien professeur à l'Association philotechnique, boulevard du Nord, à Cognac, présenté par MM. Seré-Depoin et J. Depoin ;

M. l'abbé Pierné, vicaire à Enghien-les-Bains, présenté par MM. l'abbé Neveu et Seré-Depoin ;

M. l'abbé Dacheux, curé d'Enghien, présenté par les mêmes ;

M. le baron Almir de Vaux, au château de Neuilly-en-Vexin et 144, boulevard Haussmann, à Paris, présenté par MM. Mallet et J. Depoin.

M. Alfred Bellenger a prié M. le Secrétaire général de faire rétablir son nom sur les contrôles et de lui faire présenter, par M. le Trésorier, les quittances des cotisations arriérées qui ont été refusées par erreur en son absence.

La démission de M. de Visme est acceptée.

Sont nommés délégués au Congrès de la Sorbonne, en 1895 :

Histoire : M. Seré-Depoin.

Archéologie : M. J. Depoin.

Beaux-Arts : MM. de Courcel et Ath. Maire.

M. le Président compte faire au Congrès une communication sur *Un Roi des Ménétriers au XVI[e] siècle.*

M. le Président donne lecture d'un passage de son travail sur J.-B. Le Maistre, administrateur pontoisien au XVIII[e] siècle.

M. George de Courcel, après avoir entendu cette lecture, demande où se trouve, à Pontoise, la rue Jean-Baptiste Le Maistre.

Il lui est répondu qu'elle n'existe pas encore, mais que des hommages de même nature ont été rendus récemment à des illustrations pontoisiennes et, en particulier, ce qui touche notre Société, à l'un de ses premiers fondateurs, Henri Le Charpentier ; c'est une heureuse tendance qui continuera certainement à se développer.

M. l'abbé Marsaux fait deux communications : l'une, pour signaler un numéro du catalogue Voisin intéressant Pontoise ; l'autre, sur un testament relatif à Chambly.

M. Fernand Mazerolle, directeur de la *Correspondance historique*, signale, dans les documents anciens, qu'il a récemment classés au Musée de la Monnaie, un *Edit du Roy* (d'avril 1740) *portant réunion de la prévosté royale de Pontoise au bailliage de ladite ville*, registré au Parlement. (Imprimerie Royale, 1740). Imp. de 4 pp. Musée de la Monnaie, Ms. nº 263.

Ce document devrait figurer dans la *Bibliographie pontoisienne* sous le nº 601 *bis*.

M. Depoin dépose, au nom de M. Martin Sabon, un magnifique album de photographies artistiques, offert par lui à la Société. Le Conseil adresse à M. Martin Sabon les plus chaleureux remercîments.

M. Régnier signale une publication que M. Léon Thomas n'a pas indiquée dans sa *Bibliographie du canton de Pontoise :* c'est un in-4º de [6]-154 p., avec une carte h. t., en tête duquel on lit : « Éloge funèbre du comte d'Ennery et réforme judiciaire à Saint-Dominique ». L'indication : « A Paris, de l'imprimerie nationale », figure au bas de la p. 154, sans aucune date ; l'impression doit être de 1791, car en 1790, l'imprimerie *nationale* était encore l'imprimerie *royale*. Il faut transcrire en entier le titre de départ de l'*Éloge*, p. 1 : « Éloge funèbre de Messire Victor-Thérèse Charpentier d'Ennery, Comte du Saint-Empire, Marquis d'Ennery, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand'Croix de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, ancien Gouverneur-Lieutenant-Général des Isles Françoises du Vent de l'Amérique, Inspecteur d'Infanterie, Directeur-Général des Troupes, Fortifications, Artillerie et Milices de toutes les Colonies, Gouverneur-Lieutenant-Général des Isles Françoises sous le Vent de l'Amérique, prononcé de l'ordre du Roi dans la Séance publique du Conseil-Supérieur de Saint-Domingue, le 2 avril 1788. Par Messire Guillaume-Pierre-François Delamardelle, Conseiller d'État et Procureur-Général de Sa Majesté au même Conseil ». L'*Éloge* (p. 1-19) est suivi de *Notes* biographiques (p. 20-48) sur le comte d'Ennery, né à Paris le 24 mars 1732, mort à Port-au-Prince le 13 décembre 1776. Voici

le titre de départ de la seconde partie : « Réforme dans l'instruction et le jugement des procès civils, opérée à Saint-Domingue par Édits et Ordonnances de Sa Majesté, du mois de janvier 1787. »

Cet ouvrage devrait figurer dans la *Bibliographie pontoisienne* sous le n° 1041 *bis*.

M. Depoin signale deux autres additions à la *Bibliographie pontoisienne :*

1° *Mémoire pour le président de Nicolay*, seigneur d'Osny, contre le Mis de Gouy, seigneur de Genicourt... Paris, Cellot, rue Dauphine, 1766 (Arch. nat. R 3 21).

2° A. de Boislisle. — *Chambre des Comptes de Paris. Pièces justificatives pour servir à l'histoire des Premiers Présidents* (1506-1791). Nogent-le-Rotrou, 1873, 1 vol. gr. in-4°. CXLII — 790 pag. papier vergé, cart. non rog., *non mis dans le commerce.*

(On sait que le titre de premier président de la Chambre des Comptes était héréditaire dans la maison de Nicolay).

Ces deux ouvrages porteraient les n°s 1045 *bis* et 1045 *ter*.

M. Louis Delisle de la Chasserie signale les ouvrages suivants comme pouvant intéresser la *Bibliographie :*

1° *Essai sur l'histoire de Luzarches* et de ses environs, par Alex. Hahn. Paris, 1864, in-8°.

2° *Mémoire sur les fossiles de Valmondois* et principalement sur les coquilles perforantes, découvertes dans le grès marin inférieur. Paris, 1822, par G.-P. Deshayes, in-4°.

3° *Idée de la vie et de l'esprit de Messire Nicolas Choart de Buzanval*, Évêque et comte de Beauvais, Vidame de Gerberoy, Pair de France. A Paris, chez François Barrois, rue de la Harpe, proche le collège d'Harcour, à la Ville de Nevers, 1717.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 7 Avril 1895

Présidence de M. Seré-Depoin

Le Secrétaire général fait part au Conseil de deux pertes sensibles que la Société vient de faire dans la personne de M. Lucien Double et de M. Florimond Seré, décédés, le premier le 5 janvier, et le second le 16 mars.

M. Lucien Double, fils du baron Double qui avait réuni une collection célèbre sur Louis XVI et Marie-Antoinette, était l'auteur de plusieurs publications historiques. L'une d'elles, concernant la vallée de Montmorency, porte le titre pittoresque de *Chroniques du pays de Thor et de Rémollée.*

M. Florimond Seré, frère de notre Président, propriétaire et ancien banquier à Compiègne, avait fait partie du Conseil municipal et du Tribunal de commerce de cette ville. Ses qualités de financier, sa courtoisie d'homme aimable lui avaient acquis de nombreuses sympathies dans la région. Les regrets de tous ceux qui l'ont connu se sont manifestés à ses obsèques, où l'on remarquait un grand nombre de membres de la Société du Vexin et de la Société française d'Archéologie, M. le comte de Marsy et M. le président Sorel en tête.

Le Conseil s'associe aux regrets exprimés par le Secrétaire général et adresse à son Président, atteint par ce nouveau deuil dans ses plus chères affections, l'expression de sa respectueuse et profonde sympathie.

Sont admis, sur l'avis de la Commission d'admission :

Comme membres perpétuels :

Madame Florimond Seré, à Compiègne, présentée par MM. Seré-Depoin et J. Depoin ;

M. George de Courcel, 178, boulevard Haussmann, à Paris, présenté par MM. J. Depoin et Dufour (de Corbeil).

Comme membres titulaires :

M. l'abbé Maréchal, vicaire de Gonesse, présenté par MM. l'abbé Neveu et Seré-Depoin ;

M. Henri Branchu, instituteur à Guiry-en-Vexin, présenté par MM. Léon Plancouard et J. Depoin ;

Madame Eustache Fontaine, à Arnouville-lès-Gonesse, présentée par MM. Seré-Depoin et Th. Thomassin.

Sont radiés de la liste des membres de la Société :

M. Legrand, régisseur à Rosny ; M. Humbert, professeur à Paris ; M. Saudax, de Méru, pour non paiement de cotisations.

M. Habert, horloger à Pontoise, M. Maître, propriétaire à Vigny, démissionnaires.

La Société, en raison des services qui lui ont été rendus par M. Mataigne, n'accepte pas sa démission et décide, sur la proposition de M. Seré-Depoin, qu'il continuera à être inscrit sur les contrôles et à recevoir les publications de la Société sans payer de cotisation comme associé correspondant.

M. l'abbé Forchet, curé de Chelles et auteur de l'histoire de cette abbaye, demande l'échange de nos publications avec le Bulletin de la Conférence d'histoire et d'archéologie du diocèse de Meaux. — Accepté.

M. Depoin annonce que, grâce à l'obligeance de M. Molle, secrétaire de la Société académique de l'Oise, il a pu obtenir la collection complète des Mémoires de cette Société. — Remercîment.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 5 Mai 1895

Présidence de M. SERÉ-DEPOIN

Le Conseil, sur la proposition de MM. Depoin et Mareuse, adopte la résolution suivante qui sera soumise à l'Assemblée générale et deviendra exécutoire, après approbation de celle-ci, au fur et à mesure des circonstances où se présentera l'occasion de la réaliser:

Chaque Société savante fixera la liste des Sociétés similaires avec lesquelles elle désire établir des relations plus intimes. Les secrétaires généraux de ces Sociétés seront de droit admis, sur leur demande, à charge de réciprocité, dans la catégorie des associés correspondants, dispensés de payer de cotisation pour tout le temps qu'ils conserveront leurs fonctions.

Le Conseil adresse de vifs remercîments à M. le comte de Dion qui, tant en son nom que comme Président de la Société archéologique de Rambouillet, a fait don des ouvrages suivants :

Mémoires par la Société de Rambouillet. — Année 1873.

Cathédrale de Bayeux. La Tour Centrale. — Année 1861.

Inventaires de l'Hôtel et Château de Rambouillet. — Année 1894.

Les Seigneurs de Breteuil en Beauvaisis. — Année 1884.

Le Canton de Chevreuse. Notes historiques et archéologiques. — Année 1892.

Notes historiques sur l'Hospice de Montfort-l'Amaury. — Année 1892.

Notes historiques sur l'Église, les Vitraux et Cimetière de Montfort. — Année 1892.

Un Gros propriétaire au XIVe siècle (Extrait). — Année 1889.

Étude sur les Châteaux féodaux des frontières de Normandie. — Année 1876.

Extrait sur le Château d'Estavayer (Suisse). — Année 1893.

Notes sur la Date de l'Église de Saint-Germer-de-Flay (Oise). — Année 1886.

Notes sur les Tours Romanes de la Cathédrale de Coutances. — Année 1884.

Note sur la Maison Forte d'Orchamps (Jura). — Année 1894.

Note sur le Comté de Madrie (Extrait). — Année .

Note sur les Chapitaux de St-Thomas-d'Épernon. — Année 1872.

Troisième Note sur l'Architecture de l'Ordre de Grandmont. — Année .

Note sur la fondation de l'Abbaye de N.-D.-des-Vaux-de-Cernay. — Année 1889.

Sont admis comme membres titulaires, sur l'avis de la Commission d'admission :

M. Valentin de Courcel, 20, rue de Vaugirard, à Paris ou à Montcourcel, par Athis-Mons (Seine-et-Oise), présenté par MM. George de Courcel et J. Depoin ;

M. l'abbé Thiriot, curé de Villemomble (Aube), présenté par MM. l'abbé Neveu et J. Depoin.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 5 Mai 1895

La Société historique du Vexin a tenu son Assemblée générale le dimanche 5 mai, à l'Hôtel-de-Ville de Pontoise, sous la présidence de M. Seré-Depoin, ancien maire de Pontoise, chevalier de la Légion d'honneur.

On remarquait dans l'assistance M. de Boisbrunet, contrôleur général de l'armée en retraite, vice-président ; M. Joseph Depoin, secrétaire général ; M. Vignier, inspecteur primaire honoraire, secrétaire général adjoint ; M. Mallet, conseiller municipal, secrétaire rédacteur ; M. Jouarre, conseiller municipal, trésorier ; M. Henri Lebas, architecte d'arrondissement, archiviste ; M. Romain Buquet, archiviste adjoint ; Mme Tavet, directrice du Musée ; MM. Louis Aigoin, conservateur des Hypothèques en retraite ; le vicomte Cornudet, conseiller général ; Mareuse, secrétaire du Comité des Inscriptions parisiennes ; l'abbé Neveu, archiprêtre de Pontoise, administrateurs ; M. A. de Montaiglon, professeur à l'École des chartes ; M. Paul Lacombe, trésorier de la Société de l'Histoire de Paris ; M. Dufour, secrétaire général de la Société historique de Corbeil ; M. Charles Millet, maire de Saint-Ouen-l'Aumône ; M. Lucien Pâris, directeur de l'*Écho Pontoisien ;* M. Jules Lebas, architecte d'arrondissement honoraire ; M. Baratte, suppléant du Juge de paix de Pontoise ; MM. Adrien Maquet, de Versailles ; Louis Régnier, d'Évreux, et un grand nombre de sociétaires de Pontoise et des environs.

Après avoir donné lecture de la correspondance contenant les excuses de MM. Louis Passy, député, vice-président ; Ch. Tranchant, ancien président de la Société de l'Histoire de Paris ; Sorel, président de la Société historique de Compiègne et de plusieurs autres membres, M. le Président souhaite la bienvenue à M. de Montaiglon et donne la parole à M. Joseph Depoin, secrétaire général, qui s'exprime en ces termes :

« MESSIEURS,

« Depuis que nous vous avons réunis pour la dernière fois, de nouvelles tristesses sont venues assombrir le récit que j'ai à vous tracer de la marche de notre Compagnie.

» Nous venons de perdre, hier à peine, un nouveau membre du Conseil d'administration, Charles Écorcheville, enlevé presque subitement, par une congestion pulmonaire, le 20 avril, à l'âge de 67 ans, en pleine activité de forces et d'intelligence.

» Votre Secrétaire général a rempli la douloureuse mission de prononcer sur sa tombe, en votre nom à tous, un affectueux adieu. Sa tâche a été brève, car avant lui la vie du regretté défunt avait été, par notre collègue Ambroise Rendu, retracée en termes nobles et touchants. Beaucoup d'entre vous ont entendu ou lu déjà cet éloge funèbre à la fois si véridique et si parfait : tous aimeront à le retrouver dans le prochain volume de nos Mémoires.

» C'eût été à notre Président de se faire, auprès de la famille et des amis de Charles Écorcheville, l'interprète de vos regrets. Mais lui-même venait, peu de jours avant, d'être frappé dans ses plus proches affections. Son frère, M. Florimond Seré, banquier à Compiègne, membre de notre Société, a succombé presque au moment où il venait de commencer à goûter un repos bien mérité après une longue carrière toute d'intégrité et de labeur. Déjà, au début de l'exercice qui se termine aujourd'hui, un autre deuil avait frappé la famille de notre Président : son cousin, le jeune Paul Seré, du Havre, aussi notre collègue, était moissonné prématurément, sur les bords de la Méditerranée où il était allé s'éteindre. Il s'était déjà fait connaître par une brochure intéressante sur la Bastille et par sa collaboration à plusieurs revues : c'eût été certainement pour nos études d'histoire littéraire une recrue précieuse dans l'avenir.

» Ce ne sont pas les seules pertes que nous ayons à rappeler aujourd'hui à vos souvenirs. L'éminent hagiographe normand, l'abbé Sauvage, si honorablement connu dans la critique historique religieuse par des travaux qui touchent de très près à notre cadre d'études ; — un travailleur local, M. Achenbach, auteur d'une notice sur Nucourt et d'une publication sur le Vexin, résumé sommaire des recherches de Lévrier ; — M. Lucien Double, fils du célèbre collectionneur, auteur de plusieurs monographies et des *Chroniques du pays de Remollée* ; — M. Louis Lhérault, d'Argenteuil, qu'on avait surnommé *le Parmentier de l'Asperge*, — ont disparu de nos rangs.

» Nous serions ingrats de ne pas adresser, en même temps qu'à ces collègues absents pour toujours, un souvenir reconnaissant à des

hommes de grand savoir qui, sans précisément nous appartenir, s'étaient intéressés à notre œuvre et dont il suffit de citer les noms : Léon Palustre, l'auteur renommé de la *Renaissance en France ;* Jules de Laurière, l'érudit secrétaire général de la Société française d'Archéologie ; enfin le docteur Gillet de Grandmont, l'aimable fondateur de la réunion des Secrétaires généraux, à laquelle on doit, outre la création de ce foyer intellectuel qui s'appelle l'Hôtel des Sociétés savantes, l'établissement de relations intimes entre les chevilles ouvrières des grandes œuvres scientifiques parisiennes.

» C'est de cette réunion qu'émane une proposition dont votre Conseil d'administration s'est fait l'écho et qui vous sera tout à l'heure soumise : celle qui consiste à accueillir d'office, dans la catégorie des associés-correspondants, les secrétaires généraux des Sociétés similaires dont la liste est arrêtée d'avance, dès qu'ils le demandent et que la Société dont ils font partie adopte une mesure de réciprocité.

» En dehors de cette disposition de principe, le Conseil propose à vos suffrages, pour être admis dans cette catégorie d'adhérents, trois collaborateurs de notre Société, qui lui ont donné un concours aussi persistant qu'efficace : M. Augé de Lassus, le causeur charmant qui, dans ses conférences, a su si finement esquisser le caractère, les aventures, les pensées des artistes, des lettrés, des femmes célèbres ayant vécu sur notre sol ; — M. Henri Mataigne, l'auteur de la *Géographie de la France*, dont cette production si considérable a pu vous faire apprécier le mérite et qui a, plusieurs années durant, été le dévoué auxiliaire de notre Comité de publication ; M. Anthyme Saint-Paul, qui nous a fait profiter plusieurs fois de ses savantes études d'archéologie religieuse.

» Depuis le mois de mai 1894, nous avons admis 24 membres nouveaux et réinscrit un ancien sociétaire. Le chiffre de nos membres titulaires se maintient donc à plus de 360 : il progresse sans cesse de quelques unités ; c'est un résultat qui est fait pour nous plaire, mais qui ne doit point nous aveugler. Notre propagande a besoin d'être continuée avec énergie ; que nos collègues ne l'oublient pas : c'est la clé de notre succès et la garantie de leurs propres intérêts, car les frais généraux d'une Société comme la nôtre restant les mêmes quand son effectif s'accroît, tout le produit des cotisations nouvelles peut être utilisé pour imprimer de plus volumineuses et plus nombreuses publications.

» Vous avez reçu le tome XVI afférent à l'exercice écoulé où vous avez trouvé, comme compensation d'un retard de quelques mois, la résurrection non moins attachante que complète d'un type éminemment respectable de la magistrature au XVII[e] siècle. Notre Président a fait revivre dans J.-B. Le Maistre, à l'aide du *Livre de*

Raison laissé par ce subdélégué, une personnalité pontoisienne d'une haute valeur intellectuelle et morale, dont la mémoire s'impose maintenant au reconnaissant souvenir de nos contemporains.

» A côté de cette étude consciencieuse et fouillée, pleine de détails piquants et ignorés, sur une période du grand siècle dans notre contrée, l'archéologue trouvera, dans notre dernier volume, de quoi satisfaire sa curiosité passionnée en parcourant la lumineuse étude comparative de M. Anthyme Saint-Paul sur Poissy et Morienval, et la critique bibliographique de M. Louis Régnier sur le livre si beau et l'on peut dire, définitif, que M. Eugène Lefèvre-Pontalis publie sur l'architecture religieuse du XIIe siècle.

» L'anecdote et le pittoresque ne sont pas absents non plus de ce tome XVI : M. le comte de Marsy nons narre agréablement les péripéties du voyage des arbalétriers tournaisiens appelés à prendre part au siège de Pontoise en 1441. M. Louis Régnier nous renseigne sur le prix des vivres au XVIe siècle à l'aide d'un curieux marché de cuisine consenti par des fournisseurs à la maison du duc de Longueville.

» Aujourd'hui enfin, vous allez recevoir un volume de documents afférents aussi à l'exercice 1894 : ce *Cartulaire de Saint-Martin de Pontoise*, sur lequel vous me pardonnerez de ne pas m'étendre ici, qu'il me suffise de dire que la livraison compacte que vous emporterez représente environ la moitié du volume complet, dont la seconde partie vous parviendra dans le cours de cette année.

» Depuis longtemps nous n'avions donné la suite de la bibliographie des ouvrages concernant Seine-et-Oise et le Vexin, et des autographes, relatifs à cette région, signalés dans les catalogues et les ventes publiques. Grâce à M. Louis Régnier, qui a préparé les éléments d'un volume, nous allons pouvoir combler cette lacune.

» Par suite d'une entente avec la Commission chargée par la Municipalité de mettre au jour le registre des délibérations du Conseil de Ville aux XVIIe et XVIIIe siècles, il vous sera prochainement distribué un fascicule de cette utile et importante publication. Notre collègue, M. Mallet, transcrit en ce moment ce document d'une haute valeur historique, qu'il n'est que temps de sauver d'une destruction lente dont la décomposition de ses feuillets le menace.

» Le tome XVII, enfin, est sous presse et vous apportera le compte rendu de l'excursion de 1894 à Luzarches, où vous retrouverez les communications de M. Augé de Lassus, de M. Wilfrid de Fonvielle, de M. l'abbé Müller, de votre Président et de votre Secrétaire général. Vous relirez avec plaisir, dans ce volume, le savant mémoire que M. Émile Caron, président de la Société de numismatique, vous présentait il y a un an, ici même, sur le *Trésor de France*. Des travaux de M. l'abbé Marsaux et de M. Louis

Régnier y figureront encore, ainsi que des lettres de Villeroy communiquées par M. Dufour.

» Puisque je viens de prononcer le nom du sympathique conservateur de la bibliothèque et des archives de Corbeil, permettez-moi, Messieurs, de saluer en lui le Secrétaire général de la Société d'Étampes, de Corbeil et du Hurepoix. Cette jeune Société, dont les principaux fondateurs font, les uns de vieille date, les autres depuis le début de cette année, partie de notre Compagnie, et qui a appelé dans son Conseil plusieurs membres du nôtre, nous tient par trop de liens pour que je ne puisse me défendre de lui renouveler aujourd'hui, dans la personne de ses représentants, les souhaits chaleureux de bienvenue portés en votre nom, à son assemblée générale constitutive. Honneur à nos confrères qui, suivant l'exemple de Versailles, de Rambouillet et, j'ose le dire, de Pontoise, viennent de doter l'Ile-de-France d'une nouvelle citadelle de l'archéologie destinée à compléter cette ceinture intellectuelle de défense des grands souvenirs dont Paris reste le foyer, mais dont sa banlieue, même lointaine, a bien le droit de revendiquer sa part! *(Applaudissements)*.

» L'œuvre d'une Société comme les nôtres ressemble en effet, sous plus d'un point de vue, à cette gigantesque *Muraille* que le pinceau magistral de Laurens nous montre s'élevant, puissante et indestructible, par l'effort d'un peuple dont le patriotisme inspire le génie. Combien d'humbles ouvriers, combien d'architectes fameux mourront sur la brèche, jusqu'à ce que l'œuvre se parachève, ayant épuisé leurs forces à arracher aux entrailles de la terre quelqu'une de ces lourdes pierres où, peut-être, la postérité retrouvera gravé leur nom! Mais que le temps efface ou laisse vivre cette morsure légère, cette entaille d'un jour, la pierre garde sa place immuable, et si le bâtisseur s'oublie, la muraille, elle, demeure, bravant la rage impuissante des hommes et la voracité du temps. » *(Applaudissements)*.

M. Jouarre, trésorier, a exposé la situation financière. La Société, en 1894, a encaissé 3,541 francs et dépensé 3,509 fr. 80. Son actif en fin d'exercice, en tenant compte des sommes placées, s'élevait à 2,372 francs 05.

RECETTES

1° Solde en caisse au 31 décembre 1893.	158	35
2° Arrérages de rentes :		
a Une année de rente amortissable	45	»»
b Une année de rente 3 o/o perpétuel . . .	12	»»
A reporter	215	35

Report	215	35
3° Allocation accordée par le Conseil général . . .	100	"
4° Vente de Monographies de Saint-Maclou et autres .	25	50
5° Rachat de cotisations (M. Paul Gervais)	100	"
6° Droits d'entrée et cotisations de 1894	3,100	90
Total des recettes.	3,541	75

DÉPENSES

1° Frais généraux	1,037	65
2° M. Pâris à Pontoise (frais d'impression)	1,500	"
3° Solde du compte de M. Mataigne et allocation accordée au même pour sa carte des lieux dits du canton de Pontoise.	858	"
4° M. Van den Hove, à Paris, solde de sa facture pour fourniture de clichés	114	15
Total des dépenses	3,509	80

BALANCE

Recettes	3,541	75
Dépenses.	3,509	80
Excédent de recettes . .	31	95

Reliquat au 31 décembre 1895	31	95

Voici quelle était à cette époque la situation de la Société :

1° Solde en caisse	31	95
2° Compte chez MM. Marié et Bélier.	730	40
3° Capital des 45 fr. de rente amortissable (prix d'achat)	1,219	70
4° Capital des 12 fr. de rente 3 o/o perpétuel (prix d'achat	330	"
5° Recouvrements à effectuer pour cotisations en retard	60	"
Total.	2,372	05

Les comptes présentés par M. Jouarre ont été approuvés avec remercîments et félicitations.

L'assemblée a procédé ensuite au renouvellement du Conseil d'administration. Les membres sortants, MM. Seré-Depoin, de Boisbrunet, l'abbé Neveu et Vignier, ont été réélus.

M. Eugène Lebaigue, administrateur des Hospices, chevalier de la Légion d'honneur, a été élu membre du Conseil, en remplacement de M. Charles Écorcheville, décédé.

L'assemblée a décerné le titre d'associés-correspondants à MM. Anthyme Saint-Paul, Augé de Lassus et Henri Mataigne.

Elle a adopté, en outre, la résolution proposée par le Conseil, relative à l'inscription, dans cette catégorie, des secrétaires généraux des Sociétés similaires qui seront agréés par le Conseil, à charge de réciprocité.

La Société a désigné pour délégués au Congrès archéologique de Clermont et aux Noces d'or de la Société historique de Limoges, MM. Mareuse, Dufour, Régnier et Joseph Depoin.

Des remercîments ont été votés à M. Hustin, chef de cabinet du Président du Sénat, pour l'envoi gracieux d'un album de plusieurs centaines d'épreuves sur chine des planches de *Seine-et-Oise illustré*, dont il a déjà donné les clichés à la Société.

M. Joseph Depoin a donné lecture d'une étude, accompagnée de nombreux extraits, sur un *Livre de Raison* des abbés de Saint-Martin, de 1328 à 1493, renfermant une multitude de détails sur la vie intime du monastère et sur son action extérieure et sociale.

L'Assemblée a décidé que cette communication serait faite au nom de la Société au prochain Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne.

Après un échange d'observations entre M. le Président, M. de Montaiglon et plusieurs autres membres, au sujet de la conservation et de la communication des archives notariales, M. le Président a adressé des remercîments aux principaux collaborateurs des publications de la Société, et les membres se sont donné rendez-vous à l'excursion de Livry, qui aura lieu un jeudi, au commencement de juillet.

La réunion avait été, suivant l'usage, précédée d'un déjeuner à l'hôtel Genlis.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 16 Juillet 1895

Présidence de M. de Boisbrunet

Sur la proposition de M. Aigoin, des remercîments sont adressés au rédacteur en chef de l'*Écho du Raincy* pour des articles intéressants qu'il a consacrés à l'excursion de la Société à Livry.

Le Conseil vote un exemplaire de la *Monographie de Saint-Maclou*, par M. Lefèvre-Pontalis, comme prix d'histoire, à la distribution des prix du Collège.

Sont admis comme membres titulaires sur l'avis de la Commission d'admission :

M. Roger-Ballu, conseiller général du canton du Raincy, inspecteur des Beaux-Arts, maire de Gournay-sur-Marne, présenté par MM. Seré-Depoin et Masson, maire de Livry;

M. Jules Écorcheville, à Saint-Ouen-l'Aumône, présenté par MM. Seré-Depoin et Joseph Depoin;

M. J. de la Ruelle, avocat, 5, rue Fresnel, à Paris, présenté par MM. Seré-Depoin et J. Depoin;

M. Schaeuffele, docteur en médecine, 13, rue de Paris, à Livry, présenté par MM. Masson, maire de Livry, et l'abbé Genty, curé de Livry;

M. Lefèvre, instituteur, directeur de l'École communale de garçons de Livry, présenté par MM. Ernest Masson, maire de Livry, et l'abbé Genty, curé de Livry.

M. Lebas communique une lettre de M. Mataigne à M. le Secrétaire général, dans laquelle il le charge de remercier la Société de l'avoir admis comme membre correspondant.

Dans cette lettre, M. Mataigne demande à la Société de participer à la publication d'un travail qu'il vient de terminer sur les *lieux dits* du canton de Pontoise. Cette question sera examinée dans la prochaine séance.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 25 Novembre 1895

Présidence de M. Seré-Depoin

Sont réélus par le Conseil :

M. Seré-Depoin, président;

M. de Boisbrunet, vice-président;

M. Vignier, secrétaire général adjoint.

M. le Secrétaire général se fait l'interprète de toute la Compagnie pour exprimer à M. le Président les sentiments d'affectueuse et profonde condoléance qu'inspirent à nos confrères la perte qu'il vient de faire en la personne de Madame Seré-Depoin.

M. le Président, en remerciant les membres du Conseil de la Société des unanimes témoignages de sympathie qu'il a reçus d'eux,

adresse, à son tour, en leur nom, à M. de Boisbrunet, vice-président de la Société, l'expression des regrets que leur fait éprouver à tous la mort prématurée de son frère, M. Raoul de Boisbrunet. Le Conseil s'associe aux paroles de M. le Président et de M. le Secrétaire général.

Il décide de consigner au procès-verbal l'expression des sentiments de douloureuse émotion que lui fait éprouver la double perte qui, à quelques jours d'intervalle, a frappé ses deux principaux directeurs.

Le Conseil adresse également un hommage de regret à deux de nos confrères, disparus depuis la dernière réunion. M. Maurice de Beurnonville, chevalier de la Légion d'honneur, ancien capitaine d'état-major, l'un de nos adhérents de la première heure, mort le 28 juillet, à l'âge de 70 ans, dans son château de La Chapelle ; — et M. Ch. Méresse, ancien adjoint de Compiègne, membre de nombreuses Sociétés savantes, décédé le 17 octobre, à l'âge de 77 ans.

M. Depoin transmettra à Mme de Beurnonville veuve et M. Mallet à M. Edmond de Beurnonville, frère de notre défunt confrère, les regrets de la Compagnie.

Est admis comme membre titulaire, sur l'avis conforme de la Commission :

M. Edmond Le Seure de Senneville, à Pontoise, présenté par MM. de Boisbrunet et Seré-Depoin.

La démission de M. Corneau est acceptée.

Les hommages suivants ont été faits à la Société :

Par M. l'abbé Müller, dont il est l'auteur :

Signes Lapidaires à Notre-Dame de Senlis.

Intaille sur cristal de roche de l'Époque carlovingienne (2 br.).

Fragment (Compte de recettes du Domaine du Roi, *Baillage de Senlis en l'année 1332*, 2 brochures).

Entre Creil et Clermont (Course archéologique). (2 brochures).

De Saint-Massens (poésies chrétiennes). (2 brochures).

Quelques notes sur le soin des Églises. (2 brochures).

Essai d'une liste d'artistes dans l'ancien diocèse de Senlis.

Et par M. l'abbé Marsaux les ouvrages suivants dont il est l'auteur :

Testament de Nicole de la Mare.

Voyage archéologique en Suisse.

De la Place des Apôtres dans les Monuments.

Sont désignés comme délégués au Congrès des Sociétés savantes :

Section de philologie et d'histoire : M. Seré-Depoin ;

Section d'archéologie : M. J. Depoin ;

Au Congrès des Beaux-Arts : M. H. Lebas.

M. Seré-Depoin signale l'apparition d'une *Notice historique sur Gonesse*, par notre confrère, M. l'abbé Maréchal, vicaire de cette paroisse.

M. l'abbé Müller veut bien promettre à la Société de préparer une monographie de Saint-Leu-d'Esserent.

Le Conseil apprend avec regret le départ de M. Grégoire, sous-préfet de Pontoise, qui avait témoigné tout particulièrement sa sympathie à notre Société, en s'intéressant à ses travaux.

M. Jouarre, absent, adresse un rapport sur l'état financier de la Société à la fin de l'exercice de l'année 1895.

Il y avait en caisse au 25 novembre 1895, compris 700 francs déposés à la banque Marié, une somme de 862 fr. 90.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 26 Décembre 1895

Présidence de M. Seré-Depoin

Le Conseil apprend avec regret la mort de notre collègue, M. Louis Delisle de la Chasserie, décédé récemment à La Flèche, de M. le comte Stéphane de Merval et de M. Félix Pineau, de l'Isle-Adam.

Sont admis comme membres titulaires, sur l'avis de la Commission d'admission :

M. Maurice Aubert, M. Julien Haye, M. Georges Pierens, tous trois avoués à Pontoise, sur la présentation de MM. Mallet et Seré-Depoin ;

M. l'abbé Lancien, curé de Notre-Dame de Pontoise, présenté par MM. l'abbé Neveu et Seré-Depoin.

Sont radiés définitivement, pour non paiement de leur cotisation :

MM. Duchauffour, Delamarre (d'Étampes), Druard, le comte de Kersaint, l'abbé Guilbert.

Il est sursis à une décision au sujet de MM. Charles Normand et Houdebine.

M. Depoin lit une lettre de M. Jules Troubat, conservateur de la Bibliothèque des Sociétés savantes (section spéciale de la Bibliothèque Nationale) remerciant de l'envoi des publications manquant à cette collection.

Il communique également une lettre de M. le comte de Ségur-Lamoignon, du 12 juillet dernier, relative à une importante découverte qui vient d'être faite dans l'église de Méry-sur-Oise. En recherchant l'ancien caveau de la sépulture des Saint-Chamans sous la chapelle Saint-Antoine, on a retrouvé et déblayé ledit caveau ; au milieu des décombres dont il avait été comblé en 1893, après la violation des sépultures seigneuriales, on est arrivé à l'extrémité du caveau, à un grand cercueil en plomb très épais, lequel avait été également violé ; le couvercle était détaché, mais au-dessous le squelette intact d'un grand homme et, sur le couvercle, une grande croix, à côté de laquelle une épée avec un cœur au milieu, qui rappelle à la fois la devise : *Nihil nisi vincit amor* des Saint-Chamans, et les épées qui surmontent la clef de toutes les lucarnes du château. Ne serions-nous pas en présence des restes du grand Antoine de Saint-Chamans, échappé à la profanation de 1793 ? On a découvert, en outre, au milieu des décombres, deux crânes et beaucoup d'ossements en tas dans un coin.



BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

DU VEXIN

ET

DE SES ABORDS

PENDANT LES ANNÉES 1889, 1890 ET 1891





BIBLIOGRAPHIE

I

Journaux et Publications périodiques

Annuaire du département de Seine-et-Oise pour 1889, publié sous les auspices de l'administration préfectorale et encouragé par le Conseil général. Versailles, Cerf et fils, imp., mars 1889. Petit in-8° :

319. *Les élections et le cahier du bailliage de Pontoise en 1789*, [documents publiés par M. J.-F. Thénard], p. 529-555. Cf. n° 546

320. *Annuaire de l'arrondissement de Pontoise*, 1re année, 1889. Administration, commerce, industrie. Pontoise, typ. de Am. Pâris, première édition. In-8°, [4]-xii-416 p.

321. *Annuaire de l'arrondissement de Pontoise*, 1890. Administration, commerce, industrie. Pontoise, typ. de Am. Pâris, deuxième année. In-8°, [4]-xii-416 p. et une carte de l'arrondissement.

322. *Annuaire de l'arrondissement de Pontoise*, 1891. Administration, commerce, industrie. Pontoise, typ. de Am. Pâris, L. Pâris, succ., 3e année. In-8°, xvi-416 p.

Bibliothèque de l'École des chartes. Revue d'érudition consacrée spécialement à l'étude du moyen âge. Année 1889. Paris, libr. d'Alph. Picard. In-8° :

323. *Manuscrits relatifs à l'histoire de France conservés dans la bibliothèque de sir Thomas Phillips, à Cheltenham*, par H. Omont. P. 68-96 et 179-217.

M. Omont donne le catalogue de ces mss. et nous y rencontrons :

3542 (41). Inventaire des biens de Nicolas Nicolay, sieur de Goussainville, 1686. — Pap., 154 feuillets, pet. in-fol.

3542 (67). Inventaire des papiers de Nicolas de Nicolay. — XVIIe s. Pap., 159 feuillets, pet. in-fol.

3542 (64). Terrier du marquisat de Thillay (appartenant à la maison de Nicolay). — XVII[e] s. Pap., 110 feuillets, pet. in-fol.

7409. — « Inventaire pour M[rs] les doyen et chanoines d'Ecouis. Année 1766. » Pap., 2 vol. in-fol. de 1987 p., plus la table.

25008. — « Inventaire des titres de la baronnie de Forges, S[t]-Martin du Tertre y réunie et des fiefs y annexés. » (1788). — Pap., 741 p. in-fol.

10219. — « Cens, rentes, prés, terres et toutes autres revenues de la ville de Saint-Denys, de Guarge, d'Argenteuil, de Cormeilles-en-Parisis, d'Erblay-sur-Seine, de Franconville, de Saint-Ouyn en France et de la Chapelle emprès Paris, appartenant à l'office de l'aumosne de l'église mons. Saint-Denys en France. » (1394-1397). Parch., 4 vol. de 72, 74, 72 et 74 fol.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES.... Année 1890. Paris, Alph. Picard. In-8° :

324. Julien Havet : *Questions mérovingiennes. V. Les origines de Saint-Denis* (P. 5-62).

Dans son appendice, M. Havet publie (p. 45-47) le texte d'un papyrus mutilé (Arch. nat., K. 1, n° 4 ; texte plusieurs fois imprimé et même reproduit en fac-simile) contenant confirmation par Clotaire II des dispositions testamentaires faites par Jean, marchand, en faveur de l'abbaye de Saint-Denis, etc. Ce document se termine ainsi : « [*Datum sub die..... annum..... regni*] *nostri* STIRPINIACO (Etrépagny) *feliciter in Domino adistipulatore* (?) » M. Havet propose sous toutes réserves la lecture de ce dernier mot ; celle des précédents éditeurs, *ad vetus palatium*, ne lui paraît pas admissible. Quant à la date, M. Havet, indique : « avant le 22 avril 626, » en s'appuyant sur des considérations exposées dans son mémoire, tandis que la plupart des éditeurs précédents avaient daté « vers 627. »

Une autre pièce intéressante pour notre région est donnée (p. 50-52) par l'auteur. C'est une donation de l'abbaye de Saint-Denis par Théodétrude ou Théodila, fille de Brodulfe, personne que M. Havet juge être de l'Aquitaine, de domaines situés dans le territoire de Chambly, le Limousin et le Beauvaisis. Voici le passage : « *Propterea tibi, sancta basilica domini Dionysii martyris, ubi in corpore pausare videtur, dono donare deliberavi, hoc est, villa quae vocatur* MATRIUS (Méru, selon A. Jacobs, *Géographie des diplômes mérovingiens*, p. 10, et A. Longnon, *Atlas historique*, p. 189) *quae est in opido* CAMLIACENSE, *cum domibus, mancipiis et vineis ad se pertinentes in fundo Magacinse ad praesens possedere videor, cum terris tam cultis quam incultis, silvis, aquis aquarumve decursibus, cum termino vel colonica sua ad se pertinentes.* » Cette pièce, datée à Saint-Denis du lundi 20 avril 627, a déjà été plusieurs fois imprimée.

325. *Id. : VI. La donation d'Étrépagny* (1[er] octobre 629), p. 213-237. Cf. n° 603.

Appendice I. Pièces justificatives : Texte de la charte par laquelle Dagobert I[er] donne à l'abbaye de Saint-Denis le village d'Etrépagny en Vexin, p. 231-232 ; texte d'une autre charte de 632 ou 633, donnée à Clichy-la-Garenne, contenant donation par le même à l'abbaye de Saint-Denis du village d'Ursines en Parisis [commune de Vélizy, aujourd'hui détruit], p. 233-235. — *Appendice II. Doudeauville (Eure) en 692*, p. 236-237 : interprétation du nom *Childulfovilla*, qui doit être lu, selon M. Havet, *Duldulfovilla.*

326. P. 344. *Chronique et mélanges.* [Mort de M. le comte Henri de l'Épinois, né à Senots le 11 décembre 1831. — Article nécrologique et biographique signé Marius Sepet].

Bibliothèque de l'École des chartes... Année 1891. — Paris, Alph. Picard. In-8° :

327. P. 671-672 : *Totiracus in pago Quamiliacense.* (Non signé).

Localité mentionnée dans une charte de Clovis II pour l'abbaye de Saint-Denis (vers 639) et dont l'identification n'a pas été faite d'une façon définitive. Ce ne peut être Crouy-en-Thelle.

328. Bulletin monumental, publié sous les auspices de la Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques et dirigé par le comte de Marsy. 6e série, t. Ve (55e vol. de la coll.) — Paris, Alph. Picard, lib. ; Caen, H. Delesques, imp.-lib., 1889. In-8° :

329. P. 78-80 : *La Vierge et la Trinité. Statue en pierre dans l'église de Gaillon (Seine-et-Oise).* Signé : A. Bouillet.

Cf. n° 555. Avec une figure.

330. Bulletin monumental.... 6e série, t. VIe (56e vol. de la coll.). — Paris, Alph. Picard, lib. ; Caen, H. Delesques, imp.-lib., 1890. In-8° :

331. P. 416-428 : *Marché passé en 1503 pour l'exécution d'une tombe dans l'abbaye de Notre-Dame du Val (Seine-et-Oise).* Signé : Albert des Méloizes. (Planche représentant, d'après Gaignières, la pierre tombale d'Ambroise de Villiers, seigneur de Valangoujart, exécutée par Guillaume Bourcier, « tumbier » à Paris, et vignette représentant une ancienne vue de l'abbaye du Val). Cf. n° 561 *bis*.

Revue de l'Art chrétien, publiée sous la direction d'un comité d'artistes et d'archéologues. 32e année, 1889. Nouv. sér., t. VII. Desclée, de Brouwer et Cie, Lille-Paris. In-4° :

332. *Un vitrail d'Andrésy (Seine-et-Oise)*, par M. l'abbé Marsaux, p. 232, col. 1, p. 233, col. 2. [Interprétation d'une verrière connue improprement sous le nom du *Pressoir mystique*, de 1550 environ.]

Revue de l'Art chrétien... 4e sér., t. 1er, 1890.

333. *Chronique : Nouvelles :* Note de M. l'abbé Marsaux sur la restauration de la chapelle de l'Assomption dans l'église de Gisors, p. 356.

Revue de l'Art chrétien... XXXIVe année. — 4e série, 1891, t. II. — Desclée, de Brouwer et Cie, Lille-Paris. In-4°.

334. *Revue des Inventaires.* Signé : X. Barbier de Montault :

Abbaye de Joyenval (1565), p. 414-416 ; — *Collégiale d'Ecouis* (1565), p. 416-418. Cf. n° 362.

335. *Travaux des Sociétés savantes :*

Société historique de Compiègne, p. 422-424. (Excursion du mois de juin 1891 à Beauvais, Saint-Germer, Gournay-en-Bray, Gisors, Chaumont et Trie-Château. — Résumé de la relation de M. le comte de Marsy. Cf. nos 385 et 593.

336. Revue archéologique. 1890, 2e semestre.

P. 349-365 : A. Maignan, *Notes archéologiques.* [Cercueils mérovingiens en plâtre, trouvés à Ermont].

Revue numismatique. 1889. 3e série, tome VIII. In-8°.

337. *Numismatique mérovingienne*, par M. Maximin Deloche, p. 409-422.

Tiers de sou de Gagny-en-Parisis.

Bulletin de numismatique (dirigé par M. R. Serrure). Année 1891 :

337 *bis*. R. Serrure. *La numismatique féodale de Dreux et Nogent au XIe siècle*.

Le denier de Meulan est restitué à Nogent.

Revue historique, paraissant tous les deux mois. 16e année. T. XLVIe. Mai-août 1891. — Paris, Félix Alcan, édit., 1891. In-8°.

338. *Le testament de Renée de France, duchesse de Ferrare* (1573). (Introduction signée : G. Bonet-Maury). P. 73-82. Cf. n° 340.

Elle y prend les titres de « douairière de Ferrare, duchesse de Chartres, comtesse de Gisors et dame de Montargis. »

339. *Une famine en Guyenne* (1747-1748). Signé : M. Marion. P. 241-287.

Episode de l'administration de l'intendant Aubert de Tourny.

Revue historique, paraissant tous les deux mois. 16e année. T. XLVIIe. Septembre-décembre 1891. — Paris, Félix Alcan, édit., 1891. In-8° :

340. *Le testament de Renée de France, duchesse de Ferrare* (1573). Signé : G. Bonet-Maury. P. 65-78 *(Fin)*. Cf. n° 338.

Ce deuxième article contient un résumé des revendications juridiques que Renée de France exerça sous Charles IX à raison de la part qui lui revenait de la succession de Louis XII et d'Anne de Bretagne et de la dot que lui avait été constituée des domaines de Chartres, Gisors, Vernon et Montargis.

341. *La naissance de Philippe-Auguste*. Signé : A. Cartellieri. P. 309-310.

Conclut à la naissance à Paris et aux premières années passées à Gonesse.

Archives historiques, artistiques et littéraires. Recueil mensuel de documents curieux et inédits. Chronique des archives et bibliothèques. — T. Ier (1889-1890). — Bourloton, édit., Paris. In-8°, [4]-559 p. (12 fr.) :

342. P. 127 : *Catherine II et le bas breton (1785)*. Signé : E. W. [Eugène Welvert].

Lettre du baron de Breteuil, ministre de Louis XVI, seigneur de Dangu, au comte de Ségur, ambassadeur de France à Pétersbourg.

343. P. 276-277 : *Le baron de Breteuil et la bibliographie (1784)*. (Non signé).

344. P. 298-303 : *Un passage inédit des mémoires de Dufort de Cheverny sur le mariage du baron de Breteuil (1752)*. Signé : Jules Flammermont.

345. P. 340-361 : *Mercy-Argenteau a-t-il épousé Rosalie Levasseur ?* Signé : Eug. Welvert.

Le comte de Mercy-Argenteau acheta en 1775 le domaine de Chennevières, paroisse de Conflans-Sainte-Honorine, au moment de sa liaison avec Rosalie Levasseur, actrice de l'Opéra.

346. P. 462-463 : *Établissement d'une maîtresse d'école à Osny (Seine-et-Oise), en 1756.* Non signé.

Analyse d'un acte de constitution de rente par Jacques Camus, curé d'Osny, pour le paiement d'une maitresse d'école (Arch. dép. de S.-et-O., série G.)

347. P. 510-512 : *La Bienheureuse Marie de l'Incarnation.* Non signé.

Analyse de documents des archives départementales de Seine-et-Oise relatifs à la béatification de Marie de l'Incarnation.

Etc., etc.

ARCHIVES HISTORIQUES, ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES.... Tome deuxième (1890 et 1891). — Étienne Charavay, édit., Paris. In-8°.

Cette revue ne parait plus.

348. P. 125-126 : *Pollution d'une église catholique par l'inhumation d'une protestante (1587).* Non signé [Analyse d'un procès-verbal de réconciliation de l'église d'Us].

349. P. 277-278 : *Peintures exécutées à la chapelle du château de Gisors par « Jehan le paintre » (1345).* Non signé [Texte d'un compte de 1345.]

L'AMI DES MONUMENTS. Revue des deux mondes des beaux-arts et de l'archéologie, illustrée, organe du comité des monuments français et du comité international d'amis des monuments. T. III, 3e année, 1889, et 4e année, 1890. Paris, 98, rue de Miromesnil. 2 vol. in-8°, parus en plusieurs fascicules.

350. *N° 13.* — *Souvenir de la visite des Amis des monuments au château de Maisons*, par M. Augé de Lassus, p. 119-128 [avec un plan du parc et du château en 1740 et une gravure représentant, d'après Perelle, le bâtiment des écuries, aujourd'hui détruit].

351. *N° 14.* — *Destruction de la chapelle Saint-Nicolas au Petit-Serans, près Trie-Château* (Oise), par M. Fitan, p. 212-213.

352. *N° 20.* — *Le château de Gisors*, par M. Robida, p. 191-192. [Reproduction d'un passage de *la Vieille France* du même auteur, avec la lithographie représentant la porte des Champs et le donjon du château]. Cf. n° 543.

L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS. Revue... T. V, 5e année, 1891. Paris, 98, rue de Miromesnil. In-8°.

353. *N° 23.* — Excursion des Amis des monuments à Gisors et à Chaumont en Vexin. par M. Mareuse. — P. 32-33.

354. 1re année, 1891. *Architecture et sculpture en France.* Documents sur les styles, du IXe au XIXe siècle. — 100 planches par année, avec table analytique, publiées et dessinées par L. Noé. Publication mensuelle. — Librairie de la construction moderne : Dujardin et Cie, Paris. — In-4° (16 fr.)

F° 45 : *Maison en bois aux Andelys (Eure). Détail d'une travée de la façade* (XVe s.). [Il s'agit de l'hôtel du Grand-Cerf].

F° 56 : *Château d'Ecouen (Seine-et-Oise). Façade sur la cour, aile gauche : 1. Tablette et niche de l'entrecolonnement. 2. Frise et corniche de la porte. 3. Entellement et chapiteaux du portique.* [Texte f° 97].

F° 57 : *Château d'Ecouen. Détail des lucarnes.*

F° 58 : *Château d'Ecouen. Cheminée de la salle des gardes.* [Ensemble et détails].

F° 63 : *Chapelle du château d'Ecouen. Un des cartouches* [aux armes de Montmorency] surmontant les panneaux de l'autel principal [aujourd'hui à Chantilly].

F° 71, n° 4 : [Rosace dans un entablement du château d'Ecouen].

F° 75 : *Château de Maisons-Lafitte (Seine-et-Oise). Motif central de la façade sur l'avenue.* [Texte f° 98].

F° 80 : *Ancienne grille du château d'Arnouville-lès-Gonesse (Seine-et-Oise). (Louis XV).* [Texte f° 98].

355. Petits édifices historiques recueillis par A. Raguenet, architecte, avec notices descriptives facilitant l'étude des styles. — Paris, librairies-imprimeries réunies, ancienne maison Morel, 2, rue Mignon. — Publication mensuelle, 1re année,... 1891. Petit in-fol.

8e livraison : *Église de Saint-Leu-d'Esserent (Oise) :* (10 planches et une page de texte).

356. *La Chronique des arts et de la curiosité.* Supplément à la *Gazette des Beaux-Arts.* Année 1891. — Paris, aux bureaux de la Gazette des Beaux-Arts, 8, rue Favart. In-8°.

Nécrologie (Le peintre Léon Pelouse, né à Pierrelaye), p. 215 (n° du 8 août 1891).

357. Bulletin des Musées. Revue mensuelle publiée... par Édouard Garnier et Léonce Benedite. — Paris, libr. Léopold Cerf. In-8° (1re année, 1890) :

358. *I. Mouvements des musées. Direction des Musées nationaux. Musée du Louvre :*

P. 85. Description d'un portrait de Santerre (né à Magny-en-Vexin) par lui-même, acquis en 1889.

359. *Récents enrichissements du musée de la sculpture moderne au Louvre.* Signé : Louis Courajod. P. 187-199. Cf. n° 517.

La Vierge et l'Enfant Jésus, statue en marbre provenant de la chapelle du château d'Ecouen (xvie siècle), décrite p. 192-199 et figurée p. 193.

360. *Sculptures de Saint-Martin de Montmorency* (Musée du Louvre). Signé : Louis Courajod. P. 265-271, avec 3 fig.

Chapiteaux des xiie et xiiie siècles, provenant de l'église de Montmorency, remplacée par celle bâtie au xvie siècle par Guillaume et Anne de Montmorency, et donnés au Louvre par M. Lucien Magne.

361. Bulletin des Musées. Revue mensuelle publiée.... par Édouard Garnier,... et Léonce Benedite,... — T. II (1891-1892). — Paris, libr. Léopold Cerf. In-8° (12 fr.) :

Nécrologie. [Le paysagiste Pelouse, né à Pierrelaye en 1838], p. 264.

362. Revue des Inventaires, publiée sous la direction de Mgr X. Barbier de Montault, prélat de la maison de Sa Sainteté. — Société de Saint-Augustin,... Lille, 1891. In-4° :

Abbaye de Joyenval (1565), p. 83-85. — *Collégiale d'Ecouis* (1565), p. 85-87. Cf. n° 334.

363. Annuaire statistique et administratif du département de l'Oise et du diocèse de Beauvais pour 1890 (65e année). — Beauvais, impr. et libr. Père. In-8°, 808 p.

364. Annuaire... pour 1891 (66e année). — Beauvais, impr. et libr. Père. In-8°, 788 p.

Cf. nos 582, 585, 599.

Première année, 1892. Almanach de la Croix de l'Oise. — Beauvais, impr. de l'Orphelinat Saint-Sauveur. In-4° :

365. P. 93-95 : *Les religieuses de Nevers à Chambly avant la Révolution*. Signé : L. M. [l'abbé L. Marsaux].

366. La Normandie littéraire, archéologique, historique, etc. Revue paraissant le 1er de chaque mois. Dirigée par M. Pigerre. Rédaction et administration : 7, rue du Vieux-Palais, Rouen.

367. N° d'Avril 1890 : *Les Bachaumont à Trye-Château*, par Georges Dubosc, p. 94-97.

368. La France moderne. Revue hebdomadaire illustrée des sciences, des arts et de l'industrie. Administration et rédaction : 23, rue Saint-André-des-Arts, Paris. In-4°.

8 Mars 1892 : *M. Alfred Fitan*. Signé : Louis Girardin. [Biographie, avec portrait].

La Nature. Revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie. Journal hebdomadaire illustré. — Paris, G. Masson, édit. Gr. in-8°.

369. N° du 8 nov 1890 : P. 359-362 : *Le cimetière mérovingien d'Andrésy*, par Émile don Simoni, avec un plan et 3 gravures sur bois.

369 *bis*. Seine-et-Oise illustré. Journal hebdomadaire (administration à Paris, rue de Chabrol, 42). In-folio.

1889

6 janvier Luzarches-Champlâtreux. Signé : Eugène Briffault.
— Gagny. Vue du château des Ferrary, où sera installée la nouvelle mairie.
— Le *Grand Globe* à Nesle. Signé : Seré-Depoin. (Suite. Cf. n° 2694).
13 — Luzarches-Champlâtreux (suite et fin).
20 — Vue du château d'Ecouen (reproduction d'une ancienne lithographie).
— L'église de Beaumont-sur-Oise (avec une vue).
— Le *Grand Globe* à Nesle (suite).
— Cléry, son église. Signé : L. Plancouard.
27 — L'abbaye du Val (avec une vue).
— Le *Grand Globe* à Nesle (suite).
3 février L'église de Valmondois (reproduction d'une ancienne lithographie).
— Le *Grand Globe* à Nesle (suite).
10 — Cergy et son église. Signé : Victor Le Ronne (avec une vue du portail).
— Le *Grand Globe* à Nesle (Suite. N'a pas été continué).
24 — Plans de l'ancien château du Raincy.
10 mars Le cimetière mérovingien d'Ableiges.
31 — Jean Bullant et le château d'Ecouen (avec la reproduction d'un prétendu portrait de Bullant.)

1er mai Rosny-sur-Seine (avec une vue de l'église).
1er juillet Excursion de la Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin à Rosny et à Mantes. (Gravures : Château de Rosny, la salle à manger ; vue de Mantes ; portraits de MM. J. Depoin, Ch. Normand, Léon Palustre et Grave ; château de Rosny, la chapelle, la grille ; portrait de M. Seré-Depoin).
1er août Une enseigne pontoisienne (gravure).
— Le vieux pont de Pontoise (fac-simile d'une lithographie de 1820).

Journal LE VEXIN, commercial, agricole et littéraire de l'arrondissement des Andelys, paraissant à Gisors tous les dimanches.

370. 25 août 1889 : *Gisors. Une visite à l'ancienne chapelle de Notre-Dame de l'Assomption.* Signé : Un touriste [V. Patte].

L'ÉCHO RÉPUBLICAIN, journal de Gisors et des cantons voisins, paraissant le dimanche.

371. Numéros du 6 janv. 1889 au 17 nov. 1889 : *le département de Gisors* (1787-1789), par P. Duchemin (suite et fin). — Cf. n° 600.

372. Numéros du 1er déc. 1889 au 12 oct. 1890 : *Notice historique sur le Tronquay*, par P. Duchemin. (A partir du 24 août 1890 : *2me partie. Les Hugues*). — Cf. n° 604.

373. Nos du 19 oct. 1890 au 1er nov. 1891 : *Notice historique sur Rosay*. Signé : P. Duchemin. Cf. n° 605.

374. Nos du 12 avril au 31 mai 1891 : *Notes statistiques sur Gisors*. Signé : Em. Critot. [Variation du nombre des habitants, longévité, mortalité des enfants, mariages, etc.]

375. Nos du 8 nov. au 27 déc. 1891 : *Notice historique sur Fleury-la-Forêt*. Signé : P. Duchemin. [Continué en 1892].

L'IMPARTIAL, organe des intérêts politiques, commerciaux, industriels et agricoles des cantons de Méru, Noailles, Neuilly-en-Thelle, Chaumont et Auneuil, paraissant à Méru les lundi et jeudi soir.

376. 2 juin 1890 : [Lettre de M. A. Fitan, relative à une lettre de J.-J. Rousseau, datée à Trie du 25 novembre 1767.]

377. 9 sept. 1890 : *Les Journaux à Méru*. (Signé : *Natif de Trie* [M. Fitan]).

Court historique des journaux ayant existé à Méru.

378. 9, 12, 16, 19, 23 et 30 sept., 3, 7, 10 et 14 oct. 1890 : *Une exécution en 1778. La question. Un incendiaire brûlé vif.*

Reproduction d'un article paru il y a plusieurs années dans la *Gazette des Tribunaux* et concernant la relation étendue du procès fait devant le bailliage de Chaumont à Julien Sevestre, auteur d'incendies à Vaudancourt, Montjavoult, Beaugrenier et le Chêne d'Huy. Le criminel fut brûlé vif à Chaumont le 13 août 1778. — Texte de plusieurs pièces de la procédure criminelle.

La réimpression de ce curieux article est due à l'initiative de M. A. Fitan.

379. 10 novembre 1891 : *A propos du général Lasalle et du 24e régiment de cavalerie à Trie-sur-Troesne* [1793]. Signé : Alfred Fitan.

380. 17, 20, 24 et 27 nov. et 1er déc. 1891 : *Combat d'Étrépagny. Souvenirs de 1870*. Signé : A. Fitan.

381. 8, 11, 18 et 25 déc. 1891 : Épisode de la guerre franco-

allemande. Armée de l'Ouest. Souvenir militaire. *La camisade d'Étrépagny* (29 nov. 1870), par le vicomte Ulric-Guelfe de Civry. [Réimpression, par les soins de M. A. Fitan, d'une brochure publiée à Londres en 1879 et restée peu connue].

382. 25 déc. 1891 : *Souvenir d'une visite à Valdampierre*. Signé : L. M. (L. Marsaux) [détails archéologiques].

383. Deuxième année. 1890. ALMANACH DU JOURNAL « L'IMPARTIAL » POUR LE CANTON DE MÉRU. — Méru, Pol Mayeux, imp.-édit. In-18, 160 p., avec un plan de Méru et une réduction de la vue des ruines du château de Méru, peinte vers 1640 par Sarazin et gravée par Demonchy.

Avec des notions historiques et archéologiques sur les communes du canton, tirées en partie du *Précis statistique* de Graves.

384. Troisième année. 1891. ALMANACH DU JOURNAL « L'IMPARTIAL », *organe des cantons de Méru, Noailles, Neuilly-en-Thelle, Chaumont et Auneuil.* — Méru, Pol Mayeux, imp.-édit. In-18, 168 p., avec les mêmes planches que dans le précédent :

P. 29-46 : *Il y a soixante ans.* Ephémérides du département de l'Oise pour les cantons de Méru, Auneuil, Noailles, Chaumont et Neuilly-en-Thelle [1830-1841].

L'ÉCHO DE L'OISE... Paraît [à Compiègne] le mardi et le vendredi.

385. N°s des 23 et 26 juin 1891 : *La Société historique de Compiègne dans le Beauvaisis, le pays de Bray et le Vexin* (4 et 5 juin 1891). Signé : Comte de Marsy. — Cf. n° 593.

JOURNAL DE L'OISE.... paraissant [à Beauvais] tous les jours, excepté le lundi.

386. N° du 26 mars 1891 : *Chambly*. Signé : M. (L. Marsaux).

Tableau exécuté pour l'église de Chambly par M. Namur et représentant la Vierge à la Licorne.

387. 16 juillet 1891 : *Morangles*. Signé : L. M. (L. Marsaux).

Inauguration dans l'église de cette localité [12 juillet] d'un monument à la mémoire de François Chambel, curé de Morangles, guillotiné à Besançon en 1796.

MONITEUR DE L'OISE, [publié à Beauvais].

388. 2 déc. 1891 : *Chambly*. [Bénédiction de la chapelle du château des Vosseaux. 30 novemb.].

JOURNAL DE ROUEN et des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure :

389. 13 mars 1890 : *Rousseau à Trye-Château*, par « Un Normand » [M. Raoul Aubé].

390. 25 sept. 1891 : « *Rustique* ». Signé : L. de Vesly. [*Rustique* était le surnom d'un maçon de Gisors collectionneur d'antiquités].

II

Sociétés savantes

391. Table *des Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin.* 1877-1890. — Pontoise, impr. de Am. Pâris; Lucien Pâris, succ., 1891. In-8°, xx-171 p.

Avant-propos signé E. Mareuse. M. Mareuse est l'auteur de cette table.

392. République française. *Département de Seine-et-Oise.* Commission des Antiquités et des Arts. IXe volume. — Versailles, Cerf et fils, imp., 1889. In-8°, 226 p. :

1re partie : *Composition de la Commission au 15 août 1889.*

2e partie : *Lois, règlements, instructions.*

Monuments historiques. Décret portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 30 mars 1887, p. 17-27.

Liste des monuments historiques [du département], p. 28-29.

393. Instructions relatives à la publication d'un recueil des inscriptions du département, p. 30-47.

Rapport présenté par M. J. Depoin à la Commission des antiquités et des arts de S.-et-O. au sujet de l'Epigraphie du département. p. 33-36. — Cf. n° 36.
Notices extraites du tome III des *Inscriptions de la France* par M. de Guilhermy, p. 37-44.
Procédé de moulage et d'estampage, p. 44-47.

394. 3e partie. *Procès-verbaux des séances, du 19 juillet 1888 au 10 avril 1889 :*

Chasuble Louis XIV de l'église de Médan, p. 54. 69 et 96. — Anciens ponts de l'Oise [à Auvers, Pontoise, Cergy, etc.], par M. J. Depoin, p. 58-60. — Cimetière mérovingien à Achères, par MM. Guégan, Fournez et Laurent. p. 75-78. — Sépultures gallo-romaines à Banthelu, par M. Plancouard, p. 84-87. Cf. n° 558. — Don de M. Tavet pour aider à la fondation d'un musée à Pontoise, p. 88-90. — Peinture attribuée à la princesse Palatine, abbesse de Maubuisson, p. 90-91. — Tableaux à Jouy-le-Moutier et N.-D. de Pontoise. p. 91. — Fouilles à Achères, p. 95. — Tombes en pierre à Hédouville, p. 96. — Chapelle de Saint-Jean-Baptiste à Argenteuil, par M. Coüard-Luys, p. 96-98. — Etc.

4e partie : *Notices et inventaires :*

395. *Pierres tombales du musée municipal de Saint-Germain-en-Laye*, par M. H. Stein, p. 124-130. — Cf. n° 572.

396. *La reine Blanche de Navarre à Pontoise*, par M. J. Depoin, p. 159-163.

397. *Notice sur l'abbaye de Notre-Dame-du-Val, commune de Mériel*, par M. Hérard, p. 164-200.

Avec annotations des membres de la Commission des antiquités habitant l'arrondissement de Pontoise.

Etc.

398. *La Commission départementale des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise à l'Exposition universelle de 1889*. Versailles, impr. Cerf et fils, 1889. In-8°, 45 p.

Explication de la carte archéologique de Seine-et-Oise (embrassant les temps préhistoriques et les périodes suivantes jusqu'à l'établissement des Francs dans les Gaules). — Forêts anciennes. — Pagi mérovingiens. — Villæ royales. — Localites où l'on a battu monnaie. — Résumé, par ordre alphabétique des communes, des indications figurées sur la carte archéologique du département.

399. *Carte archéologique de Seine-et-Oise* dressée par la Commission des Antiquités et des Arts du département...... 1889. (Échelle de $\frac{1}{82,500}$). In-fol.

Carte des antiquités préhistoriques.

400. *République française*. DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE. COMMISSION DES ANTIQUITÉS ET DES ARTS (Commission de l'Inventaire des richesses d'art)..... X^e vol. — Versailles, Cerf et fils, imp., 1890. In-8°, 194 p. :

1re partie. Composition de la Commission départementale des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise au 1er août 1890. P. 6-14.

401. *2e partie. Procès-verbaux des séances du 18 juillet 1889 au 24 avril 1890*. P. 15-89.

Compte rendu par M. Fourdrignier de l'excursion de la Commission des antiquités et des arts à Saint-Germain-en-Laye. Résumé des explications de MM. Salomon Reinach et Bertrand. P. 20-28. — Notice sur M. Napoléon Laurent, de Saint-Germain-en-Laye, † 11 août 1889, par M. Fournez. P. 34-35. — Notice sur une allée couverte aux Mureaux, par M. Guégan, p. 39-41. — Inscription de fondation faite par Michel Le Duc, curé de Limay, provenant de l'ancienne église Saint-Maclou de Mantes (1657) et publiée par M. Grave, p. 42-43. — Gillebert Langloys, « maistre des œuvres » à Pontoise, travaille en 1490-1491 à des réparations à l'église de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise. Communication de M. J. Depoin. P. 45-47. — Objets antiques découverts à Nucourt, p. 47. — Inscription tumulaire de Charles de Boves ou Desbauves, vicaire général du Vexin français, † 1623, retrouvée et publiée par M. Tavet. P. 47-48. — Tapisseries de la sous préfecture de Pontoise, leur aliénation projetée. P. 48, 51, 60, 74, 82. — Vierge en pierre du XIVe siècle au portail de l'église de Cléry. Communication de M. Plancouard. P. 63-65. — Sépultures anciennes découvertes à Chaponval, commune d'Auvers-sur-Oise. Communication de M. Toussaint. P. 65-67. — Fouilles exécutées à la Garenne d'Achères et sur l'emplacement de l'ancienne chapelle Saint-Remy, à Achères. Rapport de M. Guégan. P. 67-68. — Note archéologique sur la maladrerie de Poissy, par M. Guégan. P. 68-69. — Substructions du palais de Constance, femme de Robert-le-Pieux, à Poissy. Croquis présentés par M. Fournez. P. 69. — Vierge en marbre provenant du château d'Ecouen et déposée en 1815 dans

l'église N.-D. de Versailles. Sa translation au Louvre. P. 69. — Tapisseries de l'Hôtel-de-Ville de Pontoise. Leur aliénation projetée. P. 77. — Don par M. Roussel à la Commission d'objets divers et de dessins concernant Meulan, Les Mureaux, Epône et Condécourt, p. 78. — *Rapport de M. Depoin sur les objets d'art composant la décoration intérieure de l'hôtel de la sous-préfecture* [de Pontoise], p. 83-90.

3e partie. Visites de la Commission à l'Exposition universelle de 1889. Comptes rendus. P. 91-145.

4e partie. Notices et inventaires. P. 147-191 :

402. *L'Hôtel-de-Ville et l'auditoire de Mantes*, par M. E. Grave. P. 175-179. — Cf. n° 576.

Reproduction d'un dessin du XVIIe s. représentant ces deux édifices tels qu'ils étaient à cette époque.

403. *Art mantais*, par M. E. Grave. P. 180-189. — Cf. n° 576.

Panneau de bois orné exécuté en 1510 par Laurent Dangoumois, me menuisier à Paris, pour l'auditoire de Mantes (*fig.*). Dessin du XVIIe s. représentant l'ancien buffet d'orgues de N.-D. de Mantes exécuté en 1657 par Nicolas et Claude Chambord, menuisiers à Mantes. Ce dessin n'est pas reproduit dans l'article de M. Grave.

404. *Note sur l'église de Santeuil*, par M. Lucien Magne. P. 190-191.

Proposition de classement, accompagnée d'une vue du chœur et du clocher, S.-E.

405. République française. *Département de Seine-et-Oise.* COMMISSION DES ANTIQUITÉS ET DES ARTS (Commission de l'Inventaire des Richesses d'art). Liste des membres de la Commission. Procès-verbaux des séances du 24 juillet 1890 au 23 avril 1891. Notices et inventaires présentés à la Commission. XIe volume. — Versailles, Cerf et fils, imp., 1891. In-8°, 156 p.

406. *Procès-verbaux des séances :*

Pierre tombale d'Anne de Fleury, dame d'Oinville, dans l'église de Brueil (1649). Communication de M. Coüard-Luys, p. 21-22. — *Excursion à Conflans* [et à] *Andrésy*. Rapport de M Bournon, p. 30-33. — Note de M. Guégan sur des sépultures gallo-romaines trouvées à Épône, p. 33-36. — Note de M. Hamy sur le dolmen des Mureaux, p. 36-37 (reproduction de celle communiquée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cf. n° 415). — *Découvertes d'antiquités à Épône*, p. 37-40. Notice par M. Grave. — Tapisseries de l'Hôtel-de-Ville de Pontoise, p. 41-42. — *Tapisseries* [et objets d'art] *de la sous-préfecture de Pontoise*. Expertise de M. Charles Mannheim, p. 47-50. — *Monnaies trouvées* [dans les sépultures mérovingiennes] *d'Andrésy*. Notice par M. Fourdrignier, p. 51-56. — *Tapisseries données à la ville de Saint-Germain par le duc de Noailles*. Description par M. Tournier, p. 67-69. — *Notice sur une croix du* XIIIe *siècle à Cléry-en-Vexin*, [dans le cimetière], par M. Léon Plancouard, p. 69-71. — Etc., etc.

Notices et Inventaires :

407. *Étude rétrospective sur l'habitat de l'homme* le long des rives de la Seine et de l'Oise, depuis les temps géologiques jusques et y compris la période franque-mérovingienne, à propos de la découverte d'un cimetière gallo-romain et franc-mérovingien à Andrésy, canton de Poissy, département de Seine-et-Oise, en juin 1890, par P. Guégan, p. 115-130, avec une carte. Cf. n° 548.

Antiquités de Conflans-Sainte-Honorine, Carrières-sous-Poissy, Poissy, les Mureaux, Epône, Mézières, Andrésy, etc.

408. *Antiquités gallo-romaines des Guinets et de Guerville*, par M. E. Grave, p. 131-135.

Les Guinets, commune de Bonnières.

409. *Un mystère à Mantes en 1456*, par M. E. Grave, p. 136-138. Cf. n° 577.

410. *Une ordonnance de Charles X, roi de la Ligue*, par M. E. Grave, p. 139-143. — Cf. n° 577.

10 février 1590 : Don de 600 écus aux habitants de Mantes, à prendre sur les tailles, pour être employés aux travaux de fortification de la ville.

411. *Inscriptions tumulaires*, par M. E. Grave, p. 144-146. — Cf. n° 577.

Tombe d'Æline, femme de Richart Lespée (1312), appartenant à la ville de Mantes tombe de la fame de Gervessot (1339), sous le porche de l'église de Mantes-la-Ville.

412. *Notice sur l'église de Gadancourt*, par M. Léon Plancouard, p. 147-153. Cf. n° 559.

413. TABLE *des matières contenues dans les dix premiers volumes publiés par la Commission de l'Inventaire des Richesses d'art et des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise*, dressée par E. Perrier du Carne, membre de la Commission. — Versailles, impr. Cerf et fils, 1891. In-8°, 68 p.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. *Comptes rendus des séances de l'année 1889*. 4e sér., t. XVII. — Paris, impr. nat. ; [Alph. Picard, édit.], 1890. In-8° :

414. *De quelques jeux populaires dans l'ancienne France, à propos d'une ordonnance de Charles V*, par M. Siméon Luce, p. 499-519. Cf. n° 462.

P. 509 : les habitants du Vexin normand et ceux de la forêt de Lyons jouant à la « soule » devant la porte de l'abbaye de Mortemer.

415. ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. *Comptes rendus des séances de l'année 1890*. 4e sér., t. XVIII. — Paris, impr. nat.; Alph. Picard, édit. In-8° :

P. 384-385 : Séance du 3 oct. 1890 : Détails donnés par M. Hamy sur les fouilles de l'allée couverte des Mureaux.

416. Académie des sciences morales et politiques. Collection des ordonnances des rois de France. *Catalogue des actes de François Ier*. Tome troisième : 1er janvier 1535-avril 1539. — Paris. impr. nat., nov. 1889. In-4°, [4]-769 p. (10 fr.)

Actes datés de Saint-Germain-en-Laye, février 1534 ; Mantes, 2-6 mars 1534 ; La Roche-Guyon, 6 mars 1534 (1535, n. s.) ; Saint-Germain-en-Laye, 28 janvier-3 février 1536 (1537, n. s.), 7-22 septembre 1538 ; l'Isle-Adam, 26 nov. 1538 ; Saint-Germain-en-Laye, 21-27 déc. 1538.

7783. Mandement au trésorier de l'épargne de payer 120 l. t. à Pierre de Ruthie, capitaine de la forêt de Saint-Germain, et aux gardes de ladite forêt, 60 l. t. chacun, pour leurs gages de l'année 1534. Nancy, 5 mai 1535 (p. 67).

8001. Mandement au trésorier de l'épargne de payer 120 l. t. à Toussaint Loyer et à Jean Canu, gardes de la forêt de Carnelle, soit 60 l. à chacun d'eux, pour leurs gages de l'année 1534. Coucy, 19 juillet 1535 (p. 112).

8240. Edit fixant l'étendue du ressort de la Cour des aides de Rouen, supprimant les juridictions d'élus de Pontoise et de Brezolles, et les rattachant à la généralité de Rouen. Pagny, 23 déc. 1535 [p. 162].

8370. Lettres portant continuation de don à Jean-Paul de Cère, chevalier de l'ordre du roi, des revenus et émoluments des châtellenie, terre et seigneurie de Pontoise, dont jouissait Renzo de Cère, son père. [Crémieu], 21 mars 1535, 1536 n. s. (p. 189.

8457. Lettres de jussion pour l'enregistrement des précédentes. [Montbrison ?], 20 mai 1536 (p. 205).

8460. Provisions de l'office de procureur du roi en la gruerie de Saint-Germain-en-Laye au siège de Poissy, en faveur de Jean Vignon, au lieu de Jean Chevrel. Lyon, 24 mai 1536. (p. 206).

8462. Provisions de l'office de garde de la garenne de Triel en la gruerie de Saint-Germain-en-Laye, pour Denis Morice, en remplacement de Thomas Fragier. Lyon, 25 mai 1536 (p. 206).

8525. Edit de règlement pour la juridiction et compétence des baillis, sénéchaux, juges, présidiaux, prévôts, châtelains royaux et autres ressortissant directement aux cours du Parlement. Crémieu, 19 juin 1536 (p. 229). Voir plus loin 8991.

8832. Confirmation des dons, legs et privilèges octroyés par les rois Philippe-le-Long (Poissy, août 1317) et Louis XII (Saint-Germain-en-Laye, juillet 1514), à Notre-Dame d'Hennemont, près Saint-Germain-en-Laye, prieuré de l'ordre de Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers. Compiègne, février 1536 (1537, n. s.). — Une note fait remarquer que les lettres de Philippe-le-Long et de Louis XII ne sont point dans le recueil des *Ordonnances* (p. 285).

8964. Don à M. de la Rochepot (François de Montmorency) de toutes les terres et des immeubles situés dans le royaume et dans les comtés d'Artois et de Saint-Pol, qui appartinrent à feu Antoine Dubois, évêque de Béziers, confisqués sur Bernard Dubois, son frère et héritier, partisan de l'empereur, y compris les terres de Chaumont-en-Vexin et de Roye, que ledit évêque tenait du roi en récompense d'autres terres de la châtellenie de Lille engagées pour la rançon des enfants de Sa Majesté. Doullens, 10 mai 1537 (p. 314).

8991. Lettres déclarant que l'office de prévôt vicomtal de Pontoise n'est point compris dans l'édit du 19 juin 1536 (8525) touchant la juridiction des baillis, sénéchaux et autres juges. La Fère-sur-Oise, 18 mai 1537 (p. 319).

9036. Permission aux habitants de Poissy et aux religieuses du prieuré de clore leur ville de murs et de fortifications. Au camp de Contes, mai 1537 (p. 330).

10253. Mandement aux élus de l'élection de Mantes leur faisant savoir qu'ils ont à lever 11,194 l. 10 s. t., sans compter les frais, pour la quote-part de l'élection dans la taille de 3 millions de l. t. mise sur tout le royaume. Saint-Germain-en-Laye, 8 sept. 1538 (p. 508).

10277. Prorogation pour dix ans, en faveur de la prieure et des religieuses du couvent de Saint-Louis de Poissy, de la rente annuelle de 2000 l. t. qu'elles prennent par provison sur la vicomté et recette ordinaire de Gisors, au lieu de 2800 l. t. qu'elles prétendaient avoir droit de recevoir chaque année, par droit des rois de France, à cause de la fondation et dotation de leur église. Saint-Germain-en Laye, 14 sept. 1538 (p. 603).

10323. Confirmation et vidimus des statuts et privilèges des maîtres et ouvriers cordonniers de Meulan. Saint-Germain-en-Laye, sept. 1538 (p. 615).

10586. Provisions en faveur de Michel Rafferon des offices de sergent et garde de la garenne de Glandas, avec la conciergerie de la Muette en la forêt de Laye. Saint-Germain-en-Laye, 26 déc. 1538 (p. 672).

10612. Provisions pour Claude Rafferon, sur la résignation de Michel Rafferon, de l'office de sergent de la forêt de Saint-Germain-en-Laye et de garde du Repos-Tonnelet en ladite forêt. Paris, 2 janv. 1538 (1539, n. s.) (p. 677).

10925. Commission adressée à Nicolas Picart, trésorier des bâtiments de Fontainebleau, Boulogne et Villers-Cotterets, pour tenir le compte des démolitions et réparations de certains corps d'hôtel du château de Saint-Germain-en-Laye. Montereau-faut-Yonne, 12 mars 1538 (1539, n. s.) (p. 747). — Impr. par M. de Laborde dans les *Comptes des bâtiments du roi*, t. Ier, p. 145.

Etc.

417. ....*Catalogue des actes de François Ier*. Tome quatrième : 7 mai 1539-30 décembre 1545. — Paris, impr. nat., nov. 1890. In-4°, [4]-788 p. (10 fr.)

Actes datés d'Ecouis, 8-10 avril 1540 ; Saint-Germain-en-Laye, 16-17 mai 1540 ; Mantes, 26-27 sept. 1540 ; la Roche-Guyon, 27 sept. 1540 ; Saint-Germain-en-Laye, 5-8 oct. 1540 ; Saint-Prix, 10-17 oct. 1540 ; Maisons-sur-Seine, 20 oct. 1540 ; Saint-Prix, 24 oct. 1540 ; Saint-Germain-en Laye, 1er-6 février 1540 (1541, n. s.), 9 fév. 1542 (1543, n. s.), 21 avril-19 mai 1543, 13-20 mars 1543 (1544, n. s.) ; Mantes, 5 mai 1544 ; la Roche-Guyon, 5-6 mai 1544 ; Mantes, 6 mai 1544 ; Saint-Germain-en-Laye, 8-19, 22-27 mai 1544 ; Presles, près Beaumont, août 1544 ; Vernon, 26 oct. 1544 ; Mantes, 26 oct. 1544 ; Saint-Germain-en-Laye, 28 oct.-4 nov. 1544, 9-19 nov. 1544 ; Poissy, 18 nov. 1544.

11097. Lettres autorisant la levée d'une imposition de 12 den. par livre sur le bétail à pied fourché vendu aux marchés de Poissy, Pontoise et Houdan, comme à celui de Paris. Paris, 2 juillet 1539. (P. 20).

11556. Création d'un marché hebdomadaire à Maffliers, en faveur de Claude de la Fayette. Fontainebleau, juin 1540. (P. 122).

11608. Provisions de l'office de lieutenant du maître des eaux et forêts au siège de Chaumont-en-Vexin pour Thibaut Escouvette, en remplacement de Louis Viren. Vatteville, 11 août 1540. (P. 133).

11812. Pouvoir donné au grand maître des eaux et forêts de taxer les vacations et salaires des officiers chargés de procéder à la réformation des forêts de Thelle et d'Arthies, près Chaumont-en-Vexin. Fontainebleau, 20 janv. 1540 (1541, n. s.). P. 177.

11856. Lettres ordonnant au grand maître des eaux et forêts d'ouvrir une enquête au sujet des coupes de bois et dégâts commis à main armée, au préjudice de Jean de Maricourt, baron de Rolleboise, par les habitants de Freneuse dans une pièce de bois appelée « Galliche », dépendant de la seigneurie de Rolleboise. Blois, 8 mars 1540 (1541, n. s.). P. 186.

11942. Lettres ordonnant de procéder à la réformation de la forêt d'Arthies, et après enquête à la répression de tous abris, délits et empiétements constatés. Châtellerault, 26 mai 1541.

12100. Permission octroyée à Jean-Jacques de Mesme, seigneur de Roissy, d'élever un moulin à vent à Roissy, pour l'usage des habitants de cette seigneurie, qui étaient obligés de faire moudre leurs blés aux moulins de Gonesse. Jaligny, août 1541.

12200. Lettres de réunion au domaine de Mantes de la prévôté de ladite ville qui en avait été aliénée au profit des habitants, données à la requête de Jean de Créquy, sr de Canaples, comte usufruitier de Mantes et de Meulan. Fontainebleau, 22 nov. 1541. (P. 257).

12222. Lettres ordonnant de procéder à une enquête sur les délits commis par les officiers de la gruerie de Saint-Germain-en-Laye, et d'instruire leur procès au siège de la Table de marbre à Paris. Fontainebleau, 1er déc. 1541. (P. 261).

12783. Lettres portant assignation de la dot de la duchesse de Ferrare sur les greniers à sel de Chartres, Montargis et Gisors et sur les aides dudit pays. 15 oct. 1542. (P. 379).

13443. Lettres de ratification du contrat d'échange passé le 23 oct. précédent entre le roi et François, duc d'Estouteville, du comté de Saint-Pol contre celui de Chaumont-en-Vexin, avec Sézanne, Chantemerle, etc. La Fère-sur-Oise, 12 nov. 1543. (P. 520).

13472. Lettres ordonnant de délimiter la gruerie de Mantes et Meulan, de faire une enquête sur les abus, excès et entreprises y commis, et de procéder contre les délinquants. Fontainebleau, 5 déc. 1543. (P. 526).

13528. Édit portant création en chacune des villes situées sur les rivières de Seine, Marne, Oise et aux environs, des jaugeurs, marqueurs et mesureurs de tonneaux et futailles à mettre le vin et autres breuvages et liqueurs. 1543. (P. 541).

13752. Création d'une élection à Chaumont-en-Vexin, détachée du siège de Gisors, nomination des officiers et règlement de juridiction. Mars 1543 (1544, n. s.). P. 589.

14076. Édit de création d'un siège d'élection dans la ville de Pontoise, détaché de Gisors. Juillet 1544. (P. 659).

14211. Provisions pour Nicole Baron, sieur de Boissy, sur la présentation du sr de Canaples, comte de Mantes et Meulan, de l'office de bailli de Mantes et Meulan, en remplacement d'Adrien de Melun, décédé. Saint-Germain-en-Laye, 18 nov. 1544. (P. 690).

14243. Provisions de l'office de maître particulier des eaux et forêts du comté de Beaumont-sur-Oise, pour Jacques de Marconville, sr de Nointel, sur la résignation faite à son profit par Jean de Rouvroy, dit de Saint-Simon, sr de Sandricourt. Fontainebleau, 5 déc. 1544. (P. 697).

Etc.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. BULLETIN HISTORIQUE ET PHILOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES. Année 1889. Paris, Ernest Leroux. In-8° :

418. *Comptes de dépenses de Blanche de Castille* (1241). — (Communication de M. E.-S. Bougenot), p. 86-91.

Texte d'une pièce conservée au British Museum. Nous y relevons les passages suivants, constatant des aumônes et générosités dont les chapelains de la reine Blanche étaient les distributeurs : l'un de ces chapelains s'appelle Pierre de Gonesse.

« ......Pontisare, die Annuntiationis Beate Marie, x l. (le commencement de la phrase manque).

» Pro ponendo in cofris domine Regine, die mercuri ante mensem Pasche, apud Sanctum Germanum in Laia, x l.

» Priorissa de Longo Prato (Longpré, près Villers-Cotterets), die Ascensionis Domini, apud Pontisaram, x l.

» Pro blanchetis et aliis pannis ad robas et capularia monialium de Pontisara, VIIIxx l. VIII s.

» Pauperes Pontisare, die martis ante sanctum Laurentium, XVII l. IIII s.

» Moniales de Thesauro Beate Marie (le Trésor, près Ecos), apud Pontisaram, die veneris ante sanctum Laurentium, ad claustrum suum perficiendum, xx l.

» Apud Pontisaram, pro uno cereo, vigilia Assumptionis Beate Marie, per Petrum Carnotensem, portuarium, VIII s. IIII d.
» Gauquelinus, qui...... in abbatia Pontisare, XI l.
» Leprosi de Mellento, X l.
» Pro caseis emptis ad opus abbatie Pontisare, per Anquetinum, VI l. VIII s. »

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. BULLETIN HISTORIQUE ET PHILOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES. Année 1890. Paris, Ernest Leroux, édit. In-8° :

419. P. 257 et suiv. : *Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements à la Sorbonne.* [Procès-verbaux des séances de la section d'histoire et de philologie].

P. 266 : résumé de la communication de M. Veuclin sur les anciennes corporations d'arts et métiers de Caen, Evreux et Gisors (séance du 27 mai 1890, soir).

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES. Année 1890. Paris, Ernest Leroux, édit., 1890. In-8° :

420. *Note sur la découverte d'un cimetière d'origine franque à Andrésy* (Seine-et-Oise), par M. Dutilleux, corresponnant du Comité à Versailles. P. 403-405.

421. *Fouilles du cimetière mérovingien du Chêne-d'Huy, à Vaudancourt (Oise).* Communication de M. Théophile Eck, conservateur des musées de Saint-Quentin. P. 422-427.

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE. LVIe session. Séances générales tenues à Évreux, le Bec-Hellouin, Dreux et Montfort-l'Amaury en 1889 par la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments. — Paris, Alph. Picard, lib. ; Caen, H. Delesques, imp., 1890. In-8°, LVI-459 p. :

422. P. 44-56 : *2e journée, 3 juillet. Excursion au Château-Gaillard, aux Andelys et à Louviers.* Signé : E. T—s [Emile Travers].

423. P. 161-242 : *Les études historiques dans le département de l'Eure de 1860 à 1889*, par M. Louis Régnier. — Cf. n° 495.

424. P. 250-263 : *Époques gauloise et romaine dans l'arrondissement des Andelys (Eure),...* par M. Léon Coutil (avec une planche représentant la statuette d'Hercule trouvée au Thil vers 1840. Cf. n°s 37 et 214.)

425. P. 378-391 : *L'imagier Pierre des Aubeaux et les deux groupes du Trépassement de Notre-Dame à Gisors et à Fécamp*, par M. l'abbé F. Blanquart (avec une planche représentant les emblèmes de la Vierge à Gisors, avant leur restauration). Cf. n° 600 bis.

426. LETTRES *de Louis XI, roi de France*, publiées d'après les originaux, pour la Société de l'histoire de France, par Joseph Vaesen et Étienne Charavay,... — Tome IV. Lettres de Louis XI (1469-

1472), publiées par Joseph Vaesen. — A Paris, libr. Renouard, H. Laurens, succ., 1890. In-8°, [6]-376 p.

CCCCLXXII. Ordre au Parlement ou à la Chambre des comptes de Paris d'expédier et de vérifier l'inféodation faite par le roi à Jean du Pertuis et Claude de Chantemerle, sa femme, et aux enfants à naître de leur mariage, d'un moulin et de deux viviers sis à Lyons, bailliage de Gisors (Amboise, 19 nov. 1469). — P. 61-62.

DII. Aux seigneurs de Concressault et du Plessis (19 mai 1470). — P. 112, note relative à Guillaume Picart, natif des Andelys, notaire et secrétaire du roi nommé dans la lettre.

427. Œuvres *poétiques de Christine de Pisan*, publiées par M. Roy. Tome second (Société des anciens textes français). — Paris, 1891. In-8°.

Ce second volume comprend le *Dit de Poissy*.

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France. 16e année, 1889. In-8°. Paris, Champion.

428. *Les origines du prieuré clunisien d'Aunay-lès-Bondy*, par A. Bruel, p. 54-56 (avec le texte de deux chartes : 1. Gautier et sa femme Adelina, leurs fils Pierre et Barthélemy donnent à l'abbaye de Cluny l'église d'Aunay, ainsi que d'autres biens dans les villæ de Courcelles, Blanc-Mesnil, etc. (de 1061 à 1095) ; 2. Azo donne au monastère de Cluny l'église d'Aunay et autres biens pour lui et pour son frère Gautier (entre 1049 et 1109).

429. *Le travers de Conflans-Sainte-Honorine au moyen âge* (XIe-XVIe siècle), par L. Sandret, p. 146-158, [avec le texte du compte des recettes et dépenses de la seigneurie de Conflans en 1467].

430. L'Hôtel-Dieu *de Paris au moyen âge*. Histoire et documents, par E. Coyecque. — Tome II. Délibérations du chapitre de Notre-Dame de Paris relatives à l'Hôtel-Dieu (1326-1539). — (Sceau de la Soc. de l'histoire de Paris). — A Paris, chez H. Champion, 1889. In-8°, [4]-VII-445 p.

Passages concernant Gonesse, Guitrancourt, Jagny, Mantes, Pontoise, etc. : voir l'*Index*.

Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France. Tome XVI (1889). — A Paris, chez H. Champion, 1890. In-8° :

431. *Le colloque de Poissy (septembre-octobre 1561)*. Signé : Baron Alphonse de Ruble. — P. 1-56. Cf. n° 466.

Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France. Tome XVII (1890). — A Paris, chez H. Champion, 1890. In-8° :

432. *La règle de l'Hôtel-Dieu de Pontoise*. (Introduction signée : Léon Le Grand). Cf. n° 545.

433. *Le songe véritable. Pamphlet politique d'un parisien du* XVe *siècle.* (Introduction signée : H. Moranvillé). — P. 217-438.

Au texte de ce pamphlet en vers, écrit en 1406, l'éditeur a joint des notes biographiques sur tous les personnages qui s'y trouvent mentionnés. Citons, entre autres, Robert d'Aunoy, dit le Galois, seigneur de Villeron, mort en 1414 et inhumé à l'abbaye du Val (p. 309-312) ; Gasse de Bouconvillier, possesseur de deux fiefs à Commeny, mort après 1417 (p. 326-327) ; Charles de Chambly ; Guy Chrétien, bailli de Gisors ; Regnaut de Douy, seigneur de Briençon (Bréançon) ; Enguerrand de Marigny, à qui l'auteur du *Songe véritable* consacre vingt-huit vers (p. 282-283) ; Adam de Gaillon ou Gaillonnel, seigneur de la Houssoye (p. 350) ; Jean, sire de Hangest, seigneur d'Heuqueville (p. 396) ; Jean de Hangest, sire d'Heuqueville, seigneur de Pont-Saint-Pierre et de Romilly-sur-Andelle († 1407) (p. 358-361) ; Thibaut de Méseray, époux de Blanche de Popincourt, dame du Mesnil-Aubry (p. 404-405) ; Hervieu de Neauville, receveur de Gisors (p. 410-411) ; Saint-Cler (personnages du nom de), de Saint-Clair-sur-Epte (?) (p. 424-427).

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. T. XIV. [Première partie]. Beauvais, impr. de D. Père, 1889. In-8°. P. 1-288 :

434. *Monographie de l'église Notre-Dame de Chambly,* par M. l'abbé Marsaux, p. 17-30, avec une lithographie. — Cf. n° 580.

435. *De l'état des terres et des personnes dans la paroisse d'Amblainville (Vexin français), du* XIIe *au* XVe *siècle*, [par M. Aymar de Manneville. Pièces justificatives]. *Suite ;* p. 119-218. Cf. nos 238, 285, 436, 584.

Approbation donnée par Guillaume de Flavacourt et Pierre de Lormaison à la vente faite par Simon des Patis et Gile, sa femme, à l'abbaye du Val, d'une maison avec son pourpris et une vigne adjacente, sise à Amblainville et mouvant de Baudouin de Lormaison (sept. 1246), p. 119. — Vente par Simon des Patis et Gile, sa femme, à l'abbaye du Val, d'une maison à Amblainville, avec son pourpris et une vigne contiguë (nov. 1246), p. 120. — Confirmation par Robert d'Hénonville de plusieurs acquisitions faites par les frères de la Trinité à Hénonville, et de l'achat fait à Ernoul de la Porte des terres de la Boulaye et du Pomeret, avec approbation de Jean de Santeuil (déc. 1247), p. 120. — Donation par Bernard de Valmondois et Hodierne, sa femme, à l'abbaye du Val, de huit *jugera* de terre sis à Morellicourt, paroisse d'Amblainville, et confirmation par eux et les autres seigneurs de la donation de six *jugera* faite par la veuve de Roger Lefèvre (juillet 1248), p. 121. — Amortissement par Jean de Sandricourt, en faveur de l'abbaye du Val, de toutes les acquisitions faites par les religieux dans son fief et dans celui de son père (déc. 1248), p. 122. — Donation par Pierre de Boissy [le Bois] aux frères de la Trinité du Fay de dix sous parisis de cens au Fay, à percevoir sur le reveau du past, et du cinquième de sa terre du Fay, au cas qu'après son décès ils fussent inquiétés par ses héritiers (mars 1248, 1249 n. s.), p. 123. — Vente par Gace d'Outrevoisin et Marguerite, sa femme, à l'abbaye Saint-Victor, d'une rente d'un muid de blé méteil à prendre sur le tiers de la dîme d'Amblainville, et approbation de Thibaut d'Outrevoisin (mars 1251, 1252 n. s.), p. 124. — Approbation donnée par Robert d'Outrevoisin et Agnès, sa femme, à la donation d'une vigne à Oisemont, faite à l'abbaye du Val par Jean de la Mare et sa femme Heudéard (juin 1253), p. 126. — Donation par Garin de Crouy, bourgeois de Chambly, et Aélis, sa femme, à l'abbaye du Val, de deux pièces de terre sises à Amblainville, près du Coudray et de l'orme du Fay (1253), p. 126. — Accord passé par devant l'official de Rouen entre Gace d'Outrevoisin et l'abbaye Saint-Victor à la suite de la non-exécution de la vente de 1252 (juillet 1254), p. 128. — Approbation donnée par Thibaut de Margicourt et Julienne, sa femme, à la vente faite par Gautier de la Fontaine à l'abbaye Saint-Victor de six arpents

de terre sis entre Amblainville et Arronville (nov. 1254), p. 130. — Approbation de la même vente par Raoul de Margicourt et Béatrice, sa femme (nov. 1254), p. 131. — Vente par Gautier de la Fontaine et Marie, sa femme, à l'abbaye Saint-Victor, de six arpents de terre sis entre Amblainville et Arronville, entre le marais et la terre d'Hubout aux dents (5 mai 1255), p. 132. — Approbation de cette vente par Gace d'Outrevoisin et Marguerite, sa femme (mai 1255), p. 133. — Approbation de la même vente par Guillaume de Margicourt et Ade, sa femme (mai 1255), p. 134. — Vente par Thibaut d'Outrevoisin et Sybille, sa femme, par devant l'official de Rouen, à l'abbaye Saint-Victor, d'une rente d'un muid de blé méteil à prendre dans le tiers qu'ils possèdent de la dîme d'Amblainville (juin 1255), p. 134. — Confirmation par Gace d'Outrevoisin et Marguerite, sa femme, de la vente faite par eux-mêmes en 1252 et de celle faite par Thibaut d'Outrevoisin en 1255, à l'abbaye Saint-Victor (juillet 1255), p. 137. — Vente par Thibaut d'Outrevoisin et Sybille, sa femme, à l'abbaye Saint-Victor, du tiers de la grande dîme d'Amblainville (avril 1257), p. 140. — Echange entre Névelon de Berville et l'abbaye du Val, de tous les droits du premier sur les terres de l'abbaye à Tomberel, du pré de Bertimont et de 18 den. que les religieux lui devaient pour la terre Drouet, contre un cens annuel de 6 den. et 22 mines de blé d'hiver que l'abbaye prenait dans la grange de Berville (avril 1257), p. 142. — Confirmation par l'archevêque de Rouen (Eudes Rigaud) de la vente par Thibaut d'Outrevoisin à l'abbaye Saint-Victor du tiers de la grande dîme d'Amblainville (mai 1257), p. 143. — Vente par Simon de Nesle et Agnès, sa femme, à l'abbaye Saint-Victor de dix-huit arpents de terre sis à la Couture de la Fortelle et entre Carnelle et la Fortelle, paroisse d'Amblainville (mai 1257), p. 144. — Approbation de cette vente par Thibaut de Margicourt et Julienne, sa femme (mai 1257), p. 146. — Approbation de la même vente par Raoul de Margicourt et Béatrice, sa femme (mai 1257), p. 147. — Approbation donnée par Pierre de Marines à la vente faite par Jean Machiart et Gile, sa femme, à l'abbaye Saint-Victor, d'une pièce de terre sise devant la porte de la ferme d'Amblainville (1er sept. 1257. — Cette charte est en français), p. 148. — Echange entre les abbayes du Val et Saint-Victor de sept arpents et demi de terre à Amblainville, sis à la Croix ferrée et au Champ-Annet, contre sept autres arpents et demi, sis au même terroir, en divers lieux (fév. 1257, 1258, n. s.), p. 148. — Amortissement par le roi Louis IX, en faveur des frères de la Trinité du Fay, du territoire de la ministrerie et de tous ses biens (mars 1258 ou 1259), p. 151. — Aveu rendu par Anseau d'Amblainville et Marie, sa femme, à l'abbaye Saint-Victor, pour le fourrage de la dîme d'Amblainville, et vente dudit fourrage par les mêmes à ladite abbaye (juillet 1258), p. 151. — Confirmation par Marguerite d'Outrevoisin de la vente faite par Thibaut d'Outrevoisin et Sybille, sa femme, à l'abbaye Saint-Victor, du tiers de la grande dîme d'Amblainville (oct. 1258), p. 154. — Donation au prieur de Saint-Pierre d'Amblainville par Guillaume de Génicourt, mari de Jeanne de Vallangoujard, de la quatrième partie du champart que sa femme possédait sur les terres du prieuré sises entre la Villeneuve-le-Roy et le Fay (nov. 1258), p. 156. — Vente par Herbert d'Outrevoisin, à l'abbaye du Val, d'un arpent de terre sis au terroir d'Amblainville (mars 1259), p. 156. — Amortissement par Jean Charbonnel, seigneur de Sandricourt, en faveur de l'abbaye du Val, de toutes les acquisitions faites par les religieux dans son fief (juin 1259), p. 157. — Vente par Simon d'Outrevoisin à l'abbaye Saint-Victor de la moitié du champart de dix-huit journaux de terre à Amblainville, etc. (juillet 1259), p. 158. — Amortissement par Herbert d'Outrevoisin et Gautier de la Fontaine, en faveur de l'abbaye Saint-Victor, de ce que celle-ci pourra acquérir dans le fief de Noisement, jusqu'à concurrence de 17 arpents, ainsi que des acquisitions antérieures (fév. 1259, 1260 n. s.), p. 162. — Vente par Ancoul d'Amblainville et Agnès, sa femme, à l'abbaye Saint-Victor, de deux arpents de terre sis à Beauchamp, paroisse d'Amblainville (fév. 1259, 1260 n. s.), p. 165. — Vente et amortissement par Raoul de Margicourt et Béatrice, sa femme, en faveur de l'abbaye Saint-Victor de 54 arpents un quartier et 6 perches de bois à la Fortelle, paroisse d'Amblainville, et approbation donnée à cette vente par Thibaut, Jean et Pierre de Margicourt, ses frères (mars 1262, 1263 n. s.), p. 172. — Amortissement par Girard de Vallangoujard, en faveur de l'abbaye Saint-Victor, de 54 arpents un quartier et six perches de bois sis au terroir d'Amblainville et

vendus à l'abbaye par Raoul de Margicourt (mars 1262, 1263 n. s.), p. 173. — Approbation donnée par Agnès et Béatrice de Margicourt à la vente faite par Raoul, leur frère, à l'abbaye Saint-Victor (avril 1263), p. 174. — Amortissement par Girard de Vallangoujard, en faveur de l'abbaye Saint-Victor, de dix-huit arpents de terre à la Couture de la Fortelle, vendus à l'abbaye par Simon de Nesle (fév. 1263, 1264 n. s.), p. 175. — Confirmation par le roi Louis IX de l'amortissement fait par Girard de Vallangoujard, en faveur de l'abbaye Saint-Victor, de 54 arpents un quartier et 6 perches de bois au terroir d'Amblainville (fév. 1263, 1264 n. s.), p. 176. — Vente par Jean de Margicourt à Raoul, son frère, de toutes ses propriétés, cens, moulins, terres et bois, sis tant à Margicourt qu'à Amblainville, sauf la part qui doit lui revenir de la dot de dame Hodierne (janv. 1264, 1265 n. s.), p. 176. — Amortissement par Thibaut de Lormaison, écuyer, en faveur de la Trinité du Fay, de quatre *jugera* sis près du bois dit le Quenese (sept. 1265), p. 177. — Confirmation par Guillaume de Berville de la donation faite par Thibaut Chomart, du Fay, aux frères de la Trinité du Fay, de la dîme de la terre du Clos, sise devant la porte de la ministrerie (30 déc. 1265), p. 178. — Abandon par Girard de Vallangoujard et damoiselle Jeanne, sa femme, aux frères de la Trinité du Fay, du champart de 30 *jugera* de terre que les frères tenaient d'eux aux paroisses d'Amblainville et de la Villeneuve, en retour de quoi les frères leur ont abandonné quarante mines de blé qu'ils prenaient dans la grange d'Amblainville (déc. 1265), p. 178. — Vidimus d'un acte passé par devant le vicaire de l'archevêque de Rouen à Pontoise, aux termes duquel Simon de Dampont et Isabelle, sa femme, veuve de Jean Charbonnel, comme tuteurs de Pierre Charbonnel, son fils, permettent à maître Bernier, d'Amblainville, et aux autres exécuteurs testamentaires dudit défunt, de prendre une rente de 30 sous sur les revenus laissés par ce dernier, pour l'exécution de divers legs faits par lui à l'abbaye du Val, à l'église et à la fabrique d'Amblainville, etc. (20 oct. 1266), p. 179. — Vente par Jean de Valmondois et Béatrice, sa femme, à l'abbaye Saint-Victor, de 14 arpents de bois près de la forêt de Carnelle, paroisse d'Amblainville (16 oct. 1268), p. 185. — Donation par Jean le Prévôt, de Sandricourt, à l'abbaye du Val, de tous les droits de propriété ou autres qu'il avait sur diverses terres à Amblainville et à Beauvoir (4 janv. 1268, 1269, n. s.), p. 186. — Amortissement par Agnès de Marquemont et Pierre de Gaigny, en faveur de l'abbaye Saint-Victor, de deux arpents de terre sis paroisse d'Amblainville, auprès du bois de Carnelle, acquis de Raoul de Margicourt (janv. 1268, 1269 n. s.), p. 188. — Amortissement par Gérard de Linières et Mathilde, sa femme, en faveur de l'abbaye du Val, d'un pré à Jouy et de tout ce que les religieux ont à Noisement (14 oct. 1269), p. 190. — Bail par l'abbé de Saint-Martin de Pontoise à Mathieu de Neuilly, prêtre, du revenu de la chapelle d'Hamecourt, moyennant une somme annuelle de 20 s. p. payable au prieur d'Amblainville (5 sept. 1270), p. 192. — Vente par Bernard de Frépillon et Jeanne, sa femme, à l'abbaye Saint-Victor, de douze arpents de bois sis paroisse d'Amblainville, au lieu dit Carnelle (6 nov. 1270), p. 193. — Approbation de cette vente par Girard de Vallangoujard et Jeanne, sa femme (nov. 1270), p. 194. — Donation par Gautier le Vacher et Gentiane, sa femme, d'Amblainville, à l'abbaye du Val, de 11 quartiers de blé et d'avoine qu'ils prenaient chaque année dans la grange des religieux, à Beauvoir (25 août 1271), p. 197. — Accord passé entre le ministre général de l'ordre de la Trinité et l'abbaye Saint-Victor, au sujet du droit de champart des frères de la Trinité du Fay sur plusieurs terres sises à Amblainville, dont Saint-Victor avait la dîme (nov. 1273), p. 201. — Donation par Thibaut Florie, d'Amblainville, à l'abbaye du Val, de la moitié du huitième du champart qu'il avait sur les terres de l'abbaye au Coudray, dans le fief de Noisement, et de la moitié du huitième des cens de ses vignes d'Amblainville (1er juillet 1275), p. 206. — Accord passé entre les représentants de la léproserie et de la communauté d'Amblainville et l'abbaye Saint-Victor, sur la dîme du vin dudit lieu (18 sept. 1275), p. 208. — Amortissement par Jean II de Trie, comte de Dammartin, en faveur du prieuré d'Amblainville, d'une vigne sise à Amblainville et d'un hôte mouvant du même fief (fév. 1275, 1276 n. s.), p. 209. — Vente par Simon de Dampont et Agnès, sa femme, à Robert, intendant de l'abbaye de Saint-Victor à Amblainville, d'une pièce de terre sise au terroir du Bois-Renoud, paroisse d'Amblainville (12 déc. 1276), p. 210. — Echange de dîmes sises à

Amblainville, entre l'abbaye Saint-Martin de Pontoise, pour le prieuré d'Amblainville, et l'abbaye Saint-Victor (janv. 1278, 1279 n. s.), p. 212. — Bail perpétuel par l'abbaye Saint-Victor, aux frères de la Trinité du Fay, de la dîme de 40 arpents de terre à Amblainville, moyennant un fermage annuel de 13 setiers de grain (1er mai 1279), p. 216. — Le ministre général de l'ordre des Trinitaires approuve ce bail (1er mai 1279), p. 217. — Etc., etc. (A continuer).

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. Tome XIV. Deuxième partie. — Beauvais, impr. D. Père,... 1890. In-8°. P. 289-560. (La couverture imprimée sert de titre).

436. *De l'état des terres et des personnes dans la paroisse d'Amblainville (Vexin français) du* XIIe *au* XVe *siècle*, [par M. Aymar de Manneville. Pièces justificatives]. Suite [et fin], p. 428-549, avec une table des noms de lieu. — Cf. nos 435, 584.

Amortissement par Thibaut et Hugues Florie, en faveur de l'abbaye de Saint-Victor, de deux pièces de terre sises à Noisement, paroisse d'Amblainville (22 sept. 1279), p. 428. — Echange de terres entre l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, pour le prieuré d'Amblainville, et les frères de la Trinité du Fay (fév. 1279, 1280 n. s.), p. 429. — Donation par Menet d'Attenguicourt et Pétronille La Malete, sa femme, à la maison du Temple d'Ivry, d'une maison à Méru et de plusieurs pièces de terre sises aux terroirs de Méru et d'Amblainville (1er déc. 1281), p. 430. — Echange entre Philippe d'Amblainville et Jean d'Ercuis, d'une part, et Simon Bauche, d'Amblainville, d'autre part, de la moitié du champart d'un journal de terre appartenant à l'abbaye de Saint-Victor, à Amblainville, contre la moitié du champart de la terre de Laurent Parcourt, au même lieu (9 mai 1282), p. 430. — Vente par Simon Bauche, d'Amblainville, à l'abbaye de Saint-Victor du champart d'un journal de terre à Amblainville, et confirmation par Etienne et Emmeline Bauche, et par Jeanne, veuve de Pierre de Marines (19 mai 1282), p. 431. — Vente par Pierre, curé d'Amblainville, à Robert, ancien intendant de Saint-Victor au même lieu, de ses droits de redîme et autres sur la dime d'Amblainville (28 juin 1282), p. 432. — Donation par Simon Boileau à l'abbaye du Val de ses terres sises au Coudray, Froidmantel et autres lieux, sous réserve de l'usufruit et de 32 l. p. payables après son décès (6 avril 1285, 1286 n. s.), p. 438. — Echange entre Girard de Vallangoujard et l'abbaye du Val, de ce que lui et sa sœur possédaient dans la maison des religieux et ses dépendances à Froidmantel, contre une rente de 6 mines de blé que les religieux prenaient dans la grange d'Amblainville (juillet 1291), p. 440. — Amortissement par Simon de Lormaison, en faveur de l'abbaye de Saint-Victor, de treize journaux de terre sis paroisse d'Amblainville (4 avril 1296), p. 443. — Echange entre les frères de la Trinité du Fay et ceux du Temple d'Ivry de quatre mines et demie de blé et 3 s. p. de rente, contre une pièce de terre sise au terroir d'Amblainville, près le chemin de la Villeneuve (sept. 1300), p. 445. — Approbation de l'échange précédent par le maître général de l'ordre de la Trinité (sept. 1300), p. 446. — Amortissement par Jean Poncins, sieur de Bailleul [Fosseuse], en faveur de l'abbaye de Saint-Victor, de ses terres sises aux Vallées de Méru, paroisse d'Amblainville, sauf retenue du champart et de la seigneurie desdites terres (juillet 1303), p. 447. — Possessions de l'abbaye du Val à Amblainville (extrait d'une déclaration de 1303, p. 448. — Echange entre l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise et l'abbaye de Saint-Victor des droits du prieur d'Amblainville sur les dîmes des terres de Saint-Victor et sur une maison audit lieu, contre un revenu annuel de 3 muids de grain (10 oct. 1304), p. 449. — Adjudication au profit de l'abbaye du Val d'un arpent de terre, sis aux Grès, appartenant à Thomas Hilon et à Pétronille, sa femme, d'Amblainville, pour 8 l. p. à rabattre de la somme de 50 l. que Hilon devait à l'abbaye pour achat de bois (5 août 1308), p. 452. — Amortissement par Jean de Hédouville, seigneur de Sandricourt, et Isabeau de Sandricourt, sa femme, en faveur de l'abbaye de Saint-Victor,

de 14 journaux de terre en trois pièces, sis aux chemins de Belloy et de Chambly et aux Vallées, et échange du champart de deux journaux, aux Vallées, contre celui de deux journaux à la Couture de Roquemont (27 août 1309), p. 453. — Amortissement par Guillaume de Vallangoujard, chanoine de Rouen, procureur de son frère Philippe, et Regnaut, son frère, des terres données à l'abbaye du Val par Simon Boileau et Jean Farsi (21 juillet 1310), p. 454. — Approbation par Adam de Valmondois et Agnès, sa femme, à une sentence arbitrale rendue sur une contestation qui existait entre eux et l'abbaye du Val au sujet du mode de perception du grain que ledit Adam devait lever sur la grange de Beauvoir (mai 1316), p. 457. — Bail perpétuel par l'abbaye de Saint-Victor, aux frères de la Trinité du Fay, de douze arpents de terre sis au terroir d'Amblainville, au coin de la Fortelle, moyennant un cens annuel de 12 d. par arpent (17 nov. 1323), p. 460. — Donation par Jean de Fay, de Boury, à l'abbaye du Val, de quatorze mines de grain, moitié blé et moitié avoine, qu'il prenait chaque année sur la grange de Beauvoir (10 juin 1343), p. 462. — Décharge par le vicaire de Pontoise, au nom de l'archevêque de Rouen, de la somme de 16 l. à laquelle il avait imposé l'abbaye de Saint-Victor pour sa maison d'Amblainville, l'abbaye n'ayant aucun bénéfice ecclésiastique audit lieu (9 déc. 1344), p. 463. — Compromis et nomination d'arbitres entre les abbayes de Saint-Victor et de Saint-Germer de Flaix, sur un différent au sujet de la grande dîme du Fay et de la dîme des Couardes (6 et 13 janv. 1346, 1347 n. s.), p. 464. — Obligation de 27 l. 10 s. p. souscrite par les frères de la Trinité du Fay, au profit de l'abbaye de Saint-Victor, pour leur fermage d'Amblainville (13 mai 1347), p. 467. — Echange entre l'abbaye de Saint-Victor et celle de Saint-Germer de Flaix des droits de la première sur les dîmes du Fay et des Couardes, contre la dîme de la Villeneuve-le-Roy et 22 mines de blé et d'avoine dans celle d'Hénonville (14 juillet 1348), p. 468. — Lettres patentes portant permission à Vilain du Fay, chevalier, de fonder une chapellenie en sa maison du Fay, avec une dotation de 24 l. p. en terres ou en rentes (28 déc. 1355), p. 471. — Différent entre l'abbaye de Saint-Victor et les curés d'Amblainville, au sujet du droit de ces derniers sur les produits de la dîme d'Amblainville; nomination de trois arbitres (26 mai 1374), p. 474. — Ratification de la sentence prononcée par les dits arbitres (13 sept. 1374), p. 476. — Adjudication par le prévôt de Pontoise, au profit de l'abbaye de Saint-Victor, de quatre maisons à Amblainville, vacantes par mort, absence ou démérite de leurs possesseurs (16 juin 1376), p. 478. — Déclaration par le garde du scel de la prévôté de Pontoise que le sceau appendu à la charte précédente est celui du prévôt de Pontoise (id. Ce sceau existe encore), p. 480. — Aveu et dénombrement rendu par Pierre d'Aumont au roi pour la seigneurie d'Amblainville (5 août 1399), p. 483. — Etat des champarts de Froidmantel (déclaration de la fin du XIV[e] s.), p. 501. — Lettres patentes portant mainlevée de la moyenne et basse justice du prieur d'Amblainville, qui avait été saisie à la requête du procureur du roi à Pontoise, parce que le prieur avait laissé évader un homme accusé de meurtre (26 août 1402), p. 505. — Sentence du Châtelet de Paris rendue entre l'abbaye de Saint-Victor et l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, portant que Saint-Victor a droit de prendre la dîme entière du terroir d'Amblainville, et spécialement la dîme des grains d'une pièce de terre contenant 7 arpents, sise au lieu dit la Fosse de Fauxtrait. Autres lettres, scellées du sceau de la prévôté de Paris, contenant désistement de l'appel que les religieux de Saint-Martin avaient formé contre ladite sentence (1403). Mention, p. 507. — Etat des cens de la terre de Froidmantel (1[er] oct. 1403), p. 507. — Lettres patentes portant amortissement en faveur du chapelain du Fay de l'hôtel du Fay et ses dépendances, moyennant la cession faite au roi par Pierre du Fay d'une rente de 8 l. p. sur la Boîte au poisson de la halle de Paris (mars 1405, 1406 n. s.), p. 509. — Vidimus d'un aveu et dénombrement rendu à Henri V, roi d'Angleterre, régent de France le 10 mars 1420 (1421 n. s.), par les religieux du Val, pour leurs possessions en Normandie (5 avril 1421), p. 517. — Bail perpétuel par l'abbaye du Val à Jean Yvernel, de Monts, et Jeanne, sa femme, de la ferme d'Amblainville, moyennant un fermage de 3 setiers de blé (6 juillet 1448), p. 518. — Bail par l'abbaye du Val à Jean Boucher, marchand à Beauvais, et à Jean Piart, laboureur à Amblainville, de la ferme de Beauvoir, pour soixante années, moyennant un fermage de 3 muids de blé (18 mai 1456), p. 520. — Accord

entre les abbés de Saint-Victor et de Saint-Martin de Pontoise sur le paiement des trois muids de grain dus au prieuré d'Amblainville (4 sept. 1459), p. 521. — Aveu de Guillaume de Vitry, conseiller au Parlement, au roi, pour les seigneuries d'Amblainville et de Sandricourt (12 janv. 1460), p. 522. — Bail par les religieux de Saint-Martin de Pontoise à Jean le Sec, d'Amblainville, et Colin Canillon, d'Outrevoisin, des grosses dîmes d'Outrevoisin, pour trois années, moyennant un fermage annuel de 7 setiers de grain (6 juillet 1465), p. 523. — Union des deux parties de la cure d'Amblainville, moyennant le paiement annuel, par le titulaire, d'un muid de grain à Saint-Martin de Pontoise, 8 s. p. à l'archevêque de Rouen et 4 s. à l'archidiacre (6 janv. 1467, 1468 n. s.), p. 525. — Saisie de la grange de Saint-Victor, à la requête de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, pour cause de non-paiement des trois muids de grain dus chaque année au prieuré d'Amblainville (1er juin 1476), p. 528. — Déclaration et dénombrement des terres, champarts, cens, rentes, vignes, prés, dîmes et autres revenus appartenant au prieuré d'Amblainville, baillée par frère Jean de Nesle, prieur, au chapitre général de la Saint-Martin d'hiver 1477, p. 529. — Reconnaissance par Jean de l'Aumône, prêtre, prétendant à la cure d'Amblainville, vacante par la résignation de Jean de Merly, de la rente d'un muid de grain due à l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise (17 nov. 1480), p. 531. — Décharge donnée par les commissaires aux francs-fiefs et nouveaux acquêts du bailliage de Senlis, au ministre de la Trinité du Fay, des droits dus au roi de ce chef, sur l'affirmation que la ministrerie n'a fait aucune acquisition depuis cent ans (16 nov. 1481), p. 533. — Etc.

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. Tome XIV. Troisième partie [et dernière]. — Beauvais, impr. D. Père, 1891. In-8°. P. 561-848. (La couverture imprimée sert de titre) :

437. *Une description de l'église de Chambly au dix-huitième siècle. Journal de l'abbé Thierry*, [curé de Chambly]. (Signé : L. Marsaux). P. 568-581. Cf. n° 581.

438. *Reilly* (les têtes de pages portent : *Notice archéologique sur la commune de Reilly)*. (Signé : L. Régnier). P. 706-725, avec 5 pl. Cf. n° 592 *bis*.

Comité archéologique de Senlis..... *Comptes rendus et Mémoires*. 3e série. Tomes IV et V. Années 1889-90. — Senlis, impr. Eug. Dufresne, 1891. In-8°, xvi-*xvj*-cxliv-138 p. :

439. *Procès-verbaux :* P. lxxxvii : *Témoignage de catholicité* [4 avril 1578. — Acte notarié attestant l'orthodoxie de Pierre Hémet, bourgeois de Chambly, publié par le chanoine Marsaux.]

440. P. lxcv : [Mort de M. Alexandre Hahn, de Luzarches ; allocution de M. Dupuis, président du Comité].

441. P. cxxviii-cxxx : [Extraits communiqués par M. Gérin des *Analecta Bollandiana* concernant des miracles opérés par sainte Honorine en faveur d'habitants de Bruyères et de Ronquerolles].

442. Pièces *rares relatives à l'histoire de Compiègne*, publiées par la Société historique de Compiègne. II. Almanach historique de 1789. — Compiègne, impr. Henry Lefebvre, 1891. In-8°. Les pages sont numérotées à la fois 63-158 et i-xcvi.

La couverture imprimée sert de titre. Le titre intérieur est ainsi conçu : « II. Almanach historique de Compiègne pour 1789. Note préliminaire par le comte de Marsy. » Dans cette introduction, M. de Marsy donne (p. viii-70 à xi-73) des

détails bibliographiques sur l' « Almanach historique de la ville et du diocèse de Senlis, contenant aussi la nomenclature des personnes et places des villes de Compiègne, Pontoise, Clermont, Beaumont-sur-Oise, et des principaux lieux du ressort du présidial de ladite ville de Senlis, » lequel almanach parut pour la première fois en 1787.

ANNUAIRE DES CINQ DÉPARTEMENTS DE LA NORMANDIE, publié par l'Association normande. 55e année, 1889. — Caen, H. Delesques; Rouen, Lestringant, s. d. [1889]. In-8°. (5 fr.):

443. P. 148-150: Note de M. Louis Régnier sur le retable de la chapelle Saint-Godegrand, dans l'église de l'Isle-Adam, autrefois dans l'église de Sébécourt (Eure).

PRÉCIS ANALYTIQUE DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN pendant l'année 1888-89. — Rouen, impr. de Esp. Cagniard, 1890. In-8°, 528 p.:

444. *Notes sur les juges et assesseurs du procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, par M. Ch. de Beaurepaire, p. 375-504. Cf. n° 464.

BULLETIN DE LA COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA SEINE-INFÉRIEURE. T. VIII, 1re livr. — Rouen, impr. Espérance Cagniard, 1889. In-8°. P. 1-192:

445. *Contrat de peintre* [publié par Ch. de Beaurepaire], p. 92-95.

Marché du 23 août 1611, entre Isaac Allain « paintre sculpteur » à Rouen et Philippe-Emmanuel de Gondy, baron d'Ecouis, pour la confection d'une litre armoriée autour de l'église collégiale d'Ecouis.

IDEM. T. VIII, 2e livr. — Rouen, impr. Espérance Cagniard, 1890. In-8°. P. I-XVIII et 193-322:

446. *Fief et chapelle de Blengues* [paroisse d'Alvimare (S.-Inf.), par Beaucousin], p. 235-244.

P. 240-241: Jeanne, dame de Blengues et de Beusemouchel, épouse en premières noces de Renaud de Trie, amiral de France, seigneur de Sérifontaine, et en secondes noces de Jean Malet de Graville, morte vers 1420.

IDEM. T. VIII, 3e livr. [et dernière]. — Rouen, impr. Espérance Cagniard, 1891. In-8°. P. 323-550:

447. *Note sur la voirie au temps de Sully*, [par Ch. de Beaurepaire], p. 331-341.

Quittance de travaux exécutés aux chemins sous Henri IV et Louis XIII. Parmi les noms cités, ceux d'Andely, Etrépagny, Fleury [sur-Andelle], Gisors, Lyons, Magny, Neaufle [Saint-Martin], Pontoise, Pont-Saint-Pierre, Saint-Gervais, Vascœuil, Vy, et de Germain Grappin, Achille Le Tellier, maîtres maçons à Gisors, Etienne Préaux, maître maçon à Magny.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE. 1890. In-8°:

448. P. 60-91: *Notes sur les anciens avocats de Normandie*, par M. Ch. de Beaurepaire.

Liste des avocats et procureurs jurés à l'Echiquier de Normandie en 1474. — P. 88, bailliage de Gisors.

449. CAHIERS *des États de Normandie sous le règne de Charles IX. Documents relatifs à ces assemblées*, recueillis et annotés par Ch. de Robillard de Beaurepaire. 1561-1573. — Rouen, chez A. Lestringaut, lib. de la Soc. de l'hist. de Normandie, 1891. In-8°, [6]-377 p. (12 fr.)

Publication de la Soc. de l'hist. de Normandie.

Commerce fluvial de la ville d'Andely, p. 8; les députés demandent la suppression de l'élection de Chaumont et Magny et sa réunion à celle de Gisors, p. 58; etc. etc.

Le volume se termine par une table analytique des matières, une table des noms de lieu, et une table des noms d'homme.

450. ŒUVRES *de Robert Blondel*, historien normand du xv[e] siècle, publiées d'après les manuscrits originaux, avec introduction, notes, variantes et glossaire, par A. Héron. Tome premier. (Sceau de la Société de l'histoire de Normandie). — Rouen, A. Lestringant, lib., 1891. In-8°, [8]-499 p. (12 fr.)

Parmi les œuvres publiées se trouvent *Oratio historialis* et sa traduction en français par Robert Blondel sous le titre : *Des droiz de la couronne de France.* On y trouve un exposé des prétentions qui divisèrent au xii[e] siècle les rois de France et d'Angleterre et un résumé des guerres qui en furent la conséquence et dont le Vexin fut presque exclusivement le théâtre.

MÉLANGES. Documents publiés et annotés par MM. Ch. de Beaurepaire, A. Bligny, F. Bouquet, Ch. Bréard, P. Le Verdier, l'abbé Sauvage, V. Tousseint. — Première série. — Rouen, A. Lestringant, lib. de la Soc. de l'hist. de Normandie, 1891. In-8°, 504 p. (12 fr.) :

Publication de la Soc. de l'hist. de Normandie.

451. *Cahier des États de Normandie de février 1655, suivi des remontrances présentées au roi par les députés des États de décembre 1657* (partie complémentaire), par Ch. de Beaurepaire. P. 7-35. Cf. n° 454.

P. 11 : Suppression de l'élection de Pontoise.

452. *Notes tirées par dom Lenoir des archives de la Chambre des Comptes de Paris*, publiées par Alfred Bligny. P. 37-94.

Indications de pièces concernant Andely (1424; s. d., p. 94); — Beaumont-sur-Oise (1578); — Boury (1580); — Charleval (1562 ou 1572, 1576); — Chaumont-en-Vexin (1578); — Enguerrand de Marigny (les domaines d') (1315); — Gisors (1398, 1424, 1528, 1556, 1574); — Heudicourt (1578); — Lyons (1576); — Mantes (1317, 1349; s. d., p. 94); — Meulan (1349, 1423, 1591; s. d., p. 94); — Montchauvet (1317, 1349); — Pontoise (1398, 1553, 1578, 1595; s. d., p. 94); — la Roche-Guyon (1621); — le Vaumain (1297). Ces pièces sont classées par ordre chronologique.

453. *Catalogue chronologique des grands-baillis de Caux du* XIII[e] *au* XVIII[e] *siècle*, par l'abbé Sauvage. P. 233-254. Cf. n° 499.

Jean de Trie (1299-1303); — Jean de Chaponval (1344-1346); — Aubert ou Aubery de Trie (avant 1364); — Geoffroy de Charny (1380-1390), bailli de Mantes en 1388; — Louis de Hédouville, seigneur de Sandricourt (1498-1503).
Etc.

454. Cahier *des États de Normandie de février 1655*, suivi des remontrances présentées au roi par les députés des États en décembre 1657 (partie complémentaire), [publié] par Ch. de Beaurepaire. — S. l. n. d. [Rouen, impr. Cagniard, 1891]. In-8°, 28 p.

Complément du t. III des *Cahiers des États de Normandie sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV* publiés par le même auteur (1878).
Extrait du premier volume des *Mélanges* publiés par la Société de l'histoire de Normandie. Cf. n° 451.
P. 6 : Suppression de l'élection de Pontoise.

Société des Amis des arts du département de l'Eure. *Bulletin*. VI. 1890. — Évreux, impr. de Ch. Hérissey, 1891. In-8°. (La couverture imprimée sert de titre) :

455. *Notice sur les dessins et photographies envoyés au concours ouvert par la Société en 1890*. (Signé : L. Régnier). P. 48-127. Cf. n° 520.

Notices archéologiques très succinctes sur l'église d'Amfreville-sous-les-Monts, les fortifications du Grand-Andely, l'église du Grand-Andely, l'hôtel du Grand-Cerf au Grand-Andely, l'église du Petit-Andely, le château Gaillard au Petit-Andely, l'église de Bouafles, les ruines du château de Baudemont à Bus-Saint-Remy, l'église de Charleval, les ruines de Château-sur-Epte (avec une vue), l'église de Cuverville, le château de Dangu, les ruines du château de Longempré à Douville, les églises d'Ecos, Ecouis, Etrépagny, Fourges, Fours, Fresne-l'Archevêque, Gisors, Guiseniers, Guitry, Harquency, Heuqueville et Houville, les ruines de l'abbaye de Mortemer à Lisors, les églises de Longchamp et Lyons-la-Forêt, la « Croix percée » à Neaufles-Saint-Martin (avec un dessin), les églises de la Neuve-Grange, Perriers-sur-Andelle, Portmort et Puchay, les ruines de l'abbaye de Fontaine-Guerard à Radepont, les églises de Romilly-sur-Andelle, la Roquette, Saint-Nicolas-de-Pont-Saint-Pierre, Touffreville, Tourny et Vézillon, etc.

456. *Chaplin* (signé : H. Paulme). P. 128-155.

Né aux Andelys le 8 juin 1825.

Annales de la Société historique et archéologique de Chateau-Thierry. Année 1889. — Château-Thierry, impr. de la Soc. anon. *l'Écho républicain de l'Aisne*, 1890. In-8° :

457. P. 209-248 : *Le Congrès archéologique d'Évreux* (2 juillet 1889), par M. Moulin.

Excursion aux Andelys (3 juillet), p. 228-230.

III

Généralités

458. ***Trésor de chronologie, d'histoire et de géographie***, pour l'étude et l'emploi des documents du moyen âge, par M. le c[te] de Mas-Latrie, membre de l'Institut. — Paris, libr. Victor Palmé, 1889. In-fol., [6]-VI p., 2,300 col. et [2] p.

Col. 1387-1389 : Liste chronologique des évêques de Beauvais.
Col. 1408-1409 : Liste des évêques de Chartres.
Col. 1476-1477 : Archevêques de Rouen.
Col. 1462-1463 : Evêques et archevêques de Paris.
Col. 1488 : Evêques de Senlis.
Col. 1513 : Evêques de Versailles.
Col. 1559-1560 : Liste chronologique des Comtes de Beaumont-sur-Oise.
Col. 1638-1639 : Liste des Comtes et des vicomtes héréditaires de Meulan.
Col. 1643-1644 : Barons et ducs de Montmorency.
Col. 1651-1652 : Ducs de Normandie.
Col. 1698-1699 : Comtes du Vexin.
Etc., etc.

459. *Louis VI le Gros. Annales de sa vie et de son règne (1081-1137)*, avec une introduction historique par Achille Luchaire. — Paris, Alph. Picard, édit., 1890. In-8°, cc-397 p.

Les *Annales* contiennent l'indication et le récit succinct, avec références aux chartes et aux chroniqueurs, de nombreux évènements militaires et autres dont le Vexin fut le théâtre. Nous ne saurions en donner ici la liste. Qu'il nous suffise de dire que les noms de Pontoise, de Gournay-sur-Marne, de Gonesse, de Luzarches, de Conflans-Sainte-Honorine, d'Auvers, de Cergy, de Beaumont-sur-Oise, de Montmorency, de Meulan, de Mantes, de la Roche-Guyon, de Chaumont, de Liancourt-sous-Chaumont, de Trie, de Gisors, de Neaufles-près-Gisors et d'Andely reviennent souvent dans le précieux répertoire dressé par M. Luchaire. L'index placé à la fin du volume facilitera les recherches. Mais nous devons signaler, dans le *Choix de textes inédits* par lequel l'auteur a eu la bonne pensée de terminer son ouvrage, plusieurs pièces particulièrement intéressantes pour notre région :

P. 329. Donation de Louis-le-Gros encore enfant à l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise (1093-1094) ;
P. 329 : Autre donation à la même abbaye (1099-1100) ;
P. 330. Ive de Chartres approuve le décret rendu par Philippe I[er] et son fils Louis, touchant l'expulsion des moines et la réintégration des chanoines de Notre-Dame de Poissy (16 août 1100).

460. *Histoire du pape Calixte II*, par Ulysse Robert,... — Paris, Alph. Picard, lib.; Besançon, Paul Jacquin, imp., 1891. In-8°, xxvi-262 p. et une pl. (7 fr. 50).

P. 90-97, entrevue du pape Calixte avec Henri Ier, roi d'Angleterre, à Gisors (nov. 1119).

M. Robert a publié, dans son *Bullaire du pape Calixte II*, paru également en 1891 (Paris, impr. nat., 2 vol. in-8°, 25 fr.), une bulle en date à Aquaviva du 26 janvier 1122 confirmant la concession de l'église de Cergy faite par le roi Louis VI à l'abbaye de Saint-Denis (n° 274).

461. *L'histoire de Guillaume le Maréchal, comte de Striguil et de Pembroke, régent d'Angleterre de 1216 à 1219.* Poème français publié pour la Société de l'histoire de France par Paul Meyer. — Tome premier. — A Paris, libr. Renouard, H. Laurens, succ., 1891. In-8°, [6]-ij-366 p.

Entrevue de Henri II d'Angleterre et de Philippe-Auguste « devant Gizors »; proposition de vider la querelle par un combat en champ clos; le roi de France refuse; combat devant Gisors; l'orme de Gisors est mis en pièces; le roi de France se retire (1188), p. 266-282.

462. *La France pendant la guerre de Cent Ans.* Episodes historiques et vie privée aux xive et xve siècles, par Siméon Luce, membre de l'Institut. — Paris, libr. Hachette et Cie, 1890. In-12, [6]-vi-396 p. (3 fr. 50).

Les jeux ou divertissements populaires au xive siècle. P. 93-136. [P. 112 : les habitants du Vexin Normand et ceux de la forêt de Lyons jouant à la « soule » devant la porte de l'abbaye de Mortemer.] Cf. n° 414.

463. *Chronique d'Arthur de Richemont, connétable de France, duc de Bretagne* (1393-1458), par Guillaume Gruel, publiée pour la Société de l'histoire de France par Achille Le Vavasseur. — A Paris, libr. Renouard, H. Laurens, succ., 1890. In-8°, [6]-xc-[2]-314 p.

Parmi les noms cités à la table : Conflans-Sainte-Honorine, Gisors, l'Isle-Adam, Mantes, Maubuisson, Meulan, Poissy, Pontoise.

464. *Notes sur les juges et les assesseurs du procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, par Charles de Beaurepaire. — Rouen, impr. Esp. Cagniard, 1890. In-8°, 137 p. — Cf. n° 444.

P. 94-96 : Nicolas de Venderès, chanoine de Rouen, vicaire général de l'archevêque, curé de Gisors.
P. 100 : Auber Morel, vicaire de Pontoise.
P. 114-116 : Jean de Castillon, archidiacre du Vexin normand.

465. *Anne, duc de Montmorency, connétable et pair de France sous les rois Henri II, François II et Charles IX*, par Francis Decrue... — Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1889. In-8°.

466. *Le colloque de Poissy (septembre-octobre 1561)*, par le baron Alphonse de Ruble. — Paris, H. Champion, 1889. In-8°, 56 p. (Extr. des Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-Fr., t. XVI, 1889). — Cf. n° 431.

467. *Gabrielle d'Estrées, marquise de Monceaux, duchesse de Beaufort*, par Desclozeaux. — Paris, H. Champion, lib., 1889. In-8°, VIII-447 p., avec un portrait et un fac-simile d'autographe.

P. 438, M. Desclozeaux exprime l'opinion qu'un portrait peint de Gabrielle d'Estrées appartenant à Madame la baronne Nathaniel de Rothschild représente plutôt Angélique d'Estrées, abbesse de Maubuisson, sœur de Gabrielle, et il émet des doutes sur la véritable origine du bas-relief du musée de Laon que l'on considère comme provenant du tombeau de la maîtresse de Henri IV à Maubuisson. La femme à demi-couchée de ce monument ne serait pas même Gabrielle d'Estrées.

468. J.-A. Lalot. *Essai historique sur la conférence tenue à Fontainebleau entre Duplessis-Mornay et Duperron le 4 mai 1600.* Paris, Fischbacher, Grassart, 1889. In-8°, XI-303 p.

Duplessis-Mornay, né à Buhy.

469. *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, recueillies et publiées par M. A. Chéruel, membre de l'Institut. T. V: janvier 1652-août 1653. — Paris, impr. nat., 1889. In-4°, [4]-XII-803 p. (Le faux-titre est ainsi conçu : « Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique. 1re série : Histoire politique. »)

Lettres datées de Pontoise : 18, 23 juillet, 4, 7, 8 août 1652. — Le Parlement à Pontoise, *passim*. — Lettres datées de Saint-Germain-en-Laye : 28, 29, 30 avril, 2, 3, 4, 5, 7, 12, 14 mai 1652. — La cour à Saint-Germain, mi-octobre 1652. — Lettres datées de Saint-Germain : 8, 24, 25, 27 juin 1653.

470. Les grands écrivains français. *Mme de la Fayette*, par le comte d'Haussonville, de l'Académie française. — Paris, libr. Hachette et Cie, 1891. In-12, 223 p. et un portrait. (2 fr.)

Le père de Madame de la Fayette, Marc Pioche, écuyer, sieur de la Vergne, fut, vers 1638, gouverneur de Pontoise pour le compte du marquis de Brézé. M. d'Haussonville cite, p. 9, quelques vers d'un poète obscur, du nom de Le Pailleur, adressés à Pioche de la Vergne :

Un soldat m'apprit l'autre jour
Que Pontoise était ton séjour.
Il me dit que ta chère femme
Est une bonne et belle dame
(Oiseau rare en cette saison),
Qu'elle garde bien la maison,
Entretient bien la compagnie
Avec la petite Ménie,
Qui de son côté vaut beaucoup,
Surtout quand elle fait le loup,
Son devanteau dessus la tête.

La petite Ménie était la future Madame de la Fayette.

471. *Comptes rendus des échevins de Rouen*, avec des documents relatifs à leur élection (1409-1701), extraits des registres des délibérations de la ville et publiés pour la première fois par J. Félix. — Rouen, Lestringant, lib.,..., 1890. 2 vol. in-8° de *xxxix*-228 et 302 p. (24 fr.)

Publication de la Société de l'histoire de Normandie.
Jacques Le Mercier [né à Pontoise] et la construction d'un pont à Rouen (1623), t. II. p. 39.

472. *Les évêques et les archevêques de France depuis 1682 jusqu'à 1801*, par le P. Armand Jean, de la Compagnie de Jésus. — Paris, Alph. Picard; Mamers, G. Fleury et A. Dangin, 1891. In-8°, xxv-545 p. (12 fr.)

Diocèses de Paris, p. 281-289; Chartres, 296-299; Beauvais, 312-314; Senlis, 329-331; Rouen, 336-343.

473. *Histoire du desséchement des lacs et marais en France avant 1789*, par M. le comte de Dienne..... — Paris, H. Champion,.... Guillaumin et Cie, 1891. In-8°, [4]-570 p. (10 fr.)

Marais de Chaumont, p. 177-183.

474. *Machault d'Arnouville.* Étude sur l'histoire du contrôle général des finances de 1749 à 1754. Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris par M. Marion,... — Paris, libr. Hachette et Cie, 1891. In-8°, xx-463 p.

475. *Choix de mémoires et écrits des femmes françaises aux* XVIIe, XVIIIe *et* XIXe *siècles*, avec leurs biographies, par Mme Carette, née Bouvet. *Mme Campan.* — Paris, P. Ollendorff, 1891. In-18.

(Collection pour les jeunes filles). — Mme Campan à Écouen.

476. *Catalogue des procès-verbaux des conseils généraux de 1790 à l'an II*, conservés aux Archives nationales et dans les archives départementales. — Paris, impr. nat., 1891. In-8°, xiv-182 p.

Note préliminaire signée Léon Lecestre.
Eure, p. 57-59; *Oise*, p. 129-130; *Seine-et-Oise*, p. 158-159.

477. *Dictionnaire des parlementaires français*, comprenant tous les membres des assemblées françaises et tous les ministres français, depuis le 1er mai 1789 jusqu'au 1er mai 1889, publié sous la direction de MM. Adolphe Robert, Edgar Bourloton et Gaston Cougny. — Paris, Bourloton, 1891. 5 vol. in-8° de xvi-622, 640, 640, 640 et 647 p. (60 fr.)

Tables par départements et par législatures des membres des assemblées.

478. Société de l'histoire de la Révolution française. *Les conventionnels.* Listes par départements et par ordre alphabétique des députés et des suppléants à la Convention nationale, dressées d'après les documents originaux des Archives nationales, avec nombreux détails biographiques inédits, par Jules Guiffrey. Paris, au siège de la Société, 4, rue de Furstenberg, 1889. In-8°, xl-169 p. (5 fr.)

479. Léonce de Brotonne. *Tableau historique des pairs de France (1789, 1814-1848).* — Paris, Charavay, Champion, 1889. In-8°, 163 p. (3 fr.)

480. Société de l'histoire de la Révolution française. *Liste des membres de la noblesse impériale,* dressée d'après les registres de lettres patentes conservés aux Archives nationales, par Émile Cam-

pardon. — Paris, au siège de la Société, 4, rue de Furstenberg, 1889. In-8°, 189 p. (3 fr.)

481. *Souvenirs du baron de Barante*, de l'Académie française (1782-1866), publiés par son petit-fils Claude de Barante. I. — Paris, Calmann-Lévy, édit., 1890. In-8°, [4]-vi-413 p. (7 fr. 50) :

Musset, commissaire de la Convention dans le Puy-de-Dôme (1794), p. 23-25. (Le conventionnel Musset habita après la Révolution la propriété de Sainte-Marguerite à Trie-Château). — Benjamin Constant en villégiature dans la forêt de Montmorency (1806), p. 161.

482. Hennet (Léon). *La garde nationale mobilisée de Seine-et-Oise (1814)*. — Versailles, L. Cerf, 1890. In-18, 31 p.

483. *Chrétiens et hommes célèbres au* XIX° *siècle*, par l'abbé A. Baraud.... 2° série. — Paris, Téqui, libr.-édit., 1890. In-12 (3 fr.)

Ferronnays (de La), pair de France, ambassadeur, ministre (1783-1842), [propriétaire du château de Boury], p. 94-106.

484. Cour d'appel de Paris. Audience solennelle de rentrée du 16 octobre 1888. — *M. le procureur général Hébert*. Discours prononcé par M. l'avocat général Paul Banaston. — Paris, typogr. Gaston Née, imp. de la Cour d'appel, 1889. In-8°, 48 p.

P. 20-22 : Affaire de l'assassinat de Donon-Cadot, banquier à Pontoise (1844).

485. *Études d'histoire parlementaire* (2° série). *Les beaux jours du second Empire*, par Corentin Guyho, ancien député, avocat général à la Cour d'Amiens. — Paris, Calmann-Lévy, édit., 1891. In-12, [4]-VIII-345 p. (3 fr. 50).

Le baron Alfred de Montreuil, député de l'Eure, propriétaire du château de Tierceville, près Gisors, p. 283-286.

486. *Les combattants de 1870-71*, par le commandant L. Rousset, breveté d'état-major. Préface du général Thoumas. Illustrations de M. Pallandre. — Paris, à la Librairie Illustrée, s. d. (1891). Petit in-8°, [4]-XV-368 p. (3 fr. 50).

La couverture imprimée porte : « Commandant L. Rousset. *Les combattants de 1870-71*. Illustration de M. Pallandre. Préface du général Thoumas. — Paris, à la Libr. Ill. »

Surprise d'Etrépagny, p. 277-278. — *Défense de Parmain*, p. 356-358, avec une grav.

487. Bibliothèque du sport. *Les courses de chevaux en France*, par A. de Saint-Albin (Robert Milton). Ouvrage contenant 19 grav. sur bois, 36 photograv. et 66 vign. par Crafty. — Paris, libr. Hachette et Cie, 1890. In-8°, [4]-IV-475 p. (Couverture imprimée en couleurs, avec une aquarelle de Myrbach : « A. de Saint-Albin (Robert Milton). Les courses de chevaux en France. Hachette et Cie. »)

Chapitre IV. *Principaux établissements d'élevage* : I. *Le haras de Dangu* (p. 45-53).

Chapitre X. *Profils de sportsmen : III. Le comte Frédéric de Lagrange* (p. 228-232).

Chapitre XI. *Profils d'entraîneurs et de jockeys : III. A.-E. Dodge* (p. 269-273, avec un portrait).

488. *Mes amis*. Souvenirs. L. de la Brière. — Paris, Ernest Kolb, édit. S. d. (1891). In-12, 382 p.

Ségur-Lamoignon [et Méry-sur-Oise]. P. 219-227.

489. *Mélanges scientifiques et littéraires*, par Louis Passy, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture. 2e série. — Paris, Guillaumin, édit.; G. Masson, édit, 1891. In-8°, xxxi-538 p.

Ce volume, dédié à la mémoire de M. Antoine Passy, est précédé de la reproduction de la notice sur M. Antoine Passy, par M. Drouyn de Lhuys, et d'un portrait de M. Antoine Passy.

490. L'abbé Lebeuf. *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*. — *Rectifications et additions* par Fernand Bournon. — Ville de Paris et ancienne banlieue. — Paris, Honoré Champion, 1890. In-8°, ix-244 p. (10 fr.)

P. 232 : Jacques Le Prevost, seigneur d'Herblay, fondateur de l'hôpital de Saint-Julien et Sainte-Basilisse à Paris (1652).

491. Notice historique. *Les maisons d'orphelines de la Légion d'honneur et les succursales de la maison d'éducation de Saint-Denis*, par M. Edmond Petit,... — S. l. n. d. (1889 ou 1890). In-4°.

Lithographié.

492. *Hagiographie rouennaise. Les saints du diocèse de Rouen, les saints qui ont visité le diocèse, quelques saints dont le diocèse possède des reliques*, par l'abbé A. Tougard. 4e édit., revue d'après les derniers travaux de M. l'abbé Sauvage. — Paris, Ernest Dumont. édit., 1890. In-8°, 16 p. (1 fr.)

493. *La liste des archevêques de Rouen*, par M. l'abbé Vacandard. — Rouen, impr. Esp. Cagniard, 1891. In-8°, 19 p.

Discussion sur la date de la mission de saint Nicaise, apôtre du Vexin, et sur la question de savoir s'il doit figurer sur la liste des pontifes de l'église de Rouen.

494. *Histoire du département de l'Eure*, avec la biographie des personnages remarquables qui en sont originaires, par F.-A. Boutrois, inspecteur de l'enseignement primaire,... — Gustave Guérin et Cie, édit..., Paris. S. d. (1890). In-12, 24 p. (30 c.)

Ce titre est celui de la couverture. A l'intérieur de l'opuscule, il n'y a qu'un titre de départ : « Principaux personnages du département de l'Eure. Renseignements et notices par A. Boutrois,... », titre beaucoup plus exact que le premier, puisque le travail ne comprend que de courtes biographies, notamment celles de Benserade, du poète Charleval, de Brunel, du général de Blanmont, d'Enguerrand de Marigny, d'Aubert de Tourny, de Duchesne et de Beaufils.

495. *Les études historiques dans le département de l'Eure de 1860 à 1889*, par Louis Régnier,... — Caen, Henri Delesques, imp.-libr., 1891. In-8°, 87 p. et une pl.

Au revers du faux-titre : « Extr. des comptes rendus du congrès tenu à Évreux par la Société française d'archéologie, en juillet 1889. » Cf. n° 423.

496. *Maison Le Bret. Généalogie historique* établie sur documents authentiques, avec renvois à ces documents, par le comte Robert Cardin Le Bret. — Le Mans, typogr. Edmond Monnoyer, 1889. Gr. in-4°, [4]-VIII-207 p., avec 20 portraits h. t. en héliogr., 72 fig. d'armoiries dans le texte et un tableau généalogique h. t. (Tiré à petit nombre. Quelques ex. seulement dans le commerce: 40 fr.)

Famille originaire de Gisors, qu'une branche, éteinte au commencement de ce siècle, ne cessa d'habiter.

497. Le R. P. Marie-Dominique Chapotin, des Frères-Prêcheurs. *Études historiques sur la province dominicaine de France:* Le couvent royal de Saint-Louis d'Évreux. Un curé dominicain de Gisors. La guerre de Cent Ans, Jeanne d'Arc et les dominicains. — Paris, libr. Victor Lecoffre,... Emile Lechevalier,... 1890. In-8°, XXXI-361 p.

P. 103-117 : *Un curé dominicain de Gisors.* (Réimpression d'un travail publié dans la *Semaine religieuse du diocèse d'Evreux* en 1887. Cf. n° 14).

498. *Histoire du prieuré de Saint-Lô de Rouen*, ses prieurs, ses privilèges, ses revenus, d'après des documents authentiques,... par L. de Glanville,... — Rouen, impr. Esp. Cagniard, 1890-91. 2 vol. in-8° de xvj-460 p., 7 pl., et [4]-516 p., 2 pl.

T. II : *Propriétés et bénéfices ayant appartenu au prieuré de Saint-Lô de Rouen :* Perriers-sur-Andelle, p. 107-108; Meulan, p. 187-188; Théméricourt, p. 189-191 ; Gadancourt, p. 191-194; Bézu-la-Forêt, p. 195.

Pièces justificatives : XXXIX. Confirmation par Gautier de Coutances, archevêque de Rouen, de plusieurs bénéfices accordés aux religieux de Saint-Lô, et donation de quelques nouveaux (entre autres, les églises de Saint-Martin de Gadancourt et de Notre-Dame de Théméricourt), 1205, p. 352; — LIII a. Donation par Henri de Longchamp (Henricus de Longo Campo) au prieuré de Saint-Lô d'un demi-boisseau de blé du meilleur de son moulin de Bézu-la-Forêt (Besu de Leonibus), p. 373. Charte s. d., attribuée par M. de Glanville à la première moitié du XIIIe s. — Etc.

499. *Catalogue chronologique des grands baillis de Caux du* XIIIe au XVIIIe *siècle.* (Le titre intérieur porte, en outre, « par l'abbé Sauvage »). — In-8°, 22 p. S. l. n. d. [Rouen, impr. E. Cagniard, 1891].

Extrait du premier volume des *Mélanges* publiés par la Société de l'histoire de Normandie. Cf. n° 453.

500. *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe*, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par la Société historique et archéologique de l'Orne. — Alençon, typ. Renaut-de Broise, 1889. In-8°, [4]-VII-665 p.

P. 412 : Charte s. d. [1118-1166] par laquelle Galeran III, comte de Meulan, et sa femme, font donation aux moines de Notre-Dame de Gournay [en Bray] de cinq mille harengs à recevoir chaque année, à la Purification, du prévôt de Pont-Audemer.

P. 413 : S. d. [1166-1203]. Donation par Robert IV, comte de Meulan, à l'abbaye de la Trappe de deux mille harengs à recevoir annuellement, dans la première semaine du carême, sur la prévôté de Pont-Audemer.

P. 444 : S. d. [1166-1203]. Confirmation par le même de la donation de cinq mille harengs à recevoir annuellement sur la prévôté de Pont-Audemer et de la donation d'un boisseau de sel sur la même prévôté, faites l'une et l'autre par le comte Galeran III, son père, au prieuré de N.-D. de Gournay.

P. 447 : S. d. [1166-1203]. Le même accorde à l'abbaye de la Trappe exemption de toutes redevances sur ses terres, pour tout ce qui concerne les usages propres et les possessions de ladite abbaye.

P. 448 : S. d. [1118-1166]. Galeran, comte de Meulan, accorde à l'abbaye de la Trappe exemption de toutes redevances pour tout ce qui concerne les usages propres et les possessions de ladite abbaye sur ses terres.

501. *Statistique générale topographique, scientifique, administrative, industrielle, commerciale, agricole, historique, archéologique et biographique du département de la Gironde*, par Édouard Feret. III, 1re partie : *Biographie.* — Bordeaux, Feret et fils ; Paris, G. Masson, E. Lechevalier, 1889. In-8°, VIII-628 p. à 2 col.

Article sur M. le comte de Gobineau, diplomate et littérateur, propriétaire du château de Trie-Château de 1857 à 1875.

502. *La France préhistorique*, d'après les sépultures et les monuments, par Émile Cartailhac..., avec 162 grav. dans le texte. — Paris, anc. libr. Germer Baillière et Cie, Félix Alcan, édit., 1889. In-8°, [4]-IV-336 p. (6 fr.)

Le faux titre est ainsi conçu : « Bibliothèque scientifique internationale, publiée sous la direction de M. Em. Alglave. LXVIII. »

P. 311 : allée couverte de *la Justice*, près Beaumont-sur-Oise, avec coupe et plan.

503. *De l'érection par les anciens Gaulois des men-hirs et des pierres de dolmens sans machines,* par le docteur Bonnejoy (du Vexin),... — Carentan, impr. de l'Académie normande, 1889. In-8°, 30 p.

Daté de « Chars-en-Vexin, château du Mégalithe *(sic)*, 1er janvier 1889. »

P. 7 : Vue de la *Pierre qui tourne*, menhir à Chars, transportée en 1879 par l'auteur dans sa propriété.

504 *Notice sommaire des principaux monuments exposés dans le département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale.* Paris, impr. nat., 1889. Petit in-8°, XII-165 p.

P. 49 ; Umbo de bouclier en bronze revêtu d'une feuille d'or décorée d'ornements en S. Attribué à l'époque gauloise. Trouvé à Auvers-sur-Oise par M. Alex. de Gossellin, qui l'a donné, en 1883, au Cabinet des Médailles.

505. Exposition universelle internationale de 1889 à Paris. *Exposition rétrospective de l'art français au Trocadéro.* Lille, impr. L. Danel, 1889. In-8°, [VIII]-312 p.

Dans l'Exposition des archives de la Commission des monuments historiques, on remarquait :

I. Section intitulée : Restauration des monuments historiques (photographies avant et après restauration) : 236. Eglise de Vernouillet (Seine-et-Oise). Restauration de M. de la Roque. 2 photogr. ; — 241. Eglise Saint-Maclou à Pontoise. Restauration de M. Simil. 2 ph. ; — 250. Château de Saint-Germain-en-Laye. Restauration de feu Eug. Millet. 13 ph.

II. Section intitulée : Architecture religieuse : 34. Eglise de Conflans-Sainte-Honorine. Plan, coupe sur le chœur, coupe longitudinale, élévation du clocher.

Tombeau de Jean de Montmorency (dessins de M. Formigé); — 45. Eglise de Nesles (Seine-et-Oise). Plan, vue perspective de la façade, face latérale, coupe longitudinale (dessins de M. Danjoy); — 95. Eglise de Vernouillet. Plan, face latérale, clocher, abside, coupe longitudinale (dessins de M. Fr. Boudin); — 105. Eglise de Cergy. Plan, coupe et élévation de la porte, XVIe s. (dessins de M. Poussin).

III. Section intitulée: Architecture civile: 175. Château et moulin de Maisons-sur-Seine (Seine-et-Oise). Plan, coupe, élévation, vue perspective (dessins de M. Formigé).

IV. Section intitulée: Peintures murales: 216. Château de Saint-Germain-en-Laye. Peintures de la décoration des voûtes, d'après Simon Vonet, XVIIe s. (dessins de MM. Lafollye et Hista).

506. Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. Direction des beaux-arts, Monuments historiques. — *Musée de sculpture comparée. Catalogue des moulages de sculptures appartenant aux divers centres et aux diverses époques d'art, exposés dans les galeries du Trocadéro*, suivi du catalogue des dessins de Viollet-le-Duc conservés dans la bibliothèque. — Paris, impr. nat., 1890. Petit in-8°, 147 p.

P. 7-30: *Loi et décrets relatifs à la conservation des monuments historiques.*

Catalogues des moulages:

61 A. Statuette en bois représentant la Vierge et l'Enfant, conservée dans l'église de Gassicourt (Seine-et-Oise). XIIe s. P. 41.

269 C. Statue funéraire en marbre noir de Catherine de Courtenay († 1307), seconde femme de Charles, comte de Valois, provenant de l'abbaye de Maubuisson et conservée aujourd'hui dans l'église abbatiale de Saint-Denis. XIVe siècle. P. 65.

345 D. Bas-reliefs en pierre décorant le soubassement de l'autel de la chapelle du château d'Ecouen.

889. Cheminée de la grande salle du château d'Ecouen. P. 115.

936-939. Pilastres décorant les pieds droits du grand portail de l'église de Mantes (XIIIe s.). P. 118.

1141. Chapiteau de l'église de Poissy (XIIe s.). P. 121.

507. *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration depuis le* XIIIe *siècle jusqu'à nos jours*, par Henry HAVARD. Ouvrage illustré de 256 pl. h. t. et de plus de 2,500 grav. dans le t. — Paris, maison Quantin,... s. d. (1889-1890). 4 vol. in-8°, VII p.-1086 col., 1250 col., 1222 col. et 1638 col.

Gravures: T. Ier, pl. 46: Cheminée du château de Maisons (style Louis XVI). — T. III, pl. 57: Niches ornant le vestibule du château de Maisons (XVIIIe siècle). — T. IV, pl. 62: Verrières provenant du château d'Ecouen (grisailles, écussons, emblèmes et grotesques).

508. *L'architecture normande aux* XIe *et* XIIe *siècles en Normandie et en Angleterre*, par V. Ruprich-Robert, architecte, inspecteur général des monuments historiques. — Paris, libr. des imprimeries réunies, s. d. (1889). 2 vol. in-fol. (240 fr.)

T. Ier, p. 150, fig. 148, dessin d'un angle supérieur du clocher de Nesle-la-Vallée.

509. Louis Gonse. *L'art gothique.* L'architecture, la peinture, la sculpture, le décor. — Paris, anc. maison Quantin, libr.-impr.

réunies... S. d. (1890). Gr. in-4°, [4]-IV-476 p., avec 28 pl. hors texte et 284 grav. dans le texte (100 fr.)

Excellent ouvrage, où de nombreux et longs passages sont consacrés aux églises de l'Ile-de-France, du Valois et du Beauvaisis pendant les XI°, XII° et XIII° siècles. Nous indiquerons seulement ceux qui intéressent le Vexin et ses abords :

Saint-Louis de Poissy, p. 72-73; crypte de l'église de Cormeilles-en-Parisis, p. 75; églises de Meulan, p. 78, de Hardricourt, p. 78, de Gassicourt, p. 78 et 246, de Saint-Maclou de Pontoise, p. 79 et 280, de Jouy-le-Comte, p. 79, de Domont, p. 128, de Boissy-l'Aillerie, p. 147, de Beaumont-sur-Oise, p. 154 et 175, de Gonesse, p. 176, de la Villetertre, p. 79, de Chars, p. 81-82, de Taverny, p. 176; collégiale de Mantes, p. 126, 171 et 254; églises de Gisors, p. 280, de Chaumont-en-Vexin, p. 280, de Saint-Eustache de Paris, p. 281; grange de Maubuisson, p. 287; croisillon sud de N.-D. d'Andely, p. 278; donjon de Gisors, p. 307; tour du Prisonnier à Gisors, p. 310; Château-Gaillard, p. 308; peintures murales de Saint-Sauveur d'Andely, p. 371.

Gravures :

Portail méridional (lisez : septentrional) de l'église de Gisors (XV° s.), p. 30; abside et clocher de l'église d'Orgeval (second quart du XII° s.), p. 60; clocher de Vernouillet (fin du XII° s.), p. 114; collatéraux de la nef de Beaumont-sur-Oise (commencement du XIII° s.), p. 151; tour du Prisonnier, au château de Gisors (époque de Philippe-Auguste), p. 308; les fossés du château de Gisors [et la tour du Diable], p. 309.

510. *La broderie du* XI° *siècle jusqu'à nos jours*, d'après des spécimens authentiques et les anciens inventaires, par M. Louis de Farcy. — Angers, Belhomme, lib.-édit., 1890. Gr. in-fol., IV-144 p. et très nombreuses planches en phototypie (80 fr.)

Planches dans le texte : Page 96, n° 4 : Parement à l'Hôtel-Dieu de Pontoise.

511. A. de Dion. *A propos de la fondation de l'abbaye de Notre-Dame des Vaux de Cernay. Étude sur les églises de l'ordre de Citeaux*. Notes servant d'introduction à l'ouvrage de L. Morize sur l'abbaye des Vaux de Cernay. — Tours, impr. Deslis frères, 1889. In-4°, 27 p. et 10 pl.

L'église de l'abbaye de Fontaine-Guerard, dont parle M. de Dion, p. 19, forme un rectangle parfait et ne se termine pas vers l'orient par une abside, comme l'a dit à tort M. Renault.

L. R.

512. E. Caron. *Monnaies du Vexin*. Extrait de l'*Annuaire de la Société de numismatique*, année 1890. — Paris, au siège de la Société française de numismatique, 25, rue Las Cases, 1890. In-8°, 7 p. (La couverture imprimée sert de titre).

513. Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. *Inventaire général des richesses d'art de la France. Paris. Monuments civils*. Tome deuxième. — Paris, libr. Plon,... 1889. Gr. in-8°, [4]-428 p.

P.-F.-L. Fontaine, architecte, p. 355 et 359; — Jacques Le Mercier, architecte, p. 63 et 64 [nés à Pontoise].

514. Histoire générale de Paris. — *Épitaphier du vieux Paris*. Recueil général des inscriptions funéraires des églises, couvents,

collèges, hospices, cimetières et charniers, depuis le moyen âge jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, formé et publié par Emile Raunié. — Tome I. Saint-André-des-Arcs-Saint-Benoît, nos 1 à 524. — Paris, impr. nat., 1890. Gr. in-4°, [6]-CXXVIII-392 p., avec 7 pl. h. t. et de nombreux dessins dans le texte.

Eglise paroissiale de Saint-André-des-Arcs: — François-Louis de Bourbon, prince de Conti († 1709), p. 9-10, avec une fig. du tombeau, p. 9. — Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conti († 1722), p. 10-12, avec une fig. du tombeau, p. 11. — Marguerite de Corbie, femme de Jean de Gamaches, seigneur de Gamaches en Vexin († 1436), p. 24. — Anne Ysambert, épouse de Charles Le Clerc de Lesseville, seigneur d'Aincourt, Leumont, etc. († 1552). — Pierre Séguier, marquis d'O, seigneur de Chars, du Bellay, Marines, etc. († 1638), p. 43-45. — Christophe de Thou, seigneur de Bonneuil, Stains, Villiers et Gonesse, etc. († 1582), p. 62. — Jean de Thou, seigneur de Bonneuil († 1579), p. 62. — Fondation par Marguerite Gallard, veuve de Jérôme Le Feron, seigneur de Louvres en Parisis (1575), p. 70-71. — Claude Le Maistre, prieur de Saint-Denis en France et de Chaumont († 1534), p. 77.

Hospice du Petit-Saint-Antoine : — André Le Febvre, seigneur de Liancourt († 1578), p. 115. — Pierre de la Vernade, seigneur de Brou et de Téméricourt († vers 1532), p. 124.

Couvent des Grands-Augustins : — Anne d'Este, duchesse de Genevois, de Nemours et de Chartres, comtesse de Gisors († 1607), p. 166. — Henri de Savoie, duc de Genevois et de Nemours, comte de Gisors († 1632), p. 166. — Ysabeau de Bourgogne, dame de Neaufle, veuve de Pierre de Chambly le jeune, seigneur de Neaufle († 1323), p. 167. — Joseph Le Clerc de Lesseville, seigneur de Thun, d'Evesquemont, etc. († 1700), avec une fig. du mausolée, d'après Millin, p. 212-214.

Eglise paroissiale d'Auteuil : — Antoine-Nicolas Nicolay, seigneur d'Ossy, de Saint-Mandé, etc. († 1731), p. 253.

Couvent des filles de l'Ave-Maria : Jehan Bureau, chanoine de Poissy, seigneur de Saint-Soupplez en la France († 1555), p. 299.

Collège de Beauvais ou de Dormans : — Jehan d'Aunoy, dit le Gallois, seigneur d'Orville et de Goussainville († 1489), p. 338.

Eglise collégiale et paroissiale de Saint-Benoît : — Auguste Chopin, seigneur d'Arnouville, de Chatou et de Gouzengrez († 1749), p. 368.

Etc.

515. Louis Barron. *Autour de Paris.* 500 dessins d'après nature par G. Fraipont. — Paris, anc. maison Quantin, librairies-imprimeries réunies. S. d. (1891). In-4°, [6]-497 p. et plusieurs cartes.

P. 437 : *La vallée de Montmorency* [plus Ecouen, Gonesse].

P. 459 : *La vallée de l'Oise* [de Pontoise à Beaumont, plus Viarmes, Royaumont, Luzarches, Champlâtreux].

Les illustrations sont exactes et charmantes. Quant au texte, pour en donner une idée, il suffira de citer les lignes suivantes, inspirées à l'auteur par les LATRINES de l'abbaye de Maubuisson : « Du côté de la campagne, deux murs parallèles composent une galerie de vingt mètres de profondeur. Cette galerie est extrêmement curieuse : au bas coule un ruisseau ; au-dessus de ce torrent, des arcades traversent la galerie et sont elles-mêmes divisées par de larges dalles en espèces de cellules, assez grandes pour loger un être humain, assez étroites pour l'obliger à s'accroupir. Ces vides mystérieux, selon la tradition ou l'imagination locale, étaient les oubliettes, les *in-pace*, où l'on forçait de s'enterrer vivantes les religieuses coupables de quelque méfait ou victimes de quelque vengeance. La seule vue de ces cachots humides, où les corps devaient moisir instantanément avant d'être dévorés par les rats, donne le frisson ». Devant une aussi colossale naïveté, tout commentaire devient inutile.

516. *Les palais nationaux : Fontainebleau, Chantilly, Compiègne, Saint-Germain, Rambouillet, Pau, etc., etc.*, par Louis

Tarsot et Maurice Charlot,... — Paris, H. Laurens, s. d. (1889). In-16.

(Bibliothèque d'histoire et d'art).

517. *Récents enrichissements du musée de la sculpture moderne au Louvre*, par Louis Courajod. — Extrait du *Bulletin des Musées*, 15 juin 1890. — Paris, libr. Léopold Cerf. In-8°, 12 p. et 3 vign. (La couverture imprimée sert de titre). — Cf. n° 359.

518. *Esquisse descriptive des monuments historiques dans l'Oise*, par M. l'abbé L. Pihan. — Beauvais, impr. D. Père, 1889. In-8°, 607 p.

Saint-Pierre de Beauvais. — Saint-Étienne de Beauvais. — Saint-Germer (p. 64-109), avec 2 planches. — Eglise de Montagny (portée par erreur sur l'ancienne liste des monuments historiques), p. 110-111. — Trie-Château : église et hôtel de ville (p. 111-118). — Eglise de La Villetertre (p. 118-122). — Etc.

519. *Anciens « aournemens » conservés dans le diocèse de Beauvais*, par M. l'abbé Marsaux,... — (Extr. de l'*Annuaire de l'Oise* de 1891). — Beauvais, impr. D. Père, 1891. In-8°, [4]-32 p.

P. 16-17 : *Fresne-Léguillon* ; p. 27 : *Monneville-Marquemont*.

520. Louis Régnier. *Notice sur les dessins et photographies envoyés au concours ouvert par la Société des amis des arts du département de l'Eure en 1890 (vues et monuments du département)*. — Évreux, impr. de Ch. Hérissey, 1891. In-8°, 87 p. et 4 pl.

Au revers du faux titre : « Extr. du *Bulletin* n° VI de la Société des amis des arts. » Cf. n° 455.

521. Manuels de bibliographie historique. I. *Les archives de l'histoire de France*, par Ch.-V. Langlois,.... [et] H. Stein,.... — Paris, Alph. Picard, édit., 1891. In-8°, [4]-XVII p. et p. 1 à 608 (fasc. I et II.)

Archives départementales de l'Eure, p. 135-137 ; de l'Oise, p. 207-209 ; de Seine-et-Oise, p. 242-245 ; de la Seine-Inférieure, p. 245-249.

Archives municipales de Gisors, Les Andelys, Neaufles, p. 327 ; d'Argenteuil, Ecouen, p. 416 ; d'Ermont, p. 417 ; de Mantes, Magny-en-Vexin, Marines, Méry-sur-Oise, de Meulan, Montmorency, Poissy, Pontoise, p. 417 ; de Saint-Germain-en-Laye, Saint-Prix, Baillet, Bellay, Chaumontel, Courdimanche, Gouzangrez, Jouy-le-Moutier, l'Isle-Adam, Livry, Mareil-en-France, Nucourt, Plessis-Gassot, Presles, Roissy, Sagy, Seraincourt, Thillay, Vaudherland, Vaujours, Villiers-Adam, p. 418.

Fabrique de Gisors, p. 516 ; chartriers de Dangu, Mainneville, Pont-Saint-Pierre ; chartriers de Chantilly, p. 556-557 ; de Delincourt, la Villetertre, le Boulleaume, Bachivillers, p. 558 ; fabriques de Gonesse, Saint-Maclou de Pontoise, Mantes, p. 585 ; chartriers de Méry-sur-Oise, Montmorency, Marines, la Roche-Guyon, p. 586.

522. Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. — Archives nationales. *État sommaire par séries des documents conservés aux Archives nationales*. — Paris, libr. Ch. Delagrave, 1891. In-4°, XIV p. et 880 col.

Préface signée : G. Servois.
Table des noms de lieu et des noms de personne.

523. Bibliothèque nationale. *Inventaire des manuscrits de la collection Moreau*, par H. Omont, bibliothécaire au département des manuscrits de la Biblioth. nat. — Paris, Alph. Picard, édit., 1891. In-8°, IV (lisez : XIV)-282 p.

625-733. Collection de Bréquigny. Copies de pièces relatives à l'histoire de France tirées des archives et bibliothèques d'Angleterre : 665-679. Normandie. — 683. Généralité de Paris.
782-789. Recueil de pouillés : 783. Diocèse de Beauvais. — 785. Diocèse de Chartres. — 788. Diocèse de Paris. — 789. Diocèses de Rouen et de Senlis.
790-793. Recueil de pièces sur l'histoire civile et religieuse des provinces et villes de France : 791. Chaumont-en-Vexin, Saint-Germain-en-Laye. — 793. Abbaye du Trésor.
977-999. Collection de Mémoires sur les Généralités de France rédigés par les intendants de 1697 à 1700 : 990-991. Paris. — 995. Rouen. — 997. Soissons.
1047. Pièces originales concernant.... Mantes.
1735-1778. Répertoire alphabétique des pièces de la collection du Cabinet des chartes.
Etc. etc.

524. *Bibliothèque nationale. Manuscrits latins et français ajoutés aux fonds des nouvelles acquisitions pendant les années 1875-1891.* Inventaire alphabétique par Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale. Partie I [et « Partie II »]. — Paris, H. Champion, lib., 1891. 2 vol. in-8°, [4]-lxxxviij-384 p., [4] p. et p. 385-856 (20 fr.)

P. 21 : Diplômes de 769 et 1152 relatifs au monastère d'Argenteuil *(nouv. acq. lat.* 2222). — P. 32 : Titres de la seigneurie d'Aunay-lez-Bondy du XIIIe au XVIIIe s. *(nouv. acq. fr.* 5014-5020). — P. 107 : Catalogue des livres de Saint-Nicaise de Meulan en 1705 *(nouv. acq. lat.*, 247). — P. 109 : Catalogue des bibliothèques publiques de Meulan *(n. acq. fr.*, 3853) et de Pontoise (id., 3885). — P. 116 : Collection de pièces (XIVe-XVIIe s.) paraissant provenir de la Chambre des comptes et reliées en 2 vol. *(n. a. fr.* 3623 et 3624). Quelques-unes concernant Gisors (163), Mantes (160, 306), Meulan (160). — P. 122 : Recueil de pièces (XIVe-XVe s.), provenant de la Chambre des comptes *(n. a. l.* 2320). Quelques-unes datées du Château-Gaillard (18) et de Neaufle [Saint-Martin] (69, 95, 129). D'autres concernant Mantes (39), Pontoise (39). — P. 139 : Chartes diverses (XIIe-XVIe s.), parmi lesquelles amortissement consenti par Charles VI, en faveur des Célestins de Paris, de la terre d'Attainville, 1394, n. st. (11) *(n. a. l.* 2241). — P. 145 : Chartes des XIIe et XIIIe s. concernant l'abbaye de Châalis et les localités de Louvres, Vémars, Gonesse *(n. a. l.* 2316). — P. 151 : Chartes diverses (XIIIe-XVIe s.) *(n. a. l.* 2230). Recueil terminé par des actes relatifs à Méry-sur-Oise et à Cormeilles-en-Parisis. — P. 349 : Essais sur l'histoire de la Roche-Guyon, par Félix Bertrand, XIXe s. *(n. a. fr.* 3649 et 3649 *bis).* — P. 388 : Terrier des seigneuries de Saint-Gervais, Harchemont, Magnytost, Gerville, le Mesnil et le Vaux-Robin, XVIIe s. *(n. a. fr.* 3699). Légué par Alfred Potiquet. — Id. : Aveux rendus par les censitaires de la seigneurie de Magny et Estrez, 1742 *(n. a. fr.* 1453). Légué par le même. — Id. : Etat des droits seigneuriaux dus à la seigneurie de Saint-Gervais, 1742-1744 *(n. a. fr.* 3698). Légué par le même. — P. 389 : Etat des droits seigneuriaux dus aux fiefs de Magnitot, Gerville et le Mesnil, 1744-1745 *(n. a. fr.* 3700). Id. — P. 444 : Chartes ou lettres du XIIe au XIXe s. *(n. a. l.* 2292), dont plusieurs concernant Monchevreuil, l'abbaye de N.-D. de Ressons (6), Laillerie (9), Neaufle-[Saint-Martin] (10), Gisors (14). — P. 501 : Registre du secrétariat du vicariat de Pontoise (1626-1629), *(n. a. l.* 312). — P. 509 : Psautier suivi d'un calendrier à l'usage de l'abbaye de Maubuisson, XIIIe s., « avec de précieuses indications relatives à l'abbaye de Maubuisson et à la famille de la reine Blanche, fondatrice de l'abbaye. » M. Delisle en donne le relevé *(n. a. l.* 406). — P. 592 : « Histoire des antiquités des églises, abbayes, prieurés, chasteaux, forests et

autres lieux qui estoient dans les limites du gouvernement et capitainerie de Saint-Germain-en-Laye,... par M. Antoine, escuyer, inspecteur général de la capitainerie et maistrise des eaux et forests de Saint-Germain-en-Laye, en l'année 1728 » (*n. a. fr.* 5012). — P. 655 : Extrait des cartulaires de l'abbaye du Val, au diocèse de Paris, XVII[e] s. (*n. a. fr.* 4466). — P. 665 : terrier et obituaire de l'église Saint-Didier de Villiers-le-Bel, 1514 (*n. a. fr.* 1080).

Etc.

525. *Bibliothèque nationale. Département des imprimés. Catalogue des factums et d'autres documents judiciaires antérieurs à 1790*, par A. Corda, sous-bibliothécaire au département des imprimés. Tome I[er] : Abadie-Cyvadat. — Paris, libr. Plon..., 1890. In-8°, XI-567 p.

Pièces concernant Achères, p. 4; Argenteuil, p. 51-52; Arnouville, p. 469; Auvers, p. 81; Avernes, p. 85, 550; Bercagny, p. 162; Bleu (les sept villes de), p. 211; Boisdenemetz, p. 218; Boissy-le-Bois, p. 526; Boubiers, p. 256; Buhy, p. 314; Carrières-sous-Poissy, p. 383; Champagne (sur-Oise?), p. 106; Chars, p. 162; Chaumont, p. 323, 449; Cléry, p. 484; Conflans-Sainte-Honorine, p. 459; Damval, p. 256; Eragny-sur-Epte, p. 423; Farceaux, p. 146; Fay-les-Etangs, p. 526; Follainville, p. 470; Frémainville, p. 484; Fresne [l'Archevêque?], p. 458; Gadancourt, p. 19; Gisors [et l'échange de Belle-Isle], p. 152, 211, 218, 365; Gisors, 315; Gournay-sur-Marne, p. 11; Guiry, p. 422; Guitry, p. 449; Hennezin, p. 548; Heudicourt, p. 234; l'Isle-Adam, p. 368; Levemont, p. 422; Liancourt-Saint-Pierre, p. 526; Limay, p. 142, 470; Loconville, p. 526; Luat (le), p. 285; Lyons-la-Forêt, p. 115; Magny-en-Vexin, p. 327; Mantes, p. 109, 470; Méru, p. 446; Méry, p. 368; Meulan, p. 208, 327, 531; Parnes, p. 401; Petimus, p. 247; Piscop, p. 285; Poissy, p. 2, 152, 383; Pontoise, p. 23, 334, 421, 556; Rosny, p. 190, 191; Saint-Germain-en-Laye, p. 152, 526; Saint-Gervais, p. 148; Serans, p. 484; Tierceville, p. 423; Tourly, p. 526; Trie-Château, p. 423; Triel, p. 383; Vernouillet, p. 186; Villarceaux, p. 383.

526. Bibliothèque nationale. *Inventaire des dessins exécutés pour Roger de Gaignières et conservés aux départements des estampes et des manuscrits*, par Henri Bouchot, bibliothécaire au département des estampes. Tome premier [et « tome second »]. — Paris, libr. Plon; E. Plon, Nourrit et C[ie], imp.-édit., 1891. 2 vol. in-8°, [4]-XXVIII-506 et [4]-565 p. (30 fr.)

TOME I[er]. *Département des estampes:*

Pe 1 : 64. Vitrail de N.-D. de Chartres représentant Bouchard de Montmorency, seigneur de Marly? XIII[e] s. — 72. Vitrail de Saint-Louis de Poissy (XV[e] s.?) représentant le couronnement de saint Louis à Reims. Voyez 7028. — 74. Statue de saint Louis, à Saint-Louis de Poissy. — 80. Statue de Marguerite de Provence, reine de France, de la même église. — 83. Statue de Louis de France, fils aîné de saint Louis; même église. — 84, 85, 87. Figures de trois enfants de saint Louis, tirées de tombeaux de l'abbaye de Royaumont. — 86. Statue de Jean, comte de Nevers, tirée de Saint-Louis de Poissy. — 116. Figure d'homme (Thibaut de Valengoujart, chevalier, † vers 1250), tirée d'un tombeau de l'abbaye du Val. Voyez 2263. — 122. Figure de chevalier (Thibaut de Montmorency, † après 1267) tirée d'un tombeau de la même abbaye.

Oa 10: 132. Figure de Philippe III, roi de France, tirée d'un tombeau de l'abbaye de Royaumont. — 133. Statue du même, tirée de Saint-Louis de Poissy. — 136. Statue de Pierre, comte d'Alençon, fils de saint Louis, tirée de la même église. — 139. Statue d'Isabeau, reine de Navarre, fille de saint Louis, même provenance. — 147. Figure de chevalier (Dreux de Villiers, seigneur de Méry, † 1280), tirée d'un tombeau de l'abbaye du Val. — 148. Figure de Jeanne de l'Isle, femme de D. de Villiers, † 1276, tirée d'un tombeau de la même abbaye.

— 149. Figure de Pierre de Roye, chevalier, XIIIe s., tirée d'un tombeau de l'abbaye de Joyenval. — 153. 156, 183. Figures tirées de tombeaux de l'abbaye de Royaumont. — 155. Figure d'Alix de Fouilleuse-Flavacourt, femme de N. de Crevecœur, † 1279, tirée d'un tombeau des Cordeliers de Beauvais. — 160. Figure de Marguerite, femme de Guill. de Fourqueux, † 1283, tirée d'un tombeau de l'église paroissiale de Fourqueux. Voyez 3972. — — 189. Figure de Blanche de Laon d'Attainville, † 1300, tirée d'un tombeau de l'abbaye de Royaumont. Voyez 4027. — 191. Alix, femme de Jean Le Latimier, † 1301. Figure tirée d'un tombeau de l'abbaye de Joyenval. — 194. Figure d'Alix, femme de Pierre de Noisy, † 1303, tirée d'un tombeau de l'abbaye de Royaumont. — 195. Figure de Jeanne de Villiers, femme de Gasse de l'Isle, † 1304? tirée d'un tombeau de l'abbaye du Val. — 224. Figure de Philippe le Bègue, † 1301, tirée d'un tombeau de l'abbaye de Royaumont.

O a 11 : 235. Statue de Robert, comte de Clermont, fils de saint Louis, tirée de Saint-Louis de Poissy. — 271. Figure de Marguerite de Beaujeu, femme de Charles de Montmorency, † 1337, tirée d'un tombeau de l'abbaye du Val. — 273. Figure de Henri de Meudon, † 1344, tirée d'un tombeau du prieuré d'Hennemont. — 274. Figure de Gasse de l'Isle, seigneur du Plessis, † 1345, tirée d'un tombeau de l'abbaye du Val. — 275. Figure d'Eléonore de Villiers, femme de G. de l'Isle, † 1380, tirée d'un tombeau de l'abbaye du Val. — 276. Figure de Guillemin Le Saunier de Montigny, écuyer, XIVe s., tirée d'un tombeau de l'abbaye du Val. — 277. Figure de la femme du précédent, † 1329, tirée d'un tombeau de la même abbaye. — 278. Figure de Marie, seconde femme de Pierre Le Saunier de Montigny, † 1329, tirée d'un tombeau de l'abbaye du Val. Voyez 4579. — 279. Figure de Jean Le Saunier, trésorier de l'église d'Avranches, † vers 1340, tirée d'un tombeau de l'abbaye du Val. Voyez 2262. — 280. Figure de Jean Le Saunier, juge, † XIVe s., tirée d'un tombeau de l'abbaye du Val. Voyez 4580. — 288. Figure de Guillaume d'Autun, moine, † 1347, tirée d'un tombeau du prieuré d'Hennemont. — 314. Figure de Jeanne de Sancerre, dame de Trie, comtesse de Dammartin, XIVe s., tirée d'un tombeau de N.-D. de Dammartin. — 318. Figure de Jeanne de Meulan, femme de Philippe de Clère, † 1343, tirée d'un tombeau des Jacobins de Rouen. — 327. Figure de Robert Le Saunier, chanoine de Poissy, † 1363, tirée d'un tombeau de l'abbaye du Val. — 328, 329, 330. Deux figures de femme et une figure d'homme tirées de tombeaux du prieuré d'Hennemont.

O a 13 : 469. Figure de Charles de Montmorency, † 1381, tirée d'un tombeau de l'abbaye du Val. Voyez 4719. — 470. Figure de Péronnelle de Villiers, femme du précédent, d'après un tombeau de la même abbaye. — 519, 520. Figures de Witasse de Guiry, sergent du roi au bailliage de Senlis († 1400), et de Laurence, sa femme, tirées d'un tombeau de l'abbaye de Froidmont.

O a 15 : 716, 717. Figures de Jacques de Villiers, châtelain de l'Isle-Adam, † 1471, et de Jeanne de Neelle, sa femme, † 1465, tirées d'un tombeau de l'abbaye du Val. — 721. Figure de Blanche de Gamaches, femme de J. de Chatillon, † 1479, tirée d'un tombeau de l'église d'Ecouis. Voyez 4166.

O a 18 : 1220. Portrait en pied d'Antoine de Saint-Chamand, sieur de Méry, gouverneur de Guise, † 1627, tiré d'un original de 1598 conservé au château de Méry-sur-Oise. — 1221. Portrait en pied du même, tiré d'une peinture originale.

P c 18 : 1730. Peinture murale où sont représentées les armoiries de Marie de Bourbon, prieure de Poissy, † 1401. Tiré de Saint-Louis de Poissy. — 1758. Tapisserie exécutée pour Nicolas de Neufville, sieur de Villeroi, † 1598. — 1800. Tapisserie exécutée pour François de Créqui, marquis de Marines, maréchal de France, † 1705.

Calques d'après les dessins conservés à la bibliothèque Bodléienne d'Oxford :

P e 1 : 1859. Pierre tombale d'Isabelle d'Alençon, religieuse du prieuré de Saint-Louis de Poissy. — 1877. Figure de Marie de Bourbon, religieuse à Poissy, † 1402, tirée de Saint-Louis de Poissy. — 1963. Tombeau de Marie de Bretagne, † 1371, et d'Isabelle d'Artois, † 1344, religieuses de Poissy, tiré de Saint-Louis de Poissy. — 1971. Tombeau de Louis de France, fils de saint Louis, † 1260, tiré de l'abbaye de Royaumont.

P e 1 a : 1997, 1998. Tombeau de Jean de France, fils de saint Louis, † 1247,

tiré de l'abbaye de Royaumont. — 2000. Tombeau de Philippe de France, frère de saint Louis, († 1222), tiré de la même abbaye. — 2001, 2002. Tombeau de Blanche de France, fille de saint Louis, † 1243, tiré de la même abbaye. — 2003. Statues de six enfants de saint Louis, tirées de Saint-Louis de Poissy. — 2032. Tombe de Louis-César de Bourbon, comte du Vexin, bâtard de Louis XIV, † 1683, tiré de Saint-Germain-des-Prés.

P e 1 b: 2074-2079. Tombeaux de l'abbaye d'Hérivaux. — 2085-2102. Tombeaux et blasons de l'abbaye d'Hérivaux. — 2104-2106. Tombeaux de l'abbaye de Joyenval. — 2132. Pierre tombale de Jean de Ploisy, sieur de Roissy-en-France, † 1477, et de Perrette de Thyois, sa femme, † 14..? tirés de l'église de Roissy. Voyez 4551. — 2133. Vitrail de l'église de Beaumont-sur-Oise, représentant Jean de Beaumont, puîné de la maison de Beaumont-sur-Oise, XIIIe siècle. — 2134. Vitrail de la même église, représentant N., dame de Beaumont, XIIIe s.

P e 1 c: 2140. Tombeau de Guillaume de Flavacourt, archevêque de Rouen, † 1306, tiré de N.-D. de Rouen. Voyez 6842. — 2220. Pierre tombale de Philippe de Clère, chevalier, † 1351, et de Jeanne de Meulan, sa femme, tirée des Jacobins de Rouen. — 2256. Statues tombales de Cornu, bourgeois d'Ecouis, et de sa femme (XVe s.), tirées de l'église d'Ecouis. — 2257. Tombeau de Pierre de Roncherolles, seigneur d'Ecouis, † 1503, et de Marguerite de Châtillon, sa femme, † 1518, tiré de l'église d'Ecouis. — 2258. Tombeau d'Enguerrand de Marigny, † 1315, tiré de l'église d'Ecouis. — 2259. Epitaphe du tombeau précédent. — 2260. Tombeau de Jean de Marigny, évêque de Beauvais, † 1351, tiré de la même église. Voyez 6843. — 2261. Pierre tombale de Robert Le Saunier, † 1289, tirée de l'abbaye du Val. — 2262. Pierre tombale de Jean Le Saunier, trésorier de l'église d'Avranches, † vers 1340, tirée de l'abbaye du Val. Voyez 279. — 2263. Pierre tombale de Thibaut de Valengoujard, chevalier, † 1243, tirée de l'abbaye du Val. Voyez 116. — 2264. Pierre tombale de Girard de Valengoujard, chevalier, † 1292, tirée de la même abbaye. — 2265. Pierre tombale de Thibaut II de Valengoujart, † 1297; même provenance. — 2266. Pierre tombale de Jean Huger, abbé du Val, † 1344; même provenance. — 2267. Pierre tombale de Regnault de Gaillonnet, sieur de Gadencourt, † 1412; id.

P e 1 k: 3279. Inscription rappelant la consécration faite vers l'année 1332 par Guillaume de Flavacourt, archevêque d'Auch, d'une chapelle dans l'église des Chartreux de Paris, tirée de cette église.

P e 1 n: 3529 à 3536. Pierres tombales de l'abbaye de Royaumont (XIIIe et XIVe s.). — 3602. Pierre tombale d'Isabelle, dame de Noyon-sur-Andelle et de Hacqueville, † 1293, tirée de l'abbaye de Joyenval. — 3614 à 3616. Pierres tombales du prieuré d'Hennemont (XIVe et XVIe s.).

P e 1 o: 3627. Pierre tombale de Dreux Le Pelletier, de Villaines, prieur de Poissy, curé de Villiers-sur-Seine, † 1353, tirée de l'abbaye de Barbeaux.

Tome II. *Département des estampes.*

Dessins originaux :

P e 5: 3962. Tombeau de N. de Beaumont, chevalier, XIIIe s., tiré de la chapelle du château de Beaumont-sur-Oise. — 3963. Tombeau d'une femme de la famille de Beaumont, XIIIe s., tiré de l'église de Beaumont-sur-Oise. — 3964. Tombeau d'Adam de Chambly, évêque de Senlis, † 1258, tiré de l'abbaye de Chaalis. Voyez 4616. — 3965. Tombeau de Gautier de Chambly, évêque de Senlis, † 1272, tiré de l'abbaye de Chaalis. Voyez 6852. — 3966. Pierre tombale de Gilles Malet, valet de chambre du roi, † 1411, et de Nicole de Chambly, sa femme, † avant 1379, tirée de l'abbaye de Chaalis. — 3972. Pierre tombale de Marguerite, femme de Guillaume de Fourqueux, † 1283, tirée de l'église de Fourqueux. Voyez 160. — 3977 à 3981. Pierres tombales tirées du prieuré d'Hennemont (XIVe s.). — 3982 à 3985. Pierres tombales tirées de l'abbaye d'Hérivaux (XIVe s.). — 3988 à 3996. Pierres tombales tirées de l'abbaye de Joyenval. — 4007 à 4020. Figures diverses tirées des verrières de Saint-Martin de Montmorency (XVIe s.). — 4023. Tombeau de Robert du Plessis, chevalier, † 1323, tiré de N.-D. de Poissy. — 4024. Pierre tombale de Louise de Gondi-Retz, prieure de Poissy, † 1661, tirée de l'abbaye de Saint-Louis de Poissy. — 4025 et 4026. Pierre tombale de Jean de Laon, sieur d'Attainville, † 1304, tirée de l'abbaye de Royaumont. — 4027 et 4028. Pierre tombale de Blanche de

Laon, fille du précédent, † 1300, tirée de l'abbaye de Royaumont. Voyez 189. — 4029 à 4031. Pierres tombales tirées de l'abbaye de Royaumont (XIIIe s.). — 4037. Tombeau de Roland de Neubourg, conseiller d'Etat, † 1629, tiré de l'église de Sarcelles. — 4038 à 4047. Pierres tombales de l'abbaye du Val (« Adèle » de l'Isle, chevalier, † 1275; Anseau de l'Isle, † 1285; Adam de l'Isle, † 1327; Dreux de Villiers, sieur de Méry, † 1280, et Jeanne de l'Isle, sa femme, † 1276; Marguerite de Morfontaine, femme de Jean de Chambly, † 1294; Jeanne de Villiers, femme de Gasse de l'Isle, † 1304; Louis de Chambly, sieur de Neauphle, † 1341; Isabelle de Chambly, femme de N. d'Estouteville, XIVe s.; Marguerite de Beaujeu, † 1337, et Jeanne de Roucy, † 1362, femme de Charles de Montmorency; Gasse de l'Isle, sieur du Plessis, † 1345, et Eléonor de Villiers, sa femme, † 1380; Adam de l'Isle, chanoine d'Evreux, † 1327).

P e 6: 4098. Pierre tombale de Robert de Chambly, dit Le Latimier, XIIIe s., tirée de l'abbaye de Preuilly.

P e 8: 4166. Pierre tombale de Blanche de Gamaches, femme de Jean de Châtillon, † 1479, tirée de l'église d'Ecouis. Voyez 721.

P e 11 a: 4550. Tombe de Guillaume de Poissy, chevalier, fondateur de N.-D. de Poissy, XIIIe s., tirée de N.-D. de Poissy. — 4551 et 4559. Pierre tombale de Jean de Ploisy, seigneur de Roissy, † 1477, et de Perrette de Thiois, dame de Noisement, sa femme, † XVe siècle, tirée de l'église de Roissy. Voyez 2132. — 4576. Pierre tombale d'Antoine de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam, † 1504, et d'Agnès de Moulin, sa femme, † 1500, tirée de l'abbaye du Val. — 4577. Pierre tombale de Pierre Le Saunier de Montigny, maître d'hôtel de la reine, † 1338, tirée de l'abbaye du Val. — 4578. Pierre tombale de Robert Le Saunier, chanoine de Poissy, † 1363, et de Guillaume Le Saunier, dit Flavacourt, son frère, tirée de l'abbaye du Val. — 4579. Pierre tombale de Marie, femme de Pierre Le Saunier, † 1329, tirée de l'abbaye du Val. Voyez 278. — 4580. Pierre tombale de Jean Le Saunier, juge, XIVe s., tirée de la même abbaye. Voyez 280. — 4581. Pierre tombale de Guillemin Le Saunier, écuyer, XIVe s., et de sa femme; même provenance. — 4582. Pierre tombale d'Ambroise de Villiers, sieur de Valengoujard, † 1503; id. — 4616. Tombeau d'Adam de Chambly, évêque de Senlis, † 1258, tirée de l'abbaye de Chaalis. Voyez 3964. — 4630. Tombe de Louis de Villiers de l'Isle-Adam, évêque de Beauvais, † 1520, tirée de Saint-Pierre de Beauvais. — 4717. Tombeau de Charles de Villiers de l'Isle-Adam, évêque de Beauvais, † 1535, tiré de l'abbaye du Val. — 4718. Tombeau de Robert d'Aunay, dit Le Galois, sieur d'Orville, † 1404, tiré de l'abbaye du Val. — 4719. — Tombeau de Charles de Montmorency, † 1381, et de Péronnelle de Villiers, sa femme, tiré de l'abbaye du Val. Voyez 469 et 470. — 4720. Tombeau de Jacques de Villiers, châtelain de l'Isle-Adam, prévôt de Paris, † 1471, et de Jeanne de Neelle, sa femme, † 1465, tiré de l'abbaye du Val. — 4741. Tombeau de René Le Roullié, abbé d'Hérivaux, † 1557, tiré de l'abbaye d'Hérivaux. Voyez 6857. — 4746. Tombeau de Gautier de Chambly, évêque de Senlis, † 1272, tiré de l'abbaye de Chaalis. Voyez 3965 et 6852.

P e 11 b: 4856. Pierre tombale de Guillaume des Chos, prieur de l'Isle-Adam, † 1351, tiré de Saint-Martin-des-Champs de Paris.

P e 11 c: 4880. Statue de Robert de France, fils de Philippe-le-Bel, † 1308, tirée de Saint-Louis de Poissy. — 4883. Figure de Philippe-le-Bel, roi de France, tirée de Saint-Louis de Poissy. — 4906, 4907, 4908. Tombeaux de l'abbaye de Royaumont (XIIIe-XIVe siècles). — 4921. Fonts baptismaux sur lesquels fut baptisé saint Louis; monument élevé en 1650 par Nicolas Mercier, professeur au collège de Navarre. Tiré de N.-D. de Poissy. — 4922. Tombe de Philippe et Jean de France, fils de Louis VIII, tirée de N.-D. de Poissy. — 4923 à 4927. Monuments tirés de Saint-Louis de Poissy (XIVe s.). — 4954. Pierre tombale de Pierre de Vaudétar, abbé commendataire d'Hérivaux, † 1642, tirée de l'abbaye d'Hérivaux.

Topographie de la France :

V a 44: 5181. Vue du château de Charleval. — 5182. Vue de l'abbaye de Fontaine-Guerard. — 5183-5184. Plans du château de Pont-Saint-Pierre. — 5185. Vue de l'église d'Ecouis.

Va 347 : 5839-5841. Trois vues de l'abbaye du Val. — 5822. Plan de l'abbaye de Royaumont.

Va 348 : 5843. Vue du château de Montmorency. — 5844. Vue du château de Saint-Leu-Taverny.

Département des manuscrits :

Fonds latin 17031 : 6692 et 6693. Mêmes tombeaux que 4630 et 4717.

F. l. 17034 : 6728. Pierre tombale d'Adam de l'Isle, évêque d'Evreux, † 1329, tirée de l'abbaye du Val.

F. l. 17038 : 6769. Tombe de Nicolas de Roye, évêque de Noyon, † 1240, tirée de l'abbaye de Joyenval.

F. l. 17044 : 6842. Tombeau de Guillaume de Flavacourt, archevêque de Rouen, † 1306, tiré de N.-D. de Rouen. Voyez 2140. — 6843. Tombeau de Jean de Marigny, évêque de Beauvais, † 1351, tiré de l'église d'Ecouis. Voyez 2260.

F. l. 17045 : 6849. Tombeau d'Adam de Chambly, évêque de Senlis, † 1258, tiré de l'abbaye de Chaalis. Voyez 3964. — 6852. Tombeau de Gautier de Chambly, évêque de Senlis, † 1272, tiré de la même abbaye. Voyez 3965 et 4746. — 6857-59. Tombeau de René Le Roullié, évêque de Senlis, † 1559, tiré de l'abbaye d'Hérivaux. Voyez 4741.

Collection Clairambault :

Vol. 632 : 7017 et 7051. Ecu semé de France, tiré de Saint-Louis de Poissy. — 7027. Figure de Blanche de Castille, reine de France, † 1252, tirée de l'abbaye de Maubuisson. — 7028. Vitrail de Saint-Louis de Poissy (xve s.), représentant le couronnement de Louis IX. Voyez 72. — 7029. Croquis de l'abbaye de Royaumont. — 7030-7031. Croquis de l'église de Royaumont. — 7032-7045. Tombeaux et détails de tombeaux tirés de Royaumont. — 7055. Monument du cœur de Philippe-le-Bel, à Saint-Louis de Poissy.

Etc.

527. *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal*, par Henry Martin, conservateur adjoint à la bibliothèque de l'Arsenal. T. 5e. — Paris, libr. Plon, 1889. In-8°, [4]-487 p.

5031-5032 (754 H. F.). Recherche de la noblesse de Normandie faite par M. de Chamillart en 1667. 2 vol. Ecriture du xviie s.

5131. Recueil Conrart. T. 1er. P. 293-294 : Epigramme de Charleval à Sarrazin, réponse de Sarrazin et stances de Sarrazin à Charleval.

5194-5195 (887 H. F.). « Valerius Maximus, translaté du latin en françois par maistre Simon de Hesdin... » et par « Nicolas de Gonnesse, maistre en ars et en theologie. » — 2 vol., 1401, exécutés par un membre de la famille de Montmorency.

5196 (888 H. F.). Même ouvrage (1407), exécuté pour un membre de la famille de Boissele.

5198 (63 B. F.). Recueil de chansons du xiiie s., avec musique notée. Commencement du xive s. P. 143 et suiv., chansons de « Gillebert de Berneville. » P. 297, autre chanson du même.

5265 (973 H. F.). Recherche de la noblesse de la généralité de Rouen, par La Galissonnière (1666-1682). Ms. du xviiie s.

5284. Recueil de papiers, lettres, etc., relatifs au voyage de l'abbé Morillon (de Villiers-le-Bel) en Hollande. 1813.

5308 (914 H. F.). Lettres écrites ou reçues par des membres de la famille Morillon, de Villiers-le-Bel. 1762-1838.

5327. Entretiens, conférences et instructions de Charles Saillant, curé de Villiers-le-Bel. Commencement du xixe s.

5328. Entretiens sur la pénitence, par Charles Saillant, curé de Villiers-le-Bel, et le docteur Saillant, de Villiers-le-Bel. Commencement du xixe s.

5355-5359, Recueil de pièces sur des matières religieuses. 7 vol. — T. 1er. Instructions, par Nicolas-Joachim Durand et Charles Saillant, curés de Villiers-le-Bel. 1796-1800. — T. IV. Fol. 351 : « Explication abrégée de l'ancien Testament, ou instruction morale des lundi, jeudi et samedi, 1799, par Charles Saillant, curé de Villiers-le-Bel. »

5370. « Paraphrase du Pater. — Copié sur le ms. même de la mère Angélique de St-Jean Arnaud, abbesse de Port-Royal des Champs. — Villers-le-Bel, ce 25 aoust 1799. »

5381-5399. Catalogue des bibliothèques nationales établies à Versailles dans les dépôts de la Commission des arts du département de Seine-et-Oise et cataloguées par les soins du citoyen Buffy, membre de cette commission. 19 vol. — T. Ier. « Catalogue des livres provenans de maisons religieuses de différents districts du département de Seine-et-Oise. » — T. II, suite du précédent. — T. III. « Catalogues des livres provenans du district de Saint-Germain. » A partir de la p. 20 : « Catalogue des livres provenans des maisons religieuses du district de S.-Germain-en-Laye. » — T. IV. P. 1 : « Catalogue des livres provenants de chez la femme Le Massais, émigrée, district de Pontoise, commune de Chauvry. » P. 49 : « Catalogue des livres provenant des maisons religieuses du district de Pontoise. » — T. XVI. P. 1 : « Catalogue des livres provenant de chez Caraman, émigré, district de Gonesse, commune de Roissy. » P. 124 : « Catalogue des livres provenant de chez les frères Maury, district de Gonesse, commune de St-Brice. » P. 200 : « Catalogue des livres provenant de chez La Rochefoucault, émigré, commune de Montmagny, district de Gonesse. » P. 228 : « Catalogue des livres provenant de chez la femme Le Camus, commune de Montfermeil, district de Gonesse. » — T. XVII. P. 1 : « Catalogue des livres provenant de la commune de Magny, district de Mantes. Maisons religieuses. » P. 137 : « Catalogue des livres provenant des maisons religieuses, district de Mantes, commune de Villarceaux. »

5413. Recueil Conrart in-fol. T. IV. — P. 697 : « De Madame la comtesse de Maure à Madame la duchesse de Longueville, à Trie. De Bourbon, le ... septembre (octobre) 1655. — Dans la créance que j'ay qu'on s'ennuye quelquefois à Trie... » — P. 1087. « Lettre du Roy à la Reyne sa mère. A Saint-Germain-en-Laye, ce 12 juin 1631. » — P. 1099. « Lettre du Roy à la Reyne mère, de Saint-Germain-en-Laye, ce 14 juin 1631. »

5416. Id. T. VII. — P. 705. « Les gestes de très illustre seigneur Anne de Montmorency, grand maistre et connestable de France. » — P. 797. « Partage faict par messire Anne de Montmorency, grand maistre et connestable de France, des biens de sa succession entre ses enfans, en janvier 1563. » — P. 1901, 1904, 1982. « Lettres de M. de Noyers. » 1639.

5419. Id. T. X. — P. 257. Relation de baptême du Dauphin, fils de Louis XIV, à Saint-Germain-en-Laye.

5421. Id. T. XII. — P. 1137. Lettre de Catherine de Médicis à M. de Montpensier. « De Saint-Germain-en-Laye, 13 février 1573. » — P. 1171. « Réconciliation faite entre Monsieur le prince de Condé et M. de Guise. — Aujourd'huy, 24 aoust 1561, le Roy estant à Saint-Germain-en-Laye... »

5424. Id. T. XV. — P. 228. Lettres patentes de Louis XIII données à Saint-Germain-en-Laye le 11 déc. 1630. — P. 229 *ter*. Id. données au même lieu le 13 déc. 1630. — P. 629. « Erection des terres de Vaujours et de Saint-Christophe sous le nom de duché et pairrie de La Vallière. May 1667. »

5775. Ms. du XVe s. : Valère Maxime traduit par Simon de Hesdin et Nicole de Gonesse. Voir plus haut mss. 5194-5196.

5795-5796. Correspondance de la famille Saillant, de Villiers-le-Bel. 2 vol. (1752-1815).

5799. Recueil. — Fol. 118 : « Pour le service de vénérable Claude Auguste Luce, ancien curé de Villiers-le-Bel. » Fol. 241 : « Oraison funèbre de J.-N. Durand, curé de Villiers-le-Bel, prononcée le 13 novembre 1796 par M. Varlet, prêtre de S.-Etienne-du-Mont. » Fol. 252 : Lettre de Charles Saillant, curé de Villiers-le-Bel. 4 nov. 1798.

5802. « Discours de la sœur Brigitte Jocabed Le Lorrain, convulsionnaire. » 1780-1791. Ces extraits ont été copiés de 1815 à 1819. (Papiers Saillant).

5803-5804. Recueil Saillant. 2 vol. traitant de matières diverses.

5809. Recueil Saillant. Matières religieuses. Fin XVIIIe s. et commencement XIXe.

5812-5816. Catéchismes. Fragments sur les psaumes. (Papiers Saillant).

5817-5820. Charles-Jacques Saillant (1747-1814), curé de Villiers-le-Bel : Sermons, 1797-1801. 4 vol.

5821. Prônes et instructions. Commencement du XIXe s. (Papiers Saillant).

5822-5823. « Prosnes ou instructions sur les épîtres et les évangiles des dimanches, écrits de la main de M. Saillant. 1797-1801. » 2 vol.

5824. Recueil. — Fol. 1 : « Entretiens sur le saint sacrifice de la messe. » Fol. 58 : Conférences ou instructions pour les fêtes de l'année, faites à Villiers-le-Bel. 1797-1805 (Papiers Saillant).

5825. « Prosnes ou instructions sur les épîtres des dimanches, écrits de la main de M. Saillant. » Fin du XVIIIe s. et commencement du XIXe.

5826. Recueil. Matières religieuses (Papiers Saillant).

5827. Recueil sur les symboles (Id.)

5832. « Pseaumes paraphrasés, écrits de la main de M. Saillant. »

Etc.

528. *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Institut*, rédigé par M. Fernand Bournon, archiviste-paléographe. — Paris, H. Champion, lib., 1890. In-8o, [4]-56 p. à 2 col.

388. « Observations sur un ouvrage de M. le mareschal de Vauban intitulé *Dixme royale*, par N. Anquetin, curé de Lions la Forest en Normandie. Avril 1709. » Petit in-fol. (P. 38).

402-414. Inventaire du trésor des Chartes de Dupuy (XVIIe s.): 402. 1. Maxin françois *(sic)*, Mantes et Meulan, Beaumont, etc. 403. 2. Chambly, etc. 404. 3. Rouen, Gisors, etc. (P. 39).

417. Mémoires abrégez des généralitez du Royaume de France, XVIIIe s. 1. Généralités de Paris, par Phelypeaux, 1698. (P. 40). 7. Généralité de Rouen, par M. de la Bourdonnoye, 1697. (P. 41).

436. « Terrier des fiefs de Bazancourt et de Châteaupair, dit Remoucheuse, sis à Cormeilles en Vexin, appartenant à François Girardelet. » XVIIe s. In-fol. (P. 43).

438. Etat des domaines, seigneuries, juridictions de chacun des fiefs de la généralité de Paris. XVIIIe s. In-fol. (P. 43).

486. Recherche de la noblesse de la généralité de Rouen par Barin de la Galissonnière (1666-1682). In-fol. (P. 50).

487. Double du précédent. XVIIIe s. In-fol. (P. 50).

529. *Analecta liturgica*. Sedulo collegit et in lucem protulit W.-H.-J. Weale. — Insulis et Brugis, typis societatis Sancti Augustini, Desclée, de Brouwer et soc., 1889 et 1890. In-8o, six fasc.

Dans la première partie, reproduction d'un ancien calendrier liturgique du diocèse de Rouen.

Dans la seconde partie, intitulée : *Thesaurus hymnologicus*, publiée avec la collaboration de M. l'abbé Misset, on trouve l'indication ou le texte des anciennes proses des églises de Paris, de Beauvais, de Saint-Denis en France, de Senlis, etc.

530. *L'ancienne liturgie des diocèses de Beauvais*, *Noyon et Senlis*, par M. l'abbé E. Morel,... — Beauvais, impr. de D. Père (1889). In-8o. (Extrait du Bulletin religieux de Beauvais, 1889).

531. *Les obituaires français au moyen âge*, par Auguste Molinier. — Ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Paris, impr. nat., 1890. In-8o. [4]-IV-354 p. (7 fr. 50. Se trouve chez Alph. Picard).

Le mémoire de M. Molinier est suivi (p. 151-284) d'une *Bibliographie des obituaires français*, qui contient des indications relatives aux obituaires de l'abbaye de Notre-Dame du Val (p. 170), du prieuré de N.-D. d'Argenteuil (p. 171), de

l'abbaye de Joyenval (p. 174), de la collégiale de N.-D. de Mantes (p. 176), du couvent de Saint-Louis de Poissy (p. 176), des abbayes de Marcheroux et de Mortemer (p. 185), de Saint-Martin et de Saint-Mellon de Pontoise (p. 186), du prieuré Saint-Léonor de Beaumont-sur-Oise (p. 200).

532. *Nouvel armorial du bibliophile.* Guide de l'amateur des livres armoriés, par Joannis Guigard. Tome premier [et tome II]. — Paris, Émile Rondeau, lib., 1890. 2 vol. in-8°, [4]-xvii-[2]-391 et [4]-494 p., avec très nombreuses fig.

Tome Ier : Le duc de Penthièvre, p. 54-55 ; — la duchesse de Berry et la bibliothèque de Rosny, p. 105-107 ; — duchesse de Gisors, née Mancini-Mazarini, p. 161 ; — marquise de Goussainville, née Le Camus, 189 ; — marquise de Goussainville, née Potier de Novion, 190 ; — Pierre Acarie, archidiacre de Rouen, fils de Madame Acarie, 220 ; — J.-B. de Belloy, archevêque de Paris, né à Morangles et retiré à Chambly, 232-233 ; — De la Rue, abbé de l'Isle-Dieu, 304 ; — le cardinal de Pellevé, seigneur de Jouy-sous-Thelle, Liancourt-Saint-Pierre, etc., 349 ; — Louis-Guy de Guérapin, baron de Vauréal, évêque de Rennes, 376.

Tome II : Isaac de Benserade, né à Lyons-la-Forêt (?), p. 46 ; — les Bouvard de Fourqueux, 87-88 ; — Brissart, seigneur de Triel et de Chanteloup, 95 ; — Geoffroy-Macé Camus de Pontcarré, baron de Maffliers, 109-110 ; — J.-B.-Hélie Camus de Pontcarré de Viarmes, 110 ; — le président Chavaudon, mort au château de Montmagny, 133-134 ; — le maréchal de Belle-Isle, duc de Gisors, 224-225 ; — Jubert de Bouville, marquis de Panilleuse, intendant d'Alençon, 267 ; — Le Boullanger de Montigny, seigneur de Hacqueville, 300 ; — le baron de Breteuil, seigneur de Dangu, ministre de Louis XVI, 319 ; — les Machault d'Arnouville, 333-334 ; — les Molé de Champlâtreux, 360-361 ; — le connétable de Montmorency, 366-367 ; — Philippe de Mornay, seigneur du Plessis-Marly, dit Duplessis-Mornay, [né à Buhy], 376-377 ; — marquis de Mornay-Montchevreuil, 377 ; — les Villeroy d'Halaincourt, 379-380 ; — Nicolas de Nicolaï, marquis de Presles, 381 ; — Nicolaï, marquis de Goussainville, 381 ; — le maréchal Testu de Balincourt, 447.

Etc., etc.

533. *Dictionnaire des appellations ethniques de la France et de ses colonies*, par André Rolland de Denus. — Paris, Em. Lechevalier, 1889. Gr. in-8°, 334 p.

534. *Nouvelle Géographie de la France*, comprenant toutes les communes, l'administration, la population, la topographie, les foires, les produits du sol et de l'industrie, le commerce, les curiosités, l'histoire. Ouvrage exécuté sur un plan entièrement nouveau et suivi d'un index alphabétique qui lui donne tous les avantages du dictionnaire, par H. Mataigne. Ouvrage couronné par la Société de Géographie de Paris. 2e édition. — Paris, libr. H. Le Soudier, 1891. In-4° à 2 col., [6]-1499 p.

Départements de l'Eure, p. 465-484 ; de l'Oise, p. 956-976 ; de Seine-et-Oise, p. 1225-1249.

535. *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*, comprenant : 1° une introduction sur la France ; 2° des notices géographiques, statistiques, administratives, commerciales, industrielles, descriptives, historiques et biographiques sur les départements, les communes et les principaux hameaux ; 3° des notices détaillées sur les anciennes provinces, les régions particu-

lières, les montagnes, les bois et forêts, les mines, les fleuves, rivières, torrents et lacs,.... et sur les curiosités naturelles; publié sous la direction de Paul Joanne. — Tome premier: A-B, contenant 282 grav., 53 plans et cartes dans le texte et 14 cartes ou plans de départements tirés en couleurs hors texte. — Paris, libr. Hachette et Cie, 1890. In-4°, [6] p., 664 p. à 3 col. et 1 p. d' « errata ». (25 fr.).

Au revers du faux titre sont indiqués les noms des principaux collaborateurs: MM. H. Boland, J. Guillaume, Dr Le Pileur, A. Lequeutre, Th. Nicolas, Paul Pelet, Elie Reclus, Elisée Reclus, Onésime Reclus, Anthyme Saint-Paul, F. Schrader, V. Turquan.

Les principales notices concernant notre région sont les suivantes: Andelle, p. 99, col. 1; Andelys (les), p. 109, col. 1; Beaumont-sur-Oise, p. 359, col. 1.

Vignettes: Eglise N.-D. aux Andelys (portail S.), p. 100; vue de Beaumont-sur-Oise, p. 358; église de Belloy, p. 395.

536. *Les fleuves de France. La Seine*, par Louis Barron. Ouvrage orné de 175 dessins par A. Chapon. — Paris, Henri Laurens, édit., s. d. [1889]. In-8° carré, 463 p.

Très courts passages consacrés à Ecouen, Saint-Germain, Sartrouville, La Frette, Maisons-Laffitte, Poissy, Médan, Triel, Meulan, Mantes, Vétheuil, Hautisle, la Roche-Guyon, Pontoise, Vernon, Vernonnet, les Andelys, Gisors, etc., accompagnés de fort jolis dessins. Ouvrage des plus superficiels.

L. R.

537. *Le département de Seine-et-Oise. Géographie physique, historique, administrative et économique.* Dictionnaire des communes. Par Paul Champion,... — Paris, libr. Marpon et Flammarion. S. d. (1891). In-12, [4]-199 p. et une carte. (Couverture cartonnée portant: « Paul Champion. Le département de Seine-et-Oise. Dictionnaire des communes. — Paris, libr. Marpon et Flammarion »).

538. Halouin. *Géographie du département de l'Oise.* Étude physique, historique, administrative, agricole, industrielle et commerciale. — Paris, Guérin, 1890. In-4° à 2 col., 4 pages, avec deux cartes.

539. A. de Baroncelli. *Guide des environs de Paris détaillé* dans un rayon de 140 kilomètres, avec l'Itinéraire abrégé de la France indiquant les voies vélocipédiques les plus directes pour se rendre de Paris à tous les chefs-lieux de département et d'arrondissement, ainsi qu'à Londres, Bruxelles et Genève. — Paris, impr. Noirot, 1889. In-16, VIII-456 p.

540. *Guide-album du touriste*, par Constant de Tours. *Vingt jours du Havre à Cherbourg:* Rouen, basse Seine, côtes normandes. 130 dessins d'après nature. — Paris, maison Quantin, s. d. (1890). In-8° oblong, 144 p. (3 fr. 50).

P. 5, deux dessins: Cathédrale de Mantes; tour Saint-Maclou (à Mantes).

541. Guides français. *Guide pratique du réseau de l'Ouest*, comprenant la Normandie et la Bretagne et, en outre, la ligne de Brest

à Paris par Nantes (réseau d'Orléans), desservant la Basse-Bretagne... — Administration et rédaction, 3, rue de la Sainte-Chapelle, Paris, [1891]. — In-16, 891 p. et plusieurs plans et cartes.

Pontoise, p. 58; Gisors. p. 59-60; Poissy, p. 68; Mantes, p. 69-70; les Andelys, p. 72-73.

542. *Guide du promeneur. Autour de Rouen*, par Louis Muller,... — Rouen, L. Langlois, édit., 1890. In-8°, 236 p. (La couverture porte, en outre : « Avec 50 dessins inédits et une carte. ») (2 fr. 50).

P. 200-205 : « Vascœuil : Vascœuil. Trois vallées. Un maître jardinier. *La Forestière*. Autour de Vascœuil. La légende de saint Jovinien. »

P. 206-211 : « Pont-Saint-Pierre : De Rouen à Pont-Saint-Pierre. Panorama de l'Andelle. Le *bon vieux temps*. Tel père, telle fille. Le château de Talbot. A Douville. Henri IV et la belle Gabrielle. Filature ou cathédrale ? »

P. 211-221 : « Radepont : Un domaine princier. Paysage. Abbaye de Fontaine-Guerard. L'art de prendre les truites. Sombre drame. La nonne sanglante. Autre paysage. Les petites sources. La forteresse de Radepont. Fumechon... »

Dessins : La *Forestière* (à Vascœuil), p. 201. — Château de Pont-Saint-Pierre, p. 207. — Ruines du château de Douville, p. 209. — Abbaye de Fontaine-Guerard, ruines du château de Radepont, p. 215. — L'Andelle à Radepont, photogravure hors texte, p. 219.

543. *La vieille France.* Texte, dessins et lithographies par A. Robida. Normandie. — Paris, à la librairie illustrée. S. d. (1890). Gr. in-8°, [6]-331 p., avec de nombreuses vues dans et hors texte. (20 fr.).

XXXVI. Le Château-Gaillard. Vernon : La fille d'un an de Richard Cœur de Lion. Dans les ruines. Les Andelys. L'église. Le pont ruiné et le donjon de Vernonnet. P. 299-308.

XXXVII. Gisors : Petite ville et grand château. Le donjon au bois dormant. La tour du Prisonnier. Splendeurs gothiques et Renaissance de l'église. P. 309-320. Cf. n° 352.

Dessins : Ruines du Château-Gaillard, lithogr. hors texte (ensemble S.-E.), p. 297. — Le Petit-Andely (le Château-Gaillard vu du Petit-Andely), p. 299. — Le donjon du Château-Gaillard, p. 301. — Les grottes dans le fossé du Château-Gaillard, p. 303. — Le donjon de Gisors, p. 309. — Lavoirs sur l'Epte (à Gisors, rue des Argilières), p. 310. — Le pilier des Marchands [dans l'église de Gisors], p. 311. — Maison de bois, rue du Fossé aux Tanneurs (à Gisors), p. 312. — Le château de Gisors (vue de la porte des Champs et du donjon), h. t., p. 313. — Un coin de l'église de Gisors (le chevet, vu de la rue de l'Ile), p. 313. — Le petit pont (pont du Tapis-Vert, aux Argilières, Gisors), p. 315. — Porte de la sacristie (lisez : arcade de l'ancien Sépulcre, près de la sacristie, à l'église de Gisors), p. 316. — Le cadavre sculpté dans une chapelle [de l'église de Gisors], p. 317. — La tour du Prisonnier [au château de Gisors, vue à l'extérieur de l'enceinte], p. 318. — Une tour de l'enceinte (tour dite du Corps de Garde, vue à l'intérieur de l'enceinte, et grand escalier l'avoisinant), p. 319. — Hôtel-de-Ville de Gisors (vu à l'intérieur de la cour du cloître), p. 320. — Maisons à Gisors, sous le château, p. 320. — Eglise de Chaumont-en-Vexin (vue de l'abside), p. 331.

IV

Ouvrages particuliers à la région

544. *Histoire populaire de Pontoise*, par J. Depoin, précédée d'une préface par Henri Le Charpentier. — Pontoise, typ. A. Pâris, 1889. In-8°, 142 p.

545. *La règle de l'hôtel-Dieu de Pontoise,* publiée par Léon Le Grand, archiviste aux Archives nationales. — Paris, 1891. In-8°, 54 p.

Au revers du faux titre : « Extr. des Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-France, t. XVII, 1890. » Cf. n° 432.

546. *Les élections et le cahier du bailliage de Pontoise en 1789*, par J.-F. Thénard.... — Paris, L. Cerf, 1889. In-8°, 29 p. — Cf. n° 319.

547. Documents édités par la Société historique du Vexin. *Cartulaire de l'abbaye de Maubuisson* (Notre-Dame-la-Royale), publié par A. Dutilleux [et] J. Depoin. — Première partie : *Chartes concernant la fondation de l'abbaye et des chapelles* (titres I et II du cartulaire). — Pontoise, typ. Lucien Pâris, 1890. In-4°, [4]-80 p.

548. *Étude rétrospective sur l'habitat de l'homme le long des rives de la Seine et de l'Oise,* depuis les temps géologiques jusques et y compris la période franque-mérovingienne, par P. Guégan,... — Versailles, impr. de Cerf et fils, 1891. Broch. in-8°. (La couverture imprimée sert de titre).

Le titre de départ porte, en outre : « A propos de la découverte d'un cimetière gallo-romain et franc-mérovingien à Andrésy, canton de Poissy, département de Seine-et-Oise, en juin 1890. » Cf. n° 407.

549. *Étude sur les droits de navigation de la Seine de Paris à la Roche-Guyon, du* XIe *au* XVIIIe *siècle*, par Gustave Guilmoto. — Paris, A. Picard, 1889. In-8°, 139 p.

« L'ouvrage posthume de M. Guilmoto, dont nous devons la publication aux soins de M. Giry, était, dans la pensée de l'auteur, la première assise d'une histoire du commerce et de la navigation de la Seine. Une mort prématurée

a interrompu l'exécution de ce travail, et on ne peut lire le fragment qui nous en est donné sans regretter vivement que l'œuvre projetée n'ait pu être conduite à son terme, tant il y a de courage dans le choix de ce sujet aride, de patience dans les recherches, de scrupuleuse sincérité dans l'analyse des documents et la discussion des problèmes qu'ils soulèvent.

« L'auteur a étudié tous les péages existants entre Paris et la frontière normande, c'est-à-dire dans le rayon de la hanse parisienne. Le nom, la nature, l'histoire de chacun sont expliqués en grand détail. Un chapitre est consacré aux exemptions de droits et aux rentes assises sur les péages. Un autre passe en revue les différentes espèces de denrées et les taxes que les principales d'entre elles devaient acquitter de Paris à la Roche-Guyon. Enfin quelques pièces justificatives bien choisies, notamment plusieurs tarifs, terminent ce volume, qui tiendra une place honorable parmi les travaux sur l'histoire économique de la France. » *(Le Moyen âge,* bulletin mensuel d'histoire et de philologie. Direction : MM. A. Marignan et M. Wilmotte. 2e année : n° 3, p. 57).

550. Chemins de fer de l'Ouest. Ligne d'Argenteuil à Mantes. — *Cimetière mérovingien d'Andrésy (S.-et-O.).* Notice par Lucien Cosserat, ancien élève de l'école polytechnique, chef de section des travaux. — Paris, libr.-impr. réunies, May et Mottoroz, 1891. In-4°, 23 p., 10 pl. et vign. dans le texte (dont une représentant la croix [romane] du cimetière d'Andrésy).

551. *Ancien cimetière d'Andrésy (Seine-et-Oise). Description du mobilier funéraire*, par A. Fournez, 1890. In-8°, autographié, 15 p. et 20 pl.

La couverture sert de titre. Titre de départ : « Rapport à la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise. »

552. *Étude sur les vitraux de Triel*, par M. l'abbé Marsaux,... — Pontoise, impr. de Amédée Pâris, Lucien Pâris, succ., 1891. In-8°, 25 p.

Au revers du faux titre : « Extr. des *Mém. de la Soc. histor. de Pontoise et du Vexin*, t. XIV. »

553. *Notice historique sur la corporation des maîtres bouchers de Meulan.* — Meulan, impr. de A. Masson, 1889. In-12, 35 p.

Ce travail, œuvre de M. Lucien Raulet, a paru d'abord dans l'*Éclaireur de Meulan* (nos des 3, 10, 17 et 24 mars 1889).

554. V.-E. Veuclin. *Notes sur l'école de charité de Meulan.* Règlement pour les sœurs de la Maison de charité de Meulan (XVIIe siècle). (Extrait d'un mémoire lu au Congrès des Sociétés savantes, à la Sorbonne, en 1889.) — (A la fin : Bernay, impr. Veuclin). In-8°, 4 p.

D'après un document non daté, conservé aux Arch. de la Seine-Inf., G. 1836.

555. *La Vierge et la Trinité. Note sur une statue en pierre dans l'église de Gaillon (Seine-et-Oise)*, par M. l'abbé Bouillet. — Caen, H. Delesques, impr. 1889. In-8°, 5 p. (Extr. du *Bulletin monumental*, année 1889). Cf. n° 329.

556. *L'Allée couverte de Dampont*, *commune d'Us (Seine-et-Oise)*, par M. Adrien de Mortillet. Extr. des « Bulletins de la Société d'anthropologie, » séance du 2 mai 1889. — Paris, impr. de A. Hennuyer, 1889. In-8°.

557. *Les origines préhistoriques de Cléry*, par M. Léon Plancouard,... — Pontoise, typ. de Lucien Pâris, 1890. In-8°, 7 p.

Extr. des Mém. de la Soc. hist. du Vexin, t. XIII (procès-verbaux).

558. *Notice sur des sépultures gallo-romaines dans le Vexin*, par M. Léon Plancouard,.... membre de la Commission départementale des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise. Extrait du 9e volume de « Comptes rendus ». — Versailles, impr. de Cerf et fils, 1890. Broch. in-8°. Cf. n° 394.

559. *Notice sur l'église de Gadancourt*, par M. Léon Plancouard,... — Versailles, impr. de Cerf et fils, 1891. Broch. in-8°. (La couverture impr. sert de titre). Cf. n° 412.

560. *Histoire de la commune de Nucourt (Seine-et-Oise)*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, avec plans, vues et dessins, par G. Achenbach-Wahl. — Imprimerie de Magny-en-Vexin, 1889. In-8°, [4]-47 p.

561. Gédéon Gory. *Pierre du Moulin*. Essai sur sa vie, sa controverse et sa polémique. — Paris, 1889. Broch. in-8°.

Né à Buhy.

561 *bis*. *Marché passé en 1503 pour l'exécution d'une tombe dans l'abbaye de Notre-Dame-du-Val (Seine-et-Oise)*. Signé : Albert des Méloizes. — In-8°, 8 p. (La couverture est celle du *Bulletin monumental*, avec un carton remplaçant la médaille de M. de Caumont et portant : « Albert des Méloises *(sic)*. Marché passé en 1503 pour l'exécution d'une tombe dans l'abbaye de Notre-Dame-du-Val. » Cette couverture porte la date de 1891). — Cf. n° 331.

562. *Stalles de l'Isle-Adam et de Presles*, par M. l'abbé L. Marsaux. — Pontoise, impr. de Amédée Pâris, 1889. In-8°, 12-[1] p.

Extr. des Mém. de la Soc. hist. de Pontoise, t. XIII.

563. *Histoire de Beaumont-sur-Oise*, par Charles Simon, instituteur-adjoint. Ouvrage orné de 8 grav. et de 2 plans hors texte,... — Beaumont-sur-Oise, impr. régionale, 1890. In-8°, xvij-[2]-175 p. (5 fr.).

564. *Notes sur mon village. Syndics et municipalités à la fin de l'ancien régime*, par Aug. Rey, maire de Saint-Prix. — Paris, impr. May et Motteroz ; libr. Champion, 1891. In-8°, 52 p.

565. *Vitraux de l'église Saint-Martin de Groslay*, par l'abbé L. Marsaux, curé-doyen de Chambly. — Pontoise, impr. de Amédée Pâris, 1889. In-8°, 12 p.

Extrait des Mém. de la Soc. hist. de Pontoise, t. XII.

566. *Instructions et pouvoirs donnés aux sieurs Louis Bertin, Pierre-Gilbert de La Chaussée et Charles-Louis Leclerc, députés du bourg d'Écouen*, en la prévôté-vicomté hors les murs, dans le ressort du Châtelet de Paris, *relativement à la convocation des états-généraux de France à Versailles, le 27 avril 1789.* — A Paris, chez Esprit, 1789. In-4°.

Réimprimé à Villiers-le-Bel en 1889, par Minouflet.

567. *Histoire de Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise) pendant la Révolution* (1787-1795), par L. Bertaut-Couture, avocat, délégué cantonal, adjoint au maire de Villiers-le-Bel. — Paris, impr. Lefebvre; Villiers-le-Bel, à la mairie, 1891. In-8°, 143 p. et plan (2 fr.).

568. *Guide-indicateur de la ville et du canton de Saint-Germain-en-Laye et des communes voisines*, publié sous les auspices de l'administration municipale. 1889-1890. — Saint-Germain-en-Laye, impr. de Doizelet, 1889. In-16.

569. *Catalogue des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, gravure, dessins et pastels, exposés au château national de Saint-Germain-en-Laye*, le 1er août 1891. — Saint-Germain, G. Krastz, 1891. In-18.

570. *Catalogue sommaire du musée des antiquités nationales au château de Saint-Germain-en-Laye*, par Salomon Reinach,.... — Paris, libr. des imprimeries réunies, [1889], in-12.

571. Antiquités nationales. *Description raisonnée du musée de Saint-Germain-en-Laye. I. Époque des alluvions et des cavernes*, par Salomon Reinach,.... Ouvrage accompagné d'une héliogravure et de 136 gravures dans le texte. — Paris, libr. de Firmin-Didot et Cie, s. d. In-8°, [6]-XVI-322 p.

572. *Pierres tombales du musée municipal de Saint-Germain-en-Laye*, par Henri Stein. (Extr. du IXe vol. du Bull. de la Comm. des Antiq. et des Arts de S.-et-O.). — Versailles, Cerf et fils, imp., 1889. In-8°, 9 p. — Cf. n° 395.

573. *Notice sur l'abbaye de Joyenval*, par A. Dutilleux,.... — Versailles, Cerf et fils, 1891. In-8°.

574. *L'allée couverte des Mureaux (Seine-et-Oise)*, par M. le Dr Verneau, avec 22 fig. — Paris, 1890. In-8°. (Extr. de l'*Anthropologie*, mars-avril 1890).

575. Paul Poirier. *Histoire et description de Mantes et des environs*. Petite monographie illustrée de nombreuses vues inédites. — En vente chez D. Durdant, lib., Mantes, s. d. (1890). In-18, xv-155-[2] p. et 16 planches.

576. Communications faites à la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise. — *Recherches historiques sur la ville de Mantes*, par M. V.-E. Grave. — Versailles, Cerf et fils, imp., 1890. In-8°, 24 p. avec grav. — Cf. n°s 402 et 403.

577. *Recherches historiques sur la ville de Mantes*, par M. V.-E. Grave,... — Versailles, impr. de Cerf et fils, 1891. Broch. in-8°. — Cf. n°s 409, 410, 411.

Extr. du Bull. de la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise.

578. *Bossuet, prieur de Gassicourt-lez-Mantes, et Pierre du Laurens. Un factum inédit contre Bossuet*, par E. Jovy. — Vitry-le-François, 1891. In-8°.

579. *Rosny-sur-Seine, où est né Sully. Notice historique* par l'abbé H. Thomas. — Paris, impr. de E. Plon, Nourrit et Cie, 1889. In-8°, II-419 p., grav.

580. *Monographie de l'église de Chambly (Oise)*, par M. l'abbé Marsaux. — Beauvais, impr. D. Père, 1889. In-8°, 19 p., avec une lithogr. — Cf. n° 434.

581. *Une description de l'église de Chambly au dix-huitième siècle*, par M. l'abbé Marsaux,... — Beauvais, impr. D. Père, 1891. In-8°, 16 p.

Au revers du titre : « Extr. des Mém. de la Soc. Acad. de l'Oise, t. XIVe. » Cf. n° 437.

582. *Chambly pendant la Révolution*, par M. l'abbé L. Marsaux, curé-doyen de Chambly,... (Composé pour l'Annuaire de 1892). — Beauvais, typogr. D. Père, 1891. In-8°, 62 p.

Extr. de l'*Annuaire de l'Oise* pour 1892.

583. *Consécration du maître-autel de Chambly*. — In-8°, 4 p. S. d. (A la fin : Impr. D. Dumoulin et Cie, à Paris).

17 Avril 1890. Texte de l'inscription commémorative.

584. *De l'état des terres et des personnes dans la paroisse d'Amblainville (Vexin français) du* XIIe *au* XVe *siècle*, par Aymar de Manneville. — Beauvais, impr. D. Père, 1890. In-8°, [4]-ij-389 p. — Cf. n°s 238, 285, 435, 436.

585. Liancourt-Saint-Pierre. *Une page d'histoire locale*, par M. le chanoine Pihan. (La couverture porte ici, en outre : Extr. de l'*An-*

nuaire de l'Oise de 1890). — Beauvais, impr. D. Père, 1890. In-8°, 22 p.

Voies de fait exercées par la marquise de Tresnel contre Françoise de Lannoy, épouse de Claude Séguier, seigneur de Liancourt (sept. ou oct. 1691). — Détails généalogiques sur la famille Séguier de Liancourt.

586. *Delincourt ou vie d'un village du Vexin dans les siècles passés*. Première partie. Par l'abbé C.-A. Baticle. — Pontoise, impr. de Am. Pâris, 1889. In-8°, 116 p. et 4 pl.

Tirage à part à très petit nombre du volume imprimé par les soins de la Société historique du Vexin.

587. *Curiosités archéologiques de Delincourt*, par l'abbé C.-A. Baticle. — Pontoise, typogr. de Am. Pâris, 1889. In-8°, 19 p. et 4 pl. (La couverture imprimée sert de titre).

Extrait du précédent (Découvertes archéologiques faites à Delincourt).

588. *Description de l'église de Delincourt (Oise)*, par Louis Régnier. — Pontoise, impr. de Lucien Pâris, 1890. In-8°, 15 p. et 2 pl. (La couverture imprimée sert de titre).

Description insérée dans l'*Histoire de Delincourt*, par M. l'abbé Baticle.

589. *Delincourt ou vie d'un village du Vexin dans les siècles passés*, par l'abbé C.-A. Baticle. Deuxième et troisième parties. — Pontoise, impr. de Am. Pâris, Lucien Pâris, succ., 1891. In-8°, [4] p. et p. 117-239, avec 2 pl.

590. Publications de la Société historique du Vexin. *Histoire de Delincourt*, par l'abbé Baticle, membre de la Société historique du Vexin, curé de Delincourt. — Pontoise, impr. de Am. Pâris, Lucien Pâris, succ., 1891. In-8°, [4]-188-[4] p., plus [2] p. d' « Additions et corrections », avec 6 pl.

591. *Delincourt ou vie d'un village du Vexin dans les siècles passés*, par l'abbé C.-A. Baticle. — Pontoise, impr. de Am. Pâris, Lucien Pâris, succ., 1891. In-8°, [4]-239 p. et 6 pl.

Même travail que le précédent, augmenté de : « Troisième partie. Delincourt pendant la Révolution. »

592. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin. *Notice sur Gisors, Trie, Chaumont-en-Vexin et Reilly*, illustrée d'une vue de Pontoise au XVIe siècle, d'une vue générale de Gisors et de deux vues de Trie. — Pontoise, impr. de Amédée Pâris, 1890. In-8°, 14 p. (La couverture imprimée sert de titre).

La notice sur Trie est signée A. F. (Alfred Fitan); les trois autres sont dues à M. Régnier. Les notices sur Trie et Gisors sont la reproduction de celles publiées à l'occasion de l'excursion faite dans ces localités par la Société historique du Vexin le 6 juillet 1884, et les trois planches sont également les mêmes. Il faut ajouter à la présente brochure une vue de l'église de Chaumont, distribuée aux excursionnistes le 26 mai 1890.

592 *bis*. ***Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin***, par Louis Régnier.... I. *Reilly*. — Paris, Alfred Fitan, lib.; Beauvais, J.-B. Lancel, lib., 1891. In-8°, [4]-20 p. et 6 pl.

Au revers du faux titre : « Extr. des Mémoires de la Société académique de l'Oise. T. XIV, 3e partie (1891). » Cf. n° 438.

592 *ter*. ***Statistique monumentale du canton de Chaumont-en-Vexin***, par Louis Régnier. II. *Église de Chaumont*. — Paris, Alfred Fitan, lib.; Beauvais, J.-B. Lancel, lib., 1891. In-8°, 33 p. et 7 pl.

Extr. des Mémoires de la Société historique de Pontoise, t. XIV.

593. Le comte de Marsy. *La Société historique de Compiègne dans le Beauvaisis, le pays de Bray, le Vexin et le comté de Clermont*. — Compiègne, impr. Henry Lefebvre, 1891. In-8°, 29 p.

Au revers du titre : « Extr. du journal *l'Écho de l'Oise*, nos des 23, 26 et 30 juin 1891. » Brochure tirée à 50 ex. Cf. n° 385.

P. 3-20 : *La Société historique de Compiègne dans le Beauvaisis, le pays de Bray et le Vexin*. [Compte rendu de l'excursion faite par la Société à Beauvais, Saint-Germer, Gournay-en-Bray, Gisors (p. 9-17), Chaumont-en-Vexin (p. 17-18) et Trie-Château (p. 17 et 18-19), les 4 et 5 juin 1891.]

594. *Notice historique sur Trie-Château* (abrégé de l'histoire générale de ce pays), par Alfred Fitan,... — Méru, typogr. Pol Mayeux, 1891. In-8°, 23 p. (1 fr.)

595. *Madame Craven, née La Ferronnays*, par le vicomte de Meaux. — Paris, libr. académique Didier; Perrin et Cie, lib.-édit., 1891. In-12, 31 p.

Inhumée à Boury.

596. *Madame Craven*. Signé : M. Bellay. — *Revue canadienne*, n° de juin 1891.

597. [Biographie de Mme Craven] signée H. C. [H. Castets]. — *Revue encyclopédique*, année 1891, p. 334.

598. *Paolina Craven Laferronays e la sua famiglia*. Signé : T. Ravaschieri. — *Rassegna nazionale*, n° du 1er mars 1892.

599. *Notice historique sur Jouy-sous-Thelle*. Œuvre posthume de M. l'abbé Bouché, curé de Jouy-sous-Thelle, complétée et publiée par M. le chanoine Pihan. (La couverture porte ici, en outre : Extr. de l'*Annuaire de l'Oise* de 1890). — Beauvais, impr. D. Père, 1890. In-8°, [4]-149 p.

La seigneurie de Jouy fut possédée par les Bohain (xve siècle), les Malherbe (xve siècle), les Pellevé (xvie siècle), les Pisseleu (xviie siècle), les Huault de Vaire (xviie siècle), Louis du Tronchay (xviie s.), François Jacquier de Bobigny (xviie et xviiie s.) et Philippe-Guillaume Jacquier de Vieuxmaisons (xviiie s.).

600. *Le département de Gisors (1787-1789)*, par P. Duchemin. — Gisors, impr. typogr. de l'*Écho républicain*, 1889. In-16, 141 p. — Cf. n° 371.

600 *bis*. *L'imagier Pierre des Aubeaux et les deux groupes du Trépassement de Notre-Dame à Gisors et à Fécamp*, par l'abbé F. Blanquart. — Caen, Henri Delesques, imp.-lib., 1891. In-8°, 16 p. et une pl.

Au revers du titre : « Extr. des comptes rendus du Congrès tenu [à Évreux] par la Société française d'archéologie, en juillet 1889. » Cf. n° 425.

601. G. Fouju. *Les puits préhistoriques pour l'extraction du silex à Champignolles-Sérifontaine (Oise)*. — *L'Anthropologie*, livraison de juillet-août 1891.

602. *Découvertes archéologiques des époques romaine et franque faites dans le canton d'Étrépagny*, par L.-A. Fournier... — Lu à la session du Congrès archéologique de France tenue à Évreux par la Société française d'archéologie, séance du 4 juillet 1889. — Andelys, impr. G. Coulouma, 1889. In-8°, 16 p.

Publié d'abord dans le *Journal des Andelys*.

603. *Questions mérovingiennes*, par Julien Havet. *VI. La donation d'Étrépagny*. — Paris, H. Champion, lib., 1890. In-8°, 29 p. — Cf. n° 325.

604. *Notice historique sur le Tronquay*, par P. Duchemin,... — Gisors, impr. typogr. de l' « Écho républicain », 1890. In-18, 120 p. — Cf. n° 372.

La couverture porte, en outre : « Publiée sous le patronage du Comité Républicain du canton de Lyons. »

605. *Notice historique sur Rosay*, par P. Duchemin,... — Gisors, impr. typogr. de « l'Écho républicain », 1891. In-16, 163 p. et [2] p. de table (2 fr.). — Cf. n° 373.





TABLE DES NOMS D'AUTEURS.

TABLE DES NOMS DE LIEUX





LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU VEXIN
A LIVRY

Compte rendu de l'*Écho du Raincy*
(27 JUIN 1895)

Nous avons annoncé sommairement l'excursion archéologique que devait faire à Livry la Société historique du Vexin, dont le siège est à Pontoise. Cette promenade historique a eu lieu le jeudi 20 juin. Le beau temps a favorisé les archéologues qui nous faisaient visite, et, à 10 heures, M. Seré-Depoin, ancien maire de Pontoise, président de la Société; M. Soret de Boisbrunet, contrôleur général de l'armée, vice-président, et M. Joseph Depoin, l'érudit secrétaire général, accompagnés de nombreuses personnes venues de Pontoise, ont été reçus à la gare de Sevran-Livry par M. Masson, l'aimable maire de Livry, et ses deux adjoints, MM. Noize et Poyé, par M. le Maire de Vaujours, dix conseillers municipaux et de nombreux notables du canton. Après avoir échangé de cordiales salutations, les excursionnistes sont montés en voiture pour se rendre à

Vaujours. M. Seré-Depoin et M. Masson ont fait, chemin faisant, remarquer la poudrerie de Sevran, construite il y a une vingtaine d'années, et dont les bâtiments ont un aspect charmant qui contraste avec les produits qu'on y fabrique.

A Vaujours, premier arrêt. L'ancien château de Maistre, transformé en maison d'éducation par l'abbé Duleau en 1839, et dirigé actuellement par les frères de la Doctrine chrétienne sous le nom d'asile Fénelon, a été l'objet d'une visite très intéressante, que l'aimable courtoisie du frère Photius, directeur de l'établissement, a rendue des plus agréables. M. Joseph Depoin a résumé l'histoire de la propriété depuis 1569, époque où Mme de Nancia en fit don à la famille de Maistre. « Le baron de Maistre détruisit l'ancien château entièrement » délabré et fit construire le château actuel. Cette habitation » n'est pas, comme on le dit, celle qui appartint à Mlle de » La Vallière. La propriété qu'elle posséda est un lieu dit » du nom de Vaujours qui dépendait de la paroisse *Le* » *Château,* première baronnie d'Anjou. La terre de Vaujours » érigée en baronnie par Louis XV, en récompense des » services de M. de Maistre, était au XVIIIe siècle entourée » par la forêt de Bondy; il ne se trouvait sur la route de » sable qui y conduisait, qu'une auberge qu'on appelait le » Vert-Galant, et qui a donné son nom au village actuel, » situé sur la route Nationale. Un peu plus tard, Louis XV, » pour faciliter les voyages de la reine à Nancy, où elle » allait voir son père, l'ancien roi de Pologne, devenu duc » de Lorraine, fit paver la grande route. C'est alors que le » baron de Maistre, pour engager les habitants de plusieurs » villages voisins à s'établir autour du château, leur fit de » nombreuses concessions, moyennant de petites rentes dis» parues à l'époque de la Révolution... » Après cette intéressante allocution de M. J. Depoin, le frère Photius a fait pénétrer les visiteurs dans l'intérieur de la maison, et leur a montré les salles de l'ancien château transformées en réfectoires. Les boiseries sont les seules décorations qui aient subsisté, les peintures murales ayant dû, en raison de leur sujet trop léger, être badigeonnées à la chaux. Après avoir admiré dans le parloir un magnifique dessin italien, la compagnie a pu voir les immenses cuisines qui, si elles n'ont rien d'archéologique, donnent une haute idée du bien-être

dont jouissent les 400 enfants placés dans l'établissement. Une longue aubade, vivement applaudie, a été ensuite donnée par la fanfare de l'école. L'on a terminé par la visite de la charmante salle des fêtes, inaugurée récemment. Du jardin, les visiteurs ont pu voir la tour de Vaujours qui domine le pays. Ils ont du reste été informés qu'elle n'a aucun caractère historique et doit à la fantaisie d'un propriétaire moderne d'avoir été transformée de vieux moulin en tour crénelée à l'aspect féodal. Le frère Photius dut laisser, non sans regrets, partir ses hôtes pressés par l'heure, mais en promettant à M. le Président et à M. le Maire de Livry, charmés par son amabilité, de rejoindre les excursionnistes au déjeuner dont l'heure approchait.

En passant à Livry, les visiteurs sont descendus saluer la statue de l'amiral Jacob. M. le Maire de Livry, qui semble avoir pris lui-même pour modèle la bonté de cet homme de bien que fut l'amiral, a raconté la conduite héroïque du vaillant marin, a rappelé le don magnifique de cent mille francs qu'il fit à la commune et montré les écoles que cet acte de générosité a permis de construire.

Après ce pèlerinage, hommage rendu à un grand homme, les excursionnistes ont gagné, toujours en voiture, l'abbaye de Livry, célèbre par les séjours de Mme de Sévigné et ils ont été accueillis par les Religieux de l'Assomption avec une courtoisie aussi grande qu'à Vaujours. Un des assistants a montré dans le magnifique parc l'emplacement du célèbre marronnier sous lequel l'aimable marquise écrivait volontiers et que les Prussiens brûlèrent en 1870. D'un côté du parc, la ferme existe encore, de l'autre, on voit un chemin qui devait jadis, comme aujourd'hui, limiter la propriété, car c'est un ancien chemin des postes. Au rez-de-chaussée de l'abbaye, on a fait remarquer d'anciennes pierres tombales et quelques débris de chapiteaux et de colonnes qui y sont exposés. Au premier étage, du balcon où aimait à s'appuyer Mme de Sévigné, le panorama est splendide, et l'on aperçoit au milieu des arbres le clocher de Notre-Dame-des-Anges. Un grand couloir, jadis orné de tableaux, malheureusement lacérés par les Allemands, commande toutes les pièces ; l'une d'elles était la chambre de Mme de Sévigné, simple, sans aucune décoration ; on croirait volontiers qu'elle était jadis

ainsi dans cette abbaye où la célèbre dame venait goûter un peu de la vie des champs. Les religieux ont ensuite fait les honneurs de la riche bibliothèque de l'abbaye, et signalé l'existence de livres anciens, parmi lesquels un incunable de 1483. Il a fallu les appels réitérés du président, M. Seré-Depoin, et les appels non moins réitérés des estomacs affamés, pour arracher la compagnie de cette maison, qui joint au charme naturel des souvenirs historiques et littéraires si chers à tous.

A l'*Hôtel de France* les excursionnistes ont joyeusement banqueté. Le déjeuner était excellent et l'hôtelier Tardu s'était distingué. Des menus, ornés des portraits de Mme de Sévigné, du général Robert Dillon, de l'amiral Jacob, d'une reproduction de Notre-Dame-des-Anges et d'autres jolies vignettes, avaient été mis à la place de chaque convive. Ces menus sont dus à la plume délicate de M. Charles de l'Épinois. M. Seré-Depoin, présidait, ayant à sa droite M. Roger-Ballu, conseiller genéral et inspecteur des Beaux-Arts, et à sa gauche, M. l'abbé Genty, curé de Livry ; en face de lui, M. Masson, maire de Livry ; à sa droite, M. de Boisbrunet, et à sa gauche, M. Valentin de Courcel, administrateur de la Société historique de Corbeil. Parmi les autres convives, nous citerons: M. Augé de Lassus, Mme et M. Paul Bélier, de Méry-sur-Oise ; M. Boucher, maire de Vaujours ; MM. Romain Buquet, Chanoine, percepteur ; Joseph Depoin, Dessain, Ch. Fessard, le docteur Herpin, Mme et M. Eugène Lebaigue, MM. Lebas, inspecteur des antiquités et des arts, architecte de l'arrondissement ; Leclaire, maire de Neuilly-sur-Marne ; Lefèvre, directeur de l'école communale ; Lèques, receveur des finances en retraite ; l'abbé Maréchal, vicaire de Gonesse ; Merle, architecte ; Millet, maire de Saint-Ouen-l'Aumône ; docteur Mouchot, Noize, adjoint au maire ; Pachot, Paulmier, le frère Photius ; le docteur Poyé, adjoint au maire ; Rhoné, Salles, notaire honoraire ; Santerne, secrétaire de la mairie ; docteur Schaeuffele, etc., etc... M. le Sous-Préfet, M. le président Sorel, de la Société de Compiègne ; MM. Jouarre, notaire honoraire, Mallet, empêchés, s'étaient excusés. Au champagne, M. Seré-Depoin a bu à la santé du maire de Livry, le sympathique M. Masson, du conseiller genéral et des représentants des Sociétés de Corbeil et de Rambouillet. M. le

Maire de Livry a porté un toast spirituel à la Société et à son savant président; celui-ci lui a répondu aussi spirituellement; enfin M. Joseph Depoin, chargé de boire à la santé des dames, s'en est acquitté avec une amabilité et une galanterie toutes françaises.

Ensuite a eu lieu une remarquable conférence. M. Seré-Depoin a ouvert la séance par une allocution où il a exposé la nature et l'œuvre de la Société. « Fondée en vue d'encou-
» rager et de vulgariser les études d'histoire locale, la Société
» du Vexin fait chaque année une ou plusieurs excursions
» dans des localités de son domaine. Partout elle s'efforce de
» grouper les fervents au culte de la vérité historique;
» partout elle recommande la recherche du document, de la
» pièce authentique et combat les fausses légendes qui trou-
» blent et égarent les esprits. Elle a, depuis 1884, rendu
» visite à vingt-deux localités; cette année, elle est à Livry;
» en 1896, elle sera dans le célèbre village de Saint-Clair-
» sur-Epte. En outre, chaque année, la Société publie un
» volume de mémoires donné gratuitement à chacun de ses
» membres. Ce volume contient, soit plusieurs travaux divers,
» soit des œuvres de plus longue haleine qui constitueut une
» série d'ouvrages d'une valeur et d'un intérêt historique de
» premier ordre. »

Parmi les seize volumes parus, il faut citer : l'histoire de Maubuisson en quatre volumes, des cartulaires, des monographies historiques et artistiques, des histoires locales; et nous devons ajouter que des travaux non moins importants sont en préparation. « Ces travaux lui ont valu pour
» elle, ou individuellement pour plusieurs de ses membres,
» la haute récompense du prix Comartin, décerné à Ver-
» sailles; enfin, le Conseil général de Seine-et-Oise lui a
» attribué une subvention à titre d'encouragement. Une
» parfaite union règne dans la Société; jamais aucun conflit
» ne s'est élevé parmi ses membres. Le secret de cette union
» réside dans notre ferme propos, notre soin attentif d'écarter
» de nos assemblées toute question politique. Sans refuser
» le moins du monde à la politique la place qui lui revient
» dans les préoccupations de l'esprit public, nous déclarons
» que cette place n'est point chez nous. Nous avons l'ambition
» de constituer un terrain neutre et solide, où tous les bons

» esprits de tous les partis peuvent, sans aucun sacrifice » d'opinion, se rencontrer, sympathiser et travailler utile- » ment à une œuvre de paix et de lumière. Donc, à Livry » comme partout, en entrant dans nos salles de réunion, » nous laissons la politique à la porte. Dans ces conditions, » nous pouvons nous croire autorisés, Messieurs, à vous » demander de vous associer à notre entreprise et à nos » travaux, disposés que nous sommes à encourager les vôtres, » et à mettre à votre service notre tribune, nos presses, et » l'expérience que nous avons acquise depuis huit ans ». L'assemblée qui comptait alors deux cents personnes parmi lesquelles M. Grouard, maire du Raincy, et le R. P. Eusèbe, des Assomptionnistes, applaudit vivement à ce discours du président.

La parole est ensuite donnée à M. le Curé de Livry qui lit, sur la succession des seigneurs de Livry depuis Garlande, un savant mémoire dont nos lecteurs trouveront ci-dessous le texte. M. l'abbé Genty a su réunir dans un récit sobre, correct et précis, une multitude de faits intéressants. Ce travail nous promet une histoire de Livry d'une aussi haute valeur historique que les travaux antérieurs du même auteur sur la Norville et Épinay-sur-Orge. Les compliments faits de toutes parts à M. le Curé de Livry lui assurent, pour l'ouvrage qu'il prépare, un grand nombre de lecteurs.

M. Augé de Lassus fait ensuite une charmante communication sur Mme de Sévigné. La compagnie, séduite par le talent de l'orateur, décide à l'unanimité, sur la proposition de son président, de retarder l'heure du départ pour entendre tout à loisir les délicieuses choses que conte si bien M. Augé de Lassus.

M. le docteur Herpin complète ensuite, à la prière de M. le Curé, la communication de ce dernier sur les seigneurs de Livry, en lisant un piquant portrait de l'abbé de Saint-Pavin fait par lui-même.

Le voici :

Mon cher Tircis, que t'ai-je fait
Pour me demander mon portrait ?
Veux-tu qu'à mon désavantage
Ma main travaille à cet ouvrage ?
Et qu'avec si peu d'agréments
On me montre chez les Flamans ?

Soit à ma honte, ou pour ma gloire,
J'ai peine à faire mon histoire ;
Je vais pourtant, sans me flatter,
Me peindre pour te contenter.
Ma mine est fort peu cavalière,
Mon visage est fait de manière
Qu'il tient moins du beau que du laid,
Sans être choquant tout à fait.
Dans mes yeux deux noires prunelles
Brillent de noires étincelles.
J'ai le nez pointu, je l'ai long,
Je l'ai mal fait, mais je l'ai bon,
Et je sens venir toutes choses
De plus loin qu'on ne sent les roses,
Enfin, je puis dire en un mot,
Que je n'ai pas le nez d'un sot.
Malgré les ans et la fortune,
Ma chevelure est encor brune.
Soit par hasard, ou par dépit,
La nature injuste me fit
Court, entassé, la panse grosse.
Au milieu de mon dos se hausse
Certain amas d'os et de chair,
Fait en pointe comme un clocher.
Mes bras, d'une longueur extrême,
Et mes jambes presque de même,
Me font prendre, le plus souvent,
Pour un petit moulin à vent.
Je suis composé de matière
Fort combustible et peu grossière...

Je hais toutes sortes d'affaires ;
Je ne me fais point de chimères.
Je ne suis point homme borné ;
Mon esprit n'est pas mal tourné ;
Je l'ai vif dans les réparties
Et plus piquant que les orties.
Je ne laisse pas, en effet,
D'être complaisant et coquet,
Mais ce n'est pas pour la coquette :
D'elle fort peu je m'inquiète,
Et je croirais passer pour fat,
Si je n'étais plus délicat.
Je suis tantôt gueux, tantôt riche ;
Je ne suis libéral, ni chiche ;
Je ne suis ni fâcheux, ni doux,
Sage, ni du nombre des fous,
Et je suis cela tout ensemble,
Sans que personne me ressemble ;
Et, sans faire ni bien, ni mal,
Je mène un train de vie égal.
La coutume, à qui l'on défère,
Comme l'enfant fait à sa mère,
Ne peut, toute forte qu'elle est,
M'entraîner qu'à ce qui me plaît.

L'ambitieuse frénésie,
La vengeance, la jalousie,
Grands trouble-fêtes de l'esprit,
Ont sur le mien peu de crédit.
J'aime à railler, mais sans médire,
A réjouir, sans faire rire,
Parler sans me faire écouter,
Et plaire, sans pourtant flatter.
Je ne suis pas l'homme du monde
Le plus ennemi de la fronde ;
Aussi, je ne suis pas de ceux
Qui partout, d'un esprit hargneux,
Cherchent sans cesse sur qui mordre,
Et ne prêchent que le désordre.
Le repos et la liberté
Est le seul bien que j'ai goûté.

Je n'ai l'esprit embarrassé,
De l'avenir, ni du passé.
Ce qu'on dit de moi peu me choque ;
De force choses je me moque,
Et sans contraindre mes désirs,
Je me donne entier aux plaisirs.
Le jeu, l'amour, la bonne chère
Ont pour moi certain caractère
Par qui tous mes sens sont charmés,
Et je les ai toujours aimés.
Toutefois, ce n'est qu'à ma mode,
Dans un air de vivre commode.
C'est rarement qu'un vieux garçon
En use d'une autre façon.
Pour me divertir, je compose
Tantôt en vers, tantôt en prose,
Et quelquefois assez heureux,
Je réussis en tous les deux.
Mon humeur est assez facile :
J'aime les champs, je hais la ville
Et je pense moins à la cour
Que je ne fais à ton retour.
Voilà ma peinture parfaite
Et je suis quitte de la dette
A quoi je m'étais engagé.
Regarde si je suis changé
D'humeur, d'esprit ou de visage
Depuis le temps de mon jeune âge.
De quelque façon que je sois,
Aime-moi, Tircis, tu le dois.

Puis M. Roger-Ballu, invité à l'improviste à prendre la parole, a montré dans une spirituelle improvisation, combien il est à la fois savant éclairé, brillant orateur et fin homme du monde. Après une protestation contre l'amour du bibelot qui a enrayé le développement de notre art national, et l'a conduit à la contrefaçon du vieux, M. Roger-Ballu invite

les Sociétés savantes à se grouper dans une entente commune, pour résister à l'accaparement scientifique de Paris; il les engage, et la Société du Vexin si voisine de Paris en particulier, à profiter de la prochaine Exposition universelle, pour faire, elles aussi, leur exposition. « On verrait ainsi » que dans le domaine de la science, comme dans celui de » l'industrie, ce n'est pas Paris qui reçoit la France et le » monde entier, mais la France tout entière qui reçoit le » monde à Paris. »

Lorsque le silence rompu par de vifs applaudissements fut rétabli, M. Seré-Depoin a terminé par une improvisation où, sous chaque parole, on sent l'érudition d'un savant. Il indique, puisqu'il a convié chacun au début de la séance à s'intéresser aux études d'histoire locale, la méthode à suivre pour faire les recherches permettant de produire de savantes monographies. Il indique aussi tout ce qu'on trouve dans les Cartulaires, dans les Pouillés des abbayes et des églises, dans les terriers et dans les dénombrements des seigneuries qui sont aux Archives nationales et départementales ou dans les dépôts particuliers, dans les notes brèves et les minutes des études des notaires, successeurs des anciens tabellions, et, à partir du XVIe siècle, dans les actes de l'État civil déposés dans les mairies et, à ce propos, il rappelle les curieuses trouvailles que M. Hustin a consignées dans son *Histoire de Gagny)*, enfin pour la Révolution et l'époque contemporaine, dans les archives communales; il fait observer que celles-ci renferment parfois aussi des documents fort anciens. Avec une compétence remarquable, l'ancien maire de Pontoise montre l'instruction pratique que chacun peut trouver au contact des documents mêmes, en étudiant les différentes formes de l'administration locale qui se sont succédé avec les diverses constitutions qui ont régi la France depuis la Révolution. Éclairé par l'histoire, l'on devient plus à même d'avoir pour remplir ses devoirs de citoyen des opinions saines et intelligentes.

Cette savante et utile improvisation est accompagnée de mots charmants, d'anecdotes curieuses sur la forêt de Bondy et les ours qu'y rencontra Victor Hugo, sur la musique à Pontoise et sur bien d'autres choses encore, que le manque de place nous empêche d'indiquer.

M. le Président allait lever séance lorsque M. Roger-Ballu demanda la parole pour prier publiquement les membres de la Société du Vexin de vouloir bien le considérer désormais comme un de leurs collègues, exemple aussitôt suivi par plusieurs des membres de l'Assemblée.

Nous ne saurions terminer ce compte rendu sans remercier au nom de tout le canton, qui, nous n'en doutons pas, nous approuvera, la Société du Vexin de sa savante et intéressante visite. Elle eût certes eu plus d'adhérents et d'auditeurs, si beaucoup de personnes n'eussent été retenues ailleurs par leurs occupations. Du moins avons-nous la consolation de savoir combien les honneurs de nos pays ont été faits à nos hôtes par M. Masson d'une manière digne d'eux. Il est une propagande que nous pouvons faire auprès de tous, de quelque parti qu'ils soient, et à laquelle nous sommes fiers de nous livrer en cette occasion : c'est la propagande scientifique. Que chacun travaille, que chacun apporte quelques deniers à la Société savante de sa région, dépense largement compensée par le don de publications régulières, et la France pourra tenir tête à l'Allemagne dans sa féconde production historique. On verra jouir d'une prospérité digne de son rôle, une Société comme celle de Pontoise et du Vexin qui sait, pour le profit de tous, servir d'intermédiaire entre les érudits et le grand public également représenté dans son sein. Enfin nous devons un hommage particulier à la science et à la haute intelligence de M. Seré-Depoin, qui, fondateur et âme de la Société du Vexin, a su consacrer les loisirs de sa verte vieillesse à des travaux utiles à tous ses concitoyens.

A. V.





MADAME DE SÉVIGNÉ

A LIVRY

CONFÉRENCE DE M. AUGÉ DE LASSUS

Il y a quelques années je me trouvais à Vitré, en Bretagne, et je projetais de visiter Les Rochers, domaine familial des Sévignés, à peine distants de quelques kilomètres. « Gardez-vous bien d'aller aux Rochers, me fut-il répondu. Une dame est là qui n'a pas hérité l'amabilité toute gracieuse de son illustre devancière. Vous trouveriez porte close et vos insistances feraient bientôt pendre les chiens à vos mollets. » Sur cette peu encourageante déclaration, je renonçais à l'excursion des Rochers. Il m'a été affirmé depuis lors que châtelain ou châtelaine ont témoigné d'une humeur plus accueillante, plus digne du souvenir tout charmant qui sollicitait mon pieux pèlerinage.

Il y a deux ans je me trouvais à Grignan, au seuil même de cette Provence, terre de sourire et de joie qui fut, pour l'orgueilleuse fille de notre chère marquise, une sorte de temple triomphal, le pavois de toutes ses grandeurs, aussi le gouffre qui devait engloutir tous les patrimoines recueillis. Charmé de cette ville toute petite mais tout aimable et qui semble aussitôt offrir au voyageur et le cœur et les mains, je m'informais de l'heure où je pourrais sans indiscrétion me présenter au château, ou plutôt à l'esplanade

que surmontent seulement des ruines librement béantes au vol des corbeaux et des orfraies, car le château, monument de faste et de majesté seigneuriale, où se complaisait la superbe des Grignans, a croulé sous la tempête révolutionnaire. On me répondait aussitôt; « Gardez-vous bien de vous risquer même à toucher le marteau de la porte. La vieille est là qui vous ferait jeter du haut de la terrasse. Rien à faire, rien à espérer. »

Je crois même que la châtelaine fut traitée devant moi de harpie et de mégère. On parlait autrement de Mme de Sévigné, même de la peu aimable Mme de Grignan. Ainsi il fallut me réduire à la visite de l'église, à l'escalade des premières pentes qui accèdent à la terrasse où s'étalait magnifiquement le château. Un collectionneur érudit et lui du moins très accueillant, me voulut bien consoler à demi en confiant à la très respectueuse caresse de mes mains, une mèche des cheveux qui frisottèrent au joli front de notre marquise très aimée. Vous savez que Mme de Sévigné mourut à Grignan, bien tristement, d'un mal très redouté alors, hideusement contagieux, la petite vérole; ce qui écartait de son lit de mort ses proches médiocrement dévoués, même cette fille si chérie mais qui recevait la tendresse beaucoup plus qu'elle ne la prodiguait. La ruine déjà commençante où devait disparaître la grandeur traditionnelle des Grignans, ruine pressentie de Mme de Sévigné, ne pouvait être, à cette heure des épreuves suprêmes, qu'une tristesse de plus.

Les sépultures des Grignans, entre lesquelles la tombe de la marquise avait trouvé sa place, furent ouvertes aux plus sombres jours de la Terreur. En aucun lieu de France la fureur dévastatrice de la révolution ne se déchaîna plus cruellement qu'au milieu de ces calmes et souriants horizons. On voulait profaner, aussi prendre le plomb des cercueils pour la fonte des balles. Il paraît que le corps de Sévigné fut trouvé encore reconnaissable. Son souvenir, sa gloire tout aimable la protégèrent en quelque mesure : on ne déroba, et encore fut-ce piété curieuse plutôt que profanation, qu'un petit morceau de la robe et ces cheveux décolorés où s'arrêtèrent tant de regards passionnés, où s'abritèrent tant de pensées aimables et joyeuses, ces cheveux sans vie que j'ai pu contempler quelques instants. C'est maintenant tout ce qui reste de ce qui fut périssable chez Sévigné.

Aujourd'hui je suis à Livry, nous sommes à Livry; tout m'accueille, tout nous accueille. Nous avons eu bon repas, nous avons bon gîte; les cœurs s'ouvrent et les portes s'ouvrent comme les cœurs, et pour la première fois, dans ces pèlerinages pieux, à l'amabilité qui m'environne, à l'air même que je respire, je me crois, je me sens, je me trouve, je me dis chez Sévigné. Cet accueil dont le passé ne me donnait pas l'habitude, permettez-moi de vous

dire que vous nous le deviez. Je suis, nous sommes des amis de Sévigné ; vous aussi vous aimez Sévigné ; cette commune et profonde amitié nous devrait rapprocher ; nous sommes les prêtres très fidèles, les croyants d'une même divinité. Vous aimez Sévigné, vous ne sauriez vous soustraire à cette tendresse. Livry, terre de Livry, bois et fleurs, horizons de Livry, elle vous a tant aimés !

Mme de Sévigné n'était pas d'humeur casanière et dans un temps où les voyages étaient longs, difficiles, quelquefois dangereux, nous la surprenons en des séjours variés, en des villégiatures diverses. Partout elle plaît, partout elle se plaît ; c'est sa nature. « La joie est l'état naturel de votre âme, lui écrit Mme de La Fayette ». Les deuils cruels, cependant fortement ressentis, d'autres épreuves encore ne devaient jamais prévaloir contre ce charmant équilibre d'esprit ferme, de bon sens toujours en éveil, de piété sereine, de tranquille honnêteté. Que le chagrin tombe dans cette âme ; elle l'accueille, elle l'accepte sans révolte, surtout sans amertume. Tel un beau lac au miroir volontiers apaisé ; une pierre y tombe, l'onde s'agite, se trouble, soupire et puis le dernier plissement s'efface ; on doute que ce soit une ride, c'est plutôt un sourire.

Mme de Sévigné ne connut qu'une passion qui peut-être dépassa la mesure, sa tendresse, on pourrait dire son adoration pour sa fille. Ce n'est pas l'affection placide qu'elle eut pour son fils, qui l'aurait pu contrebalancer. Vous seuls, vous, terre et habitants de Livry, aviez conquis, auprès de ce fanatisme de mère, une place presque aussi grande.

Sévigné aimait son hôtel Carnavalet à Paris, sa terre de Bourbilly en Bourgogne, sa terre des Rochers en Bretagne qu'elle vante et embellit, qui surtout lui permet de restreindre ses dépenses et de réparer les brèches d'un patrimoine toujours menacé ; mais son séjour d'élection, de prédilection, c'est toujours, c'est sans cesse Livry. Vient-elle de quitter sa fille, elle écrit : « Si je n'avais trouvé notre petit Livry tout à propos, j'aurais été malade ». Livry, « c'est une belle maison où la vie est agréable au dernier point ». Notre chère dame est-elle en humeur de retraite, de piété et de pénitence, elle sera très bien à Livry pour se recueillir et jeûner. « Quel air doux et gracieux, s'écrie-t-elle, quelle fraîcheur ! quelle tranquillité ! quel silence ! »

Est-ce de soigner notre guenille humaine qu'il s'agit ? « A Livry, dit-elle, je serai bien pour prendre ma petite médecine en paix et en repos. »

Voici l'hiver, Livry couronné de givre est admirable. Voici le retour de la belle saison : « Je viens ici, dit-elle, où je trouvai le triomphe du mois de mai. Le rossignol, le coucou, la fauvette dans nos forêts ont ouvert le printemps. Je suis étourdie de trois ou

quatre rossignols qui sont sur ma tête ». Il fait beau. « La beauté de Livry est au-dessus de tout ce que vous avez vu, écrit-elle, les arbres sont plus beaux et plus verts ». Il pleut. « Les pluies de Livry sont charmantes ». C'est ainsi que les courtisans agréés au voyage de Marly, assuraient que la pluie de Marly ne mouillait pas. Voilà bien ces folies de tendresse dont Sévigné elle-même s'accuse pour son Livry bien aimé.

Elle se promène dans la forêt voisine, dans cette forêt de Bondy qui si longtemps mérita un fâcheux renom ; déjà on y vole, on y assassine quelque peu. Sévigné elle-même raconte la mort du père Païen, un singulier nom pour un père très chrétien et très canonique. Il n'importe ; le père Païen n'est qu'un malavisé. La forêt de Bondy est toujours une forêt si belle, si traitable.

Ainsi durant cinquante ans et plus Sévigné, le plus souvent, le plus longuement qu'il lui fut possible, visita, habita Livry. Le pays, cette jolie solitude, comme elle dit, l'attirait certainement, mais aussi l'abbé de Coulanges, le bien bon, ainsi qu'il est tendrement dénommé, l'abbé de Coulanges, son oncle, aussi son tuteur, car Sévigné resta orpheline dès sa première enfance, son appui, son très utile censeur, son conseiller très écouté. L'abbé n'était pas seulement la bonté même ; il était la juste raison et l'exemple vivant de l'ordre, de la mesure, de la sage administration. De cette leçon Mme de Sévigné sut profiter ; par malheur elle seule en profita ; le désordre, la plus furieuse dissipation devaient dans ses alentours dévaster toutes choses. L'abbé manquait d'esprit et de brillant ; sa nièce en avait pour deux, pour cent. « Il n'y a point de bien qu'il ne m'ait fait, écrit-elle après la mort de cet excellent homme ; c'est à ses soins continuels que je dois la paix et le repos de ma vie... La perte des vieilles gens, ajoute-t-elle (l'abbé s'éteignit à quatre-vingts ans), n'empêche pas qu'elle ne soit sensible quand on a de pareilles raisons de les aimer et qu'on les a toujours vus. »

L'abbé tout naturellement nous amène à l'abbaye. Entreprendre l'histoire d'une abbaye qui existait et déjà prospérait au temps de Philippe-Auguste, nous entraînerait un peu loin. De tout ce passé déjà si lointain au temps où régnait le bon abbé, je ne retiendrai qu'une anecdote touchante, et mon histoire se résume en une historiette. Catherine de Médicis régnait et gouvernait ; sa lectrice était la belle Azélia. Robert Antoine Abelly, un Florentin, aperçoit Azélia, et passionnément se prend à l'aimer. Cependant il doit repartir pour Florence où sa mère très souffrante le rappelle. Revenu à la cour de France, il retrouve Azélia, mais elle est marquise de Solignier. Douleur, affreux désespoir d'Abelly. Il entre à l'abbaye de Livry ; le voilà novice et plongé dans les plus farouches austérités. Le jour vient de prononcer ses vœux. Cependant un

jeune voyageur se présente et s'informe des motifs de cette agitation qu'il remarque en toute la sainte maison. Il lui est répondu qu'un novice va prononcer ses vœux. Le voyageur se trouble comme s'il pressentait un affreux malheur, il insiste pour que la cérémonie soit ajournée, du moins interrompue. On va, on court à la chapelle. C'est trop tard, les serments sont prononcés, tout est consommé, tout est fini sur la terre. Le voyageur à cette nouvelle tombe à la renverse, vainement on le secourt, il défaille, il expire, il meurt. Alors seulement on le reconnaît; c'était la belle Azélia, devenue veuve et qui ne demandait qu'à se remarier. Abelly ne se consola jamais de ses amours finis, de ses bonheurs perdus. C'est à peu près le dénouement de *la Favorite*, il n'y manque rien que la musique de Donizetti.

Lorsque nous lisons les lettres que Sévigné datait de Livry, très souvent nous sommes introduits dans une société nombreuse, brillante, très mondaine; et peut-être quelque étonnement s'éveille à ce spectacle, à ce bruit, je ne dis pas ce tapage, qui remplit une retraite consacrée, semble-t-il, à la pénitence, à la prière, aux saintes méditations. Rien là cependant qui soit étrange ou particulier, du moins au temps des Coulanges et des Sévigné. Le XVI[e] siècle très agité avait provoqué de graves désordres dans l'existence conventuelle. Le XVII[e] siècle, épris d'ordre, rétablit partout les règles de la bonne tenue, et notamment dans les maisons religieuses, le respect de la règle. Mais le XVII[e] siècle avait le goût du faste, de la vie large, de la plantureuse hospitalité. Les abbés, les abbesses, le plus souvent de haute lignée, sévères peut-être pour eux-mêmes et pour le personnel cloîtré, ne renonçaient pas cependant à toute vie mondaine; l'hospitalité surtout leur paraissait une obligation attachée à leur naissance, à leur nom, même à la haute renommée de leur ordre et de leur abbaye. On était, dans les couvents, magnifiquement traité, et sous mille prétextes complaisamment acceptés, des parents, des amis, des visiteurs pouvaient venir, même séjourner. De cette vie, tout à la fois pieuse et quelque peu mondaine, sainte et cependant magnifique, notre siècle s'étonnerait, même se scandaliserait, quand c'était autrefois la chose du monde la plus coutumière. Les constructions mêmes nous révèlent ces habitudes. Très souvent, aux ruines des monastères désertés, nous voyons auprès de la chapelle demeurée telle que la conçut le moyen âge, auprès des cloîtres sombres, s'élever quelque palais abbatial, quelque logis imposant et commode où l'abbé devenait châtelain et dignement accueillait ses hôtes. A Chalis, à Hérivaux, pour ne pas étendre plus loin nos exemples, la maison de l'abbé a pu devenir et rester une très agréable maison de campagne.

Ainsi, auprès du bon abbé, tous les Grignans, des amis, des

voisins, Pomponne qui habitait une terre toute prochaine, combien d'autres ont pu venir, causer, souper, se divertir, et cela faisait une cour charmante à cette femme qui fut appelée la mère beauté, bien qu'elle ne fût pas d'une beauté parfaite, mais elle avait la grâce, et La Fontaine a dit, l'ayant peut-être appris auprès de Sévigné, la grâce plus belle encore que la beauté.

Lorsque l'abbé de Coulanges mourut en 1687, ce fut une grande peine et Sévigné pleura presque autant l'abbaye que l'abbé; elle craignait que l'hospitalité sous un nouveau règne fût moins complaisante. Mais l'évêque de Senlis, devenu abbé de Livry, un Sanguin (les Sanguins étaient de hauts personnages à Livry), se fit honneur à recevoir Sévigné comme avait fait le bien bon.

La belle tendresse de la mère et de la fille n'allait pas sans ombrage et sans querelle, lorsque ces deux femmes se trouvaient réunies. Livry même en témoignait; le jardin avait une allée dite l'humeur de la mère, une autre allée dite l'humeur de la fille, car la mère et la fille, après la joie de se retrouver, ne connaissaient pas de plus grand bonheur que de se fuir.

Une abbaye, toute voisine de Livry, certainement reçut les visites de Sévigné, l'abbaye de Chelles, l'une des plus anciennes, des plus fameuses, des plus opulentes de France. Plusieurs de ses abbesses auraient pu être reines, étant filles, sœurs, veuves d'empereurs et de rois. Chelles est un nom, est un lieu historique, dès les premiers jours de notre histoire nationale. Nous pourrions y évoquer les spectres tragiques de Frédégonde et de Hilpéric. Remarquez bien que je dis Hilpéric, non pas Chilpéric. Lorsque l'on dit Chilpéric, on est un savant; lorsque l'on dit Hilpéric, on est un érudit. Un jour que Frédégonde, gracieusement inclinée, se lavait ses belles mains, une tape légère, une caresse sur le dos lui fait dire: « C'est vous, Landeric! » Remarquez bien que je ne dis pas Landri; quand on dit Landri, on est un savant, mais quand on dit Landeric, on est un érudit. Or c'était le roi Hilpéric qui fut peu flatté de la confusion. Cependant il part pour la chasse et se venge sur les dix cors. Mais Frédégonde, peu rassurée, prend les devants dans la tragédie qu'elle pressent et fait à son retour assassiner Hilpéric. La morale de ceci, c'est que, frappé dans le dos, il convient de se retourner avant de rien dire, de peur de choir comme la reine Frédégonde en de regrettables confusions.

Parmi les abbesses de Chelles que Mme de Sévigné a pu connaître et dont elle parle, une Cossé-Brissac exerce la verve de sa plume plaisante, joyeuse, non pas médisante. Le médecin de l'abbaye était alors un jeune Italien de vingt-huit ans, répondant au doux nom d'Amonio. Sévigné le proclame exquis, charmant, délicieux; il faisait des cures merveilleuses, son sourire valait tous les juleps. Bref le

délicieux médecin fut renvoyé, et l'abbesse en conçut un affreux chagrin. Aussitôt la règle est rétablie en toute sa rigueur. Plus de visites, le parloir ne parle plus, le jeûne est féroce, le maigre s'amaigrit encore, il faut sonner, chanter matines en toute rigueur; bref du dépit de l'abbesse toute l'abbaye pâtit.

Une autre abbesse, au moins passagèrement, fut plus illustre encore, Catherine de Roussille. Son sacre est le prétexte d'une fête magnifique. Musique sacrée et profane, somptueux festin; cinq tables sont dressées, quatre de vingt-quatre couverts, une de quinze seulement. C'est que Catherine de Roussille est la sœur de Fontanges, l'heureuse rivale de Montespan, que Fontages est favorite déclarée. Grandeur bien vite renversée, aurore qui ne connut pas les splendeurs du jour. Lorsque viennent les fêtes de Pâques, Fontanges quitte Versailles pour laisser au roi le loisir d'une pénitence annuelle. Mme de Sévigné la voit passer, cortège splendide, cortège lamentable et désolé. « Elle a quatre carrosses à six chevaux, le sien à huit... mais tout cela si triste qu'on en avait pitié, la belle perdant tout son sang, pâle, changée, accablée de tristesse, méprisant quarante mille écus de rente et un tabouret qu'elle a, (pauvre femme ! une chaise longue lui aurait mieux convenu) et voulant la santé et le cœur du roi qu'elle n'a pas. »

Quelle page de grand historien, quel tableau admirable et saisissant en quelques mots bien courts ! Et cela fut écrit à Livry, à Livry que Sévigné proclame son lieu favori pour écrire. Ceci est l'éloge suprême et qui doit nous toucher le plus; c'est pour Livry comme un brevet d'immortalité et de gloire. Livry reposa, suscita l'âme et l'esprit de Sévigné ; Livry fut le confident, le collaborateur de celle que Bussy-Rabutin proclame et que deux siècles ont reconnue les délices du genre humain.





LES SEIGNEURS DE LIVRY

Par M. l'Abbé GENTY

curé de Livry

Officier d'Académie

Mesdames, Messieurs,

Aussi loin que l'on peut remonter dans l'histoire de la commune où nous sommes réunis aujourd'hui, on trouve à la tête de sa seigneurie, *Guillaume de Garlande*, premier du nom. Il vivait sous Philippe Ier, qui régna de 1060 à 1108, et sous l'épiscopat de Geoffroy, évêque de Paris. Il fut père de six enfants.

L'un d'entre eux, *Étienne*, le quatrième, nous occupera d'une manière spéciale.

Seigneur de Garlande et de Livry, il entra dans l'état ecclésiastique. Il fut élu évêque de Beauvais, vers l'an 1100, suivant Yves, évêque de Chartres, qui s'opposa à sa confirmation, pour des raisons dont l'histoire n'a pas encore pénétré le mystère. Étienne ne fut donc pas revêtu de la dignité épiscopale; mais depuis il devint archidiacre de l'église de Paris, doyen de Saint-Aignan, à Orléans, et chancelier de France, avant 1106. Il fut aussi sénéchal, après la mort de son frère Guillaume; il l'était encore en 1126. Il eut l'administration des affaires du royaume pendant neuf années.

Son acceptation de la charge de sénéchal fut, paraît-il, un scandale. Voici comment s'exprime, à ce sujet, une note de la *Gallia*

Christiana : « Il ne rougit pas de succéder dans la charge de sénéchal à son frère Guillaume, mort vers l'an 1120, et tous les hommes religieux virent avec un étonnement mêlé d'indignation, une personne revêtue d'un caractère sacré s'ingérer dans une dignité si opposée à sa profession ». C'est qu'en effet le sénéchal était souvent appelé à commander les armées. Mais nous verrons bientôt qu'Étienne, bien que clerc, ne s'en croyait pas incapable.

Vers l'année 1127, il tomba en disgrâce, et c'est encore la *Gallia Christiana* qui nous apprend son départ de la cour, obtenu par les instances de la reine Adeloïs de Savoie, femme de Louis le Gros. Nous ignorons d'ailleurs la cause de sa chute. Quoi qu'il en soit, le temps était venu où le sujet, jadis si gratifié, allait mettre le comble à son ingratitude en prenant les armes contre son souverain.

Rappelons en peu de mots l'origine du démêlé. Au moment où la charge de sénéchal entra dans la famille des de Garlande, par une concession de Louis le Gros, la susceptibilité de Foulques, comte d'Anjou, dans la famille duquel cette fonction était depuis près d'un siècle et demi, fut vivement surexcitée, d'autant plus que Foulques regardait le sénéchalat comme héréditaire pour les siens. La guerre allait éclater entre le roi et le comte d'Anjou lorsque, par un accommodement amiable, il fut décidé que les de Garlande conserveraient la dignité de sénéchal, sous la réserve des droits de Foulques.

En conséquence, Étienne de Garlande, lors de son élection, s'était reconnu l'homme du comte.

Chassé de la cour, il voulut, sans l'assentiment du roi, transmettre la charge de sénéchal au comte de Montfort, Amaury III, auquel il avait fait épouser, en 1120, sa nièce Agnès de Garlande, en prétendant que la dignité était héréditaire dans sa famille et qu'il pouvait en disposer. Ce fut la cause de la guerre qui s'éleva entre Étienne de Garlande et le roi.

Voici comment l'illustre Suger, abbé de Saint-Denis, ministre de Louis le Gros, en raconte l'événement principal, dans la partie de l'histoire de son souverain, qui nous est parvenue :

« Dans un autre temps, à l'occasion de la charge de sénéchal, un grand différend s'éleva entre le seigneur roi et l'illustre Amaury de Montfort, à l'instigation d'Étienne de Garlande. Les prétentions de ces deux derniers étaient appuyées par le roi d'Angleterre et le comte Thibaud. Alors, le roi, ayant fait exécuter une marche rapide à son armée, vint mettre le siège devant le château de Livry, contre lequel il dut multiplier les attaques et employer les moyens les plus puissants avant de pouvoir s'en emparer. Mais, parce que son cousin germain, Raoul, l'illustre comte de Vermandois, qui avait déployé le courage le plus impétueux pendant l'assaut, avait

été atteint par le carreau d'une baliste et avait perdu un œil par suite de cette blessure, le roi détruisit le château de fond en comble. Il continua avec tant de vigueur la guerre contre les seigneurs rebelles qu'ils finirent par remettre entre ses mains, en vertu d'un traité en règle, non seulement la charge de sénéchal, mais aussi l'hérédité de cette charge. Dans cette campagne, le roi lui-même, qui était un véritable homme de guerre, ardent à se précipiter sur l'ennemi, eut aussi la cuisse transpercée par le carreau d'une baliste. Sa blessure était grave et il en était profondément irrité; mais, continue le bon moine, comme si la majesté royale devait être supérieure à la douleur que peut causer une blessure, il se raidissait contre elle et semblait n'en point souffrir. »

Un grand nombre d'historiens modernes, qui ont évidemment eu connaissance du passage de Suger, disent que le roi Louis le Gros fut blessé au siège du château de Livry. Il n'en est rien, et, il suffit, pour s'en convaincre, de bien peser le texte qui vient d'être cité.

L'abbé Suger se contente d'y indiquer la blessure du comte de Vermandois comme l'unique cause de la destruction de la forteresse « et quonîam egregius comes... oculo est privatus, castrum subvertit ». Il ne dit rien alors de la blessure du roi. Ce n'est qu'ensuite, après avoir parlé à nouveau de la guerre, de la paix et de ses conditions, que voulant faire ressortir le courage militaire de son souverain, il rapporte comment, dans le cours de cette expédition — « qua guerra » — entreprise contre deux seigneurs révoltés, le roi lui-même fut blessé. Ce serait s'exposer, il semble, à commettre une erreur historique de prétendre que Louis le Gros ait été blessé au siège de Livry. L'importance du fait militaire n'en est pas pour cela diminuée.

Il y a donc eu au commencement du XIIe siècle un château fort — Castrum fortissimum — à Livry et ce château a été, en 1128, détruit de fond en comble. Le siège en avait duré un mois. Mais il paraît qu'il ne tarda pas à sortir de ses ruines. C'est encore l'abbé Suger qui nous l'apprend : « Cum uno mense idem Castrum clausurâ dirutum, sequente vero multô fortius pecuniâ regis Anglici restitutum » — et, après sa reconstruction, faite aux dépens du roi d'Angleterre, il se trouva mieux fortifié qu'auparavant.

A quelle époque eut lieu ce rétablissement? On l'ignore, on ignore aussi le lieu de son emplacement. Néanmoins, en examinant avec soin le territoire de Livry et les plans de l'ancien village, on s'habitue facilement à la pensée que le château fort, détruit par Louis le Gros, puis reconstruit, occupait l'emplacement de ce qu'aujourd'hui, encore, on appelle le *Château*, près de l'église.

Et d'abord les anciens châteaux forts n'étaient pas toujours cons-

truits sur des hauteurs, témoin le vieux château fortifié de Beynes (Seine-et-Oise), dont les ruines sont encore visibles au fond d'une vallée assez étroite.

Placé près de l'église, celui de Livry ne se trouvait point dans des conditions absolument défavorables. Du côté du midi, il y avait entre ses murs et la colline comme un fossé naturel dont l'art avait pu faire un facile moyen de défense. De l'autre côté, bâti sur une déclivité assez prononcée, il commandait les lieux circonvoisins et de ce côté aussi l'art aurait pu venir en aide à la nature dans une proportion considérable. Si, dans ces conditions, Livry n'était pas une place de premier ordre, il pouvait du moins tenir en échec de petites troupes comme celles que commandaient alors les rois de France.

Il ne reste, il est vrai, en cet endroit, aucun vestige apparent de la forteresse, ruinée en 1128 et rebâtie incontinent après, mais les traces en ont pu disparaître d'une manière facile à expliquer. Sous le règne de Philippe le Hardi (1270-85), le vieux manoir était déjà *gâté* et *déchu* (1). En 1366, le clos en était en *friches* et *savard* (2). Le château dut alors probablement subir une nouvelle reconstruction dans laquelle put être utilisée une partie de la forteresse en ruines; le seigneur qui fit bâtir le castel dont Claude de Châtillon donne la gravure dans sa *topographie* (1610), dut encore contribuer à fouiller et à niveler le sol, que l'on suppose habité depuis six siècles.

Cette objection de l'absence de restes considérables et non pas de tout reste, puisqu'on a trouvé auprès du château actuel des armes anciennes, des fers à cheval, etc., étant écartée, on peut, en s'autorisant des écrits du XIIIe siècle, arriver à soutenir l'opinion que nous avons émise sur l'emplacement de la vieille forteresse un siècle auparavant.

Les villages étaient ordinairement abrités sous les murs des châteaux forts, où les habitants se réfugiaient en cas de péril. Il en fut ainsi à Livry; des actes de 1255, 1258, 1281 et 1299, qui nous parlent de maisons sises à *Livry-le-Chastel*, contiguës aux *fossés* dudit Livry, à la *maison du châtelain* de Livry, tenant à la *place s'étendant devant le château* du seigneur, joignant la *Grange du Seigneur de Livry*, le prouvent d'une manière surabondante. Or, le village s'est-il déplacé? On ne trouverait ni une preuve, ni une trace de ce déplacement. Force est donc de conclure de l'emplacement du village à l'emplacement du château et d'adopter au sujet de la vieille forteresse du XIIe siècle, notre hypothèse rendue

(1) Lebœuf.

(2) Ibid.

à peu près inattaquable par l'attribution des droits féodaux au lieu que nous avons désigné et qui fut dénommé lieu seigneurial jusqu'à la Révolution française.

Le fameux Étienne de Garlande eut pour successeur, à Livry, son neveu Guillaume dont on ne sait que peu de chose. L'histoire fournit plus de détails sur les fils de ce dernier Guillaume, IV[e] du nom.

Il rendit, au mois de juillet 1191, aux religieux de Saint-Martin-des-Champs à Paris, l'usage qu'il avait usurpé dans la forêt de Noisy. Dans l'acte passé à cet effet, il nomme sa femme Idoine et cite également les noms de ses fils Guillaume, Thibault et Robert, mais on sait qu'il eut quatre autres enfants : Anseau de Garlande, Jean de Garlande, H... de Garlande, mère de Hugues de Pomponne et Mahaut de Garlande, qui épousa en secondes noces Mathieu de Montmorency, seigneur de Marly.

Par ce second mariage Mahaut de Garlande se trouve être la grand'mère de saint Thibaut, abbé des Vaux-de-Cernay, qui, comme on le sait, appartenait à la famille des Montmorency. C'est elle aussi qui, du consentement d'Eudes de Sully, évêque de Paris, employa, en 1204, les 15 livres de rente sur Meulan, que son mari avait laissées à sa disposition, à acheter le fief de Porrois, nommé depuis Port-Royal, pour bâtir un monastère.

L'histoire des grands officiers de la Couronne, dans laquelle se trouvent désignés les sept enfants de Guillaume IV de Garlande, dit qu'Anseau, son fils aîné, mourut jeune et fut enterré dans l'église du prieuré de Gournay-sur-Marne. La charte citée dans cette histoire ne laisse aucun doute sur ce dernier fait et nous donne en outre la nomenclature des faveurs que le seigneur de Livry fit à cette église à l'occasion de la mort de son fils. Mais, en même temps, il voulut qu'on priât d'une manière particulière dans sa seigneurie pour le repos de l'âme d'Anseau.

Déjà il existait sur le territoire de Livry une petite église dite Notre-Dame du Breuil ou Brulis, à laquelle étaient attachées plusieurs dépendances habitées par des religieux. Rien ne nous dit depuis quelle époque ils y étaient, nous savons encore moins où était située au juste l'église de cette petite communauté. Cependant, nous sommes autorisés à penser qu'elle se trouvait du côté du Raincy et peut-être très rapprochée de ce que nous appelons toujours l'abbaye. Ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est qu'il y a une vingtaine d'années un des chemins intérieurs du Raincy portait le nom d'*Allée des Brulis*, dénomination qui n'est pas nouvelle, puisque la Compagnie, qui a acheté, en 1852, le parc dans laquelle a été bâtie la ville actuelle, reçut l'obligation de conserver les chemins existants avec leurs noms.

Quoi qu'il en soit, Guillaume IV, de concert avec Idoine et quatre de ses enfants, s'était déjà constitué le bienfaiteur de ce lieu. Il nous est impossible de dire quel motif porta le seigneur de Livry à substituer d'autres religieux à ceux qui étaient déjà à Notre-Dame-des-Brulis. Nous savons seulement qu'il demanda à Hugues, abbé de Saint-Vincent de Senlis, des religieux de sa congrégation pour les placer dans ce lieu. Il leur en abandonna les dépendances, y ajouta des terres et des bois tant à Livry qu'en d'autres lieux, et leur concéda des droits considérables à la condition de prier Dieu pour l'âme de son fils Anseau, pour ses autres enfants défunts, sa femme et lui-même.

Mais les choses ne devaient pas en rester là. Quelques années plus tard, la mort frappa un autre de ses enfants, Thibaut. Le manuscrit du religieux de l'abbaye, conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève, fait le plus bel éloge de ce jeune seigneur enlevé à la fleur de l'âge. Au premier abord, on pourrait être tenté de croire à une exagération de la part du bon moine, rempli de bienveillance envers les fondateurs et principaux bienfaiteurs de la maison à laquelle il appartenait. Mais, en considérant ce que firent, non seulement les plus grands personnages de l'État, mais encore le roi lui-même, pour honorer et perpétuer la mémoire de Thibaut, l'on ne peut s'empêcher de penser que bien certainement la victime frappée d'une façon si prématurée par la mort devait avoir des qualités peu communes. En effet, Thibaut ayant été enterré à Livry, Philippe-Auguste fonda, en 1197, une abbaye sur son tombeau. La cour s'empressa de joindre ses dons à ceux du prince et de la famille du défunt. Les bâtiments nouveaux s'élevèrent avec rapidité, et bientôt les religieux de Saint-Vincent abandonnèrent leur première maison de Notre-Dame-des-Brulis et vinrent se ranger autour du sépulcre confié à leur pieuse sollicitude. Hélas! le temps détruit tout, et l'auteur du manuscrit précité, qui écrivait il y a environ un siècle et demi, dit, en terminant son récit, que les pillages, les misères et le feu avaient fait disparaître toute trace de la sépulture de Thibaut de Garlande.

Guillaume IV, père de Thibaut, paraît avoir suivi de près son fils dans la tombe, il mourut vers l'année 1204. Il eut pour successeur un autre de ses enfants, Guillaume V^{e} du nom, qui se trouva au siège de Rouen en 1204, et à la bataille de Bouvines en 1214. Il mourut sans laisser de postérité mâle.

La seigneurie de Livry échut alors à sa deuxième fille, Marie de Garlande qui épousa, en premières noces, Henri V de Grandpré, fils de Henri IV, comte de Grandpré et d'Isabeau de Coucy. De ce mariage elle eut un fils, Henri VI de Grandpré qui, après elle, hérita de Livry. Il eut pour femme Laure de Montfort.

Ensemble, ils fondèrent ce qui fut plus tard la commanderie de Clichy. L'acte est de 1267. En cette année, ils donnaient aux religieux Templiers, connus aussi sous le nom d'Hospitaliers de Jérusalem et ensuite sous celui de Chevaliers de Rhodes, 380 arpents de bois, les droits de pressurage, haute, moyenne et basse justice dans les fiefs et arrière-fiefs qui leur appartenaient à Clichy; en d'autres termes, ils abandonnèrent en cet endroit toute leur seigneurie aux Templiers. On sait que l'ordre du Temple fut aboli en 1312, au Concile de Vienne, sous le règne de Philippe-le-Bel. Les biens de l'ordre supprimé furent dévolus aux chevaliers de Malte. La commanderie de Malte à Clichy subsista jusqu'à la Révolution française. Inutile d'insister sur ce fait qu'il existe sur le territoire de Livry des biens qui portent toujours le nom de *Bois du Temple*, rappelant ainsi, d'une manière positive, leurs anciens possesseurs.

Le comte de Grandpré était encore seigneur de Livry en 1270; mais, quelques années plus tard, sa famille disparaît de cette terre. En 1289, on trouve un nommé Pierre de Chambly, seigneur de Livry. En 1344, il eut pour successeur Philippe de Chambly, son fils, époux de Jeanne de Trie. Sa descendance demeura dans Livry pendant tout le XIVe siècle. Dans les premières années du XVe, au commencement de la domination anglaise, un nommé Gui de Chambly était encore seigneur de Livry (1415).

Mais, à partir de cette époque et jusque vers l'année 1505, il y eut de nombreux bouleversements dans la seigneurie qui nous occupe. On y trouve, en 1424, Hugues Rapiout, maître des requêtes. En 1437, la terre est divisée et possédée, en partie, par Simon Charles, président de la Cour des Comptes, en partie, par Colette du Val, veuve de Hugues Rapiout. En 1461, Charles Rapiout reçoit en héritage la part conservée par sa mère. En 1467, il est dépouillé par Louis XI et l'aubaine royale est cédée à Jean Prévost, l'un des secrétaires du roi, contrôleur général de la recette des finances. En 1484, toute la seigneurie de Livry, avec la terre de Coubron, appartient à Antoine de Chabannes, comte de Dammartin. Enfin, au commencement du XVIe siècle paraît la famille Sanguin.

Son auteur le plus connu était Pierre Sanguin, chevalier, pair de la comté de Saint-Amand, en Flandre et juge de la noblesse, en 1310. Son petit-fils, Jean Sanguin, qui eut pour frère aîné Guillaume Sanguin, seigneur de Beaumont, échanson de Charles VI et premier maître d'hôtel du duc de Bourgogne, fut père de Charles Sanguin, gouverneur pour Charles VIII de plusieurs places dans le royaume de Naples. De ce Charles Sanguin descendit *Simon Sanguin*, qu'un acte du 22 août 1505, passé devant Leclère, tabellion à Livry, dénommé seigneur de Courbron et de *Livry*.

Son fils aîné, Nicolas, reçu conseiller au Parlement le 9 mars 1512, lui succéda; puis Jacques Sanguin, conseiller au Parlement, élu trois fois prévôt des marchands. Ce dernier mourut en 1624 et fut inhumé dans l'église Saint-Merri, à Paris.

De son mariage avec Marie du Mesnil, il eut un grand nombre d'enfants. Parmi eux, nous distinguerons seulement l'aîné, Christophe, qui devint seigneur de Livry après la mort de son père, et surtout le septième, Denis Sanguin, plus connu sous le nom d'abbé de Saint-Pavin. Denis Sanguin de Saint-Pavin fut abbé, poète, il habita Livry.

Abbé, Saint-Pavin l'était; mais ce titre ne doit pas faire illusion; Saint-Pavin ne fut jamais élevé à la prêtrise. Tout au plus reçut-il la tonsure, premier degré dans la vie cléricale, ordre qui suffit pour faire jouir des bénéfices ecclésiastiques.

Depuis le Concordat passé entre Léon X et François I[er], les rois nommaient aux abbayes et très souvent ils les donnaient à des jeunes gens appartenant aux grandes familles de l'État qui trouvaient ainsi le moyen de faire une position à leurs cadets. Ces abbés étaient quelquefois des enfants et ils n'avaient ordinairement qu'un souci : dépenser joyeusement à la cour les revenus de leurs monastères, dont les édifices tombaient en ruines et où les religieux n'étaient pas toujours à l'abri du besoin.

Où se trouvait l'abbaye dont jouissait le personnage qui nous occupe? D'après le dictionnaire des communes, il y a en France deux localités qui portent le nom de Saint-Pavin : l'une, Saint-Pavin-des-Champs, se trouve près du Mans; l'autre, dans le département de l'Orne. Il n'y eut jamais, dit-on, d'abbaye à Saint-Pavin de Normandie. Saint-Pavin-des-Champs, au contraire, posséda un monastère. Denis Sanguin en eut-il le titre et les revenus? On ne le sait.

En tout cas, c'est à tort qu'on le nomme, dans certains recueils, abbé de Livry. On possède la liste complète de tous les abbés de notre monastère et Saint-Pavin n'y figure pas et n'y peut figurer. A l'époque où les actes paroissiaux signalent sa présence à Livry, c'étaient les abbés Cocquelet et de Coulanges qui gouvernaient la maison religieuse bâtie dans cette localité. Le nom patronymique de Saint-Pavin était Sanguin de Livry; ne faut-il pas voir dans ce nom l'origine de l'erreur que nous avons signalée?

Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, déclare Saint-Pavin « homme de mérite que Despréaux confondit dans ses satires avec les mauvais écrivains ». Boileau, en effet, ne ménage pas Saint-Pavin. Il le dénonce comme un débauché cherchant dans l'incrédulité un abri contre le remords et met sa conversion au nombre des choses impossibles :

Avant qu'un tel dessein n'entre dans ma pensée
On pourra voir la Seine à la Saint-Jean glacée,
Arnauld à Charenton devenir huguenot,
Saint-Sorlin janséniste et Saint-Pavin dévot.

Saint-Pavin se vengea de cette attaque dans un sonnet à la tournure vive et ingénieuse :

Boileau, grimpé sur le Parnasse,
Avant que personne sût rien,
Trouva Régnier avec Horace
Et rechercha leur entretien,
Sans choix et de mauvaise grâce
Il pilla presque tout leur bien ;
Il s'en servit avec audace
Et s'en para comme du sien.
Jaloux des plus fameux poètes,
Dans ses satires indiscrètes
Il choque leur gloire aujourd'hui.
En vérité, je lui pardonne,
S'il n'eût mal parlé de personne,
Personne n'eût parlé de lui.

Saint-Pavin écrivit un certain nombre de sonnets; des épitres et des rondeaux. Ses poésies annoncent un goût délicat, sans aucun mélange d'affectation, la versification en est seulement parfois négligée. C'est toujours avec plaisir qu'on lit dans une de ses épitres le portrait qu'il a fait de lui-même. Dans ce portrait, on voit que, pour l'extérieur, il avait beaucoup de rapport avec Scarron, malade et jovial comme lui. Ses œuvres furent plusieurs fois imprimées. Lefebvre de Saint-Marc en a donné une dernière édition en 1759. (Amsterdam, un vol. in-12).

L'abbé de Saint-Pavin habita longtemps le village de Livry. Mais on ne sait où s'élevait sa demeure. Elle était certainement en dehors du château de son frère. Un acte de 1638 parle de son cocher; un autre, de 1639, de son domestique. En 1655, on trouve le nom du *cocher de son logis*. En 1658, celui de son *jardinier* et celui de son *concierge*. En 1659, il tient un enfant sur les fonts du baptême, mais il est regrettable que l'acte qui rapporte cette cérémonie ne soit pas revêtu de sa signature.

Saint-Pavin, fils de Jacques Sanguin, frère du seigneur de Livry, habitant de cette paroisse pendant plus de vingt années, est certainement une des illustrations locales.

Cet homme aimable eut d'illustres amis, entre autres le grand Condé qui, tous les ans, au retour des campagnes, venait passer un jour ou deux dans sa compagnie.

Saint-Pavin mourut en 1690 et Fieubet fit pour lui cette épitaphe :

Sous ce tombeau gît Saint-Pavin,
Donne des larmes à sa fin.
Tu fus de ses amis peut-être ?
Pleure ton sort avec le sien.
Tu n'en fus pas ? Pleure le tien.
Passant, d'avoir manqué d'en être.

Christophe Sanguin, président au Parlement, prévôt des marchands et seigneur de Livry, mourut bien avant son frère l'abbé de Saint-Pavin ; il décéda en 1641. De son mariage avec demoiselle Élisabeth Séguier, il avait eu plusieurs enfants : Denis Sanguin qui devint évêque de Senlis ; Antoine Sanguin, prévôt de Chambly, et Jacques Sanguin, seigneur de Livry, après la mort de son père.

Ce dernier devint capitaine des chasses et forêts de Livry et de Bondy pour les plaisirs du roi. Il épousa Marie de Bordeaux, fille d'un intendant des finances et sœur d'un ambassadeur de France en Angleterre, et acheta, au maréchal de Bellefonds, la charge de premier maître d'hôtel du roi. En cette qualité, il accompagna constamment la cour. Dans un de ses voyages, il tomba malade et mourut à Rumigny (Ardennes), le 1er septembre 1680.

Son corps fut rapporté à Livry et inhumé, le 5 du même mois, dans l'église, en la chapelle seigneuriale qui occupait l'emplacement actuel de la sacristie.

Sa veuve mourut en 1689 et son corps fut déposé dans la sépulture de famille, à Livry. La pierre tombale qui la recouvrait fut coupée en trois parties après la reconstruction de l'église. Elle sert aujourd'hui de descente au vieux cimetière où elle fut placée, vers 1840. L'une de ces trois parties ayant la face tournée vers le sol, il ne fut pas possible de lire l'inscription qui la recouvrait. Néanmoins, cette inscription peut être rétablie en partie ; elle est conçue en ces termes :

ICI REPOSENT
HAULT ET PUISSANT
SEIGNEUR JACQUES
SANGUIN SEIGr
DE LIVRY ET AUTRES
LIEUX, CONSEILLER DU ROI EN TOUS
SES CONSEILS, SON PREMIER
MAISTRE D'HOTEL, CAPITAINE DES CHASSES
DES FORÊTS DE LIVRY ET DE BONDIS
POUR LES PLAISIRS DE SA MAJESTÉ.
DÉCÉDÉ A RUMIGNY LE 1er SEPT.
1680 ET SA FEMME
HAULTE ET PUISSANTE DAME
MARIE .... DE
MON...... DE BORDEAUX
INTE......... ES
P...........

Avec Louis Sanguin, fils du précédent, la seigneurie de Livry trouva l'apogée de sa grandeur. En 1688, Louis Sanguin, capitaine des chasses de Bondy et de Livry, premier maître d'hôtel du roi, maréchal des camps, fit ériger sa terre en marquisat. La même année, le 30 juin, il donna au dauphin, qui vint chasser à Livry, une fête splendide, organisée par le célèbre Berrin, dessinateur ordinaire du cabinet du roi. Il y eut des prologues, des comédies, des intermèdes et le tout fut tellement apprécié que, quelques jours après, cette fête servit de modèle à une autre que le roi donna à Marly. Le 1er juillet, le dauphin revint encore chasser dans la forêt de Bondy et de nouveau se rendit au château de Livry d'où il partit extrêmement satisfait.

Six années après, en 1694, Louis Sanguin acheta aux héritiers de la princesse Palatine le château du Raincy et obtint, par lettres patentes de juin 1697, que la seigneurie de ce lieu, autrefois rattachée à Villemomble, fut désormais réunie à celle de Livry. Louis Sanguin s'attacha à cette nouvelle acquisition et au château du Raincy qu'il fit considérablement augmenter et embellir.

Dès lors fut abandonné l'ancien manoir de Livry, devenu trop modeste pour l'ambition des nouveaux marquis et leur immense fortune. En 1695, la propriété de Livry était déjà cédée à Pierre Gruyn, écuyer, conseiller d'état et garde du trésor royal.

Nous ne suivrons pas les Sanguin, marquis, puis comtes de Livry, au château du Raincy qu'ils vendirent au duc d'Orléans, en 1769 ; leur histoire a été l'objet d'une publication récente, et nous ne dirons plus que quelques mots des propriétaires de l'ancien lieu seigneurial.

La famille Gruyn le posséda pendant la première moitié du XVIIIe siècle, puis vint la duchesse de Beauvilliers.

En 1782, on trouve au château de Livry Louis Quelpée de la Borde, écuyer, huissier ordinaire du cabinet de la reine, ancien officier du roi, et au moment de la Révolution française, en qualité d'usufruitier, Jules Adrien Gaultier de Bésigny, président honoraire du Parlement.

Le président de Bésigny ne suivit par l'émigration, mais il faillit devenir une des victimes de la Terreur.

Les habitants de Livry furent un jour bien étonnés de voir déboucher sur la place du village une troupe de cent cavaliers, deux cents fantassins avec quatre pièces de canon. A la tête de ces hommes était un commissaire du Gouvernement, coiffé du bonnet rouge. Des sentinelles furent placées à toutes les issues du village, une pièce de canon fut braquée sur la place, une autre au bout de la grande route vers Vaujours, une troisième dans la rue Saint-Claude, et la quatrième près de l'église. A la suite des troupes

étaient arrivées une trentaine de voitures. De quoi s'agissait-il? Les habitants étaient accusés de révolte contre le Gouvernement. Des hommes, des femmes, et même des enfants auraient monté sur les toits pour en jeter les tuiles sur des patriotes de passage dans le village.

De tout cela il n'était absolument rien, mais il fallait un prétexte à pareille démonstration de forces militaires. Il paraîtrait que dans les assemblées populaires de vives altercations s'étaient parfois élevées entre différents habitants. De là des haines et des dénonciations faites par les prétendus patriotes contre ceux qui étaient accusés de royalisme, ou simplement mis en suspicion.

Une assemblée eut lieu dans l'église et bientôt l'ordre fut donné d'arrêter une trentaine d'habitants. Parmi eux devait se trouver M. Valnet, directeur de la poste, mais il était parvenu à s'évader. Sa femme dut livrer tout ce qu'elle avait d'argent et de bijoux; sa maison fut pillée. On s'empara du président de Bésigny, de M. de Berny, son gendre, de M. Clavières, de M. Mousset, de Landru, le maître d'école, etc. Ceci se passait en 1794. Tous les prisonniers furent emmenés à Paris et jetés dans les cachots. Heureusement pour eux arriva la chute de Robespierre. Ils furent mis en liberté six semaines après leur arrestation.

L'année suivante, 26 floréal an III, le château de Livry fut acquis par le citoyen Antoine Richard qui le céda, le 14 mars 1797, à Marie-Louise-Aglaé Andrault de Langeron, épouse séparée de biens de Joseph-François-Louis-Charles César, comte de Damas.

Une anecdote et un fait assez important racontés par le marquis de Vogué, petit-fils de la comtesse de Damas, peuvent trouver place dans ce récit.

La Harpe, l'auteur du cours de littérature, venait souvent passer quelques jours au château de Livry, chez Mme de Damas dont il avait fait la connaissance dans les prisons, pendant la Terreur. Il arriva un jour à l'improviste au moment du dîner; c'était un samedi. Des aliments gras étaient sur la table; la santé fort délicate de Mme de Damas avait rendu nécessaire cette infraction à la loi ecclésiastique. La Harpe dîna parfaitement bien. Mais, après le dîner, ses habitudes de critique reprenant le dessus, il reprocha à Mme la Comtesse de mettre ses hôtes dans la nécessité de manquer au précepte de l'abstinence. « Comment, dit Mme de Damas, il me semble que la faute en est bien à vous, car, outre les légumes, il y avait devant vous un bon plat de soles qui aurait pu vous satisfaire ». — « Ah! vraiment, c'étaient des soles, s'écria ingénument La Harpe en se frappant le front, si j'avais su j'en aurais mangé, mais je les ai prises pour des limandes!! »

Le fait se passe en 1814. A l'approche des armées étrangères, la

comtesse de Damas s'était retirée à Paris. Quelques jours après son départ, son château fut pillé par les Cosaques. Après la reddition de Paris, l'on vint tout à coup lui annoncer que le comte d'Artois, depuis Charles X, lieutenant général du royaume, avait exprimé le désir de loger dans son château de Livry, où les autorités et la garde nationale de Paris devaient venir à sa rencontre. Mme de Damas, à cette annonce, se hâta de quitter la capitale, suivie d'une armée de tapissiers, pour réparer tant bien que mal les désastres causés par les pillards. Le comte d'Artois arriva bientôt et des députations nombreuses vinrent se présenter à lui.

Le jardinier du château, nommé Canivet, eut alors l'idée de fabriquer une certaine quantité de petits bouquets, attachés avec de grands rubans blancs, et de les présenter au comte d'Artois. Le prince reçut avec affabilité le cadeau du père Canivet et se mit à distribuer à ses fidèles fleurs et rubans. Après la réception, les possesseurs des bouquets les mirent à leur boutonnière. Le prince remarqua ce détail et immédiatement il décida la création d'une décoration qui devait être décernée aux fidèles serviteurs de sa cause. Telle fut l'origine de la décoration du lis qui se composait, on le sait, d'un ruban blanc auquel était suspendu un lis d'argent.

A la seconde restauration, le château de Livry fut de nouveau pillé par les étrangers. Le concierge, nommé Desroziers, mourut des suites des molestations qu'il eut à subir. Sur un rapport, mensonger sans doute, qui lui fut fait que parmi les pillards de son château, se trouvait un certain nombre d'habitants du village, Mme la comtesse de Damas prit le pays en dégoût et elle vendit sa propriété, le 28 janvier 1816, à un nommé Durand Béneck, marchand de métaux, pour la somme de 45,000 francs. Celui-ci, le 11 avril suivant, rétrocéda son acquisition à Jean-Jacques Stohrer qui, lui-même, en 1820, vendit le château à M. Louis Barmont.

Ce nouvel acquéreur ne demeura que quatre ans à Livry. En 1824, il céda sa propriété à M. et Mme Gautrot. En 1827, ceux-ci vendirent à leur tour à M. Dethan.

En 1838, le propriétaire du château était Louis-Charles Tardif de Pétiville, qualifié de comte et de directeur-gérant du casino Paganini.

M. de Pétiville ne put satisfaire des créanciers sans doute trop exigeants. Ses biens furent vendus par autorité de justice et acquis, le 6 avril 1839, par M. Jean-Baptiste-Joseph Barrois, pour la somme de 45,050 francs.

M. Barrois était chevalier de la Légion d'honneur et devînt député du Nord. A sa mort, Mme Choisie-Obled lui succéda. Aujourd'hui l'ancienne propriété des de Garlande, des de Grandpré, des de Chambly, des Sanguin et de M. Barrois est possédée par M. Ernest Pachot.

A côté de ces seigneurs et des propriétaires de l'ancien lieu seigneurial, dont je viens de donner l'énumération succincte, vivaient d'autres personnages de distinction et vos ancêtres, habitants de Livry. Il nous sera sans doute donné de vous en parler plus en détail un jour à venir. Il est bon, Mesdames et Messieurs, de réveiller le passé, d'honorer les ancêtres. N'oublions pas cette parole d'un moine que notre honorable président, M. Seré-Depoin, citait dans un récent travail : *Pereat memoria eorum per quos periit memoria majorum :*

Qu'il périsse à jamais le souvenir de ceux
Par qui tombe en oubli le nom de leurs aïeux.





LA CHUTE D'UN BALLON

à Luzarches en 1870

Par M. Wilfrid de FONVIELLE

Aéronaute du siège de Paris

Nous avons, dans le tome XVII des Mémoires, relaté l'excursion de la Société Historique à Luzarches. Au cours de la séance publique tenue à cette occasion, M. Wilfrid de Fonvielle a fort intéressé l'assistance en narrant les péripéties de l'ascension pendant la guerre franco-allemande, du ballon *le Général Uhrich*, et de la chute de cet aérostat à Luzarches, le 19 novembre 1870. C'est cette conférence que nous reproduisons ici, d'après une rédaction que l'auteur nous a communiquée.

Mesdames,
Messieurs,

C'est avec le plus grand plaisir que je profite de l'excursion annuelle de la Société archéologique du Vexin pour appeler votre attention sur un des plus curieux épisodes de l'histoire aérostatique du siège de Paris. Cet incident, fort honorable pour votre pittoresque cité, s'est passé au milieu de vous, et j'ai pu en recueillir les détails grâce à l'inépuisable obligeance de votre maire, M. Gilbert-Boucher,

que je tiens à remercier. Je dois également exprimer ma vive reconnaissance à votre digne président, mon vieil ami, M. Seré-Depoin, a qui cette période déplorable de notre histoire rappelle de cruels souvenirs, mais qui a la satisfaction d'avoir rempli de terribles devoirs avec le dévouement, le cœur et l'abnégation d'un bon citoyen.

Le ballon, dont j'ai à vous raconter l'histoire, avait reçu le nom du défenseur de Strasbourg, que l'on portait aux nues quelques jours avant de le traîner aux gémonies. Il nous montre un remarquable exemple de l'inconstance proverbiale et le peu de durée des jugements que nous portons sur nos concitoyens.

Le « *Général Uhrich* » était destiné à transporter des dépêches en réponse aux pigeons apportant la nouvelle de la prise d'Orléans par le général d'Aurelle de Paladines, cet éclair de gloire qui fit renaître l'espérance de la victoire dans tous les cœurs français ! Il portait dans sa nacelle, quatre cages contenant chacune neuf pigeons, choisis dans les colombiers de l'État, et parmi lesquels figuraient des lauréats du concours de Ruffec, ainsi que plusieurs oiseaux déjà revenus à Paris. Les passagers étaient au nombre de trois : M. Thomas, colombophile, et MM. Chapouil et Bienbard, officiers de francs-tireurs, chargés de revenir à Paris à travers les lignes prussiennes, déguisés en paysans, après avoir été à Tours pour recevoir des dépêches du gouvernement.

Pour diriger cette expédition aérienne, dont la réussite était indispensable, car il était nécessaire de relever le moral abattu par l'échec du « *Galilée* » et du « *Daguerre* », on avait choisi comme aéronaute, Lemoine, praticien, âgé de 53 ans, qui avait déjà exécuté 70 ascensions dans les hippodromes de Paris, quelques-unes fort intéressantes, car il avait un grand zèle dans l'accomplissement de ses devoirs aérostatiques ; ouvrier mécanicien de son métier, il aimait les ballons et ne se bornait point à terminer ses ascensions dans la zone militaire qui environne Paris.

Lemoine est mort depuis plusieurs années, au moment où l'Association fraternelle des aéronautes du siège avait obtenu son admission dans l'asile de Bicêtre.

Il ne lui a point été donné de jouir de la maigre récompense que nous avons été heureux de solliciter en sa faveur, et dont, j'en suis persuadé, vous reconnaîtrez qu'il était complètement digne lorsque vous aurez entendu la suite du récit que je vais avoir l'honneur de faire devant vous.

Son fils, dont il avait dirigé l'éducation pratique, fait partie des aéronautes du siège ; il a monté, le 3 décembre 1870, le ballon « *l'Armée de la Loire* » qu'il a conduit heureusement dans les environs du Mans.

Actuellement il exerce la profession de marchand de vin du côté de la Bastille. C'est à son obligeance que je dois les renseignements déjà intéressants que j'ai résumés dans mon ouvrage *le Siège de Paris vu à vol d'oiseau*, et qui m'ont donné l'idée de la conférence que vous entendez actuellement.

Le 18 novembre, jour où l'ascension devait être exécutée à la Gare du Nord, le temps était excessivement brumeux. Lorsque Lemoine arriva pour procéder aux préparatifs du départ, il fit remarquer que, dans de semblables conditions atmosphériques, il lui serait complètement impossible de choisir le lieu de son atterrissage et que, par conséquent, il ne répondait nullement d'organiser l'atterrissage du « *Général Uhrich* » en dehors des atteintes des Prussiens. En conséquence, il demanda que le départ fût ajourné.

Ses observations ayant paru fondées, les chefs de la station envoyèrent une estafette à l'état major général pour les communiquer à qui de droit. Mais il fut répondu qu'il fallait partir quand même. Il ne restait plus qu'à obéir, c'est ce que Lemoine fit avec autant d'habileté que de décision.

Jusqu'à ce moment, on annonçait le départ des ballons à grand renfort d'articles dans les journaux ; mais, à partir de l'inauguration du service nocturne, on changea de manière de faire.

On cacha soigneusement le jour de l'ascension, à laquelle on n'admit plus qu'un petit nombre de privilégiés.

L'ascension du « *Général Uhrich* » n'eut pour témoins que des personnages officiels et un seul journaliste, rédacteur du *Gaulois*, qui publia un compte rendu reproduit par M. Steenackers, dans son ouvrage la *Poste et les Télégraphes pendant le siège de Paris.*

Notre confrère peint, en termes assez bien choisis, l'effet sinistre produit sur toute l'assistance par le brusque départ du « *Général Uhrich* », qui disparut en un clin d'œil dans le brouillard. On eut dit que pigeons, voyageurs et ballon étaient soudainement engloutis, et qu'on ne les reverrait jamais.

Les appréhensions des spectateurs se fussent réalisées, sans la rapidité avec laquelle Lemoine fit traverser la couche de brouillard à son ballon, de sorte que ce qui occasionnait les craintes du rédacteur du *Gaulois* fut précisément la cause du salut de l'expédition. Grâce uniquement à la force ascensionnelle considérable qu'il donna au « *Général Uhrich* », Lemoine fut assez heureux pour traverser cette couche épaisse de vapeurs qui, en se condensant à la surface de son ballon, l'aurait prodigieusement alourdi ; ce poids formidable aurait empêché notre brave camarade de se maintenir en l'air pendant le nombre d'heures nécessaires pour attendre le lever du soleil.

Soustrait, grâce à son intelligence, à l'influence pernicieuse de

cette brume épaisse, qui offrait l'aspect d'une mer de nuages, Lemoine la domina facilement pendant toute la nuit ; la lune ne se levant qu'à une heure du matin, le capitaine du « *Général Uhrich* » n'avait, pour se guider, que la lumière des étoiles ; mais cette clarté était suffiante pour qu'il pût s'apercevoir que l'espèce de banquise, qui le séparait de la terre, semblait animée de mouvements rapides, qui changeaient de direction à mesure que l'altitude du ballon variait.

Un praticien émérite comme Lemoine devait immédiatement tirer de cette circonstance la conclusion que les mouvements de la brume n'étaient qu'une illusion, qu'en réalité elle ne bougeait pas ; mais que l'air était troublé par une série de courants superposés à des étages différents. Cette remarque suffit pour dicter la conduite que Lemoine tint en attendant le retour de la lumière.

En effet, en changeant constamment d'altitude, comme il était facile de le faire sans consommer beaucoup de lest, il voyageait successivement dans une série de directions diverses, de sorte qu'il était assuré de ne faire beaucoup de chemin, ni dans un sens ni dans un autre, à partir de la gare du Nord d'où il s'était élevé. Il était naturellement certain de ne pas s'éloigner beaucoup de Paris et, par conséquent, de ne point aller trouver son point d'atterrissage soit en Allemagne, soit sur l'Océan. Enfin, le soleil commença à poindre du côté de l'orient et Lemoine se mit en devoir de s'approcher de la surface de la terre, afin de reconnaître au-dessus de quelle région il planait. Après s'être laissé couler pendant quelques minutes, il ne tarda point à apercevoir le sol, mais il constata, en même temps, que la brume descendait jusqu'aux champs. Il ne voyait qu'un petit lambeau de pays. A travers le voile épais qui l'entourait, il reconnut cependant un grand nombre de villas, du genre de celles qui sont si communes aux environs de Paris et qu'il avait vu dans toutes les ascensions donner un aspect si caractéristique aux paysages voisins de la grande cité. Il en tira la conclusion qu'il ne s'était point trompé et que sa manœuvre avait réussi ; cependant on l'avait prévenu, avant son départ, que l'occupation allemande formait au tour de la ville assiégée une ceinture dont l'épaisseur était de plus de cent kilomètres dans toutes les directions, de sorte qu'il fallait tâcher d'aller descendre plus loin, si on voulait être certain de ne pas tomber entre les mains de l'ennemi. Mais, pendant toute la nuit, il avait fait un froid horrible. Les trois passagers, qui étaient dans la nacelle du « *Général Uhrich* », étaient transis, ils étaient fatigués d'errer pendant près de neuf heures dans les ténèbres, leur constance et leur résignation étaient à bout.

Ces trois hommes avaient fait leurs preuves, puisqu'ils avaient risqué leur vie sans hésitation, mais en présence de la terre sur

lesquels leurs yeux pouvaient se reposer après une nuit pareille, ils oubliaient leur héroïsme de la veille, et ils sacrifiaient à un instinct brutal de conservation les intérêts de la Patrie.

En voyant la terre si près d'eux, ils insistèrent avec violence auprès de Lemoine pour qu'il tirât la corde de la soupape et exécutât la descente sans plus tarder.

Le froid, qui avait fait subir de si cruelles souffrances à nos malheureux compatriotes, avait fait sentir ses effets sur le ballon.

Une couche de glace, produite par le rayonnement nocturne, s'était déposée sur la partie supérieure du ballon. De plus, l'appendice et les cordages du « *Général Uhrich* » étaient descendus à une température si basse que le brouillard s'y condensait sous forme de givre, qui augmentait à vue d'œil. Pour se maintenir en l'air, il aurait fallu sacrifier une partie des lettres de la poste, et, quoique Lemoine eût le droit de le faire, il se serait difficilement résigné à cette extrémité.

Dans ces circonstances, l'aéronaute crut bien faire en cédant aux instances de ses passagers ; mais comprenant que le danger d'être pris par l'ennemi devenait moindre, si l'opération de l'atterrissage était exécutée rapidement, il se précipita avec une sorte de furie sur la corde de la soupape qu'il tira de toutes ses forces, de sorte que la nacelle du « *Général Uhrich* » frappa le sol avec violence. Un des deux francs-tireurs fut précipité sur le gazon, où heureusement, comme il arrive fréquemment en pareille circonstance, il ne se fit aucune contusion sérieuse.

La descente était si vive, que le « *Général Uhrich* » rebondit à peine, quoiqu'il fût allégé du poids d'un homme. Lemoine ayant du reste continué à tirer la corde de la soupape, le ballon s'affaissa. Comme il n'y avait pas le moindre vent à terre, Lemoine sauta hors de la nacelle en disant à ses deux compagnons de l'imiter, puis, saisissant la sphère d'étoffe qui flottait encore, il l'ouvrit d'un coup de couteau. En un instant il n'eût plus qu'un paquet de toiles à ses pieds !

En ce moment les voyageurs aperçurent, au milieu de la brume, un paysan qui les regardait. Cet homme s'arrêtait comme pétrifié par la surprise en voyant des uniformes français dans un pays que l'ennemi occupait depuis plus d'un mois et où le service des estafettes et des convois militaires était parfaitement organisé.

Le nouveau venu avait l'air plutôt disposé à fuir qu'à s'approcher ; mais il se rassura bientôt et, quand on lui eut fait comprendre qu'il s'agissait de sauver l'équipage et les dépêches d'un ballon dont on lui montra l'enveloppe aplatie, il se mit à la disposition des envoyés de la Défense nationale, avec un dévouement qui ne se démentit plus.

C'était un nommé Grimbert, afficheur et jardinier de M. Pique, huissier à Luzarches, qui, pour son patron absent, gardait sa maison de campagne située à peu de distance du bois de Tremblay, dans le voisinage immédiat duquel le « *Général Uhrich* » avait atterri. Grimbert allait dans les champs pour faire une récolte de pommes et poussait une brouette sur laquelle se trouvaient les sacs qu'il avait l'intention de remplir.

En s'aidant de la brouette et en faisant plusieurs voyages pour ne pas éveiller l'attention, on eut bientôt transporté les pigeons et les dépêches dans la maison de M. Pique, où l'équipage du « *Général Uhrich* » se trouva réuni quelques minutes après le premier coup de soupape. Grimbert alluma un bon feu dont les quatre fugitifs avaient un sensible besoin, mais la position était déplorablement critique :

En effet, située sur la route nationale de Creil à Paris, Luzarches était un lieu de passage très fréquenté par les troupes qui venaient du Nord et par les convois de vivres destinés au ravitaillement de l'armée d'investissement. La ville était occupée par un fort détachement de Bavarois, qui avait établi des observatoires et barricadé l'entrée du pays, du côté de Paris, en y établissant un poste de surveillance.

Grâce au brouillard, les Allemands ne s'étaient aperçus de rien, mais bien que l'on pût se fier à toute la population, il fallait agir avec prudence et rapidité. On commença par donner aux deux francs-tireurs des vêtements de paysans. Après leur avoir enseigné la route à suivre, on les dirigea du côté où ils avaient le plus de chance d'échapper aux patrouilles de l'ennemi. C'étaient deux hommes alertes et intelligents, qui parvinrent en peu de temps à Tours. En effet, le 24 novembre, ils se présentaient dans le bureau de M. Steenackers demandant des dépêches que l'on s'empressa de leur donner.

Ils partirent aussitôt pour leur dangereuse entreprise, mais M. Steenackers nous apprend, dans un passage de son intéressant ouvrage, qu'ils n'ont pas réussi. Les aventures de ces braves messagers étaient rapportées avec détail dans un rapport qui a été malheureusement perdu comme tant d'autres fort intéressants.

Grimbert, aidé de quelques habitants, ainsi que de l'aéronaute et du colombophile, cacha le ballon dans le bois de Tremblay, de manière qu'il ne fût pas exposé à être vu par les Allemands, ce qui aurait eu les conséquences les plus désastreuses pour ce pays. En effet les ennemis avertis de la descente par ce témoin irrécusable, auraient pratiqué des visites domiciliaires, imposé une amende à la ville et envoyé quelques habitants dans les forteresses de l'autre côté du Rhin. On amena successivement chez M. Pique le filet, la nacelle et le ballon.

Un peu plus tard, on transporta le ballon dans le château d'Hérivaux, où il resta en sûreté jusqu'à la paix. Alors, M. Pique le fit parvenir à l'administration des Postes par la gare de Survilliers et le directeur général accorda une gratification, tant à Grimbert qu'au jardinier du château.

Mais il restait à sauver, ce qui était beaucoup plus important, les dépêches, les lettres et les pigeons ainsi que Lemoine, l'aéronaute, et Thomas, le colombophile.

Parmi les habitants, qui s'étaient joints à Grimbert pour opérer le sauvetage, se trouvait M. Duponnois, propriétaire de l'hôtel Saint-Damien, situé dans la principale rue de la ville et de plus conducteur de diligence. D'après les témoignages que j'ai été assez heureux pour recueillir quelques heures avant de monter à cette tribune, votre estimable compatriote a donné des preuves de patriotisme que je suis heureux de signaler à votre sympathie, comme je le ferai à la Société française de navigation aérienne, dont je suis un des vice-présidents.

C'était précisément dans l'hôtel Saint-Damien que les officiers de la garnison bavaroise se réunissaient plusieurs fois par jour pour prendre leurs repas. L'obligation de pourvoir aux besoins de ce *mess*, où l'on faisait bonne chère, valait à M. Duponnois l'avantage de traverser, une fois tous les huit jours, les lignes ennemies, afin d'aller acheter à Gournay et même plus près de Rouen les poulets et autres volailles dont les Bavarois appréciaient très bien les excellentes qualités. Ces expéditions gastronomiques avaient lieu généralement le lundi.

De concert avec M. Meu, maire de Luzarches, M. Duponnois résolut de mettre à profit ces habitudes, en quelques sortes traditionnelles, depuis l'invasion, pour faire parvenir à Tours les pigeons, les dépêches et les deux aéronautes que la population recélait ainsi.

Il fut décidé que l'on commencerait par transporter tous les objets à l'hôtel Saint-Damien. On choisit naturellement un moment où l'on pouvait présumer que les officiers bavarois ne se présenteraient point. Mais, comme les habitudes de la garnison n'avaient pas la même régularité qu'en temps de paix, on ferma la porte de l'hôtel, pendant que l'on installait dans le fond du grenier, les quatre paniers à pigeons, qui contenaient des hôtes indiscrets et par conséquent dangereux. Car, heureux d'avoir du grain et de l'eau en abondance, les oiseaux roucoulaient à qui mieux mieux sans se douter des conséquences que leurs ébats pouvaient avoir pour eux.

Si cette précaution n'avait point été prise, tout était perdu, car les Bavarois arrivèrent avant l'heure ordinaire. La circonstance que la porte était fermée et même le temps que l'on mit à leur ouvrir n'excitèrent point leurs soupçons. Lorsqu'ils furent dans la

cour ils allèrent attacher leurs chevaux dans l'écurie, puis ils entrèrent dans la grande salle pour fumer et boire de la bière, qu'on leur servit avec un empressement facile à concevoir, mais à laquelle ils ne goûtèrent, suivant leur habitude, qu'après avoir fait avaler aux gens de l'hôtel quelques gorgées avant eux.

Le « *Général Uhrich* » était parti de Paris dans la soirée du vendredi et ces événements se passaient dans la journée du samedi. Comme les nouvelles étaient pressantes et qu'il y avait à redouter une découverte, M. Duponnois résolut de devancer l'époque habituelle de ses expéditions et de partir le dimanche 20, avec MM. Thomas et Lemoine, qui s'étaient affublés des vêtements les plus misérables que l'on avait pu se procurer.

M. Duponnois imagina de placer les cages à pigeons(1) sous celles qui étaient destinées à ramener des volailles et, escorté de ses deux prétendus aides, il se mit en marche de grand matin dans la direction de Gournay, où il arriva le soir pour coucher. En route, afin de bien montrer qu'il ne redoutait aucune investigation, il eut l'heureuse idée d'acheter un lot de poissons à un pêcheur qui se trouvait devant un poste prussien chargé de la garde d'un pont.

Le commandant s'approcha pendant le marché, qui fut long à conclure et qui fut fort avantageux. Comme cet officier manifesta le désir d'avoir une carpe, M. Duponnois la lui céda à un prix tout à fait dérisoire qui mit notre ennemi en belle humeur et l'on se sépara les meilleurs amis du monde.

Ce qui restait de poisson servit au dîner des voyageurs, lorsqu'ils furent arrivés à Gournay où ils passèrent la nuit, enchantés d'avoir si bien réussi à dépister l'ennemi.

Il restait encore à accomplir la dernière partie de la tâche, la plus difficile peut-être, c'était de pénétrer dans les lignes françaises, dont les approches étaient excessivement dangereuses, et qui furent fatales à plus d'un vaillant messager.

M. Duponnois tint à accompagner les deux fugitifs jusqu'à Rouen, où il arriva dans la journée de lundi. Puis il retourna à Luzarches, où il reprit ses habitudes ordinaires comme si rien ne s'était passé. M. Grimbert est mort depuis quelques années, de sorte que nous ne pouvons lui réserver d'autre récompense que d'honorer son nom

(1) Quant aux dépêches, elles furent d'abord cachées dans le calorifère de l'habitation Pique, puis M. Meu, aidé par des conseillers municipaux, les fit passer au bureau de la poste, on trouva un voiturier dévoué, nommé Romand, qui les transporta à Gournay-en-Bray après les avoir placées sous sa voiture au moyen de planches clouées, qui formaient double fond à cette voiture. Romand, qui est mort depuis, a pu traverser les postes ennemis à l'aide de volailles qu'il avait attachées ensemble et qu'il montrait en les faisant crier, affirmant qu'il allait faire des provisions pour les camarades des sentinelles qui lui barraient le chemin.

C'est Romand lui-même qui a donné ces détails, en déclarant n'avoir jamais été récompensé.



LES ANCIENNES CLOCHES D'ARTHIES

Par M. Léon PLANCOUARD

Membre titulaire de la Société historique de Pontoise et du Vexin

De nos jours le désintéressement archéologique va rarement jusqu'à conserver l'inscription d'une cloche ; trop souvent tout ce qui ne paraît plus utile, hélas ! est impitoyablement rejeté.

La partie du Vexin comprenant l'ancien doyenné de Magny — à part l'*Épigraphie du canton de Chaumont-en-Vexin*, de M. Louis Régnier, publiée dans les Mémoires de la Société académique de l'Oise — et les dessins de M. V. Le Ronne, sur *Magny et ses environs*, a été délaissée au point de vue de l'art campanaire.

Pensant qu'on accomplit toujours une besogne utile en sauvant de l'oubli les documents, quelles que soient leur importance et leur date, nous offrons à nos confrères de la Société du Vexin une note historique sur les cloches d'Arthies. (1)



Antérieurement à la seconde moitié du xve siècle nous n'avons aucun renseignement sur les cloches de l'église Saint-Aignan d'Arthies. Nous avons retrouvé dans les archives du presbytère de cette localité la mention d'une refonte de cloche en 1452 ; on lit entre autres détails dans les comptes de cette même année :

(1) Canton de Magny-en-Vexin, arr. de Mantes.

Ensuict les mises faictz et de faictz en ladite église d'Arthyes en l'année 1452 et premièrement :

Esté baillé au fondeur de cloches de Ponthoise Noé Gilles, lequel a refondu les cloches de l'église d'Arthyes, pour le reste de plus grand somme, xxj # x ſ

. . . .

Item baillé aux sonneurs qui ont sonné la nuict de la Toussaing la soe xxv ſ

. . . .

Item, baillé pour ung cuirot pour la *moyenne cloche*, xij ſ

. . . .

Sans sortir de notre cadre, nous croyons pouvoir citer quelques textes relatifs à des travaux exécutés aux cloches d'Arthies.

En février 1510, un « maréchal d'Arthyes reforge les tourillons de la grosse cloche qui ont rompu ».

A la page 33 des « comptes du marguillier de la paroisse d'Arthyes rendus pour l'année 1587 » on lit :

. . . .

Jay payé à Ollart Laisné feburier à Maigny pour avoir pendu la grosse cloche, viij ſ

. . . .

Item, payé pour avoir raccommodé le cuirot de la petite cloche la soe de iij ſ

. . . .

Item payé pour la façon d'une corde des cloches, xvj ſ

. . . .

Item pour divers travaux au *carillon*, xvj ſ

. . . .

Item payé à M. l'archidiacre pour l'audition de closture du pnt compte la soe de xx ſ

. . . .

Un marché passé en 1642 nous apprend qu'on dut payer à Guillaume Pollet, « charpentier, demeurant à Veteul *(alias Vetheuil)* pour avoir faict une [le mot a disparu sous une tache d'humidité], à la petite cloche et rependu la grosse cloche, et faict troys renz pour les troys cloches avec le plencher desdittes cloches avec ung morceau de boys quil a baillé pour faire ung des renz pour lesdittes marches », xj #.

Item, pour ung morceau de boys, x ſ

Item(1) payé à O... Bouhier ung cuirot à la petitte cloche (chiffre omis)

(1) Page 42 des comptes.





ɔus détachons du « compte veu examiné, calculé, approuvé, et aresté par nous Anthoine Maquet, docteur en théologie de ison et société de Sorbonne, chanoine de la résidence du le Françoys ès lesglize de Rouan, le cinq jour de septembre arreste les receptes total à 425 livres et la mise à 175 livres » l'analyse suivante :

'. 28 : *Sensuict lestat* des mises de Trognon marguillier pour ladicte église :

tem payé un cuirot à la petite cloche,	18 ſ
'lus, pour un cuirot à la grosse cloche,	20 ſ
'lus, pour un cuirot à la moyenne cloche,	15 ſ

outons une note qui ne sera pas sans intérêt. On voit par les nptes bien examinés cloz et arrestez par nous soubz signé morix commis de Mgr l'archidiacre » qu'avant le mois de nbre 1685 la Fabrique d'Arthies fit refondre la petite cloche :s soins d'un maître fondeur de Beauvais dont le nom n'est ientionné.

:tte note est ainsi conçue :

Ensuict la mise qui s'élève à 102 # 19 ſ 3 ᵈ.

Item payé au mᵉ fondeur de Beauvais pour ce quy luy estoit » deub pour avoir fondu la petitte cloche soit 16 liv. ».

ɔus n'avons pas retrouvé le poids et le texte de l'inscription ette cloche, cassée à la Révolution, portait sur ses flancs.

ıns le courant de l'année 1734 deux cloches de l'église d'Arthies lèrent ; on les descendit de leur campanile et elles furent dues sur place. Depuis le moyen âge, l'œuvre de la fonte des es était une profession ambulante ; les maîtres fondeurs par-ıient nos provinces munis de leurs outils et s'arrêtaient pour iller là où on réclamait leur concours, préparant le moule et ınt d'emblêmes dont ils avaient les modèles tout préparés(1), ainsi qu'à Cléry la cloche donnée par Jacques de Poissy, écuyer eur de Cléry, avait été fondue en 1637, au lieu dit la Croix ou Couvrée et que les deux cloches d'Arthies furent refondues en dans un atelier installé sur place dans l'enclos nommé encore ıs jours « le trou à cloches » ou « au-dessus de la futaie. »

l'occasion de la bénédiction des cloches de son église, le curé hies, Dumontiers, dressa un procès-verbal conservé aux ves de la Mairie, et dont nous devons la connaissance à 'ictor Hébert, secrétaire de la Mairie(2). La cérémonie, qui

Un manuscrit de 1669, que nous avons eu entre les mains, dit « que les rs lorrains vont partout travailler à fondre des cloches. »

Registre de 1735, acte n° 2, p. 2.

eut lieu le 16 février 1735, fut présidée par Louis Dumontiers, curé de Molaincourt[1], frère du curé d'Arthies; ont signé l'acte : Dumontier, Gouttard, Gouttard, Dumontier de Molaincourt.

La plus grosse cloche, nommée *Madeleine-Charlotte*, eut pour parrain Monseigneur le duc de la Rochefoucauld et pour marraine Madame la duchesse douairière de la Rochefoucauld.

La seconde cloche reçut le nom d'*Élisabeth* par M. le duc de la Rochefoucauld et Madame la duchesse, son épouse.

Les parrains de ces deux cloches firent tenir leur place par M. Gouttard, dont la femme représentait les marraines.

Terminons ce paragraphe, déjà bien long, par quelques notes biographiques sur le curé et les parrains et marraines. Jacques-Romain Dumontiers succéda le 11 avril 1732 au curé Le Bas; son premier acte, baptême de Marie-Jeanne Prevost, est du 17 avril 1732; il avait pour vicaire L. Marais; il est « mort subitement, âgé de 70 ans, le 26 juin 1760 et a été inhumé dans le chœur de l'église paroissiale de cette église ». Lors de la bénédiction des deux cloches, les marguilliers étaient Agnan Benard et Louis Thomas le jeune.

Alexandre comte de Durtal, duc de la Roche-Guyon en 1714, duc de la Rochefoucauld à la mort de son père, arrivée le 21 avril 1728, pair de France, prince de Marcillac, marquis de Liancourt, etc., était né le 29 septembre 1690; il avait épousé le 30 juillet 1715 Mademoiselle de Togras.

Louise-Élisabeth de la Rochefoucauld, duchesse d'Enville, qui a donné son nom à l'une des deux cloches d'Arthies, avait épousé Jean-Baptiste-Louis de la Rochefoucauld de Roye, marquis de Roucy, etc., lieutenant général des armées navales et des galères de France. Elle était baronne d'Arthies et du duché chastellenie terre et seigneurie de la Roche-Guyon.

Mathieu Gouttard était le régisseur spécial du domaine de la Roche-Guyon, sous les ordres de Sébastien de la Place, trésorier général de la duchesse douairière.[2]

Neuf ans après l'installation des cloches, « Guillaume Trognon, » masson à Maudétour, après avoir réparé et agrandi la sacristie de » l'église, remit les trois cloches de ladicte église en leur donnant » l'équilibre et solidement. »



(1) Aujourd'hui hameau de 33 habitants dépendant de la commune de Berthenonville (Eure).

(2) Sur ces personnages, voir l'important ouvrage de M. Roux : *La Roche Guyon*. — Paris, Hachette.

Relatons, à titre de renseignement, qu'il y avait dans le clocher de l'église d'Arthies, qui appartient au XIe siècle, un carillon (1) et, à la Révolution, trois cloches, comme il est facile de s'en convaincre en comptant les ouvertures par lesquelles passaient les cordes; deux de ces cloches étaient au premier étage, la troisième au second étage du clocher.

Un décret du 23 juillet 1793 porta qu'il ne serait laissé qu'une seule cloche dans chaque paroisse pour l'usage de la commune, et que les autres seraient mises à la disposition du pouvoir exécutif pour être fondues en canons et en monnaie.

Signalons aussi, en passant la tradition qui rapporte que la cloche restée à Arthies se trouva cassée par des gens d'Aincourt venus à Arthies sonner à une fête civique.

Aujourd'hui deux cloches sont renfermées dans la lanterne du clocher d'Arthies; avant d'en faire la description, rapportons, ne fût-ce que pour être complet, l'historique de leur achat d'après un manuscrit de 32 pages qu'un heureux hasard a mis entre nos mains et qui est intitulé :

« *Relation exacte de ce qui s'est passé dans la commune d'Arthies, canton de Magny, département de Seine-et-Oise, depuis l'établissement des succursales jusqu'à la désunion de ladite paroisse d'Arthies d'avec celle de Maudétour et son érection en succursale.* »

Laissons la parole à l'auteur de cette relation : « M. Martin, ancien curé de Villers-en-Arthies, depuis son installation à la cure d'Arthies entendait avec peine le son d'une cloche cassée; mais elle le devint tellement par la suite qu'elle ne rendait plus de son. Par ses sollicitations et faisant voir la nécessité indispensable où les habitants étaient d'avoir une cloche tant pour les réunir à l'église aux assemblées de commune qu'en cas d'accidents fâcheux comme incendie, auxquels s'était joint André Lamette, se déterminant enfin à acheter du sr Pachaut md à Pontoise deux cloches concordantes. Les conventions furent faictes le 29 juin 1806. Il était convenu que lon paierait 12 francs par 100 du poids desdictes cloches, que la cloche cassée seroit pesée et que les 4 au 100 serait diminuées, enfin que la fourniture desdittes deux cloches serait faicte du 6 au 15 juillet. A peine le marché fut-il conclu que le sr Louis Chevalier dit avoir chez lui des enferrements des anciennes cloches. Cette nouvelle frappa sur le champ les oreilles de Mr Martin; aussitôt il se transporta en la demeure dudit Chevalier qui lui remit une fontaine en cuivre, un demi ton et un morceau de fer provenant du clocher. Il

(1) Voir les anciens comptes de la Fabrique, très bien conservés.

en fit part aux habitants qui lui assurèrent que le s^r Chevalier devait avoir davantage. Le lendemain Mr Martin se transporta de nouveau en la demeure dudict Chevalier qui ne remit qu'un demi ton et avec assurance de la part de sa femme qu'ils navaient rien de plus. Le 7 juillet par une lettre dudit s^r Pachaut le sus dit apris que les deux cloches étaient à Pontoise et quil pouvait envoyer la cloche cassée et enlever les deux nouvelles. Le maire jugea à propos avant de faire faire s^r Nicolas Aignans Maillot trésorier de la fabrique qui les trouva en bon état et qui convint du jour 15 pour le transport.

Cependant Mr Martin fit encore une tentative au prés du s^r Chevalier duquel il nobtint que deux petits bouchons de fer, il reste encore deux fontaines en cuivre qui se trouvent perdues.

Le 14 dudit mois de juillet les sieurs Louis et Charpentier, d'Aincourt et deux enfants descendirent la cloche cassée, la chargérent dans une voiture qui passa la nuit dans la cour du sieur Pigeon.

Le lendemain dés les deux heures du matin ledit Mr Maillot accompagné de Jacques Préau conduisant la voiture, allérent à Pontoise avec la cloche cassée qui y fut pesée et reconnue du poids de 841 livres, les 4 au 100 diminués, elle ne se trouva à plus que du poids de 807 livres. On chargea ensuite la grosse cloche du poids de 526 livres et la petite de 244 livres, qui formérent ensemble le poids de 770.

Attendu que le poids réduit de la cloche cassée excédoit de 37 livres le poids des deux cloches neuves et que le vieux métal étoit au prix de 20 francs la livre la somme de 37 francs est venue en déduction des 12 livres par 100 livres du poids du métal neuf les dittes 12 fr. par 100 livres formant 90 francs ont été réduites à 53 francs et ont formé une dette au profit dudit Pachault. Le battant de la grosse cloche pesant 17 livres a couté............. 6 fr. 13
Celui de la petite cloche 11 livres.................... 3 17

En totalité.................... 10 fr. 10

Le battant de la vielle cloche pesant 26 livres est venu au profit de la commune à la somme de 3 livres, 18 francs à défalquer sur le prix des battants des cloches neuves cy................ 3 fr. 18
Il en est résulté une nouvelle dette au profit du s^r Pachault de la somme de.. 6 fr. 12
jointes aux 53 fr. dessus ont formé..................... 53 »

En somme totale................. 59 fr. 12

Dont le sieur Maillot a fait reconnaissance et qu'il a retiré peu de jours aprés.

En faveur du marché, le sieur Pachault a fait passer à Monsieur Martin une fontaine de fer blanc propre à servir de cuvette à mettre dans la piscine des fonts baptismaux et 4 aigrettes en verre blanc coulé.

En cet état les cloches arrivèrent à Arthies le soir même sans aucun accident. Le 16 juillet, les susdits charpentiers ont été occupés à monter les dittes cloches et le 18 soir elles ont été en activité à l'aide de André Havart qui a travaillé aux anciens ferments et en a fait de nouveaux pour la petite cloche. Mais la grosse cloche se trouvant montée d'un trop fort mouton de l'ancienne cloche quoique ne frappoit pas comme il convenoit; en conséquence et attendu que la moisson était ouverte la continuation du travail fut différée jusqu'à la fin de la moisson. Il s'agissait alors pendant ce temps de prendre des moyens pour parvenir au payement desdittes 59 fr. 12 aux frais du voyage de la descente de la cloche cassée et placement des deux neuves, enfin du marteau de l'horloge qui ne se trouvait pas assez allongé pour toucher la grosse cloche; lesdits frais montants à la somme de 152 fr. 15. Il fut fait par Mr Martin et Mr Maillot une quête chez tous les habitants qui produisit 75 fr. 4 c. et qui n'approchait pas de la dette Mr Martin désespéré de voir un si grand déficit se décida à faire une visite à Mr Goutard, principal propriétaire en ladicte commune[1], de ce qu'il avait fait pour meubler l'église, pour l'approprier, enfin du déficit. M. Goutard voulant avoir part aux frais des cloches donna un bon à M. Martin de 50 francs à prendre sur son fermier, qui le lui remit le jour même, ce qui fit un total de recettes de 125 fr. 04 c. et ce qui ne laissa plus qu'un déficit de 27 fr. 11. Pour que ce déficit n'arrêtât pas le paiement des ouvriers le sieur Maillot les a avancés. Si on ne trouve pas le moyen de les lui faire faire rentrer, il lui en sera tenu compte en dépenses lors de la reddition de son compte comme trésorier de la Fabrique. »



La grosse cloche d'Arthies. — Cette ancienne œuvre de fonte a un son plaintif comme beaucoup de cloches du XVIIe siècle; elle est ornée d'une frise assez élégante représentant une passementerie.

Le timbre a 0 m 70 de diamètre; sa hauteur est de 0 m 63 m/m,

(1) Gouttard de Leveville, intendant de la maison de la Roche Guyon, avait acquis la terre d'Arthies quand le duc de la Rochefoucauld, seigneur d'Arthies, pour émigrer, lui a vendu moyennant espèces sonnantes. Ses biens ont formé ce qu'on appelle aujourd'hui la ferme d'Arthies, qu'il a agrandie par l'achat de quelques terres provenant de la Maladrerie de Saint-Thomas, vendues comme bien des églises à la Révolution.

celle du cerveau est de 0 m 15, mais tout l'effet décoratif de cette cloche est obtenu par les cinq filets en relief qui se trouvent à 31 centimètres au-dessous de l'inscription, avec un plus gros au milieu, et espacés les uns des autres de 18 m/m ; les filets du cerveau, au nombre de 5 avec un espace de 2 cm ; au bas du cordon de frappe on voit 3 petits filets.

Sur les flancs est figuré un petit sujet en relief sans encadrement ; dans cette composition de 7 cm de hauteur on voit la Vierge en buste tenant l'Enfant Jésus, qui est tête nue.

La bordure ornementale de cette belle cloche a une hauteur de 42 m/m, et celle du battant est de 0 m 67 ; le mouton en chêne ne porte aucune date, il provient, comme les coussinets en cuivre, des anciennes cloches ; les frettes, qui portent sur le mouton et soutiennent la cloche, le coin des tourillons et les pivots, sont usés.

L'inscription en une seule ligne, qui se trouve à un centimètre de la frise, est ainsi disposée.

⚜⚜⚜ PAVLO WERTÆO SVB PRÆSVLE FVSA MARIÆ ET DEVOTA FVI

ROCHUS GRONGNART ME FECIT.

Cette inscription, précédée de trois fleurs de lis espacées de 3 centimètres 1/2, renferme un *chronogramme* dont les lettres numérales en majuscules ont 3 cm de hauteur, tandis que les autres lettres en minuscules, espacées l'une de l'autre de 5 m/m, ont 1 centimètre 1/2 ; notons l'écartement de 4 cm des branches de l'M dans MARIÆ.

Notre chronogramme, par ses lettres numérales suivantes, est exact :

V L V V V V L V M I D V V I

En additionnant ces lettres capitales comme chiffres on a 1642, soit :

M D	=	1500
2 L	=	100
8 V	=	40
2 I	=	2

Par le chronogramme simple de notre cloche nous voyons qu'elle est bien du XVII[e] siècle. Peut-être allons-nous trop nous étendre en disant que le chronogramme, d'après Trévoux, ne fut guère en usage qu'à partir du XI[e] siècle ; ce genre naïf occupait fort nos ancêtres, qui intercalaient plus ou moins ingénieusement dans une ligne de prose barbare ou un distique latin, une date connue ; cette curiosité chronogrammatique eut ses beaux jours aux XVI[e] et XVII[e] siècles ; les Belges, les Allemands surtout en abusèrent.

Nous n'avons aucun renseignement sur l'évêque et le fondeur de la cloche qui nous occupe; mais il nous semble, en tout cas, que le nom PAVLO WERTÆO doit se traduire par Paul de Werth. Le fameux général Jean de Werth était nommé en latin *Johannes Werteus.* (1)

Nous opinerions donc, à cause de la tournure germanique du nom de la cloche, pour un évêché belge ou lorrain ou rhénan, à moins que le mot *præsul* ne soit pris dans le sens d'abbé et non d'évêque, ce qui, après tout, n'est pas impossible.

Soit dans les listes d'évêques, soit dans celles d'abbés des diocèses de Chartres, Rouen, Amiens, Boulogne, Thérouanne, nous n'avons pas découvert de Paul de Werth. Serait-on renseigné en consultant les *Series episcoporum*, de Gams ? Nous ne possédons malheureusement pas cet ouvrage !

Petite cloche. — Elle a 58 cm de hauteur, compris le cerveau. On ne remarque sur la panse rien que 4 filets espacés de 4 cm en haut et 2 autres en bas; le cerveau n'offre aucune particularité; le diamètre de cette cloche est de 50 cm; son battant usé ne frappe plus sur les bords de la robe. Cette cloche n'est pas signée.

En terminant, nous faisons appel à l'érudition de nos confrères pour obtenir des renseignements complémentaires sur Paul de Werth, précité.

(1) Né dans le village de ce nom au pays de Gueldre, en 1594, Jean de Werth était d'origine très obscure avant de commander les troupes de l'union catholique allemande. D'après un mémoire daté de Saint-Germain-en-Laye, le 16 décembre 1638, il offrit ses services à la France; nous ne pouvons, faute de notes, expliquer pour quel motif on les a refusés. Fait prisonnier en 1638, il resta quatre ans à Paris; la population, au dire de Scarron, vint voir

Le redoutable Jean de Vert
Qui les avait pris sans vert.

C'était, au dire du « *Mémorial d'un Bourgeois de Domart* », — « un gros homme de moienne grandeur, de bonne apparence et de bon jugement avec le nez camus. (*)

Capitaine du cardinal infant, plus fameux que Th.-François de Savoie et Piccolomini, Jean de Werth fit trembler toutes les populations de l'Ile-de-France. Montglat raconte qu'à son approche tous les gentilshommes qui avaient des propriétés au delà de l'Oise avaient obtenu des sauvegardes et même qu'aux environs de Montataire, le roi qui essayait de former une puissante armée entre la Seine et l'Oise, vit plusieurs officiers espagnols préservant les châteaux du pillage; on sait que le 5 août 1637, Richelieu avait écrit à Louis XIII de faire garder le passage de l'Oise et de faire rompre les ponts à Creil, Beaumont et l'Isle-Adam. Jean de Werth est mort en Bohême en 1652.

(*) Voir A. Ledieu, *Deux années d'invasion espagnole en Picardie.*





TABLE DES MATIÈRES



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT

DE PONTOISE

ET

DU VEXIN

TOME XIX



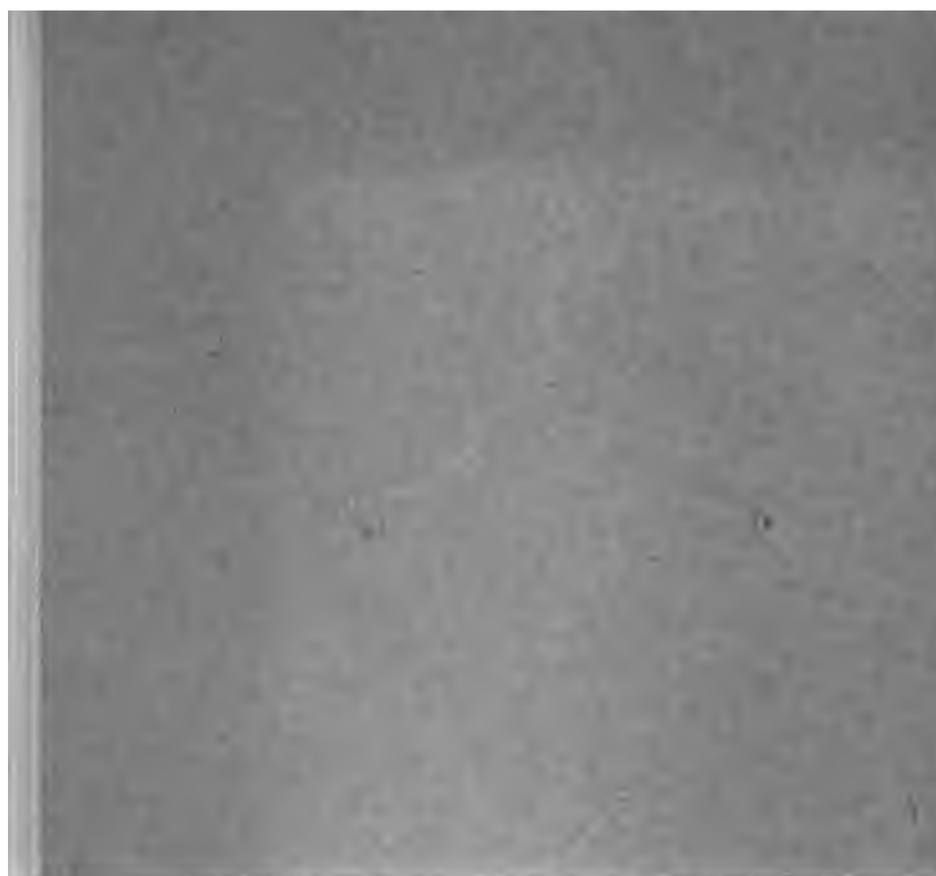
PONTOISE

IMPRIMERIE DE AMÉDÉE PARIS

Lucien PARIS, successeur

—

1897



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT

DE PONTOISE

ET

DU VEXIN

TOME XIX



PONTOISE

IMPRIMERIE DE AMÉDÉE PARIS

LUCIEN PARIS, successeur

1897

La Société laisse aux auteurs des Mémoires qu'elle publie toute la responsabilité de leurs écrits

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT

DE PONTOISE

ET

DU VEXIN

TOME XIX



PONTOISE

IMPRIMERIE DE AMÉDÉE PARIS

LUCIEN PARIS, successeur

—

1897



LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

AU 1er JANVIER 1897

MEMBRES FONDATEURS

MM. † AGNÈS, propriétaire, à Pontoise.
AIGOIN, conservateur des hypothèques en retraite, à Pontoise.
BÉLIER (Eugène), ancien conseiller général, maire de Méry-sur-Oise.
DELACOUR, notaire honoraire, à Pontoise.
DELPEUCH (Édouard), principal du Collège, à Châteaudun.
DEPOIN (Joseph), propriétaire, à Pontoise.
† DRIOU (l'abbé), archiprêtre de Pontoise.
† DURAND (Edmond), propriétaire, au château de Maubuisson.
† FITAN (Alfred), libraire, à Paris.
† FRANÇOIS, commissaire-priseur, à Pontoise.
† GAILLARD (Paul), propriétaire, au château de Menucourt.
† GERMAIN, ancien maire de Pontoise.
DE GOSSELLIN (Alex.), propriétaire au château d'Auvers-sur-Oise.
GRAEB (le baron), ancien sous-préfet, à Paris.
† GRIMOT (l'abbé), curé de l'Isle-Adam, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
GROUX (l'abbé), archiprêtre de Saint-Louis, à Versailles.
HUSTIN, conseiller référendaire à la Cour des comptes, à Paris.
† JOURDAIN, membre de l'Institut, à Taverny.
† LAURENT, président de la Société d'horticulture, à Montmorency.
LEBAS (Jules), architecte d'arrondissement honre, à Pontoise.
LE BASTIER DE THÉMÉRICOURT, propriétaire, au château de Théméricourt, par Vigny.
† LE CHARPENTIER (Henri), auteur de *la Ligue à Pontoise*.

Archiviste Conservateur des collections :

M. Henri LEBAS, architecte d'arrondissement, inspecteur des Antiquités et des Arts de l'arrondissement de Pontoise.

Bibliothécaire :

M. Eugène LEBAIGUE, chevalier de la Légion d'honneur, administrateur des Hospices, propriétaire à Pontoise.

Trésorier :

M. Gustave JOUARRE, ancien notaire, conseiller municipal, président de la Société d'Horticulture, à Pontoise.

Administrateurs :

MM. Louis AIGOIN, conservateur des hypothèques en retraite, à Pontoise ;

le vicomte Joseph CORNUDET, conseiller général de Seine-et-Oise, maire de Neuville, au château de Neuville, par Conflans-Sainte-Honorine ;

Alex. DE GOSSELLIN, propriétaire, au château d'Auvers-sur-Oise ;

Edgar MAREUSE, officier de l'Instruction publique, secrétaire du Comité des Inscriptions parisiennes, membre de la Commission des Antiquités et des Arts ;

l'abbé Léon NEVEU, docteur en théologie, curé-doyen de Saint-Maclou, archiprêtre de Pontoise, chanoine honoraire de Versailles ;

Mme TAVET, directrice du Musée, à Pontoise.

Comité de publication :

Président : M. le vicomte CORNUDET.
Secrétaire : M. VIGNIER.



Les réunions trimestrielles du Conseil d'administration, auxquelles les membres de la Société peuvent assister, ont lieu le *troisième mardi* des mois de *janvier*, *avril*, *juillet* et *octobre*.

En 1897, les dates de ces quatre séances sont :

19 janvier.	20 juillet.
20 avril.	19 octobre.





ISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

AU 1er JANVIER 1897

MEMBRES FONDATEURS

M. † Agnès, propriétaire, à Pontoise.
Aigoin, conservateur des hypothèques en retraite, à Pontoise.
Bélier (Eugène), ancien conseiller général, maire de Méry-sur-Oise.
Delacour, notaire honoraire, à Pontoise.
Delpeuch (Édouard), principal du Collège, à Châteaudun.
Depoin (Joseph), propriétaire, à Pontoise.
† Driou (l'abbé), archiprêtre de Pontoise.
† Durand (Edmond), propriétaire, au château de Maubuisson.
† Fitan (Alfred), libraire, à Paris.
† François, commissaire-priseur, à Pontoise.
† Gaillard (Paul), propriétaire, au château de Menucourt.
† Germain, ancien maire de Pontoise.
de Gossellin (Alex.), propriétaire au château d'Auvers-sur-Oise.
Graeb (le baron), ancien sous-préfet, à Paris.
† Grimot (l'abbé), curé de l'Isle-Adam, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
Groux (l'abbé), archiprêtre de Saint-Louis, à Versailles.
Hustin, conseiller référendaire à la Cour des comptes, à Paris.
† Jourdain, membre de l'Institut, à Taverny.
† Laurent, président de la Société d'horticulture, à Montmorency.
Lebas (Jules), architecte d'arrondissement honre, à Pontoise.
Le Bastier de Théméricourt, propriétaire, au château de Théméricourt, par Vigny.
† Le Charpentier (Henri), auteur de *la Ligue à Pontoise*.

MM. † PARIS (Amédée), imprimeur à Pontoise, directeur de l'*Écho Pontoisien*.
† PETIT (Henri), trésorier-payeur général, à Saint-Étienne.
† POTIQUET (Alfred), lauréat de l'Institut.
POULAIN (l'abbé), curé-doyen de Meulan.
RENDU (Eugène), ancien député de Seine-et-Oise, inspecteur général de l'Université, à Paris.
† SAY (Léon), ministre des Finances, président du Sénat.
SERÉ-DEPOIN, ancien maire de Pontoise, ancien président du Conseil d'arrondissement.
† TAVET, inspecteur des Antiquités et des Arts, à Pontoise.
† THOMAS (Léon), auteur de *la Bibliographie pontoisienne*.
† VASSEROT, conseiller à la Cour des comptes, à Poissy.
VIGNIER, inspecteur primaire honoraire, à Pontoise.
VITALI (le comte Philippe), propriétaire, au château de Vigny.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

MM. ANTHYME-SAINT-PAUL, à Paris.
AUGÉ DE LASSUS, à Paris.
† CHENNEVIÈRE, bibliothécaire de la ville de Fontainebleau.
† CORBLET (l'abbé), directeur de la *Revue de l'Art chrétien*.
COÜARD, archiviste départemental, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, trésorier de la Commission des Antiquités et des Arts, à Versailles.
DE LA CROIX (le R. P. Camille), à Poitiers.
DE DION (le comte Adolphe), président de la Société archéologique de Rambouillet, vice-président de la Commission des Antiquités et des Arts, à Montfort-l'Amaury.
DUTILLEUX, chef de division à la Préfecture de Seine-et-Oise, secrétaire de la Commission des Antiquités et des Arts.
DE FONVIELLE (Wilfrid), à Paris.
GAUTIER (Léon), professeur à l'École des Chartes, à Paris.
HACHETTE, président de la Soc. Arch. de Château-Thierry.
LAIR (Jules), ancien président de la Société de l'Histoire de Paris et de la Société de l'École des Chartes, à Paris.
MANUEL (l'abbé), curé de Cires-lès-Mello (Oise).
DE MARSY (le comte), directeur de la Société Française d'Archéologie, à Compiègne.
MATAIGNE (Henri), lauréat de la Société de Géographie, à Auvers-sur-Oise.
† DE MONTAIGLON, professeur à l'École des Chartes.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

LE COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES.
LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE.
LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS.
LA COMMISSION DES ANTIQUITÉS ET DES ARTS DE SEINE-ET-OISE.
LE COMITÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SENLIS.
LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE L'AUBE.
LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE L'OISE.
LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE BOULOGNE-SUR-MER.
LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE STOCKHOLM.
LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE.
LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE RAMBOUILLET.
LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION D'ABBEVILLE.
LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE.
LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE PARIS ET DE L'ILE-DE-FRANCE.
LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE GENÈVE.
LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE CHATEAU-THIERRY.
LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE.

MEMBRES TITULAIRES

S. Gr. Mgr GOUX, évêque de Versailles.
† S. Gr. Mgr MARÉCHAL, évêque de Laval.
MM. ABBADIE (le docteur), à l'Isle-Adam.
† ACHENBACH-WAHL, à Nucourt.
Mme AGNÈS, à Pontoise.
MM. ALLAIN (Alfred), négociant, à Paris.
ALLEZ (Charles), à Gisors.
ANCOURT (l'abbé), curé-doyen de Beaumont-sur-Oise.
ARNOUL, conseiller municipal, directeur d'usine, à Saint-Ouen-l'Aumône.
AUBERT (Maurice), avoué, à Pontoise.
AUDOUX, président de la Société de gymnastique, à Pontoise.
AUZELY, professeur, à Neuilly-sur-Seine.
BACHELET, directeur de la sucrerie, à Us.
† BACHELIER (Henri), conseiller général, à Magny-en-Vexin.
BARATTE, propriétaire, suppléant du juge de paix, à Pontoise.
† BARON, conseiller municipal, à Pontoise.
BARRÉ, bibliothécaire, à Beauvais.
BARRET (l'abbé), curé de Formerie (Oise).
BASQUE (l'abbé), curé de Fry (Seine-Inférieure).
BATARDY, ancien notaire, à Paris.

MM. Baticle (l'abbé), aumônier à Guiscard (Oise).
Baulot (le commandant), à Paris.
Beaudoin, architecte, à Pontoise.
Béjot (Henri-Jules), agent de change, à Paris.
Béjot (Paul), agent de change, à Paris.
Bélier (Paul), directeur de carrières, à Méry-sur-Oise.
Bellenger (Alfred), à Paris.
Bellin (Jules), imprimeur, à Montdidier.
Bénard (Gustave), directeur du gaz, à Pontoise.
Bérenger, vice-président du Sénat, à Paris.
Berga (René), camérier de S. S. Léon XIII, à Versailles.
† Bergeron (le docteur), à Paris.
Bernard (Constant), officier d'Académie, à Paris.
Bernier, ancien caissier de la Banque de France, à Paris.
Berniquet, préfet de la Gironde.
Besnard, notaire, à Saint-Denis.
† Besnard (l'abbé), curé d'Enghien-les-Bains.
Besnard (Henri), président du Comice agricole, à Versailles.
† Besnus, notaire, à Conflans-Sainte-Honorine.
† de Beurnonville (Maurice), au château de La Chapelle.
La Bibliothèque municipale de Corbeil.
La Bibliothèque de la Ville de Paris.
† Bignon (l'abbé), curé-doyen de Gisors.
† Binder, maire de l'Isle-Adam.
Bizet, instituteur, à Parmain-l'Isle-Adam.
Blanquart (l'abbé), curé de La Saussaye (Seine-Inférieure).
Blot, propriétaire, à Neuilly-sur-Seine.
Boisseau (Adolphe), agriculteur, à Gonesse.
Bonaparte (S. A. le prince Roland), à Paris.
† Bordessolle, commissaire de surveillance, à Pontoise.
Boucault (l'abbé), curé de Méry-sur-Oise.
Boucher, directeur de l'École communale d'Argenteuil.
Boucher (l'abbé), curé de Saint-Lucien (Seine-Inférieure).
Mme Boudault, propriétaire, à Pontoise.
MM. Bouillet (l'abbé), vicaire de la Trinité, à Paris.
Bouresche, négociant, à Pontoise.
Bourgeois, avoué, à Pontoise.
Bournon (Fernand), bibliothécaire de la ville de Saint-Denis, membre de la Commission des Antiquités et des Arts.
Boursier (l'abbé), curé de Cergy.
† Bouvry, propriétaire au château de Saint-Martin, à Pontoise.
Mme Bouvry, propriétaire au château de Saint-Martin, à Pontoise.
MM. Braire, ancien entrepreneur, à Pontoise.
Branchu (Henri), instituteur, à Guiry.

. **Brandel** (l'abbé), curé de Presles.
† **de Bray** (le baron), au château de Montgeroult.
de Bray (la baronne), au château de Montgeroult.
. **de la Briffe**, conseiller général, au château de Neuville, par Houdan.
Brincard, député de Seine-et-Oise, à Paris.
Bro de Comeres (la baronne), propriétaire, à Paris.
Broche, ancien principal du Collège de Pontoise.
Buquet (Romain), propriétaire, à Pontoise.
Cadot (l'abbé), curé de Nolléval (Seine-Inférieure).
Caffin (Édouard) fils, membre de la Commission des Antiquités et des Arts, à Cergy.
Caignard (Gabriel), à Pontoise.
Carlier, ancien commissaire-priseur, à Paris.
Cauchy (Henri), ingénieur, à Gonesse.
Cesbron (le docteur), à Marines.
Chabrun (le chanoine), curé de Bois-d'Arcy.
Chaire, entrepreneur de menuiserie, à Pontoise.
Chamotte-Romeuf, propriétaire, à Franconville-la-Garenne.
† **Champy**, propriétaire, à Gisors.
Chartier (René), avoué, à Pontoise.
Chauchat (Ferdinand), conseiller référendaire à la Cour des comptes, à Paris.
Chauvin (L.-D.), à Paris.
Chénot, conseiller municipal, entrepreneur de plomberie, à Pontoise.
Choconin, ancien notaire, à Pontoise.
Clavier, vérificateur à la Banque de France, à Paris.
Cobus, ancien huissier, à Paris.
Collongue (le baron de), ministre plénipotentiaire, au château de Collongue (Vaucluse).
Compiègne (l'abbé), curé d'Auchy-la-Montagne (Oise).
Coquet, architecte de la ville de Pontoise.
Corbin (P.), propriétaire, à Magny-en-Vexin.
† **Cordier**, conseiller à la Cour des comptes, à Paris.
Cordier (Paul), à l'Isle-Adam.
Corneau, notaire, à Taverny.
Cornuau, notaire honoraire, à Versailles.
Cornudet (le v[te]), conseiller général et maire de Neuville.
Corroyer (Ed.), inspecteur général des édifices diocésains, à Paris.
Couarde (l'abbé), curé de Bézu-Saint-Éloi (Eure).
Couturier, avocat, à Pontoise.
Coville (Gustave), conseiller municipal, à Pontoise.

MM. [illegible]
[illegible]
[illegible], à Pontoise.
[illegible], à Paris.
[illegible], à Paris.
[illegible], à Paris.
[illegible]
Mme [illegible]
MM. [illegible], à Paris.
[illegible]
[illegible]
[illegible], à Paris.
[illegible], à Paris.
[illegible], à Pontoise.
[illegible]
[illegible] Seine-et-Oise.
Mme [illegible], à Pontoise.
[illegible]
[illegible]
[illegible], à Pontoise.
[illegible], à Pontoise.
[illegible] de peinture, à Pontoise.
[illegible], à Paris.
[illegible]
[illegible], à Paris.
[illegible], à Versailles.
[illegible] de Paris.
[illegible]
[illegible], à Paris.
[illegible], à Paris.
[illegible], curé-doyen de Poissy.
[illegible], à Boissy-l'Aillerie.
MM. [illegible], conservateur de la Bibliothèque, à Corbeil.
[illegible] (l'abbé), secrétaire de l'évêché à Beauvais.
[illegible], conservateur des hypothèques, à Pontoise.
[illegible], constructeur et propriétaire, à Paris.
Durand, architecte du Gouvernement, à Mantes.
Mme Durand, au château de Maubuisson.
MM. Dutrulleau (l'abbé), curé de Jouy-le-Moutier.
Écorcheville (Jules), propriétaire, à Saint-Ouen-l'Aumône.
Écorcheville (Charles), propriétaire, à St-Ouen-l'Aumône.
Mme Emangard, propriétaire, à La Feuillie (Seine-Inférieure).
MM. de l'Épinois, à Neuilly-sur-Seine.
Esménard, président de la Société Nautique, à Pontoise.

M. † Esnot (l'abbé), curé doyen de Magny-en-Vexin.
Faivre (l'abbé), vicaire d'Argenteuil.
† Feuilloley, conseiller général, à Magny-en-Vexin.
Feuilloley, conseiller à la Cour d'appel, à Paris.
Fessart (Charles), propriétaire, à Paris.
Finot (l'abbé), curé de Magny-les-Hameaux.
Fontaine, instituteur, à Neuville.
Mme Fontaine, à Arnouville-lès-Gonesse.
M. † Fortier, maire de Boissy-l'Aillerie.
Fortier (Henri), notaire, à Vigny.
Fossey (l'abbé), vicaire à la cathédrale d'Évreux.
Foucher (l'abbé), curé de Presles.
Fourdrignier, membre de la Commission des Antiquités et des Arts, à Sèvres.
Fournez, membre de la Commission des Antiquités et des Arts, à Saint-Germain-en-Laye.
Fouyé, notaire honoraire, à Marines.
† Fricotté (l'abbé), curé de Pierrelaye.
† de Gaillon (le marquis), maire de Gaillon.
Gastine, notaire, à Paris.
Gatelas (l'abbé Lucien), curé d'Illois (Seine-Inférieure).
Gau (l'abbé), curé d'Osny.
Gauthier, docteur-médecin, à Magny-en-Vexin.
† Gauthier (le président), propriétaire, à Pontoise.
Mme Gauthier, propriétaire, à Pontoise.
M. Gauthier (l'abbé), auteur du *Pouillé de Versailles*, curé de Saint-Cyr-l'École.
Gendrot (Émile), ancien notaire, à Pontoise.
Gendrot (Marcel), notaire, à Pontoise.
Genty (l'abbé), curé de Livry.
Gervais (Paul), à Le Manais (Seine-Inférieure).
Gilbert-Boucher, conseiller général, à Paris.
Giraut, entrepreneur de maçonnerie, à Pontoise.
Godet, agriculteur, au Mesnil-Aubry.
Godet (Pierre), marchand de bois, à Saint-Ouen-l'Aumône.
Goguel, maire d'Eaubonne.
de Gossellin (Gabriel), au château d'Auvers-sur-Oise.
Goupy (l'abbé), aumônier de l'Hôtel-Dieu de Pontoise.
Grasset (l'abbé), curé de Vétheuil.
Graux, docteur-médecin, à Contréxeville (Vosges).
Greuet, instituteur, à Neauphle-le-Vieux.
Grostephan (l'abbé), curé de Livry.
Groulez (Georges), négociant, à Gisors.
Groulez (Charles), à Créteil.

MM. Guéléran (Théven), régisseur, au château d'Us.
Guérin-Bridault, maire de Montmorency.
† Guérin (Victor), propriétaire, à Pontoise.
Habert, secrétaire général de la Compagnie de Lyon, à Paris.
Mme Hadamard (Zélie), professeur à la Comédie-Française, à Paris.
MM. † Hahn (Alex.), archéologue à Luzarches.
Haye (Julien), avoué, à Pontoise.
Hamot (Ch.), propriétaire, à Vigny.
Hamot (P.-E.), propriétaire au chât. de Beaujour, à Pontoise.
Harmois (l'abbé), missionnaire, à Paris.
Haulard, architecte, à Beaumont-sur-Oise.
Hauquelin (l'abbé), curé d'Andresy.
Haussmann (Georges), conseiller général, à Versailles.
Hautefeuille (l'abbé), curé de Jouy-le-Moutier.
d'Héricourt (Edgar), à Paris.
Hermier (l'abbé), curé de La Feuillie (Seine-Inférieure).
Humbert, professeur au Lycée Charlemagne, à Paris.
Isbecque (l'abbé), curé d'Asnières-sur-Oise.
Jaluzot, député de la Nièvre, à Pontoise.
Jolly (Théophile), agent d'assurances, à Pontoise.
Jossier, trésorier payeur général, à La Roche-sur-Yon (Vendée).
Jouarre (Gustave), ancien notaire, propriétaire, à Pontoise.
Jouarre (Léon), à Paris.
Mlle Kapeler (Sophie), propriétaire, à l'Isle-Adam.
Mlle Kapeler (Louise), propriétaire, à l'Isle-Adam.
MM. de Kersaint (le comte Raoul), à Paris.
Lacombe (Paul), trésorier de la Société de l'Histoire de Paris.
Ladevie (Eugène), notaire, à Magny-en-Vexin.
Laferté (Joseph), secrétaire général du Creuzot, à Paris.
† Lamarre, ancien notaire, à Pontoise.
MM. Lambert, instituteur en retraite, à Méry-sur-Oise.
Lancien (l'abbé), curé de Notre-Dame, à Pontoise.
Lanctin, ancien percepteur, à Pontoise.
Landereault (l'abbé), curé de Villiers-le-Bel.
Laurence, propriétaire, à Pontoise.
de Léautaud (le vicomte Arthur), au château de Busagny.
Lebaigue, propriétaire, à Pontoise.
Lebas (Henri), architecte d'arrondissement, à Pontoise.
Lebas (A.), architecte expert, à Paris.
† Lebaudy (Gustave), député de Seine-et-Oise.
Lebaudy (Paul), député, au château de Rosny.
Lebaut (l'abbé), curé de Montgeroult.
Lebeaux (Jules), à Paris.
Lebeaux (l'abbé), curé de Vigny.

M. Le Bret (Jean de la Croix), à Gisors.
Lecerf (L.), agriculteur, au Tremblay, par Roissy.
† Lechalard, notaire honoraire, à Pontoise.
Le Charpentier (Georges), à Paris.
Mme Le Charpentier, des Dames auxiliatrices, à Nantes.
M. Le Chenetier (l'abbé), curé de Thiverval.
Lécaudé (l'abbé), curé de Bourth.
Lecointre (Jules), comptable, à Paris.
Lefebvre (l'abbé), curé de Nonancourt (Eure).
Lefèvre, directeur de l'École communale, à Livry.
Lefèvre-Pontalis (Eugène), conseiller d'arrondissement, membre de la Commission des Antiquités et des Arts, à Paris.
Lefèvre-Pontalis (Germain), secrétaire d'ambassade, à Paris.
Lefranc (l'abbé), curé de Labbeville.
† Lefrançois, avoué, à Pontoise.
Léger (Louis), notaire, à Marines.
† Léger, notaire honoraire, à Beaumont.
† Léger, juge de paix, à Magny-en-Vexin.
Lemaire (A.), à Paris.
† Lemaître, ancien trésorier payeur général, à Laon.
Lempérier (l'abbé), chanoine titulaire, à Versailles.
Le Musée Carnavalet à Paris.
Le Pileur, docteur médecin, à Paris.
Le Ronne, membre de la Commission des Antiquités et des Arts, à Magny-en-Vexin.
† Leroux, propriétaire, à Paris.
† Le Seur, juge de paix, à l'Isle-Adam.
Mme Le Seur (veuve), à l'Isle-Adam.
M. Le Seure de Senneville (Edmond), propriétaire, à Pontoise.
de Létourville (le comte), propriétaire, à Paris.
de Létourville (le comte Henri), à Paris.
Levasseur, à Paris.
Leveau, ancien entrepreneur, à Pontoise.
Leviez (Eugène), vice-président de l'Association philotechnique, à Paris.
Ligeron, propriétaire, à Gency.
† Locard, propriétaire, à Pontoise.
Magne (Lucien), architecte du Gouvernement, à Paris.
Maignan (Albert), artiste peintre, à Paris.
Maire (Athanase), à Cognac.
Mallet, avoué, à Pontoise.
Manchez (Georges), à l'Isle-Adam.
Maquet (Adrien), commis archiviste, à Versailles.

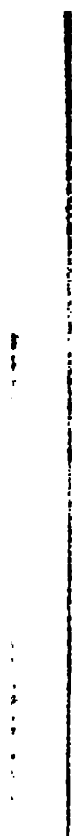
MM. Marc, secrétaire du Chemin de fer de Ceinture, à Paris.
Maréchal (l'abbé), vicaire, à Gonesse.
Mareuse (Edgar), secrétaire du Comité des Inscriptions parisiennes, membre de la Commission des Antiquités et des Arts, à Paris.
Mareux (E.), à l'Isle-Adam.
Marié fils (Georges), banquier, à Pontoise.
Mme Marion, propriétaire, à Pontoise.
MM. Marsaux (l'abbé), chanoine honoraire, à Beauvais.
† Martin (Francis), à Villeneuve-Saint-Georges.
Martin (Henri), à Argenteuil.
Martin-Sabon, membre de la Commission des Antiquités et des Arts, à Paris.
Martin (Alexis), publiciste, à Paris.
Masson (Arthur), à Pontoise.
Masson (Frédéric), à Paris.
Masson (Ernest), maire de Livry, à Paris.
† Mathias, ingénieur de l'exploitation de la Compagnie du Nord, à Pontoise.
Mme Mathias, propriétaire, à Pontoise.
MM. Ménétrier, notaire, à Gisors.
† Ménessier-Nodier, trésorier payeur général, à Chambéry.
† Méresse, propriétaire, à Compiègne.
de Merval (Stéphano), au château de Canteleu (Seine-Inf.).
Meslin (Louis), instituteur, à Santeuil.
Metgé (Gustave), ancien sous-préfet de Pontoise.
Miaux (l'abbé), curé de La Villetertre.
Millet (Charles), maire de Saint-Ouen-l'Aumône.
Moizard (l'abbé), curé d'Hérouville.
Mme Mollier, professeur de musique, à Pontoise.
MM. Monthiers, propriétaire, à Paris.
Morin (Gabriel), à Liancourt-Saint-Pierre (Oise).
Müller (l'abbé), curé de Saint-Leu-d'Esserent (Oise).
Murgey, sculpteur, à Mériel.
Muzard, suppléant du juge de paix, à Montmorency.
Muzet, conseiller général et maire, à Paris.
† Nacquart (Raymond), ancien maire de Pontoise.
Neveu (l'abbé), archiprêtre de Saint-Maclou de Pontoise.
Normand (Charles), directeur de l'*Ami des Monuments*, à Paris.
Olivier (l'abbé), curé-doyen de Gisors.
Ozanne, agent d'assurances, à Pontoise.
Parguez, à Paris.
Paris (Lucien), imprimeur, à Pontoise.
Passy (Louis), député de l'Eure, Paris.

Patrouillard (Ch.), pharmacien, à Gisors.
Paulmier, propriétaire, à Neuilly-sur-Seine.
Pelay (Édouard), ancien président de la Société des Bibliophiles rouennais.
† Petit, aux Vanneaux, près l'Isle-Adam.
Petit de Coupray, colonel du 34e de ligne, à Angoulême.
Petit (Félix), propriétaire, à Pontoise.
Pfalher-Millet, professeur, à Saint-Ouen-l'Aumône.
Picard (l'abbé), curé de Chars.
Picot (Georges), membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, à Paris.
Pierens, avoué, à Pontoise.
Pierné (l'abbé), vicaire d'Enghien.
Pierra (G.), directeur de l'école communale de Maudétour.
Pierron (l'abbé), curé-doyen de Marcoussis.
Pigis (l'abbé), curé de Bezons.
† Pihan (le chanoine), curé d'Estrées-Saint-Denis.
Pihan de la Forest, propriétaire, à Pontoise.
Pillon (l'abbé), chanoine honoraire et curé-doyen de Chaumont.
Pinaut (Félix), délégué cantonal, à Paris.
Pinson (Paul), à Douai.
Plancouard (Léon), membre de la Commission des Antiquités et des Arts, à Berck-sur-Mer.
Poirrier (l'abbé), curé de Chamarande.
† Poreaux (J.), négociant, à Saint-Ouen-l'Aumône.
Poreaux (Julien) fils, marchand de bois, à St-Ouen-l'Aumône.
Potron, propriétaire, au château de Presles.
Pozzo di Borgo (le comte), à Paris.
Prévost (Albert), clerc d'avoué, à Pontoise.
Portier (l'abbé), curé de l'Isle-Adam.
Potel (Lucien), à La Ferté-Milon (Aisne).
† Rajon, aqua-fortiste, à Auvers-sur-Oise.
Ratel (Henri), horloger, à Paris.
Raulet (Lucien), à Paris.
Régnier (Louis), à Évreux.
Reignat (l'abbé), curé de Maisons-Laffitte.
Remilly (le docteur), à Versailles.
Rendu (Ambroise), avocat à la Cour d'appel, conseiller municipal de Paris.
Retali, maire de Sannois.
Rey (Auguste), membre de la Commission des Antiquités et des Arts, à Paris.
Riqueur (Eugène), à Paris.

MM. Rhoné (Arthur), homme de lettres, à Paris.
Roger, antiquaire, à Paris.
Roguenand (l'abbé), curé de Houdan.
Roquet, à Paris.
† Rousselle, maire, à Génicourt.
Rousselle (Gustave), maire à Génicourt.
Ruelle (J. de la), avocat, à Paris-Auteuil.
Mme de Saint-Denis, à Paris.
MM. Salentin, directeur d'école, à Méru.
Salles, notaire honoraire, à Paris.
Salomé, ancien avoué, à Pontoise.
† Sanglier (l'abbé), curé de Sevran.
Sarrazin (Ambroise), constructeur, à Us.
Sarrazin (Arsène), à Magny-en-Vexin.
Sartiaux, ingénieur en chef du Chemin de fer du Nord, à Pontoise.
† Sauvage (le chanoine), intendant de la primatiale, à Rouen.
Schaeüffele, docteur médecin, à Livry.
Schenck, artiste peintre, à Écouen.
Ségur-Lamoignon (le comte Edgar de), au château de Méry-sur-Oise.
Séjournant (l'abbé), curé de La Ferté-Alais.
Sennelier, ancien notaire à Vigny.
† Seré (Florimond), à Compiègne.
Mme Seré (Florimond), propriétaire, à Compiègne.
MM. † Seré (Paul), au Havre.
Seyès, libraire, à Pontoise.
Sonhalder (Alfred), à Argenteuil.
Sorel, président du Tribunal civil de Compiègne.
Souchon (Victor), à Paris.
Surirey, à Neuilly-sur-Seine.
Mme Tavet, propriétaire, à Pontoise.
MM. Tessier (l'abbé), curé d'Auvers-sur-Oise.
† Tessier (le chanoine), aumônier du château de Versailles.
Tétard (Félix), à Paris.
Tétard (Fernand), agriculteur, à Gonesse.
Tétard (Stanislas), agriculteur, à Gonesse.
Thiriot (l'abbé), curé de Villemaur (Aube).
Mme Thomas (Léon), propriétaire, à Pontoise.
MM. Thomas (l'abbé), curé de Taverny.
Thomassin, propriétaire, à Pontoise.
† Thomel (G.-E.), esquire, à Londres.
† Thoureau, ancien maire de l'Isle-Adam.
Tilliet, instituteur, à Andilly.

MM. † TISON, huissier, à Pontoise.
TOUSSAINT, à Pontoise.
TRANCHANT (Charles), conseiller d'État, à Paris.
TRINQUAND, notaire, à Pontoise.
TROUSSURES (le comte DE), à Orléans (Loiret).
TRUCHY, ancien maire de Luzarches, à Paris.
TURPIN, à Saint-Ouen-l'Aumône.
VACOUTAT, à Nice (Alpes-Maritimes).
† VALDAN (le général DE), à l'Isle-Adam.
VATIMESNIL (Henri DE), au château de Vatimesnil (Eure).
VAUX (le baron Almir DE), maire de Neuilly-en-Vexin.
VÉRON (Louis), ancien avoué, à Paris.
† VIÉ (l'abbé), chanoine honoraire, archiprêtre de Pontoise.







EXTRAIT SOMMAIRE

DES PROCÈS-VERBAUX

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 5 Mars 1896

Présidence de M. Seré-Depoin

Sont admis comme membres titulaires, sur la proposition de la Commission d'admission :

M. Jules Vacoutat, 3, place Marengo, à Saint-Étienne, et 19, boulevard Dubouchage, à Nice, présenté par MM. Seré-Depoin et J. Depoin (admis rétrospectivement pour 1895).

M. Félix Petit, propriétaire, 7, rue de la Bretonnerie, à Pontoise, présenté par Mme Tavet et M. Jouarre.

M. Haulard, architecte à Beaumont-sur-Oise, a signalé une erreur commise dans le dernier volume des Mémoires. Une planche qui y figure comme représentant une ancienne porte de Luzarches, est en effet la reproduction, d'après une photographie de M. Frémont, de la porte du château de Valpendant, ancien domaine de Chambly. L'attribution de cette gravure avait été faite d'après les indications fournies dans le numéro de *Seine-et-Oise Illustré* du 20 juin 1888. C'est la source de l'erreur commise, elle est d'autant plus excusable que les deux fragments d'architecture confondus sont loin d'être sans analogie.

M. Mareuse se plaint du mauvais état dans lequel la poste livre les volumes qu'on lui confie. Il insiste pour l'envoi, dans Paris, de colis postaux à 25 cent. et sur le choix d'un papier d'emballage très solide.

M. Depoin annonce qu'il lira au Congrès des Sociétés savantes une notice sur *Deux Livres de Raison* de l'abbaye de Saint-Martin.

Mme Tavet rappelle que le dernier mariage célébré dans l'église de Saint-Martin (paroisse de la Trinité) a été celui de M. Jean-Louis-Antoine Delacour avec Mlle Rambour.

M. le Président dépose, au nom de M. Louis Aigoin, un exemplaire de son recueil de pensées, *Réalités de la Vie*, offert comme hommage à la Société. Le Conseil exprime ses remercîments à M. Aigoin.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 21 Avril 1896

Présidence de M. SERÉ-DEPOIN

Le secrétaire général fait part au Conseil de la mort de M. Mennessier-Nodier, ancien receveur des finances à Pontoise, décédé trésorier-payeur général à Chambéry, le 23 mars 1896.

Les regrets du Conseil accueillent cette communication.

Il est donné lecture de lettres de M. Grégoire, ancien sous-préfet de Pontoise, et de M. l'abbé Fessier, ancien curé d'Argenteuil, qui expriment leurs regrets de ce que leur éloignement du pays les écarte de la Société et donnent leur démission.

Ces démissions sont acceptées.

Le Conseil approuve la décision prise par le Bureau de s'entendre avec M. Léon Plancouard en vue de faire tirer pour les sociétaires 450 exemplaires de sa brochure sur la *Forêt d'Arthie*.

Sur une initiative prise par M. de Fonvielle, il est décidé que les tirages à part de la Société porteront désormais l'extrait du Mémorial sur les pages intérieures de la couverture.

Le Conseil vote l'achat de 450 exemplaires sur teinte noire de la carte des lieux dits du canton et de la région de Pontoise, comprenant 34 communes, par M. Mataigne.

Le Conseil adopte une proposition de M. Régnier ainsi conçue :

« J'ai l'honneur de présenter au Conseil d'administration le

projet d'un ouvrage sur les monuments religieux, civils et militaires du Vexin français, sous le titre suivant : « *Excursions archéologiques dans le Vexin français, suivies d'un coup d'œil sur l'histoire de l'architecture dans cette région* ».

» Il conviendrait d'adopter pour son exécution le format in-4° de *la Renaissance dans le Vexin* et de *la Monographie de Saint-Maclou*. L'adoption d'un tel format entraînera forcément la présence de planches relativement nombreuses.

» Je m'engage à payer une contribution d'une centaine de francs dans les frais d'impression. D'un autre côté, je ne réclamerai rien pour les déboursés qu'occasionnera la préparation de l'illustration dont je fournirai les éléments prêts à être remis aux graveurs.

» Je me suis assuré, en effet, le concours gracieux de nos confrères, MM. Martin-Sabon, Le Ronne et Mareuse, qui ont accepté, avec un empressement dont je leur reste infiniment reconnaissant, de collaborer à mon travail pour la partie artistique.

» L'ouvrage comprendrait des notices succinctes mais toutefois assez complètes sur les édifices et objets d'art curieux existant dans les cantons de Limay, de Magny et de Marines, dans la partie du canton de Meulan, située sur la rive droite de la Seine, et dans la partie des cantons de Pontoise et de l'Isle-Adam, situés sur la rive droite de l'Oise. Il pourrait plus tard être complété par une publication identique sur la région située au delà de l'Oise. A chaque localité serait consacrée une notice dont l'étendue varierait entre quelques lignes et sept ou huit pages. Le texte aurait surtout le caractère archéologique, c'est-à-dire que l'histoire n'y serait admise que pour expliquer ou faciliter l'étude des monuments.

» L'illustration serait de deux sortes : des dessins dans le texte, à la plume, dus à M. Le Ronne, et des phototypies hors texte, à sujet unique ou à deux sujets juxtaposés, suivant le cas, d'après les photographies de M. Martin-Sabon. Les premiers seraient gravés sur zinc ; les secondes seraient demandées aux photograveurs.

» L'ouvrage paraîtrait en trois fascicules d'une centaine de pages chacun :

» 1° Les cantons de Magny et de Limay ;

» 2° Cantons de Marines et de Meulan ;

» 3° Cantons de Pontoise et de l'Isle-Adam, et résumé général.

» Il y aurait de dix à quinze planches hors texte par fascicule. »

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 25 Mai 1896

Présidence de M. Seré-Depoin

Sont admis comme membres titulaires, sur la proposition de la Commission d'admission :

M. Crespin Cléry, à Séry-Maigneval (Oise), présenté par MM. Surirey et Seré-Depoin.

M. Georges Manchez, au château des Forgets, à l'Isle-Adam (Seine-et-Oise), présenté par MM. Lebaigue et J. Depoin.

M. Louis Meslin, instituteur à Santeuil (Seine-et-Oise), présenté par MM. Seré-Depoin et Caignard.

Le Conseil adresse des remercîments à M. Victor Souchon qui, en s'excusant de ne pouvoir assister à l'excursion de Cergy, a fait parvenir à la Société une somme de dix francs à titre de don.

Le Conseil désigne MM. Dufour, Mareuse et Depoin comme délégués au Congrès d'archéologie de Morlaix.

M, l'abbé Marsaux fait hommage d'une notice sur le *trésor d'Antoing* en Belgique.

M. l'abbé Müller fait hommage de sa brochure : *Course archéologique* dans les cantons de Clermont, Saint-Just, Maignelay, Froissy, Crèvecœur et Ressons-sur-Matz. — Beauvais, 1896, in-8° de 52 pages.

Des remercîments sont adressés aux donateurs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Du 25 Mai 1896

La Société historique du Vexin a tenu, le lundi de la Pentecôte, 25 mai, son assemblée générale annuelle à l'Hôtel-de-Ville de Pontoise. Cette réunion a été assurément l'une des plus brillantes que la Société ait enregistrées dans ses annales.

Dans la matinée, une excursion en voitures avait permis aux sociétaires de visiter le dolmen de Vauréal, d'où ils ont joui d'un splendide panorama sur les sites pittoresques des bords de l'Oise et de la Seine, la montagne d'Autie et la butte de Cormeilles ; puis le

menhir de Gency, et enfin l'église de Cergy, dont le portail extérieur, fragment d'une nouvelle église commencée et interrompue à l'époque des guerres de la Ligue, est un bijou du style de la Renaissance.

Un déjeuner auquel on a fait le plus grand honneur, car l'excursion n'avait pu se terminer qu'à midi et demi passé, a réuni quarante-six excursionnistes à l'hôtel Genlis. La séance a pu néanmoins commencer à deux heures et demie précises.

Au bureau figuraient MM. Seré-Depoin, président de la Société; le général Soret de Boisbrunet, vice-président; J. Depoin, secrétaire général; Vignier, secrétaire général adjoint; Jouarre, trésorier; Henri Lebas, archiviste; Romain Buquet, archiviste adjoint; Mme Tavet, directrice du Musée; M. l'abbé Neveu, archiprêtre de Pontoise; MM. Aigoin, Lebaigue, Edgar Mareuse, administrateurs de la Société. Parmi la nombreuse assistance, nous relevons les noms de MM. Augé de Lassus, associé-correspondant; Dutilleux, secrétaire général de la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise; Eugène Lefèvre-Pontalis, Adrien Maquet, Martin-Sabon, Le Ronne, Fournez, Mangeant, membres de cette Commission; Lacombe, trésorier de la Société de l'Histoire de Paris; Dufour, membre du Conseil de cette Société et secrétaire général de la Société historique de Corbeil; Lorin, secrétaire général de la Société historique de Rambouillet, et son collègue M. Lèques accompagné de Mme Lèques; MM. Louis Régnier, de la Société des Sciences de l'Eure; l'abbé Müller, curé de Saint-Leu-d'Esserent, administrateur du Comité archéologique de Senlis; Ch. Millet, maire de Saint-Ouen-l'Aumône; Aug. Rey, ancien maire de Saint-Prix; le général de Grandchamps; Ch. Fichot, de Paris; M. Charles de l'Épinois et MM. et Mme Surirey, de Neuilly; M. et Mme Edmond Le Seure de Senneville et Mlle de Senneville; Mme Fargues, de la Feuillie; MM. Sarazin, de Magny; Raulet, de Meulan; Haulard, architecte à Beaumont-sur-Oise; Jules Lebas, architecte honoraire d'arrondissement; Laurence, administrateur des Hospices; un grand nombre d'autres membres de la Société remplissaient la salle.

A l'ouverture de la séance, M. le président Seré-Depoin a donné lecture de lettres d'excuses de MM. Louis Passy, député de l'Eure, vice-président; le vicomte Cornudet, conseiller général, et Alex. de Gossellin, les trois seuls membres du Conseil de la Société qui manquassent à la séance. De nombreux sociétaires s'étaient également fait excuser.

L'assemblée générale a été ouverte par une courte allocution de M. le Président, puis M. Joseph Depoin, secrétaire général, a donné lecture du rapport suivant :

« Mesdames, Messieurs,

» Avant de rappeler à votre souvenir les confrères que nous avons eu le regret de perdre au cours de cette année, c'est pour votre secrétaire général un douloureux devoir de présenter au nom de la Société, l'hommage de vos sympathies à nos trois plus éminents dignitaires ; par une bien cruelle coïncidence, des deuils profonds les ont frappés tous trois depuis notre dernière réunion.

» M. Seré-Depoin, si éprouvé déjà l'an passé par la perte de son frère et de son jeune cousin, tous deux nos collègues, a perdu cette année la fidèle compagne de sa vie, dont sans émotion je ne puis évoquer le souvenir.

» Hier encore, il partait au Havre pour y rendre les derniers devoirs au père de notre confrère Paul Seré, moissonné lui-même si prématurément en 1895.

» De non moins pénibles épreuves ont atteint nos deux vice-présidents, Madame Louis Passy, femme de M. Louis Passy, député de l'Eure, et M. le comte Raoul de Boisbrunet, ancien avocat général, frère de M. le général de Boisbrunet, succombaient à quelques semaines d'intervalle, alors que la marche normale de la vie semblait leur promettre encore de longs jours.

» Aux regrets manifestés déjà individuellement par chacun de vous, vous m'approuverez d'ajouter aujourd'hui l'expression collective de nos condoléances.

» La mort a fait disparaître de nos rangs M. Maurice de Beurnonville, ancien capitaine d'état-major, ami dévoué de l'archéologie et l'un de nos premiers adhérents, auteur de fouilles intelligentes autour de son château de La Chapelle ; — M. Léon Say, ancien ministre, membre de l'Académie française, et l'un des fondateurs de notre Société, qui, en toutes circonstances, nous a donné des preuves de sa bienveillante sympathie ; — M. Charles Méresse, ancien adjoint de Compiègne, l'un des liens vivants qui nous rattachaient à cette compagnie voisine que dirige avec tant de savoir et d'éclat le comte de Marsy ; — M. Mennessier-Nodier, trésorier général à Chambéry, ancien receveur des finances à Pontoise, qui n'avait cessé de continuer son concours à notre œuvre.

» Enfin, la science et l'archéologie ont fait une perte irréparable dans la personne d'Anatole de Montaiglon, l'un de nos associés-correspondants, le professeur de l'École des chartes, dont l'érudition a fourni, avec une infatigable fécondité, un ensemble de contributions à l'histoire de l'art, représenté par plus de mille ouvrages et brochures.

» En dehors de ces vides que nous avons à déplorer, le Conseil

a dû supprimer de nos contrôles quelques collègues démissionnaires ou trop insouciants du règlement de leur cotisation annuelle. C'était une petite épuration financière qu'on remettait un peu d'année en année : elle est maintenant achevée, et sans détriment pour notre effectif qui, grâce à 14 admissions nouvelles, se trouve actuellement de 356 titulaires et fondateurs et de 10 associés-correspondants.

» La vie extérieure de notre Société s'est manifestée par la très brillante excursion de Livry, dont le vaillant et sympathique maire, M. Ernest Masson, et le savant pasteur, M. l'abbé Genty, nous ont fait les honneurs avec une exquise bonne grâce. Nos Mémoires vous donnent aujourd'hui tous les détails de cette superbe réunion.

» Nous espérons vous intéresser non moins cette année en vous conduisant à Saint-Clair-sur-Epte. Le concours pour l'organisation de cette promenade, d'hommes tels que M. Jules Lair, le président sortant de la Société de l'Histoire de Paris, et de M. Louis Régnier — les nommer, c'est tout dire ! — sont de sûrs garants de succès.

» Au Congrès des Sociétés savantes, la Société du Vexin a été représentée cette année comme toujours ; M. le Président s'est réservé de vous entretenir des communications faites par nos confrères.

» Vous recevez aujourd'hui le tome XVIII. Il vous donne la suite de la *Bibliographie historique du Vexin et de ses abords*, de 1889 à 1891, que M. Louis Régnier avait commencée et continuée déjà à deux reprises dans nos publications antérieures.

» Nous espérons que ce si utile relevé sera poursuivi. Si les sources bibliographiques sont extrêmement abondantes de nos jours, on ne saurait trop multiplier les répertoires et surtout leur donner trop de précision. Tout à l'heure j'aurai l'occasion de vous en fournir un exemple. Aussi permettez-moi de saisir l'occasion de saluer la fondation de l'*Institut international de Bibliographie*, créé cette année à Bruxelles. Cette organisation centralisatrice rendra au monde des travailleurs d'inappréciables services.

» Le récit de l'excursion de Livry, la délicieuse conférence de M. Augé de Lassus sur le séjour dans ce lieu de Madame de Sévigné, le mémoire bien documenté de M. l'abbé Genty sur les *Seigneurs de Livry*, — un écho de l'excursion de Luzarches, l'émouvant récit de la chute d'un ballon en 1870, par M. Wilfrid de Fonvielle ; — enfin une notice très consciencieuse de M. Léon Plancouard sur les *anciennes cloches d'Arthies*, illustrée d'un charmant dessin de M. Victor Le Ronne, — telle est la composition du tome XVIII.

» Je voudrais donner d'avance la composition du tome XIX : mais c'est encore un peu le secret des Dieux. Ce n'est pas que nous manquions de matériaux ; mais peut-être des contributions inespé-

rées, que nous vaudra la tournée de Saint-Clair, modifieront-elles notre cadre. Il serait intéressant de faire à nos amis des bords de l'Epte et d'au delà la surprise d'un volume tout entier consacré au Vexin normand.

» Une brochure de votre secrétaire général, les *Origines du prieuré de Saint-Germain-en-Laye*, a été distribuée à tous nos collègues. Nous venons également de distribuer à nos sociétaires une brochure de M. Léon Plancouard sur la *Forêt d'Artie*, qui renferme, sur l'organisation des grands domaines sylvicoles au moyen âge, des renseignements abondants et inédits. Le Conseil a aussi décidé de leur offrir une intéressante carte de Pontoise et de ses environs (40 communes), indiquant la division du territoire d'après les lieux dits. Cette réduction des plans cadastraux juxtaposés offre un très grand intérêt pour la folklore et la détermination d'une infinité de points historiques. C'est un essai et, croyons-nous, le *premier* qui ait été tenté en France dans cet ordre d'idées. Outre le mérite incontestable de l'innovation, cette œuvre, patiemment menée à bonne fin par M. Henri Mataigne, lauréat de la Société de Géographie, peut hardiment revendiquer celui d'une rigoureuse exactitude.

» Le tome II, ou pour parler plus exactement, le second fascicule du *Cartulaire de Saint-Martin de Pontoise*, touche à ses dernières pages. Il aura, comme le précédent, 120 pages environ, et comprendra la suite des pièces de 1160 à 1200, une édition nouvelle, revue d'après le texte original, des deux *Vies de Saint-Gautier* et du *Livre des miracles* de ce premier abbé de Saint-Martin, édité avec d'innombrables fautes par les Bollandistes; enfin le texte inédit du *Martyrologe* et de l'*Obituaire* de Saint-Martin, précieux manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale.

» Le troisième fascicule, comprenant les *Appendices* et la *Table des noms de personnes et de lieux*, paraîtra ultérieurement.

» Le Conseil, en perspective de la continuation de la série de publications archéologiques et artistiques de grand luxe ouverte par la *Renaissance dans le Vexin* de M. Louis Régnier, la *Monographie de Saint-Maclou* de M. Eugène Lefèvre-Pontalis et l'*Histoire de Méry-sur-Oise* de MM. le comte de Ségur Lamoignon et Joseph Depoin, a accueilli avec empressement la proposition que M. Louis Régnier lui a tout récemment adressée. Il s'agirait d'ouvrir, dans ce format, une nouvelle série devant se composer de trois volumes, avec ce titre : *Excursions archéologiques dans le Vexin français suivies d'un coup d'œil sur l'histoire de l'architecture dans cette région.*

» Les fascicules de cet ouvrage seraient consacrés, le premier aux cantons de Magny et Limay, le second aux cantons de Marines et

Meulan, le troisième à ceux de Pontoise et de l'Isle-Adam : ce dernier contiendrait le résumé général. La description des édifices et des objets d'art curieux existant sur ces divers points serait accompagnée d'une double illustration : dessins dans le texte dus à la plume de M. Le Ronne ; phototypies hors texte, d'après les clichés de MM. Mareuse et Martin-Sabon.

» Comme on le voit, c'est avec la collaboration de trois membres de notre Société que M. Louis Régnier se propose de mener à bonne fin cette œuvre nouvelle, dont il espère nous fournir le début au printemps prochain, et dont ses précédents travaux nous permettent d'escompter sans témérité l'attrait et l'importance. Vous vous joindrez à nous pour le remercier d'élever aux monuments de pierre et aux souvenirs archéologiques de notre contrée cet autre monument d'art et d'érudition, destiné à faire apprécier leur valeur, à y conduire les amis du beau et à leur assurer un éternel respect. » *(Applaudissements).*

M. Jouarre, trésorier de la Société, a présenté un état financier qui, grâce à son excellente gestion, est des plus prospères. Des remercîments et des félicitations ont souligné l'approbation de ses comptes qui se résument ainsi :

RECETTES

1° Solde en caisse au 31 décembre 1894.		31 f	95		
2° Arrérages de rentes :					
a Une année de rente 3 o/o amortissable		45	» »		
b Une année de rente 3 o/o perpétuel		12	» »		
3° Subvention accordée par le Conseil général		100	» »		
4° Rachats de cotisations :					
M. Georges de Courcel . .	100				
Mme Seré-Thomassin. . .	100	300	» »		
M. Valentin de Courcel. .	100				
5° Vente de publications		343	75		
6° Sommes retirées de la banque Marié et Bélier.		300	» »		
7° Droits d'entrée et cotisations touchés en 1895		3.082	40		
Total des recettes		4.215 f	10	4.215	10
A reporter				4.215	10

	Report		4.215 10

DÉPENSES

1° Dépenses effectives :		
a Frais généraux	1.106 25	
b Frais d'impression payés à M. Pâris	1.700 » »	
2° Versements de fonds :		
En compte courant libre chez Marié et Bélier, banquiers de la Société.	1.000 » »	
Total des dépenses. . . .	3.806 f 25	3.806 25
Il y avait en caisse au 31 décembre 1895. .		408 f 85

Voici quelle était la situation de la Société à cette époque :

1° Solde en caisse	408 f 85
2° Compte chez les banquiers de la Société	1.443 10
3° Capital des 45 francs de rente amortissable (prix d'achat)	1.219 70
4° Capital des 12 francs de rente 3 o/o perpétuel (prix d'achat)	330 » »
5° Recouvrements à effectuer pour cotisations en retard	50 » »
Ensemble	3.451 f 65

M. Henri Lebas, archiviste, a rendu compte de l'accroissement continu de la bibliothèque, grâce aux envois de nombreux sociétaires et aux échanges avec diverses Sociétés savantes.

L'assemblée a procédé à l'élection de cinq membres du Conseil. MM. Aigoin, Henri Lebas, Jouarre, Mareuse et Louis Passy, membres sortants, ont été réélus.

Deux communications, inscrites à l'ordre du jour de la séance, ont été faites ensuite, l'une par M. Joseph Depoin sur une *élégie latine inédite d'Héloïse, abbesse d'Argenteuil ;* l'autre par M. Seré-Depoin sur l'*Orloge de Maclou* (sic). M. le Président a retracé les vicissitudes, pendant la période révolutionnaire, de l'instrument destiné à renseigner toute la ville sur la marche du temps. Le cadran mentionnait avant 1789 les phases de la lune, l'épisode de la *suppression de la lune*, décidée par les *sans-culottes* sous l'empire d'un mouvement évident de décence, a soulevé l'hilarité de l'assistance, qui a d'ailleurs accueilli les deux communications par de sympathiques applaudissements.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 13 Juillet 1896

Présidence de M. Seré-Depoin

A la suite du dernier renouvellement du Conseil, il y a lieu de pourvoir au remplacement d'un vice-président, d'un trésorier et d'un archiviste-bibliothécaire.

Le Conseil décide de détacher les fonctions de bibliothécaire de celles d'archiviste, en vue de favoriser le développement et l'organisation complète et méthodique de la bibliothèque.

Sont élus :

Vice-président, M. Louis Passy;
Trésorier, M. Jouarre;
Archiviste, M. Henri Lebas;
Bibliothécaire, M. Lebaigue.

Le Conseil adresse des remercîments à M. le comte de Marsy pour l'envoi du mémoire lu par lui au Congrès scientifique : *Du mouvement des études sur l'architecture religieuse au moyen âge en France (1891-1894).*

Une délégation est confiée à M. Depoin, pour représenter la Société au Congrès archéologique de Gand en 1896.

Sont admis comme membres titulaires, sur la proposition de la Commission d'admission :

M. Bérenger, vice-président du Sénat, au château d'Hallaincourt, par Magny-en-Vexin, présenté par MM. Aigoin et de Boisbrunet.

M. Drouelle, 13, avenue du Bois-de-Boulogne, à Paris, présenté par MM. Seré-Depoin et J. Depoin.

M. Marcel Gendrot, notaire à Pontoise, présenté par MM. Émile Gendrot et Seré-Depoin.

M. le Président rend compte au Conseil de l'excursion de Saint-Clair-sur-Epte, qui a été tout particulièrement brillante et intéressante. Les communications qui ont été faites à la séance tenue à Saint-Clair, seront publiées dans le tome XIX.

Sur la proposition de M. Depoin, le Conseil décide de présenter, en témoignage de sa gratitude, M. Jules Lair, ancien président de la Société de l'Histoire de Paris et de la Société de l'École des chartes, comme associé correspondant, à l'Assemblée générale de 1897.

Des remercîments sont adressés à la presse, et notamment au

Petit Journal, qui, par l'entremise de M. de Fonvielle, a publié une notice détaillée sur l'excursion.

Le Conseil fait don d'une *Monographie de Saint-Maclou* pour la distribution des prix du Collège.

Madame Tavet signale l'intérêt qu'il y aurait à prendre des photographies du Collège avant sa disparition éventuelle.

Madame Tavet propose aussi de faire restaurer, aux frais de la Société, la tombe de l'abbé Trou, historien de Pontoise, et qui se trouve dégradée faute d'entretien.

Le Conseil accueille volontiers cette demande, qui sera transmise au trésorier pour dresser un devis et proposer le vote du crédit nécessaire.

M. Raisin, libraire à Pontoise, fait hommage d'une publication : Un album contenant en phototypie les principales vues de Pontoise (remercîments).

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 27 Octobre 1896

Présidence de M. SERÉ-DEPOIN

Des félicitations sont adressées au R. P. Camille de la Croix, associé correspondant de la Société, au sujet de sa promotion si hautement méritée, dans l'ordre de la Légion d'honneur.

M. le Président annonce au Conseil la mort de M. Gustave Le Vavasseur, décédé au château de La Lande, près Alençon, le 8 septembre dernier.

M. Le Vavasseur était conseiller général du canton de Brioude, maire de Longe, secrétaire général et ancien président de la Société historique de l'Orne, de la Société des Antiquaires de Normandie, lauréat de l'Institut.

Il a célébré les légendes de Normandie dans des écrits populaires et laisse plusieurs ouvrages en prose et en vers très appréciés.

Au commencement de juillet dernier, M. Seré-Depoin l'avait invité à assister à l'excursion de notre Société, au village de Saint-Clair-sur-Epte, lui réservant la surprise d'une audition de son beau poème « La Justice de Rollon », interprété par une gracieuse artiste du Théâtre-Français. Voici la réponse du poète :

« *La Lande de Longe, 2 juillet 1896.*

» MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» Je reçois votre lettre et votre aimable invitation.

» Pourquoi faut-il que je réponde par des excuses et des regrets?

» Pourquoi faut-il surtout que je les motive sur l'état de ma santé qui me condamne au repos et à la garde du foyer. L'air de la campagne que je respire depuis un mois m'a fait grand bien sans doute, mais il est nécessaire que je n'en change pas, pendant quelque temps encore.

» La surprise que vous me ménagiez m'eût été des plus agréable et j'en savoure à distance la petite gloriole.

» Je soupçonne mes amis et collègues, MM. Jules Lair et Louis Régnier, de l'avoir complotée avec vous. Veuillez me rappeler à leur souvenir et recevoir l'expression de ma gratitude.

» Je suis certain par avance que si la *Justice de Rollon* mérite quelque applaudissement, ce sera grâce au talent de son interprète, à laquelle je vous prie de transmettre mes félicitations et mes remercîments.

» Veuillez croire, Monsieur le Président, à la sincérité des sentiments d'estime et de bonne confraternité avec lesquels je suis

» Votre tout dévoué,

» GUSTAVE LE VAVASSEUR. »

On se sent pris d'une vive émotion et d'une profonde tristesse en songeant que la main qui a tracé d'une écriture ferme et élégante cette lettre si pleine de grâce et d'esprit devait, à peine deux mois après, rester glacée pour l'éternité.

L'assemblée, témoignant unanimement ses regrets pour cette perte douloureuse, adresse ses respectueux hommages à la mémoire du vaillant poète de Normandie.

M. le Président signale, dans le *Polybiblion*, un compte rendu élogieux de la publication de la Société sur le *Cartulaire de Saint-Martin*, et dans le *Petit Mantais*, un compte rendu de l'excursion de la Société à Saint-Clair-sur-Epte.

M. le Président présente les comptes de l'excursion de Saint-Clair, qui se soldent par une dépense de 15 fr. pour impressions de programmes et menus, M. le Président prenant à sa charge une somme de 321 fr. 05 pour dépenses diverses afférentes à l'excursion.

Sur la proposition de M. de Boisbrunet, le Conseil adresse de vifs remercîments à M. le Président pour cette libéralité.

M. Depoin informe le Conseil que son étude sur *une Élégie latine d'Héloïse, abbesse d'Argenteuil*, lue à l'assemblée générale, lui ayant été demandée par la Commission des Antiquités et des Arts pour son bulletin de 1896, il en a fait exécuter un tirage à part à 450 exemplaires qu'il se propose d'offrir aux membres de la Société, comme il l'a fait pour plusieurs communications précédentes. Sur sa proposition, le Conseil décide de faire tirer, pour joindre à cette brochure, une reproduction de l'autographe d'Héloïse, d'après une photographie qui serait prise avec l'autorisation de M. le Garde général des archives.

Sont admis comme membres titulaires, sur la proposition de la Commission d'admission :

M. Eugène Ladevie, notaire à Magny-en-Vexin, présenté par MM. le chanoine Pihan et Louis Régnier.

M. Turpin, chemin de l'Écluse, à Saint-Ouen-l'Aumône, présenté par Mme Tavet et M. Romain Buquet.

M. A. Sarazin, membre de la Société, à Us, communique l'inscription suivante, relevée par lui à Sagy, chez M. Larchevêque, sur une plaque que ce dernier a fait sceller dans un mur.

Cy Gist Hiérome
Bertault, Nore Royal, greffier et
receveur de la terre et Seigneurie
de Sagy, encien Margcr de la
parroisse dud' Sagy ; qui décéda
le 12e Juin 1714, Agé de 74 ans
Regretté pour son intégrité
qu'il a tousjours eu pour
un chacun pendant une
longueur dannées qu'il
a esté dans les charges

Priez Dieu pour
son ame

M. le Président signale, dans l'*Écho pontoisien* du 22 octobre, la publication de variantes sur le sonnet d'Arvers, très élégamment composées par notre collègue M. Louis Aigoin.

Il exprime le désir de voir éditer, aux frais de la Commission des Hospices, l'inventaire des archives dressé par M. Félix Rocquain, et demande à MM. Jouarre et Lebaigue, membres de la Commission, de s'intéresser à ce projet.

A propos de la communication de M. Seré-Depoin, sur l'*Orloge de Maclou*, Mme Tavet donne l'appréciation de M. Simil, architecte du Gouvernement, sur les supports de l'horloge, qu'il attribuerait volontiers au XVIe siècle.

Elle ajoute qu'elle a reçu communication, de la part de M. Biochet, ancien notaire à Caudebec, fondateur du Musée, d'un arbre généalogique de la famille d'Estouteville, constatant que l'archevêque Guillaume, qui a fait édifier le grand vicariat, était cousin au neuvième degré de Robert d'Estouteville, prévôt de Paris et chambellan de Louis XI.

Le Conseil désigne, comme délégués au Congrès des Sociétés savantes de 1897 :

M. Seré-Depoin, pour l'histoire et la philologie.

M. J. Depoin et M. Jouarre, pour l'archéologie.

M. Lebaigue, pour le Congrès des Sociétés des Beaux-Arts.

M. Depoin se propose de faire deux communications sur *les Comtes de Paris sous les Carolingiens* et sur *les alliances des premiers Comtes d'Anjou*.







BIBLIOGRAPHIE

DES

Autographes et Plaquettes rares

SUR SEINE-ET-OISE ET LE VEXIN

SIGNALÉS DANS LES CATALOGUES 1888-1895

Par J. DEPOIN

(Voir tome XII, p. 73; t. XIII, p. 134 et suiv.)

316. GÉNÉRALITÉS. — Charte de l'année 1205, concernant les droits seigneuriaux dus dans le Vexin Français. (Paris, 1737), in-4° de 3 p. 1 fr. 50. — (Cat. Voisin, 1895, n° 16,803. — Coll. J. Depoin).

317. — Mémoire sur la généralité de Paris, contenant les provinces de l'Isle-de-France, Vexin François, et partie de celles de Picardie, Brie, Champagne, Bourgogne, Gastinois et Beauce. S. d. in-fol. veau, marbr. 75 fr.

Curieux manuscrit sur papier de 278 feuillets d'une très bonne écriture du XVIIIe siècle. — (Cat. Jean-Fontaine, n° 1,623).

318. — Documents manuscrits sur l'Ile-de-France. — 14 pièces sur papier et parchemin, des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. 8 fr.

Documents historiques, nobiliaires ou locaux, relatifs aux lieux suivants : Seigneurie d'Ambleville (Mantes) — Marcoussis — Saint-Cyr-lès-Versailles — Plessis-Piquet — Charenton — Sceaux — Celle-Saint-Cloud — Seigneurie de Villepreux — Maisons-sur-Seine. — (Cat. Voisin, n° 339).

319. — 43 pièces imprimées de 1789 à 1793, relatives à des faits de la période révolutionnaire dans les localités suivantes : Bourg-la-Reine (Bourg l'Égalité), Gonesse, Neuilly, Montfort-l'Amaury, Saint-Denis, Saint-Germain-en-Laye, Choisy-sur-Seine, Sceaux, Clamart, Issy, Versailles, Vincennes, etc. 14 fr.

Adresses, circulaires, proclamations, pétitions, règlements, rapports, comptes-rendus, délibérations, procès-verbaux des Sociétés populaires; etc., etc. Réunion de pièces curieuses et la plupart fort rares, relatives aux événements de la Révolution dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise.— (Cat. Voisin, anc. série, n° 18,251).

320. — Commission de Capitaine de la Gendarmerie Nationale dans le département de Seine-et-Oise, délivrée au sieur François Reidy de la Grange, Paris, 15 juin 1791, pièce sur vélin, double in-fol. avec signatures et cachets. 3 fr.— (Cat. Voisin, 1895, n° 16,530).

321. — Gorsas, l'un des Girondins, député de Seine-et-Oise, guillotiné en 1793. — Pièce aut. 1791. 15 fr.

Gorsas avertit Ch. Villette qu'il doit se rendre auprès de lui avec le patriote Palloy pour l'entretenir de quelques objets relatifs à l'apothéose de Voltaire. — (*Revue des Autographes*, n° 169).

322. — Pièce signée par J.-M. Goujon, conventionnel de Seine-et-Oise, qui se poignarda après avoir été condamné à mort pour les affaires de Prairial ; Paris, 27 juillet 1793, 2 p. in-4°. 15 fr.

Décret imprimé de la Convention nationale. L'Assemblée assistera en corps aux obsèques du citoyen Marat, l'un de ses membres, lâchement assassiné pour la cause de la liberté. Les scellés apposés dans son domicile seront incessamment levés, il sera fait inventaire de ses papiers et dressé un état de ses affaires et de sa fortune, pour l'acquittement de ses dettes, s'il y a lieu. — (Id., n° 179).

ABBAYE DU VAL (l'). — V. *Mériel.*

323. ABLEIGES. — René-Nicolas-Ch.-Augustin de Maupeou, chancelier de France, célèbre par ses luttes avec les Parlements (1714-1792). — Let. sig. ; 9 juillet 1790. 1 p. 1/2 in-4°. 10 fr.

Curieuse lettre où il recommande de ne plus lui donner aucunes qualités dans les actes. « C'est-à-dire de ne plus mettre, chevalier, très h^t et t. puis^t seign^r. monseig^r, marquis, vicomte, seigneur de telle et telle paroisse..... au lieu de mettre seigneur, vous mettrez propriétaire. » — (Id., n° 176).

324. ABLIS. — Catherine Richard de Saint-Julien, veuve de Louis-Alexandre Le Sénéchal de Kercado, exécuté quatre jours avant la chute de Robespierre, mère du marquis Édouard Le Sénéchal de Kercado, mort à Toulouse après avoir servi en Allemagne, en Espagne et en France. — Manuscrit sur vélin ; Paris, 30 juillet 1808, 200 pages in-4°.

Acte de vente par Mme de Kercado de la terre d'Ablis, son château, ses garennes et appartenances (Châtouville, Menainville, etc.). — (Vente Eug. Charavay, 13 avril 1888).

325. LES ALLUETS-LE-ROY. — Acte du 27 mars 1662, par lequel Pierre Dailly, vigneron audit Alluets, s'engage à payer une somme

de 60 livres à Guillaume Michel, cuisinier du marquis de Montausier, à raison du meurtre involontaire commis par Dailly, sur la personne de Jacqueline, femme de Guill. Michel, à l'aide d'un fusil que ledit Dailly tenait en ses mains. — Document formant une page in-fol. 2 fr. 50. — (Cat. Voisin, n° 8,907).

326. LES ANDELYS. — Acte notarié du 24 février 1646, contenant vente par le prince Amédée de Savoie et Élisabeth de Vendosme, son épouse, à Denis Mullot, notaire royal en la ville d'Andely-sur-Seine, du greffe de la vicomté d'Andely. 3 fr. — (Cat. Voisin, n° 6,072).

327. — J.-G. Théophile, comte de Boissy-d'Anglas, fils du conventionnel (1783-1864). — L. a. s., à Frochot; Paris, 3 vendémiaire an XIV, 2 p. in-fol. 5 fr.

Il remercie l'empereur de l'avoir nommé sous-préfet des Andelys. — *Revue des Autogr.*, n° 190).

328. ANDRÉSY. — Plan des mazures et terres sises à Choisy, paroisse et prévôté d'Andrezi, lieu dit Bazin, contentieuses entre les sieurs de Marines et de Bruscoli, d. p., et Jacques Porchet, d. p., 1691 (60 cent. sur 45). 6 fr.

On y a joint la requête mss. présentée au Chapitre de l'Église de Paris, par les sieurs de Marines et de Bruscoli contre leur adversaire. — 4 p. in-fol. — Id., n° 9,235).

329. ANDRESEL. — Laurent Lecointre, dit Lecointre de Versailles, célèbre conventionnel. — Let. sig.; Andrezel, 24 germinal an X, 1 p. in-4°. 5 fr. (*Revue des Autogr.*, n° 190).

330. ARGENTEUIL. — Acte notarié du 10 mai 1694, contenant constitution d'une rente de 100 liv. par les religieuses du monastère Sainte-Ursule d'Argenteuil; document origin. portant les signatures des religieuses composant le chapitre dudit monastère. — Promesse faite, le 14 octobre 1791, par les religieux bénédictins d'Argenteuil, au curé de Sartrouville, d'une somme de 150 liv. pour donner du pain aux pauvres. — (Cat. Voisin 1895, n° 17,809).

331. — Les Vendanges d'Argenteuil, ou le mari retrouvé, opéra-comique en 1 acte et en prose. Manuscrit du XVIIIe siècle, avec ratures et corrections, formant 33 pages in-4°. 3 fr. (Id. n° 18,139).

332. — Victor Riquetti, marquis de Mirabeau, dit l'Ami des hommes, économiste, père de l'orateur (1715-1789); sa tombe est à Argenteuil. — L. a. s. à la marquise du Caillant; Coulombs (Eure-et-Loir), 2 janvier 1772, 2/3 de p. in-4°. Raccommodée. 15 fr.

Curieuse lettre où il parle de ses enfants. « Ainsy, je vous embrasse l'un et l'autre, prie Dieu de vous bénir, comme mes seuls enfants, car celui-cy (le vicomte, dit *Mirabeau-Tonneau*), avec ses ariettes, me sera aussi décevant que les

autres et ne vaudra de guères mieux que son aîné (le comte). » — *Revue des Autogr.*, n° 178).

333. Arpajon. — Ch. de Schomberg, duc d'Halluin, gouverneur de Languedoc (1601-1656). — Let. sig. à Sylvestre de Marcillac, évêque de Mende ; Béziers, 18 juillet 1640, 1 p. 1/2 in-fol., cachet. 12 fr.

Il lui promet son appui en cour contre M. d'Arpajon ; mais il n'a pu refuser au sieur de Villerousset d'entrer dans Mende où avaient déjà été admises dix-sept personnes de Montpellier. — (*Revue des Autogr.*, n° 178).

Il s'agit de Louis, vicomte, puis duc d'Arpajon, qui en 1645 défendit l'île de Malte comme généralissime de l'Ordre, ce qui lui valut de grandes faveurs héraldiques. Voir *Etat de la France*, 1749, t. III, p. 265.

334. — Ph. de Noailles, duc de Mouchy, maréchal de France, constituant, connu par son dévouement à Louis XVI dans les journées du 20 juin et du 10 août, guillotiné en 1794. — L. a. s.; Arpajon, 22 octobre 1771, 1 p. 1/2 in-4°. 5 fr.

Belle lettre relative au pont d'Arpajon. — (*Revue des Autogr.*, n° 148).

335. — Héron, agent du Comité de Sûreté générale, né à Versailles, mort vers 1797. — Pièce sig. avec 4 mots aut. ; 20 ventôse an II, 1 p. in-fol. Rare. 10 fr.

Copie de l'ordre d'arrestation du nommé Baron, ci-devant notaire à Paris, habitant près Arpageon (Arpajon), dont le fils est émigré. On a joint une curieuse pièce imprimée intitulée : Mémoire du citoyen Héron au peuple français et à ses représentants constitués en Convention nationale. — 23 p. in-4°. — (Id., n° 155).

336. — G.-M.-Th.-Jos., comte de Hédouville, célèbre général en chef, pacificateur de la Vendée, ambassadeur à Saint-Pétersbourg pendant le Consulat, né à Laon en 1755, mort près Arpajon en 1825. — 25 let. aut., la plupart sig. de son frère Th.-Ch. de Hédouville, à lui adressées ; Paris, ans X-XII, 86 p. in-4°. 30 fr.

Intéressante correspondance intime où il parle souvent du Premier Consul, de sa nomination d'attaché à la Légation de Rome et de la propriété de La Fontaine, près Arpajon. — (*Revue des Autogr.*, n° 192).

337. — Viennet, de l'Acad. fr. (1777-1868). — 1° 20 l. a. s; Val-Saint-Germain, par Arpajon, 1828-57, 17 p. in-8°. — 2° P. a. s. ; Val-Saint-Germain, 1832, 1/2 p. in-fol. 30 fr.

Très intéressante correspondance politique et littéraire où il parle de ses œuvres, et s'occupe activement de la commune du Val-Saint-Germain dont il était maire. — (Id., n° 150).

338. Athis. — Gabriel de Laval, baron de la Faigne, seigneur de Tartigni et Aveluys, mort en 1664. — 2 pièces datées de 1618 et 1624, portant les signatures autographes de Henri de Lorraine, duc de Mayenne, et de Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, et certifiant que Gabriel de Laval a été pourvu de la charge de gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. 4 fr.

Gabriel de Laval avait épousé Anne Viole, fille de Pierre Viole, seigneur d'Athis, président aux enquêtes du Parlement de Paris. — (Cat. Voisin 1895, n° 18,144).

339. — Le duc de Luynes, colonel général des dragons (1748-1807). — 2 let. aut. à l'évêque de Metz (Louis-Joseph de Montmorency-Laval); (1772), 2 p. in-8°. 20 fr.

Il lui demande un lit pour sa chambre au château de Dampierre : « La tapisserie est de grands personnages à qui on coupera bras et jambes, s'il est nécessaire; comme je ne compte pas du tout faire de ma maison un chef-d'œuvre délicieux, je feray servir tous les meubles que j'ay, qu'ils aillent bien ou mal ensemble ». Il l'invite aussi à une partie de campagne à Athis, en compagnie de M. de Nicolaï. — (*Revue des Autogr.*, n° 139).

340. Auvers-sur-Oise. — Fief de Montmor (aujourd'hui les Colombières). Jacques de Montmor, chevalier, chambellan du roi, capitaine de la Rochelle, et qui se signala à la bataille de Cocherel en 1364. — Pièce sur vélin; Harfleur, 12 juillet 1388, in-4° obl. 7 fr.

Quittance de Sauvage de Jucourt (ou d'Incourt — auj. Aincourt, près Magny?) écuyer, pour un prêt sur ses gages, et ceux de 10 autres écuyers, de 47 l. 10 s. t., sous les ordres dudit Jacques de Montmor. — (*Revue des Autogr.*, n° 150).

341. — Mandement de Charles VI, contresigné par Jean de Montaigu, aux généraux conseillers des aides, de compter 100 fr. d'or par mois d'augmentation à Pierre de Villaines qui, avec 14 hommes d'armes, sert sous les ordres de Jacques de Montmor, « en l'armée des galées que nous avons nagaires fait mettre sur mer ». — Pièce sur vélin; 30 juillet 1388, in-4° obl. — (Id., n° 167).

342. — Olivier de Clisson. — Pièce sur vélin, Moncontour, 7 sept. 1386, in-4° obl. 10 fr.

Mandement de faire payer sur le pied de 2 francs et demi d'or par tonneau, les maistres des nefs, barges et baleiniers, embauchés par Jean de Blaisy et Moreley de Montmor, chevaliers, chambellans du Roi, pour cette présente armée de la mer. — (Id., n° 169).

343. — Dénombrement de l'hôtel du Plessis, près Auvers-sur-Oise, tenu en fief du chevalier J. d'Osmond. — Pièce sur vélin; (vers 1336), 1 p. in-8°. Un peu tachée d'eau. 12 fr. — (Id. n° 266).

344. Baillon. — Mémoire pour les habitans du village de Baillon. Et encore pour Stanislas de Mareuil, seigneur du Baillon. Contre Louis Bouhon, prieur commendataire de N. D. de Baillon, Ordre de Cluny; in-4° de 6 p. (extrait des Œuvres de l'avocat Cochin, 1771). 1 fr. 25. — (Cat. Voisin 1896, n° 22,152).

345. Beaumont-sur-Oise. — Acte notarié, du 28 juin 1627, contenant acquisition par la Marquise de Guercheville, d'une maison sise à Beaumont-sur-Oise, 20 p. in-4°.

Antoinette de Pons, marquise de Guercheville, dame d'honneur de Marie de Médicis, célèbre par sa beauté et sa vertu, avait inspiré une vive passion à

Henri IV. Elle épousa en premières noces Henri de Silly, comte de la Roche-Guyon, et en secondes Charles du Plessis, seigneur de Liancourt. Elle mourut en 1632. — (Catal. Voisin, n° 16,860).

346. — Saint Vincent de Paul. — L. a. s. à M. Firmin Get, supérieur des Missionnaires à Marseille, puis à Montpellier ; Paris, 9 mai 1659, 1 p. 1/4 in-4°. Léger raccommodage dans le texte. Très rare. 200 fr.

Précieuse lettre. Il l'envoie à Montpellier pour y relever la mission en ce lieu ; il passera par Agde ; à Marseille, le père Le Vacher (depuis consul à Alger, attaché à la bouche d'un canon par ordre du dey) saura le remplacer après avoir reçu ses instructions ; il parle encore du missionnaire Antoine Durand (né en 1629 à Beaumont-sur-Oise), de M. Bidre, de sommes envoyées à Alger et à Tunis, etc. — (*Revue des Autogr.*, n° 170).

347. — Le Prince de Condé, père du duc d'Enghien, trouvé pendu dans son château de Saint-Leu en 1830. — Let. aut. à Obry ; 2 p. in-8°.

Curieuse lettre sur l'organisation d'une chasse au sanglier dans les environs de Beaumont-sur-Oise, où ils font de grands dégâts. — (Vente Eug. Charavay, 5 mars 1890).

348. Bertrandy (fief de). — Curieux dossier tout relatif à la donation faite par Pierre Hermand d'Osquet, ancien évêque de Québec, du fief de Bertrandy, arrondissement de Pontoise, au séminaire du Saint-Esprit, rue des Postes, à Paris. 6 pièces originales ; 1754-1786, 58 p. in-fol. et in-4°. 20 fr. — *(Revue des Autogr.*, n° 163).

349. Blancménil, canton de Gonesse. — 10 pièces mss. des xviiie et xixe siècles, relatives à des procès existant entre la famille Potier de Blancménil et la commune de Blancménil, au sujet de divers héritages. 5 fr.

Quelques-uns de ces documents, de l'époque révolutionnaire, sont particulièrement caractéristiques et curieux. — (Cat. Voisin, n° 5,759).

350. Boinville, cant. de Dourdan. — Quittance de rente sur l'Hôtel-de-Ville, au nom de Jeanne Brulart, veuve de Pierre Hennequin, seigneur de Boinville, 1581, avec la signature de Jeanne Brulart. 3 fr. — (Id., n° 11,821).

351. Boissy-Saint-Léger. — Béranger à son ami le député Manuel, à Petit-Val (canton de Boissy-Saint-Léger), 3. p. in-8°, 8 fr.

Charmante lettre intime, dans laquelle il parle de son ami Mignet, et raconte une anecdote curieuse ; c'est le récit d'une conversation du Roi et de M. Ternaux, au sujet des colonies. — (Id., n° 3,019).

352. Bonnelles. — Brevet de franc-maçon, daté du 29 juin 1801, délivré à l'Ordre d'Ancône, au sieur Chamorin, natif de Bonnelles. — Belle pièce gravée sur parchemin, avec ornements décoratifs et symboliques, signatures et cachet à la cire très bien conservé, 4 fr. — (Cat. Voisin, 1896, n° 22,183).

353. BORAN. — Dépouillement des cens et redevances dues à la Seigneurie de Boran, suivant la déclaration de 1700, non compris le droit de champart et de corvée. — Tableau manuscrit double in-fol., 2 fr. 50. — (Id. n° 24,479).

BRIANÇON. — V. *Santeuil.*

354. BRUNOY. — Le tragédien Talma (1763-1826). — L. a. s. à Louis Ducis (son beau-frère), peintre du roi de Naples, au Vieux-Château, à Naples ; Paris, 22 août 1810, 2 p. 1/4 in-4°, 30 fr.

J'ai été à Versailles avec Népomucène Lemercier, nous avons dîné chez son oncle (J.-F. Ducis) qui étoit ravi de recevoir son filleul dans sa solitude. Quel homme ! et quel caractère. Lemercier prétend que Gérard ne l'a pas fait assez beau. Je suis de son avis. C'est David qui auroit du le peindre comme il a fait le pape. Je ne sais si tu connais la lettre que Gérard lui a écrite pour avoir une épître de lui. Cette lettre a beaucoup amusé Lemercier. Il est impossible de mieux se servir de l'encensoir. Mars doit t'écrire à Naples. Je crois que c'est pour avoir une réponse de toi ; car elle aime beaucoup ton esprit. Elle se fait une fête de nous retrouver encore à *Brunoy* avec Euphrasine. Piquants détails. — (*Revue des Autogr.*, n° 155).

355. BUHY. — Pierre de Mornay, le jeune, chevalier, seigneur de Gaulnes et de la Ferté Nabert, sénéchal de Carcassonne, gouverneur d'Orléans, attaché au parti des Armagnacs, mort en 1423. — Pièce sur vélin ; 12 mai 1388, in-4° obl., cachet. 8 fr.

Quittance de Pierre de Mornay, ayant en sa compagnie un bachelier et trente-un écuyers, pour faire la guerre en Guyenne contre les Anglais sous les ordres du maréchal Louis de Sancerre. — (*Revue des Autogr.*, n° 189).

356. — Pierre de Mornay, maréchal du duc Charles d'Orléans, qui prit part à la déclaration de Saint-Ouen, fils de Pierre de Mornay, sénéchal de Périgord, et de Jeanne de Vendôme. — Pièce sig. Ganluet (son surnom) sur vélin ; 23 nov. 1419, in-8° obl., rare. 20 fr.

Attestation par Pierre de Mornay, maréchal du duc Charles d'Orléans et du comte de Vertus, qu'Etienne Courtet, receveur général du comte de Vertus, a compté 60 sous tournois à Jean Le Fisseau, dit l'Estudiant, tailleur et valet de chambre du comte pour un voyage d'Orléans à Blois « pour ordonner de faire et deviser les robes des IIII menesterelz d'icellui seigneur pour son voiage de Bourges devers monseigneur le régent, dauphin de Viennois. » Les robes n'ont pas été confectionnées, mais le tailleur a rapporté au comte « l'une de ses robes fourrée de martres sebellines pour la faire deffourrer et pour icelle mettre en une robe de fin vert brun de Monstrevillier. » — (Id. n° 170).

357. LA CELLE-SAINT-CLOUD. — Pièce sur vélin ; Paris, 30 juillet 1659, 22 p., in-fol.

Vente par Jean Sibour et Anne de Brosses à Etienne Pavillon (de l'Acad. fr.), du château de la Celle-Saint-Cloud. — (Vente Eug. Charavay, 13 juin 1890).

358. — Acte du 8 janvier 1687, relatif à la vente, par suite de saisie, d'immeubles sis à la Celle, faite à la requête d'Antoine Aubry, porte lit de chasse du roi, sur Gabriel Bachellier, premier valet de garde-robe du roi. — Acte du 16 juillet 1688, contenant vente d'une pièce de terre par Hector Chastellier audit Gabriel Bachellier.

Ce dernier acte est revêtu de la signature autographe d'Alexandre Bontemps, premier valet de chambre du roi, intendant des châteaux de Versailles et de Marly, 4 fr. *(Voir n° 183 suprà)*. — (Cat. Voisin, 1895, n° 17,829).

359. — Décret de la cour des aides, du 4 juillet 1687, rendu en faveur de Gabriel Bachelier, premier valet ordinaire de la garde-robe du roi, demeurant à Paris, en l'hôtel de La Rochefoucauld. Contre Antoine Aubry, porteur du lit de chasse du roi, et intendant des maisons et affaires du duc de La Rochefoucauld. — Document sur parchemin formant un volumineux cahier de 89 p. in-4°, 6 fr.

Saisie et vente d'une maison très confortable, avec parterre, terrasse, pavillon et étang, sise rue du Jeu de Longue Paulme, à la Celle-Saint-Cloud, et de diverses fermes et pièces de terre sis au même lieu le tout appartenant à Gabriel Bachelier. Ce dernier les avait acquis d'Etienne Pavillon, poète et littérateur, membre de l'Académie française. Renseignements topographiques curieux pour l'histoire du village de la Celle-Saint-Cloud. — (Cat. Voisin, 1894, n° 14,788).

360. CHAMBLY. — François de La Noue, dit Bras de fer, capitaine protestant, ami et compagnon d'armes de Coligny et de Henri IV (1531-1591). L. a. s. au duc Henri Ier de Longueville; Senlis (mai-juin 1589), 1 p. in-fol.

La ville de Crespy se fust rachetée du sac à six mille escuz, et ung magazin faict, et n'i eust poynt paru, là où maintenant à ce qu'on m'a dit, la plume volle par les rues, et eust esté meilleur que ce désordre ne fust avenu en votre presence, car parmi les chatimans meritez, tousjours fault il que quelque douceur des princes apparoisse » Le vicomte de Tavannes est à Chambly; le gros de l'armée des ligueurs irait vers Clermont, pour donner la main aux Espagnols: « Si cella est, il fault que le Roy (Henri III) se soyt amuzé à attaquer Louviers, car s'il estoyt passé à Vernon ou au Pont de l'Arche, monsieur du Mayne (Mayenne) ne l'atendroyt aujourd'huy. » Il croit dangereux d'occuper la ligne du Therain; il est difficile de trouver des vivres entre Crespy et Soissons, parce que le pays a été fourragé et les bestiaux amenés à Compiègne; M. d'Humières lui annonce que le comte de Maulevrier et son gendre ne viennent point. — (Vente Eug. Charavay, 21 mai 1892).

361. CHARS. — Quittance de Pierre d'Osmond, seigneur de Chars en Vexin au grenetier de Pontoise, Pierre Barraut, de 450 francs d'or sur 2,000 « que le Roy nostre dit seigneur m'a donnez pour mettre et emploier en heritaige ». Pièce sur vélin; 10 mai 1374, in-4° obl., 10 fr. — *(Revue des Autogr.*, n° 166).

362. CHATOU. — Et. Mignot de Montigny, géomètre, astronome et ingénieur, trésorier de France, membre de l'Institut et de l'Acad. de Médecine, neveu de Voltaire, né en 1714, mort en 1782. L. a. s. à un Académicien; Chatou, 27 août, 2 p. in-4°. (Vente Eug. Charavay, 5 déc. 1889).

363. CHAUSSY. — 4 pièces imprimées et 7 pièces manuscrites du XVIIe siècle, relatives à la vente des biens de la succession de messire Charles de Mornay, marquis de Villarceaux, capitaine des chevaux légers de Mgr le Dauphin; ensemble de 65 p. in-fol. 12 fr.

Les biens que se disputaient les nombreux créanciers du Marquis de Villarceaux, consistaient en fiefs, châteaux, terres, fermes et héritages situés au village de Chaussy, Villarceaux, Chérance, Vetheüil, Omerville, Genainville et Villers en Arthye, composant les terres et seigneuries de Villarceaux, terre et seigneurie de la Tour-Chaussy; fief de Hazeville, fief et seigneurie de Boucagny; le fief, terre et seigneurie de la Tour de Maret, etc. — (Cat. Voisin, n° 20,630).

364. CHAVILLE. — Paul Huet, célèbre paysagiste (1804-1869). L. a. s. à un critique; Chaville, 2 septembre 1868, 4 p. pleines in-8°. — (Vente Eug. Charavay, 18 avril 1891).

365. CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE. — De Piis, auteur dramatique et chansonnier, le rénovateur du vaudeville français (1755-1832). — L. a. s.; Chennevières-sur-Marne, 1er prairial, an VII, 1 p. in-4°, tête imp. Belle lettre. 8 fr. — (*Revue des Autogr.*, n° 190).

366. LE CHESNAY. — Lettre à ma mère sur le combat de Rocquencourt et ses suites (1er juillet 1815), 10 p. in-4°. 6 fr.

Récit intéressant écrit par un jeune homme réfugié dans le château de Chesnay, près Versailles appartenant à la famille Caruel. Cette lettre contient des détails curieux sur le combat (défaite d'un corps prussien par Exelmans). Après l'envahissement du château par le gros de l'armée Prussienne, les habitants parvinrent, après mille angoisses, à gagner Versailles, escortés par un officier Bavarois. — (Cat. Voisin, n° 7,305).

367. CHOISY-LE-ROI. — La marquise de Pompadour (1721-1764). Let. sig. à l'abbé Le Blanc; Choisy-le-Roi, 23 août 1746, 1 p. in-4°.

Très curieuse lettre sur la candidature de l'abbé Le Blanc à l'Académie française. Elle sait qu'une place est vacante et qu'elle paraît destinée à M. Duclos, par le nombre de voix qu'il a obtenues à la dernière élection : « Je m'intéresse à ce qui le regarde et lorsqu'il sera en place, s'il en vient une seconde à vaquer, j'agirai avec plaisir pour vous ; je sais que vous le mérités par vos talents et votre zèle pour la gloire du roy. » (L'abbé Le Blanc ne fut jamais de l'Académie). — (Vente Eug. Charavay, 14 avril 1886).

368. CONFLANS-SAINTE-HONORINE. — Jacques de Montmorency, conseiller et chambellan de Philippe le Hardi et de Charles VI, fils de Charles de Montmorenci et de Péronnelle de Villiers de Vitry, mort en 1414. — Pièce sur vélin; Paris, 4 oct. 1401, in-fol. obl., cachets. 8 fr.

Mandement au grenetier de Pontoise de délivrer 6 setiers à M. de Montmorency sur la rente de sel « sur les vaissiaux chargéez de sel passant au port de Conflans-Sainte-Honorine. » — (*Revue des Autogr.*, n° 189).

369. — Adolphe Belot, romancier et auteur dramatique, né à la Pointe-à-Pitre. — L. a. s. à Mme de Valazé, Conflans-Sainte-Honorine; 3 p. in-8°. 6 fr.

Belle lettre où il lui annonce son prochain mariage et lui parle de Louis Bouilhet. — *Revue des Autogr.*, n° 181).

370. CORBEIL. — Pièce originale sur vélin, 23 juillet 1412; in-4° obl. 10 fr.

Quittance de Jaquetin Roinet, chevaucheur, à Alexandre Le Boursier, receveur général des aides, de la somme de 6 écus d'or « pour avoir naguères porté hasti-

vement lettres closes de messieurs les généraulx conseillers des aides, au esleus et receveur de Caudebec, comme pour presentement porter hastivement lettres closes de monsieur le chancelier de France... aux cappitaines et habitans du Pont de Charenton, *Corbeil*, Melun, Samers et Monstrueul ou fault Yonne (Montereau). » (Le traité de Bicêtre étant rompu, les hostilités avaient repris entre Armagnacs et Bourguignons). — (Id., n° 184).

371. — Pierre Lenet, procureur général au Parlement de Dijon, partisan du prince de Condé pendant la Fronde, auteur de Mémoires, mort en 1671. — L. a. s. (à Mazarin); Corbeil, 31 mars 1649, 3 p. in-fol. Au dos se trouve une note de 14 petites lignes aut. du cardinal de Mazarin, indiquant la réponse à faire.

Importante lettre historique. En sa qualité d'intendant de justice, police et finances dans l'armée du prince de Condé, qui assiégeait Paris, il expose au cardinal l'insuffisance du gouverneur de Melun (François-Louis de l'Arbaleste, vicomte de Melun), et le dénûment de la garnison : Le régiment d'infanterie est de 150 hommes « quasi tout nuds et deschauchés » ; la compagnie de chevau-légers est composée de « quinze hommes sans bottes, sans pistolets et sans espée, montés sur des chevaux voiés aux fermiers des officiers de la ville de Melun. » La violence du gouverneur a causé de nombreuses désertions : « C'est une merveille, dit-il, comme il y est demeuré un seul soldat, voyant qu'il en a tué de sang froid, de sa main, qu'il en a fait mourir sur le chavalet sans confession pour de légères faultes, et de fain dans des cachots. » Il raille « l'esprit incertain et vacillant de ce pauvre gentilhomme. » MM. de Navailles et de Launay partagent son avis sur ce gouverneur. — (Vente Eug. Charavay, 21 février 1891).

372. — 5 actes dressés en 1792, par ordre du district de Corbeil, et relatifs à la liquidation de diverses rentes anciennement dues aux églises de Corbeil, et transmises à l'État, ensemble 23 p. in-fol. 6 fr. 50.

Documents intéressants pour l'histoire de l'arrondissement de Corbeil. — (Catal. Voisin, n° 17,772).

373. — Henri Monnier, écrivain, comédien et caricaturiste. — L. a. s.; 1er décembre 1860. 1 p. in-8°. 4 fr.

Au sujet de représentations qu'il doit donner à Corbeil et à Melun. — (*Revue des Autogr.*, n° 156).

374. — Le piéton de Corbeil, Chanson, br. — Brevet de la Légion d'honneur pour L'Hôste. — Actes notariés du XVIIIe siècle, concernant les environs. Ensemble 30 pièces. 5 fr. — (Cat. Saffroy, n° 8, pièce 10,922). — Voir Essonnes, n° *402*.

375. Cormeilles-en-Vexin. — Pièce sur vélin ; 23 oct. 1395. In-4° obl. 6 fr.

Quittance de Guillaume, prieur de l'Hôtel-Dieu de la Madeleine de Rouen, au vicomte de cette ville, Richart de Cormeilles, de 100 livres tournois, moitié de la rente à lui dûe pour notre « hostel de la Salle aux Pucelles, » sur la recette de la vicomté. — (*Revue des Autogr.*, n° 167).

376. — Plaidoyer du 29 mai 1696. Dans la cause du sieur Odoard Du Hazey, la marquise Du Fresnoy et le sieur Langlois; in-4° de 16 p. br. 1 fr. 50.

Procès relatif à l'adjudication de la seigneurie de Cormeille. — (Catal. Voisin, n° 10,723.) — V. *Domont*.

377. COURDIMANCHE. — Catalogue des mss. de la bibliothèque de Bordeaux, par C. Couderc (1894), p. 319 :

. 693. « Sottizier. » XVIII° s.

P. 322 . . . .

P. 323 Pages 389-390. « Epitre attribuée au président Montesquieu, adressée au curé de Courdimanche. » — On lit en marge, de la main du président Barbot : « Elle est vraiment de lui. »

P. 324 P. 613. « Réponse de Mme la maréchale de Berwick à M. le curé de Courdimanche, par Hamilton. »

378. CREIL. — Pièce sur vélin ; Rouen, 6 juillet 1440, in-4° obl. 7 fr.

Mandement de Henri VI, roi d'Angleterre, à Laurent Surreau, receveur « de certains nos deniers d'Angleterre par nous envoyez en noz paiz de France et Normendie de délivrer, au vu du mandement de Jean Stanlawe, trésorier général en Normandie, ce qui paraîtra dû à Guillaume Poitou, chevalier, jadis capitaine de Creil. — (*Revue des Autogr.*, n° 175).

379. CROISSY. — Lettres d'entérinement par les gens des comptes du duc de Valois-Angoulême (depuis François Ier), de ses lettres patentes données à Blois le 13 fév. 1512, confirmatives de celles de sa mère. Angoulême, le 4 mars 1512, in-fol. s. parch. 4 fr.

Don à Loys de Poucher, seigneur de Croissy, trésorier de France, de 4 muids, 3 stiers d'avoine, autrement appellez *droit de minage*. (Cat. Saffroy, n° 10, pièce 14.065).

380. — Émile Bayard, peintre (1837-1891). — L. a. s. ; Croissy, 7 juillet, 2 p. in-8°. 4 fr.

Curieuse lettre où il donne des détails sur son existence. « Forcé d'aller l'hiver par raison de santé dans les pays chauds (l'Egypte de préférence), je reviens avec les hirondelles dans mon petit nid de Croissy où je passe l'été à travailler (comme l'hiver d'ailleurs)... La semaine, comme je vous le dis, est consacrée au travail, aux promenades dans mon petit jardin plein de fleurs et le dimanche à mes amis qui, Dieu merci, viennent en foule, etc. — (*Revue des Autogr.*, n° 264).

381. DANGU. — Mandements des trésoriers généraux des finances au receveur Pierre Baille, de bailler 6 l. 13 s. 4 d. t., à Guillaume Hycling, contrôleur des ordonnances, qui a mené des maçons et charpentiers au siège de la forteresse de Dangu, occupée par les Français et attaquée par le seigneur de Faucomberge. Rouen, 31 mars 1440, in-fol., cachets *(sic)*. 15 fr. — (Cat. Saffroy, n° 10, pièce 14,014).

382. — Copie d'une sentence donnée devant M. le bailly de Gisors, le 7 juin 1496, pour montrer que les dits religieux (les Charteux de Paris), leurs hommes et vassaux sont exempts de toutes subjections de moulin, ventes et moults droictz de chaussée de la seigneurie de Dangu, 6 p. in-fol. 4 fr. — (Cat. Voisin, 1895, n° 13,567).

DAVRON. — V. *Santeuil*.

383. DOMONT. — Anne de Montmorency, connétable de France, né en 1492, tué à la bataille de Saint-Denis en 1567. — Pièce sign. sur vélin ; Chantilly, 24 fév. 1551, 1 p. in-fol. obl. 10 fr.

Réception de l'acte de foi et hommage qui lui a été rendu par Antoine de Champluysant, procureur de François de Champluysant, écuyer seigneur de Domont et de Marines, capitaine de Poissy, à cause du fief, terre et seigneurie de Domont. (*Voir n° 27 suprà*). — (*Revue des Autogr.*, n° 179).

384. — Madeleine de Savoie, duchesse de Montmorency, femme du connétable Anne. — Pièce sign. sur vélin ; Chantilly, 30 janv. 1584, 1 p. in-4° obl. 10 fr.

Réception de la foi et hommage de Philippe de Gallardbois, seigneur de Marcouville et de Domont, époux de Charlotte de Champluysant, fille d'Antoine de Champluysant, héritier de Louis de la Fontaine, fils de Marie de Champluysant et de Louis de la Fontaine, seigneur de Cormeilles-en-Vexin. — (Id., n° 147).

385. DOURDAN. — Foy et hommage de Ph. Roussel à honorable hommes et saiges Colin et Odin Bonvarlet frères, d'une pièce de terre sise derrière les masures des vergers de feu J. Roussel, etc., et de 3 deniers de cens sur les dites masures, achetés de J. Jouceaume, 1386, le samedy penultième jour de mars.

Jean Davy, bailli de Dourdan, J. Pautelet, clerc tabellion. Partie de sceau de la prévôté de Dourdan. — (Catal. Saffroy, n° 8, pièce 10,913).

386. — Appel d'une sentence rendue dans le procès de Jean le Sesne, écuyer, seigneur de Grillon (hameau de Dourdan), contre Jean de Nasselles, écuyer, seigneur des Loges, au sujet de bois sis en la forêt des Loges (près Saint-Germain-en-Laye). Dourdan, 17-24 juin 1506, in-fol. obl., sur parch. 5 fr. — (Cat. Saffroy, n° 10, pièce 13,919).

387. — Thibault de la Brosse, comte de Verteillac, 17 let. aut. à son père, à Dourdan ; Paris, 1764-66, 39 p. in-4° et in-8°, cachets.

Intéressante correspondance historique dont voici une courte analyse : Paris, 4 janvier 1765. Envoi de perdrix rouges à la comtesse du Barry, à l'abbé de Breteuil, au duc d'Orléans. Maladie de Mme d'Arbouville. M. de Cambis a été écrasé par une voiture. — Décembre 1765. Nombreuses lettres sur la maladie, la mort et les funérailles du Dauphin, sur l'arrestation de la Chalotais, etc. — 1766. Détails sur la maladie et la mort du roi de Pologne Stanislas. — (Vente Eug. Charavay. 5 déc. 1889).

388. — Arrêt condamnant Soubriat de Chatenay ; Farneau dit Lapin ; P. L. Duhamel dit Petit Parisien, et A. Charon dit Tournetalon, à être rompus vifs à Dourdan, pour assassinats et vols sur les grands chemins avec attroupements et armes, aux environs de Dourdan, Chevreuse, etc., 1766, 16 p. in-4°. 4 fr. — (Cat. Saffroy, n° 10, p. 13,918).

389. — Roustan, le fameux mameluck de Napoléon Ier, personnage légendaire de l'épopée impériale, né à Tiflis (Géorgie) en 1782,

mort à Dourdan en 1845. — L. a. s. : Paris, 25 sept. 1828, 1 p. 3/4 in-4°. Rare. 15 fr.

Curieuse lettre où il rappelle les pensions qu'il a obtenues comme valet de chambre et porte-arquebuse. — *Revue des Autogr.*, nº 167.

390. Eaubonne. — Let. aut. de J.-J. Rousseau à la comtesse d'Houdetot : La Chevrette, 2 p. in-4°, cachet. 120 fr.

Charmante lettre où il la supplie de le rassurer sur l'état de sa santé qui l'inquiète fort. Il lui parle de Mme d'Epinay, de Diderot et de Saint-Lambert. Il regrette d'apprendre son prochain départ pour un voyage qui l'éloignera de ses amis : « Ah ! madame, que deviendront ces promenades charmantes où nous nous entretenions de tout ce qui pouvait interesser des cœurs honnêtes et sensibles, et où je trouvais si doux de penser avec vous, que j'en ai perdu l'habitude de penser seul ? On ne se promène point à la Chevrette comme à Aubonne, et l'hermitage même me paraît une solitude depuis que vous n'y venez plus. » — (*Revue des Autogr.*, nº 165).

391. — J.-F. de Saint-Lambert, poète et philosophe du xviiie siècle, de l'Acad. franç. (1716-1803). — 10 l. a. s. au juge de paix Poinsard, à Paris : Eaubonne, 1792-98, 18 pages 1/2 in-8°, cachets à ses armes.

Intéressantes lettres écrites à l'époque de la Révolution, alors qu'il était réfugié à Eaubonne, dans la famille d'Houdetot. Elles visent la gestion de ses biens, le paiement de ses pensions. Dans une lettre datée d'Ingoville (21 août 1792), il parle de la formation d'un camp sous Paris : « Je ne sçais pas encore quand je retournerai dans la vallée de Montmorenci ; le camp qu'on assemble à Saint-Denis et qui ne sera pas composé des troupes les mieux disciplinées de l'Europe, nous donne quelqu'inquiétude. » — (Vente Eug. Charavay, 6 juin 1891).

392. — Certificat donné par Jean-Louis Édy, ancien adjoint de la commune d'Eaubonne, le 6 août 1838, constatant que le poêle acheté à la vente que Mme Fontanil a fait faire, par le ministère de Leblanc, huissier à Montmorency, a appartenu à feu Jean-Jacques Rousseau. — Document certifié par le maire d'Eaubonne, et formant 2 pages in-4°, 4 fr.

Cette pièce donne des détails curieux sur la généalogie du poêle de J.-J. Rousseau, et le sieur Edy, afin d'empêcher toute supercherie, a eu soin de marquer l'empreinte du poêle sur la seconde page de son certificat ; cette empreinte est parfaitement visible. — (Cat. Voisin, nº 18.744).

393. Écouen. — Anne de Montmorency, le connétable *(Voir nº 373)*. Let. sig. avec la souscript. aut. à Monsieur de Sedan. (Robert IV de la Marck, duc de Bouillon) ; Écouen, 12 février (1547), 1 p. 1/2 in-fol.

Superbe lettre. Il le remercie de s'intéresser à son neveu d'Andelot qui revient à la cour, en la compagnie du dauphin (Henri II) et du cardinal de Châtillon ; la mort du roi d'Angleterre (Henri VIII) est la cause de leur prompt retour. — (Vente Eug. Charavay, 3 avril 1890).

394. — Le même. — Pièce sig. sur vélin ; Écouen, 21 juillet 1566, in-fol. obl. 10 fr. — *(Revue des Autogr.*, nº 155).

395. — Ed. Frère, peintre de genre, né en 1819. — L. a. s. ; Écouen, 20 mars 1870, 1 p. in-8°. 15 fr.

Curieuse lettre en réponse à la demande de son autographe. En tête il a dessiné un piquant croquis avec cette légende : « La plume me fait peur ! » (Ibid).

396. Ennery. — Victor-Thérèse Charpentier, comte d'Ennery, lieutenant-général, mort en 1776. — Lettre autographe signée au M[is] de Langeron, Dusseldorff, 30 mai 1762 ; 3 p. in-4°. 4 fr.

Intéressante lettre militaire. D'Ennery fut le conseil du prince de Condé durant la guerre de Sept ans. — (Cat. Voisin, 1894, n° 13,803).

397. Épiais-Rhus. — Papier terrier faict des cens et rentes de la Terre et Seigneurie de Tournedoz en France, en laquelle nous avons droit de haulte justice, moyenne et basse, combien qu'il n'y ait aucun hostel, sinon sur une maison assise à Espiez (village du Vexin, arr. de Pontoise), devant la Croix... payables en leur hostel Seigneurial des Célestins de Paris, ledit Terrier achevé en 1583, forme un manuscrit sur papier, contenant 86 p. pet. in-fol. et couvert en parchemin. 18 fr. — (Cat. Voisin, 1895, n° 15,156).

398. Ermenonville. — Vente par Louis de La Grange de Tryanon, greffier au baillage de Sens, à Aug. de Thou, seigneur d'Abeville en Beauce. Parchemin de 35 p. in-fol., 1561. 5 fr.

De la Grange cède deux grandes maisons avec pressoirs, fouleries, colombiers, jardins, terres, étang, le moulin de la Fossette, droits de justice, etc., sis à Ermenonville-les-Gonesse. — (Cat. Saffroy, n° 8, pièce 10,918).

399. — Pièce sig. par Clément de Ris et Ginguené aux administrateurs du district de Franciade ; Paris, 12 vendémiaire an III, 2 p. in-4°, tête imp., vignette. 15 fr.

Pièce historique toute relative à la translation des cendres de J.-J. Rousseau au Panthéon. Le cortège composé d'environ cinquante ou soixante personnes doit se rendre à Ermenonville. Ils les invitent à faire régner l'ordre et à contribuer par tous les moyens qui seront en leur pouvoir à « embellir la marche triomphale du bon, du vertueux J.-J. Rousseau. » — (*Revue des Autogr.*, n° 189).

400. — Théodore, comte de Lameth, général, député à la Législative, il prit une grande part à la guerre de l'Indépendance Américaine (1756-1854). — L. a. s. ; Ermenonville, 18 janv. 1817, 1 p. in-4°. Belle lettre. 5 fr. — (*Revue des Autogr.*, n° 158).

401. Essonnes. — Pièce sig. par Grangeneuve, Guyson-Morveau, Isnard, Julien (de Toulouse) et Mallarmé, 1 p. 3/4 in-4°, tête impr., vig., sceau. Rare. 30 fr.

Lettre historique au sujet des ouvriers des fabriques d'assignats d'Essonne, etc... qui veulent « se joindre aux braves citoyens de leurs cantons et sections qui volent aux frontières. » — (Id., n° 136).

402. — Le comte de Salvandy, historien et homme politique (1795-1856). — L. a. s. au roi Louis-Philippe ; Essonnes, samedi 4 août, 4 p. in-8°. 10 fr.

Le roi sait que sa lettre ne m'est pas arrivée à temps, puisque je ne me suis pas rendu à ses ordres. Pendant qu'elle me suivait par la voie de terre, je naviguais

sur le bateau à vapeur de Corbeil, dans une cabine charmante où j'expédiais les affaires de Votre Majesté avec un calme et une sécurité dont les ministres ne jouissent pas dans leur cabinet. — (Id., n° 154).

403. ÉTAMPES. — Marguerite, comtesse d'Étampes, femme de Richard de Bretagne, fille du duc Louis d'Orléans et de Valentine de Milan (1406-1466). — Pièce sur vélin; 27 avril 1445, in-4° obl. 8 fr.

Quittance d'Etienne Le Fuzelier (conseiller du duc Louis d'Orléans et receveur de l'aide de 168 mille neuf écus d'or, octroyé à Charles VII par les Etats provinciaux de Limoges, en mai 1442), à Ligier Ernoul, (receveur en Languedoc, de 7,000 l. t. octroyées par les gens des trois états à Montpellier en septembre 1444), de 1,000 l. t. assignées sur la recette de ce dernier à Mme d'Estampes. — (*Revue des Autogr.*, n° 186).

— V. MONTFORT.

404. — Louis Barbier, surnommé l'abbé de La Rivière, évêque de Langres, m. en 1670. — Lettre autographe signée (prose et vers), à Mme la Présidente de Thou, à Meslay. Paris, 3 octobre 1655; 3 p. in-4°. 6 fr.

Agréable badinage en vers sur la mort d'une Linotte. — L'abbé de la Rivière, qui frayait avec les plus grands seigneurs, était fils d'un tailleur d'habits de la ville d'Étampes. — (Cat. Voisin, 1894, n° 14,821).

405. ÉTIOLLES. — Henri Wellesey, comte Cowley, neveu de Wellington, célèbre diplomate, ambassadeur d'Angleterre en France de 1852 à 1857, né à Londres en 1804, mort en 1884. — Pièce aut. sig.; Étiolles, oct. 1859, 1. p. 1/2 in-8°. Tache d'encre. 5 fr.

Curieuse pièce. Dépêche adressée au Foreing-Office, pour lui signaler un passage du discours prononcé par l'Empereur à Bordeaux. où il fait pressentir l'abandon de Rome par les troupes françaises. — (*Revue des Autogr.*, n° 188).

406. — Gustave Rouland, ministre de Napoléon III (1806-1878), — L. a. s. à la comtesse Walewska; Paris, 17 juin 1861, 1 p. in-8°. 5 fr.

« Je n'ai eu nul effort à faire pour accorder à votre chère commune d'Etiolles 200,000 francs applicables à sa salle d'asile et à ses écoles. » — (Id., n° 165).

407. — L'impératrice Eugénie. — 1° L. a. s. à la comtesse Walewska, 2 p. in-8°. Papier à son chiffre.

Elle lui mande qu'elle pourra être « aux Tuileries avant 3 heures; si cela vous paraît trop tard pour votre retour à Etiolles, nous pourrons le laisser pour jeudi. »

2° L. a. s. de la comtesse de Montijo, mère de l'Impératrice, à la comtesse Walewska, 2 p. 1/2 in-8°. 25 fr.

Elle lui dit qu'elle part pour voir le Prince impérial et l'entretient d'une affaire. « Je vous ai écrit à Etiolles que le consentement de la mère est arrivé, je l'avais reçu par télégrafe (*sic*) le jour que je suis venue d'Etiolles. » — (Id., n° 175).

408. ÉVRY-SUR-SEINE. — Victor Hugo. L. a. s.; (1849), 1 p. in-4°. 10 fr.

Belle lettre où il exprime ses regrets de n'avoir pu aller à Petit-Bourg. « Hélas! j'aurais eu une journée heureuse à votre charmant et beau Petit-Bourg, et je n'ai pas le temps d'être heureux. » (*Voir n° 196 suprà*). — (Id., n° 177).

409. La Ferté-Alais. — Le duc de Saint-Simon, auteur des Mémoires (1675-1755). — L. a. sig. de son paraphe à M. de Valincour (de l'Acad. des Sciences); La Ferté-Alais, 15 sept. 1726, 1 p. petit in-4°. 30 fr.

Très curieuse lettre relative aux pourparlers pour l'élévation du ministre Fleury au cardinalat. « Je ne croy pas ce chapeau prochain... Dieu pardonne aux chapeliers et à ceux qui permettent de porter chapeaux, et non moins à qui les porte. » Il termine par une allusion à la disgrâce du duc de Bourbon, exilé à Chantilly. — (Id., n° 176).

410. Feucherolles. — Famille Briçonnet, seigneurs de Feucherolles et de Lanluets Saint-James (arr. de Versailles). — 3 actes notariés formant ensemble 58 p. in-fol. sur papier. 6 fr.

Testament d'Anne Duponcet, épouse de Guillaume Briçonnet (15 mars 1696). — Sentence arbitrale (21 juillet 1696). — Testament de Guillaume Briçonnet (18 septembre 1698). — (Catal. Voisin, n° 320).

411. Flavacourt. — Famille de Fouilleuse, de Flavacourt en Vexin. — Dix pièces manuscrites et une pièce imprimée, datées de 1664 à 1733, intéressant divers membres de cette famille. — Ensemble 11 pièces. 6 fr.

Actes notariés, pièces de procédure, quittances, etc. — Flavacourt (canton du Coudray-Saint-Germer), fut érigé en Marquisat, en 1637), en faveur de Philippe de Fouilleuse. — (Id., n° 10,331).

412. Fleury-Mérogis. — V.-J. Étienne, dit Jouy, littérateur et auteur dramatique, auteur des *Ermites*, de l'Acad. fr., né à Jouy-en-Josas en 1764, mort en 1846. — L. a. s. au baron de Cetto; Fleury, près Paris, 10 juil. 1820, 1 p. in-4°. 10 fr.

Il répond au baron qui lui demandait une inscription pour le tombeau de sa femme; il essayera de le satisfaire, « bien persuadé cependant qu'une inspiration de votre cœur serait préférable aux plus heureuses combinaisons de l'esprit. La meilleure et la plus touchante inscription que j'aie remarqué dans le vaste champ de repos du Père-Lachaise, se compose de ces trois mots qu'on lit sur la tombe d'une jeune épouse: La première au rendez-vous. » — (*Revue des Autogr.*. n° 125).

413. Fontenay-en-Vexin. — Guill. Amfrye, abbé de Chaulieu, l'Anacréon du xvii° siècle, né à Fontenay (Eure) en 1639, mort en 1720. Let. aut. (à la duchesse de Bouillon, Marie-Anne Mancini); Fontenay (en Vexin), 3 juil. 1710, 4 p. in-4.

Spirituelle épître. Il est « devenu depuis huit jours totalement sourd ; plus sourd que M. de V., que M. de Bataile, que le cousin mesme de Calas ; vous m'aimeriés peut-estre mieus muet; mais j'i perdrois trop, si je ne vous entendois plus *dulce loquentem* et vous i gagneriés trop, si je ne parlois plus... C'est une chose admirable de nous voir, madame de Chaulieu et moi, criante à tue teste pour former une conversation dont encor la moitié nous échappe quoi que le reste des gens nous entende d'aussi loing que les bateries devant Douai. » — (Vente Eug. Charavay, 3 avril 1890).

414. FOURQUEUX. — Trudaine de Montigny, savant chimiste, intendant du commerce et des finances, de l'Acad. des sciences (1733-1777). — L. a. s. à la présidente de Meinières, avec 13 lig. aut. de celle-ci ; Fourqueux (Seine-et-Oise), 10 juin 1767, 1 p. 1/2 in-4°. 10 fr.

Curieuse lettre. La présidente de Meinières transmet à de Vaux, ami de Mme de Graffigny, la lettre de Trudaine, elle parle aussi de Boufflers et du prince de Beauvau. — (*Revue des Autogr.*, n° 174).

415. FRANCONVILLE. — Le comte de Tressan, lieutenant-général, de l'Acad. fr. L. a. s. à Cassini de Thury; Franconville, 2. p. in-4°, cachet de ses armes. — (Vente Eug. Charavay, 5 déc. 1889).

416. — Acte notarié du 1er février 1770, relatif à l'acquisition faite par Pierre-Jean-Bte Gerbier, avocat, et dame Marie Martin, son épouse, sur le comte de Brancas Lauraguais, de la Terre, Seigneurie et Marquisat de Franconville-sous-Bois et de Saint-Martin du Tertre. 3 p. in-4°. 4 fr. — (Cat. Voisin, n° 11,827).

417. GADANCOURT. — Arrêt du 26 juillet 1742, qui maintient le sieur de Franval, en qualité de Seigneur de Gadancour, dans la possession des droits honorifiques en ladite Église, et spécialement dans le droit d'avoir la couronne ou morceau de pain bénit, l'encens, les prières nominales, litre et ceinture funèbre, etc. Paris, 1742, in-4° de 23 p. 3 fr. — (Cat. Voisin, 1896, n° 20,884).

418. GAILLON. — Henri II, roi d'Angleterre, m. en 1189. — Pièce originale sur vélin ; Châtillon-sur-Indre (1173), in-4°, 50 fr.

Il informe l'archevêque de Tours qu'il donne aux moines de Baugé (Maine-et-Loire), le lieu où ils habitent; ils jouiront aussi des droits d'ordination et de mutation sur l'église de Sainte-Barbe-sur-Gaillon (Eure) ; parmi les témoins figurent Hugues, abbé cistercien de Landais (Indre), Richard de Huin, Richard de Cauville, etc. — (*Revue des Autogr.*, n° 171).

419. — Le cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, proclamé roi par la Ligue sous le nom de Charles X (1523-1590). — L. a. s. à Henri III ; Grignan (Drôme), 15 juillet 1579, 1 p. in-fol. 40 fr.

Importante lettre historique. Il lui donne des nouvelles de Catherine de Médicis qui, après les conférences de Nérac avec le roi de Navare, parcourait les provinces du Midi : « Monsieur de Maintenon (de la famille d'Angennes) vous pourra certifier de la bonne santé de la Rainne vostre mere et du grand travail qu'elle prand par ces grandes challeurs ; elle a si bien apaisée la Provance que maintenant elle antre an Daulphiné, où elle faict son compte d'estre après demain à Vallance ; je croy qu'elle y trouverra des affaires ; mais aussy j'estime que Dieu la favorisera tant qu'elle en adviendra à bout; au reste, sire, nous avons icy des challeurs si vehementes qu'el echauffent les cervelles de ceulx du pais, et n'estoyt vostre service et celuy de la Rainne vostre mere, je me souhaiteray plus voluntiers à Guallion (Gaillon) pour sentir l'air de septentrion, que l'air de ces pais. » (Id., n° 159).

420. GAMBAIS. — Let. aug. sig. de François de l'Averdy (con-

trôleur général des finances et ministre d'État, mort sur l'échafaud en 1793), datée du château de Neuville, près Houdan, le 29 juillet 1775 ; 1 p. 1/2 in-4°. 3 fr. 50.

Il donne à son procureur des instructions pour l'enregistrement des lettres-patentes de sa terre de Gambais (ancien marquisat, canton de Houdan, arr. de Mantes). — (Catal. Voisin, n° 11,504).

421. GARANCIÈRES. — Pièce sur vélin ; Vincennes, 21 avril 1380, in-4° obl. Fatiguée.

Lettres patentes de Charles V déchargeant le chevalier Jean de Garencières de ce qu'il a pu recevoir en trop sur les quatre cents francs à lui alloués, au lieu de 60 livres de rente, sur les biens de Guillaume le Petit, valet de chambre de Charles le Mauvais, roi de Navarre. — (Vente Eug. Charavay, 29 mai 1886).

422. — Rôle des amendes et explois des eaues et forest de la vicomté de Beaumont-le-Rogier et des bois à tiers et dangier d'icelle viconté faites et escheues devant Collard de Maillot, lieutenant de Jean de Garencières, chevalier, seigneur de Cransy (Cransy-Aube), maître et enquêteur des eaux et forêts, pour les terres autrefois possédées en Normandie par les rois de Navarre, Charles le Mauvais et Charles le Noble. Après le 9 déc. 1394, in-fol. en hauteur. 6 fr. — (Cat. Saffroy, n° 10, pièce n° 14,013).

423. — Lettre de Raoul Amterel, lieutenant-général du châtelain et verdier de la forêt de Breteuil, au vicomte du lieu, 4 mai 1410. 1 p. in-fol. 10 fr.

Il lui apprend que l'évêque d'Évreux lui a présenté un mandement de Jean de Garancières, sieur de Croisy, maître des eaux et forêts de Picardie, où il est dit que l'évêque sus mentionné, ayant droit de prendre chaque année dans la forêt de Breteuil, aux dépens du roi, un cerf qui doit être mené et rendu au château épiscopal de Noireau, ledit Raoul s'étant muni de chiens et de filets, a chassé ledit cerf et l'a fait mener au château de Condé aux dépens du roi. Pour faire cette prise, les sergents du roi ont fait à l'auberge d'Ambenay 8 jours de dépense montant à 11 l. 1 s., que le vicomte paiera. — (Id., n° 9, pièce 12.270).

424. GISORS. — 1° Mandement de Charles V aux généraux conseillers des aides de faire délivrer 1,000 francs d'or à Jean le Mercier, son conseiller, qu'il a envoyé en Normandie « pour mettre sus et ordener les bastides que nous avons fait mettre devant Saint Sauveur le Vicomte et pour pourveoir les finances qui ont esté nécessaires pour soustenir et paier les gens d'armes qui de présent y sont. » — 2° Mandat exécutoire des généraux conseillers des aides à Raoul Campion, receveur général de Basse-Normandie. — 3° Quittance de Jean le Mercier (Jean Le Mercier, seigneur de Noviant, de Rugles et de Bailly, originaire de Gisors. Il épousa Jeanne de Saint-Dizier, puis Jeanne de Vendôme. En 1348, il n'était encore que maître des garnisons des grains ; il devint secrétaire du roi, puis trésorier des guerres, enfin maître d'hôtel et général visiteur sur le fait de la dépense du roi. Il accompagna l'empereur Charles IV de Luxembourg lors de son voyage en France, et fut chargé de

nombreuses négociations avec les Bretons et les Anglais. En 1392, les oncles de Charles VI, jaloux de son influence et de ses richesses, le firent enfermer à la Bastille; il en sortit le 31 janvier 1393). — 3 pièces sur vélin; Vincennes, 18 février 1374 (1375), Paris, 19 février 1375-21 mars 1375; in-fol. obl. 20 fr. — *(Revue des Autogr.*, n° 167).

425. — Bertrand du Guesclin, connétable de France. — Pièce originale sur vélin; Coutances (Manche), 13 août 1378; 1 p. grand in-fol. 25 fr.

Belle et importante pièce. Compte dressé par le bailli et le vicomte de Coutances, pour « Fouquet Tribout, receveur des aides ordennez de nouvel en la viconté ancienne de Coustances,... Par vertu des lettres de notre dit seigneur et du commandement à nous fait de par lui par mons[r] le connestable de France et sire Jehan Lemercier, conseiller d'icellui seigneur, nous avons fait faire hastivement par plusieurs tailleurs et carreours le plus grand nombre de pierres d'engins que nous avons peu et aussi avons fait faire grand numbre d'aes d'aubier. » Les pierres furent extraites des carrières de Coigny (Manche); elles devaient, ainsi que les ais, servir aux engins à verge employés au siège de Cherbourg ou à celui de Saint-Malo. — (Id., n° 170).

426. — Quittance au vicomte de Gisors, de 100 francs d'or pour six mois de ses gages de capitaine, par Jean de Chantemerle (chevalier, maître d'hôtel de Charles VI, capitaine de Gisors, conseiller du duc de Bourgogne. Il fut chargé de missions diplomatiques en Angleterre, à Avignon et en Allemagne). — Pièce sur vélin; 6 mai 1386, in-8° obl. 6 fr. — (Id., n° 166).

427. — Pièce sur vélin; Paris, 3 juin 1396; cachets, 6 fr.

Quittance des généraux conseillers des Aides à Michel du Sablon, receveur général et à Jean de Mantes, receveur de Gisors, de la somme de 1,000 l. t. baillées à la reine Blanche (veuve de Philippe VI), « pour don à elle fait par le Roy n. s. à cause des Aides qui ont cours en ses terres ». — (Cat. Saffroy, n° 10, pièce 13,403).

428. — Pièce originale sur vélin; Paris, 4 juillet 1409, in-4° obl. Écornée. 10 fr.

Mandement de Jean Piquet, dépensier de l'hôtel du roi Charles VI et de la reine Isabeau, à Jean de Lattre, receveur des aides de Gisors, de compter à diverses personnes, entr'autres à Pierre Floriot, maître de la chambre aux deniers, 18 l. t. pour un voyage de Gisors à Paris. — (*Revue des Autogr.*, n° 185).

429. — Jean Boucher, prêtre, procureur des religieux de Saint-Louis de Poissy, reconnaît avoir reçu de Jean le Roi, vicomte de Gisors, 37 l. 12 s. p. dus au dit couvent sur les aumônes de la dite vicomté, tant sur les domaines de Vernon que sur ceux des Andelys. 10 déc. 1415. 4 fr. — (Cat. Saffroy, n° 8, pièce 10,811).

430. — Raoul de Gaucourt, compagnon de Jeanne d'Arc, conseiller, chambellan et grand-maître de France, gouverneur du Dauphiné et bailli d'Orléans. — Pièce sig. sur vélin; 6 juillet 1452, in-4° obl. 20 fr.

Reçu de ses gages comme capitaine de Gisors. — *(Revue des Autogr.*, n° 167).

431. — Le cardinal Ant. Duprat, chancelier de France, archevêque de Sens (1463-1535). — Pièce sig. sur vélin ; 2 oct. 1531, in-4° obl. 10 fr.

Quittance de 150 livres tournois au receveur des tailles de l'élection de Gisors. François Gayant ; cette somme lui a été accordée « en la convention des trois estatz du pais et duché de Normandie tenue en la ville de Rouen ou mois de novembre (1530)... pour plusieurs plaisirs par nous faictz pour la generalité et affaires dudit pais de Normandie, ainsi qu'il est de tout temps acoustumé faire aux chancelliers de France ». — (Id., n° 148).

432. — Requête adressée au Roi, par Pierre de Marle, le marquis de Boisdennemetz, le marquis de Bouville (et autres seigneurs Normands). Contre le maréchal de Bellisle. (Paris, 1754), in-4° de 60 p. 3 fr.

Le Maréchal de Bellisle, propriétaire du comté de Gisors, prétendait, comme tel, à des droits de directe, mouvance, justice et autres sur les fiefs et arrière-fiefs des plaignants. — (Cat. Voisin, 1895, n° 18,017).

433. — Le duc de La Rochefoucauld d'Anville, célèbre constituant, de l'Acad. des Sciences, né en 1743, massacré à Gisors le 14 sept. 1792. — Pièce aut. sig. ; Paris, 19 juillet 1792, 1/3 de p. in-4°. 5 fr.

Curieuse pièce dans laquelle il donne sa démission d'administrateur du département de Paris. — (*Revue des Autogr.*, n° 166).

434. Gonesse. — 4 pièces sig. par Philippe-Emmanuel de Coulanges, parent de Mme de Sévigné, et Angélique Dugué, son épouse ; 1675, 12 p. in-fol. et in-4°. 20 fr.

Procuration d'Angélique Dugué à son mari Philippe de Coulanges pour la vente d'une ferme sise à Gonesse, à Pierre Forest, seigneur d'Orgemont. — Inventaire des titres antérieurs. — (Id., n° 183).

435. Gournay-en-Vexin. — La reine Marie de Médicis. — Let. sig. avec la souscrip. aut., comme régente, au duc Henri II de Longueville ; Fontainebleau, 2 juin 1613, 1 p. in-fol. 20 fr.

Ordre de réunir la compagnie de cent hommes d'armes d'ordonnance du roi, à Gournay-en-Vexin, pour y faire montre et être payé de leur solde d'un mois. — (Id., n° 163).

436. Gouzangrez. — Jean de Soulfour, Sgr de Gouzangrez (près Marines). P. s. 1576. 3 fr. — (Cat. Saffroy, n° 9, pièce 12,477).

437. Grigny, cant. de Longjumeau. — François de Neufville, duc de Villeroy, maréchal de France (1644-1730). — Pièce sig. ; Paris, 7 oct. 1685, 1 p. in-4°. 6 fr.

Relative à la terre et seigneurie de Grigny et du Plessis-le-Comte « à cause de notre duché de Villeroy. » — (*Revue des Autogr.*, n° 162).

438. Guerville. — Procès de l'abbé Laverdet, prêtre de l'Église évangélique française, devant les Tribunaux de Mantes, Versailles, à l'occasion de la fermeture de la Chapelle de Senneville, près Mantes (commune de Guerville), le 12 mars 1837. Paris, 1837, in-8° br. 2 fr. 50.

L'abbé Laverdet est le même personnage que l'expert en autographes Auguste Laverdet, auquel on doit la rédaction de nombreux catalogues de ventes d'autographes remplis d'analyses intéressantes. — (Catal. Voisin, n° 10,884).

439. Guiry. — Procès-verbal dressé en 1789, par les Commandeurs de Labraque et de Coulommiers (Ordre de Malte), contenant les dépositions des témoins par eux entendus, sur le fait de la noblesse d'Alexandre-Louis-Claude de Guiry, à l'effet d'être admis à l'Ordre de Malte. — Document manuscrit formant un cahier de 12 pages in-fol., revêtu de la signature de Marc de Lombelon des Essarts, commandeur de Coulommiers. 4 fr. — (Cat. Voisin, n° 9,607).

440. Guitrancourt. — Pièce originale sur vélin ; Le Mans, 1er oct. 1412, in-8°. 10 fr.

Montre de Gilles Clérembaut, chevalier-bachelier, et de dix-neuf écuyers, parmi lesquels Jean de Glatigny, Jean de Chesnays, Jean de Beuillie, Jean de la Touche, Guillaume de Boisceron (Boisseron), Olivier et Jean de la Rivière, Jean de Guitrancourt. (Document relatif à la lutte des Armagnacs et des Bourguignons). — (*Revue des Autogr.*, n° 189).

441. — Arrêt cassant un mariage qualifié de rapt, contracté par Marc de Brion, dit Cirvet, héritier de 400,000 l. de Marc de Brion, maître en la Chambre des Comptes, sieur de Guitrancourt, fils de Charles de Brion, écuyer, sieur de Haute-Fontaine. Paris, Rocollet, 1636, in-4° de 28 p. br. 6 fr.

Le mariage fut fait à Paris en l'église Sainte-Marguerite, par César Hubert, soi-disant prêtre, vicaire de Faverolles (diocèse de Langres), avec le consentement de A. Barthélemy, sieur d'Oinville. La mariée, demoiselle Louise Gaussart, possédait une maison à Sucy en Brie. Le vicaire fut mis en prison et Marc de Brion condamné à être enfermé à Saint-Victor ou à Saint-Martin-des-Champs. — (Cat. Saffroy, n° 10, pièce 13.913).

442. Guyancourt. — Pièce originale ; 25 juin 1525, 3 p. 1/2 in-fol.

Dépenses du comte de Brenne, Robert de Sarrebruck, lieutenant du gouverneur de Paris (François II de Bourbon-Vendôme, comte de Saint-Pol), du prévôt des marchands et d'un échevin de Paris. Ils se rendaient auprès de gens de guerre italiens (revenus de la péninsule, après Pavie) pour leur reprocher leurs pilleries et y mettre un terme. Ils traversent Saint-Cloud, Versailles, en compagnie d'archers et d'arbalétriers, et rencontrent les italiens à Guyancourt ; ils se saisissent non pas des Italiens, mais de Français qui les accompagnaient ; le bourreau les exécute à Saint-Cyr et sur le pont de Saint-Cloud. — (Vente Eug. Charavay, 8 déc. 1888).

443. Hallincourt. — Ch. de Neufville, marquis de Villeroy, gouverneur de Pontoise, prévôt de Paris, gouverneur du Lyonnais, ambassadeur à Rome, né en 1572, mort en 1642. — Pièce sig. ; Lyon, 13 juillet 1628, 1 p. in-4°, cachet à ses armes. — (*Revue des Autogr.*, n° 169).

444. — Nicolas de Neufville, duc de Villeroy, maréchal de France, ministre d'État, enfant d'honneur de Louis XIII, gouver-

neur de Louis XIV, né à Pontoise, en 1598, mort en 1685. — L. a. s. aux Trésoriers de France, à Lyon ; Libourne, 17 août 1650, 1 p. in-4°, cachet à ses armes. 20 fr.

Il leur annonce que le roi lui a accordé des lettres de survivance de son gouvernement de Lyon, pour son fils (François de Neufville, duc de Villeroy, alors âgé de 6 ans). — *(Revue des Autogr.*, n° 158).

445. — Pièce sig. aussi par Catherine, sa fille, mariée à Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, grand écuyer de France; la duchesse de Villeroy, née Madeleine de Créqui, deuxième fille de Charles, sire de Créqui, duc de Lesdiguières, pair et maréchal de France, et de Madeleine de Bonne ; la duchesse de Sault, née Paule-Françoise-Marguerite de Gondi-Retz, fille de Pierre de Gondi et de Catherine de Gondi, mariée en 1675 à François de Créqui, duc de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné ; le marquis d'Alincourt, François de Neufville, depuis duc de Villeroy, maréchal de France, gouverneur de Louis XV ; Paris, 15 février 1676, 3 p. in-fol. 20 fr.

Contrat de mariage de Marie Hay, fille du cocher de la duchesse de Villeroy, avec Pierre-Joseph Brunolt, fils du suisse du maréchal. — (Id., n° 160).

446. — J.-B.-Henri Gourgault, dit Dugazon, célèbre acteur de la Comédie-Française, aide de camp de Santerre (il assista aux derniers moments de Louis XVI) né à Marseille en 1743, mort en 1809. — L. a. s., comme *aide de camp* de Bournonville, *ministre de la guerre*; 5 mars 1793, 3 p. pl. in-4°. Très rare. 20 fr.

Curieuse lettre relative à l'acquisition du parc et maison de la ci-devant Villeroy, émigrée : « Avoir *un peu de biens d'émigré* ce sont *morceaux friands pour des républicains sans culotte* comme nous. » — (Id., n° 189).

447. Hédouville. — Louis Testu, comte de Balincourt, maréchal des camps et armées du roi, seigneur d'Hédouville. Acte notarié du 8 nov. 1782, contenant règlement de diverses contestations entre le comte de Balincourt et ses fermiers, 7 p. in-fol. — Deux quittances datées du 22 janvier 1783, et signées par le comte ; relatives à ses arrangements avec ses fermiers. 4 fr. 50. — (Cat. Voisin, n° 6,074).

448. Isle-Adam (l'). — Jacques de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, sénéchal de Boulogne-sur-Mer, prévôt de Paris, fils du maréchal de France, Jean de l'Isle-Adam ; il assista à la cérémonie du Vœu du Faisan ; mort en 1472. — Pièce sig. sur vélin ; 24 oct. 1437, in-4° obl.

Quittance, en son nom et comme héritier de son frère, de 100 livres parisis, de 200 connilz (lapins), 1 cerf, 1 sanglier, etc., formant les gages et dons attachés à la sénéchaussée de Boulogne. — (Vente Eug. Charavay, 21 mai 1892).

449. — Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, grand maître de l'ordre de Malte, né à Beauvais en 1464, mort à Malte en 1534. —

Let. sig. au commandeur d'Arnheim et de Nimègue, ambassadeur du duc de Gueldres en France; Mâcon, 12 juillet 1521, 3/4 de p. in-fol. Rare. 50 fr.

Curieuse lettre. Il l'invite à présenter de justes réclamations au roi François Ier contre les gabeliers ou douaniers d'Aigues-Mortes, qui « veulent faire payer les robes (bagages) des commandeurs et frères de la religion et ne reservent tant seulement que les robes du tresor esquelles ne demandent rens ». C'est là une prétention contraire aux privilèges des hospitaliers; que le commandeur en réfère à François Ier : il vaut mieux que les chevaliers dépensent leur argent en France que de le porter à l'étranger. — (*Revue des Autogr.*, n° 191).

450. — Copie (faite au XVIIe siècle) d'un privilège en date du 25 juin 1529, par lequel, pour récompenser le frère Laurent de Stacis, de Lugano, des services rendus au siège de Rhodes, où il combattait à ses côtés, le Grand-Maître lui accorde un bénéfice situé dans la vallée de Lugano, au diocèse de Côme. — Grande et curieuse pièce sur parchemin, avec le sceau en cire de l'abbaye de Lugano, pendant sur lacs de soie verte. 10 fr. — (Cat. Voisin, 1895, n° 16,886).

451. — Le même. — Let. sig. à l'évêque d'Auxerre (François de Dinteville), ambassadeur de François Ier, près du pape Clément VII; Malte, 14 juin (1532), 1 p. in-4°. 60 fr.

Il dépêche « deux brigantins pour aller trouver l'armée ou qu'elle soit, l'un desquelz après l'avoir veue, à charge de s'en retourner devers moy; l'autre la chenallera et accompaignera jusques au lieu ou elle se doit rendre. » (La flotte commandée par André Doria allait prendre Coron, Patras et pénétrer dans le golfe de Corinthe). Il est sans nouvelles de deux autres brigantins dont l'un « doit estre en l'estroict de Constantinople ». — (*Revue des Autogr.*, n° 168).

452. — Famille Villiers de l'Isle-Adam. — 5 pièces manuscrites, datées de 1693 à 1826. 4 fr.

Brevet de lieutenant de vaisseau. — Certificat de garde de la marine. — Brevet d'enseigne. — Indemnité accordée pour cause d'émigration.

Toutes ces pièces sont relatives à divers personnages de cette famille. — (Catalogue Voisin, 1895, n° 16,226).

453. — Mesurages de terres, prez et bois de maistre Pierre-Alexandre Bergeret, gentilhomme de la Faucônerie du Roy, assis au bourg de l'Isle-Adam et Nogent. Acquisition de M. de Lerry en l'année 1701. In-fol. dérelié. 15 fr.

Manuscrit de 36 pp. in-fol., d'une belle écriture, daté de 1702, orné de nombreux et beaux plans coloriés. Mesurage exécuté par Louis Danvin, arpenteur royal. — (Cat. Voisin, n° 3,781). — M. de Léry fut seigneur d'Auvers.

454. — Louise-Élisabeth de Bourbon-Condé, fille de Louis III, prince de Condé, femme de Louis-Armand II, prince de Conti, née en 1693. — Let. sig. à l'abbé Brigon, curé de l'Isle-Adam; Paris, 31 janv. 1744, 1 p. in-4°. — (*Revue des Autogr.*, n° 176). 6 fr.

455. — Affaire de M. le chevalier Desgraviers, légataire universel de feu Mgr le Prince de Bourbon-Conti. Contre le Roi, en la personne de son procureur. Avec l'arrêt rendu. Paris, 1821, in-8° cart. 3 fr.

Recueil de 5 pièces relatives à ce curieux procès, avec envoi signé du célèbre avocat Dupin, plaidant pour Desgraviers.— Ce procès roulait sur la vente des domaines de l'Ile-Adam, Stors, Trye, et autres, faite par le prince de Bourbon-Conti à Louis XVI en 1783. Il contient de curieux renseignements sur la famille royale, sur le prince de Conti, sur le chevalier Desgraviers. un de ses légataires, etc. — (Cat. Voisin, n° 135, pièce 14,290).

456. Jagny. — « Ensuit la déclaration de la terre et seigneurie de Jaigny (Jagny, canton de Luzarches), ses circonstances et dépendances pour ce qui en appartient à François de Corbie, escuier, seigneur dudit lieu ». — Document en français, sur papier, en date du 10 oct. 1526, et formant un cahier de 12 p. in-4°. 8 fr.

Il y est parlé d'arrière-fiefs sis à Chatou, Trianon, Plessis-Gassot ; etc. — (Catal. Voisin, n° 18,412).

457. Jouy-en-Josas. — Guillaume-Philippe Oberkampf, célèbre industriel né en 1738, mort à Jouy, près Versailles, en 1815. — Lettre d'affaires, portant sa signature, adressée aux Directeurs de la Compagnie des Indes. Jouy, 6 mars 1793. 2 fr. 50. — (Cat. Voisin, n° 11,246).

458. Juziers. — Henri Hurault, comte de Cheverny, gouverneur de Chartres, de Blois et d'Orléans, fils du chancelier, mort en 1648. — Pièce sig. sur vélin. Paris 1625, in-4° obl. Déchirure enlevant un mot. 20 fr.

Nomination de Noël Bezanson, procureur au bailliage et présidial de Mantes à l'office de procureur fiscal de Juziers (Seine-et-Oise), par décès de Jean Le Roy. — (*Revue des Autogr.*, n° 125).

459. Liancourt. — Arrêt du 19 déc. 1702, portant règlement pour le logement des curez et le rétablissement des nefs et clochers. Entre le prieur et seigneur du prieuré de Saint-Pierre de Liancourt. Et la Communauté de la paroisse de Saint-Pierre de Liancourt. — (Paris, 1702), in-8° de 6 pag. 2 fr. — (Cat. Voisin, 1896, n° 22,344).

460. Limeil. — Le maréchal Lefebvre, duc de Dantzick (1755-1820). — 1° Let. sig. avec la souscrip. aut. au général Ernouf; Limeil, 14 germinal an VII, 1 p. 1/2 in-4°.

Il proteste contre les allégations des journaux : « j'ay été affecté de la manière qu'ils débitent des rêves sur notre armée et sur notre brave Jourdant » ; il adresse une lettre au directeur Merlin (de Douai) pour « combattre l'envie et servir de bouclier » à ses camarades.

2° Let. sig. (minute) à Merlin de Douai ; Paris, 14 germinal an VII, 1 p. in-4°. 15 fr.

Très curieuse lettre : « Frappés, punissés les fournisseurs des chevaux de remonte et d'habillement, c'est eux qui sont nos plus implacables ennemis ; ce sont les éclaireurs des Russes. » — (Id., n° 155).

461. — Le même. — L. a. s. ; Limeil, an IX, 2 p. in-8°. 10 fr. — (Id., n° 153).

462. Livry. — François-Théodore de Nesmond, président à

mortier au Parlement de Paris, parent de Guez de Balzac, souvent cité dans Tallemant des Réaux et les Mémoires de Dubuisson Aubenay. — L. a. s. à Chavigny; Paris, 29 sept. 1641, 1 p. in-fol.

Le président Sanguin est mort la veille au soir d'une attaque d'apoplexie ; il possédait la capitainerie des chasses de Livry; si le roi ne la réserve pas à l'un des enfants du président, il la réclame pour lui-même. — (Vente Eug. Charavay, 12 déc. 1890).

463. — Le poète Piron (1689-1773). — Vers pour le mariage de M. le marquis de Livry avec Mlle de Maniban. — Pièce autographe (non signée), datée de 1743, 4 pages pl. in-4°. Jolie pièce. 4 fr.

Sur la dernière page, se trouve un certificat d'authenticité de cet autographe, donné par M. Honoré Bonhomme, éditeur de poésies inédites de Piron, et possesseur d'un grand nombre de ses manuscrits. — (Cat. Voisin, n° 10,362).

464. — Hérault-Séchelles, conventionnel, qui présida à la proclamation de la Constitution de 1793, né en 1760, guillotiné avec Danton en 1794. — L. a. s.; Livry, 20 sept. 1782, 2 p. in-4°. 15 fr.

Belle lettre où il parle du baron de Coëtlosquet.

465. — Le même. — L. a. s. à Boudet; Livry, 26 juillet 1788, 1 p. in-4°, cachet. Un peu jaunie sur les bords. 15 fr. — *(Revue des Autogr.,* nos 160 et 166).

466. Les Loges. — Toussaint Rose, secrétaire de la main de Louis XIV, ami de Molière et des principaux écrivains de son temps, de l'Acad. fr. (1611-1701). — Pièce sig.; Paris, 13 oct. 1660, 1 p. 1/2 in-fol. 20 fr.

Location à Jean Le Tellier, garde des eaux et forêts de Saint-Germain-en-Laye, de la ferme des loges dans ladite forêt, comme réformateur des eaux et forêts du duc d'Orléans, gruyer et garde-marteau de la forêt de Saint-Germain. — *(Revue des Autogr.*, n° 162). — *Voir n° 386 suprà.*

467. Longjumeau. — Eustache de Conflans, vicomte d'Oulchi, fils d'Antoine et de Barbe de Roui, maréchal général à la bataille de Saint-Denis, en 1567, vainqueur un peu auparavant des reîtres à la retraite de Meaux, époux de Marie de Scepoix, mort en 1574. Castelnau de la Mauvissière dit qu'il « étoit froid et sage et l'un des plus hommes de bien de son temps ». — Let. sig., à Charles IX; Clermont-en-Beauvaisis, 9 avril 1578, 1 p. in-fol. Rare. 25 fr.

Importante lettre historique. M. de Pavan lui a transmis le commandement de la gendarmerie ; elle est campée entre Gournay et Noyon, mais il va la reporter entre Soissons et Laon; les gendarmes de Picardie feront montre entre Corbie et Amiens. (La paix de Longjumeau venant d'être signée, les troupes royales s'éloignaient des environs de Paris). — *(Revue des Autogr.*, n° 174).

468. Louveciennes. — Marie-Victoire-Sophie de Noailles, comtesse de Toulouse, femme du fils légitimé de Louis XIV, qui avait à Rambouillet une cour brillante, rivalisant avec celle de Sceaux (1688-1766). — L. a. s. au chancelier de Lamoignon. Luciennes, 12 juillet 1763, 1 p. pl. in-8°, cachet à ses armes. 12 fr.

Le président de Clermont, jaloux de celui de Riom, demande qu'il lui soit réuni; ce serait la ruine de la ville de Riom, qui tire son lustre et son soutien de ce présidial. — (Id., n° 170).

469. — Perronet, ingénieur, de l'Acad. des Sciences, né à Suresnes en 1708, mort en 1794. — L. a. s. (à Trudaine); Paris, 8 nov. 1773, 3 p. in-4°. 10 fr.

Très belle lettre toute relative « aux terreins dont Mme la comtesse du Barry désireroit faire l'acquisition, pour agrandir son jardin du pavillon de Luciennes. » — (*Revue des Autogr.*, n° 154).

470. — Marie-Jeanne Gomard de Vaubernier, comtesse Du Barry, maîtresse de Louis XV, née à Vaucouleurs en 1746, guillotinée le 7 décembre 1793. — 2 lig. aut.; 24 déc. 1771, 1 p. in-fol. 18 fr.

Curieux document. État de fournitures pour la plantation des parterres de sa maison de Louveciennes. — (*Revue des Autogr.*, n° 132).

471. — La même. — L. a. s. à M. Buffault; Louveciennes, 16 octobre (1780), 1 p. in-8°. Très rare comme lettre.

Lettre des plus curieuses par son orthographe. Elle le remercie de l'offre qu'il lui fait de lui envoyer un sac de 1,200 livres par semaine. « J'ai tant de gens qui demande et si peu à leur donner, qu'il faut les contenter... Je vous et attands mercredi toute la pre midi. J'espère avoir bientôt le plaisire de vous voire. » — (Vente Eug. Charavay, 13 mai 1891).

472. — La même. — Lettre écrite en son nom par un secrétaire à la comtesse d'Angiviller; (Louveciennes, 24 sept. 1787), 1 p. in-8°.

Elle la prie d'intervenir auprès du vicomte d'Angiviller à propos des grâces qu'elle a demandées pour sa chambre à coucher. — Au dos est la mention suivante: « Le 3 octobre écrit pour lui faire observer qu'elle rend la dépense trop forte en demandant de grands volumes. » — (Vente Eug. Charavay, 20 mars 1890).

473. — Victorien Sardou. — L. a. s. à Paul Féval, 1 p. in-8°. 8 fr.

« Pris d'un profond dégoût pour la capitale de M. Delescluze, je me fais tout à fait campagnard. Mais pas député! Sapristi non, j'ai même donné ma démission de maire. Auteur dramatique je suis, auteur dramatique je mourrai et rien de plus. » — (*Revue des Autogr.*, n° 191).

474. Luzarches. — P. a. s. de Marie-Joseph Chénier, Benjamin Constant, F. C. Gallois, du Mis A. Fr. de Jaucourt, H. Duveyrier, G. Riouffe, J. de Bry, Demenier, Desrenaudes et Fr. Chauvelin. S. d. (vers 1800), in-fol. 6 fr.

Demande de J. Uginet, né à Versailles, demeurant à Luzarches, frère de quatre défenseurs de la Patrie, d'une place d'huissier au Tribunal. Une autre signature a été découpée. — (Catal. Saffroy, n° 10, pièce 13,379).

475. — Lettre autographe signée Chérin, datée de Luzarche, 24 février 1829; 2 p. in-4°. 2 fr. 50.

Proposition de vente de 39 titres, tant originaux que copies, datés de 1253 à 1766, tous relatifs à la famille Caladon. — (Cat. Voisin, n° 14,442).

476. — Plan des propriétés de Madame de Lopès, propriétaire

à Versailles, dressé en 1853. Registre composé de 40 feuillets gr. in-fol. et relié. 6 fr.

Ce plan dressé par un géomètre de Luzarches, comprend l'indication détaillée de nombreuses propriétés situées à Marly-la-Ville, Puiseux, Louvres, Bellefontaine, Luzarches, Chaumontel, Belloy, Viarmes, Epinay, Mareil, etc. — (Cat. Voisin, anc. série, n° 19,631).

477. Magny-les-Hameaux. — Rosa Bonheur, célèbre peintre d'animaux. L. a. s. 3 p. in-8°. — On a joint une l. a. s. d'Isidore Bonheur, sculpteur distingué; Magny-les-Hameaux, 1867, 1 p. in-8°, relative à sa sœur Rosa. 10 fr. — *(Revue des Autogr.*, n° 182).

478. Maisons-sur-Seine. — Quittance sur parchemin, portant la signature de François de Marseilles, seigneur de Maisons-sur-Seine, en date du 20 avril 1568. 2 fr. — (Cat. Voisin, n° 5,444).

479. Mandres. — François Coppée, de l'Acad. fr., né en 1842. — L. a. s.; La Fraizière, par Mandres, 23 oct. 1892, 1 p. in-8°. 5 fr.

Curieuse lettre relative à l'interview. « Je trouve qu'il faut du talent pour être reporter, pour donner en quelques lignes la physionomie générale, les grandes lignes d'une conversation. » — *(Revue des Autogr.*, n° 168).

Mantes. — V. *Triel*, 1476. — *Port-Royal*, n° 620.

480. — Pièce sur vélin; Mantes, 24 novembre 1376, in-4° obl.

Quittance de Conrart Lalemant, orfèvre, demeurant à Paris, à Jean de Dampmart, grenetier de Mantes, pour 217 francs d'or à lui payés au vu de lettres de Charles V données le 4 janvier 1376. — (Vente Eug. Charavay, 29 mai 1886).

481. — Charles V. — Pièce sig. sur vélin; Beauté-sur-Marne, près Joinville, 2 août, 1 p. in-8° obl. Très rare.

Ordre de paiement en faveur du capitaine de Mantes. — (Vente Eug. Charavay, 9 mai 1892).

482. — Certificat d'emprunt de 100 livres tournois au grenetier de Mantes, par le notaire Nicolas de Plancy, au nom du roi, « pour convertir, ou fait de ceste presente seconde armée d'Angleterre ». — Pièce sur vélin; 8 juillet 1385; in-4° obl. 6 fr. — *(Revue des Autogr.*, n° 167).

483. — Montre de Robert de Tourville, écuyer, de 9 autres écuyers de sa compagnie, reçue à Mantes le 1er sept. 1386. 6 fr.

On y nomme J. de Garguesalles, G. d'Argences, J. de Boisinart, J. de Tourville, etc. — (Cat. Saffroy, n° 8, pièce 10,810).

484. — Jean de Vienne, amiral de France, tué à Nicopolis en 1396. — Pièce sur vélin; Paris, 20 août 1386-Mantes, 27 août 1386, in-4° obl. 12 fr.

Mandement de Charles VI à tous ses officiers de laisser passer 100 queues de vin, envoyées par Jean de Vienne au clos des galées de Rouen, pour ravitailler la flotte destinée à descendre en Angleterre. Mandement exécutoire de la Chambre des Comptes. Vidimus du bailli de Mantes. — *(Revue des Autogr.*, n° 125).

485. — Pièce sur vélin ; Chartres, 28 déc. 1414 ; in-4° obl. 6 fr.

Quittance de Pierre de Crouy, licencié en loiz, demeurant à Chartres, héritier d'André de Crouy, au grenetier de Mantes, de 168 l. 15 s. t. dont partie lui était due « pour la restitution du prest dudit sel fait pour la composition de soixante mille frans ja pieça prestez au Roy N. S., par les marchans de sel de Languedoil. » — (Id., n° 174).

486. — Mathurin Mallebranche, grenetier du grenier à sel de Mantes et chambre de Larocheguyon. Reçu de ses gages signé. 1618. 4 fr. — (Cat. Saffroy, n° 10, pièce 13,963).

487. — Contract fait et passé entre le Roy et le Clergé de France, assemblé par permission de S. M. en la ville de Mantes, le 14° jour d'aoust 1641. — Copie notariée, en date du 14 janvier 1690, formant un cahier in-fol. de 50 pages. 8 fr. — (Cat. Voisin, n° 8,605).

488. — État de la dépense faite en la ville de Mantes pour l'étappe fournie aux troupes tant de cavalerie que d'infanterie, qui ont logé en ladite ville suivant les ordres du roy allant en campagne, en l'année 1658. — Minute ou copie du temps, formant 3 pages gr. in-fol. 4 fr.

Détail des compagnies et régiments en marche, avec la dépense pour chacun. — (Cat. Voisin, n° 11,839).

489. — Acte notarié du 11 février 1666, par lequel messire Eustache Apoil, seigneur de Romainval, lieutenant-genéral au bailliage et siège présidial de Mantes, et la demoiselle son épouse, constituent au Monastère des Bénédictines de la ville de Mantes, un capital et une rente destinés à l'entrée en religion, audit monastère, de Catherine Apoil, fille du lieutenant-général. — Copie collationnée formant 7 p. in-4°. 3 fr. — Cat. Voisin, n° 11,516).

490. — Jugement souverain par lequel le jugement prévôtal rendu au Présidial de Mantes, contre Charles de Goubert, sieur des Ferrières, est cassé et révoqué, la mémoire dudit sieur de Goubert déchargée des condamnations portées par icelui, etc. (1699), in-4° de 7 p. 3 fr. 50.

Ch. de Goubert avait été pendu à Mantes pour crime de vol avec effraction, commis en la maison de Jacques Ferret, vicaire de la Villeneuve. — (Catal. Voisin, 1895, n° 18,305).

491. — Ant.-Laurent de Jussieu, illustre savant, neveu de Bernard, et le continuateur de ses découvertes en botanique, né à Lyon. — L. a. s. au citoyen Germain Granier, à Versailles ; Paris, 11 germinal an VIII, 3/4 de p. in-4°. 15 fr.

Belle lettre. Il sollicite la place de sous-préfet à Mantes pour le citoyen Lerat de Magnitot, son gendre. — (*Revue des Autogr.*, n° 181).

492. Marcoussis. — Jean de Montaigu, seigneur de Marcoussis, secrétaire de Charles V, grand maître d'hôtel et favori de Charles VI, capitaine de la Bastille en 1396. En 1409 le duc de Bourgogne lui fit trancher la tête. — Pièce sur vélin ; Paris, 20 fév. 1401 (1402), in-4° obl., cachet. 10 fr.

Quittance comme vidame de Laonnois à Jacques Mouche, receveur des aides à Bayeux, de 1.666 l. 13 s. 4 d. t. délivrés à Guillaume Budé « maistre des garnisons de vins du roy et de la royne pour la despense ordinaire des hostelz des diz seigneur et dame pour les mois de décembre et janvier dernièrement passez. » (Charles VI et Isabeau de Bavière). — (*Revue des Autogr.*, n° 186).

493. — Le même. — Pièce sig. sur vélin ; 8 nov. 1402 ; in-4° obl. Très rare. 20 fr.

Quittance à Nicolas de la Heze, voyer et receveur de Mantes, de 233 livres, partie d'une pension de 700 livres sur la recette de Mantes. — (*Revue des Autogr.*, n° 181).

494. — La devise de Jean de Montaigu. Paris, 1865, br. in-8° de 6 p. 1 fr.

Notice tirée à quelques exemplaires, sur une devise existant au château de Marcoussis, construit par Jean de Montaigu. — (Cat. Voisin, 1895, n° 16,358).

Marcouville. — V. *Domont*.

495. Marines. — François de Créquy, marquis de Marines, maréchal de France, célèbre guerrier du règne de Louis XIV, né vers 1624, mort en 1687. — Let. aut. sig. de ses initiales à Mlle de Scudéry ; Metz, 1er juill. 1676, 1 p. 1/3 in-8°.

Charmante lettre où il lui promet de faire ce qu'elle lui demande en faveur de M. de Sombreuil. — (Vente Eug. Charavay, 21 février 1891).

496. — Deux Précis ou Mémoires judiciaires de la marquise de Gouy, contre son mari (Paris, 1775), in-4° de 6 et 7 pag. — Mémoire pour le Marquis de Gouy (par Linguet). Paris, 1772, in-4° de 151 p. br. Ensemble 3 pièces. 3 fr.

Curieux procès. Il s'agit d'un ménage de grand seigneur, absolument désuni. Ces Mémoires font pénétrer au vif dans la vie intime de la noblesse de cette époque, et dans un intérieur somptuaire. Chacun des époux articule des accusations piquantes qui devaient amuser la galerie. — (Cat. Voisin, n° 7,476).

V. *Domont*.

497. — Théophile Mandar, écrivain et traducteur d'ouvrages anglais, vice-président de la section du Temple en 1792, né à Marines, près Pontoise. — L. a. s. au libraire Dentu ; Paris, 24 avril 1812, 3 p. in-4°. 4 fr.

Relative au littérateur Griffet de la Beaume. — (*Revue des Autogr.*, n° 184).

498. Marly-le-Roi. — Louis de Ruzé, ingénieur du roi et contrôleur de ses Bâtiments tant à Saint-Germain-en-Laye qu'à Marly. — Quittance signée de ses appointements, datée de Versailles, le 3 mai 1686. 2 fr. 50. — (Cat. Voisin, n° 9,636).

499. — Jérôme Phélypeaux, comte de Pontchartrain, secrétaire d'État (1674-1747). — Let. sig.; Marly, 8 août 1714, 2 p. in-fol. 6 fr.

Belle lettre relative à Mathurin, « détenu au fort de Sainte-Marguerite depuis vingt-cinq ans pour fait de religion ». — (*Revue des Autogr.*, n° 153).

500. — Marie-Marguerite Morin, maréchale d'Estrées, femme de Jean, vice-roi d'Amérique, morte en 1714. — L. a. s. à M. de Courcelles, écuyer de la duchesse de Bourgogne; Marly, 1 p. 1/2 in-4°.

Curieuse lettre. « Je croys, Monsieur, que vous ne me refusseres pas de me preter pour de main, à deux heur a pres midy, un attelage de Mme la duchesse de Bourgongne. » Elle a l'autorisation de la duchesse et du maréchal de Tessé. — (Vente Eug. Charavay, 5 février 1890).

501. — Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, secrétaire d'État des affaires étrangères (1665-1746). — 2 let. aut. sig. Marly, 1710 et 1711, 4 p. in-4°. 4 fr. — (Cat. Voisin, n° 2,733).

502. Marly. — Le P. de Jouvancy, jésuite, auteur d'une Histoire de la Société de Jésus (1643-1719). — L. a. s. à l'abbé Boutard; 16 nov., 1 p. in-8° obl. Ecornée. 15 fr.

Jolie lettre où il le félicite de sa belle ode sur Marly. « La copie que vous en faites surpasse l'original. » — (*Revue des Autogr.*, n° 186).

503. — Louis XV. — Pièce avec 11 lignes aut. sig.; Marly, 20 nov. 1730, 1 p. 1/2 in-4°.

Très curieuse pièce contenant l' « Etat de ceux à qui sa majesté a permis qu'il fut accordé des Passe-partout pour Versailles. » — (Vente Eug. Charavay, 5 mars 1890).

504. — Machine de Marly. — Manuscrit original; 8 sept. 1793, 34 p. in-fol.

Intéressant document. C'est l'inventaire de la machine de Marly dressé par les commissaires chargés de l'aliénation des biens de la ci-devant liste civile. — (Vente Eug. Charavay, 13 avril 1888).

505. Marly-la-Ville. — Papin, curé de Marly-la-Ville, député du Clergé de la Prévoté et vicomté de Paris aux États-Généraux. — L. a. s. à M. Agasse, son cousin; 20 janv. 1790, 1 p. in-4°. Rare. 5 fr.

Curieux document. Papin annonce à son parent que sa motion contre la flétrissure attachée à la famille des condamnés, a été admise et décrétée. — On sait que les frères Agasse furent condamnés à mort et exécutés pour fabrication de fausses lettres de change. La lettre de Papin est adressée à Agasse jeune, frère des condamnés, qui était imprimeur et propriétaire du *Moniteur*. — (Catalogue Voisin, n° 3,396).

506. Marnes. — Linguet, célèbre avocat et publiciste, né à Reims en 1736, guillotiné en 1794. — L. a. s.; Paris, déc. 1793, 3 p. 1/2 in-fol. 25 fr.

Importante lettre. Il se plaint d'être enfermé à la Force depuis le mois de sept. 1793; il ne peut être considéré comme suspect : « Ma conduite, depuis la Révolution, et même ma vie entière en est une (preuve) non moins authentique.

Je sais que plusieurs d'entre vous avaient été prévenus contre moi par des calomnies : ma profession d'autrefois (celle de publiciste), les circonstances orageuses où je l'ai exercée ; le scrupule même et, j'ose le dire, l'énergie avec laquelle j'en ai rempli les devoirs, enfin la rivalité à laquelle je n'ai donné que trop de prise par quelques succès, m'ont fait de nombreux ennemis... Si vous vous êtes procuré un seul renseignement exact sur ma vie, vous devés être maintenant bien convaincus que la troisième Bastille où je suis détenu par votre ordre, est plus injuste, plus tyrannique que les deux premières. » Il rappelle encore qu'il est officier municipal du village de Marnes, près Sèvres.— (*Revue des Autogr.*, n° 159).

507. Maubuisson. — Marie de Pisseleu, abbesse de Maubuisson, sœur de la duchesse d'Étampes, maîtresse de François Ier. — Pièce sig. sur vélin ; 16 août 1542, in-4° obl. 6 fr. — (Id., n° 147).

508. — Marie de Montmorency, abbesse de N.-D. la Royal dict Monbuison. — P. s., 10 déc. 1545, 1 p. in-8° sur parchemin. 12 fr.

Quittance à Jean Desmarest, vicomte et receveur d'Arques, de 12 l. p., pour une rente amortie. — (Catal. Saffroy, n° 10, pièce 13,385).

509. — Jacqueline-Marie-Angélique Arnauld, célèbre abbesse de Port-Royal, qu'elle réforma, d'abord abbesse de Maubuisson, sœur d'Antoine Arnauld (1591-1661). — L. a. s. à la Révérende Mère (Agnès), prieure de Port-Royal ; Maubuisson, avril 1641, 2 p. in-fol., cachet. Très rare.

Magnifique et importante lettre. Elle a appris que le duc de Longueville voulait créer sa sœur Catherine-Angélique coadjutrice (de Maubuisson), avant de retourner à l'armée. « Je m'estimerais heureuse, non seulement qu'elle fut coadjutrice, mais abbesse tout à fait, et que je m'en pusse retourner mourir au lieu où Dieu m'avoit apellée ». Elle se méfie des mœurs et de l'esprit de sa sœur, et ne veut pas « contribuer jamais à la mettre en cette charge sy je ne voyois un changement que Dieu seul peut faire ». La sœur Catherine et les religieuses de son parti parlent de l'envoyer réformer une petite abbaye, mais indifférente aux grandeurs et aux petitesses, elle craint seulement d'offenser Dieu. Si le duc de Longueville connaissait, comme elle, sa sœur Catherine, il se garderait de « contribuer à une chose si préjudiciable au service de Dieu ». Cette lettre semble prouver que la mère Angélique tenait à être abbesse, tout en disant : Que ce calice s'éloigne de moi ; sa mère venait de mourir à Port-Royal, où elle était religieuse depuis douze ans, elle pouvait désormais, sans blesser les sentiments de la nature, diriger de nouveau les religieuses qu'elle avait réformées ; l'année suivante, elle fut élue, malgré ses protestations. — (Vente Eug. Charavay, 18 avril 1887).

Nota. — L'auteur de cette rédaction, que nous avons rigoureusement respectée, a fait une confusion. Catherine-Angélique d'Orléans-Longueville était la sœur du duc, et non de la mère Angélique Arnaud. Placée à Maubuisson comme religieuse pendant que la mère Angélique y établissait la réforme, elle fut peu de temps après promue abbesse.

510. — Diane d'Estrées, sœur de la Belle Gabrielle, veuve de Jean de Montluc, seigneur de Balagny, maréchal de France. — Acte notarié, daté de 1605, portant la signature autographe de Diane d'Estrées. — Angélique d'Estrées, abbesse de Maubuisson. Acte notarié, daté de 1602, revêtu de sa signature autographe. — Ens. 2 pièces. 3 fr. — (Cat. Voisin, 1895, n° 18,112).

511. — Relations de la vie de la Mère des Anges et de sa con-

duite pendant qu'elle a esté abbesse de Maubuisson, dans les grandes persécutions que les Pères de l'ordre de Cisteaux lui ont faites, vingt-deux ans durant, 2 vol. — Relations de la conduite particulière de chaque abbé et religieux qui ont eu part à celle de Maubuisson, des traverses qu'ils ont faites à la Mère des Anges pendant 22 ans. Dans lesquelles on voit la vertu, la sagesse et la grande humilité de cette Mère, 1 vol. — Ens. 3 vol. in-4° mar. noir, dos orné, fil. et fleurons, tr. dor. (Rel. anc.).

Beau manuscrit du XVIII[e] siècle, d'une très bonne écriture. Mémoires très curieux écrits par une religieuse de Port-Royal, fille de Madame de Brévis, sur les documents fournis par la Mère Angélique.

(200 fr. cat. Techener, 1893, n° 6,324). — (80 fr. cat. Lemallier, 38, rue de Châteaudun, oct. 1896, n° 5,263). — On sait que les *Relations* de la sœur Eustochie de Brégy ont été éditées. Cf. *Bibliographie pontoisienne* de Léon Thomas.

512. — Louise-Hollandine de Bavière, princesse Palatine, fille de l'Électeur Palatin Frédéric V et d'Élisabeth d'Angleterre, tante des deux rois d'Angleterre, Charles II et Jacques II ; elle se fit catholique en 1658, sous le nom de Louise-Marie et devint abbesse de Maubuisson (1626-1709). — Pièce sig. sur vélin ; Maubuisson, 12 juin 1675, in-8° obl., cachet. 8 fr. — *(Revue des Autogr.*, n° 168).

513. — La marquise de Maintenon. — Let. aut. (à l'abbé Gobelin, son confesseur) ; 27 octobre (1688), 4 p. in-4°. 60 fr.

Belle et très intéressante lettre. Elle regrette qu'il ait prêté l'oreille aux récriminations de Madame de Brinon, supérieure de Saint-Cyr : « J'escoutay avec assez d'estonnement que vous me dissiés qu'elle ne cederoit pas à ma faveur et à ma puissance... Ce n'est pas moy qui veux mettre le desordre dans Saint-Cir... c'est moy qui y presche la régularité et... je ne connois rien que je puisse me reprocher qu'un peu trop d'impatience de deffauts qui y sont et d'avoir trop souffert du relachement de M[me] de Brinon qui a gasté les dames au point qu'elles m'ont dit elles-mesmes qu'elles avoient une extrême peine à obeir presentement à la sous prieure. » Il faut donc la changer ; c'est l'avis de M. Joli, du père La Chaise, de l'abbé des Marais. M[me] de Maintenon est décidée à une lutte ouverte (M[me] de Brinon dut se retirer à Maubuisson en décembre 1688). — (Id., n° 159).

514. Médan. — Pièce sig. par Guy Bourdin de Morogues, seigneur de Médan ; Paris, 17 avril 1638, 4 pages in-fol.

Contrat de mariage de Claude Incelin, chirurgien-barbier, fils de Jacques Incelin, avec Marie Le Vert. Parmi les témoins, figurent Guy Bourdin de Morogues et Jacques de Monsigot, avocat au parlement de Paris. — (Vente Eug. Charavay, 13 mai 1891).

515. Ménerville. — Pinson de Menerville (famille). 7 Registres et cahiers in-fol. datés de 1697 à 1789. — Inventaires mobiliers et appositions de scellés, faits après les décès de Marie Pouette, épouse de René Pinson, sieur de Menerville, argentier de la Maison de M[me] la Dauphine, — de Louis-René Pinson de Menerville, ancien trésorier de la Petite Écurie du Roi. — etc... (Dossier volumineux et intéressant). 25 fr.

Le plus ancien personnage de cette famille, cité dans les actes du XVIIe siècle, se nommait Jean Pinson, contrôleur du Régiment des Gardes du Roi, et intendant des Maisons et affaires de Mme la duchesse de Portsmouth.

On a joint encore à ces registres, une liasse volumineuse de papiers d'affaires, quittances et mémoires relatifs à des travaux exécutés, de 1782 à 1785, dans une maison sise à Gentilly, appartenant à Louis-René Pinson de Menerville, déjà nommé.

Tous ces registres, dont la plupart sont très volumineux, contiennent des détails intéressants sur la famille de Menerville, sa fortune, ses propriétés, le mobilier, etc., etc. — (Cat. Voisin, 1895, n° 16,872).

516. MÉRIEL. — Ph. de Magneville, garde du sceau de la vicomté de Rouen, certifie que Simon du Faïel, procureur du couvent du Val Notre-Dame, reconnaît avoir reçu de S. de Bagneux, vicomte de Rouen, 12 l. 10 s. t., quartier d'une somme que lesdits religieux prennent sur les Halles de Rouen. 1359. 4 fr. — (Catal. Saffroy, n° 8, pièce 10,990).

517. MESNIL-AUBRY. — Parein, général de la Révolution, vainqueur de la Bastille, accusé dans la conspiration de Babeuf, né au Mesnil-Aubry en 1755, mort en 1831. — Pièce sig. avec 3 lig. aut. comme chef de l'Etat-major général de l'armée des Côtes de Brest; Rennes, 14 fructidor an II, 1 p. in-4° obl., vignette, cachet. Congé militaire. Rare. 10 fr. — (*Revue des Autogr.*, n° 189).

518. MESNIL-VERCLIVES. — Louis-Pierre-Edouard Bignon, homme d'Etat, diplomate et publiscite, né à la Meilleraye (S.-Inf.) en 1771, m. 1841. — 8 lettres autographes signées à divers (1811-1822), 12 pages pet. in-4°. 5 fr.

Correspondance intéressante. Quatre de ces lettres, adressées à Mme de la Magdeleine, datées de Verclives, près Ecouis (Eure) sont tout à fait charmantes. — (Catal. Voisin, 1896, n° 19,946).

519. MEUDON. — Enlart, député du Pas-de-Calais à la Convention. — Pièce sig., sign. aussi par le conventionnel Deydier; Meudon, 21 ventôse an III, 1 p. 1/2 in-fol., tête impr., vign. 5 fr.

Intéressante pièce écrite pendant leur mission à Meudon. — (*Revue des Autogr.*, n° 183).

520. — Le poète Laya (1761-1833). — L. a. s.; Meudon, 15 oct. 1827, 2 p. in-4°. 6 fr.

Belle et intéressante lettre toute relative au théâtre, sur lequel il entre dans de curieuses considérations. « La guerre d'inertie que l'on fait en ce moment à la tragédie est une guerre anti-nationale qui ne peut durer. » — (*Revue des Autogr.*, n° 162).

521. — La princesse Charlotte de Rohan-Rochefort, maîtresse du duc d'Enghien, qui fut arrêté chez elle. — 1° Let. aut., 1 p. in-18°. — 2° Let. aut. en post-scriptum à la fin d'une lettre en partie

aut. de sa mère, la princesse de Rohan-Rochefort, née d'Orléans de Rothelin à « son cher Camille » ; au Val-sous-Meudon, 25 août 1817, 3 p. in-4°. Intéressante lettre intime. — 3° L. a. s. de sa mère au citoyen... ; Versailles, 13 ventôse an II, 3 p. in-4°.

Touchante épître sur sa triste situation pendant la Révolution. Elle demande justice ; c'est à grand peine qu'elle a pu obtenir sa liberté provisoire ; elle ne doit pas être regardée comme la femme d'un émigré, ayant divorcé en temps utile, suivant la loi. Elle s'apitoie sur le sort de ses deux fils, incarcérés à Paris, et s'offre, en termes émus, à prendre leur place « comme otage et caution », tenant plus à leur liberté qu'à la sienne. Elle ajoute : « Fière de leur innocence, je m'offre avec charme pour eux, désirant de préférence être victime de l'injustice humaine, trop heureuse de les sauver et de les voir libres à ce prix ! » — (Vente Eug. Charavay, 21 février 1891).

522. — Le sculpteur Pradier (1790-1852). — L. a. s. à un ami à Nîmes ; (Paris, mai 1848), 2 p. in-4°. 12 fr.

Très intéressante lettre écrite quelques jours après le 15 mai. « Paris est dans la plus parfaite tranquilité, demain, en conséquence nous allons manger une matelotte au Bas-Meudon, en réjouissance du bien qui va naître de la mort du dragon à la gueule de sang qui troublait l'avenir et le présent ». — (Id., n° 166).

Meulan. — V. *Triel*, 1476.

523. — Déclaration de Philippe Le Bel aux maire et pers de Meulan sur la compagnie de la hanse contre celle de Paris, 1309, manuscrit du 17e siècle. 3 fr. — (Catal. Saffroy, n° 8, pièce 10,921).

524. — Pièce sur vélin, après la Saint-Laurent, 1343, double in-fol. 25 fr. — *(Revue des Autogr.*, n° 167).

Fragment d'un rouleau de compte relatif aux vicomtes d'Orbec et de Beaumont-le-Roger. Les dépenses du receveur y sont énumérées ; il y est parlé de Jean IV, comte d'Harcourt, tué à Crécy, d'Amaury de Meulan, seigneur du Neubourg, de Jean, sire de Ferrières, chevalier du comte d'Alençon, Charles III.

525. — Pièce sur vélin ; 30 avril 1370, in-4° obl. 6 fr.

Quittance de Pierre de Sermoises, capitaine de Meulan (fait prisonnier au combat de Bourg-la-Reine, avant le traité de Brétigny, 1360), à Jacq. de Pontoise, receveur des aides à Mantes pour une année de gages, comme capitaine de Meulan. — (Ibid).

526. — 2 pièces sur vélin ; Meulan, 28 mars 1391 (1392), in-4° obl. 6 fr.

Quittance de Guillemin de Jumeauville, serrurier de Mantes, à Nicolas de la Heze, receveur de Meulan, de 4 l. par. « pour avoir reppareillié... le gripl de fer de la huche des estangs dudit lieu de Meullent et y avoir meiz deux couplеaux de fer à asseoir le guichet de ladite huche et pour y avoir mis deux serrures de fer à bosse pour icelle huche fermer et pour avoir queiz et livré troiz milliers de clou pour icelle huche cheviller et later. » — Ensemble l'attestation de ce travail par Robert de Breval, « maistre des euves de charpenterie du Roy nostre sire es villes et chastelleries de Mante et de Meullent. » — (Cat. Saffroy, n° 10, pièce 13,962).

527. — Loys de Meullent, chevalier, confesse avoir reçu la

somme de 250 francs d'or, pour les gages de sa compagnie, sous le gouvernement de M. Loys de Sancerre, maréchal de France. — Document original sur parchemin, daté du 26 février 1390. 4 fr. — (Catal. Voisin, 1894, n° 13,820).

528. — Harlay de Sancy, surintendant des finances sous Henri IV, ambassadeur en Angleterre, colonel général des Suisses (1546-1629). — L. a. s. à Gaspard de Schonberg ; 1594, 1 p. 1/2 in-fol. 25 fr.

Lettre historique importante sur les négociations de Henri IV avec les Ligueurs, après la soumission de Paris et de Rouen. Pour plaire à la princesse de Condé, (Charlotte de la Trémoille), Henri IV se rendra à Meulan pour y négocier avec le duc de Mayenne. « Quant au particulier des aultres, comme entre aultres de Rosne (l'un des meilleurs capitaines de la Ligue) et de Villars (Brancas, gouverneur de Rouen), il estime beaucoup plus à propos de leur donner la récompense en argent. » (De Rosne eut une pension annuelle de 54,000 livres). Il parle aussi des propositions de François d'O, l'un des chefs du Tiers Parti et d'Harlay de Champvallon. — (*Revue des Autogr.*, n° 155).

529. — Ordonnance de Bertier de Sauvigny, intendant de la Généralité de Paris, du 28 juin 1757, pour le rétablissement des ponts de la ville de Meulan, par les soins de Jacques Aubé, bourgeois de Mantes, qui accepte les conditions de la soumission faite à ce sujet. (Paris, 1757), in-4° de 8 pag. 3 fr. — (Cat. Voisin, anc. série, n° 17,077).

530. — Brevet de barbier-perruquier-baigneur-étuviste à la résidence de Meulan. — Pièce du XVIIIe siècle sur parchemin, 1 page in-fol. obl. 3 fr. 50. — (Catal. Voisin, 1896, n° 22,181).

531. MÉZY. — Acte notarié du 24 mars 1684, contenant vente par Gabriel Portail, seigneur de Fresneau, Granvalle et autres lieux et dame Marguerite Le Clerc de Lesseville, son épouse, à Joseph Le Clerc de Lesseville, seigneur de Thun (paroisse de Meulan), Evesquemont, Mézy-sur-Seine et autres lieux, de tout ce qui appartient aux vendeurs dans les fiefs. terres et seigneuries de Thun, Evesquemont, Mézy, etc. — Expédition sur parchemin, formant 3 pages gr. in-4°. 3 fr. — (Catal. Voisin, n° 14,482).

532. MONTESSON. — Arrêt du Parlement du 13 avril 1767, qui condamne Berard, curé de Montesson, et son vicaire, au bannissement, comme perturbateurs du repos public. (Paris, 1767), in-4° de 3 pages. 1 fr. 50. — (Catal. Voisin, n° 14,608).

533. — Notice historique sur les terres et seigneuries de la Borde et de Montdidier (1489-1780), par la baronne A. de Girard-Vezenobre. Paris, 1877 ; br. in-8° de 24 pages. 1 fr. 25. — (Ibid., n° 14,738).

534. Montfort-l'Amaury. — Jeanne de Jambes (ou Chambes), dame d'honneur d'Anne de Bretagne, fille du baron de Montsoreau, femme de Jean de Polignac. — Pièce sig. sur vélin ; 14 oct. 1506, in-8° obl.

Quittance de Raoul Hurault, receveur général des finances de la reine Anne de Bretagne, de 3,940 l. 3 s. 4 d., revenu du grenier à sel de Montfort-l'Amaury, dont la reine Anne lui a fait don. — (Vente Eug. Charavay, 21 mai 1892).

535. — Quittance de rentes de 58 écus, au nom de Jean de la Salle le Jeune, écuyer, seigneur de Carrières et de Puissieulx en France, représentant Jean de la Salle l'aîné, capitaine de Saint-Germain-en-Laye ; Pierre de Herville, chevalier, seigneur de la Grange du Bois, gouverneur du comté de Montfort-l'Amaury, et de Jean du Belloy, gouverneur du Crotoy. Parch. 25 mai 1585. 3 fr. 50. — (Cat. Saffroy, n° 10, pièce 13,921).

536. — Le maréchal de Vauban (1633-1707). — Pièce signée, sig. aussi par le chancellier Phélypeaux de Pontchartrain, Marie de Meaupou, son épouse, Mme de Roye de La Rochefoucauld, etc. ; 26 déc. 1701, 6 p. in-fol. 20 fr.

Contrat de mariage de Nicolas Bertrand, chef d'office du chancelier de Phélipeaux de Pontchartrain avec Marguerite Bazin, veuve d'un exempt en la maréchaussée de Montfort-Lamaury. — (*Revue des Autogr.*, n° 162).

537. — Joseph-Nicolas, chevalier de Champeaux, co-administrateur de l'Ile de France, député du clergé pour le baillage de Montfort-l'Amaury, et à la Constituante, vicaire général de Rodez, curé de Montigny le Bretonneux, né à La Chaume (Côte-d'Or), en 1763. Lettre aut. et s. 1 page in-4°. S. d. 15 fr.

Demande en faveur de Bertrand de Beauvoir, neveu du général et des trois frères Champeaux. On a joint son portrait par Déjabin. (Cf. *n° 99 suprà*). — (Cat. Saffroy, n° 10, pièce 13,914).

538. — Le *patriote* Palloy, architecte, qui prit part à la prise de la Bastille et à sa démolition (1754-1835). — L. a. s. à un de ses Apôtres de la liberté (chargé de porter dans les départements les petits modèles de la Bastille et de présider à leur inauguration) ; 12 décembre 1791, 4 p. in-4°. 15 fr.

Relative aux inaugurations d'Étampes, de Montfort et de Versailles. — (*Revue des Autogr.*, n° 187).

539. Montgeron — Jollivet, député à l'Assemblée législative pour le département de Seine-et-Marne, né en 1753. L. a. s. aux membres du Comité de sûreté générale. 5 nivôse an II, 1 p. in-fol. 8 francs.

Détenu aux Carmes, il demande la levée des scellés sur ses papiers et sa biblio-

thèque; ses travaux sur les impôts, les contributions, les poids et mesures, son mesurage de la route de Montgeron à Melun comme base des triangles de la méridienne; son patriotisme, etc., sont autant de raisons à sa mise en liberté. On a joint une autre demande de libération du 24 brumaire an II (copie), et sa nomination de Conseiller d'Etat, copie aut. s. de lui-même. — (Catal. Saffroy, n° 10, pièce 13,382).

540. — L. a. s. du duc d'Otrante, fils de Fouché, à Lémontey; Mongeron, près et par Villeneuve-Saint-Georges, 5 juillet 1825, 1/2 p. in-8°.— (Vente Eug. Charavay, 21 mai 1892).

541. MONTLHÉRY. — 2 pièces sur vélin; Montlhéry, 17 et 23 mai 1563, in-8° et in-fol. obl.

1° Vente par des habitants de Janvry (près de Limours) à l'église Saint-Julien-de-Villejust (près de Palaiseau) de terres sises audit Villejust; — 2° Location par Augustin Régnier à François Lebas de terres sises audit Villejust.— (Vente Charavay, 29 mai 1886).

542. MONTLIGNON. *(Voir n° 102 suprà)*. — Jean Mauduit de Larive, tragédien du XVIIIe siècle et écrivain sur son art, correspondant de l'Institut (1747-1827). — 1° L. a. s.; Montlignon, 6 mai 1816. 1 p. in-fol. Curieuse. — 2° L. a. s. de Mme de Larive, née Servandoni d'Hannetaire, actrice distinguée, femme du précédent, à Grandmesnil, à Orsay; 12 juillet 1782, 2 p. in-4°. 15 fr.

Belle et curieuse lettre, « La Comédie, cette charue mal attelée, ne saurait fixer trois représentations de suite. Ceux qui veulent ne peuvent pas, ceux qui peuvent ne veulent pas; mon mari qui peut et qui veut, se trouve chargé comme un cheval de bat. » — *(Revue des Autogr.*, n° 155).

543. MONTMAGNY. — Souscription de 20,000 livres de rente par la famille Thomé de Montmagny, 1720. Chaque pièce in-4°. 2 fr.

Louis Thomé, capitaine au régiment de Foix. André Romain Thomé. Fr. Paradis, veuve de Pierre Thomé. — (Cat. Saffroy, n° 10, pièce 13,966).

MONTMORENCY. — V. *Conflans-Sainte-Honorine*, 1401.

544. — Jean Le Laboureur, historien et généalogiste, né à Montmorency en 1622, mort en 1675. — L. a. s.; Montmorency, 19 oct. 1668, 2 p. in-8°, cachet. 15 fr.

Toute relative à la famille de Coetquen. — *(Revue des Autogr.*, n° 154).

545. — Oratoriens de Montmorency. 4 pièces in-fol. sur parch. 1675-1689. 10 fr.

Renvoi devant la chambre des requêtes avec Fr. Prévôt, curé de Soisy. Admission dans leur sein de Fr. de Lorme. — Mandement du roi qu'ils paient aux Feuillants de la rue Saint-Honoré ce qu'ils leur doivent. — Refus de recevoir en une prébende de leur église Simon Lebligle, clerc de Troyes.— (Cat. Saffroy, n° 10, pièce 13,965).

546. — Trois mémoires publiés dans la cause entre Louis Compagnot de Talan, avocat en Parlement, et Jacques Mathas,

procureur fiscal du Duché d'Anguien, et M. le Duc (d'Enghien) (Paris, 1723), 3 pièces in-fol., formant 65 pages. 4 fr.

Documents intéressants sur une maison appelée Hermitage, appartenant au roi et située près de la ville d'Enghien, autrefois Montmorency. L'un de ces mémoires contient un plan gravé des lieux contentieux. — (Cat. Voisin, n° 3,180).

547. — De Lacondamine, célèbre savant et voyageur, de l'Académie française (1701-1774). — L. a. s. (au Dr Arthur, à Cayenne); Montmorency, 22 juin 1746., 4 p. in-4°.

Il se plaint du ministre Maurepas qui ne le récompense ni le paye. « Notre manuscrit du P. Magnin est resté au même état; si je l'avois abandonné aux Jésuites, ils en auroient fait un ouvrage nouveau et nous n'en aurions plus été maîtres, ny rien tiré. » — (Vente Eug. Charavay, 16 mai 1887).

548. — J.-J. Rousseau. L. a. s. *(voir n° 390)* au pasteur Sarrazin, à Genève; Montmorency, 29 nov. 1756, 2 p. in-4°.

Intéressante épître toute relative à sa Lettre sur les spectacles :
« Quand j'ose élever ma faible voix sur les dangers du théâtre, je ne fais que répéter les maximes de nos Pasteurs dont nous devrions mieux profiter. Quand je montre le désordre qu'un pareil établissement causeroit dans notre constitution, je ne fais que répéter ce que tous les Genevois sages et raisonnables ont pensé et dit avec moi. » — (Vente Eug. Charavay, 14 avril 1886).

549. — Louise d'Esclavelle de La Live, marquise d'Epinay, femme célèbre du XVIIIe siècle, l'amie de J.-J. Rousseau. Let. aut. à Jeanne Quinault, la célèbre actrice); (vers 1775), 1 p. in-4°. 16 fr.

Minute de lettre inachevée où elle s'explique d'être demeurée deux mois sans lui écrire : « N'allés pas dire que j'ai des rats... le fâcheux est qu'ils ne sont que dans ma basse-cour. » Ils font la guerre aux poulets, et Mme d'Epinay demande la recette d'une poudre pour s'en débarrasser. — (*Revue des Autogr.*, n° 186).

550. — La célèbre tragédienne Rachel *(voir n° 108)*. — L. a. s. à sa mère; (Toulouse, août 1840), 3 p. in-8°. 35 fr.

Elle vient de jouer Adrienne Lecouvreur : « Ma santé est en ce moment bien; il ne fait presque pas chaud à Toulouse; c'est du bonheur, car la chaleur, surtout du midi, m'accable entièrement. Mes succès se suivent comme par enchantement : avec la représentation de ce soir, j'aurai donné en cinq jours quatre tragédies; les recettes ne sont pas aussi belles qu'elles pourraient être; mais alors je me rattrape sur la quantité. » En rêve elle a cru être volée de 70.000 francs; aussitôt éveillée, elle a couru à son secrétaire et y a trouvé 15 sois de plus que son compte. Elle se plaint de l'écriture illisible de son frère Raphaël et de ses enfants; elle « n'est lisible que lorsqu'ils ont quelque chose à me demander; cela n'est pas aimable. » Elle brûle de « manger une soupe aux choux de Montmorency. » — (*Revue des Autogr.*, n° 153).

551. — Talleyrand. — L. a. s. (à Elisa Bonaparte); Paris, 10 avril, 2 p. in-4°. 18 fr.

Magnifique lettre relative au mariage projeté de Mlle de Souville, dame d'honneur d'Elisa Bonaparte, avec M. de Foresta. Il lui demande son approbation. Curieux détails. — (Id., n° 170).

552. — Target, célèbre avocat, qui refusa de défendre Louis XVI, (1733-1806). — Extrait des registres des délibérations de la commune de Montmorency, constatant que le 29 avril 1793, le citoyen Target a comparu au greffe de la Municipalité et, qu'en conformité de la loi, il a déclaré être arrivé en ladite ville, le 27 avril, présent mois, avec la citoyenne Target, son épouse, son enfant et deux domestiques. — Document formant 2 pages petit in-4°, revêtu de la signature du maire de Montmorency. 3 fr.—(Cat. Voisin, n° 16,910).

553. FAMILLE DE MONTMORENCY *(voir nos 105, 250 à 252 et 73, 74, 82).* — Le connétable Anne de Montmorency (1492-1567). — 4 let. sig., dont 2 avec la souscription aut. au comte du Lude (Jean de Daillon, sénéchal d'Anjou, lieutenant général en Guyenne); (1552-1556), 6 p. in-fol. 80 fr.

Importantes lettres historiques, dont voici une analyse sommaire: Devant Damvilliers (Meuse), 6 juin 1552. — La reine (Catherine de Médicis) et le conseil du roi l'indemniseront des frais qu'il a faits « pour l'armement, equipaige et advitaillement du gallyon de Bordeaulx. » — L'argent perçu pour le « remontaige » des cloches servira à défendre la frontière de Guyenne, le duc Maurice de Saxe a forcé et prins le pas de l'Escluse (Tyrol) et deffaict (à Reutte) quatorze enseignes de gens de pied qui le gardoient, dont il en print neuf et a envoyé cinq au roy (Henri II), marchant oultre vers Ispruch (Inspruck). Quoy voyant, l'empereur (Charles-Quint) et le roy des Rommains (Ferdinand) son frère en seroient deslogez à mynuict, sans trompette, avec fort grand effroy, s'estans retirez dedans une place fort qui est par dellà sur le chemin du pays d'Autriche (Carinthie). » Le sultan Soliman le Magnifique, s'apprêterait, avec 40,000 chevaux, à envahir la Hongrie et la Transylvanie; sur mer, 150 galères, commandées par le dey d'Alger, menacent les côtes d'Italie et pourront servir la cause du roi contre l'empereur. — Devant Ivoy (Carignan), 21 juin 1552. — « J'ai vu la prinse que le capitaine Corset a faicte près l'isle Dieu avecques le gallion, de Bordeaulx. » Charles-Quint a beaucoup de peine à armer ses galères, car il paye bien difficilement ses troupes au Pays-Bas, en Piémont, dans le duché de Parme. Une diversion n'est pas à craindre sur les côtes de Languedoc, car les galères du dey d'Alger et de Soliman le Magnifique font diversion sur l'Italie; le royaume de Naples s'est soulevé et Henri II envoie le prince de Salerne au secours des rebelles. La diète de Passau accordera plus aux protestants qu'aux catholiques allemands. Le siège d'Ivoy ne sera pas long, M. de Vendôme va défendre la Picardie. — Fontainebleau, 30 juin 1556. — Le jeune Alsatte, échappé du Château-Vieux, sera renvoyé à Bordeaux sous bonne garde. Les officiers du roi à Dax ont l'ordre de « procéder contre les sorciers et sorcières qui se trouvent par delà. » Le parlement de Bordeaux jugera des prises faites en mer sur les sujets de Charles-Quint. — Fontainebleau, 27 août 1556. — Ordre de mise en liberté du fils du duc de Vergne, espagnol arrêté à Bayonne, Henri II et Catherine de Médicis, par Vallery et Vauduisant (Yonne), gagnent Paris. — (*Revue des Autogr.*, n° 168).

554. — François, duc de Montmorency, maréchal de France, qui conclut en 1572 une ligue offensive et défensive avec la reine Élisabeth, fils aîné du connétable. — L. a. s. à Henri III, Belpech, 18 décembre (1576), 1 p. 1/2 in-fol. 35 fr.

Lettre historique. Il lui annonce qu'il essaie de ramener le roi de Navarre, qui s'était échappé de la Cour et luttait dans le Midi contre le roi avec le duc d'Alençon et le comte de Damville, mais il n'a pas réussi à le convaincre.

555. — **Marie de Montmorency, abbesse de Maubuisson, sœur du connétable, fille de Guillaume de Montmorency et d'Anne Pot de Saint-Pol. — Pièce sig. sur vélin ; 7 oct. 1542 ; in-4° obl. 6 fr.**

Quittance à René Robillard, receveur de Gisors, de 27 l. 7 s. 4 den. parisis 1 den. t. rente annuelle due à son monastère. — (*Revue des Autogr.*, n° 191).

556. — **Henri Ier, duc de Montmorency, connétable de France, qui accompagna Marie Stuart en Écosse, gouverneur du Languedoc, mort en 1614. — Lettre sig. au comte Rhingrave (J.-Ph. de Salm); Paris, 20 sept. 1558, 1 p. in-fol. 20 fr.**

Il lui annonce que le roi l'envoie en Piémont sous les ordres du comte de Brissac. — (Id., n° 157).

557. — **François, duc de Montmorency, maréchal de France, fils aîné du connétable (1530-1579). — Pièce sig. sur vélin ; faubourg Saint-Germain-des-Prez-lez-Paris, juillet 1561, in-4° obl., cachet en partie conservé. 12 francs. — (Id. n° 166).**

558. — **Diane de France, fille légitimée de Henri II, femme de François de Montmorency (1538-1619). — L. a. s. à la Reine, 1566, 1 p. in-fol. Belle lettre. Rare. 15 fr. — (Id. n° 167).**

559. — **L. a. s. à Henri III ; (1584), 2 p. in-fol. 30 fr.**

Elle lui recommande les deux fils et la fille de feu René de Senicourt, seigneur de Sesseval, marié à Renée d'Estampes, fille de Jacques, seigneur de Valençay, et de Jeanne Bernard d'Estiau en Anjou. Jusqu'à leur majorité, leur oncle, Jean d'Estampes Valençay, pourra commander la capitainerie de Beauvais ; M. d'Agincourt aurait l'intérim de leur compagnie de gens d'armes. — (Id., n° 160).

560. — Pièce sig. par Bertrand de Rabastens, vicomte de Paulin; Castres (Tarn), 25 janvier 1576, in-fol. obl. 10 fr.

Quittance à Etienne Guiraud, bourgeois et habitant de Réalmont (Tarn), receveur général pour les réformés des diocèses d'Albi, Castres, Lavaur, Saint-Pons de Thomières, d'un reliquat de 69 l. 10 s. t. sur la prévôté dudit Réalmont; Paulin prend dans la pièce le nom de « commandant generallement pour le service du roy et soustien des eglizes réformées » en l'absence du maréchal de *Montmorency Dampville*, gouverneur de Languedoc, représentant le roi de Navarre (Henri IV) et le prince de Condé ; il y est fait allusion au « massacre » de la Saint-Barthélemy et à la reprise des armes par les protestants. — (Id., n° 178).

561. — Madeleine de Savoie, femme du connétable Anne de Montmorency. — Let. sig. avec la souscription aut. à Jean de Foresta, président du Parlement d'Aix ; Chantilly, 6 juin 1583, 1 p. in-4°. 15 fr.

Elle lui demande de l'aider ainsi que le comte de Tende dans son procès contre le duc de Mayenne ; elle le prie de se « souvenir de l'amytié que feu monsieur le connestable et moy vous avons toujours portée. » — (Id., n° 174).

562. — Henri II, duc de Montmorency, maréchal de France, vice-roi propriétaire de la Nouvelle-France (Canada), décapité à Toulouse devant la statue de Henri IV, son parrain, le 30 oct. 1632. — Let. sig. à M. de Gaultier, gouverneur de Peccais (Gard) ; Pézenas, 26 sept. 1615, 1 p. in-4°. 15 fr. — (Ibid.).

563. — François de Montmorency, baron de Fosseux, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur du Gévaudan. — Pièce sig. ; Mende (Lozère), 5 juin 1596, 1 p. in-4°, cachet. Légères taches. 8 fr.

Commission au gendarme de Rignac pour arrêter, selon les ordres du connétable (Henri I, duc de Montmorency), ceux qui, sans ordres ont quitté « sa cornette » à l'armée du Roi. — (Id., n° 177).

564. — L.-Fr. de Montmorency, seigneur de Bouteville, bailli et gouverneur de Senlis, vice-amiral de France, mort le 20 mars 1615. — Pièce sig. sur vélin ; 4 fév. 1615, in-4° obl. Ecornée. 6 fr. — (Ibid.).

565. — Ch.-F.-F., duc de Montmorency-Luxembourg, maréchal de France (1702-1764). — Pièce sig., sig. aussi par ses sœurs Marie-Renée-Bonne de Montmorency-Luxembourg, duchesse de Villeroy et Gillette-Françoise de Montmorency, duchesse d'Antin ; Paris, 2 janv. 1741, 1 p. 1/2 in-fol. 15 fr.

Procuration comme héritiers d'Anne de Montmorency-Luxembourg, comte de Montmorency, maréchal de camp, au premier consul de Toulon, pour procéder à la levée des scellés mis sur les effets du décédé par le lieutenant du sénéchal de Toulon. — (Id., n° 175).

566. Mont-Valérien *(V. Rueil).* — Frère Abraham, hermite du Mont-Valérien, déclare avoir reçu la somme de vingt livres dont Sa Majesté lui a fait don par aumosne, le 2e juillet 1610. — Document original sur parchemin. 2 fr. 50. — (Cat. Voisin. 1895, n° 16,523).

567. Morainvilliers. — 44 lettres autographes, dont une signée de Mlle de Plainesevette, datées de Morainvilliers, de 1800 à 1802, et adressées à M. Meunier, île Saint-Louis à Paris, environ 100 p. in-8° et in-4°. 6 fr.

Il est surtout question dans cette correspondance, du choix d'un curé, en remplacement de celui de Morainvilliers, décédé. Mlle de Plainesevette, l'un des grands propriétaires de ce village, qui portait beaucoup d'intérêt à l'église de Morainvilliers et à son pasteur, donne de curieux détails sur les prêtres intrus envoyés successivement dans ladite paroisse. A la fin, on avait fini par trouver un curé (ancien émigré), qui semblait avoir ramené le calme dans cette petite commune. — (Cat. Voisin, n° 12,864).

568. Morfontaine. — Julie Clary, reine d'Espagne, femme de

Joseph Bonaparte, née à Marseille en 1777, morte en 1845. — L. a. s. (à Joseph Bonaparte); Morfontaine, 10 floréal, 1 p. in-8°. 12 fr.

Curieuse lettre où elle lui donne des nouvelles de leurs enfants, elle est à Morfontaine avec M. et Mme Girardin, Mme Miot et sa fille, etc.

569. — Létizia Bonaparte, mère de Napoléon Ier. — Let. sig. Vostra madre (au prince Baciocchi), Morfontaine, 1er mai 1811, 2 p. in-4°. 40 fr.

Belle lettre relative à la mort de son petit-fils Jérôme-Charles, fils de Baciocchi et d'Elisa Bonaparte. — (*Revue des Autogr.*, n° 167).

570. Moulin-Joli. — L'ingénieur Perronet *(Voir n° 450).* — L. a. s. à M. Le Brun, ingénieur à Versailles; Paris, 19 juin 1774, 4 p. in-4°. 10 fr.

Belle lettre où il lui demande de faire réparer les chemins menant au Moulin-Joly, que la Reine a trouvé en mauvais état. « La Reyne l'a déjà visité cinq fois et le Roy une. La Reyne qui a pris du goût pour cet endroit et qui l'a fait prendre à toute la Cour, se propose d'y retourner pendant son séjour à Marly. » — (*Revue des Autogr.*, n° 181).

571. Mulcent. — Documents manuscrits du xviiie siècle, relatifs aux fiefs et seigneuries de Mulcent, Vitry et Orvilliers. Ces documents se composent de plusieurs cahiers formant ensemble 250 pages in-fol. 18 fr.

Analyse des anciens titres de propriété de Mulcent dit Vitry. — Anciennes déclarations en parchemin rendues par les propriétaires de maisons et héritages situés sur le fief de Vitry, en la paroisse de Mulcent, à compter du 2 juin 1584, jusques et compris le 26 avril 1601. — Table de l'inventaire précédent. — Seigneurie de Septeuil et Orvilliers, etc., etc. — (Catal. Voisin, n° 12,847).

572. Neauphle-le-Chateau. — Blanche de Navarre, reine de France, veuve de Philippe VI. Pièce sur vélin. Neauphle-le-Château, 8 mai 1376, in-4°. obl. 12 fr.

Quittance de ladite Blanche à Huc Prévost, receveur général des aides, de 1666 l., 13 s., 4 d. p., comptées pour son douaire à Hugues de Tournare, maître de la chambre aux deniers. — (Catal. Saffroy, n° 10, pièce 13,923).

573. — Ad.-Diane H.-D. de Nivernais, duchesse de Cossé-Brissac, fille du duc de Nivernais, épouse de L.-H.-T. de Cossé, duc de Brissac, morte à Neauphle-le-Château, en 1808.

1° 2 l. a. s.; an XI (1802), 1 p. in-8° et 1 p. 1/2 in-18.

Au sujet d'une faveur obtenue, pour elle, du ministre des finances, Barbé Marbois: « Je dis avec Voltaire : Un sentiment vaut mieux qu'une couronne. Conservés moi, je vous prie, ceux que vous daignés m'accorder. »

2° L. a. s. de M. de la Bruyère à M. Roman, chanoine de Paris; Paris, 4 mai 1808, 2 p. 3/4 in-8°.

Curieuse lettre où il célèbre les mérites charitables de la duchesse qui vient de mourir et qui avait su se faire aimer par les habitants de Neauphle-le-Château; elle s'était faite dame de charité, mais sa délicatesse l'empêchait de soigner les malades. — (Vente Eug. Charavay).

574. Nointel. — J.-J., bailli de Mesmes, grand prieur d'Auvergne, ambassadeur de l'Ordre de Malte en France, mort en 1741.

L. a. s. à M. de Nointel; Paris, 20 juil. 1718, 1 p. in-4°, cachet à ses armes. — (Vente Eug. Charavay, 5 mars 1890).

575. Noisy-le-Roi. — Le cardinal de Gondi, évêque de Paris (1572-1622). — Pièce sig., sig. aussi par son frère le duc de Retz; Paris, 5 mai 1610, 6 p. 1/3 in-fol. 10 fr.

Constitution de rente par les susdits signataires à Jean Lescuyer, conseiller du roi, maître ordinaire de la Chambre des Comptes, sur les terres de Château-Renault, Noisy-en-Cruye, Val de Gallie, Marly près Versailles, etc. — (*Revue des Autogr.*, n° 159).

576. Ormesson. — Acte du 23 mai 1736, contenant règlement et partage, entre les divers intéressés, des biens de la succession de messire Olivier Le Fèvre, seigneur d'Ormesson, conseiller du Roi, maître des requêtes ordinaires de son Hôtel, et intendant de Franche-Comté, décédé le 30 mars 1718. — Copie notariée formant un cahier de 51 pages in-fol. 6 fr. — (Cat. Voisin, n° 20,642).

577. — Généalogie de la famille Le Fèvre d'Ormesson, seigneurs d'Ormesson, d'Eaubonne, de Lezeau, de Bazaches, de Longueval, d'Etrelles, d'Amboile, du Cherray, de Noiseau, de Chennevières, etc., barons de la Queue, marquis d'Ormesson, en l'Ile de France, en Brie et à Paris. Copie manuscrite moderne, formant 16 pages petit in-fol. 3 fr. 50. — (Catal. Voisin, n° 18,731).

Orsay. V. Viroflay.

568. Osny (Familles seigneuriales d'). — Sublet de Noyers (François), célèbre intendant des finances, secrétaire d'État au département de la guerre, né en 1588, mort en 1645. — L. a. s. au maréchal de Maillé Brézé, commandant l'armée de Luxembourg; Compiègne, 16 mai 1638, 1 p. in-fol., cachets à ses armes avec soie. 25 fr.

Lettre historique sur la défense des Ardennes. « J'apprends vostre routte vers Rœthel et les difficultés que l'on vous représente d'empescher le passage de Piccolhomini à Givé (Givet). » Il l'engage à concentrer ses troupes et à essayer d'emporter cette dernière ville. — (*Revue des Autogr.*, n° 174).

569. — Noël Bouton, marquis de Chamilly, brave maréchal de France, le héros des *Lettres portugaises*, né à Chamilly (Saône-et-

Loire), en 1636, mort en 1715. — L. a. s. (au marquis de la Coste); La Rochelle, 3 août 1706, 1 p. in-8°. 20 fr.

Belle lettre où il parle de la flotte ennemie et de la noblesse du Poitou : « Je vous prie d'exhorter toute votre noblesse à un peu de patience, et qu'il n'en sorte pas un du quartier, car je compte sur elle, persuadé que pas un ne voudrà me donner le chagrin d'apprendre que quelqu'un fust party sans mon ordre. » — (*Revue des Autogr.*, n° 185).

570. — Alexandre de Lameth, célèbre constituant, compagnon de Rochambeau pendant la guerre de l'Indépendance américaine, né en 1760, mort en 1829. — L. a. s.; Valenciennes, 17 juillet 1781, 1 p. 1/2 in-4°. Quelques taches d'encre. 10 fr.

Intéressante lettre écrite peu de temps avant son départ pour l'Amérique, au sujet d'une caisse que La Pérouse s'était chargé, lors de son départ, de remettre à son frère Charles de Lameth, aide-de-camp du comte de Rochambeau, à New-port, ce qu'il n'a pas pu faire. Curieux détail. — (Id., n° 176).

571. — Augustin-Louis-Charles, marquis de Lameth, homme politique, frère aîné des Lameth, né à Hennencourt (Somme) en 1775, mort en 1837. — L. a. s.; Paris, 13 mars 1793, 1 p. in-fol. 5 francs.

572. — Théodore, comte de Lameth, homme politique, né en 1756, mort en 1854. — Let. aut. sig. Paris, 14 janvier 1835; une page et demie in-4°. Jolie lettre. 3 fr. — (Catal. Voisin, 1894, n° 13,814).

Au sujet de son élection comme officier municipal d'Hennencourt. — (*Revue des Autogr.*, n° 189).

573. — Registre des dépenses de la maison du marquis de Nicolaï, de 1810 à 1818. Manuscrit formant 1 vol. in-8° de 175 p., rel. v. m.

Toutes les dépenses inscrites sur ce journal sont de la main du marquis de Nicolaï; il a mentionné également sur quelques pages l'état de ses revenus. — (Cat. Voisin, 1895, n° 16,866).

574. Pacy-sur-Eure. — Pièce sig. sur vélin par Jacques de la Haye, seigneur de Hotot et Gauville, capitaine de Saint-Sauveur-le-Vicomte, et par Guillaume de Houdetot; Pacy, 3 mars 1549 (1550), in-fol. obl. 6 fr.

Mandement de ces deux seigneurs au vicomte d'Évreux de payer le verdier des forêts de la châtellenie du Pacy, ainsi que son archer, sur le revenu des bois vendus en cette châtellenie. — (*Revue des Autogr.*, n° 189).

575. Palaiseau. — George Sand. L. a. s. à un poète; Palaiseau, 14 avril 1867, 1 p. in-8°.

Au sujet d'un volume de poésie qui lui avait été soumis : « Je suis un pauvre juge en toutes choses, en fait de vers surtout. » — (Vente Eug. Charavay, 13 mai 1891).

576. Pecq (Le). — H. du Vergier, marquis de La Rochejaquelin, orateur légitimiste (1805-1867). — L. a. s. (à Edmond About) ; Le Pecq (près Saint-Germain-en-Laye), 17 juin 1863, 4 p. in-8°. Légère tache.

Très curieuse épître. Il le félicite de son roman de la *Vieille Roche*, où il peint les mœurs de la société légitimiste, sans trop les railler : « Vous ne serez pas l'homme des passions excessives, cherchant à trouver le mal irréparable des plus grandes et des meilleures choses, car Dieu seul est parfait ; vous vous attacherez à combattre les tendances funestes d'une société sans foi, sans morale, et dont le seul but est la jouissance. Ce n'est pas que je sois un Spartiate ou un anachorète ; loin de là ; je suis tout aussi de mon temps que qui que ce soit et je ne dédaigne pas les plaisirs de la vie qui bientôt seront pour moi des souvenirs ; mais au-dessus de nos faiblesses, l'âme a besoin de voir planer les grandes institutions, les grands enseignements, tout ce qui fait vivre les hommes plus dans l'avenir que dans le présent. J'aime mieux l'ange que la bête : ou plutôt, j'ai besoin de respecter l'ange. » — (Vente Eug. Charavay, 5 mars 1890).

577. Persan. — Mme Doublet de Persan (N. Legendre), femme célèbre par le salon qu'elle tint à Paris et dans lequel se rédigeaient les Nouvelles à la main (1687-1771). — Pièce sig. ; Paris, 1er juillet 1745, 1/2 p. in-4°. 6 fr.

Reçu de 2.500 livres pour un semestre de la pension que lui a léguée Mme Crozat.

578. — Le poète Duché, ami de d'Alembert et de Bachaumont. — 1° L. a. s. (à Bachaumont) ; Mauvières (Indre), 15 sept. 1751, 1 p. 1/2 in-4°. — 2° Aux trois sœurs, pièce de vers aut. ; (1751), 1 p. 1/2 in-4°. 15 fr.

Il félicite Bachaumont de son ouvrage : Lettres critiques sur le Louvre, l'Opéra. A ce propos, il lui envoie des vers « qui sont nés le matin avec l'aurore ; ils sont adressés à trois sœurs de votre connaissance (les Muses de la Peinture, Sculpture, Architecture) qui ornent le frontispice d'un petit ouvrage que j'ai relu icy avec un extrême plaisir. La Critique a tort de regretter l'absence de principes sur les Arts dont parle Bachaumont. Il se rappelle au souvenir de Mme Doublet (N. Legendre, dame Doublet de Persan, chez qui se rédigeaient les chroniques de Bachaumont) et se déclare son confrère en « l'Opéra ». La pièce de vers est un éloge de la Peinture, Sculpture, Architecture, qui semblent respirer sous les yeux de Bachaumont. — (*Revue des Autogr.*, n° 163).

Le Perchay. — V. *Santeuil*, 1237.

579. Petit-Bourg. — La reine Marie Leczinska. — L. a. s. ; 12 septembre 1726, 1 p. in-4°, cachets à ses armes avec soies.

Très belle lettre où elle parle d'une excursion qu'elle doit faire à Petit Bourg ; elle désirerait connaître les intentions du Roi : Doit-elle « manger avec les dames ou toute seule ? » — (Vente Eug. Charavay, 9 mai 1892).

580. Le Plessis-Paté. — Jean Blosset, sénéchal de Normandie, chevalier seigneur du Plessis-Paté, près Lonjumeau, envoyé à Dijon en 1477 pour réprimer une sédition.

Pièce sig. sur vélin ; 8 octobre 1493, 1 p. in-8° obl. Déchirure atteignant légèrement la signature. — (Vente Eug. Charavay, 22 mai 1890).

581. Poissy. — **Pièce originale sur vélin ; Paris, 16 avril 1341 (1342), in-4° obl. 6 fr.**

Mandement de la Chambre des Comptes au receveur de Beaumont-le-Roger de payer aux religieuses de Poissy 300 l. parisis, au vu de « lettres pendanz » du roi Philippe VI. — (*Revue des Autogr.*, n° 185).

582. — **Pièce sur vélin ; Paris, 12 février 1380 (1381), in-4° obl. 6 francs.**

Quittance de « suer Marie de Bourbon, humble prieuse du couvent des suers de l'esglise monsgr Saint Loys de Poissy » (fille de Pierre Ier duc de Bourbon, et d'Isabeau de Valois, morte le 10 janvier 1410), à Simon de Bagneux, vicomte de Rouen, de 50 sous parisis, moitié d'une rente annuelle due à sœur Agnès Leschamps. — (*Revue des Autogr.*, n° 167).

583. — **Réparations des ponts de Poissy, Charenton et Meaux. Charte du 12 oct. 1410. 5 fr.**

J. Goulevaux, lieutenant de J. Monet, vicomte de Pont de Larche qui a signé, reconnaît avoir reçu du roi 50 s. t. pour un voyage fait à Paris, afin de porter 50 l. t. partie de 100 l. auxquelles le dit vicomte avait été taxé pour lesdites réparations. — (Catal. Saffroy, n° 8, pièce 10,914).

584. — **Pièce signée par Ch. de Guise, cardinal de Lorraine (1524-1574) et par Louis de Lorraine, cardinal de Guise ; sept. 1561, 1 p. in-fol. Léger raccommodage. 25 fr.**

Répartition, entre l'évêché de Metz et les abbayes de ce diocèse, de la dépense faite à la Cour, durant le colloque de Poissy, par les abbés de Saint-Symphorien et de Saint-Vincent de Metz. — (*Revue des Autogr.*, n° 268).

585. — 8 quittances sur parchemin, datées de 1606 à 1772, portant les signatures des prieures de Saint-Louis-de-Poissy, dont les noms suivent : Jeanne de Gondy.— Louise de Gondy. — Jeanne de Quelen. 4 fr. — (Cat. Voisin, 1895, n° 15,178).

586. — Ordonnances concernant les marchés de Poissy et de Sceaux, 1725. Mémoire pour Morin de Ferrières, commandant la brigade de gendarmes de Poissy. Rapports et projets de décret relatifs à la caisse de Poissy, 1812. Sur les caisses Poissy, 1819. — 5 pièces in-8° et in-4° br. 3 fr. — (Cat. Saffroy, n° 10, pièce 13,951).

587. — Précis pour Augustin Provigny, contrôleur au grenier à sel de Poissy. Contre J.-B. de la Fontaine, seigneur de Guitrancourt (arrondissement de Mantes). Paris, 1769, in-4° de 29 p. 2 fr. — (Cat. Voisin, n° 2,044).

Pontoise. V. *Conflans-Sainte-Honorine*, 1401.

588. — Vidimus des lettres du Dauphin (depuis Charles V),

datées de Pontoise, du 3 juillet 1357 et remises par Duguesclin au vicomte de Rouen, 12 sept. 1357, gr. in-fol. 12 fr.

Mandement que, tant pour la délivrance de Rennes que pour les pilleurs, rôdeurs et malveillants du royaume qui nouvellement ont occupé Honfleur, pour la délivrance du roi et les garnisons à mettre sur les frontières, un homme d'armes sera fourni par cent feux, avec la nourriture de 4 mois ; qu'il sera commis des commissaires aux diocèses de Rouen et d'Evreux, pour recevoir chez ceux qui n'ont payé ; que tous seront contraints : gens d'église, nos très chères dames les reynes, les pers de France, les barons, les gens sans moyens ; que les rebelles seront punis exemplairement.

(Cette décision fut conseillée par Jean de la Roche, curé de Vinerville et autres du conseil, environ un mois après que le dauphin eut dissous le conseil des 36, élu sous l'action d'Etienne Marcel et du Tiers-Etat). — (Cat. Saffroy, n° 8, pièce 10,808).

589. — Pièce sur vélin ; Paris, 28 nov. 1373 ; in-4° obl., fragment de cachets. 6 fr.

Décharge des généraux conseillers des aides à Raoulin le Blont, grenetier de Pontoise, de 100 francs d'or délivrés à l'abbé de Malepaye (Allain Taillecol, chef de compagnie ; il servit Charles V en Cotentin, au siège de Conches en 1371 ; l'un de ses compagnons s'appelait Laurent Coupegorge). — (*Revue des Autogr.*, n° 187).

590. — Quittance de Pierre Gallandre, prêtre, procureur de Jean Josse, curé de Saint-André de Pontoise, au receveur de la reine Blanche de Navarre, veuve de Philippe VI, d'une rente de 23 sous tournois. — Pièce sur vélin ; Pontoise, samedi avant la Saint-Clément, 1379, in-8° obl. 5 fr. — *(Revue des Autogr.*, n° 167).

591. — Pièce sur vélin ; Pontoise, 8 juillet 1400, in-8° obl. ; fragment de sceau.

Quittance de la prieure de la Maison Dieu de Pontoise, à Pierre Cordelle, receveur du duc Louis d'Orléans, dans les comtés de Valois et de Beaumont, de 16 liv. 13 sols 4 deniers par. à elle dus, au lieu de 400 moules de bûches qu'elle peut prendre aux termes de Toussaint et de l'Ascension en la forêt de Carnelle. (Vente Eug. Charavay, 29 mai 1886).

592. — Pièce sur vélin. 15 juillet 1445, in-8° obl. 12 fr.

Guill. Fforsted, maître des ordonnances et artillier du Roy (Henri VI d'Angleterre) en Normandie et pays de conquête, donne reçu d'une somme employée au paiement des canonniers, maçons et charpentiers servant en l'armée de M. le duc d'York « pour les secours de la ville de Ponthoise, assiégée par les ennemis et adversaires du Roy... » — Original signé, fragment de sceau. — (Cat. Dumont, n° 28, pièce 1,262. — Il faut évidemment lire *1441* et *Pforster)*.

593. — François, duc d'Alençon, seigneur engagiste de Pontoise. — Let. sig. du roi Henri III, à M. de La Chesnaye ; Paris, 16 sept. 1575, 3/4 de p. in-fol. Jaunie sur les bords. 15 fr.

Il lui mande que son frère, le duc d'Alençon, a quitté Paris, la veille, à 6 heures du soir, et qu'on ne sait où il est allé. Il exprime son regret de cette fuite et lui donne l'ordre de se mettre à la recherche de ce prince. — (*Revue des Autogr.*, n° 167).

594. — Sébastien Zamet, célèbre financier, qui aida Henri IV à reconquérir sa couronne, né vers 1547, mort en 1614. — L. a. s. à Villeroy ; Sèvres (oct. 1593), 2 p. in-4°. 15 fr.

Lettre historique. Tandis que Villeroy séjourne à Pontoise pour négocier avec le Premier Président du Parlement de Rouen la soumission de Villars Brancas, il se rendra à Poissy et Henri IV partira pour Dieppe ; « il sera bien faict que monseigneur du Meyne (de Mayenne) escrive de bon ancre à M. de Villars, affin qu'il se contienne en ses limites, sans faire nul acte de hostelité, puisque le Roy dit qu'il veult de sa part observer la trève (signée à la Villette le 31 juillet 1593) ; quant à l'armée de M. de Biron, il m'a asseuré qu'il la fera mettre en garnison et qu'elle ne ira point en Borgogne. » — (*Revue des Autogr.*, n° 181).

595. — André Duval, théologien, supérieur général des Carmélites en France, doyen de la Faculté de théologie de Paris ; né à Pontoise, en 1564, mort en 1638. — Acte notarié, sur papier, daté du 26 août 1621, et revêtu de la signature autographe d'André Duval ; 1 p. in-fol. 4 fr. — (Cat. Voisin, n° 19,625).

596. Le même. — Acte notarié du 6 mai 1620, portant sa signature ; 1 p. 1/2 in-fol. 3 fr.

Procuration concernant les Religieuses de N. D. du Mont Carmel. — (Cat. Voisin, 1895, n° 15,509).

597. — Le garde des sceaux, Michel de Marillac, prisonnier à Pontoise, puis transféré à Châteaudun. Lettre autographe adressée le 7 octobre 1631, au duc de Longueville par les prevosts et chanoines de la Sainte-Chapelle de Châteaudun ; une page gr. in-fol. cachets. (Curieuse). 10 fr.

Document historique intéressant, portant les signatures de P. Motaye, Leroy, Denyau et Bellanger. Ils mandent au duc qu'à raison du danger de la maladie contagieuse dont sa ville de Chasteaudun est affligée et rendue presque déserte, ils ont pris la résolution de se renfermer et tenir clos dans les galeries qui leur servent comme de cloistre, et de transférer le divin service pendant ce mauvais temps en la Chapelle Saint-Roch dépendant de sa dite Sainte-Chapelle, tant pour leur conservation que pour celle de M. le garde des sceaux de Marillac qui est détenu dans vostre chasteau par autorité du Roy... » Ils supplient le duc d'avoir pour agréable ce changement qui n'est que pour un temps. — Michel de Marillac mourut à Châteaudun le 7 août 1632. — (Cat. Voisin, 1894, n° 13,796).

598. — Pièce signée de Florent Millet (aumônier ordinaire du roi, curé de Mareil-en-France, « chappelain des chapelles Saint-Estienne, fondé en l'esglise de Ponthoise et de Nostre-Dame, fondé en l'esglise de Villiers-le-Secq » ; Paris, 27 août 1660, 1 p. 1/2 in-4°. 12 fr.

Très curieux document. Certificat de l'abbé Millet à Marguerite de Louvencourt au sujet de la provenance d'une croix d'or « enrichy de quatre diamants aux quatre coins, en laquelle est enchassée dans le travers un morceau de la vraye croix de nostre Seigneur. » Cette croix aurait été recueillie dans le carrosse de Henri IV, après son assassinat, par le maréchal de Roquelaure (Antoine, maître de la garde-robe), et donnée à M. du Vivier, élu de Paris, son intendant. — (*Revue des Autogr.*, n° 176).

599. — 3 pièces originales, 1664, ensemble 61 pièces in-fol. 8 francs.

Etat des créances et des hypothèques laissées par feue dame Geneviève Lecointe, veuve de François de Courcelles, marquis de Rouvray. Il y est parlé des carmélites de Pontoise, des carmélites de Saint-Denis, des Pères jésuites du collège de Clermont, etc. — (Id., n° 157).

600. — Gabrielis Cossartii Orationes et Carmini. Parisiis, 1675, in-12, frontisp. gr., v. br. 4 fr. 50.

Le P. Gabriel Cossart est né à Pontoise. Cet exemplaire a appartenu à Jacques Boileau, docteur de Sorbonne (frère du satirique), dont il porte la signature, accompagnée d'une longue et curieuse note autographe, dans laquelle il dit que le P. Cossart voulut le connaître en l'année 1657, à l'occasion de quatre vers latins que J. Boileau avait faits pour mettre au bas du portrait de son père fait par Nanteuil. (Il s'agit de Gilles Boileau, greffier de la grand'chambre du Parlement de Paris, mort en 1657). — (Catal. Voisin, n° 6,593).

601. — Lettre sur un nouveau poème latin, intitulé : Gabrielis Cossarti tumulus, 1675, in-4° br. 4 fr. — (Catal. Saffroy, n° 8, pièce 10,911).

602. — André Blanchart, seigneur de Saint-Martin et de Villiers le Belot, gouverneur de l'hôtel royal des Invalides. — Quittance signée sur vélin, datée de l'hôtel des Invalides, le 2 juillet 1686. 2 fr. 50. — (Catal. Voisin, 1896, n° 22,395).

603. — Louis-Joseph, duc de Vendôme, maréchal de France, un des plus illustres généraux du siècle de Louis XIV, né en 1654, mort en 1712. — L. a. s. au cardinal de Bouillon ; Gemblours (ou Gembloux, près Namur), 6 juin 1707, 1 p. 3/4 in-4°, cachet à ses armes. 35 fr.

Il le félicite de n'être plus exilé dans son abbaye de Tournus et d'avoir permission du roi de séjourner à Rouen : « Je ne pourrois vous voir à vint et huit lieues de Paris sans esperer que vous vous rapprocherés de nous, et j'espere que dans quelques jours nous pourrons passer avec vous une vie aussi agreable que nous passions autrefois. » — (*Revue des Autogr.*, n° 171).

604. — Le Parlement à Pontoise en 1752. — Manuscrit de l'époque ; 1750-1752, 2 vol. carton., formant environ 400 pages in-4°. 40 fr.

Très curieux manuscrit. Mémoires secrets pour les années 1750-1752 ; ils rappellent les mémoires de Bachaumont et la correspondance de Grimm et Diderot ; ils complètent ou expliquent le journal de Barbier pour les trois années où la lutte fut si vive entre le roi et le Parlement janséniste, au sujet du refus des sacrements ; on y trouve des brevets de calotte ; des épigrammes, chansons et poésies dans le goût du recueil Maurepas, des pamphlets et factums composés par des jansénistes et molinistes ; le recueil contient de nombreuses pièces sur la naissance du duc de Bourgogne ; quelques-unes intéressent l'Opéra, la Comédie-Française, l'Académie française. — (Id., n° 163).

605. — Joly de Fleury, procureur général au Parlement de Paris (1675-1756). — L. a. s. à Angrand, conseiller au Parlement à Bourges ; 29 juillet 1753, 3 p. 3/4 in-4°.

Très curieuse lettre. Il l'entretient de la lutte du Parlement de Paris, exilé à Pontoise avec la Cour, au sujet du refus des sacrements. Il avait rédigé un mémoire sur leur refus de rendre la justice que n'approuvait pas le président de Lesseville, mais qui avait pour lui Pucelle, le président Portail, le président de Maisons; ce mémoire, au point de vue janséniste, est aussi vrai en 1713 qu'en 1753; il répète « ce que M. de Perefixe a dit dans son mandement sur le fait de Jansenius, ce que M. Bossuet a dit dans sa lettre aux Religieuses de Port-Royal, ce que M. le cardinal de Noailles a dit dans son mandement portant condamnation du cas de conscience. » — (Vente Eug. Charavay. 13 mai 1891).

606. — Articles de l'administration des biens et revenus de la fabrique de Saint-Maclou de Pontoise. 15 pag. in-fol. manuscrit XVIIIe siècle. Pièce signée de L. Fr. du Vivier de Tournefort, prieure (de l'Hôtel-Dieu), 1750, 2 pièces. 4 fr. — (Catal. Saffroy, n° 10, pièce 13,964).

607. — Lettre a. s. de Chabrillac, éducateur de la jeunesse, à Madame de Chavagnac. Pontoise, 1771, 2 p. in-4°. Enveloppe avec armoirie. 2 fr. 50. — (Catal. Saffroy, n° 8, pièce 10,919).

608. — Famille de Mazière. — 2 actes notariés de 1775 et 1776, relatifs à Jacques de Mazière, ancien mousquetaire de la garde du roi, et dame Marie-Agathe de Colonia, son épouse, ensemble 5 p. in-fol. 2 fr. — (Catal. Voisin, n° 9,285).

609. — Circulaires adressées en l'an III, par Claude Vanier, agent national près le district de Pontoise, aux agents nationaux des communes de ce district. — 13 pièces in-4°, imprimées de 1 à 4 pages. 4 fr.

Réquisitions diverses — Levée de scellés — Secours accordés aux défenseurs de la patrie — Accapareurs — Disette de fourrages — Vétérans nationaux — etc... — (Cat. Voisin, anc. série, n° 18,348).

610. — Le général Leclerc, beau-frère de Napoléon Ier, né à Pontoise en 1772, mort à Saint-Domingue en 1802 (*Voir n° 136*). — L. a. s. à Joseph Bonaparte; quartier général de Milan, 1er nivôse an VI, 1 p. in-4°, tête imp. 20 fr.

Très curieuse lettre où il lui donne des nouvelles de l'armée. « Bonaparte a été parfaitement reçu à Paris. Il ne voit, à ce qu'il paraît, que les Directeurs et vit très retiré. Berthier est général en chef de l'armée d'Italie, chargé de l'exécution du traité de Campo-Formio... Bonaparte va à Radstadt. Desaix commande en chef l'armée d'Angleterre en l'absence de Bonaparte, etc. » — (*Revue des Autogr.*, n° 165).

611. — Le même. — L. a. s. au citoyen Marguerites, au Cap; Port républicain (Saint-Domingue), 13 ventôse an X (4 mars 1802). 3/4 de p. in-4°. Vignette républicaine.

Au moment où la flotte va cingler vers la Nouvelle Angleterre (Etats-Unis), il le prie de lui laisser « tout ce dont vous pourrez vous passer. » — (Vente Eug. Charavay, 5 mars 1890).

612. — Le même. — L. a. s. au général Quantin; le cap Haïtien, 22 vendémiaire an XI (20 oct. 1802), 2 p. 1/2 in-fol. 15 fr.

Très intéressante lettre historique écrite peu de temps avant sa mort. « Toute la colonie est en rébellion ; c'est une guerre de couleur ; j'ai ordonné d'arrêter le général Dessalines. » Le chef de bataillon Pesquidon est chargé de cette expédition : il lui envoie trois bâtiments pour évacuer ses malades et transporter son artillerie. Pesquidon, des Gonaïves, ira sur la crête à Pierrot, puis sur Saint-Mars. Quantin permettra aux familles blanches de se réfugier sur ces navires : puis il cinglera vers le cap Haïtien. — (*Revue des Autogr.*, n° 186).

613. — Fontaine, de l'Institut, architecte de Napoléon I[er], né à Pontoise en 1762, mort en 1853. — L. a. s. à M. Sallior, à Madrid; Paris, 14 juillet 1797, 3 p. in-4°.

Belle lettre où il fait un curieux tableau de Paris, un peu avant la paix de Campo-Formio : « La paix n'est pas encore faite, mais il est déjà presque passé de mode d'en parler. On dit qu'on n'a pas le sol ; cependant chacun a quelques écus qu'il dépense comme s'il les avait volés. Ah ! que nous sommes malheureux ! dit-on ici : allons digérer au jardin d'Italie, à Bourbon, Boutin ou Biron, les mets délicats et les vins prétieux que nous avons pris. Les parures sont plus recherchées et les marchandises plus chères qu'autrefois, les hommes du jour sont bêtes : les bourgeois sont lourds : les scavants sont gros d'orgueil, les femmes sont... » — (Vente Eug. Charavay, 9 mai 1892).

Lettre autographe signée, 14 juillet 1836, 1 p. pl. in-4°. 3 fr. — (Catal. Voisin, n° 11,225).

614. — L. a. s. de l'architecte Fontaine; 12 messidor an XII, 1/2 p. in-4°. — 6 l. a. s. du sculpteur Landier à Fontaine; château de Montgobert, ans XII-XIII, 12 p. 1/2 in-4°.

Curieux dossier relatif aux travaux du monument à élever au général Leclerc à Montgobert, près Pontoise. — (Vente Eug. Charavay, 17 mars 1891).

615. — Le même. — L. a. s. au ministre de l'Intérieur. Paris, 16 mars 1808, 1 p. pl. in-fol. 4 fr.

Annonçant l'envoi d'un exemplaire de la Description des cérémonies du couronnement de Leurs Majestés dans l'église Notre-Dame. Cette lettre porte également la signature de Percier, le collaborateur de Fontaine. — (Catal. Voisin, anc. série, n° 19,329).

616. — Histoire de Louis XVIII, un vol. in-8°, cart. 4 fr.

Cet exemplaire a appartenu à un ancien procureur au bailliage de Beaumont-sur-Oise, demeurant en 1816, au Châteaublanc, rue du Champ-Loisel, près le Grand Godet, à Pontoise, lequel a copieusement annoté ce volume de 3 pages de son écriture au commencement, et de 60 pages à la fin. Il a recueilli des anecdotes, des pièces de vers et autres touchant le Roi, le tout agrémenté de ses propres réflexions. — (Catal. Voisin, 1894, n° 15,070).

617. — Thomas-Juste Poulard, célèbre prédicateur et écrivain, évêque d'Autun, né à Dieppe en 1752, mort en 1833. — L. a. s. à M. Ragon à Pontoise; Paris 14 août 1826, 1 p. pl. in-4°. Curieuse. — (Vente Eug. Charavay).

618. Port-Saint-Pierre. — Pièce sur vélin; 21 août 1401, 2 p. in-fol. 8 fr.

Rôle du fouage à percevoir dans la paroisse de Grainville, sergenterie du Pont-Saint-Pierre (Eure). On distingue les hommes, les « veuves fames », les « valles servans et meschinez. » Au dos de l'acte, on relève les noms de ceux qui n'ont pas payé, pour exemption ou pour indigence. « Item à une meschine, nommée Jehanne du Hamel, en la compaigne de sa mere et de son frere, et est boyteuse et povre fame et dit qu'elle n'a de quoy vivre et est povre fame. » — (*Revue des Autogr.*, n° 170).

619. Port-Royal. — Jehanne de la Fin, abbesse de Port-Royal. P. a. s. 2 mars 1526. Charte pet. in-fol. 8 fr.

Reconnaissance d'avoir reçu de J. de Boudeville, voyer du roi à Mantes et à Meulan, 100 l. p. qu'elle a droit annuellement sur les recettes de ces villes. — (Catal. Saffroy, n° 9, pièce 12,467).

620. — Jean de Suffren, jésuite, écrivain ascétique, confesseur de Louis XIII et de Marie de Médicis (1565-1641). — L. a. s.; Paris, 18 novembre 1625, 1 p. in-fol., cachet. Rare.

« Je loue Dieu du courage qu'il a donné à sœur Sainte Agathe à faire ce de quoy je la prie. » Il ne pense pas pouvoir bientôt visiter le petit Port-Royal (des Champs); il espère que les difficultés suscitées dans le grand couvent par la réforme de la règle prendront bientôt fin. — (Vente Eug. Charavay, 14 avril 1886).

621. — Lettre de cachet sig. de Louis XIV (par le secrétaire de la main); Saint-Germain-en-Laye, 25 mai 1666, 1 p. in-fol. 20 fr.

Ordre au gouverneur de la Bastille, M. de Bezmaux, d'y recevoir « Le Maistre, dict l'abbé de Sassy, La Fontaine, dict des Loges, les nommez Thomas Frere et Longueil du Val. » (Louis XIV venait d'imposer aux Religieuses de Port-Royal de Paris, la signature du formulaire rédigé par le pape Alexandre VII; les solitaires de Port-Royal-des-Champs furent poursuivis à leur tour; Arnauld d'Andilly fut relégué à Pomponne; Sacy, Fontaine et Dufossé, furent enfermés à la Bastille en mai 1688). — (*Revue des Autogr.*, n° 167).

622. — Le roi Louis XIV. — Pièce autographe; (1708), 1 page in-4°. 50 fr.

Important document se rapportant à la suppression de Port-Royal. Le roi ordonne d'écrire aux évêques de Rouen, Senlis, Chartres, Soissons, Meaux et Amiens pour qu'il face recevoir dans des couvents de leurs diocèses les religieuses du Port-Royal qu'on juge à propos desloigner; qu'il faut prendre garde que les supérieures des dittes maisons soient capables de les gouverner. » — (Id., n° 155).

623. Précy. — Lettres patentes du 18 août 1485, en confirmation du tiers de la rente affectée par Guillaume de Montmorency, aux chapelains de son château de Précy (Oise), pour son service personnel, in-4° de 3 pages. 1 fr. 25.

Pièce imprimée à Paris, vers 1830. — (Catal. Voisin, 1896, n° 20,188).

624. Raincy. — Château du Raincy à 2 lieues de Paris, démoli pendant la Révolution. Dessin du temps à la plume, pièce en long. 5 fr.

ouvrage : *Les Liliacées et la Flore de Malmaison.* — (*Revue des Autogr.*, n° 147).

637. — La reine Marie-Amélie. — Let. aut. (à Louis-Philippe), St-Cloud, 29 août 1833, 1 p. 1/4 in-4°. Papier à son chiffre. 15 fr.

Je me suis levée de bonne heure. J'ai commencé ma journée par mettre les affaires de mon âme en ordre et j'ai prié Dieu de tout mon cœur pour la conservation et le bonheur de tout ce que j'ai de plus cher au monde..., Marie et les deux petits viennent de partir pour Ruelle (Rueil) pour y voir le tombeau de Joséphine. — (Id., n° 168).

638. — Le chevalier Soulange-Bodin, chef du cabinet du prince Eugène, savant agrononome et horticulteur, né à Tours en 1774, mort à Ris-Orangis en 1846. — L. a. s. sig. aussi par le baron de Vaux, au maire de Rueil; Paris, 30 août 1821, 3 p. in-4°. 10 fr.

Intéressante lettre au sujet d'un monument commémoratif de l'impératrice Joséphine, en l'église de Rueil : « Le prince Eugène et madame sa sœur (Hortense) ont cru devoir persister dans ce qu'ils avaient d'abord arrêté; et vous comprendrez sans peine les divers motifs qui ont dû les confirmer dans leur primitive détermination. Leur noble caractère est assez connu pour repousser toute idée de parcimonie. — (Id., n° 156).

639. — Agar, la célèbre tragédienne. — L. a. s.; Rueil, 19 août 1864, 1 p. pl. in-8°. 5 fr.

Vous ravivez en mon âme cette flamme divine, l'espérance ! que trois années d'une lutte inégale avaient presque étouffée. Je n'essaie pas de vous remercier, c'est à l'artiste de payer la dette de la femme; croyez-le bien, Monsieur, je me sens dans l'âme ce qu'il faut pour le courage, la foi, et pour mon art un si grand amour qu'il me rend légères toutes les privations.

Il me faut si peu pour combler tous mes vœux : une petite aisance qui me permette d'ouvrir une Ecole gratuite dans laquelle je convierai à l'étude incessante des maîtres éternels ceux qui se sentent au cœur cet amour fécond qui crée l'inspiration. Ah ! qu'il me semble doux d'éviter aux jeunes les souffrances sous lesquelles, sans le dévouement d'amis incomparables, j'aurais infailliblement succombé. — (Id., nos 155 et 186).

640. — Mme Caroline de Barrau, femme de lettres. — 2 let. aut. sig. à M. Gustave d'Eichtal. La Sabartarié, par Castres, 22 mai, 5 août 1865, 12 pages in-8°. 4 fr.

Correspondance des plus curieuses, touchant aux points les plus élevés des doctrines philosophiques et religieuses. On y a joint la minute autographe de la réponse de M. d'Eichtal, datée de Rueil (Seine-et-Oise), 18 septembre 1865, 4 pages pl. in-4°. — (Catal. Voisin, n° 7,282).

641. Saint-Arnoult-en-Iveline. — J.-F. Hue, célèbre peintre de paysages et de marines, de l'Académie de peinture, né à Saint-Arnoult-en-Iveline en 1752, mort en 1823. — Pièce aut. sig. ; Paris, 23 pluviôse an II, 2 p. in-4°. Portrait. 12 fr.

Curieuse pièce. Liste des tableaux et peintures appartenant à M. Ch. Nicolas Duclos du Fresnoy, notaire, guillotiné le 14 nivôse an II, qu'il a en sa possession et qu'il tient à la disposition de la Nation. — (*Revue des Autogr.*, n° 189).

642. Saint-Chéron. — Chr.-François II de Lamoignon, président du parlement, ministre de Louis XVI (1735-1789). — Let. aut. au baron de Flanchenden, commandeur pour le roi à Strasbourg; Versailles, 15 janvier 1788, 1 p. 3/4 in-8°.

Il le remercie de la vaisselle en vermeil qu'il lui envoie de Strasbourg; il lui demande aussi de belles carpes et de belles perches : « Tout cela est destiné pour Basville où j'irai passer mes jours gras. » Il regrette les ennuis qu'il a essuyés à Colmar; quant à lui-même, il s'inquiète peu des tracas du jour, il goûtera mieux par là le repos à venir. « M. l'archevêque de Toulouse (Loménie de Brienne) est mieux de son incommodité, plus tôt que de sa maladie, car au fond il n'a eu qu'un rhume... On augmente toujours les petits maux des gens en place... » — (Vente Eug. Charavay, 20 fév. 1890).

643. Saint-Cloud. — J.-B. Henry du Trousset de Valincour, successeur de Racine à l'Académie (1653-1730). — Let. aut. à Boileau : Messine, 3 sept. 1703.

Il conseille à Boileau de ne pas vendre sa maison d'Auteuil et appuie son avis de citations de Térence et d'Horace; qu'il consulte « avant que de rien faire M. le procureur général, M. l'abbé Renaudot et M. le Verrier; que si pourtant vous estes tellement déterminé que rien ne puisse vous faire changer, je ne pourrois voir qu'à regret, Antoine et Babet, et la vache et la chatte passer à un autre maître et je m'offre à les recueillir tous à Saint-Cloud, si vous voulez bien les adresser à M. ou à Mme d'Hericour. » —(*Revue des Autogr.*, n° 155).

644. — 7 pièces manuscrites. 4 fr. 50.

1 pièce signée par la Supérieure du Couvent de de Sainte-Ursule de Saint-Cloud (1729). — 6 pièces datées de l'an X, relatives à l'acquisition par le gouvernement de la maison dite de Serp, à Saint-Cloud, destinée à faire une caserne pour la Garde des Consuls. — (Cat. Voisin, 1895, n° 16,879).

645. — 3 pièces manuscrites; 1786. 6 p. 1/2 in-fol. 8 fr.

Copie d'une lettre du contrôleur de Calonne à Marie-Antoinette, au sujet de l'acquisition du duché de Saint-Cloud et du déplacement de l'hôpital de cette ville. — Edit de Louis XVI et lettres patentes autorisant la reine à faire cette acquisition, même à plaider en cette occasion. — (*Revue des Autogr.*, n° 162).

646. — P.-A. de Monsigny, compositeur de musique, auteur du *Déserteur* (1729-1817). — L. a. s.; Saint-Cloud, 7 floréal an IX, 1 p. in-4°. — (Vente Eug. Charavay, 21 mai 1892).

647. — Napoléon Ier. — Let. sig. Nap. à Dejean; Saint-Cloud, 16 avril 1806, 1 p. 1/2 in-4°. 50 fr.

Importante lettre où il critique le budget de l'administration de la guerre. « Pendant » six mois où toutes les armées de la France ont été en pays étrangers (fin de » campagne de 1805, Ulm et Austerlitz), vous avez dépensé soixante-huit » millions, ce qui ferait pour douze mois cent trente-six millions; et comme » ces premiers payements ne terminent jamais le service et qu'il y a toujours » un arriéré au moins d'un quart, votre dépense serait de cent soixante et dix » millions. » On dépense trop à l'intérieur pour la boulangerie, les hôpitaux, l'éclairage et le chauffage; il demande un aperçu des dépenses par chapitre : « je commence à être sérieusement inquiet des dépenses de l'administration de la guerre. » — (*Revue des Autogr.*, n° 173).

648. — L.-F.-J. de Bausset, neveu du cardinal, préfet du palais

impérial, il suivit Marie-Louise à Vienne en 1815, né à Béziers en 1770. — L. a. s. au docteur Leclerc, médecin en chef de l'impératrice Joséphine; Saint-Cloud, mai 1807, 1 p. in-8°. 4 fr.

Au sujet de la mort du prince Napoléon, fils aîné de Louis, roi de Hollande, qui venait de succomber du croup à La Haye. « La douleur que S. M. l'impératrice ressent de la mort du prince Napoléon, son petit-fils, est extrême. » Il croit que la présence du médecin est nécessaire dans une circonstance si cruelle. — (Id., n° 169).

649. — Napoléon Ier. — Let. sig. au baron de La Bouillerie; Saint-Cloud, 4 mai 1812, 1/2 p. in-4°. Un peu tachée. 35 fr.

Relative à la pension de 2.000 francs faite à Mme la comtesse de Bouillé et qui devra lui être payée jusqu'à la paix avec l'Angleterre. — (Id., n° 130).

650. — Pauline Bonaparte, duchesse de Guastalla, seconde sœur de Napoléon Ier, mariée au général Leclerc, puis au prince Borghèse (1780-1825). — L. a. s. (à l'impératrice Joséphine); Plombières, 20 juillet, 2 p. petit in-4°. 40 fr.

Charmante épître intime : « Plaignés moi, madame, d'avoir été obligée de sacrifier à ma santé, le plaisir d'être près de vous à Saint-Cloud. Je me rappelle sans cesse vos aimables soins pour moi, et je trouve Camille bien heureux; le chagrin d'en être séparée augmente encore mes regrets. » — (Id., n° 168).

651. — La reine Marie-Amélie. — Let. aut. à Louis-Philippe; Saint-Cloud, 25 juin 1831, 3 p. 1/2 in-8°. 20 fr.

Elle est heureuse de la chaleureuse réception qu'on lui a faite à Mulhouse; le prince de Cobourg (Léopold Ier) renonce au Luxembourg et se contente pour la Belgique des limites de 1792; Bruxelles s'agite pour imiter Paris; elle va partir pour Fontainebleau et s'inquiète de la fatigue que pourraient éprouver ses jeunes enfants. — (Id., n° 139).

652. — Vatout, de l'Académie française (1792-1848). — 3 let. a. s. à Daniel de Saint-Anthoine, auteur de la *Biographie de Seine-et-Oise* (1839), 3 p. in-8°. 4 fr.

Remerciement pour les notes qu'il lui a envoyées pour son volume sur Saint-Cloud. On sait que Vatout a composé de nombreuses chansons, dont quelques-unes plus que gaies, sont restées populaires. — (Cat. Voisin, n° 3,084).

653. Saint-Cyr au Val de Galye. — Jeanne, veuve de Jean Mercier, demeurant à Saint-Cyr ou Val de Galye, reconnaît tenir en bail des Religieuses de Saint-Cyr, deux arpents de terre sis audit lieu. — Charte orig. sur parch., 11 juin 1494. 2 fr. 50. — (Catal. Voisin, n° 3,761).

654. — 2 pièces originales; Paris, 29 décembre 1703, 4 p. 1/2 in-4°. 10 fr.

Procuration générale et spéciale donnée par le duc de Luxembourg à sa femme (M.-G. de Gilliers de Clerembault), comme baron de Cires-lès-Mello (Oise), au sujet de bois et d'héritages à céder aux dames de Saint-Cyr, propriétaires en partie dudit Cires-lès-Mello, à cause de l'abbaye de Saint-Denis. — (*Revue des Autogr.*, n° 132).

655. — **La duchesse de Ventadour, gouvernante de Louis XV. — L. a. s.; Paris, 3 mars 1725, 2 p. 1/2 in-4°. Rare. 60 fr.**

Relative à M. de Varange, « gentilhomme lorrain, capitaine réformé, qui a esté pris en mendiant dans les Tuileries. » Elle intervient au nom de sa tante, Mme de Requemont, dame de Saint-Louis, et de sa fille, pensionnaire à Saint-Cyr. — (*Revue des Autogr.*, n° 156).

656. — **Henri-Auguste-Georges, marquis de La Rochejaquelein, sénateur de l'Empire, m. en 1867. — Pièce autographe signée, 7 mars 1823, une page in-4°. 4 fr.**

C'est un rapport dressé par M. de la Rochejaquelein, alors élève à Saint-Cyr, contre un de ses camarades, nommé Villeneuve-Laroche. — (Cat. Voisin, 1891, n° 14,822).

657. **Saint-Germain-de-Croissy. — Aveu rendu par les frères Quelvée. des héritages par eux tenus de Messire Nicolas Houdin, aumônier du roi, curé de la noble cure de Saint Germain de Croisy (Eure), seigneur du fief, terre et seigneurie d'Omonne, annexés à ladite cure. — Document original sur parchemin formant 3 pages in-4°, et daté du 13 juin 1672. 3 fr. — (Cat. Voisin, 1896, n° 20,718).**

658. **Saint-Germain-en-Laye. — Montre de 60 lances à cheval et 60 archers en garnison à Saint-Germain-en-Laye, sous le gouvernement de Fr. de Surienne, dit l'Arragonnais, capitaine de la dite garnison. 20 juin 1450. Pièce d. f. plano signée R. Hédouys, Audry de Villers. 15 fr.**

Noms cités : Pierre Doriat dit Lordriat, J. et P. de Savoye, J. Desalses, Oudinet de Lenfernat, Jean de Courtenay, A. Decaville, G. Teste, Le Picart de Béthisy, G. Pasquier, Le Picart de Fériès, Le Bastard d'Arnouville, P. de Villaines, P. et T. Larcher, J. de Marigny, etc. — (Catal. Saffroy, n° 9, pièce 12,331).

659. — Bertran de Beauvau, chevalier, seigneur de Précigny, conseiller et chambellan de Charles VII et de Louis XI, bailli de Touraine sous Charles VII, président de la Chambre des comptes sous Louis XI, capitaine de Saint-Germain-en-Laye et d'Angers, ambassadeur en Angleterre en 1445 ; mort en 1474. — Pièce sig. sur vélin ; 8 juillet 1447 ; in-4° obl. Rare. 20 fr.

Quittance de 500 livres tournois à lui données par Charles VII, pour Etienne Petit, receveur général de Languedoc. — (*Revue des Autogr.*, n° 165).

660. — Le cardinal Duprat, chancelier de France (1463-1535). — Let. sig. avec la souscript. aut. à Pierre Filleul, archevêque d'Aix ; Saint-Germain-en-Laye, 12 janvier (1527), 1 p. in-fol. 20 francs.

Il lui transmet les bulles du pape Clément VII, autorisant la levée d'un décime sur les bénéfices du royaume de France, au profit de François Ier ; pour décharger les gens d'église, il compte en faire faire la levée directement par l'Etat. — (Id., n° 156. — Indiqué à 16 fr. n° 181).

661. — François I[er]. — Let. sig. au duc de Milan (Sforza); Saint-Germain-en-Laye, 18 fév. (1527), 1/2 p. in-fol. 28 fr.

Lettre historique où il lui annonce qu'André Rosso, secrétaire de la République de Venise, lui exposera ses intentions. Il se déclare pour la ligue de Cognac, conclue en 1526, de concert avec les Vénitiens et Sforza lui-même, contre Charles-Quint, malgré les hésitations du pape Clément VII. — (Id., n° 137).

662. — Louise de Savoie, reine et régente de France, mère de François I[er]. *(Voir n° 280)*. — Pièce sig. sur vélin; Saint-Germain-en-Laye, 29 mars 1527 (1528), 1 p. in-4° obl. 16 fr.

Mandement en faveur d'Adrien de Pisseleu, parent de la duchesse d'Etampes, maîtresse de François I[er], à qui elle désire faire remise des droits et devoirs du fief sur la seigneurie de Bailleul sur Thérain, mouvante du comté de Clermont. — (Id., n° 178).

663. — Acte du 1[er] mars 1548, constatant que le roi Henri II a permis à Lancelot de Carle, son aumônier, d'acquérir une maison sise à Saint-Germain-en-Laye. — Document sur parchemin, signé de Laubespine; demi-page in-4° obl. 5 fr.

Lancelot de Carle, né à Bordeaux, fut évêque de Riez en 1551, et mourut en 1568. — (Cat. Voisin, 1896, n° 22,463).

664. — Henri II. — Pièce sig. sur vélin; Saint-Germain-en-Laye, 1548, 1 p. in-fol. obl. 18 fr.

Ordre de payer 43 livres à Marc Berchot, « tailleur et graveur de noz monnaies pour avoir taillé, gravé et imprimé noz effigies. » — *(Revue des Autogr.*, n° 191).

665. — Jean de Bretagne, duc d'Étampes, comte de Penthièvre, baron de Chevreuse, lieutenant-général en Bretagne, mari de la maîtresse de François I[er]. — Pièce sig. sur vélin (comme gouverneur de Bretagne); Saint-Germain-en-Laye, 1[er] juillet 1561, in-8° obl. — (Vente Eug. Charavay, 5 mars 1890).

666. — Charles IX. — Let. sig., contresignée par Laubespine, aux députés du Clergé, Noblesse et Tiers-Etat à l'élection de l'évêque de Langres; Saint-Germain-en-Laye, 22 nov. 1561, 1 p. in-fol. 12 fr.

Belle lettre relative à l'élection de l'évêque de Langres (Jacques de Bourbon). — (Id., n° 176).

667. — Charles IX. — Let. sig. à Poton de Xaintrailles, sénéchal d'Agenais; Saint-Germain-en-Laye, oct. 1562, 1/2 p. in-fol. Légère tache d'eau dans le bas de la lettre, n'atteignant pas le texte. 30 fr.

Importante lettre historique. Il l'invite à demeurer encore à Agenais, auprès de M. de Burye, pour l'aider « à pacifier et réprimer les émotions advenues depuis quelques moys en vostre seneschaulcée... Estant toutes choses reduittes en bon chemin, vous les y scaurez très bien maintenir et là où il se trouvera des folz qui voulussent remuer mesnaige et s'esmouvoir vous les scaurez très bien

chastier. » Il termine en l'invitant à agir comme le faisait Montluc, à « tenir la main bien roidde à la conservation de mon autorité et entretennement de mes ordonnances. » — (*Revue des Autogr.*, n° 188. — Indiqué à 40 fr. n° 130).

668. — **Catherine de Médicis.** — Pièce sig. sur vélin. Saint-Germain-en-Laye, 28 juillet 1566, in-fol. obl. Fripée et raccommodée. 16 fr.

Ordre de payer 450 livres à M. d'Aspremont. — (*Revue des Autogr.*, n° 165).

669. — Pièce sig. sur vélin de **J. de la Boyssière** et de **M. de Fontenylles**, maîtres d'hôtel du roi ; Saint-Germain-en-Laye, 24 déc. 1568, grand in-fol. 15 fr.

Curieuse pièce. Compte de bouche du roi Charles IX ; à cause de la veille de Noël, la Cour fit maigre. — (Id., n° 156).

670. — **Le Primatice**, peintre, sculpteur et architecte italien que François I[er] attira en France pour y prendre la direction des bâtiments royaux, né en 1490, mort en 1570. — Pièce sig. Bologne, en français, sur vélin ; 1569, 1 p. in-8° obl. Très rare.

Quittance de 600 livres pour une demi année de ses gages, qui lui seront payés sur le compte des despenses des batimens et édifices de Fontainebleau, Saint-Germain et Boulogne et de la sépulture du feu Roy Henry (II). Le Primatice est qualifié ainsi dans cette pièce : « François de Primadis, dict Bologne, conseiller et aumosnier du Roy et commissaire général des bastimens et édifices dudit seigneur. » — (Vente Eug. Charavay, 9 mai 1892).

671. — **Devis** des ouvrages de maçonnerie et de pierres de taille qu'il convient faire de neuf pour le Roy, au parachèvement et perfection du bastiment et au parc de son chasteau de Saint-Germain-en-Laye.... suivi du traité intervenu à ce sujet, le 24 avril 1594. — Document original formant 2 pages in-fol. et portant les signatures de Guillaume Marchant, entrepreneur des travaux, et d'Albert de Gondy, duc de Retz. 10 fr.

Curieux document archéologique. — (Cat. Voisin, 1895, n° 15,560).

672. — **Henri IV.** — Pièce sig. sur vélin ; Saint-Germain-en-Laye, 18 nov. 1594, 1 p. in-fol. obl. 10 fr.

Curieuse pièce. Ordonnance du roi à François Hotman, de délivrer comptant à « cellui qui par nous vous a été commandé et ordonné, et lequel ne voulons estre cy nommé ni speciffié, la somme de 60 mille escuz, que nous voulons estre mise en ses mains pour employer en certaines affaires concernant notre service dont nous voulons estre cy faict aucune mention ny déclaration. » — (*Revue des Autogr.*, n° 181).

673. — **Le même.** — L. a. s. à Sully ; Saint-Germain-en-Laye, 19 avril, 3/4 de p. in-4°. Avec une note de 5 lignes aut. de Sully. Petites déchirures dans le texte.

Il lui annonce qu'il a promis à Parant la charge de conseiller d'Etat de feu Chaumont : « L'afaire de Zamet (financier, intermédiaire de Henri IV et de

Gabrielle d'Estrées), Cenamy (Barthélemy Cenamy, financier Lucquois, intermédiaire d'Henri IV près de la marquise de Verneuil), et d'Elbène (Alexandre d'Elbène, agent secret près du Saint-Siège), s'accommode pour le byen de mon servyce comme chose que je désire. » (Ils avaient formé une société financière pour la perception de la paulette). La pension de la princesse de Condé (Françoise d'Orléans Longueville, deuxième femme de Louis de Bourbon-Condé, morte le 11 juin 1601), sa tante, sera payée sur les impôts extraordinaires, etc. — (Vente Eug. Charavay, 17 mars 1891).

674. — **Louis XIII. — Let. sur vélin au cardinal de La Rochefoucauld, grand aumônier; Saint-Germain-en-Laye, 7 décembre 1619, 1 p. double in-fol. Quelques piqûres d'humidité n'atteignant pas le texte. 10 fr.**

Il lui mande de faire l'information accoutumée sur les « vie et mœurs » d'Antoine Arnauld de Pardailhan, marquis de Gondrin et de Montespan, qu'il veut créer chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Le marquis de Gondrin devra prêter la profession de foi prescrite par le Saint-Siège, avant sa réception. — (*Revue des Autogr.*, n° 130).

675. — **Louis XIII. — Pièce sig. sur vélin; Saint-Germain-en-Laye, 4 septembre 1624, 1 p. double in-fol. obl. 10 fr.**

Nomination du duc de Lorraine, Charles III, comme chef et capitaine d'une compagnie de 100 hommes d'armes de ses ordonnances.

676. — **Robert Arnauld d'Andilly, frère d'Antoine, un des plus célèbres solitaires et écrivains de Port-Royal (1589-1684). — L. a. s. à M. de Poyanne; Saint-Germain-en-Laye, 16 oct. 1624, 1 p. in-fol. 20 francs.**

Très belle lettre où il parle de M. de Schonberg et de l'abbé de Saint-Cyran. — (Id., n° 176).

677. — **Louis XIII. — Let. sig. à M. Daffis, président au Parlement de Bordeaux: Saint-Germain-en-Laye, 30 juin 1634, 1 p. in-fol. Légère déchirure.**

Lettre historique où il lui donne l'ordre de poursuivre et arrêter les agents de son frère (Gaston d'Orléans) : « Voullant de plus qu'aussy tost que vous scaurez que trois ou quatre hommes s'assembleront dans lad. province, sans expresse commission expédiée en bonne et deue forme, vous leur faciez courir sus par les d. prevostz pour les tailler en pièces, arrester ceulx qui pourront estre pris afin qu'ils soient chastiez exemplairement... » — (Vente Eug. Charavay, 13 mai 1891).

678. — **Pièce sig. du roi Louis XIII, contresignée par Bouthillier; Saint-Germain-en-Laye, 2 déc. 1634, 1 p. in-fol. Léger raccommodage dans la marge blanche. 25 fr.**

Document historique. Pouvoir donné aux maréchaux de la Force et de Brézé pour la délivrance d'Heidelberg, à condition qu'ils repasseront ensuite le Rhin et prendront leurs quartiers d'hiver sous Mannheim ; d'ailleurs les deux maréchaux pourront faire leur jonction avec les Suédois et prendront, en tous cas, les avis de Feuquières. (Non-seulement Feuquières fit lever le siège d'Heidelberg, mais encore il obtint du chancelier Oxenstierne que Philipsbourg fût cédé à la France. — (*Revue des Autogr.*, n° 167).

679. — L. a. s. de Louis XIII à Richelieu; Saint-Germain-en-Laye, 14 décembre 1638, 2 p. in-4°.

Importante lettre. Son fils (le futur Louis XIV) dort paisiblement et n'a plus le visage enflammé; Louis XIII s'inquiète cependant de songes qu'il a eus à l'endroit du Dauphin; de semblables visions ne l'avaient pas trompé auparavant sur la prise de Saint-Omer, Fontarabie et Abbeville. — (Vente Eug. Charavay, 22 mai 1890).

680. — Claude Bouthillier, célèbre diplomate du règne de Louis XIII, ministre des affaires étrangères et surintendant des finances. — L. a. s. au maréchal de Brézé, gouverneur d'Anjou; Saint-Germain-en-Laye, 25 avril 1643, 1 p. 1/2 petit in-4°. Cachets et soies. 45 fr.

Très curieuse lettre écrite vingt jours avant la mort de Louis XIII. Il lui annonce un mieux sensible dans la santé du Roi: « Dieu nous fait la grâce de le voir en meilleur estat, en sorte qu'il y a maintenant beaucoup de sujet d'espérer sa première santé; Sa Majesté s'est faict cognoistre admirable pour les affaires de son Estat et pour celles surtout de sa conscience. » — (*Revue des Autogr.*, n° 126).

681. — Le cardinal Mazarin. — Let. sig. avec la souscript. aut. à l'ambassadeur de Venise (Cornaro); Saint-Germain-en-Laye, 14 avril 1643, 1 p. in-fol. Légère tache d'humidité.

Lettre historique écrite pendant la Ligue pour la défense de l'Italie septentrionale contre les Espagnols. Le roi Louis XIII approuve l'intention qu'ont les Vénitiens d'élever un fort dans la Polésine de Rovigo pour protéger le bas Pô contre les Espagnols; il va presser son ambassadeur à Rome, le marquis de Fontanes, d'obtenir l'assentiment du pape (Urbain VIII). — (Vente Eug. Charavay, 24 avril 1886).

682. — Louis XIII. — Let. sig., contresignée par Bouthillier de Chavigny; Saint-Germain-en-Laye, 6 mai 1643, 4 p. in-4°. 15 fr.

Pièce historique. Le commandeur de Montigny demandera au roi de Portugal, don François de Bragance, d'unir sa flotte à celle de Louis XIII pour agir contre les Espagnols, en aidant aux efforts des Français contre la Catalogne et le Roussillon. — (*Revue des Autogr.*, n° 185).

683. — Jean Perrault, président de la Chambre des comptes, « intendant-confident du prince de Condé », dit Dubuisson-Aubenay. Il fut emprisonné à Vincennes, avec son maître, en janvier 1650, et assez maltraité; cependant il recevait 20 l. par jour « pour sa nourriture et service »; transféré à la Bastille en septembre, il y tomba malade dans une chambre obscure; il ne fut mis en liberté qu'en février 1651; il se rendit à Angerville où le prince de Condé, rebelle, eut une entrevue avec Gaston, avant de se déclarer contre Louis XIV et de se rendre à Bordeaux. — L. a. s. au maréchal de Brézé; Saint-Germain, 1er février 1649, 1 p. in-4°, cachets. 20 fr.

Le prince de Condé a obtenu d'Anne d'Autriche l'abbaye du Rousseré pour une religieuse recommandée par le maréchal; les envoyés du Parlement ont attendu à Saint-Germain pour négocier la paix qui mettra fin à la vieille Fronde; « il

est certain qu'il y a de grands désordres dans Paris, et que la seule province qui favorise son mouvement, qui est la Normandie, est dans une grande impuissance. » Le duc de Longueville, qui en est le gouverneur, est sans crédit et sans argent. — *Revue des Autogr.*, n° 140.

684. — Acte notarié du 6 mai 1665, signé par Colbert, et portant également les signatures de La Motte Coquart, intendant des bâtiments, de Pierre et Nicolas Ménard, marbriers à Paris; 2 pages et demie in-fol. 10 fr.

Document original intéressant. C'est un marché passé pour le pavage de la galerie des grottes du vieux château de Saint-Germain-en-Laye. — (Catal. Voisin, 1896, n° 22,129).

685. — Le duc de Montausier (Ch. de Sainte-Maure), brave guerrier du siècle de Louis XIV, gouverneur du grand dauphin (1610-1690). — Pièce sig.; Saint-Germain-en-Laye, 15 juillet 1669, 7 p. in-fol. Un peu tachée. 20 fr.

Règlement, par le duc de Montausier, gouverneur de Normandie, de la compétence de la Grand'Chambre et de la Chambre des enquêtes du Parlement de Rouen. Il détermine les cas d'appel devant ces deux chambres et sauvegarde surtout les droits du roi : « Et au cas qu'il pleust au Roy apporter quelque changement ou diminution à la compétence d'une desdites chambres, elle n'en pourra prétendre aucun désinteressement ny augmentation de matières. Et permis respectivement aux partyes, sy faire le veullent, d'obtenir un arrest au Conseil royal, conforme au present reglement pour estre executté selon sa forme et teneur. » — (Id., n° 170).

686. — La duchesse de La Vallière. — Pièce sig. deux fois; Saint-Germain-en-Laye, 8 août 1670, 4 p. in-fol. Belle pièce. Très rare. 125 fr. — (Id., n° 148).

687. — La reine Marie-Thérèse. — Let. sig. à d'Aguesseau, intendant de Languedoc; Saint-Germain-en-Laye, 13 juin 1672, 1 p. 1/2 in-fol. 12 fr.

Lettre historique. Comme régente de France, en l'absence de Louis XIV entré en Hollande, elle lui annonce la prise d'Orsoy, Rimberg, Wesel, Burich, et lui ordonne, à ce propos, de faire chanter un *Te Deum*. — (Id., n° 160).

688. — G.-Jos. de Lavergne, comte de Guilleragues, ambassadeur à Constantinople, ami de Boileau, qui lui a dédié sa cinquième épître, directeur de la *Gazette de France*, mort en 1685. — L. a. s. à Ant. de Feuquières; Saint-Germain, 3 janvier 1677, 1 p. in-4°. 12 fr.

Je vous conjure de vous pleindre ni en general ny en particulier de ce qu'on ne vous a pas fait lieutenant general. Les murmures empescheroint que vous ne le seriés jamais... souvenés vous, monsieur, qu'on n'ayme jamais les gens mescontens. — (*Revue des Autogr.*, n° 190).

689. — Louis XIV. — Pièce sig. sur vélin; Saint-Germain-en-Laye, novembre 1681, 1 p. in-fol. obl.

Très curieux document. C'est l'original des lettres de légitimation de Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse et de Françoise-Marie de Bourbon, dite Mlle de Blois. — (Vente Eug. Charavay, 14 avril 1886).

690. — Jacques II, roi d'Angleterre. — L. a. s., en français, au maréchal de Bellefonds; Saint-Germain-en-Laye, 7 août 1692, 3/4 de p. in-4°, cachet à ses armes. Très rare.

Très belle lettre de condoléance au sujet de la mort de son fils Louis-Christophe Gigault, marquis de Bellefonds, colonel du Royal Comtois, mort des suites de blessures reçues à Steinkerque. — (Vente Eug. Charavay, 14 avril 1886).

691. — Jules Hardouin Mansart, architecte de Louis XIV (1645-1708). — Pièce sig.; Versailles, 17 décembre 1702, 3/4 de p. in-fol. 40 fr.

Au sujet des réparations faites au château de Saint-Germain-en-Laye. — (*Revue des Autogr.*, n° 154).

692. — 23 pièces imprimées de 1722 à 1879. 6 fr.

Capitainerie de Saint-Germain-en-Laye. — Jugement rendu contre un drapier de Saint-Germain. — Condamnation pour braconnage dans ladite Capitainerie.— Conduite sacrilège de la population de Saint-Germain. — Couplets de circonstance (garde nationale, fête du roi, etc.). — Affiches de la guerre de 1870. — Cavalcades de 1877, 1878 et 1879. — Expositions de peinture faites au château de Saint-Germain, etc., etc... — (Catal. Voisin, 1895 n° 16,441).

693. — Pièce sig. sur vélin, par Ant. le Clerc de Juigné, archevêque de Paris; 1784, 2 p. in-4°, cachet. 10 fr.

Approbation, par l'Archevêque de Paris, d'une délibération du Conseil de fabrique de l'église paroissiale de Saint-Germain-en-Laye (13 nov. 1781), acceptant un don de 400 livres fait par la veuve Bellanger pour célébrer, pendant sept ans, des messes pour le rétablissement de la santé du dauphin (fils de Louis XVI, mort en 1789). — Dans un mémoire annexé, adressé à la Reine, la veuve Bellanger s'apitoie sur la délicatesse physique du dauphin et raconte comment le roi est venu à son secours lors d'une chute de cheval qu'elle fit dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye; elle témoigne aussi des bons offices du duc d'Ayen à son endroit. — (*Revue des Autogr.*, n° 165).

694. — Ch.-Joseph, maréchal, prince de Ligne, célèbre bel esprit du XVIIIe siècle (1735-1814). — Let. aut. (à Sénac de Meilhan, vers 1795), 4 p. in-fol. 100 fr.

Belle et importante lettre toute relative à Marie-Antoinette. Il lui explique les causes de son impopularité : « Ce qui a perdu la Reine dans l'esprit de la bonne compagnie de Paris, qui était la servante de M. de Choiseul, c'est de ne l'avoir pas fait rappeler, car on comptaît sur elle pour cela... Un jour que la Reine me dit que M. Turgot perdrait le royaume et que nous chassions dans la forêt de Saint-Germain par un temps affreux, elle me dit : le beau plaisir de chasser un daim, à présent ! Je lui répondis : Pour n'être pas mouillé, j'aimerais mieux à la place de Votre Majesté, chasser les ministres. Elle ne fit qu'en rire et le raconter. » Elle se plaignait de l'insouciance de M. de Maurepas. « Ce qui a perdu la Reine dans l'esprit de la ville, c'est d'avoir été plus brillante et plus aimable que toutes les petites femmes qui avaient envie d'être de sa société, et qu'elle comblait de sa bonté, quoiqu'elles parlassent contre elle en s'en retournant à Versailles, pour avoir occasion de parler de la Cour. Du petit corridor qui bordait ses petits cabinets, on pouvait voir tout ce qui s'y passait. Elle n'a

jamais fait un pas au bal de l'Opéra, sans être suivie par la police qui avait les yeux sur elle, jusqu'au petit Trianon. Les hommes qui dînaient avec elle chez la duchesse de Polignac étaient : Vaudreuil, Adhémar, le duc de Guignes, les trois frères Coigny, Dillon, Esterhazy, le baron de Bezenval, Ségur l'aîné, le bailli de Crussol, très peu d'autres, de temps en temps, et moi tous les jours. » — (Id., n° 181).

695. — Napoléon Peyrat, de son nom romantique : Napol le Pyrénéen, littérateur, pasteur de l'église réformée, à Saint-Germain-en-Laye, né aux Bordes-sur-Aribe (Ariège), en 1809. — Let. aut. sig. Saint-Germain, 3 mars 1849, 3 p. pl. in-8°. (Autographe de toute rareté. 8 fr. — (Cat. Voisin, n° 3,752).

696. — Ulric Guttinguer, célèbre poète romantique, né à Rouen en 1785, mort en 1866. — L. a. s. ; Saint-Germain-en-Laye, 22 nov. 1837, 1 p. in-8°. — (Vente Eug. Charavay, 13 av. 1888).

697. Saint-Gratien. — Félix Pyat, politicien, né à Vierzon (Cher) en 1810. — Let. aut. sig. Saint-Gratien, 30 déc. 1888, 1 p. in-12. 2 fr. 50.

Il ne peut accepter la collaboration qui lui est demandée : « Le devoir avant la gloire, et la République des lettres après l'autre. » — (Catal. Voisin, n° 7,008).

698. Saint-Leu-Taverny. — Brevet de chirurgien juré en la ville de Paris, pour y exercer l'art de chirurgie, tenir boutique ouverte, etc., délivré le 29 avril 1735, à Dominique Mareil, natif de Saint-Leu-Taverny (arr. de Pontoise). — Document sur parchemin, formant 3 p. in-4°, avec signatures et cachet. 3 fr. — (Cat. Voisin, n° 18,095).

699. — Le prince Eugène Beauharnais, vice-roi d'Italie. — Let. sig., avec la souscript. aut., à la comtesse d'Arberg ; Saint-Leu, 11 juin 1814, 1 p. 1/4 petit in-4°. Cachet à ses armes. Papier de deuil. 15 fr.

Superbe lettre écrite treize jours après la mort de l'impératrice Joséphine. En souvenir de sa mère, il la prie de vouloir bien accepter une pension annuelle de 3,000 fr. « Nous désirons aussi que vous ayez la complaisance d'accepter de notre part la voiture et les chevaux qui sont conduits chez vous par le porteur du présent. » — (*Revue des Autogr.*, n° 169).

700. Saint-Nom-la-Bretèche. — Acte notarié du dernier jour de mai 1695, revêtu de la signature de Le Fèvre d'Eaubonne, conseiller au Parlement de Paris, et de celle de Robert de Pomereu, seigneur de la Bretèche-Saint-Nom, conseiller d'Etat à Paris. 3 fr. — (Cat. Voisin, n° 14,473).

701. Saint-Ouen-l'Aumône. — Eusèbe, comte de Salles, orientaliste, écrivain romantique (1796-1873). — 1° Let. aut. sig. Montpellier, 4 juillet 1868, 4 p. pl. in-8° ; 2° Pièce de vers aut., 30 juillet 1868, 1 p. in-8°. 12 fr.

Autographes des plus curieux. La longue lettre d'Eusèbe de Salles est dirigée contre Alfred Busquet, poète et surtout gendre de l'éditeur Pagnerre. Ce dernier avait mis son nom de libraire à un roman d'Eusèbe de Salles, intitulé ; *l'Anévrisme et le Devoir*, et l'éditeur montrait de telles exigences pour cette publication, que le pauvre auteur ne sachant plus à quel saint se vouer pour défendre ses intérêts plutôt littéraires que pécuniaires, adresse cette lettre longue et fort curieuse à Ch. Asselineau, historien et protecteur né des littérateurs romantiques. La pièce de vers (sonnet) est une épigramme mordante dirigée contre Alfred Busquet. Enfin, ces deux pièces offrent une particularité bizarre : Eusèbe de Salles y a mis sa signature en caractères arabes, à l'effet, sans doute, de surprendre son ami Ch. Asselineau par cette singularité toute Orientale. — (Cat. Voisin, n° 4,734).

702. Saint-Prix. — Hugues de Bulleux, seigneur de Franqueville, châtelain d'Aire, maître d'hôtel de Marguerite d'Autriche, puis gentilhomme servant de Marie, reine de Hongrie. — L. a. s. à Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas ; Paris, 8 juin (1519), 1 p. 1/2 in-fol. Raccommodage dans une marge. Un peu tachée d'eau. 30 fr.

Importante lettre historique. « Dimanche dernier fust créé ung nouviau duc d'Orléans nommé Henry (Henri II, fils de François Ier et de Claude de France) et à ce que l'on dist, y a eu à ce baptesme grand triomphe. » Il n'aura audience qu'à l'arrivée du grand prévôt qui revient de Montpellier. « Le roy ne fait que aler à la chasse de lyeu à aultre et ce jour d'huy a esté à ung lyeu nommé Saint Prix et la reyne est à Saint Germain en Laye. On a ichy toute la tête rompue des cloches de la ville qui ne font que sonner pour le service de feu Monseigneur le grand maistre (Gouffier de Boissy) qui se fait demain. » — (*Revue des Autogr.*, n° 155).

703. — Pontmartin, célèbre critique et romancier contemporain, né à Avignon en 1811. — L. a. s. à un critique ; Les Angles, 4 mars 1880, 4 p. in-8°. 12 fr.

Curieuse épître relative au peintre Paul Huet, « le doux et mélancolique Berlioz du paysage », sur lequel il donne des détails biographiques peu connus. Il raconte l'entrevue du peintre avec M. Double « le plus millionnaire de mes amis, fort disposé à lui demander six panneaux pour la salle à manger de son château de Saint-Prix. Il nous reçut, plus hirsute que jamais, avec un béret rouge, une vareuse écarlate, un pantalon à pied et des pantoufles sang-de-bœuf. M. Double fut effrayé et Aligny eut la commande. » — (Id., n° 168).

704. — Victor Hugo. — L. a. s. à Alfred Michiels ; Saint-Prix-la-Terrasse, par Franconville, 21 juin 1840, 1 p. in-8°. 10 fr.

Belle lettre où il lui annonce qu'il l'a recommandé à M. de Girardin. — (*Revue des Autogr.*, n° 186).

705. Sannois *(Voir n° 296)*. — J.-F. de Saint-Lambert, de l'Académie Française, philosophe du XVIIIe siècle (1716-1803). — L. a. sig. de ses initiales à son éditeur Agasse ; Sannois, 15 mai (1798), 1 p. 1/2 in-8°.

Curieuse lettre sur la publication de ses *Œuvres philosophiques*. Il s'étonne que les journaux n'en parlent pas : « Je suis fâché qu'un livre de philosophie ne se débite pas aussi vite qu'un roman. » Il le prie de lui envoyer de l'argent « le plus tôt possible, car en vérité je suis dans la plus grande pénurie. » — (Vente Eug. Charavay, 5 mars 1890).

706. — Mme d'Houdetot, l'amie de J.-J. Rousseau, née vers 1730, morte en 1813. — Let. sig. (au comte de Rumford) : Sannois, 12 juillet 1802, 1 p. 1/2 in-4°. 18 fr.

Charmante lettre sur Saint-Lambert, dont elle lui adresse le dernier ouvrage. Comme vous, bienfaiteur de l'humanité, il a des droits à votre suffrage. Dans sa jeunesse, le poème assez connu des *Saisons* a recommandé en lui l'âge de l'imagination et les *Principes des mœurs* que je vous envoye ont consacré sa vieillesse. — (*Revue des Autogr.*, n° 179).

707. Santeuil. — Pièce originale en latin sur vélin ; janv. 1236 (1237), in-8° obl. Tachée. 15 fr.

Approbation par Guillaume de Mauvoisin, seigneur de Fontenay, de la cession des dîmes de Santeuil et du Perchay, faite à l'abbaye cistercienne de Bon-Port, près Pont-de-l'Arche ; ces dîmes avaient été acquises par Isabelle de Davron de Thibaud du Moustier de Briançon. (Sceau pendant aux armes de Guillaume de Mauvoisin). — (*Revue des Autogr.*, n° 190).

708. Sarcelles. — Acte notarié du 4 mai 1671, par lequel messire Louis Abelly, ancien évêque de Rodez, demeurant à Paris, donne à titre de bail, une maison sise au village de Sarcelles, avec jardin, moyennant 80 liv. de rente annuelle. — Suit la désignation circonstanciés des lieux loués et les conditions particulières dudit contrat. — Document sur parchemin, formant 3 pages in-4°. 2 fr. 50. — (Cat. Voisin, 1895, n° 16,880).

709. — L'abbé Grégoire, conventionnel, évêque de Blois, de l'Institut (1750-1831). — L. a. s. à Dulaure ; Sarcelles, 3 oct., 2 p. in-4°. 10 fr.

Curieuse lettre au sujet d'un jardinier que lui recommande Dulaure. « S'il a de la probité unie aux connoissances de son art, tout irait à merveille ; mais s'il manquoit à la probité, nous ne serions pas d'accord ; nous avons déjà de l'expérience et l'œil trop exercé pour ne pas savoir démêler ce qu'est un jardinier, et trop d'amour pour la justice pour souffrir impunément qu'on y manque. » — (*Revue des Autogr.*, n° 175).

710. — Casimir Périer, ministre de Louis-Philippe (1777-1832). — L. a. s. à M. Jacob, à Sarcelles (mars 1817), 3 p. in-4°.

Belle lettre. « Nous n'avons rien de neuf en politique ; la rentrée de Monsieur de Talleyrand aux Chambres n'influera pas sur les élections. » — (Vente Eug. Charavay, 5 déc. 1889).

711. Saulx-les-Chartreux. — Let. sig. avec la souscript. aut. de Henri III à M. de Matignon, maréchal de France ; camp des Chartreux-lez-Paris (Saulx-les-Chartreux), 1er mars 1568, 1/2 p. in-fol.

Lettre historique. Ayant été averti que les Calvinistes « pourroient avoir dessin sur aucunes places de la Basse Normandie et nomméement sur les places de Verneul, Lizieulx et Ponteau de mer *(sic)* », il l'invite à pourveoir au plus tôt au ravitaillement de ces places. (Les protestants quittaient en effet le Poitou, passaient la Loire et allaient assiéger Chartres). — (Vente Eug. Charavay, 18 avril 1887).

712. — Mémoire pour dame Claude-Louise de Betz de la Hartilière, dame de Villebon et de Saulx en partie, épouse du marquis de Perthuis. Contre les religieux, prieur et couvent de la Chartreuse de Paris (Paris, 1737), in-fol. de 21 pag. 3 fr.

La marquise de Perthuis prétendait devoir jouir, immédiatement après les Chartreux, de tous les droits honorifiques de l'église de Saulx. — (Catal. Voisin, n° 18,246).

713. Senneville, près Mantes. — Procès de l'abbé Laverdet, prêtre de l'Église évangélique française, devant les Tribunaux de Mantes, Versailles, à l'occasion de la fermeture de la Chapelle de Senneville, près Mantes, le 12 mars 1837. Paris, 1837, in-8°, br. 1 fr. 50.

L'abbé Laverdet est le même personnage que l'expert en autographes Auguste Laverdet, auquel on doit la rédaction de nombreux catalogues de ventes d'autographes remplis d'analyses intéressantes. — (Cat. Voisin, n° 14,752).

714. Sèvres. — Alexandre Cabanel, célèbre peintre, de l'Institut, né à Montpellier en 1823, mort en 1889. — L. a. s., 2 p. 1/2 in-18. 4 fr.

Belle lettre relative à un portrait de l'Empereur destiné à la manufacture de Sèvres. — (*Revue des Autogr.*, n° 160).

Voir Pontoise, n° 595.

715. Soisy-sous-Montmorency. — 32 chartes, datées de 1385 à 1548, relatives à des ventes de terres situées à Soisy. 15 fr.

Ces documents sont intéressants et contiennent de nombreux noms d'habitants de Soisy, et des indications topographiques utiles pour l'histoire de cette commune. — (Catal. Voisin, 1895, n° 16,221).

716. Trappes. — Le cardinal de Retz (1613-1679). — L. a. s. à M. de Paris, archidiacre de Rouen; Commercy, 16 juillet 1662, 3/4 de p. in-4°. Rare. 100 fr.

Epître toute familière et d'un tour original, écrite à un ami intime, qu'il tutoie. Il veut que Pean ait la ferme de Ruel et de Trapes, malgré toutes les grimaces des enchères. Il ajoute : « Je te donne ma malédiction, si tu ne peux pas me venir trouver dès le lendemain que les baux seront faits. Raillerie cessante, cela est important. » — (*Revue des Autogr.*, n° 135).

717. Trye-Chateau. — Pièce sur vélin ; Rouen, 5 avril 1345, 1 p. in-fol.

Fragment d'un rouleau qui contenait les recettes et les dépenses de la vicomté de Rouen et du pays de Caux pour l'année 1344-1345. On y relève l'article suivant: Deniers payés par mandement du roi Philippe VI et au nom de François de l'Hôpital, clerc des arbalétriers, « pour faire l'artillerie dudit seigneur à Roan ». Il y est encore parlé de *Philippe* et *Guillaume de Trie*, du connétable Raoul de Brienne, comte d'Eu et de Guines, etc. — (Vente Eug. Charavay, 8 décembre 1888).

718. — Léonor, duc de Longueville, gouverneur de Picardie,

époux de Marie de Bourbon, né en 1540, mort en 1573. — Pièce originale : Trye-Château (Oise), 28 août 1592, 14 p. in-4°. 35 fr.

Très curieux document. Énumération et évaluation des biens laissés par le duc Léonor de Longueville, dressé à la demande de sa veuve Marie de Bourbon. — (*Revue des Autogr.*, n° 129).

719. — Marie de Bourbon, duchesse de Longueville, fille de François de Vendôme, femme de Jean, duc d'Enghien, puis de François de Clèves, duc de Nevers, et de Léonor d'Orléans, duc de Longueville, morte à Pontoise en 1601. *(Voir n° 301).* — 1° Let. sig. avec la souscription aut. au duc de Mayenne. 1 p. in-fol.

Très belle lettre. Elle lui envoie M. de Thumberel, chargé de l'assurer de son dévouement et de lui demander sa protection pour elle.

2° Mémoire de ce qui peult appartenir à chacune de mes damoiselles en la succession de feu Monseigneur (le duc de Longueville), manuscrit original ; Trye, 25 août 1592, 14 p. in-4°. 30 fr.

Très curieuse pièce, contenant la liste très détaillée des seigneuries et propriétés appartenant à la famille de Longueville. — (Id., n° 168).

720. — L. a. s. de M. de Porquier de la Ramée, son chargé d'affaires, à la duchesse de Longueville (Catherine de Clèves, femme du duc Henri Ier (mort en 1595), née en 1568, morte en 1629). Chaumont (en Vexin), 10 novemb. 1606, 3 p. in-fol. cachets. 15 fr.

Belle lettre relative au logement et à la nourriture de trois religieuses à Trie-le-Château. Curieux détails. — (Id., n° 163).

721. — Robert Arnauld d'Andilly, solitaire de Port-Royal, frère d'Antoine Arnauld (1589-1684). — L. a. s. à Corneille Bentivoglio, à Ferrare ; Rome, 23 juin 1621, 3/4 de p. in-fol., cachet à ses armes.

Belle lettre écrite comme abbé de Trie-le-Château. — (Vente Eug. Charavay, 20 mars 1890.)

722. Triel. — Pièce sur vélin ; Paris, 25 juin 1476, in-8° obl. 6 fr.

Certificat donné par Michel Cointrel, lieutenant-général d'Aymar de Puissieu, Capdorat, maître d'hôtel du roi Louis XI, bailli de Mantes, à Jean Fournier, sergent du bailliage de Meulan d'une assignation faite à des habitants de Triel — (*Revue des Autogr.*, n° 190).

723. Us. — Mémoire pour le sieur d'Us, écuyer. Contre la dame d'Us, sa femme. (Paris, 1764), in-4° de 106 p. — Pièces justificatives et observations pour le même. (Paris, 1764), in-4° de 28 et 15 p. 4 fr.

Curieuse affaire d'interdiction dirigée contre Charles-Nicolas Gabia Descombes d'Us, domicilié au château de Courcelle-sur-Viosne, près de Marines, arrondissement de Pontoise. Il était également possesseur de la terre d'Us, dont il portait le nom. — Ces Mémoires contiennent des détails locaux intéressants. On y voit figurer l'illustre abbé de l'Epée qui négocia le mariage des époux d'Us. — (Catal. Voisin, n° 4,288).

724. Vaujours. — Sentence de la police, 26 juin 1782. 16 p. in-4° br. — Le magister de Vaujours, curieux portrait gr. in-8°, vers 1700. 3 fr. 50. — (Cat. Saffroy, n° 10, pièce 13,954).

725. — Vauréal. — Louis-Guy de Guerapin, év. de Rennes, ambassadeur en Espagne, de l'Acad. fr., né en 1687. *(Voir n° 303).* — 1° L. a. s. à M. Grassin; Rennes, 15 août 1739, 6 p. in-8°. — 2° Pièce aut. (Rennes, août 1739), 3 p. 1/2 in-fol.

Très curieuse lettre au sujet d'un procès entre la Monnaie de Rennes et des religieuses. L'évêque défend les sœurs, tandis que l'intendant, Camus de Pontcarré de Viarmes, bataille pour le directeur de la Monnaie et décide le contrôleur général Orry en sa faveur. L'évêque explique dans sa lettre et dans la note, servant de légende à un plan, que le terrain doit faire retour aux religieuses.— (Vente Eug. Charavay, 16 avril 1886).

726. — Louise-Adélaïde de Bourbon, dite Mlle de la Roche-sur-Yon, fille de François-Louis de Bourbon-Conti, princesse laide, mais fort riche, née en 1696, morte de la petite vérole en 1750, sans cérémonie, dit Barbier. — L. a. s. au marquis d'Argenson; Vauréal, 21 juin (1749), 1 p. in-8°, cachet à ses armes. — (Vente Eug. Charavay), 6 juin 1891).

727. — Mémoire pour les héritiers de feu Louis-Guy Guerrapain de Vauréal, ancien évêque de Rennes (originaire de Brienne, en Champagne). Contre divers co-héritiers du même prélat. (Paris, 1783), in-4° de 67 p. 3 fr. — (Cat. Voisin 1895, n° 15,615).

728. Vaux. — Très curieuse l. a. s. de Léon Sari ; Vaux (Seine-et-Oise), 1869, 2 p. pl. in-8°. Il donne d'intéressants renseignements sur Flaubert. — *(Revue des Autogr.*, n° 164).

729. Vémars. — Factum pour Étienne Sainctot, et Catherine de Pingré. Contre Charles le Sesne et Catherine de Sainctot sa femme. S. l. n. d., in-4° de 20 pag. (xvii° siècle). 3 fr.

Sujet du procès, la Terre et Seigneurie de Vémars. — (Cat. Voisin, n° 2,907).

730. Verclives (Eure). — Vente de l'office de conseiller et secrétaire du roi par M° Antoine-Joseph Desallier d'Argenville à M° Antoine Le Couteulx, de Rouen. — Vente du même office par M° Antoine Le Couteulx, sieur de Verclives, à Simon-Emmanuel-Julien Le Normand. — Lettres patentes du roi donnant provision dudit office, etc. — Ensemble six actes notariés, datés de 1749 à 1784. — (Catal. Voisin).

731. Vernon. — Jean d'Estouteville, varlet tranchant du roi, capitaine du château de Vernon, fils de Robert VI et de Marguerite

de Montmorency, époux de Marguerite d'Harcourt et qui devint grand bouteiller de France en 1415. Il en est souvent parlé dans les actes de Charles VI. — Pièce sur vélin; 1er juillet 1380, in-8° obl. 8 fr.

Quittance, comme capitaine de Vernon, à Jançon Staucon, receveur des aides à Rouen, de 50 francs d'or pour ses gages de juin.— (*Revue des Autogr.*, n° 168).

732. — Arthur III, duc de Bretagne et de Touraine, comte de Richemont, pair et connétable de France (1393-1456). — Pièce sur vélin; Vernon, 31 octobre 1439, in-fol. 20 fr.

Revue de la garnison anglaise de Vernon en 1439. (Richemont se portait alors de Meaux sur Avranches et menaçait les villes normandes qui étaient sur son parcours). — (Id., n° 162).

733. — Pièce sur vélin; Vernon, 15 mai 145..., in-4° obl., légère déchirure atteignant la date. 10 fr.

Curieuse pièce. Réparations au château de Vernon ; Vincent le Roy, ouvrier « d'estaymerie et de plomberie » y a « plommé bien et deuement la juste, l'espy, le bachin avecques l'enheuzeure d'une tour » ; il a aussi blanchi la dicte plommerie de fin estain et semée à flours de lis tout au pourtour. — (Id., n° 183).

734. — 2 pièces sur vélin; Rouen, 20 nov. 1444, in-4° obl. cachet. 12 fr.

Mandement d'Henri VI, roi d'Angleterre, rendu sur l'avis de Richard, duc d'York, à ses trésoriers généraux de finances (avec mandement exécutoire de ces derniers), de délivrer quatre livres tournois par jour de voyage à Nicolas Molineux, maître de la chambre des comptes (*) de Rouen, qui se rend de Vernon à Rouen « pour convertir, communiquer et appointer sur aucunes matières et besognes touchans le bien de nous et de noz peuple et subgiez de France et de Normandie avec aucuns commis et depputez de la partie de nostre oncle de France. » (Charles VII ayant épousé Marie d'Anjou, était l'oncle de Marguerite d'Anjou, fiancée d'Henri VI). — (*Revue des Autogr.*, n° 166).

735. — L. a. s. de Louis XIV à son cousin le duc de Longueville, le priant de faire recevoir, suivant les règlements, la Compagnie de Chevaux-Légers de son cousin le duc d'Effiat, qu'il envoie à Vernon. Saint-Germain, 12 mars 1632, 1/2 page in-fol. signée aussi Phelypeaux. 5 fr. — (Cat. Saffroy, n° 10, pièce 14,015).

736. VERNOUILLET. — Deux actes notariés datés du 25 septembre 1773, relatifs à la vente du Marquisat de Romé Vernouillet, près Meulan, faite par Albert-Marie de Romé, marquis de Romé, lieutenant-colonel de cavalerie, gouverneur de Rouen, à Pierre-Louis Randon de Lucenay, seigneur de Bessay et de Lucenay, mestre de camp de cavalerie, tous deux demeurant à Paris. — Expéditions sur parchemin, formant 28 pages in-4°. 6 fr. — (Cat. Voisin 1896, n° 22,461).

(*) En 1447, il fut chargé avec Osburn Mundeford et Thomas Dirhill de la cession du Maine à la France.

737. Versailles. — L. a. s. de Louis XIII à Richelieu ; Versailles, 19-20 décembre 1638, 2 p. in-fol.

Très curieuse lettre. Il s'est enquis auprès des gens de sa maison de l'âge auxquels petits enfants pouvaient digérer la bouillie ; il en donne une longue énumération ; la conclusion du Roi est qu'on en peut donner au Dauphin (le futur Louis XIV), âgé de deux mois, parce qu'il mord le sein de ses nourrices ; allusions au médecin Bouvard et à Madame de Lansac, gouvernante des enfants de France. — (Vente Eug. Charavay, 22 mai 1890).

738. — Ch. Errard, célèbre peintre et architecte français du XVIIe siècle, membre de l'Académie, né à Nantes. — Pièce sig. sur vélin ; Paris, 5 juin 1663, in-8° obl. 8 fr.

Reçu de la somme de 1,000 livres à lui ordonnée « pour les ouvrages faicts et à faire au château de Versailles. » — (*Revue des Autogr.*, n° 183).

739. — Théâtre de Louis XIV à Versailles. — Pièce sig. par Colbert et Denis Buret, « maistre menuisier à Paris » ; 20 février 1664, 1 p. 1/2 in-fol.

Très curieux document. Promesse par Buret « de faire et rendre parfaicts dans huict jours prochains deux theatres portatifs dans le sallon de Versailles, chacun desquels aura dix-neuf piedz d'un sens et vingt piedz de l'autre, ou environ, portez sur six treteaux de deux pieds de hault ou environ chacun, tous de bois de chesne bien assemblez. » — (Vente Eug. Charavay, 12 déc. 1894).

740. — Pièce sig. par le maréchal Antoine de Gramont, André Mazières, entrepreneur des bâtiments du roi et Ant. Bergeron, juré du roi ès-œuvres de maçonnerie ; Saint-Germain-en-Laye, 25 mai 1665, 10 pages in-fol. 40 fr.

Intéressant document. « Devis des ouvrages de maçonnerie, charpenterie, couverture, menuiserie, gros fer, serrurerie, vitrerie et pavé de grais nécessaire à faire pour la construction d'un pavillon double avec l'aisle double en sortant du chasteau de Versailles, à main gauche. » — (*Revue des Autogr.*, n° 129).

741. — Louis XIV. — Let. sig. au marquis de Viriville, gouverneur de Montélimar ; Versailles, 11 mars 1674, 1 p. in-fol. Un peu fatiguée. 10 fr.

Ordre à des habitants de Dieulefit (Drôme), acquéreurs à l'encan des effets de Longueuil, médecin de Charles II, roi d'Angleterre, de lui rendre « quelques poudres médicinalles que ledit de Longueuil avoit composées pour le service » de Charles II, sur les représentations de ce souverain. — (*Revue des Autogr.*, n° 182).

742. — Colbert, m^is de Seignelay, ministre d'Etat (1651-1690).

Pièce signée, sig. aussi par Jean de Turneuves, Jean Gayardon, Hugues Mathé, René de Jajols, Nicolas Harte, René Guillemin, Thomas Bernin, François du Vau, Charles Renouard, Louis de Hubert, Nicolas d'Orson, Noël de la Ville, Théophile de la Chèze, André Bauyn, receveurs généraux des finances des généralités de Paris, Amiens, Soissons, Châlons, Rouen, Caen, Alençon, Tours, Orléans, Bourges, Riom, Lyon, Limoges, Bordeaux, Montauban, Saint-Germain-en-Laye, 7 avril 1679, 5 p. in-fol. 10 fr.

Vente à Colbert de Seignelay d'une maison, sise à Versailles. — (Id., n° 155).

743. — François-Armand, dit l'abbé de Lorraine, évêque de Bayeux, fils du comte d'Armagnac (1665-1728). — L. a. s. à son beau-frère Antoine de Grimaldi, prince de Monaco; Versailles, 24 avril 1689, 4 p. pl. in-4°.

Lettres des plus curieuses où il rend compte du duel de son frère (Henri, comte de Brionne) avec M. d'Hautefort, exempt des gardes. D'Hautefort a reproché au comte de Brionne d'avoir déshonoré sa sœur et ils se sont battus aux environs de Trianon; la rencontre sans témoins, les blessures que se portent les deux adversaires, font ressembler la lutte à un guet-apens; cependant le roi et M. de Luxembourg, au nom des maréchaux, ont décidé que tout s'était bien passé. La mère (Catherine de Neuville) en est malade; le père (Louis de Lorraine) n'est pas encore averti. — (Vente Eug. Charavay, 22 mai 1890).

744. — Jean Hardy, célèbre sculpteur du XVIIe siècle, dont on voit de nombreux ouvrages à Versailles, membre de l'Académie. — Pièce sig. sur vélin; 1691, in-8° obl. 12 fr.

Reçu de 250 livres tournois « pour avoir fait deux grandz models de fontaine en plastre, composez de tritons de huit pied chacuns, entourez de roches, lesquelz modeles ont esté refaitz et augmentez; et pour deux masques de satires de plomb de quinze à seize pouces de haut, posées aux deux pieds d'estaux du fer à cheval. » — (*Revue des Autogr.*, n° 163).

745. — 38 let. sig. de Balthazar Phélypeaux, marquis de Châteauneuf (célèbre homme d'Etat, mort en 1700), à J.-B. Le Comte, seigneur de la Tresne, premier président au Parlement de Bordeaux; 1671-1697. 51 p. in-fol. 80 fr.

Importante correspondance politique dont voici une analyse sommaire : Fontainebleau, 16 oct. 1695. — Dans le ressort du Parlement de Bordeaux, les parties se purgent parfois par serment en presence du corps de Nostre Seigneur; « auquel effet les curez des paroisses, où se doivent faire lesdits serments, tirent le Saint-Ciboire du tabernacle après qu'on a sonné la cloche, pour avertir le peuple et là un officier de Justice present, on le fait prester aux personnes à qui il a esté ordonné de le faire, mettant les mains sur les Evangiles ou sur le *Te igitur*; et comme il peut arriver du scandale, les parties s'échauffent les uns les autres et se disant des injures, lorsqu'une nie et que l'autre voudroit qu'elle avouast, et que d'ailleurs ce sont quelquefois des nouveaux convertis (anciens calvinistes) dont la foy n'est pas unie ou qui n'en ont point du tout. » Louis XIV désire la suppression de cette formalité religieuse. — Versailles, 22 fév. 1696. Au sujet de « quelques mariages de nouveaux convertis qui se sont fais dans une église, près de Nérac (Lot-et-Garonne) par un preste aposté. » — Versailles 28 juin 1696. « Relative à la condamnation aux galeres pour un tems (à temps) rendue contre des prestres qui avoient marié des nouveaux convertis sans observer les formes avec suppositions de noms. » La sentence doit être exécutée. — (Id., n° 178).

746. — Guillaume-Egon, cardinal de Furstemberg, abbé de Saint-Germain-des-Prés (1629-1704). — Pièce sig. avec la souscription aut.; Versailles, 23 juin 1703, 3 p. in-fol. 10 fr.

Approbation d'un état de dépenses à payer à Paris et à Versailles en 1703 et en 1704; il prouve que le vin de Champagne était déjà fort à la mode : « A M. Le Sourd pour vin de Champagne qu'il a envoyé à la Bourdaisière. » — (Id., n° 158).

747. — Let. sig. de Louis XIV à son neveu le duc d'Orléans,

depuis Régent, qui était alors commandant des troupes françaises en Espagne; Versailles, 21 novembre 1707, 1 p. in-fol.

Curieuse lettre où Louis XIV le charge de le remplacer, comme parrain, au baptême du prince des Asturies. « Ce choix luy (à Philippe V), sera d'autant plus agréable qu'outre les sentiments que le sang et vos qualitez personnelles luy inspiroient déjà pour vous, vous venez encore de luy rendre un service très important et de luy marquer, en exposant souvent votre vie, l'interest sensible que vous prenez à sa gloire. » (Le duc avait enlevé Xativa, Alcaraz, pénétré en Catalogne et soumis Lérida). — (Vente Eug. Charavay, 14 avril 1886).

748. — Mme de Maintenon. — Let. sig. écrite par Mlle d'Aumale à l'archevêque de Rouen, Claude d'Aubigné; Fontainebleau, 10 septembre 1712, 3 p. in-4°, cachet à ses armes.

Lettre historique. « Nostre retour à Versailles m'attriste par rapport à M. le cardinal de Noailles; nous touchons au temps qu'il doit finir les pouvoirs des jésuites; s'il continue ou s'il augmente leur interdiction, je crains que le Roy ne rompe avec luy. » Douay et Le Quesnoy vont bientôt être repris (conséquences de la victoire de Denain). « Les negotiations d'Angleterre nous donnent lieu d'esperer et la paix particulière avec eux et la paix generale. » — Vente Eug. Charavay, 14 avril 1886).

749. — L. a. s. de la même à Mme de Villette, à Marcilly; Versailles, 8 février 1713, 2 p. in-8°, cachet à ses armes.

Belle et intéressante lettre. « Nous espérons la paix dans ce mois ci (la paix d'Utrecht est du 11 avril); le Roy est en parfaitte santé; le Dauphin de mesme, et pour moy, je n'en avois pas tant, il y a soixante ans; il est vray que je suis un peu plus maigre à mon visage, et à mes yeux je ne voy pas fort clair; et si j'entens, je n'entens guères. » Le jeune Château-Renault épouse Mlle de Noailles. — (Id.).

750. — Perrault, l'auteur des *Contes* (1628-1703). — P. a. s.; 1672, 2/3 de p. in-8° obl. 12 fr.

Relative à la fouille de terre qu'on a faite autour du canal de Versailles vers Trianon. — (*Revue des Autogr.*, n° 189).

751. — Deux mémoires imprimés; 1755, 21 p. in-4°.

Mémoires rédigés au nom de Mme de Belloy contre Gillet, architecte des bâtiments du roi à Versailles, et sa femme, faux témoins dans un procès dont Madame de Belloy avait été déclarée innocente. — (Vente Eug. Charavay, 12 déc. 1890).

752. — Le duc de Fronsac, fils du maréchal de Richelieu, né en 1736, mort en 1791. — L. a. s. à la marquise de Pompadour; Versailles, 19 janvier 1757. 2/3 de p. in-8°. 20 fr.

Lettre écrite peu de temps après l'attentat de Damiens auquel il fait allusion. « Je ne sçai pourquoi vous avez retiré votre pièce (on sait que Mme de Pompadour dirigeait le théâtre, dit des Petits Cabinets), car il me semble qu'il n'y aurait pas grand inconvénient de la donner, le Roy se portant à merveille. » Il s'occupe des habits qu'elle lui a demandés pour les comédiens, « trop heureux de trouver cette occasion de faire quelque chose qui vous soit agréable. » — (*Revue des Autogr.*, n° 155).

753. — J.-B. Lemoyne, célèbre sculpteur, dont les œuvres ornent les galeries de Versailles (1704-1778). — L. a. s. au marquis

le Marigny, directeur général des bâtiments du Roi, 7 sept. 1763, 1 p. in-fol. 30 fr.

Il prie de lui faire donner des blocs de marbre blanc, dont il lui envoie les mesures, pour deux bustes et deux médaillons des Dames de France, et le tombeau de feu M. de Crébillon. — (Id., n° 179).

754. — Lettre de cachet sig. de Louis XV (par le secrétaire de la main), contresignée par le duc de Choiseul; Versailles, 1764, 1/2 p. in-fol. 10 fr.

Ordre d'arrêter le sieur Goubier, garde du corps du roi, et de le conduire dans les prisons de Versailles. — (Id., n° 157).

755. — Traitement pour M. le Nonce du Pape, à Versailles, le 11 septembre 1764. — Document manuscrit autogr. signé, 2 pag. petit in-4°. 3 fr.

Curieux document établissant les dépenses faites pour la réception du Nonce et de sa maison. — (Cat. Voisin, 1896, n° 18,878).

— V. Montfort.

756. — Charles-Georges Le Roy, lieutenant des chasses de Versailles, m. en 1789, auteur des *Lettres philosophiques sur l'intelligence des animaux*. — 3 actes notariés, datés de 1764 à 1771, formant ensemble 15 pages in-fol. 4 fr. 50.

Constitution de rentes par G. Le Roy; vente d'une maison à Versailles par le même, etc. — (Id.. n° 14,128).

757. — Pièce sig., sur vélin, de Louis XV (par le secrétaire de la main); Versailles, 12 sept. 1767, double in-fol. 15 fr.

Lettres patentes accordant à David Crémot, François Mesnard de Couishard, Claude Lambinet de La Saudray et Pierre Hennique, le privilège exclusif de publier pendant 30 ans: *Le Journal et Gazette d'agriculture, du commerce et des finances; la Feuille du marchand et du consommateur, et le Gazetin du comestible.* — (*Revue des Autogr.*, n° 163).

758. — Bourgeois de Boynes, homme politique et magistrat, ministre de la marine de Louis XV, mort en 1783. — Let. sig.; Versailles, 12 mai 1774, 3 p. in-fol. 10 fr.

Lettre historique où il annonce la mort de Louis XV: « Dieu a appellé à luy ce monarque. Sa bonté, sa sensibilité, et les hautes vertus qui l'ont caractérisé et qui luy ont acquis le surnom de Bien-Aimé, exciteront vos regrets et ceux de la nation. » — (Id., n° 186).

759. — 34 mémoires d'entrepreneurs et d'ouvriers en bâtiments, pour travaux exécutés de 1769 à 1778, dans la maison de Madame Guyot, maîtresse de la poste aux chevaux, sise à Versailles, avenue de Paris. 4 fr. 50. — (Cat. Voisin, 1895, n° 16,884).

760. — L. a. s. de Louis XV au banquier Beaujon; Versailles, 29 mars 1774, 3/4 de p. in-8°, cachet à ses armes. 90 fr.

Beaujon donnera 50.000 livres pour paier la charge de M. d'Abzac, et je le fairay rembourser successivement. Il prendra un reçu de lui comme c'est moy qui a paié cette charge. — (*Revue des Autogr.*, n° 169).

761. — Let. sig. de Louis XVI à la reine de Sardaigne; Versailles, 21 août 1775, 3/4 de p. in-4°, cachets et soies. (Collection de Mme la marquise de Barol. Notice aut. de Silvio Pellico).

Magnifique lettre où il lui annonce que la célébration du mariage de sa sœur Marie-Adélaïde-Clotilde de France, avec le prince de Piémont, a eu lieu ce jour même à Versailles. « Je vois avec plaisir les liens qui m'unissent à Votre Majesté se resserrer par cette union : la bonté du cœur de Votre Majesté et sa tendresse pour le Prince son fils, assurent d'avance le bonheur de ma sœur... » — (Vente Eug. Charavay, 26 janvier 1885).

762. — L'abbé Nicolas-Sylvestre Bergier, érudit et théologien (1718-1790). — L. a. s. (à Bernardin de Saint-Pierre); Versailles, 15 mai 1776, 3 p. 1/2 in-4°. Légères taches. 25 fr.

Épître des plus curieuses où il se réjouit de la chute de Turgot et persifle les philosophes. « Lorsque sous Vespasien, qui d'ailleurs étoit un bon homme, les philosophes furent chassés de Rome pour leur insolence, je ne sçay pas si l'on s'embrassoit; mais quoique je n'aye embrassé personne, j'ai remercié Dieu de ce soufflet appuyé sur l'auguste visage de la philosophie; si elle est un peu honteuse, il n'y aura pas de mal; vû le ton qu'elle a pris, elle mérite d'être traitée comme les demoiselles dont on est dégoûté et que l'on met à la porte sans conséquence. » — (*Revue des Autogr.*, n° 166).

763. — Louis XVIII (alors comte de Provence). — L. a. s. à Miromesnil; Versailles, 10 mars 1776, 1/2 p. in-8°, cachet à ses armes. 25 fr.

Curieuse lettre au sujet du lit de justice du 12 mars 1776, où furent supprimées la corvée, les corporations, jurandes et maîtrises : « J'adopte le discours que vous me proposez; si j'en avois projetté un plus simple, c'est que je ne supposois pas qu'on put me croire des vues contraires à celles du Roy ».— (Id., n° 169).

764. — Louis XVI. — Pièce sig. avec le mot « Bon » aut.; Versailles, 31 août 1789, 1 p. in-fol. 15 fr.

Ordre de payement de 207,238 livres 9 sols 8 deniers, pour les dépenses extraordinaires de l'écurie de la reine pendant les six derniers mois 1787. — (Id., n° 176).

765. — Mémoire rédigé vers 1788, par Vulpian, en faveur de l'érection en Chapitre noble à Versailles même, de la Chapelle du Roi, et de la suppression des Saintes Chapelles ou Chapitres existant à Paris, Vincennes, Saint-Quentin, Troyes, Plessis-les-Tours et Dijon. — Document formant 6 pages in-fol. (Curieux). 4 fr. — (Cat. Voisin, 1894, n° 13,834).

766. — Alex. Berthier, prince de Neufchâtel, maréchal de France, major général de Napoléon Ier, compagnon de Lafayette et de Rochambeau pendant la guerre de l'Indépendance américaine,

né à Versailles en 1753, mort en 1815. — Let. sig. à Lafayette, comme commandant général de la garde nationale de Versailles; Paris, 7 août 1791, 2 p. 1/4 in-fol. 10 fr.

Belle et importante lettre, toute relative à l'organisation des gardes nationales volontaires qui, conformément au décret du 22 juillet, sont destinées à former une réserve placée sur Compiègne, Senlis, Soissons et lieux circonvoisins. — (Id., n° 167).

767. — Junot, duc d'Abrantès, un des plus intrépides lieutenants de Napoléon Ier, né à Bussy-le-Grand (Côte-d'Or) en 1771, mort en 1813. — L. a. s.; Paris, 14 floréal an XI, 1 p. 1/2 in-fol., tête impr., vignette. 12 fr.

Belle lettre relative aux garnisons de cavalerie de Chartres, Châteaudun, Compiègne et Versailles. — (Id., n° 175).

768. — Ducis, poète tragique, de l'Acad. franç., né à Versailles en 1733, mort en 1816. *(Voir n° 163).* — L. a. s. à Légier, ancien député du Loiret aux Cinq-Cents; Versailles, 1er avril 1808, 3 pag. in-4°. 20 fr.

Très spirituelle lettre pleine de détails sur les divers membres de sa famille, sur son genre de vie à Versailles et à Paris. — (Id., n° 176).

769. — 5 lettres et pièces; 1810, 6 p. in-fol. et in-4°. 30 fr.

Très curieux dossier relatif à un trésor de 14 millions en or, caché dans les petits appartements de Versailles; en voici le détail sommaire : 1° L. a. s. du chimiste Balthazar-Georges Sage, membre de l'Institut, au comte de Montalivet; 15 oct. 1810. Il lui donne les renseignements qu'il tient de diverses personnes et qui lui font croire à la présence d'un trésor caché à Versailles. Intéressants détails. — 2° Let. sig. de Montalivet au comte Daru; 17 oct. 1810. Il lui transmet la lettre précédente. — 3° L. a. s. de Daru à Napoléon Ier, avec apostille sig. N. par ce dernier; 18-24 oct. 1810. Ordre de faire les recherches nécessaires pour arriver à la découverte de ce trésor. — 4° Instructions données à l'Intendant des bâtiments pour la surveillance des entrepreneurs et ouvriers chargés de faire les travaux de recherches. — (Id., n° 157).

770. — Le poète Ducis, né à Versailles en 1733, mort en 1816. — L. a. s. (à Campenon; Versailles, 5 nov. 1812), 4 p. in-4°. 30 fr.

Jolie lettre précédée d'une chanson où il félicite Campenon de remplacer Delille à l'Académie française; il se croit au milieu des convives et s'adresse à chacun d'eux :

Boufflers (le chevalier) et sa compagne (Mme de Sabran)
Badinant à propos,
Vont au meilleur champagne
Disputer les bons mots...
Avec la grace antique
Andrieux contera.
Riche d'un sel comique,
Picard nous charmera.
Auger nous déployera
Un goût fin, qu'on peut croire...
Droz pensif doucement rira. (Id., n° 186).

771. — Fouché, duc d'Otrante, ministre de la police (1763-1820).

— L. sig., avec 5 lig. aut., Paris 12 mai 1815, 1 p. in-fol. Légère déchirure. 6 fr.

Curieuse lettre écrite pendant les Cent-jours, relative à plusieurs détachements de troupes partis de Versailles pour Paris et qui « ont éprouvé en route des désertions considérables, par suite de suggestions de royalistes qui les détournent de suivre leurs devoirs. » — (Id., n° 155).

772. — Brevet de la décoration du Lys, délivré le 30 nov. 1814, à Étienne Cochet, employé au bureau de la guerre, né à Versailles en 1781. — Pièce sur parchemin, gravée par Adam, imprimée chez Didot, avec entourages d'attributs militaires, signatures et cachet. 3 fr. — (Cat. Voisin, 1896, n° 22,182).

773. — La veuve du général Hoche. — 11 let. aut. sig. (1831-1836), 15 p. in-8°. — Note aut. sig., 1 p. 1/2 in-4°. — Comtesse des Roys, fille du général. — 3 let. aut. sig. (1832), 5 p. in-12 et in-8°. — Aubernon, préfet de Seine-et-Oise. L. a. s., 1 p. in-8°. — Ensemble 18 pièces.

Correspondance intéressante, toute relative à l'érection du monument de Hoche, à Versailles. On y a joint deux notices manuscrites sur le général, formant 8 p. in-4°. — (Vente Voisin, 17 nov. 1896).

774. — Le peintre Horace Vernet (1789-1863). *(Voir n° 168).* — L. a. s. ; Paris, 1836, 1 p. in-8°. 6 fr.

Belle lettre où il renonce aux travaux qu'il avait pour Versailles. — (*Revue des Autogr.*, n° 158).

775. — Napoléon III. — Let. sig. ; Paris, 7 juillet 1855, 1/2 p. in-8°. 15 fr.

Curieuse lettre où il parle de l'élargissement de l'avenue de l'Impératrice. « Je désirerais que la petite maison qui doit être faite près du moulin de Longchamp soit copiée exactement sur le moulin du Petit Trianon bâti par Marie-Antoinette ». — (Id., n° 190).

776. Vert-le-Grand. — Le chancelier de l'Hospital. — L. a. s. à sa fille (Madeleine, dame de Bus et de Vignay, mariée à Robert Hurault, seigneur de Belesbat, conseiller au Parlement) ; Ver-le-Grand (près Arpajon, Seine-et-Oise), 30 juin 1571. 1 p. pl. in-fol.

Curieuse lettre intime. « Ma fille, j'espere que vostre fille (Marguerite, épouse de Jean de Gontaut Biron, baron de Salignac) se portera bien et que l'aage et regime de vivre lui serviront plus que ordonnances de médecins, qui sont plaines ou de vanité ou de convoitise et prouffit, et Dieu qui est dessus y pourvoira comme a faict de l'autre (Marie, épouse de Louis de la Rivière de Cheni). » Il la prie de s'entendre avec M. de Taix (d'une famille tourangelle) ; il parle aussi du grand prieur de la Chaise-Dieu, du fermier de Vaas (Sarthe) ; il demande des livres, si le messager n'est trop chargé ; il réclame aussi du vin blanc : « ce qui demeurera, vous le burez, car vous aimez bien le vin blanc. » — (Vente Eug. Charavay, 21 février 1891),

777. Vésinet (le). — La tragédienne Agar (1836-1891). — L. a. s. ; Le Vésinet, 13 juillet 1885, 3 p. in-8°. 6 fr.

J'ai dit dans le temps les vers admirables de Leconte de Lisle, *Caïn* et les *Corbeaux*, puis, enfin, j'ai été dépassée par une interprète du grand poète, et ayant été un peu froissée, j'ai repris Hugo, Lamartine. — (*Revue des Autogr.*, n° 169).

778. VILENNES. — Mandement des généraux conseillers des guerres au trésorier Jean le Flamenc, de délivrer 100 francs d'or à Pierre de Villaines, au vu des lettres du roi Charles VI. Pierre de Villaines, fils du Bègue de Villaines. — P. sur vél., 11 sept. 1388.

Il fut envoyé en Espagne avec Olivier du Guesclin pour secourir le roi de Castille et fut enfermé par ordre de Charles VI au château de Crèvecœur (1392). — (Id., n° 167).

779. VILLEBON. — Rachel de Cochefilet, duchesse de Sully, femme du ministre de Henri IV. — 2 let. sig. avec la souscription aut. à Nicolas, secrétaire du duc de Sully; Sully et Villebon, 1623-1624, 3 p. in-fol. 20 fr. — (Id., n° 132).

780. VILLECRESNES. — Le maréchal Maurice de Saxe, le vainqueur de Fontenoy. — L. a. s. (au comte de Lowendal); Les Pipes (environs de Villecresnes), 20 février 1748, 4 p. in-4°.

Magnifique lettre d'un grand intérêt. Il a vendu au maréchal de Lowendal sa terre de Romaines (Aube) qui lui « peset furieusement sur les épolle », il achètera les Pipes et y ajoutera Gaudion et la Grange. « M. de Chovelein (Chauvelin) veut me vandre ossi Boisse, Vilcrene... mais... il veut me vandre saite partye à vye. » A Paris, il va acheter le Palais Bourbon qui vaut 800,000 livres pour 400.000 : « seseras un bon morsau et qui vosdras toujour son pris. » — (Vente Eug. Charavay, 9 mai 1892).

781. — Procès-verbal des scellés apposés après le décès de dame Suzanne-Esther de Bauquemare, veuve de Daniel Briere, sieur de Valigny, au château de Cercey, paroisse de Villecresne, près Grosbois, arrondissement de Corbeil. — Copie notariée, du 9 mai 1776, formant 100 pages in-fol. sur papier. 8 fr.— (Cat. Voisin, n° 17,358).

782. VILLENEUVE-SAINT-GEORGES. — Philippe VI. — Pièce sur vélin; Villeneuve-Saint-Georges, déc. 1337, in-fol. obl.; lacs de soie ayant servi à suspendre le sceau.

Très belle pièce. Lettres patentes d'anoblissement en faveur de « Loys de Solomiac (Gers) de Lautric (Lautrec, Tarn), qui de non nobles a trente naissances, avec toute sa postérité née et à naistre, masles et femelles, avons annobliz... que ils puissent recevoir honeur et estat de chevalerie quant il leur plera. » Cet annoblissement a été accordé « pour considération et aus prieres de nostre amé et féal chevalier et conseillier Ysart, vicomte de Lautric. » (On sait que les anoblissements ne datent que du règne de Philippe III le Hardi; ils sont rares au XIV° siècle). — (Vente Eug. Charavay, 21 février 1891).

783. Jean Gigoux, le célèbre peintre et dessinateur, né à Besançon en 1809, mort récemment. — L. a. s.; château de Beauregard (Villeneuve-Saint-Georges), 1874, 1 p. in-8°. 4 fr. — (*Revue des Autogr.*, n° 173).

784. Villepreux. — Adjudication du château de Villepreux appartenant à Madame d'Estaing et au comte d'Estaing, le comte de Maulevrier (Colbert), 1765, manuscrit de 80 p. in-4°. 4 fr. — (Cat. Saffroy, n° 8, pièce 10,906).

785. Villette. — Le docteur Cabanis, de l'Académie française, chef des Idéologues sous Napoléon Ier (1757-1808). — 3 l. a. s. et 1 let. sig. à M. Serre, maire de Brive; Auteuil et Villette (près Meulan), 1790-1806, 5 p. in-fol. et in-4°, tête imprimée, cach. 20 fr.

Intéressantes lettres où il parle des débuts de la Révolution dans le Limousin, des fêtes de Brives pour célébrer l'avènement de Napoléon Ier au trône impérial, etc. Curieuses considérations. — (*Revue des Autogr.*, n° 177).

786. — Le même. — L. a s. à Ginguené; Villette, près Meulan, 10 août 1806, 2 p. 1/2 in-4°.

Belle lettre où il l'invite à le rejoindre à la campagne : il a besoin de « ranimer sa pauvre machine, entièrement usée par la vie que la Révolution nous fait mener depuis quinze ans. » Il vient de voir dans une revue un bon extrait des voyages de Barow ; il désirerait y ajouter la lecture de Huttner, fort sévère pour les Chinois ; d'après lui, « il n'y a pas de nation plus avilie, plus lâche et plus misérable sous tous les rapports ; à peine peut-on croire que le peuple y ait quelque idée de morale. La mendicité est l'habitude de toutes les classes inférieures et l'escroquerie celle des classes supérieures. » Si Ginguené vient le rejoindre à la campagne, il lui donnera à réviser sa traduction de l'*Iliade*. — (Vente Eug. Charavay, 20 fév. 1890).

787. — Marie-Louise-Sophie de Grouchy, marquise de Condorcet, femme de lettres, distinguée par son esprit et sa beauté, née au château de Villette en 1764, morte en 1822. — 5 let. aut. non sig., 9 p. in-8° et in-4°. 60 fr.

Lettres d'amour des plus curieuses. — (Cat. Voisin, 1896, n° 21,024).

788. — *Gazette et affiches du château de Villette*, pièce aut. sig. Sophie G., 2 p. pl. in-8°. Curieuse pièce. 15 fr. — (*Revue des Autogr.*, n° 165).

789. — Emm., marquis de Grouchy, maréchal de France, né en 1766, mort en 1847. — L. a. s.; Villette, près Meulan (Seine-et-Oise), 1811, 1 p. in-4°. Belle lettre. 10 fr. — (Id., n° 154).

790. — Le même. — L. a. s. à Souppe; 3 pluviôse (an III), 1 p. in-18. Un peu fripée. 7 fr.

Curieuse lettre. Il le félicite de ses succès. « Il est infiniment heureux que pour commencer, les chouans ayent été aussi bien frottés, et je me réjouis qu'ils ayent reçu de toi cette vigoureuse leçon. » — (Id., n° 153).

791. Villiers-le-Bacle. — Joachim Jehannot de Bartillat, seigneur de Villiers-le-Bascle, ci-devant mestre de camp d'un régiment de cavalerie. — Acte du 30 avril 1714, portant sa signature et formant 2 pag. in-fol. 3 fr.

Relatif à la vente d'héritages enclavés dans les terres de Villiers-le-Bascle et de Voysins-le-Cuit (canton de Chevreuse, arr. de Rambouillet). — (Cat. Voisin, n° 8,913).

792. VILLIERS-SUR-ORGE. — Sophie Gay, femme célèbre par sa beauté et son esprit, mère de Mme de Girardin (1776-1852). — L. a. s. à Népomucène Lemercier ; Villiers-sur-Orge, 4 août 1817, 3 p. in-8°. 10 fr.

Très curieuse lettre. « Je ne saurai dire combien j'ai été frappée de la mort de cette femme (1) si justement célèbre, et qui s'est obstinée à venir mourir dans mon lit malgré tout ce que j'ai tenté pour la détourner d'une volonté qui consacre mon azile à d'éternels regrets ; j'ai pensé aux vôtres. Elle avait un esprit digne d'aprecier tout ce que le vôtre a de piquant et de profond et vous ne retrouverez nulle part une semblable causerie ; le désespoir des amis qu'elle laisse et dont les cris déchirans ont retenti dans toute la maison à ses derniers momens, prouve assez qu'elle méritait d'être aimée. Ces âmes exaltées sont bien rares dans ce siècle d'égoïsme ; et l'on doit les pleurer comme une perte irréparable. » — (*Revue des Autogr.*, n° 155).

793.—Grimod de la Reynière, fameux gastronome *(V. n° 315)*. — L. a. s. à Mme Lindsay, à Linas ; Villiers-sur-Orge, 27 nov. 1825, 2 p. in-8°. Relative à la mort du contre-amiral Rolland. — On a joint une curieuse lettre d'invitation à un mariage, imprimée en 1829, 1 p. in-4°. 12 fr. — (Id., n° 181).

794. VIROFLAY. — 9 pièces sur parchemin, datées de 1666 à 1790. 6 fr.

Actes de ventes d'immeubles situés à Viroflay, par François Eymery, écuyer, Antoine de Vignolles, seigneur d'Orsay, François Moniot, curé de Viroflay, etc. L'acquéreur principal des biens vendus se nommait Claude de Boutervilliers, sieur de Saint-Oyen, domicilié à Viroflay. Ces actes sont intéressants à étudier pour l'histoire de ce village. — (Catal. Voisin, 1895, n° 16,888).

(1) Mme de Staël, morte à Paris le 14 juillet 1817.





EXCURSION

à Saint-Clair et Château-sur-Epte

LE LUNDI 6 JUILLET 1896

La Société Historique du Vexin a fait, lundi dernier, à Saint-Clair-sur-Epte et Château-sur-Epte, sous la direction de M. Seré-Depoin, son président, une excursion qui peut compter certainement parmi les plus brillantes qu'elle ait organisées.

De très nombreux sociétaires s'étaient donné rendez-vous à Gisors de tous les points du Vexin, du Parisis, du Beauvaisis et de la Normandie. Nous citerons parmi les excursionnistes : M. Jules Lair, président de la Société de l'Histoire de Paris, et Mme Lair ; Mme Bérenger, d'Hallaincourt, et Mlles Bérenger ; M. Lèques, receveur des finances, et Mme Lèques ; Mme Hadamard, de la Comédie-Française ; M. Dutilleux, chef de division à la Préfecture de Versailles ; M. l'abbé Dubois, curé-doyen de Poissy ; MM. Fournez et Le Ronne, membres de la Commission des Antiquités et des Arts ; M. Pelay, des Antiquaires de Normandie, à Rouen ; M. Louis Régnier, d'Evreux ; M. Monthiers, de Frouville ; M. Ch. Fessart, de Paris ; M. le comte Estève, d'Heudicourt ; M. Paulmier, d'Herblay ; plusieurs membres de la Société Académique de l'Oise, etc.

La ville de Pontoise était particulièrement représentée par M. le général de Boisbrunet, vice-président de la Société ; M. Louis Aigoin, ancien trésorier ; M. Joseph Depoin, secrétaire général ; Mme Tavet, directrice du Musée ; M. Romain Buquet, archiviste adjoint, et Mme Buquet ; M. et Mme Eugène Lebaigue ; M. Charles Millet, maire de Saint-Ouen-l'Aumône ; M. Lanctin, ancien percepteur ; M. Véron, ancien avoué, etc.

Un déjeuner de 45 couverts attendait les excursionnistes au buffet de Gisors. M. Louis Passy, député de l'Eure; M. Paul Ménétrier, notaire, accompagnés de MM. Le Bret et Régnier, se trouvaient à la gare pour recevoir leurs collègues. Des toasts ont été échangés au dessert entre MM. Seré-Depoin et Louis Passy; ce dernier a exprimé ses regrets de ce que les obligations impérieuses de son mandat législatif l'obligeassent à retourner l'après-midi au Palais-Bourbon, l'empêchant ainsi de suivre le reste du programme de la journée.

Un train spécial, le déjeuner fini, entraînait les convives à travers la riante vallée de l'Epte, jusqu'à la station de Bordeaux-Saint-Clair. Un guide sommaire, rédigé par M. Régnier, leur permettait d'identifier les monuments et les sites du parcours, dont un gracieux menu dessiné par M. Ch. de l'Épinois et distribué au déjeuner, leur avait indiqué déjà les pittoresques silhouettes.

A Saint-Clair, le groupe principal fut rejoint par une importante délégation de Magny-en-Vexin dans laquelle on remarquait MM. Bourrut, juge de paix; Allorge, greffier; Legoux, percepteur; Leblanc, agent-voyer; Salles, ancien notaire; le docteur Gauthier; Arsène Sarazin, etc.

De midi à deux heures, les excursionnistes, transportés dans des véhicules variés et champêtres, mais suffisamment confortables, ont visité les ruines de Château-sur-Epte et de la forteresse de Saint-Clair, et l'église de cette paroisse où sont encore conservées les reliques du saint dont elle a pris le nom et qui sont toujours le but d'un très important pèlerinage.

« En sortant de l'église, on se dirigea vers les ruines de l'ancien » château; M. Leroux, qui en est actuellement propriétaire, en a fait » les honneurs avec beaucoup de cordialité et a indiqué aux visi- » teurs le périmètre des anciennes murailles et des fossés comblés » de nos jours. Le château de Saint-Clair n'était pas comme ses » voisins de Beaudemont et Château-sur-Epte, bâti sur un pro- » montoire ou sur un mamelon élevé, mais caché au milieu d'un » marais, juste au point de jonction avec la rivière d'Epte, de la » voie stratégique de Paris à Rouen et à la mer; sa position indique » clairement son rôle, sa mission spéciale qui était de défendre cet » important passage. Les marais et les prairies submersibles formaient » autour de lui une véritable défense naturelle; et pour se rendre » compte des difficultés d'accès que ce donjon devait présenter, il » suffit de se reporter de quelques années en arrière avant l'exé- » cution des travaux de drainage, qui ont transformé en une grasse » prairie un affreux marécage, dont les terrains détrempés et » mouvants, les trous dangereux et les mille petits ruisseaux étaient » dissimulés sous les roseaux et les plantes aquatiques. Le château

» était de petites dimensions ; il n'en reste qu'une tourelle d'angle » avec l'amorce d'un pan de mur, et une entrée massive, offrant » quelques mètres d'une galerie romane voûtée en plein cintre, » précédée d'une arcade ogivale, où l'on distingue encore l'empla- » cement d'une herse. Cette porte n'était qu'une défense extérieure » couvrant la véritable entrée ; elle était entourée de fossés, et une » largeur de ces fossés la séparait de l'enceinte proprement dite.

» Aux abords du château, on remarque dans la prairie un léger » renflement de terrain, se dirigeant en ligne droite de l'est à » l'ouest : c'est la trace d'une route très ancienne que l'on croit » être l'antique voie romaine de *Lutetia* à *Rotomagus*, passant par » *Petromantalum.* »

A deux heures, une réunion en plein air, sous les ombrages de la cour de la Mairie, rassemblait, outre les excursionnistes, une foule considérable d'habitants du pays et des localités voisines. M. le président Seré-Depoin a ouvert la séance par un exposé rapide de l'objet de la Société et de l'œuvre qu'elle a déjà accomplie. Il a remercié de leur sympathique concours tous les habitants du pays et notamment M. Hervé, conseiller général, M. Bravard, maire, et M. l'abbé Devin, curé de Saint-Clair, ainsi que MM. les Juges de paix d'Écos et de Magny, assis à ses côtés.

Puis il a donné la parole à M. Jules Lair. L'éminent chartiste, à propos du fameux *Traité de Saint-Clair-sur-Epte*, dont il a affirmé l'existence et précisé les termes, a fait revivre, avec une exactitude saisissante et un intérêt passionnant, les péripéties des invasions normandes au IXe siècle, dont les livres d'histoire et l'enseignement actuel donnent l'idée la plus incomplète et souvent la moins juste. Il a réhabilité, dans une certaine mesure, la personnalité du roi Charles III, dit le *simple* ou le *sot*, et qui n'était ni l'un ni l'autre, mais que les circonstances obligèrent à abandonner au chef normand Rollon une partie de la Neustrie, sur laquelle il ne jouissait plus d'aucune autorité effective.

Des applaudissements répétés ont salué cette magnifique conférence qui restera dans le souvenir de tous les auditeurs comme une leçon digne des maîtres de cette École des Chartes, une de nos gloires nationales, et dont M. Jules Lair est un des brillants représentants.

Après l'honorable érudit, Mme Hadamard, de la Comédie-Française, a dit, avec un goût exquis et une expression pénétrante, une poésie des plus originales de M. Le Vavasseur, un enfant de la Normandie : *La Justice de Rollon*, que nous publions plus loin.

L'assistance a fait une ovation à la charmante artiste que la Société du Vexin a l'heureuse fortune de compter parmi ses membres.

Deux autres communications ont vivement intéressé l'assemblée : celle de M. Louis Régnier, sur *quelques Monuments de l'architecture civile et religieuse de la vallée d'Epte*, sobre, claire, extrêmement instructive, où tous les points archéologiques, visités ou entrevus, ont été analysés et décrits ; et celle de M. J. Depoin, ci-après reproduite, sur les deux premiers *Châtelains de Gisors*, personnages importants de l'histoire militaire des XIe et XIIe siècles.

On retrouvera dans les *Excursions archéologiques* que M. Louis Régnier se propose de faire paraître, les points principaux traités dans sa communication. Après avoir constaté qu'on ne peut citer, aux environs de Saint-Clair, aucun monument contemporain de Rollon, et que l'église la plus ancienne, celle de Guitry, remonte à la première moitié du XIe siècle, il a parlé des châteaux forts des deux rives de l'Epte, notamment ceux que la Société était venue visiter ; il a ensuite décrit l'église de Saint-Clair et terminé en faisant ressortir le haut intérêt offert par toute cette région au double point de vue des grands souvenirs de l'histoire et des monuments de l'archéologie.

Disons, en terminant, que les autorités et les habitants de Saint-Clair, visiblement flattés de cette imposante solennité archéologique, ont rivalisé d'amabilité pour faire les honneurs de leur pays.

Avant de partir, plusieurs groupes d'excursionnistes allèrent visiter l'Ermitage situé à la sortie du pays, dans un paysage ravissant ; on y voit encore une fontaine miraculeuse, une petite chapelle et plusieurs statues curieuses.

A cinq heures et demie, le train spécial ramenait à Gisors les membres de la Société, dont un certain nombre ont voulu rester quelques heures de plus dans l'ancienne capitale du Vexin normand, si richement dotée quant aux souvenirs du passé.

Tout le monde s'est séparé enchanté d'une si intéressante et si agréable promenade, qu'un temps splendide avait d'ailleurs favorisée.

La presse locale, que nous tenons à remercier également de son concours, a publié divers récits de l'excursion. Le compte rendu qui précède est tiré de l'*Écho Pontoisien* du 9 juillet ; nous y avons intercalé, entre guillemets, deux passages empruntés à l'intéressante narration donnée par M. Victor Le Ronne dans le *Petit Mantais*.





LA JUSTICE DE ROLLON [1]

Rollon était chrétien depuis quelques semaines.
Chaud encore de l'ardeur qu'ont les catéchumènes,
Il voulut d'un seul coup convertir tous les siens
Et de payens douteux faire de bons chrétiens.
Il n'était que de sorte habile au dialogue
Mais homme d'action. Il prit le Décalogue
Et voyant au début : Tu ne voleras point,
Il se dit : Je serai sévère sur ce point.
Alors il suspendit aux rameaux bas des chênes
Tous ses bracelets d'or, ses colliers et ses chaînes;
Défiant les voleurs et narguant les méchants,
Il dit aux laboureurs de laisser dans les champs
Les coutres, les liens et les socs des charrues,
Puis il fit un édit qu'on cria par les rues,
Il n'avait qu'un article et n'était pas trop long :

« — Quiconque y touchera sera pendu.
ROLLON. »

Chez nous jadis, l'exemple eût été bon à suivre,
On pendait les voleurs qu'ailleurs on laissait vivre
Et, soit honnêteté naturelle ou terreur,
On ne vola personne, hormis un laboureur.

Rollon rendait toujours la justice lui-même.
Devenu, disait-il, agneau par son baptême,
Il avait le cœur doux, mais, en changeant d'habits,
Il était resté loup pour certaines brebis.

(1) Cette poésie, dite à l'excursion de Saint-Clair, par Mme Hadamard, de la
médie-Francaise, est extraite d'un recueil de M. Gustave Le Vavasseur, intitulé
ésies complètes (1889, in-8°) et publié chez M. Lemerre, éditeur à Paris.

C'était un paysan à la mine servile.
Était-il de Longpaon ou bien de Longueville ?
La chose importe peu. L'homme se lamentait
Et l'on ne pouvait pas distinguer s'il mentait
Ou disait vrai ; le front soucieux, l'œil humide,
Il paraissait encor plus humble que timide.

Avait-il des enfants ? Non, sans doute ; en tout cas
Si Wace n'en dit rien, Dudon n'en parle pas.
On le disait bonasse et de moyenne adresse
Et sa femme passait pour être la maîtresse.

L'histoire ne dit pas que ce fût un Normand.

— Justice ! disait-il, justice et châtiment !
— Quand l'offenseur serait mon frère le roi Charle
Je te ferai justice et je châtierai. Parle.
— Duc, soyez doux aux bons et sévère aux méchants.
J'avais laissé mon coutre et mon soc dans les champs,
On me les a volés et je ne suis pas riche ;
Mes bœufs sont à l'étable et ma terre est en friche ;
Cela m'est arrivé pour garder votre loi.
Mon doux et bon Seigneur, ayez pitié de moi.
— Que l'on donne cinq sols à cet homme et qu'on mette,
Dit le duc, ma justice à l'œuvre ; qu'on soumette
Les gens de Longueville à l'épreuve du feu.
Je ne puis être ici meilleur juge que Dieu,
Et, si quelqu'un n'est pas chrétien, qu'on le baptise.

Sans faire la grimace au brasier qu'on attise,
Les gens de Longueville, innocents ou prudents,
Marchèrent les pieds nus sur douze socs ardents,
Et, le troisième jour, ayant les plantes nettes,
Ils furent reconnus et déclarés honnêtes.

— Archevêque Francon, ceci m'étonne fort.
Que fait le Dieu de mon baptême ? Est-ce qu'il dort ?
Sait-il que l'on nous vole et que l'on nous rançonne ?
Pourquoi le fer bénit n'a-t-il brûlé personne ?
— C'est qu'il n'a pas touché jusqu'ici le voleur.
— Ou la voleuse, dit le duc. Pour son malheur,
L'homme à qui j'ai donné cinq sols l'autre semaine
N'a-t-il pas femme ? — Oui. — Bonne ? — Hum ! — Qu'on me les amène.

— L'homme revint pensif, plein d'angoisse et d'ennui.
Sa femme à petits pas marchait derrière lui.

— Bonhomme, quand tu fus volé, je le suppose,
Ton premier mouvement fut de conter la chose
A ta femme, à ton maître ? — Hélas ! les médisants,
Seigneur, n'épargnent point les pauvres paysans.
— Tais-toi. L'homme va loin quand la femme le mène,
Moi, je n'aurais rien dit, je t'assure, à la mienne.
Et ta femme a bien pris la chose ? — D'un ton doux,
Elle m'a conseillé de recourir à vous.
— Sans te chanter sottise ou te chercher querelle ?
— Oui, Seigneur. — Je connais la voleuse, c'est elle !

La femme demeura stupéfaite un instant,
Puis se mit à pousser des cris en protestant.
Son œil était hagard et sa voix glapissante.
— Moi ! Je suis innocente ! innocente ! innocente !
Si j'ai volé, je veux ce soir être en enfer,
Que l'on fasse rougir le gantelet de fer,
J'y plongerai la main, les deux mains, le bras même !
Je n'ai pas plus que vous renié mon baptême,
Je suis prête à subir l'épreuve qu'on voudra.
— Qu'on la fouette, dit le duc, elle avouera.

Elle était dure aux coups, elle mordait sa lèvre
A pleins crocs, jusqu'au sang, pour dominer la fièvre,
Mais, comme on la fessait toujours à tour de bras,
Elle dit tout à coup : C'est moi ! ne frappez pas !

Feignant de dévorer une larme hypocrite,
L'homme fit une moue ingénue et contrite,
Regarda l'assistance et sa femme en dessous
Et crut qu'il serait quitte en rendant les cinq sous.

— Tu savais de vieux temps qu'elle était malhonnête,
Dit le duc, est-ce vrai ?
L'homme baissa la tête
En poussant un soupir.
— Et tu te doutais bien
Que c'était ta voleuse ?
Il ne répondit rien.
— La cause est entendue en ce cas. Qu'on les pende
Tous deux. Ainsi punit la Justice normande
La femme, pour son vol et sa duplicité,
L'homme, pour sa faiblesse et sa complicité.
Quand on a le malheur de chauffer à son âtre
Une femme adonnée au vice, il faut la battre.

Le Code des Normands qui donne ce pouvoir
A l'homme, en même temps lui montre son devoir.
Si ce rustre eût rossé sa femme d'importance
A propos, ils auraient évité la potence.
Qu'on les pende. J'ai dit.
                    On les pendit tous deux
Et depuis lors l'histoire a beaucoup parlé d'eux.
Dans son roman de Rhou, Wace a chanté la chose
Que Dudon tout d'abord avait contée en prose.
Le droit que la coutume accordait aux maris
A fait gémir les cœurs et jaser les esprits.
Des Normands, désireux d'être heureux en ménage,
L'ont cherché dans Bérault, dans Flaust et dans Basnage;
Ministres sans mandat du pouvoir temporel,
D'autres l'ont censé comme un droit naturel.
On a diversement conté la pastorale,
Mais chacun à sa guise a tiré la morale.

La mienne est celle-ci :
                    Battre est un peu brutal,
Exhorter est plus doux ; mais le point capital,
C'est qu'il faut résister aux caprices des femmes.
Il vaut mieux battre un corps que de perdre deux âmes.
L'homme de Longueville et notre père Adam,
En des âges divers, l'ont appris à leur dam.
D'autres y seront pris comme eux, quoique l'on fasse ;
La mère Ève a laissé des filles de sa race ;
Certaines jusqu'au bout les hommes tenteront
Et, jusques à la fin, certains succomberont.
Pour dérober cinq sols ou pour croquer des pommes
Ils risqueront leur âme ou la hart.
                    Pauvres hommes !

1886.





DEUX POÈTES

Gustave LE VAVASSEUR — Louis AIGOIN

Nos confrères ont pu, par le joli conte qui précède, juger du charme et du coloris que Gustave Le Vavasseur savait imprimer à ses œuvres. Le chef de la pléiade normande contemporaine, sur la tête bientôt octogénaire duquel s'étaient accumulées presque toutes les dignités électives, politiques, civiles et littéraires, qu'une région peut concentrer en un de ses enfants, s'est dépeint lui-même en des vers fantaisistes :

> J'ai le front large, fuyant
> Et haut. Je crois que ma tête
> Est bien celle d'un poète :
> Gai, paresseux et bruyant.

Gai, certes, et surtout pétillant de malice et de verve, toujours prêt à la riposte ou aux fines allusions ; mais paresseux !... Quel singulier effet de modestie chez un laborieux de cette trempe ! Quant au bruit, il en fit sans doute, et sa réputation lui survivra.

Les œuvres de Gustave Le Vavasseur sont en effet marquées au sceau de la consciencieuse observation nuancée

d'une douce raillerie. Pour s'en faire une juste idée, il suffit de citer ces quelques lignes — description magistrale du vieux paysan normand :

Cassé, tordu, noueux, rabougri, toussant bas,
Comme une roue usée, il geint à chaque pas ;
Son poing tout racorni, rugueux comme la serre
D'un vautour, est plus brun que le bâton qu'il serre.
Assis, il s'engourdit dans un vague sommeil ;
Debout, il tremble à l'ombre et frissonne au soleil.
Le squelette habillé, perdu dans sa défroque,
Flotte comme un noyau desséché dans sa coque.
Crâne et front dévastés, plaqués de tons rancis,
Ont l'air de pans de murs où cheveux et sourcils,
Oubliés çà et là, floconnent en broussailles
Ainsi que les buissons qui poussent aux murailles.
Aux yeux rapetissés, presque éteints, sans couleur,
La lumière du jour éveille une douleur ;
Sous les cils clignotants, la prunelle presbyte
Se retire blessée au fond de son orbite ;
Un regard vague y dort, errant on ne sait où ;
La tête fatiguée oscille sur le cou,
Agitant les cordons et les rides profondes,
Ainsi qu'un balancier qui compte les secondes.



C'est une bonne fortune pour nos lecteurs de pouvoir, en face de ces échantillons des élans d'une muse normande, apprécier ceux d'une muse toute parisienne, qui a inspiré l'un des fondateurs de la Société du Vexin.

M. Louis Aigoin, alors conservateur des hypothèques à Pontoise, fut, dès l'origine, le trésorier de notre compagnie, et croyons-nous, l'unique financier ayant réalisé le tour de force de rendre ses comptes en vers [1].

Retraité depuis, et partageant ses loisirs entre Paris et Pontoise, il a publié, outre une *Discussion sur le dicton relatif à Pontoise*, où il a très spirituellement exposé les diverses hypothèses que soulevait le problème, un recueil

(1) Voir nos *Mémoires*, t. IV, p. XXI.

de poésies *Rêveries et Réalités*, et, l'an dernier, un recueil de pensée, *Réalités de la vie*, qui a eu un très grand retentissement. Enfin il prépare sur Félix Arvers, l'*Homme au Sonnet*, un important ouvrage, dont il a voulu nous donner un aperçu dans une brochure toute récente [1].

Ami de vieille date de la famille Mennessier-Nodier, si cruellement éprouvée depuis son séjour à Pontoise, où elle a laissé de si sympathiques souvenirs, M. Louis Aigoin a obtenu d'elle la communication de l'autographe même d'Arvers, le sonnet « sans défaut » écrit sur l'album de Marie Nodier. Cette jeune fille, assez habile « parnassienne » pour échanger avec Musset des envois poétiques, épousa M. Mennessier, père du receveur des finances de Pontoise, depuis trésorier-payeur général à Chambéry, M. Mennessier-Nodier, un de nos associés de la première heure, dont la mort prématurée a laissé tant de regrets.

M. Louis Aigoin a donc définitivement surpris « le secret d'Arvers », ou du moins il l'a circonscrit. Si l'immortel sonnet eut une inspiratrice, c'est bien Mme Mennessier-Nodier. Mais notre distingué confrère ne s'est pas borné à cette démonstration. Sur les rimes du sonnet, avec une dextérité merveilleuse et une grâce impeccable, il a modelé deux *répliques*, qu'il veut bien nous autoriser à reproduire. La presse parisienne a fait un accueil unanimement flatteur à ces deux petits chefs-d'œuvre de spirituelle parodie [2], — aimables badinages [3] — délicatement ciselés [4], — jeu d'esprit ingénieux [5] — d'une invention neuve [6], — exercice original et gracieusement réussi [7]. »

M. Aigoin a supposé le sonnet d'Arvers parvenu à son adresse : il s'est très heureusement ingénié à découvrir ce qu'aurait dû répondre la destinataire, en la supposant

(1) *Notice sur Félix Arvers et variations sur les rimes de son sonnet*, par Louis Aigoin. — Paris, 1897, in-8°. — Prix : 1 fr., chez Ollendorf, 28 *bis*, rue Richelieu.

(2) *Annales politiques et littéraires*, 7 mars 1897.

(3) *Journal des Débats*, 23 février 1897.

(4) *Revue de la France moderne*, février 1897.

(5) *Liberté*, 14 octobre 1896.

(6) *Figaro*, 16 février 1897.

(7) *Univers*, 17 novembre 1896.

digne des nobles sentiments du poète. Puis, par un agréable contraste, il propose une autre réplique, celle d'une femme « fin de siècle » à laquelle Arvers aurait pu, naïvement, adresser son hommage discret.

A ces deux variations qu'on va lire, M. Aigoin en ajoute une troisième : « le Sonnet d'Arvers *à revers* » qui n'est pas moins réussie. On la trouvera dans la brochure que nous avons indiquée plus haut.

I

LE SONNET D'ARVERS

Mon âme a son secret, ma vie a son mystère :
Un amour éternel en un moment conçu.
Le mal est sans espoir, aussi j'ai dû le taire,
Et celle qui l'a fait n'en a jamais rien su.

Hélas ! j'aurai passé près d'elle inaperçu,
Toujours à ses côtés, et pourtant solitaire,
Et j'aurai jusqu'au bout fait mon temps sur la terre,
N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Pour elle, quoique Dieu l'ait faite douce et tendre,
Elle ira son chemin, distraite, et sans entendre
Ce murmure d'amour élevé sur ses pas.

A l'austère devoir pieusement fidèle,
Elle dira, lisant ces vers tout remplis d'elle :
« Quelle est donc cette femme ? » et ne comprendra pas.

II

RÉPONSE

De la femme « au devoir fidèle »

Ami, pourquoi nous dire, avec tant de mystère,
Que l'amour éternel en votre âme conçu
Est un mal sans espoir, un secret qu'il faut taire,
Et comment supposer qu'Elle n'en ait rien su ?

Non, vous ne pouviez point passer inaperçu,
Et vous n'auriez pas dû vous croire solitaire.
Parfois les plus aimés font leur temps sur la terre,
N'osant rien demander et n'ayant rien reçu.

Pourtant Dieu mit en nous un cœur sensible et tendre.
Toutes, dans le chemin, nous trouvons doux d'entendre
Le murmure d'amour élevé sur nos pas.

Celle qui veut rester à son devoir fidèle
S'est émue en lisant vos vers tout remplis d'elle :
Elle avait bien compris,..... mais ne le disait pas.

III

RÉPONSE

De la femme « fin de siècle »

Mon cher, vous m'amusez quand vous faites mystère
De votre immense amour en un moment conçu.
Vous êtes bien naïf d'avoir voulu le taire :
Avant qu'il ne fût né, je crois que je l'ai su.

Pouviez-vous, m'adorant, passer inaperçu,
Et, vivant près de moi, vous sentir solitaire?
De vous il dépendait d'être heureux sur la terre :
Il fallait demander et vous auriez reçu.

Apprenez qu'une femme au cœur épris et tendre
Souffre de suivre ainsi son chemin sans entendre
L'aveu qu'elle espérait trouver à chaque pas.

Forcément au devoir on reste alors fidèle !
— J'ai compris, vous voyez, « ces vers tout remplis d'elle » :
C'est vous, mon pauvre ami, qui ne compreniez pas !





LES CHATELAINS DE GISORS

AUX XIe ET XIIe SIÈCLES

Lecture faite à l'Assemblée de Saint-Clair-sur-Epte

Par M. J. DEPOIN, Secrétaire général

Si l'on s'en rapportait aux données courantes, rien ne serait plus clair que l'origine des Châtelains de Gisors.

Ces puissants personnages, qui eurent au XIIe siècle une si sérieuse influence militaire dans les marches de France et de Normandie, seraient une branche de l'illustre maison de Montmorency. Du Chesne qui a lancé cette hypothèse, et les écrivains modernes qui l'ont regardée comme une vérité consacrée, se sont appuyés sur une charte récapitulative de Thibaut II de Gisors qui, dans la seconde moitié du XIIe siècle, rappelle les dons de ses ancêtres à l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise. Cette pièce figure dans le cartulaire publié par notre Société (1).

Après avoir nommé son père Hugues, puis Thibaut Payen son grand-père, Thibaut II cite, avant eux tous, Geoffroi le Riche et sa femme Richilde, qui fondèrent, vers 1083, le prieuré de Saint-Prix dans la paroisse de Tour, non loin de Montmorency. On a induit de cet acte que Geoffroi le Riche eut pour fils Thibaut Payen, et comme il est qualifié dans d'autres pièces « Godefridus de Montemorenciaco », on en a conclu que le prétendu père de Thibaut

(1) Charte CVI, page 84.

était de cette famille. On lui a donné pour père Bouchard III, sans souci d'un titre où Geoffroi est dit fils d'un Hervé.

L'absence complète des noms de Geoffroi et de Bouchard dans la filiation des châtelains de Gisors n'était pas de nature à appuyer ce sentiment. Mais cette supposition aurait surtout paru d'une choquante invraisemblance, si l'on avait eu connaissance, à cette époque, de l'existence et du rôle considérable d'une famille *Le Riche* (en latin *Dives)* ayant possédé, notamment dans le Parisis, la Beauce et le Vendômois, de nombreux domaines. Cette souche, illustre dans quelques-unes de ses branches, n'a pourtant principalement fourni que des capitaines, des prévôts et des châtelains, tous officiers d'un rang secondaire. Plusieurs, toutefois, ayant rendu leur charge héréditaire, finirent par devenir des vassaux importants de la couronne : tels furent les *Bouteillers* de Senlis, les seigneurs de Maule, les Garlande, les Chevreuse, parmi maints autres rameaux.

Quant à Geoffroi le Riche dont le fils Hervé se dénommait, en 1123, *Hervé de Senlis,* s'il s'intitule parfois « de Montmorency », il ne faut pas perdre de vue qu'à cette époque reculée, sous les premiers Capétiens, c'est la possession d'un nom de baptême familial et la transmission d'un surnom héréditaire qui constituent avant tout l'état civil ; le nom de la localité qu'on habite n'a qu'une valeur absolument accessoire. Il est fréquent de voir le même personnage en changer deux, trois fois et plus, dans le cours de sa vie.



Il serait d'ailleurs superflu d'essayer maintenant de défendre l'hypothèse de Du Chesne et du Père Anselme. Le vrai père de Thibaut Ier de Gisors est retrouvé : une pièce du *Cartulaire de Saint-Martin* vient de le faire connaître (1). Ainsi que les habitudes du temps permettaient d'avance de le supposer, il portait le nom que Thibaut devait donner plus tard à son fils aîné, celui de Hugues, comme à son tour celui-ci baptisera Thibaut son premier fils. Il est donc permis, d'ores et déjà, de rattacher l'origine des châtelains de Gisors à une puissante famille dont on chercherait vainement la trace dans les recueils généalogiques actuels, et où les noms de Hugues et de Thibaut furent alternatifs pendant plusieurs siècles. Parmi ses illustrations principales figurent Hugues, comte de Tours sous Charlemagne et son ambassadeur en Orient, et Thibaut, comte de Tours au xe siècle, célèbre sous le surnom de *Tricheur.*

(1) Charte III, page 3.

L'existence de Hugues Ier de Gisors, — le véritable père de Thibaut Ier — nous est révélée par la donation qu'il fit, en 1066, de deux églises de Gisors, celle de Saint-Ouen et celles de Saints-Gervais et Protais, à une abbaye... et laquelle? C'est une chose qui frappe l'esprit. Alors qu'il existait en France, dans le voisinage de Gisors, et à Paris surtout, des *moûtiers* célèbres, comme Saint-Denis et Saint-Magloire, auxquels s'intéressaient spécialement les souverains, c'est au lointain Grand-Monastère de Tours *(Marmoutier, Majus-monasterium)* tout à fait délaissé par les Capétiens depuis cinquante ans, que le nouveau châtelain de Gisors — car cet acte paraît coïncider avec son installation — s'en va faire présent des deux églises de sa résidence. Et il en profite pour donner à Marmoutier la dîme de deux moulins sur l'Epte et un four près de l'église Saint-Ouen. Il accorde encore aux moines un droit d'usage sans limites dans le *bois Notre-Dame*, évidemment voisin de Gisors. Toutes ces libéralités indiquent bien une origine tourangelle et de vieilles relations que la distance ne permettra pas à ses descendants d'entretenir. Les petits-fils de Hugues se rattacheront, en effet, pour leurs rapports religieux, à Saint-Denys, à Saint-Martin de Pontoise, à Saint-Germer, à l'abbaye du Val même. On ne les reverra plus à Marmoutier.



Le surnom de Hugues était *Francon*. C'est dans la demeure de son fils Thibaut Payen, à Chaumont *(in camerâ domûs Pagani filii Hugonis Franconis apud castrum Calidimontis)*, qu'en 1088, saint Anselme, abbé du Bec, depuis archevêque de Cantorbéry, accompagné d'un grand nombre de seigneurs, prit part à un *plaid*, c'est-à-dire à la tenue d'assises locales, dont le cartulaire de Saint-Père de Chartres nous a conservé le procès-verbal.

On ne peut contester l'identité de Hugues Francon et de Hugues de Gisors, car celui-ci est qualifié « chevalier de Chaumont », dans un chirographe échangé entre les moines de Marmoutier et Jean, archevêque de Rouen, dans lequel ce prélat leur confirme la donation de l'église Saint-Ouen de Gisors, faite par son féal Hugues *(per donationem Hugonis militis de Calvomonte mei fidelis)*, sous condition de tenir de lui cette église en fief, à trois services par an, à rendre entre l'Epte et l'Oise. L'archevêque de Rouen céda plus tard tout ce qu'il avait à Gisors au roi d'Angleterre, en échange du manoir de Gaillon.

Hugues Francon, avant d'occuper un poste militaire à Gisors, avait des intérêts en Touraine. La preuve est qu'on le voit souscrire à une charte d'un vassal du vicomte de Blois, le viguier Hugues,

donnant à Marmoutier la terre d'Ablainville (entre 1051 et 1060, d'après M. Mabile). Cette notice est souscrite *S. Hugonis Francesi.*

Le surnom de *Francon (Franco, Francesus, Francigena)* porté par Hugues Ier dans le jugement cité plus haut, est encore une confirmation de son origine. Thibaut le Tricheur le portait également, car on sent bien que le surnom dont ses contemporains l'ont gratifié n'a rien qui ressemble à une appellation de famille. Nous citerons à l'appui de cette affirmation quatre vers de son épitaphe, composée par un moine, son contemporain, dans l'abbaye de Saint-Florent de Saumur que Thibaut avait fondée et dont les Montmorency du XIe siècle furent au nombre des bienfaiteurs.

Jam fuit ereptus Theobaldus Francigenatus
Terræ dux et herus, post Regem, nobilis hujus ;
Qui vivens turres altas construxit et ædes...
Multa construxit quæ non sine crimine fecit (1).

Le nom des ancêtres d'Hugues Francon s'est conservé notamment dans le village de Franconville, dont la dîme appartenait encore à son fils Thibaut Payen, de qui l'abbé Suger l'acheta plus tard.

Les *Francon* avaient été appelés depuis longtemps déjà à remplir des fonctions importantes au nord du duché de France. Au Xe siècle, un frère des comtes d'Amiens Ermenfroi et Gausbert, abbé-laïc de Corbie, en Picardie, portait le nom de Francon. Plus tard, les *Francon* possédèrent le château de Gerberoy, et de ce chef avaient droit de marché à Beauvais. En 1016, lors de la transaction passée entre Roger, évêque de Beauvais, et le roi Robert II, pour la réunion du comté à l'évêché de cette ville, on mentionne : « mercatum quod tenebat Franco de castello quod vocatur Gerborredum ». La branche qui conserva ce vidamé finit en quenouille, et Robert II de Gerberoy, l'un des fils de Robert l'Éloquent de Chaumont, contemporain de Hugues Ier de Gisors, fut la souche d'une nouvelle famille de vidames.



Le cartulaire normand de Marmoutier, aujourd'hui perdu, — fait d'autant plus regrettable que les feuillets de la transcription de Gaignières relatifs à Gisors ont disparu du manuscrit qui les contenait (2), — ce cartulaire normand renfermait sur Gisors plusieurs

(1) *Historia S. Florentii Salmuriensis*, dans les *Chroniques des églises d'Anjou*, publ. par la Soc. de l'Hist. de France, p. 247.

(2) Les feuillets 326-347 du manuscrit latin 5441 en ont été distraits avant la reliure actuelle.

actes du XIe siècle, dont heureusement copie a été prise par Baluze. L'un d'eux, daté de 1077, fixe au maximum de 4 deniers les droits de sépulture à percevoir dans l'église Saint-Gervais, par accord entre le curé Ives et les moines de Marmoutier, qui s'engagent à affecter leur part des frais funéraires à la réédification de l'église, jusqu'à ce qu'elle soit complètement achevée. On sait que cette église à peine terminée et consacrée par Geoffroi, archevêque de Rouen, fut détruite dans l'incendie de Gisors en 1123.

L'obituaire du monastère de Juziers, près Meulan, dépendant de Saint-Père de Chartres, auquel appartenait le prieuré de Liancourt, près Chaumont-en-Vexin, mentionne au 29 avril la mort d'Hugues, fils de Lambert, en rappelant qu'il a donné, pour le repos de son âme, un certain bénéfice *(quoddam beneficium)* dans la cité d'Orléans, dont les moines tirent 20 sous par an affectés au réfectoire. Cela nous montre une fois de plus les attaches de Hugues avec la région du centre de la France.

Nous connaissons donc le jour de la mort de Hugues Ier, mais nous n'avons pas la date de cet événement. Il fut certainement postérieur à 1067. Le 27 juin de cette année, *Hugues de Gisors*, sa femme Mathilde, ses quatre fils Thibaut, Dreux, Hugues, Lambert, son écuyer Geoffroi, son prévôt Ansfroi, son sénéchal Arnoul, et un grand nombre de chevaliers du Vexin figurent avec Ives, curé (de Saint-Gervais), dans une charte relative encore à Marmoutier, augmentant les libéralités précédentes (1).

Hugues Ier de Gisors laissa donc quatre fils. Il est intéressant de savoir ce qu'ils devinrent. Thibaut, l'aîné succéda à son père, et nous allons y revenir.

Dreux, second fils de Hugues *(Drogo filius Hugonis filii Lamberti)* tint d'abord un fief dépendant de Pierre, châtelain de Roye, comprenant le douzième d'une dîme qu'il donna à l'abbaye d'Ourscamps. Plus tard il épousa Rohais, fille d'Alard, seigneur d'Auneuil en Beauvaisis. Cette alliance est absolument certaine. En effet la charte de 1097, confirmant la donation de l'église Saint-Martin d'Auneuil faite par Alard et sa femme Bélise, à Barthélemy, abbé de Marmoutier, — on reconnaît encore là l'origine tourangelle, — est donnée par *Dreux* en présence de son frère *Lambert* et porte la mention d'une approbation de *Hugues*, frère de Dreux, et de *ses autres frères*. (B. N. Mss. lat. 5441, p. 171).

Nous trouvons ici, sauf le châtelain Thibaut, tous les enfants de Hugues Ier de Gisors, nommés dans la donation de 1066 faite à la même abbaye de Marmoutier. Dreux d'Auneuil imposa à son fils, qui le transmit à la plupart de ses descendants, le prénom de

(1) B. N. Mss. lat. 12878, fol. 230.

Hugues, de préférence à celui d'Alard, son beau-père, comme rappelant une plus illustre noblesse.

La famille d'Auneuil fut depuis célèbre dans les annales beauvaisiennes, et M. l'abbé Deladreue a retracé son histoire dans les *Mémoires de la Société Académique de l'Oise*. Plusieurs de ses membres, alliés aux Mello, figurent à leurs côtés dans le Cartulaire de Saint-Martin.

Hugues succéda sans doute à son père à Chaumont. C'est apparemment le même que le premier Hugues le Borgne.

Lambert est, croyons-nous, la tige des seigneurs de Senots, une autre maison célèbre du Beauvaisis, qui prit plus tard le nom de Montchevreuil et qui resta très unie à la famille de Gisors.



Revenons à Thibaut, l'aîné des fils de Hugues Francon. On lui trouve le surnom de Payen *(Paganus)* qui lui est commun d'ailleurs avec une infinité de personnages de ce temps. Sur ce sobriquet si répandu et qui n'a rien absolument de familial, à l'inverse de la plupart des appellations analogues, on a passablement disserté. Denyaud, le curé gisorcien du XVIIe siècle dont les polémiques avec le chanoine pontoisien Deslyons émurent si chaudement nos ancêtres, a cru que *paganus* signifiait *dominus pagi*, *seigneur du pays*, comme *castellanus* veut dire *commandant du château* et *oppidanus*, *gouverneur de la ville*. Cette hypothèse séduisante au point de vue de la linguistique se trouvant contredite par les faits, — vu que très souvent ce surnom s'applique à un cadet ou à un personnage minuscule, — M. Lucien Merlet en propose une autre dans ses notes sur le *Cartulaire de Tiron :*

« Ce surnom, si commun au XIIe siècle, devait avoir, observe-t-il judicieusement, une signification particulière.

» *Paganus* est un dérivé de *pagus*, comme *paysan* est un dérivé de *pays*, mais avec une acception différente. Le *paysan* du XIIe siècle était celui qui *possédait dans le pays*. Nous pensons donc que tous les individus surnommés *Paganus* étaient des *roturiers* ayant acquis de larges domaines *non fieffés*. Ils n'avaient *pas* ainsi *le droit de prendre le titre de leur terre*, et cependant le vulgaire, qui ne pouvait les confondre avec les gens de mince fortune, leur donnait le surnom de *Paganus* pour indiquer qu'ils étaient propriétaires du pays ou plutôt d'une partie du pays. » (1).

M. Merlet ajoute pour bien fixer les idées du lecteur à cet égard :

(1) *Cartulaire de l'abbaye de Tiron*, t. I, p. 141.

« C'est ainsi que Girard de la charte XII, est dit *paganus* [illegible], Gérard païen dans la Bazillère ; le père de Barthélemy de Vendôme, un des plus opulents propriétaires du Vendômois, s'appelait *Galterius paganus de Vindocino*; son fils Barthélemy prit rang dans la noblesse et laissa tomber le surnom de *Paganus*; tandis qu'un autre fils, Gautier, qui vivait *bourgeoisement* à Vendôme, le conserva toute sa vie. »

Malheureusement, toute l'érudition du savant archiviste d'Eure-et-Loir ne saurait nous convaincre, car les plus ingénieuses conjectures ne peuvent se substituer à des textes certains. Nous allons citer un document qui coupe court à toute hypothèse : C'est une notice, tirée justement du cartulaire de Marmoutier pour le Vendômois, qui rappelle un don de Hubert de Vendôme, évêque d'Angers, de 1010 à 1047 (1). Elle fut confirmée, dit la charte, par le vicomte Raoul et ses fils Hubert et Raoul Payen, « ainsi nommé parce que, déjà grandelet, il n'était pas encore baptisé. »

Cette explication était, au surplus, celle de Ducange; et bien qu'il n'eût point cité de texte à l'appui, on voit qu'elle était fondée.



Thibaut Payen paraît avoir pris d'abord le surnom de *Neaufle* (2). Peut-être, du vivant de son père, lui avait-on confié ce château, qui gardait aussi l'un des passages de France en Normandie. C'est sous ce nom *(Signum Pagani de Nielfa)* qu'il souscrit en 1091 un diplôme de Philippe Ier inféodant à l'archevêque de Rouen, Guillaume Bonne-Ame, l'archidiaconé de Pontoise et du Vexin français. Il était naturellement resté français par ses attaches, quoique ses châteaux fussent au delà de l'Epte ; mais ce n'étaient que des villes closes avec des défenses assez primitives.

Ainsi, jusqu'en 1097, Gisors fut simplement une ville forte où se tenait une garnison neutre destinée à protéger les échanges de

(1) Universalis universis notum sit Æcclesiae filiis Domnum Hubertum Andecavensem gratia Dei presulem pro redemptione anime sue parentumque suorum, Huberti scilicet vicecomitis et Emelinae, dedisse fevum omne quod de eo Leodegarius presbiter tenebat in curia Alnetensi, in loco qui dicitur ad Rupes Fulberti. Hec ut undique firma essent et rata, Radulfus vicecomes et uxor ejus Emelina, necnon et filii eorum Hubertus et Radulfus Paganus (Sic enim quia jam grandiusculus nondum baptizatus erat vocabatur) filiæ quoque eorum Hadebergis et Godehildis libenter annuerunt.

Testium nomina qui rei huic interfuerunt hec sunt : Hubertus episcopus. Beringerius thesaurarius. Radulfus vicecomes. Hubertus filius ejus. Radulfus filius ejus.

(Cartul. de l'abb. de Marmoutier, p. 392. Bibl. Nat., n° 5441. — Coll. Moreau, t. XX, f. 81).

(2) Il s'agit ici de Neaufle-Saint-Martin près Gisors, et non de Neauphle près Montfort-l'Amaury.

marchandises qui se faisaient nécessairement à ce passage ouvert entre la France et la Normandie. Les ponts étaient alors fort rares et déplorablement entretenus : il est certain que toutes les relations commerciales de la contrée venaient aboutir à Gisors.

Le roi d'Angleterre, Guillaume le Roux, habile continuateur de l'œuvre de son père, Guillaume le Conquérant, comprit l'importance de la position de Gisors. Pour s'en emparer, il commença par gagner à prix d'or Guy de la Roche-Guyon qui lui livra la Roche et Vétheuil ; beaucoup d'autres seigneurs vexinois suivirent ce triste exemple. Robert, comte de Meulan, l'avait donné le premier en laissant mettre des garnisons anglaises dans toutes ses forteresses : mais ce descendant des sires de Beaumont-le-Roger était du moins un Normand de naissance et de cœur.

Les troubles qui agitaient la Cour française favorisaient cette entreprise hardie des Anglais. Le roi, excommunié, avait exilé à Pontoise et laissait dans un état de complet dénûment son fils aîné, Louis-le-Gros, que poursuivait la haine de sa belle-mère Bertrade : l'autorité royale était méconnue de toutes parts, et la préparation de la Croisade prêchée par Pierre l'Ermite absorbait tous les esprits.

C'est dans cette occurrence que Guillaume-le-Roux, pour opposer aux places françaises du Vexin et du Beauvaisis (Chaumont, Trie et Boury) une défense puissante, éleva le donjon de Gisors, dans une position choisie par son conseiller Robert de Bellême et sur les plans de cet ingénieux architecte militaire (1). Robert rendit cette place inexpugnable (2).

Ce donjon, distinct des défenses de la Ville et qui les commandait, fut-il confié dès le début à Thibaut Payen ? C'est probable, car Suger et les Grandes Chroniques de Saint-Denys disent en parlant de « Paien de Gisors, » que le roi d'Angleterre « lui ferma son chastel de Gisors ». Mais un incident se produisit qui modifia la situation. La guerre avait naturellement éclaté, ou pour mieux dire repris avec acharnement après les événements dont nous venons de parler ; Thibaut Payen se laissa prendre dans un combat et fut emmené en France. On peut croire que sa captivité fut assez douce. Elle fut d'ailleurs courte, car l'opulent roi d'Angleterre se hâta de racheter ses prisonniers, tandis que le comte de Beaumont et Simon de Montfort, capturés par les Anglais, restèrent dans les fers, d'où la situation obérée du Trésor français ne permettait pas de les tirer, jusqu'au jour où ils consentirent à faire hommage à l'Anglais et à jurer de ne plus servir contre lui. En général, les Français, à la vaillance héroïque desquels Orderic Vital rend hommage, en citant

(1) Orderic Vital.

(2) Chron. de Robert de Torigni.

surtout les Chaumont, les Boury, les Serans et les Maudétour, aimaient mieux se faire tuer que se laisser prendre, et comme ils étaient très besogneux, ils préféraient recevoir des Anglais de grosses rançons que de faire avec eux des échanges de captifs.

Rentré à Gisors, Thibaut y reprit la situation qu'il avait précédemment occupée avant la construction du donjon. C'est dans sa maison de Gisors qu'il donna une fois l'hospitalité à Robert Courte-Heuse, frère de Guillaume-le-Roux, et duc de Normandie, pendant une révolte de ses barons. Pour l'en récompenser, Robert, redevenu maître du duché, lui confia, en 1101, la garde de sa forteresse, c'était généreux et royal ; peut-être n'était-ce pas extrêmement prudent. Aussi, lorsque, après avoir vaincu à Tinchebray, en 1106, Robert, auquel il fit crever les yeux, son frère Henri Ier d'Angleterre, troisième fils de Guillaume-le-Conquérant, prit possession de la Normandie et dut en faire hommage à la couronne de France, Louis VI ne reçut ses devoirs de vassal qu'en l'obligeant à subir une véritable neutralisation de Gisors. Il fut stipulé, en effet, dans l'acceptation de l'hommage, que jamais un des deux rois ne pourrait entrer en possession de cette place, et que si le donjon venait, par une circonstance quelconque, à tomber aux mains de l'un des deux, celui-ci serait tenu de le raser de fond en comble dans les quarante jours.

Cet état de choses dura jusqu'en 1109. Mais, à cette date, Henri Ier qui avait gardé sur le cœur la dépossession effective de ce château, œuvre coûteuse de son aîné, décida, tant par de belles promesses que par des menaces, Thibaut Payen à lui abandonner le donjon. Il y mit aussitôt une garnison anglaise commandée par Robert Chandos.

Cette audacieuse violation des clauses de l'acte d'hommage révolta Louis VI et jeta de nouveaux ferments de haine entre les deux états. Le roi de France envoya un héraut porter l'ordre au duc-roi de se trouver à jour dit « aux Planches de Neaufle » pour rendre raison de sa conduite. Henri s'y présenta, et attendit sur la rive normande les envoyés de Louis VI. Ceux-ci durent traverser le pont chancelant et vermoulu dont ce lieu tirait son nom et qui menaçait de s'effondrer sous leurs pas. L'explication fut orageuse. Sans même saluer le roi d'Angleterre, les Français lui rappelèrent ses promesses de vassal et le sommèrent de s'y conformer. Les Anglais cherchèrent naturellement une foule de raisons pour se dérober à cette exigence. Ils allèrent jusqu'à proposer un duel entre les deux rois sur ce pont en ruine, prêt à s'écrouler. Les Français, furieux, se retirèrent ; aussitôt, de toutes parts, on courut aux armes en se menaçant : mais le cours de l'eau arrêta ces ardeurs belliqueuses, et la nuit venant, les Français se retirèrent à Chau-

mont et les Anglais à Gisors. Dès le lendemain les hostilités éclatèrent, et le premier combat eut lieu sous les murs de Gisors.

La guerre continua sans autre résultat que de dévaster le pays et d'épuiser les forces des nations rivales. Aussi ce fut avec des transports de liesse que les barons des frontières virent signer la paix conclue en 1124, sous l'Ormeteau Ferré. Mais comme ce n'était guère qu'une trêve prolongée sur la base du *statu quo*, et non un véritable traité, elle fut peu après rompue. En 1119, nous voyons Louis le Gros assiéger le château de Dangu, dont le capitaine, précurseur du fameux Rostopchine, incendia son fort et quitta la place, ne laissant aux assaillants que des cendres, puis Château-Neuf, construit par les Anglais à Fouchelmont-sur-Epte, et dont nous sommes allés contempler les débris.

C'est en novembre de cette année qu'a lieu, à Gisors, l'entrevue du roi d'Angleterre et du pape Calixte II, venu pour négocier la paix, et qui paraît avoir assez négligé, dans l'occurrence, les intérêts de la France.

On finit cependant par trouver un compromis. Le jeune Guillaume IV, fils aîné de Henri Ier, fut apanagé de la Normandie et vint en faire hommage à Louis VI. Celui-ci lui octroya gracieusement le château de Gisors en augment de fief, et ainsi par cette ingénieuse combinaison le conflit fut apaisé.

Malheureusement, le jeune duc devait, peu de jours plus tard, comme il s'en retournait triomphant en Angleterre, périr avec la fleur de la jeunesse anglo-normande, dans l'affreux engloutissement de la Blanche-Nef (1).

Ce mémorable sinistre remit aux prises les vieux ennemis.

En 1123, la révolte contre Henri Ier du jeune comte Galeran de Meulan, fils de Robert, à peine âgé de dix-neuf ans, faillit amener la prise de Gisors.

Le comte d'Évreux, Amaury de Montfort, Baudry le Roux, beaucoup d'autres chevaliers français et leurs hommes d'armes se déguisent en paysans, et arrivent à Gisors un jour de marché. Thibaut Payen, qui remplit toujours là des fonctions judiciaires, convoque à un plaid, dans sa maison, le capitaine du donjon ; une foule de faux villageois, que les braves Gisorsiens ont accueillis sans méfiance, y sont rassemblés : au signal donné, ils doivent se jeter sur Robert, le tuer et s'emparer de la forteresse.

Un singulier motif fit tout manquer. La femme de Chandos le retint longuement à discuter des affaires de ménage, et tandis qu'on l'envoyait chercher, Baudry qui se croyait en retard étant entré dans la salle et s'imaginant qu'on l'attendait pour agir, jeta sa blouse et

(1). Suger, *Vita Ludovici*, § 61.

parut en armes en criant à ses compagnons de l'imiter. Robert, qui venait de monter à cheval et allait enfin descendre dans la ville, aperçut tout d'un coup les Français répandus dans les rues et commençant le pillage. Il rentra en hâte au donjon et s'y renferma; on ne pouvait l'en débusquer. Profitant habilement de la direction du vent qui soufflait sur la ville, il mit le feu aux maisons les plus voisines : l'incendie se propagea, détruisit complètement Gisors, y compris l'église Saint-Gervais, au grand dam des bons et honnêtes bourgeois :

Liberales et honesti burgenses Gisortis multum perdiderunt, et, consumptis domibus cum gazis, egestate attenuati sunt.

Thibaut avait été l'instigateur de cette échauffourée. Outré de sa conduite, Henri Ier conduit son armée à Gisors, que les auteurs de la tentative avortée se hâtent de quitter. Il en reprend possession et, au nom du droit féodal, fait confisquer par ses justiciers les biens du comte d'Évreux, du châtelain Thibaut et de tous les autres qui avaient été avec eux de connivence. Thibaut et son fils Hervé sont dépouillés de leurs terres pour forfaiture. Hugues II, l'aîné des enfants de Thibaut (1), servait alors dans l'armée anglaise, sous les ordres du comte Étienne de Mortain. Henri Ier lui donna l'héritage confisqué sur son père.

Hugues resta châtelain de Gisors jusqu'à sa mort en 1148. Lorsque Louis VII eut repris Gisors, il ne paraît pas qu'il ait changé quelque chose à sa situation. Quoique vassal de Normandie, il était, comme les siens, Français de cœur, et c'est à Saint-Martin de Pontoise qu'il voulut être inhumé, auprès de son père, auquel le roi de France avait donné des domaines importants à l'entour de Pontoise et le droit d'y élever un *nouveau bourg*. Ce ne fut pas son fils Jean, trop jeune pour le remplacer, mais son frère cadet Thibaut II qui lui succéda.

J'interromps ici, Messieurs, cette lecture déjà trop longue; l'histoire des châtelains de Gisors est pleine d'intérêt pour les amateurs de vieux souvenirs dans la suite de ses annales; je n'ai voulu vous

(1) Thibaut avait épousé Richilde; Denyand assure qu'elle était la fille de Simon de Neauphle et l'héritière de Gisors (Cf. *Cartul. de St-Martin*, note 350, p. 81). Il est certain qu'en 1086, Neauphle (près Montfort) avait pour châtelain Simon, fils de Landri (de Senlis), qualifié *egregius miles* dans une charte de Coulombs (Baluze, t. 38, fol. 28). Mais ce Simon I, antérieur au Simon, mari d'Eve, qui fonda l'abbaye des Vaux-de-Sernay en 1118, n'a jamais possédé quoi que ce soit à Gisors. Comme le prouve le document justificatif, n° I, reproduit ci-après, c'est Mathilde, femme de Hugues Francon, qui était originaire du pays et qui apporta notamment en dot à son mari l'église St-Ouen de Gisors.

parler que de ses débuts, en essayant d'éclaircir des points assez obscurs pour avoir pu échapper à de grands érudits. Comme on le disait spirituellement à la première réunion que tint notre Compagnie dans le Vexin normand, ces débuts que je viens de rappeler sont un peu une chronologie de mauvais procédés. Leur souvenir est allé s'effaçant

Et le sifflet joyeux de la jeune machine

que saluait un enfant de Chaumont, le brave M. Frion si j'ai bonne mémoire, et qui transporte sans souci des vieilles frontières, le Français en Normandie et le Normand en France, a fait taire le dernier écho des cris de guerre d'antan. J'avoue qu'il me faut faire un certain effort pour comprendre le sentiment de mes bons ancêtres — je parle en Pontoisien — que le curé de Gisors définissait d'un ton piqué, dans l'intitulé d'un chapitre de son histoire : « *Impertinence de ceux de Pontoise, qui ne veulent pas être de Normandie* ».

J'ai peine à m'indigner de l'indignation de l'honnête Denyaud ne pouvant concevoir que des gens de bon sens aient « remué ciel et terre pour n'estre plus Normands, comme si c'estoit deshonneur d'estre associez à la plus belle province de France et au plus beau fleuron de ceste couronne ! »

Et ma foi, puisque l'occasion s'en trouve, j'irai jusqu'à répéter avec lui, reconnaissant du bon accueil de nos amis gisorsiens :

Reveillon la belle fontaine,
Quiconque a beu de ta liqueur,
Sent un secret appast au cœur
Qui vers ton bassin le rameine.

C'est, Messieurs, ce que notre Société a fait aujourd'hui une fois de plus, et ce ne sera certes pas la dernière. *(Applaudissements).*





Notes et Documents inédits

CONCERNANT

GISORS ET SAINT-CLAIR

Publiés par M. J. Depoin

I

Cyographum inter nos et episcopum Rotomagensem vel canonicos ejus de loco Gisorcii (Accord entre les moines de Marmoutier et le chapitre de Rouen au sujet de leurs droits à Gisors).

(Entre 1067 et 1079)

Notum sit omnibus sanctæ Dei Ecclesiæ cultoribus, quod ego Johannes, Divinâ ordinante providentiâ, *Rothomagensis* ecclesiæ episcopus, huic loco consistenti apud *Gisorcium* qui vocatur *Sanctus Audoenus*, quicquid videtur habere ipse de rebus quæ pertinent ad casamentum *Rotomagensis* ecclesiæ per donationem Hugonis militis de Calvomonte mei fidelis, et uxoris ejus Mahildis, de cujus dote est ipse locus, necnon et filiorum suorum Tetbaldi, Drogonis, Hugonis, atque Lanberti, totum ex integro concedo et annuo, ex mea auctoritate, jure perpetuo possidendum, ad usum videlicet monachorum ibidem Omnipotenti Deo famulantium, tali conditione posita ut ipsa ecclesia recognoscat se dotatam de rebus Sanctæ

Mariæ in solvendo annuatim tres aureos denarios, termino constituto XVII Kal. novembris, omnibus episcopis qui pro tempore præerunt prædictæ ecclesiæ, additis quoque tribus servitiis quæ reddet per annos singulos monachus qui præerit illi obedientiæ, id est legationem portabit ex parte *Rotomagensis* ecclesiæ Regi *Francorum*, tribus vicibus in anno, inter duos fluvios, *Etham* videlicet et *Hysaram*, si necesse fuerit. Additur etiam his aliud, quod est maximum, id est cum episcopus prædictæ ecclesiæ morte finierit, et hoc certa relatione monachis *Majoris Monasterii* cognitum fuerit, præcedente sonitu signorum, cum modulatione psalmorum pro absolutione animæ illius, sicut monasticus ordo exigit, facient unum trigesimum ita ut prima missa erit in conventu celebrata, aliæ vero privatim. De Canonicis quoque cum aliquis obierit, et hoc per notitiam brevi monachis compertum fuerit, facto sonitu signorum, tres missæ in conventu celebrabuntur pro illorum animarum salute. Hæc eadem facient Canonici pro monachis, reddentes illis vicem, media interveniente fraterna caritate. Facta est hæc conventio in capitulo Sanctæ Mariæ inter nos et monachos Sancti Martini, quando accepimus beneficium *Majoris Monasterii* per manus Domni BARTHOLOMÆI (1) ipsius loci abbatis, et ipse et monachi ejus similiter a nobis beneficium nostri loci, audientibus et videntibus his quorum nomina subscripta sunt :

Domnus JOHANNES episcopus (2). GOTERIUS archidiaconus. ROTBERTUS archidiaconus. GOSLENUS archidiaconus. ASCELINUS decanus. HERLUINUS, GOTBERTUS, ANSFREDUS, GUILELMUS RESTO, LANDRICUS, RICARDUS, WALTERIUS prior. GUILLELMUS filius ANSFREDI, GUILLELMUS filius DECANI, JOHANNES subcantor.

(Ex chartulario Normannico Majoris Monasterii Turonensis, n° 13. — Baluze, t. 77, fol. 49).

En 1257, un compromis fut fait entre l'archevêque et le chapitre de Marmoutier au sujet de la visite du prieuré de Gisors, dont le chapitre se fit dispenser, en payant simplement au prélat 112 sous pour droit de procuration. Les auteurs de cet arrangement furent frère Robert, prieur de Maintenon *(de Mainthenone)*, et l'abbé de Marmoutier Geoffroi. — (Arch. de la Seine-Inf. G. 7, fol. 487. Cartul. de Philippe d'Alençon).

(1) *Barthélemy* fut abbé de Marmoutier de 1064 à 1085. (*Gall. Christ*, t. XIV).

(2) *Jean II*, archev. de Rouen, succéda à saint Maurille, mort le 9 août 1067, et fut remplacé par *Guillaume Bonne-âme* en 1079.



II

Donation par Hugues fils de Lambert au couvent de Juziers

(XIe siècle)

III Kal. martii. Obiit Hugo filius Lamberti qui tulit nobis pro anima sua quoddam beneficium in civitate *Aurelianensi* de quo habemus xx. sol. singulis annis ad refectionem.

(Obit. de Saint-Père de Juziers, Ms. 1038, Bibl. de Chartres).

III

De sepultura Sti Gervasii de Gisorcio

(1077)

Noverint posteri Dominum abbatem nostrum, scilicet *Majoris monasterii sancti Martini*, id tempus Bartholomœum, hoc statuisse de sepultura ecclesie *Sti Gervasii de Gisorcio*, ut pro nullo unquam, sive divite, sive paupere mortuo, plus requiratur quam denarii quatuor. Ad quod presbyter, cujus erat ejusdem medietas sepulturæ, Ivo tunc nomine, tali conventione annuit, ut oblationes altaris, quam diversè eatenus cum illo partiebamur, cum aliquando ille, aliquando nos amplius inde accipiebamus, omnibus deinceps temporibus, omnibus festis privatisque diebus per medium æqualiter partiremur. Ad quod identidem taliter annuentibus nobis ut hoc partitio in vita tantum fiat presbyteri hujus Ivonis, firmata res est, et hoc insuper concessum a nobis ut sepulturæ illius, sive IV denarii, sive tres, sive minus pretium ejus esset, dimidium quod nos semper inde contingeret, reædificationi ipsius ecclesiæ donaremus, quousque perextructa fuisset. Actum apud *Gisortium* anno ab incarnatione Domini MLXXVII.

(En Chartulario Normannico Majoris monasterii Turonensis, no 32. Baluze, t. 77, fol. 55).



IV

Plaid tenu à Chaumont chez Thibaut Payen

(Vers 1088)

In nomine S. et I. M. notum esse volumus omnibus christiane religionis t. p. q. f. nos monachi *S. Petri* cenobii *Carnotensis* GUARNERIUS scilicet ac JOSCELINUS, in *Ledonis curte* que est cella prefati cenobii sub abbate EUSTACHIO militantes, qualiter lis et calumnia, quam nobis inferebant monachi *Beccenses*, finem acceperit in camera domus PAGANI filii HUGONIS FRANCONIS aput *Castrum Calidimontis*. Ibi quidem aderat ANSELMUS abbas cenobii *Becci* et cum eo ex ejus monachis GISLEBERTUS ortus de genere CRISPINORUM, et EUSTACHIUS prænomine PAGANUS ; aderant et meliores ex illo castro tenentes placitum de presbitero *ecclesie Sancte Marie* que sita est inferius, non longe a *Ledonis curte*, et volebant aut uxorem ejus illi excutere, aut ecclesiam que illorum erat. In medio autem placito ab archiepiscopo *Rotomagensi* misse sunt nobis quedam littere, exorantes ut pro archiepiscopi amore decimas rerum et sepulturam nostre ecclesie, quam a nostris hominibus accipiebamus intra fossatos commanentibus, Beccensibus monachis redderemus. Quod cum castrenses, tam clerici quam laici, audissent, extranea eis res visa est, ut *quod* WALTERIUS Comes Sto Petro fere abhinc xxx^ta annis et amplius contulerat, et obtimates ejus assensum prebuerant, a monachis nuperrime ecclesiolam predictam habentibus, injuste nobis tolleretur. Tunc omnes, viva voce et indissimulato vulto *(sic)* testimonium prebuerunt quod, ipsis videntibus et andientibus, comes WALTERIUS *Sto Petro* dederat sepulturam et decimam hominum intra fossatos habitantium, videlicet de bubus, de ovibus, de asinis, de equis. Decimam quoque de terra quam monachi exararent, decimam etiam arripenni ubi furnus olim fuerat situs. Hoc audientes monachi cum abbate suo injustam calumniam deponentes, deinceps siluerunt. Testes hujus rei et jam curavimus subscribere. ODO vicecomes. HERBERTUS pincerna. ROBERTUS prepositus et Ivo prepositus. ROTGERIUS miles. WIELMUS, ROTBERTUS miles DE MARINA, MANASSER archipresbiter, HERBERTUS canonicus, GAUTERIUS canonicus et plures alii.

(Coll. Moreau t. xxv, p. 30 ; d'après le Cart. de St-Père. B. N. n° 5417, fol. 195.— Texte avec variantes dans Guérard, *Cartul. de St-Père*, p. 237).

V

Charte de Guérin, évêque d'Amiens [1], *relatant une donation de Dreux fils de Hugues fils de Lambert*

(Entre 1142 et 1144)

GUARINUS D. gr. *Ambianensis* episcopus n. f. quod HERMA filia BALDUINI DE FURNIVAL quandam terram sibi a patre suo, seculo renuntiare disponente, datam fratribus de *Ursicampo* apud quos ille religionis habitum sumpsit, pro censu VII modior. frumenti, triumque solidorum Meldensium concessit. Ipsum censum fratres postea emere volentes pro LX lib. Meldens. puellæ donandis, fratribusque ipsius LESCELINO et HUBERTO... (ipsi) concesserunt :... Ob securitatem filiis AIRARDI patrui puellæ, HAIMERICO scil. et WALTERO XX sol... dederunt. (HERMA s'étant faite religieuse au prieuré de Mugnelles, les moines d'Ourscamp, pour désintéresser cet autre monastère, lui concèdent notamment :) unum modium frumenti et unum avene quos apud *Roiam* in grangiam *Sti Medardi de Tola* [2] accipiebant, pro duodecima parte cujusdam decimæ quam DROGO filius HUGONIS filii LAMBERTI ecclesiæ *Sanctæ Mariæ de Ursicampo* in eleemosinam contulerat, quamque Dominus HERVEIUS ejusdem ecclesiæ (d'Ourscamps) abbas memoratus contulerat. Hoc factum est concedente ALBRICO ROIENSI Dapifero [3] a quo ODO PILOSUS (de Roia) supradictam decimam in feodum tenebat, PETRO quoque Castellano [4] de quo DROGO [5] illud quod ecclesie *Ursicampi* contulit domenium possidebat.

(Archives de Corbie. D. Grenier, t. 240, p. 50).

(1) *Guérin*, év. d'Amiens, élu en 1127, abdiqua en 1144 pour se retirer à Cluny. *Hervé de Beaugency* fut abbé d'Ourscamps de juin 1142 à mai 1143.

(2) S. Médard de Toule, au faubourg de Roye.

(3) *Aubri de Roye* porte le surnom de *Sénéchal* comme descendant de *Raoul de Beauvais*, sénéchal de Philippe Ier, démissionnaire avant 1092. (Coll. Baluze, t. 78, fol. I). A cette famille appartient *Barthélemy de Roye*, fondateur de Joyenval. (Cf. Mém. de la Soc. Hist. du Vexin, t. XIII : *Notice sur Joyenval*, par M. A. Dutilleux).

(4) *Pierre le Châtelain* était neveu d'*Adam I*, châtelain de Beauvais ; il est nommé avec son oncle en 1139. (Cf. Mém. de la Soc. Acad. de l'Oise, t. XIII : *Les Châtelains de Beauvais*, par M. de Caix de Saint-Aymour).

(5) On ne saurait douter de l'identité de *Dreux fils de Hugues fils de Lambert*, avec *Dreux d'Auneuil*, qui acquit cette seigneurie par son alliance avec Rohais fille d'Alard, si l'on compare la donation de l'église N.-D. d'Auneuil à Marmoutier par Alard, entre 1066 et 1082, avec le consentement des trois frères de Beauvais : *Raoul* le sénéchal, *Pierre* et *Eudes II*, châtelain. (S. Radulfi Belvacensis. S. Petri fratris ejus. S. Odonis oppidani). Dreux, sa femme, Hugues son fils, Hugues et Lambert, frères de Dreux, confirmèrent cette donation en 1097. (B. N. Mss. lat. 5441, fol. 171).

VI

Cession par Hugues III, archevêque de Rouen, à Henri II, roi d'Angleterre, des revenus de l'église de Rouen à Gisors (1)

(Entre 1154 et 1161)

H(ENRICUS) rex *Anglorum* et dux *Normannie* R(OTRODO) episcopo *Ebroicensi* (2) et omnibus baronibus, justiciariis vicecomtibus et omnibus ministris et omnibus fidelibus suis *Ebroicensibus*, sal(utem). Sciatis me concessisse HUGONI archiepiscopo *Rotomagensi* (3) pro redittu suo de *Gisortio* quidquid rex HENRICUS avus meus habuit in manerio de *Killon* omnibus diebus vite sue honorifice tenendum... Testibus AR[NOLDO] episcopo *Lex(oviensi)* (4), PHIL(IPPO) episcopo *Baiocensi* (5), Regni comitibus.

Bibliothèque municipale de Rouen, Y. 44, fol. 26 (6).

VII

Note sur la famille de Senots

Nous avons retrouvé sur le premier ancêtre de cette maison, qui fut célèbre dans le Beauvaisis au moyen âge, l'importante notice que voici, dont les indications chronologiques correspondent à l'année 1093.

LANBERTUS DE SENEOTH et uxor sua ARENBURGIS, filiique illorum ANSCULFUS et LANBERTUS dederunt Deo et *Sto Joanni* necnon *Sto Luciano* ac monachis *Buriaco* degentibus, molendinum de

(1) Ce document explique à quel titre Hugues Ier, châtelain de Gisors, pouvait se trouver le vassal (*fidelis*) de l'archevêque de Rouen.

(2) *Rotrou*, év. d'Évreux, 1139-1165.

(3) *Hugues III*, arch. de Rouen, 1130-1165.

(4) *Arnoul*, év. de Lisieux, 1141-1182.

(5) *Philippe*, év. de Bayeux, 1142-1163.

(6) Cette pièce doit être datée entre *1154 et 1161*, d'après les indications fournies par la charte qui la suit immédiatement dans le recueil. — On trouve un autre texte de la même concession accordée par Henri II d'Angleterre à Hugues III d'Amiens, archevêque de Rouen et à ses successeurs, *testibus* (*) *T. Cant. archiepiscopo* (et plusieurs autres), *apud Radingas* (en Angleterre). Même recueil, fol. 116.

(*) *Thibaut*, arch. de Cantorbéry, ou son successeur, saint *Thomas Becket*.

Buriaco ad modiatas pro IX modiis frumenti unoquoque anno; sed Dna Arenburgis cujus maritale erat ipsum molendinum, donavit jamd. monachis pro anima filii sui ODARDI nonum modium... Testes ANSCULFUS filius ANSCULFI DE MONCIACO... regnante rege PHILIPPO, et episcopo FULCONE sedi *Belvacensi* presidente, indictione Ia (1).

(Cart. de S. Jean d'Angely, fol. 8. Coll. Moreau, t. XXXVII, fol. 75).

Ansoud I de Senots fut l'un des bienfaiteurs de l'abbaye du Val. Entre le 12 avril 1164 et le 3 avril 1165, à Pontoise, Louis VII confirma les donations qu'*Ansoud II*, prêt à partir pour Jérusalem, faisait à l'abbaye de Saint-Nicolas de Thelle, communément appelée Marcheroux (Luchaire, actes de Louis VII, n° 506).

Ansoud II percevait un droit sur les boulangers de Pontoise puisqu'en 1162, dans l'ordonnance de Louis VII interdisant aux meuniers et foulons de la ville de faire du pain pour en vendre, le roi ajoute : « salvis redditibus prepositure nostre et salvo jure Ansoulfi de Senortio. » (Reg. A de Philippe-Auguste, fol. 22).

Cette famille de Senots a formé, à la fin du XIIe siècle, l'illustre maison de Montchevreuil.

Ansoud II et sa femme Alix donnèrent au Val-Notre-Dame la terre de Repostavène, près Ibouvilliers; *Jean I de Montchevreuil*, son fils, ratifia ce don, auquel *Ansoud III*, autre fils d'Ansoud II, ajouta le bois de Provervilliers. Rotrou, archevêque de Rouen, confirma ces libéralités en 1183 (2).

Ansoud III mourut en 1203, sans enfants. Son frère Jean I ne reprit pas le nom de Senots et garda celui de Montchevreuil. Il épousa Jeanne, dont en 1202, il avait quatre enfants : *Gilles*, *Jean II*, *Enguerran*, *Guillaume*. Enguerran fut clerc; les trois autres, chevaliers. Un fils aîné *Pierre*, et une fille *Marguerite*, sont nommés avec leurs parents et leur frère Gilles en 1192.

Gilles portait en 1225, « de... à la bande accompagnée de 6 merlettes ». *Jean II*, à la même date, portait les mêmes armes, avec la bande losangée de quatre pièces comme brisure.

Jean II, chevalier, se qualifie *le Jeune* de 1211 à 1225, dates auxquelles il figure dans divers actes avec son père. Dès 1211, il

(1) Lambert de Senots et son fils Ansoud I furent témoins d'une concession de Galeran de Marquemont, frère d'Adam de Valmondois, à Saint-Martin de Pontoise (*Cartulaire*, p. 93) qui doit être reportée à la seconde moitié du XIe siècle. Elle est souscrite par Enguerran, fils de Guillaume de Chars; or, cet Enguerran de Chars vivait en 1078. (B. N. Mss. lat. 12,776, fol. 87).

(2) Mss. lat. 5,462, p. 283-293. — Un troisième fils d'Ansoud II figure dans un acte de 1179 sous l'initiale W. Il est qualifié *Willelmus de Valle Domini Petri* (*Guillaume de Valdampierre*) dans une donation faite à Saint-Martin en 1192. (*Cartul.*, p. 161).

avait épousé *Blaise*, fille et héritière de *Béatrice*, dame de Longuesse. En 1220, Jean I fut choisi comme arbitre d'un différend entre son fils et l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés dont les hôtes à Longuesse furent exemptés de l'obligation de se rendre au moulin bannier du seigneur (1).

VIII

Extrait du terrier de la Seigneurerie de Château-sur-Epte

ARTICLE PREMIER. — Le manoir seigneurial du Château-sur-Epte, de figure ronde, clos de murs, entouré en dehors de grands fossés plantés d'ormes, sur lequel est un ancien fort détruit en la plus grande partie par les guerres, deux grandes portes d'entrée ou il y avoit pont levis, dont une a été bouchée, et à l'entrée qui existe est une fontaine pour la commodité seulle de la ferme. Baty de cuisine, salle, chambres hautes couvert de thuiles, colombier à pied, écuries, remises, granges, caves, bergeries, étables, et d'un pressoir banal auquel tous les vassaux de ladite seigneurie sont sujets et obligés de venir pressurer leurs fruits; le tout contenant ensemble quatre acres, trois vergées, seize perches, suivant l'arpentage fait en 1768 et 1769. B. D. C. au nord Pre Cartier, auquel coté passe le chemin de Fours, et en ligne courbe l'art. 30 D. C. Louis François Branchu, l'art. 9 *bis* et la ruē du Château nommée la ruē d'Ecos. D. B à l'occident ladite ruē et le chemin tendant des Bordeaux à Fours et à Autheverne et D. B. Claude Cauville et l'art. 8 *bis*.

ARTICLE 3 *bis*. — Huit perches en friche plantées d'ormes, masures du château, etc. . . . .

. . . .

. . . .

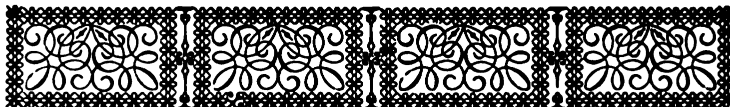
Je soussigné au nom et comme chargé de la procuration de MM. de Boisdenemets certiffie le présent conforme au Terrier de la Seigneurerie de Chateau sur Epte, En foy de quoy je l'ay remis es-mains de la Municipalité de ladite paroisse pour servir de déclaration relativement à l'impôt de la presente année fait ce vingt-trois mars mil sept cent quatre vingt onze. (Signé) BAUVE.

(Communiqué par M. Paul Ménétrier).

(1) Arch. Nat. LL. 1042, fol. 318; LL 1599 B, fol. 76.



[illegible]



LE VEXIN AUX SALONS DE 1896

Par M. L. RÉGNIER

I. — *Exposition de la Société des artistes français aux Champs-Élysées*

Les Andelys. — Brouillards du matin ; Petit-Andely [et Château-Gaillard. Vue prise en aval de l'hospice], peinture par Lucien Simonnet (nº 1,836).

Andrésy. — Deux aquarelles : église d'Andrésy [vues intérieures], par A.-E. Renou (nº 4,328).

Beaumont-sur-Oise. — Église de Beaumont-sur-Oise, dessins d'architecture par Max Sainsaulieu (nº 4,335). [Plan, coupes, élévations, détails].

Mantes. — Mantes-la-Jolie, peinture par Thomas Taylor (nº 1,902). [Paysage. On voit l'église N.-O. et la Tour Saint-Maclou].

Poissy. — L'église de Poissy, aquarelle par Gabriel Morice (nº 4,296). [Clocher central et bas-côté sud].

Vétheuil. — Église de Vétheuil ; bords de la Seine. Peinture par E.-L. Foubert (nº 829).

II. — *Exposition de la Société nationale des Beaux-Arts au Champ-de-Mars*

Montmorency. — Relevé d'un vitrail XVIe siècle, par J.-M. Howells (nº 460). [Panneau de Marie-Cléophas dans le vitrail des alérions, église de Montmorency].





TABLE DES MATIÈRES



DATE DUE

